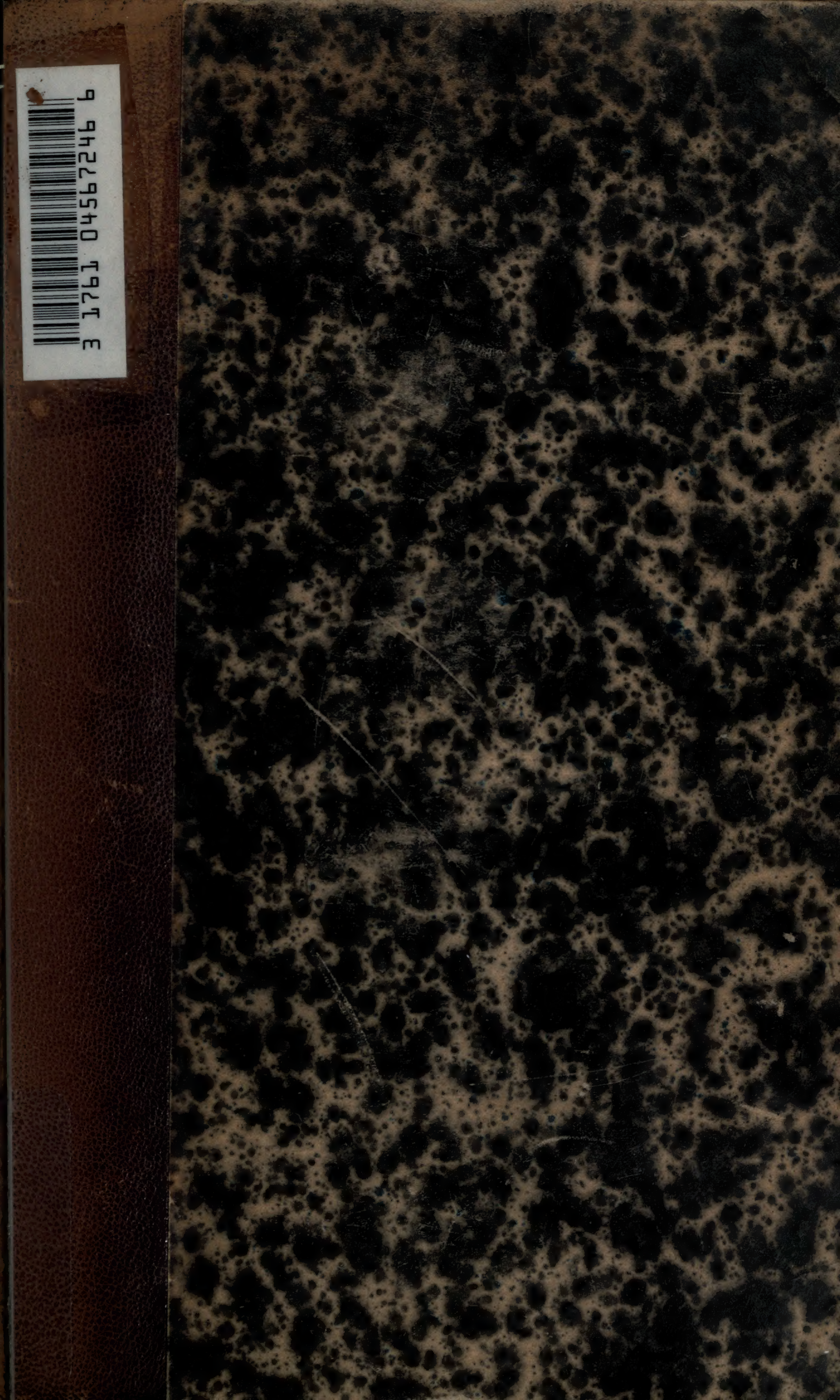
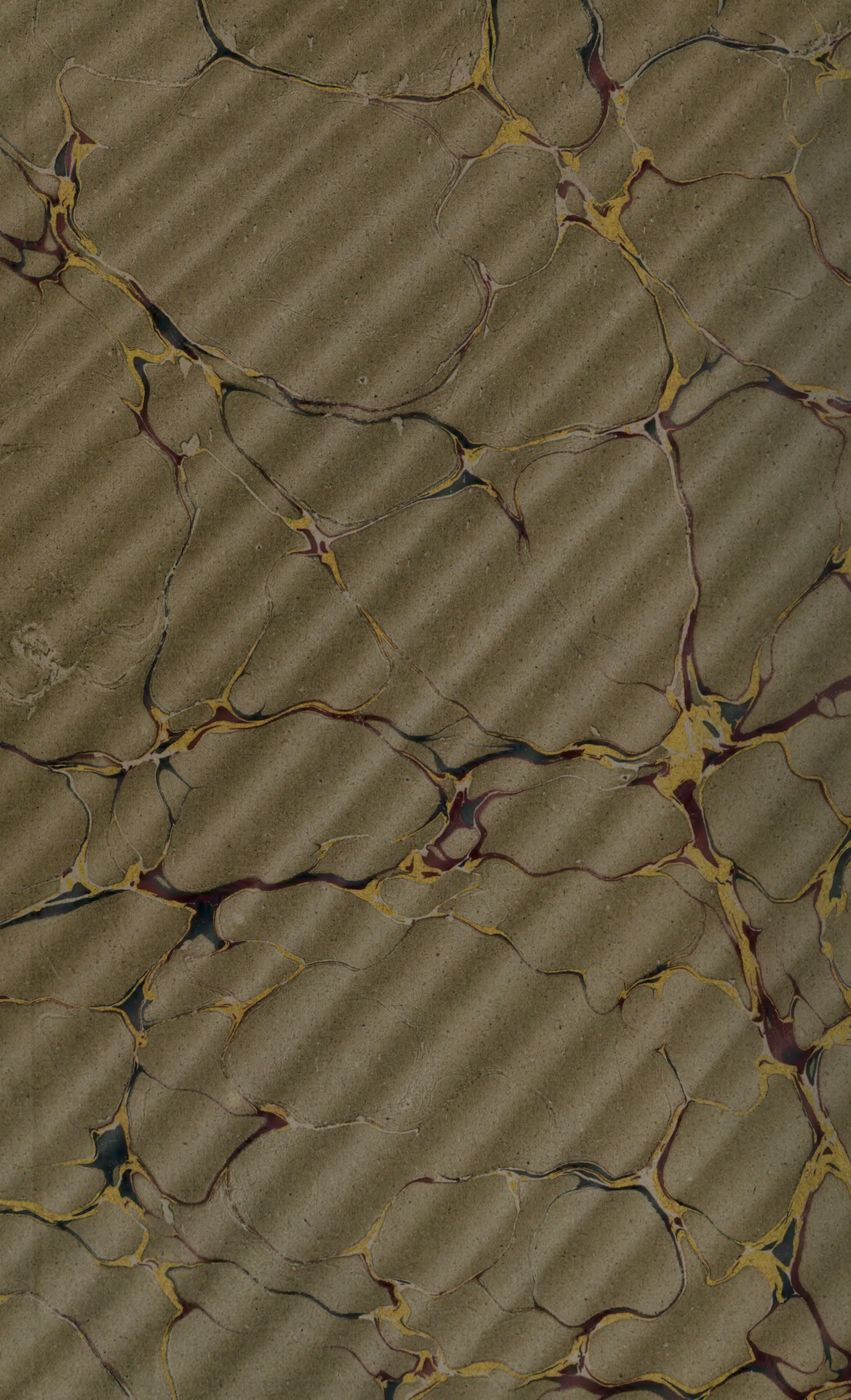
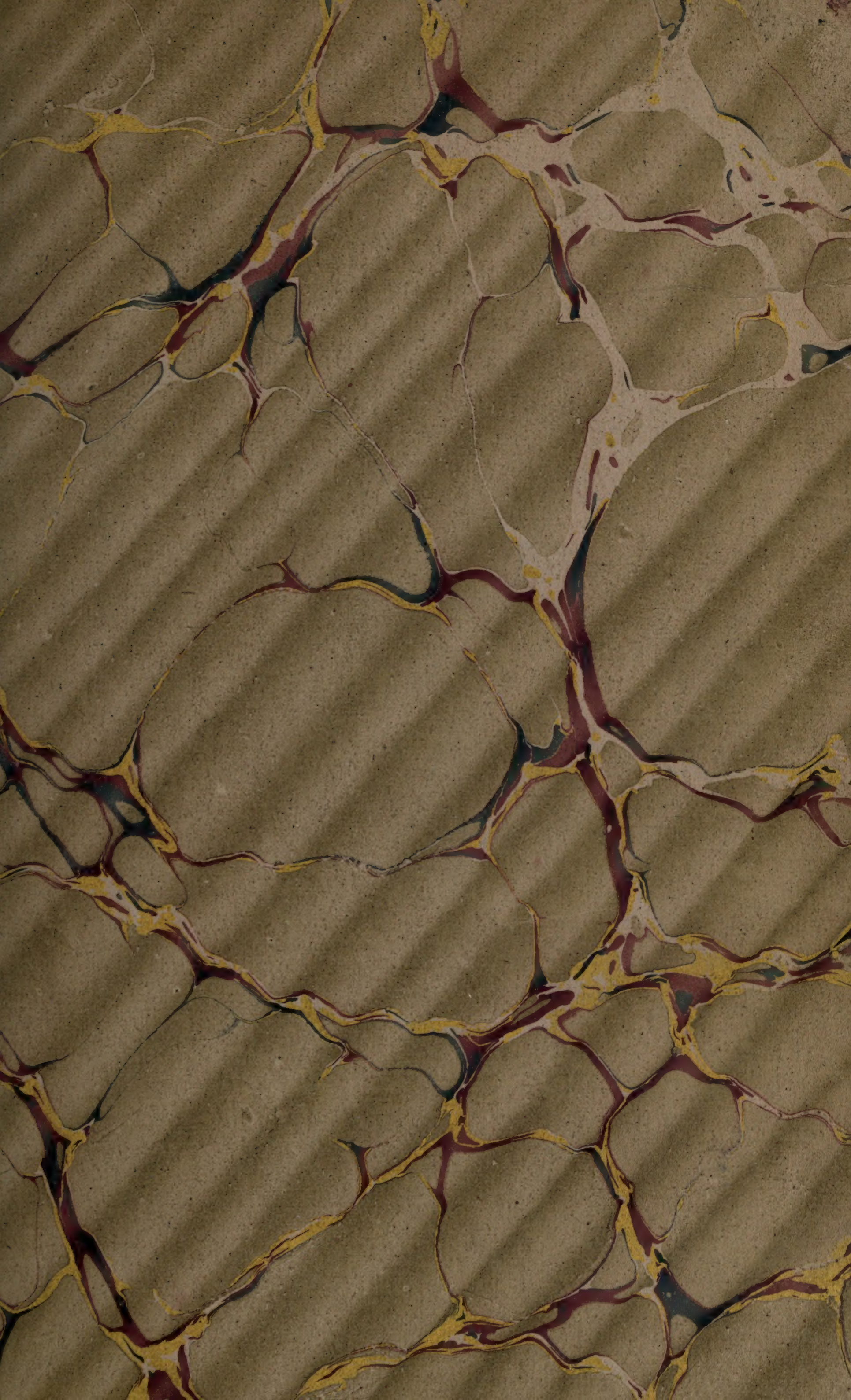

3 1761 04567246 6





Il a été tiré de cet ouvrage 40 exemplaires sur papier de cuve des Papeteries d'Arches, numérotés de 1 à 40.

CORRESPONDANCE

DU

DUC D'AUMALE

ET DE

CUVILLIER-FLEURY

Ce volume est le dernier de la Correspondance que MM. Georges Picot, R. Dareste, H. Limbourg, exécuteurs testamentaires de Mgr le duc d'Aumale et légataires de tous ses papiers, ont résolu, en 1909, de faire imprimer. C'est M. H. Limbourg qui s'est chargé de la présente édition.



LE DUC D'AUMALE

1869

[illegible] communiqué

[illegible]

CORRESPONDANCE
DU
DUC D'AUMALE
ET DE
CUVILLIER-FLEURY

INTRODUCTION PAR RENÉ VALLERY-RADOT

IV

1865-1871

Avec un portrait inédit



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1914

INTRODUCTION

1865-1871

« J'attendrai. »

Ce mot, le duc d'Aumale l'avait fait inscrire à Twickenham dans son cabinet de travail. Au-dessus de cette devise d'exil était suspendue l'épée que Condé portait à Rocroy. Le regard du Prince se levait vers ce pan de mur avec la volonté de l'espoir. Malgré son courage, il traversait souvent des jours de profonde tristesse. Bien peu s'en doutaient. Ne paraissait-il pas, pour les esprits superficiels, posséder tous les éléments de bonheur : son rang de prince, la fortune, la douce présence de la duchesse d'Aumale toujours prête à le seconder, l'affection grandissante de ses deux fils, le goût des œuvres d'art, des beaux livres, les plaisirs entraînants des chasses à courre avec leurs sensations de force et de jeunesse, enfin un ensemble de vie séduisante? Ne rencontrait-il pas partout, dans les cercles, dans les salons, à la cour, ce respect empressé qu'inspire un homme tout à fait supérieur, qui n'impose jamais sa manière de voir, qui a toujours un mot aimable sur les lèvres, une pensée bienveillante dans le cœur, qui sait prendre un ton familier, lancer un trait d'esprit sans insister et se plaît à pouvoir donner des témoignages de cordialité? N'avait-il pas le don immédiat de s'adapter aux milieux les plus variés et de les conquérir par le charme d'une causerie prête à tous les sujets : l'armée, la politique, la littérature ou l'art?

D'où venait donc, malgré tant de biens prodigués, cette ombre qui passait à certains jours sur la physionomie du duc d'Aumale et voilait son regard bleu? C'est qu'il était pénétré

d'un sentiment de plus en plus fort : le regret de la patrie. Enthousiaste des périodes de gloire que la France avait connues, pénétré de sympathie pour les malheurs qu'elle avait supportés, touché d'admiration devant les relèvements subits qui, grâce à Dieu, l'ont refaite vaillante au lendemain des pires désastres, il se sentait jusqu'au fond de l'âme fils de France. Légitimement fier d'être issu des rois qui ont formé, agrandi, administré cette terre sacrée, il n'était cependant prisonnier d'aucune formule du passé.

La possibilité pour l'individu, armé d'intelligence et de bon vouloir, d'apporter désormais dans quelque carrière que ce fût un maximum d'efforts et d'atteindre, le talent et les circonstances aidant, au plus haut degré de la hiérarchie sociale : c'était, aux yeux du Prince, la conquête de 1789, précieuse, libératrice.

L'autorité d'une monarchie constitutionnelle ou d'une république, selon le vœu exprimé par la nation, mais l'une ou l'autre soumise aux règles parlementaires : la discussion libre, la publicité des débats, le droit de contrôle budgétaire, l'indépendance de la presse, — tels étaient pour lui les principes d'un gouvernement digne de la France nouvelle. L'appui de l'opinion publique lui semblait un grand et perpétuel stimulant pour mieux défendre la sécurité nationale, l'honneur et les intérêts du pays. La glorieuse servitude militaire lui paraissait de plus noble essence et de plus féconds résultats sous un gouvernement libre que sous un gouvernement absolu.

« Oui, écrivait-il un jour à Cuvillier-Fleury, je crois que les généraux qui servent un gouvernement libre se sentent chargés d'une responsabilité plus grande, mais que le poids de cette responsabilité éprouve leur caractère et développe leurs talents militaires, quand ils en ont. Il leur faut parfois traverser des moments bien amers, mais ils n'ont pas à essuyer d'humiliations. S'ils savent qu'aucune de leurs fautes ne pourra rester ignorée et que la moindre erreur sera sévèrement jugée, ils se sentent aussi protégés par l'opinion contre les caprices du pouvoir. Leur émulation a un but plus élevé ; la passion de satisfaire le pays excite une plus noble ardeur que le désir de plaire à un seul homme, si grand ou si puissant qu'il soit. Ils sont même plus volontiers disciplinés ; car ils sentent que le pouvoir, appuyé par l'opinion, aura moins à compter avec eux.

Somme, comme dit Montaigne, ils peuvent être à la fois fiers et dociles ; l'aiguillon de la publicité est, pour eux, tour à tour le plus puissant des encouragements et le plus redoutable des freins. »

Bien que ses qualités le rendissent apte à un grand rôle politique et que, dans la clarté de son esprit comme dans la loyauté de son cœur, il sût toujours et le mot qu'il fallait dire et l'acte qu'il fallait faire, ce n'était pas le regret d'être impuissant dans la direction des affaires intérieures et extérieures qui l'envahissait. Ce dont il souffrait chaque jour, c'était d'être un soldat sans armes, un général sans troupes. Que n'aurait-il pas donné pour quitter ses résidences élégantes et douces d'Angleterre et reprendre sa dure vie d'Afrique ! Là, il avait eu la joie profonde de se sentir utile, de servir d'abord ; puis, quand il avait commandé, d'être mieux qu'obéi, d'être aimé par des soldats qui l'auraient suivi partout. Les officiers avaient été pour lui des camarades : c'était son mot. Et ceux-là s'en souvenaient qui, en 1842, avaient entendu leur jeune général, au lendemain de sa promotion et à la veille de repartir pour l'Algérie, les remercier de l'avoir traité avec ce sentiment de camaraderie : « J'espère, leur disait-il, que vous me garderez un peu de cette affection que je serai si heureux de vous témoigner en tous lieux et en tout temps. »

Il portait une noble jalousie à ses compagnons d'armes qui, plus heureux que lui, avaient continué de se battre pour la France. Ne serait-il donc plus jamais à la tête d'une division ? Ne combattrait-il plus jamais ? Ne verrait-il même jamais passer dans une rue de Paris un régiment en marche, et ne pourrait-il plus saluer avec une virile tendresse le drapeau tricolore ?

Que n'inventait-on pas, du reste, pour ajouter aux tristesses de son exil ! Non seulement les deux premiers livres de l'*Histoire des Princes de Condé*, confisqués, étaient toujours emprisonnés dans les caves de la préfecture de police (on proscrivait ainsi jusqu'à l'expression publique des pensées du duc d'Aumale sur un lointain sujet d'histoire), mais encore le secret de ses lettres intimes était presque toujours violé. « Vos lettres ne me manquent guère, lui écrivait Cuvillier-Fleury à la fin de janvier 1865, mais m'arrivent indignement mutilées ; ce qui vous indique, — ajoutait-il avec une crainte personnelle qui ne diminuait pas son dévouement pour le Prince, mais en tem-

pérait l'effusion, — la réserve que vous devez y mettre, non pas pour vous, mais pour moi qui suis dans la gueule du loup. »

Surveiller toujours le Prince et ne jamais laisser parler de lui : c'était le mot d'ordre. Espérait-on, par le parti-pris de silence prolongé, arriver à effacer ce nom qui avait si glorieusement sonné aux oreilles françaises?

Certains contemporains n'admettaient pas ce genre de conspiration. Devant le travail d'approches qui déjà se faisait pour que la critique saluât l'*Histoire de Jules César* par Napoléon III, Sainte-Beuve répliquait : « Comment veut-on que nous parlions du *César* avec liberté quand on retient *Condé* sous les scellés ! César devrait ouvrir la porte à Condé. »

Cuvillier-Fleury ajoutait : « Sainte-Beuve attend son fauteuil au Sénat, demandé pour lui par la princesse Mathilde, et on est curieux de savoir s'il l'aura avant ou après l'article. »

Quelques exemplaires sur grand papier furent proposés aux amateurs qui voulaient souscrire.

« Envoyez-moi, s'il y a lieu, votre commission sur ce point, écrivit Cuvillier-Fleury au duc d'Aumale, car je crois qu'il ne faut pas tarder. Dites-moi simplement *souscrivez*, je saurai ce que cela voudra dire. Si, maintenant, vous voulez y mettre un nom, le vôtre, le mien ou un nom quelconque, mentionnez-le. »

« Souscrivez, mon cher ami, s'empressa de répondre le duc d'Aumale, souscrivez en mon nom. Je n'y vois aucun inconvénient. Le livre est célèbre avant d'avoir vu le jour. Il sera probablement beau ; il est peut-être bon ; je n'ai aucun motif de l'exclure de ma bibliothèque. Je me garderais bien, si j'en avais le pouvoir, de le faire pourrir dans les caves de la préfecture de police. »

Au moment où le livre allait être publié à Paris, toutes les capitales de l'Europe s'apprêtaient à lancer des traductions comme des fusées. Le ministre d'État, Rouher, qui pressentait de quel avantage serait pour la fortune de César, jugé par Napoléon III, un bon article dans le *Journal des Débats*, fit une démarche auprès de Bertin, maître de ce journal. Par cette intervention personnelle, le vice-empereur, selon le titre que lui donnait Émile Ollivier, souhaitait que le compte-rendu fût confié à un écrivain célèbre parmi les abonnés de la *Revue des Deux Mondes :* Gaston Boissier. Professeur suppléant au Collège de France, et à la veille d'être maître de conférences à l'École

normale, il avait alors quarante et un ans. D'une érudition très sûre, d'un talent très souple, la parole mordante, il parlait de César et de Cicéron comme d'amis qu'il viendrait de quitter.

Bertin ne se laissa pas convaincre. Il revendiqua pour les collaborateurs habituels du journal le droit de faire cette étude. Le nom de Cuvillier-Fleury fut prononcé, puis immédiatement écarté. Rouher mit en avant Saint-Marc Girardin, mais le critique moraliste voyageait en Italie. Enfin, l'article fut confié à un académicien par excellence, espérant être sénateur : Silvestre de Sacy.

Le livre impérial parut le 9 mars 1865. Sacy entrait en scène dans le *Journal des Débats* *. Visiblement embarrassé, épouvanté même, il croyait voir, écrivait-il, au moment où la curiosité publique était éveillée « d'un bout du monde à l'autre, tous les yeux ouverts sur chacun des mots qui allaient sortir de sa plume. » Une impression de vertige le troublait. Il avait cependant l'habitude de jouer la difficulté avec les sujets les plus divers. Ses nombreuses variétés littéraires, morales et historiques en donnaient le témoignage. Était-ce le jugement à émettre sur César qui le jetait dans cet état d'inquiétude? Non. Ce qui provoquait en lui ce sentiment excessif, — « ce violent effort pour s'élever jusqu'à l'enthousiasme, » disait, à la lecture de cet article, le duc d'Aumale, — c'était le désir et en même temps la crainte de faire un portrait de l'Empereur. « Un jour peut-être, écrivait Sacy, avec cette histoire de Jules César on pourra refaire l'histoire de Napoléon III. On y trouvera la clef et comme le commentaire de sa vie et de son règne. »

Que Sacy ne l'a-t-il fait hardiment! Pourquoi n'avoir pas cherché à peindre les traits de l'Empereur? Pourquoi n'avoir pas étudié, par exemple, la petite brochure révélatrice imprimée, en 1839, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte, comme il signait alors, où était expliquée sa théorie du progrès? La route de la civilisation lui semblait être marquée par l'influence capitale de certains grands hommes. « Et l'on va, écrivait-il, d'Alexandre à César, de César à Constantin, de Constantin à Charlemagne, de Charlemagne à Napoléon **. »

* Voir le *Journal des Débats* du mardi 14 mars 1865.

** *Idées napoléoniennes*, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte, Paulin, 1839, p. 3.

Dans la préface du nouveau livre imposant, César, Charlemagne et Napoléon restaient seuls à jalonner la route. Napoléon III les montrait suscités par la Providence « pour tracer aux peuples la voie qu'ils doivent suivre, marquer du sceau de leur génie une ère nouvelle, et accomplir en quelques années le travail de plusieurs siècles. » Persuadé de la durée prolongée de leur œuvre, malgré les obstacles : « L'ostracisme de Napoléon par l'Europe conjurée, écrivait-il, n'a pas empêché l'Empire de ressusciter ; et, cependant, que nous sommes loin des grandes questions résolues, des passions apaisées, des satisfactions légitimes données aux peuples par le premier Empire !

« Aussi se vérifie-t-elle tous les jours, depuis 1815, cette prophétie du captif de Sainte-Hélène :

« Combien de luttes, de sang, d'années ne faudra-t-il pas encore pour que le bien que je voulais faire à l'humanité puisse se réaliser ! »

Ce bien si lointain que Napoléon I[er] entrevoyait, il le traduisait en disant à la fin de sa vie : « Une de mes plus grandes pensées a été l'agglomération, la concentration des mêmes peuples géographiques qu'ont dissous, morcelés, les révolutions et la politique... Cette agglomération arrivera tôt ou tard par la force des choses ; l'impulsion est donnée et je ne pense pas qu'après ma chute et la disparition de mon système il y ait en Europe d'autre grand équilibre possible que l'agglomération et la confédération des grands peuples *. »

Être l'instrument de cette politique ; devenir l'arbitre des peuples en lutte ou en discussion, tel était l'espoir dont se berçait Napoléon III.

Mais la vision de sang que Napoléon I[er] envisageait avant que le but éloigné fût atteint, le duc d'Aumale ne pouvait en supporter l'idée. « Mon cher ami, écrivait-il à Cuvillier-Fleury, j'ai foi dans l'avenir de la France libérale, et j'ai le ferme espoir que l'effroyable prédiction implicitement contenue dans la dernière phrase de la *Préface* ne se réalisera pas. »

Ainsi apparaissent les deux manières de comprendre les destinées d'un peuple. Tandis que Napoléon III était persuadé que tout était conduit par la mission providentielle de certains

* Paroles citées par Napoléon III à l'ouverture de la session de 1867. *Œuvres de Napoléon III*, t. V, p. 278.

grands hommes, le duc d'Aumale avait foi dans l'ensemble même d'une nation, dans l'esprit de conduite et de sagesse qui doit la diriger ; puis, lors de certaines phases décisives, il comptait sur les élans d'enthousiasme qui doivent la jeter en avant pour une grande cause. Napoléon III avait été élevé dans l'idée de la mission du grand Empereur. Et, tout en voyant à travers une apothéose en plein ciel cette figure, telle qu'elle se détache victorieuse sur la colonne Vendôme, tout en disant « pygmées que nous sommes * ! » devant une mémoire aussi colossale, il croyait cependant, comme neveu et héritier le plus proche de Napoléon Ier, avoir à son tour une mission.

Que de fois ce dernier mot, qui explique tant de choses de sa vie, a été sur ses lèvres et sous sa plume ! Il l'employait dès 1836, dans l'entretien qu'il eut avec le colonel Vaudrey, la veille même de l'échauffourée de Strasbourg. Il le disait bien haut comme président de la République. Le matin du 2 décembre 1851, il le faisait afficher sur les murs, mais en y ajoutant un sens électoral : « Si vous avez confiance en moi, donnez-moi les moyens d'accepter la grande mission que je tiens de vous. » Empereur, il fut pénétré plus que jamais de la grandeur de sa mission, selon ses termes mêmes.

L'intérêt et le charme d'une correspondance, c'est de faire naître à chaque instant des rapprochements inattendus. Souvent une seule ligne suffit pour donner au lecteur attentif le désir de pénétrer dans une voie simplement indiquée. « Je suis bien curieux, écrivait le duc d'Aumale à Cuvillier-Fleury, le 24 avril 1865, de savoir le fin mot du voyage d'Algérie. »

Cinq ans auparavant, le premier séjour de Napoléon III en Algérie avait duré quarante-huit heures : le temps d'être acclamé avec l'Impératrice, d'assister à une fantasia extraordinaire, organisée par le général Yusuf, à quelques kilomètres d'Alger, et de passer une revue militaire sur le grand champ de manœuvres de Mustapha. Cette fois, le souverain devait rester quarante jours. Qu'allait-il donc faire là-bas et pour si longtemps ?

Les uns s'imaginaient qu'il voulait étudier sur place la campagne de César en Afrique. « Cela ne serait pas plus bête qu'autre chose, » écrivait au duc d'Aumale Cuvillier-Fleury,

* Lettre de l'Empereur au prince Napoléon, datée d'Alger le 23 mai 1865.

prêt à donner un bon point à la politique impériale, si elle se rejetait dans l'histoire romaine. Toutefois il se rendait compte que le rôle d'un chef d'État n'est pas de s'accorder les studieux loisirs d'un simple érudit. Il avait raison. Quand on est empereur, ou premier ministre, on n'écrit pas l'histoire, on essaie de la faire.

S'agissait-il d'une grande inspection dans les provinces d'Alger, de Constantine et d'Oran pour apporter à l'armée un appui souverain? C'était possible. Mais d'autres disaient, et Cuvillier-Fleury répétait le bruit au duc d'Aumale, que l'Empereur songeait peut-être à un empire arabe fondé sous la suzeraineté française. Au mois de février 1863, dans une lettre adressée au gouverneur de l'Algérie, qui était alors le maréchal Pélissier *, l'Empereur n'avait-il pas écrit que l'Algérie n'était pas une colonie proprement dite, mais un royaume arabe? « Les indigènes, ajoutait-il, ont, comme les colons, un droit égal à ma protection, et je suis aussi bien l'empereur des Arabes que l'empereur des Français. » Il avait de ces idées doucement obstinées.

Le matin du 3 mai 1865, lorsque le yacht impérial *l'Aigle* fit son entrée solennelle dans le port pavoisé d'Alger, la foule fut enthousiaste, comme elle l'est toujours dès que les canons tonnent, que les troupes passent, que la musique joue et que le soleil brille. Le gouverneur général, le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, alla au-devant de l'Empereur. Sa Majesté arrivait accompagnée du général Fleury, du général de division Castelnau et du colonel comte Reille. Le maire, apportant à l'Empereur sur un plat d'or les clés de la ville d'Alger, orna son souhait de bienvenue de quelques mots un peu exagérés, qui se plaquaient sur son discours comme des broderies sur un costume officiel :

« Il y a cinq ans, Votre Majesté, Sire, nous a laissé, pour consolation de son trop prompt départ, l'espérance d'un retour prochain. Depuis lors, nos regards n'ont point quitté l'autre rivage et nous avons appelé de tous nos vœux le retour espéré. »

Effusion des cœurs, France glorieuse, grandeur future de l'Algérie, jour providentiel : tous ces mots étaient juxtaposés dans des phrases que scandaient les vivats et ce grand bruit

* Lettre datée du Palais des Tuileries, le 6 février 1863.

des foules, semblable au bruit de la mer. Retour espéré, avait dit le maire; retour inespéré, disait l'évêque d'Alger qui, debout sur les marches du parvis de la cathédrale, revêtu des ornements pontificaux, entouré de son clergé, offrit à l'Empereur l'eau bénite, l'encens et une harangue. Pour Mgr Pavy le sceptre impérial apparaissait « décoré de l'olivier de la paix, du laurier de la victoire et de celui des lettres. » Cette dernière allusion à l'*Histoire de Jules César* dut plaire au souverain. Les mots : protection du Tout-Puissant, infaillible sagesse de l'Empereur se rencontraient sans se heurter dans le discours qui se terminait par ces mots: « Il est doux, Sire, de faire bénir son nom par les hommes. Combien ne l'est-il pas davantage de le faire bénir en même temps par le ciel * ! »

Après avoir entendu le *Te Deum*, résonnant sous les voûtes de la cathédrale avec une exaltation joyeuse, l'Empereur se rendit, à quelques pas de là, au palais du gouvernement. Les fonctionnaires survinrent. Discours, assurances de dévouement absolu, désir de réaliser, ainsi que le disait le préfet d'Alger, le vœu du souverain pour protéger les indigènes et les assimiler progressivement à la civilisation européenne : ce fracas de paroles se mêlait au bruit des pas dans les défilés, pendant que l'on affichait une proclamation de l'Empereur aux habitants de l'Algérie.

« Nous devons être les maîtres, leur disait-il, parce que nous sommes les plus civilisés; nous devons être généreux, parce que nous sommes les plus forts. Justifions enfin, sans cesse, l'acte glorieux de l'un de mes prédécesseurs, qui, faisant planter, il y a trente-cinq ans, sur la terre d'Afrique le drapeau de la France et la croix, y arborait à la fois le signe de la civilisation, le symbole de la paix et de la charité. »

A peine cette proclamation était-elle placardée que l'Empereur en adressait une autre au peuple arabe. Il assurait que la France n'était pas venue « détruire la nationalité d'un peuple »; il rendait hommage au sentiment de dignité guerrière qui avait porté les Arabes, avant de se soumettre, « à invoquer par les armes le jugement de Dieu. Mais Dieu avait prononcé. » Et l'Empereur étoilait ce manifeste impérial de trois versets

* *Napoléon III en Algérie*, par M. Octave Teissier. Paris, Challamel, 1865, p. 12 et suiv.

du Coran. Il conseillait aux Arabes d'accepter les faits accomplis, de garder avec fidélité les engagements d'obéissance et de se fier à leurs nouvelles destinées.

« Qui sait, disait-il, avec cette puissance de rêve qu'il aimait à formuler, qui sait si un jour la race arabe régénérée et confondue avec la race française ne retrouvera pas une puissante individualité, semblable à celle qui pendant des siècles l'a rendue maîtresse des rivages méridionaux de la Méditerranée? »

L'interprète, chargé de traduire le texte impérial, fut fort embarrassé *. Le mot nationalité était chose abstraite pour les Arabes, formés en tribus éparses. Le traducteur ne trouva rien de mieux que de dire : « La réunion des habitants. » On traduit comme on peut les idées d'un empereur, quand il parle aux Arabes comme il parlerait à des Italiens. Comment faire comprendre aussi aux Arabes qu'ils seraient une race régénérée et qu'ils retrouveraient, en se confondant avec la race française, une puissante individualité? La traduction devenait plus flottante qu'un burnous au vent.

Le texte précis n'eut pas grand succès en France. Proclamer la valeur défensive des Arabes, et ne pas dire un mot de la conduite de l'armée française qui avait engagé contre eux pendant dix-huit ans des luttes victorieuses et décisives : c'était dépasser les mesures de la politesse envers un ennemi, pensait Cuvillier-Fleury.

« On a trouvé aussi, écrivait-il au duc d'Aumale, que promettre aux Arabes un avenir « d'individualité puissante », comme nation, après qu'ils se seront fondus avec nous, Français, c'est faire bon marché de notre avenir propre, car c'est supposer que nous serions absorbés dans la nationalité arabe, ce qui n'est pas, si déchus que nous soyons, absolument désirable. Vous aurez fait bien d'autres réflexions sur ce voyage en pays de si grande connaissance. »

Les réflexions qui entraînaient avec elles tant de retours sur le passé, le Prince était trop fier pour les formuler. Toute plainte, toute confidence est souvent un aveu de faiblesse. N'avait-il pas d'ailleurs auprès de lui pour faire mieux que le comprendre, pour le deviner, la duchesse d'Aumale, qui, sous

* *L'Algérie devant l'Empereur*, par le docteur Warnier. Paris, Challamel, p. 5, 241 et 242.

une apparence frêle, cachait une grande force d'âme. Les femmes ont des vaillances continues qui l'emportent souvent sur le courage intermittent des hommes. D'une instruction très complète, elle s'était étroitement associée aux recherches historiques du duc d'Aumale. Elle était toujours disposée à lui servir de secrétaire. Voulait-il faire une promenade à cheval, devenue pour lui une des distractions qui calmaient les impatiences de sa vie faite pour les chevauchées militaires? Elle l'accompagnait. A la voir délicate, presque menue, on ne se serait pas douté de la force qu'elle était capable de dépenser avec joie. Le soir, dans les heures méditatives où il songeait plus encore au ciel de France, elle se mettait au piano. La musique, consolatrice par excellence, apaisait les pensées trop mélancoliques du Prince. La duchesse était de ces femmes douces qui puisent dans l'amour pour leur mari et dans des sentiments de foi active, toujours présente, une invincible sérénité. Mais si le Prince ainsi compris, ainsi aimé, ne faisait aucune allusion à sa vie qu'il jugeait inutilisée, et gardait tout dans le secret de son cœur, il n'en souffrait pas moins.

Les récits d'itinéraires suivis par l'Empereur, tous ces lieux d'anciens combats où le sang avait coulé, où maintenant se dressaient des arcs de triomphe pour celui qui, sur ce terrain de champs de batailles, était à l'honneur sans avoir été à la peine, devaient provoquer chez le Prince la tristesse particulière que donne l'ironie des choses. L'Affroun, — ce village dont les premières collines avaient permis jadis aux Arabes de se dissimuler et de fondre sur les Français, ce joli coin d'Algérie où le pic de Mouzaïa apparaît majestueusement, et où le duc d'Aumale, sous les yeux du duc d'Orléans, le 27 avril 1840, avait reçu le baptême du feu, — fêta l'Empereur.

Milianah, bâtie à flanc de rocher ; Blidah, la ville des fleurs et des orangers ; Médéah, fière encore de sa grandeur passée, évoquaient désormais, dans les comptes-rendus, l'image sans cesse renouvelée d'arcs de triomphe. Telle inscription portait ces mots : L'Algérie régénérée en 1865.

Après la province d'Alger, Oran réserva au souverain les mêmes accueils savamment préparés. Puis la province de Constantine fut en rumeur d'attente. Dans la calèche impériale attelée à la Daumont, conduite par deux artilleurs, Napoléon III, en petite tenue de général de division, s'avança vers

la ville évocatrice des heures tragiques. Le cortège impérial arriva aussi brillant, aussi bien ordonné que s'il eût traversé les Champs-Élysées et l'avenue de l'Impératrice. Une pluie avait fait tomber la poussière de la route, qui, selon les termes d'une relation quasi officielle *, devint douce « comme une allée de parc. » Au milieu de l'escorte impériale, quelques officiers se souvenaient peut-être que la route tout entière, de Philippeville à Constantine, avait été préparée, vingt et un ans auparavant, grâce à la vigilance si active du duc d'Aumale, qui commandait alors la province de Constantine. Dans un rapport, adressé au maréchal Bugeaud, à la date du 4 février 1844 **, le Prince avait prévu le nombre de journées qu'auraient à faire sept bataillons de cinq cents hommes. Il indiquait comment la communication de Philippeville à Constantine serait « facilement carrossable » et ne demanderait plus que les réparations et l'entretien d'usage.

Ainsi le duc d'Aumale pouvait par la pensée suivre les étapes de ce voyage.

Pendant qu'une salve d'artillerie annonçait, dans cette journée de printemps, l'arrivée de l'Empereur devant Constantine, fièrement dressée sur un trône de rochers, plus d'un officier dut évoquer l'autre journée d'un tout autre caractère, où avait été donné l'assaut, le terrible assaut de Constantine, le 13 octobre 1837. Les ombres des morts, les images des survivants flottaient-elles autour du cortège, salué par de nouvelles et incessantes détonations?

Tous les regards se portaient vers l'emplacement de la brèche qui fut faite, le matin du 13, à coups de canon. Le colonel de Lamoricière s'était élancé au pas de course, à la tête de ses zouaves. Il apparut un instant vainqueur sur le rempart démantelé. Subitement se fit l'explosion formidable d'une mine cachée. Il y eut d'abord le lourd silence de stupeur qui suit une catastrophe. Puis, tout éclata en cris et en appels. Relevé blessé, le visage noirci de poudre, transporté à l'ambulance, Lamoricière était tout frémissant du désir de reprendre sa place dans ce combat que d'autres plus heureux allaient pouvoir continuer.

* *Voyage en Algérie de S. M. Napoléon III*, par Florian PHARAON, illustré par Darjou. Paris, Plon, 1865.

** Archives du gouvernement général de l'Algérie. E. 205.

Saint-Arnaud s'était précipité à la tête de la seconde colonne. L'intrépide et stoïque colonel Combes, qui allait être mortellement atteint, lui dit : Bravo, capitaine ! Saint-Arnaud enleva la première barricade. Il engagea la bataille des rues, le long des maisons d'où partaient des coups de fusil. Assaillants et assaillis se jetaient les uns contre les autres. Ils s'égorgeaient, ils s'éventraient. « Le sang faisait nappe sur les marches *, » a écrit Saint-Arnaud.

De ces fenêtres de meurtre tombaient maintenant des guirlandes de fleurs. Les caïds de la province, les spahis s'étaient joints à l'état-major de la place. Au milieu d'arcs de triomphe et de trophées, les clés de la ville furent apportées. L'Empereur les regarda avec une émotion évocatrice de la grande et héroïque journée.

Le voyage se poursuivit vers El-Kantara, s'ouvrant comme une arche magnifique sur le désert. Mais avant que s'étende au loin la mer de sable, une oasis de palmiers offre une grande douceur. Les caïds et les aghas vinrent entourer le souverain qui prit sur ses genoux le fils de l'un d'eux, en pensant au Prince impérial dont le nom était à chaque étape rappelé comme le nom de l'Impératrice, l'un et l'autre longuement acclamés. L'Empereur fit son entrée à Biskra, escorté de chasseurs d'Afrique et de spahis.

Que de souvenirs ces bulletins de promenades en pays pacifié évoquaient pour le duc d'Aumale ! Alors remontaient à sa mémoire ses états de services, ainsi formulés **.

« En 1844, dans les mois de février, mars, avril, mai, juin, il soumet et organise le Ziban et le Belezma (province de Constantine) ; combats du 15 mars à Méchounech (il sauve la vie au capitaine Espinasse) ; des 24 avril, 1er, 8 et 13 mai chez les Ouled Sulthan (a son cheval blessé par un Kabyle qui le tirait à bout portant et qu'il écarte d'un coup de sabre) ; occupe Biskra et fonde Batna. »

Tout continua d'être fête pour Napoléon III. Il parcourut l'oasis et les environs de Biskra aux jardins enchantés. Puis, reprenant alors le chemin de Constantine et traversant de nouveau Philippeville, l'Empereur s'embarqua pour se rendre

* *Lettres du maréchal Saint-Arnaud*, t. Ier, p. 133.
** Voir t. Ier de la correspondance, note de la page 296.

à Bône et à Bougie : terme de son long voyage. Le 7 juin, accompagné du général Fleury, du général Castelnau, du colonel Reille et des officiers de sa maison, il passa en revue une colonne expéditionnaire qui, commandée par le général Périgot, arrivait en toute hâte, harassée, les uniformes en lambeaux. Au pied d'une tribune en feuillage que les soldats avaient organisée, l'Empereur se tenait debout. Les hommes étaient fatigués. « Quand ils défilèrent devant leur souverain, a écrit, dans ses *Récits d'Afrique*, le général Derrécagaix, on les trouva mal tenus... Eux-mêmes, mécontents d'avoir vu augmenter leurs misères pour paraître mal accoutrés devant l'Empereur, témoignèrent peu d'enthousiasme *. » Mais dans les comptes-rendus destinés au grand public, les soldats « marchaient fièrement sous la fatigue et acclamaient l'Empereur avec cette ardeur militaire qu'ils mettent dans toutes leurs actions **. » On sentait bien, par la fin de cette phrase, la dictée de commande où ne passe pas le sentiment immédiat et vrai, ne cherchant pas les mots qui viennent d'eux-mêmes.

Une proclamation de l'Empereur, adressée aux soldats de l'armée d'Afrique et datée de Bougie, reflétait les fortes impressions que le souverain avait éprouvées :

« Sur cette terre conquise par vos devanciers et par vous, disait-il, se sont formés ces généraux illustres et ces soldats intrépides qui ont porté nos aigles glorieuses dans toutes les parties du monde. L'Afrique a été une grande école pour l'éducation du soldat ; il y a acquis ces mâles vertus qui font la gloire des armées... ; en apprenant à affronter le danger, à supporter les privations, à mettre l'honneur et le devoir au-dessus de toutes les jouissances matérielles, il a senti son âme s'ouvrir à tous les nobles sentiments. »

Et après avoir rendu hommage à ceux qui avaient versé leur sang sur cette terre dont la possession depuis tant de siècles a été, disait-il, disputée par tant de races différentes :

« Soldats de Staouëli, de Mouzaïa, de Constantine, de Mazagran, d'Isly, de Zaatcha, comme vous tous qui venez de combattre dans les plaines arides du désert ou sur les cimes presque

* *Récits d'Afrique*, *Le général Yusuf*, par le général DERRÉCAGAIX, p. 250.

** *Napoléon III en Algérie*, par M. Octave TESSIER, p. 247 ; *Voyage en Algérie de S. M. Napoléon III*, par Florian PHARAON, p. 95.

inaccessibles de la Kabylie, vous avez bien mérité de la patrie, et par ma voix la France vous remercie. »

Bien mériter de la patrie ! C'était pour le duc d'Aumale la forme la plus haute du bonheur. Aussi le passé d'enchantement où il avait, dans ce souhait noblement ambitieux, plus d'une fois risqué sa vie sur la terre d'Afrique, se représentait-il à lui avec une sorte d'obsession. A l'âge où les parts d'élan et de sagesse sont en concordance, où il était encore assez jeune pour avoir l'audace et se sentait assez mûr pour ne pas laisser l'audace seule intervenir, il était réduit, en pleine force, à mener la vie d'un général à la retraite. Parfois s'échappait un flot d'amertume longtemps contenu.

« On me trouve triste ? écrivait-il à Cuvillier-Fleury, le 10 juin 1865 : Je ne croyais pas qu'on pût s'en apercevoir. Ne vous avais-je pas écrit déjà que je sentais la tristesse m'envahir ? J'ai une santé parfaite, bon intérieur, nul chagrin du côté de mes enfants, tout ce qui constitue le bonheur ; mais les années augmentent le poids de l'exil ; je suis tourmenté de la nostalgie morale et matérielle ; je rêve d'une France libre, et je ne puis m'habituer à vivre hors de France. Voilà mon mal, qui ne m'empêche pas, — ajoutait-il avec une courageuse ironie, — d'être assez florissant et de rire encore à l'occasion. »

Dans cette période cependant, ne pouvait-il pas pressentir la justice que l'avenir lui rendrait ? Guizot, qui venait de publier le septième volume de ses *Mémoires*, rappelait ainsi la nomination du duc d'Aumale comme gouverneur de l'Algérie :

« Il avait pris part avec distinction et quelquefois avec éclat, écrivait Guizot, à quelques-unes des campagnes les plus actives ; il était aimé autant qu'estimé dans l'armée ; son nom et son rang avaient sur les Arabes un précieux prestige... » Bugeaud lui-même n'avait-il pas dit du reste, quatre ans auparavant, que dans l'intérêt de l'Algérie, le duc d'Aumale devrait lui succéder * ?

Lorsque la Reine lut le livre de Guizot, elle éprouva une de ces pleines satisfactions d'esprit et de cœur que suscitent les livres d'équité.

« J'ai reçu de la Reine, écrivait Guizot à la comtesse Mol-

* *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot, t. VII, chap. xli, p. 235 et 236.

lien, le 12 juin 1865, une lettre qui m'a été au cœur, tant il y avait de son cœur à elle... Deux pages de sa main bien tremblante *. »

Un autre témoignage que celui de Guizot, et fort inattendu, était transmis par Cuvillier-Fleury au Prince, le 14 juillet 1865. Sacy avait dîné récemment chez la princesse Mathilde.

« L'Empereur, dit la princesse, est revenu d'Algérie avec l'impression qu'il n'y avait qu'une personne qui eût jamais compris l'Afrique, et que c'était le duc d'Aumale. Il l'a dit devant moi, » ajouta-t-elle.

Le voyage impérial eut un épilogue. Napoléon III avait voulu étudier l'Algérie au delà des décors officiels. Les fréquentes spoliations des Arabes ; les besoins de la colonie ; les entraves commerciales ; les abus administratifs : il avait tout examiné et enregistré. Dix jours après son retour, il faisait imprimer cet ensemble d'observations qui tendaient à une série de réformes, sous ce titre : *Politique de la France en Algérie* (sans nom d'auteur). Les ministres et le maréchal de Mac-Mahon reçurent un exemplaire de ce tirage restreint. Chacune des mesures nouvelles proposées par l'Empereur pouvait être discutée par eux. L'Empereur envisageait l'Algérie sous trois aspects. « Ce pays, écrivait-il, est à la fois un royaume arabe, une colonie européenne et un camp français. » Royaume arabe ! Toujours le même rêve que Napoléon III avait poursuivi à travers les revues et les spectacles de son voyage.

« La France, écrivait-il, qui sympathise partout avec les idées de nationalité, ne peut, aux yeux du monde, justifier la dépendance dans laquelle elle est obligée de tenir le peuple arabe, si elle ne le fait jouir des bienfaits de la civilisation, en l'appelant à une meilleure existence. Le jour où cette grande œuvre sera réalisée, le jour où notre puissance ne sera plus, pour les indigènes de l'Afrique, injuste et oppressive, mais où elle leur apparaîtra comme une intervention de la Providence pour relever une race déchue ; ce jour-là, la gloire de la France retentira depuis Tunis jusqu'à l'Euphrate, et assurera sa prépondérance dans une grande partie de l'Orient. »

La domination de la France se traduirait avec douceur et

* *Lettres de M. Guizot à sa famille et à ses amis*, recueillies par Mme de Witt, née Guizot. Paris, Hachette, 1884.

par de grands services. Outre les trois millions d'Arabes vivant en Algérie, les quinze millions d'Arabes répandus dans les autres parties de l'Afrique et en Asie, — conservant leurs traditions religieuses, obéissant à leurs chefs, gardant leurs tribus, — ne viendraient-ils pas se ranger d'eux-mêmes sous notre protection bienfaisante? Tel était le souhait secret de l'Empereur.

« Ce malheureux peuple, écrivait-il encore plus loin, erre en quelque sorte à l'aventure, ne conservant d'intact que son fanatisme et son ignorance. »

Napoléon III espérait être le conducteur de ce peuple épars.

En attendant, il abordait des points précis. Il s'élevait contre la manière dont les Arabes avaient été indignement traités ; il montrait leurs chefs déconsidérés ou annihilés, leurs tribus presque dissoutes, leurs terres spoliées.

Un sénatus-consulte était bien intervenu, en 1863, pour reconnaître aux Arabes leur droit de propriété. Mais le Domaine avait éludé ce sénatus-consulte et avait disputé, sous tous les prétextes, ce sol habité de père en fils, depuis des siècles, par les indigènes. Ces odieuses vexations, l'Empereur entendait les faire cesser. Souverain enquêteur, il proposait d'appliquer en pleine sincérité le sénatus-consulte, de modifier les impôts accablants pour les Arabes ; il voulait que l'on respectât l'organisation des tribus, que l'on établît la justice ; il proclamait l'admissibilité des Arabes à tous les emplois militaires de l'Empire et à tous les emplois civils en Algérie.

Puis, se déroulait un long chapitre sur les colons dont l'existence était sans cesse entravée. Une Algérie sans barrières de douanes, tous ses ports devant être déclarés ports francs ; la création de centres européens ; enfin une diminution de fonctionnaires, qui s'étaient abattus sur l'Algérie comme une nuée de sauterelles, c'était là l'ensemble des heureux changements que l'Empereur proposait. Pour arriver à n'avoir que quarante mille hommes de troupes en Algérie, il voulait organiser des colonnes mobiles, au nombre de trois par province, qui seraient toujours sur le pied de guerre.

A la lecture de cette première édition, qui leur était confiée, les ministres et le maréchal de Mac-Mahon, faisant leurs remarques, modifièrent tel et tel passage. L'idée essentielle de l'Empereur sur le royaume arabe fut maintenue, avec un léger

changement de phrase. La prépondérance française, disait cette seconde version, « ne peut exciter la jalousie de personne, parce qu'elle s'appuie non sur la conquête, mais sur l'amour de l'humanité et du progrès. »

L'effectif de l'armée d'Afrique s'élèverait non plus à quarante, mais à cinquante mille hommes.

L'Empereur jeta alors dans le grand public, sous forme d'une lettre adressée au maréchal de Mac-Mahon *, les pages révisées.

Le duc d'Aumale étudia avec soin les deux éditions, confronta les textes, fit, lui aussi, ses remarques dans un travail personnel :

« Phénomène curieux de notre état politique actuel ! écrivait-il. Le souverain prend le rôle qui, sous un autre régime, semble dévolu à l'opposition ; c'est lui qui dénonce au public les erreurs de son gouvernement, qui met à nu la situation fâcheuse créée par les fautes de ses agents : établissement et perception de l'impôt, administration de la justice, des domaines et des forêts, gouvernement des indigènes et des Européens, travaux publics civils ou militaires, commandement des troupes ; tous les services publics sont passés en revue par l'Empereur et il leur distribue le blâme, il constate leurs fautes ou leurs mécomptes avec une sincérité qui mérite d'être louée, admirée même quand on songe qu'à l'auteur de cette sévère critique appartient depuis dix-sept ans la haute direction de ces mêmes services, et que la forme particulière de notre gouvernement lui impose la mission de tout savoir, de tout ordonner. »

Le don de traduire sa pensée avec des nuances diverses, l'habitude de se servir des mots les plus simples pour être compris de tout le monde, mais en même temps le soin d'attribuer à chaque mot une place souvent inattendue et qui ne peut être changée : tout cet ensemble qui donne au lecteur des surprises toujours nouvelles, par les variétés de tons, le duc d'Aumale le possédait.

« L'Empereur, disait-il, a fait aux habitants de l'Algérie un joyeux don de bienvenue, il donne à la fois le port franc et l'union douanière avec la France : plus de douane en Afrique et les produits de l'Algérie entrant en France libres de tous

* *Lettre sur la politique de la France en Algérie*, adressée par l'Empereur au maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, gouverneur de l'Algérie. Paris, Imprimerie Impériale, Henri Plon.

droits ; cent millions vont être dépensés en travaux publics, la commune sera affranchie, il y aura trois évêques au lieu d'un, on fera un vocabulaire officiel de mots arabes, enfin les institutions de crédit seront fondées. »

Mais après avoir énuméré avec son sentiment habituel d'équité cette série de réformes, le duc d'Aumale montrait que, malgré tant d'attention, l'Empereur sur certains points avait jugé trop vite. Le prestige, par exemple, qu'avaient exercé sur l'imagination impériale les grands chefs, « les hauts barons de la société arabe », semblait exagéré au Prince. « Nous craignons, écrivait-il, que, sans s'en rendre compte peut-être, l'Empereur, poursuivant le fantôme du royaume arabe, n'ait donné en quelque sorte une investiture définitive à la féodalité indigène, antique ou de fraîche date. »

N'était-ce pas en vue d'amoindrir cette féodalité oppressive pour les populations et incommode pour nous qu'avaient été créés les bureaux arabes ? Les officiers français étaient devenus ainsi les intermédiaires ordinaires entre les tribus et les colonels ou généraux investis du commandement territorial.

L'Empereur proposait, pour empêcher ou détruire les insurrections, la mobilité des troupes. Avec ironie et tristesse, le duc d'Aumale s'arrêtait à ce passage et écrivait : « Mais il nous restait à apprendre que cette mobilité manquait à l'armée d'Afrique et qu'elle ne savait pas tirer parti des ressources du pays. L'Empereur a dû pourtant entendre parler de marches longues et rapides exécutées par nos soldats et couronnées par des combats qui n'ont pas été sans quelque gloire. Conduits par des chefs dont le nom est cher à la France, bravant les rigueurs de l'été ou de l'hiver, les pieds dans la neige ou la tête brûlée par le soleil, ici fauchant des récoltes, là vivant sur le blé des silos, nos hommes ont été partout, ont combattu partout, ont travaillé partout... »

« L'Empereur, disait-il encore, a pu faire son voyage avec une rapidité, une facilité qui témoignent assez de la grandeur de l'œuvre déjà accomplie. Nous aurions donc espéré un mot d'éloge ou de reconnaissance pour les immenses travaux exécutés par l'armée, pour ces admirables officiers du génie, qui, toujours prêts à s'exposer aux périls les plus divers, savent aussi mettre un mérite supérieur au service des tâches les plus

ingrates ou les plus obscures, sans se douter même de ce qu'il y a de vertu dans leur abnégation. »

L'étude du Prince parut dans le *Courrier du Dimanche*, sous la signature d'Hector Pessard. C'était un petit homme plein de vie et de mouvement, aux grands yeux noirs, à la physionomie intelligente. Dans le bureau de rédaction d'un journal, il allait, venait, interrogeait, décochait un trait, résumait d'un mot une situation et ne demandait qu'à mener le bon combat pour la liberté. Il avait accepté avec empressement de mettre sa signature au bas de l'article. Le duc d'Aumale lui écrivait, le 23 janvier 1866, pour le remercier de cette « chose honnête et courageuse » :

« ... Vous vous êtes rappelé que tout homme a le droit d'exprimer sa pensée, et quand un Français à qui ce droit est arbitrairement retiré, vous a demandé assistance, vous n'avez été arrêté, ni par les considérations secondaires, ni par la crainte de certains risques. Vous avez agi en véritable ami de la liberté... »

L'article parut ensuite sous forme de brochure, sans nom d'auteur *. La circulaire de Persigny, qui proscrivait toute publication de personnes exilées, était toujours en activité.

***

Dans une de ses lettres de ce même mois de janvier 1866, le duc d'Aumale apprit à Cuvillier-Fleury le voyage que le prince de Condé se proposait de faire avec la joie de la jeunesse libérée des études et désirant s'instruire autrement que par les livres. Il rejoindrait le duc d'Alençon à Gibraltar, devait le quitter à Ceylan, puis aller visiter l'Australie et Java. Nouveaux projets ensuite pour la Chine et l'Inde. Cette absence du prince de Condé durerait un an au moins, peut-être quatorze mois.

« Je lui cherche, disait le duc d'Aumale, un ou deux compagnons de route, dont un médecin si faire se peut ; j'approuve, mais non sans émotion et anxiété. »

Le médecin fut trouvé. C'était le docteur Gingeot. « Espérons que tout ira bien, » écrivait le duc d'Aumale qui voyait

* *La Question algérienne. A propos de la lettre adressée par l'Empereur au maréchal de Mac-Mahon*. Paris, Lévy, 1866.

approcher le moment du départ avec un serrement de cœur.

Le 4 février 1866, le prince de Condé s'embarquait.

« Ce cher enfant me manque beaucoup, confiait le duc d'Aumale à Cuvillier-Fleury, car il est déjà le plus aimable des compagnons. » Puis, avec ce sentiment viril des pères qui voient au delà de leur tendresse : « Ce cher enfant me manque beaucoup. Je crois sincèrement que ce voyage lui fera grand bien, si Dieu le protège, comme je l'espère. »

Tandis que le prince de Condé s'éloignait, le duc d'Aumale se remettait au travail, aux lectures. Il s'intéressait à tout ce qui se passait à Paris. Cuvillier-Fleury ne manqua pas de lui raconter la réception de Prévost-Paradol à l'Académie française, le 8 mars 1866.

Cette réception était attendue avec d'autant plus de curiosité qu'elle avait été préparée par l'Académie comme un acte d'indépendance à l'égard de l'Empereur. Lorsque la place d'Ampère à l'Académie était vacante, et peu de temps après l'apparition de l'*Histoire de Jules César*, Napoléon III avait eu quelques velléités d'habit vert. Il fit envoyer avec une certaine solennité un exemplaire de son ouvrage à la bibliothèque de l'Institut*, et attendit sans doute des ouvertures académiques. Mais, a écrit Émile Ollivier, — en regrettant qu'un salutaire rapprochement entre le pouvoir et les lettres ne se fût pas opéré, — « les hommes rancuneux qui dirigeaient l'Académie cherchèrent qui pourrait le plus sûrement, à propos d'Ampère, mal parler de César. Ils jetèrent les yeux sur Prévost-Paradol, alors voyageant au Caire. Ils le poussèrent à la candidature et le nommèrent sans qu'il l'eût sollicité **. »

La taille bien prise dans l'habit aux palmes vertes, le visage et le regard assurés de l'homme qui se sent aussi bien fait pour les succès de presse et de livres que pour les succès de tribune, Prévost-Paradol offrait avec une grâce souriante le spectacle de l'élu qui apporte à l'Académie un ensemble de travaux et de vastes espérances. C'était fête et joie de constater sa jeunesse. Elle apparaissait d'autant plus vive qu'elle contrastait avec le poids de la vie qui pesait sur son parrain de droite, le vieux duc de Broglie. Les princes en exil recouraient

* Voir la lettre de Doudan à Piscatory datée du 10 avril 1865, t. III des *Lettres*, p. 343.

** Émile Ollivier, *l'Empire libéral*, t. VII, p. 313.

souvent aux conseils de cet ami sûr qui, dans les années heureuses, avait toujours déclaré ce qu'il pensait, sans nul désir de complaire et était resté dévoué pendant les années cruelles. « C'était, disait un jour le duc d'Aumale à Cuvillier-Fleury, ce que les Anglais appellent un *adviser*, un donneur d'avis incomparable. » Le parrain de gauche était Mignet, le beau Mignet, comme on disait encore. La vieillesse n'avait marqué d'aucun coup de griffe brutale ce visage aux lignes restées pures.

La présidence appartenait à Guizot. « L'entrée du vieil athlète libéral, écrivait Cuvillier-Fleury au duc d'Aumale, a été saluée de dix salves d'applaudissements. » Le regard sans cesse attiré vers celui qu'il espérait avoir un jour comme parrain dans cette même enceinte, Cuvillier-Fleury admirait, dans la pleine clarté que donnait le jour tombant sur le bureau, cette figure aux traits si fermes et comme concentrés par la méditation, aux « rides intelligentes et puissantes. » La physionomie de l'ancien ministre reflétait la force du labeur s'imposant à tous, avec la fierté simple d'une vie qui a conscience d'avoir rempli et de continuer à accomplir sa tâche. Mais ce jour-là, quelque chose d'heureux éclairait ses traits austères. Il avait la joie qu'éprouve un vieillard aux sentiments élevés qui, voyant au delà des horizons courts de sa propre vie, souhaite la bienvenue à l'un des chefs d'une génération nouvelle, que tout semble destiner un jour aux grands postes de l'État.

Au milieu de son éloge d'Ampère, Prévost-Paradol, arrivant au passage que tout le monde guettait sur l'histoire de Rome, citait les lignes de Montaigne sur l'historien Dion Cassius : « Il a, disait le grand moraliste du seizième siècle, le sentiment si malade aux affaires romaines qu'il ose soutenir la cause de Jules César contre Pompée et celle d'Antoine contre Cicéron. » Et Prévost-Paradol, en détachant le trait, continuait : « M. Ampère, messieurs, avait l'âme trop haute et l'esprit trop droit pour avoir jamais le sentiment malade aux affaires romaines. »

Les applaudissements éclatèrent.

Prévost-Paradol avait-il perdu le souvenir de ce qu'il avait écrit sur César, en 1854, dans son *Essai sur l'histoire universelle* *. Il montrait alors ce fier génie tout entier aux plus vastes

* T. Ier, p. 375.

projets. Faire de Rome la capitale du monde; former un grand empire traversé par d'immenses routes; étendre le droit de cité à l'élite de chaque nation soumise; rédiger un code; fonder une bibliothèque universelle : « tels étaient, dit Prévost-Paradol dans son livre, les desseins sublimes qui remplissaient la pensée de César, pendant qu'autour de lui on complotait sa mort et la restauration de la République. » Tout cela était-il donc devenu lettre morte pour le jeune académicien? Ne se rappelait-il pas, non plus, avoir écrit à propos d'Ampère lui-même, qui avait publié des scènes historiques sur César : « M. Ampère a laissé à César les nobles traits consacrés par l'histoire * »? Avait-il « absolument oublié, » comme l'écrivait Cuvillier-Fleury au duc d'Aumale, cette opinion d'autrefois? Que ne peut sur la mémoire d'un auteur la reconnaissance d'un récipiendaire !

Les bravos reprirent lorsque Prévost-Paradol, par une allusion à la théorie des hommes providentiels, théorie si chère à Napoléon III, parla des décisions contestables du Destin et des devoirs imprescriptibles de la conscience, quel que soit le rôle du Destin sur la conduite des affaires humaines.

« Ah ! que le mot de liberté, écrivait Cuvillier-Fleury au duc d'Aumale, a noblement retenti dans la séance académique d'hier ! » Et il évoquait l'accent de Prévost-Paradol discutant les théories de fatalisme historique et de prédestination providentielle.

Quelques jours après, Guizot vint, au nom de l'Académie, présenter à l'Empereur le nouvel élu.

« Grand air de bienveillance, sourire et regards caressants, mais beaucoup d'embarras, » a noté, dans un billet intime *, Prévost-Paradol, qui rapporte ce dialogue échangé :

L'Empereur. — Je regrette qu'un écrivain si distingué ne soit pas de nos amis.

Le sujet rebelle. — Je le regrette aussi.

L'Empereur. — Vous n'êtes pas de mon avis sur César dans votre discours, mais nos opinions se rapprochent davantage dans votre *Histoire universelle* **. »

« Prévost est resté court, » écrivait Cuvillier-Fleury au duc d'Aumale. Prévost-Paradol convient également, dans son

* *Essais de politique et de littérature.* Première série, p. 12. Paris, Michel Lévy, 1865.

** *Prévost-Paradol*, par Octave Gréard, p. 116.

billet, de sa surprise et de son silence, en disant qu'il n'eut pas le temps de répondre, parce que l'Empereur s'informa de la santé de M. Guizot, sans laisser aucun intervalle entre une phrase et l'autre. D'après Cuvillier-Fleury, Guizot aurait dit : « Sire, ces désaccords se rencontrent souvent entre écrivains. Ne sommes-nous pas toujours la République des lettres? C'est un mot de l'Empereur votre oncle. »

Au milieu de ces anecdotes commentées et discutées dans le tout-Paris d'alors, le vent favorable, espéré par Cuvillier-Fleury, avec une si vive impatience, pour mettre sa barque à flot et la diriger vers le port académique, se leva.

« Imaginez, écrivait-il au duc d'Aumale, le 18 mars 1866, que M. Guizot a l'idée de me faire entreprendre une nouvelle campagne académique, sous prétexte du succès (à la vérité très grand et très inattendu) de mes derniers travaux sur Quinet et la Révolution. J'ai pour moi en ce moment le *souffle* des salons, c'est beaucoup. »

Comme ce souffle libéral pénétrait partout, l'Académie, qui tour à tour dirige ou suit les mouvements d'opinion, pressentait que cette candidature au fauteuil de Dupin aurait un succès du même genre que celle de Prévost-Paradol. L'opposition à l'Empire devenait un jeu pour les uns, un besoin pour les autres. Le duc de Noailles, qui avait le goût des initiatives électorales * et se plaisait à témoigner aux candidats dont il approuvait le choix des assurances protectrices, organisa dans son salon une réunion préparatoire. Les chances de Cuvillier-Fleury furent examinées, les noms des académiciens pointés. Le résultat probable fut : treize voix au premier tour, dix-huit au second, c'est-à-dire, écrivait Cuvillier-Fleury au duc d'Aumale, « la majorité stricte, sans compter, disait-il, avec le prompt optimisme des candidats à l'Institut, sans compter ce qui surviendra. »

Mais brusquement, avec son caractère nerveux, inquiet, il passait d'une extrême confiance au doute, aux soupçons.

« Ce qui surviendra, confiait-il à son cher Prince, habitué du reste aux voyages d'imagination en zigzags de son précepteur, c'est peut-être quelque perfidie du scrutin... Je crains

* Voir la lettre qu'il écrivit le 15 septembre 1853 à Mgr Dupanloup pour lui parler de la succession de M. Ancelot (*Vie de Mgr Dupanloup*, par l'abbé LAGRANGE, t. II, p. 147).

tout, même dans la sécurité de mes appuis. *Omnia tuta timens.* Je voudrais être plus vieux de trois semaines, quoiqu'à l'âge que j'ai, je ne puisse faire fi des plus menues parcelles du temps qui me reste à végéter, sans trop moisir. »

A cette époque (et je le revois ainsi), la taille droite, l'allure rapide, il démentait la date de sa naissance. Il marchait d'autant plus vite qu'il é ait en courses académiques. Loin d'avoir l'air d'un homme exposé à moisir, il semblait prêt à reverdir s'il atteignait la branche de laurier.

Dans la lettre décisive, adressée au secrétaire perpétuel, il avait soin de rappeler les trois volumes qu'il avait publiés depuis sa dernière candidature * et invoquait à bon droit la suite de ses idées, de ses sentiments et de ses espérances : « Attaché de cœur aux généreux principes que l'Académie professe, comme aux saines traditions littéraires qu'elle représente, j'ai toujours essayé d'y conformer ma pensée et mes écrits. C'est donc un concours sympathique et fidèle que je demande le droit de lui offrir, monsieur le secrétaire perpétuel, par votre illustre entremise. »

Le duc d'Aumale confident des émotions de son vieux maître les partageait et formait des souhaits pour le succès d'une candidature qui était fortifiée par les promesses d'un zèle assidu. Qualité précieuse. L'Académie a des élections variées : élections de magnificence, de politique, de gratitude, parfois aussi de coquetterie envers des assagis qui dans leur jeunesse ont été irrévérencieux envers elle. De temps en temps, elle veut bien accueillir des candidats d'utilité, comme on dit au théâtre, mais après avoir éprouvé la persévérance de leur vocation. « Encore une petite rigueur, disait un académicien à un soupirant quasi perpétuel, et puis cela s'arrangera. » Mot d'encouragement pour ceux qui veulent devenir immortels à la fin de leur vie.

Cet incident académique, dont les péripéties allaient se poursuivre, fut traversé tout à coup par une grande tristesse. La reine Marie-Amélie mourut.

Quoiqu'elle fût bien frêle, âgée de quatre-vingt-quatre ans, et que l'hiver eût encore ébranlé sa santé vacillante, la Reine

* *Historiens, poètes et romanciers*, 2 vol. Paris, Lévy, 1863. *Etudes et portraits*, 1865.

s'était si souvent relevée de rudes chocs, — un peu plus pâle, un peu plus amaigrie, mais toujours debout, — qu'elle ne paraissait pas être sous le coup d'un danger immédiat. On avait l'habitude de la voir à Claremont chaque matin quitter sa chambre pour aller occuper sa place dans la salle à manger, puis le soir prendre sa présidence habituelle autour de la table du salon où elle faisait volontiers sa partie de whist. L'intimité de famille était pour elle la vraie forme du bonheur ou de la consolation. Aussi digne à Claremont que simple aux Tuileries, la Reine représentait par excellence l'ensemble des vertus domestiques *, selon le mot d'autrefois. Le don de conseil qui était en elle groupait autour de son fauteuil ses fils, ses petits-fils empressés à recevoir d'elle, dans les circonstances graves, les mots d'ordre que les vraies familles aux nobles traditions demandent à la vieillesse. Elle parlait d'une voix douce, interrogeante. Son regard d'un bleu clair allait avec bonté au fond des âmes. Elle était un tel centre de vie et d'affection que tout se réunissait pour dire au Temps : Respecte-la !

Le 20 mars 1866, elle passa encore sa soirée dans le salon. Mais on sentait que la vie en elle était un dernier effort de volonté. Le docteur Henri Gueneau de Mussy, dont la sollicitude de médecin et d'ami allait jusqu'à vivre en Angleterre pour prodiguer à la famille royale un dévouement toujours prêt, ne quitta plus le château de Claremont. L'existence de la Reine ressemblait à ces lumières tremblantes que l'on s'efforce de protéger contre le moindre souffle. Et toutefois, pour que cette vie si faible se ranimât, il suffisait que la Reine, dont la présence d'esprit et de cœur restait intacte, aperçût auprès de son lit ou de son fauteuil un des siens. Souvent aussi la pensée de la Reine, qui ne se plaignait, qui ne s'écoutait jamais, selon le mot populaire, allait vers les absents. A cette époque, trois de ses petits-fils étaient pour elle une cause de vives préoccupations et de fierté : le comte d'Eu qui, mêlé aux difficultés politiques et militaires du Brésil, faisait là-bas vaillamment son devoir ; le duc d'Alençon qui venait d'arriver aux îles Philippines, impatient de se battre ; le prince de Condé

* Voir la lettre de Ferdinand, roi de Naples, à Louis-Philippe, au moment du mariage du duc d'Aumale (*Revue rétrospective de* 1830 *à* 1848. Lettre de 1844) et les lignes d'introduction placées en tête d'*Un projet de mariage royal*, par GUIZOT. Librairie Hachette, 1863.

dont les nouvelles si lointaines étaient attendues à chaque courrier. Le 23 mars, elle écrivit au comte d'Eu, puis reçut le général Dumas, toujours empressé à quitter Paris pour prendre le service d'honneur de l'exil. L'après-midi de ce jour-là, l'ancien précepteur du prince de Joinville, resté l'ami des jours malheureux, Auguste Trognon *, entra comme d'habitude pour continuer les lectures qu'il faisait à la Reine. Mais extrêmement lasse, elle parla à peine, écouta moins encore. Elle dut se recoucher vers cinq heures, essaya de lire jusqu'au moment où le duc de Nemours, s'inquiétant de ce qui pouvait être un excès de fatigue, lui demanda de fermer le livre.

Pendant la courte période de sommeil qu'elle eut de cinq heures à huit heures, le duc de Nemours prévint par télégrammes les membres de la famille royale qui vivaient dans le voisinage de Claremont, comme autour du point central dont elle était le foyer.

Le duc de Chartres, qui était à Ham, le duc d'Aumale, alors au Norton, furent ainsi avertis, mais sans rien qui leur fît pressentir une alarme trop vive. La nuit du 23 au 24 mars s'avançait et la mort avec elle. Quand le duc de Chartres entra dans la chambre de la Reine, où était le duc de Nemours :

« Qui est là? demanda-t-elle.

— Robert, » répondit le duc de Nemours.

Elle lui envoya un baiser.

Ce fut le dernier signe de pleine connaissance qu'elle donna, adieu de tendresse pour le duc de Chartres, pour tous.

Dès lors elle ne parla plus, elle semblait assoupie. C'était la mort qui approchait sans agonie **. Elle s'éteignit dans la matinée.

Le *Moniteur* n'inséra aucune notice sur la mort de la Reine. « Comment, écrivait Cuvillier-Fleury au duc d'Aumale, n'avoir pas fait en vingt lignes l'éloge de cette auguste et sainte femme qui avait régné dix-huit ans sur la France, quand on était sûr que la France contresignait l'hommage que, du haut du trône, on lui eût rendu ! »

* *Vie de Marie-Amélie, reine des Français.* Paris, Lévy, 1871, p. 469.

** Ces derniers détails qui s'ajoutent à certains passages de la *Vie de la reine Marie-Amélie* sont relatés dans une lettre inédite d'Auguste Trognon à la comtesse de Senneville (Communication de M. Jean Hanoteau).

La politique a de ces calculs. Parce qu'elle affecte dans les journaux officiels de garder certains silences, elle s'imagine que l'histoire imitera ce mutisme. C'est compter sans les écrivains qui mettent leur fierté dans l'indépendance et de qui relèvent en définitive toutes les renommées, s'ils ont le noble souci de l'exactitude sans que rien s'interpose entre eux et ce qui leur apparaît comme la vérité. Vainement feignait-on d'oublier en haut lieu celle, qui dans la proscription comme dans la prospérité était toujours restée égale à elle-même. Son souvenir ne risquait pas d'être effacé. N'avait-elle pas su inspirer à la foule des courtisans d'autrefois, puis au petit groupe d'amis restés fidèles le respect que provoquait sa triple dignité, on pourrait dire, tant cette dignité était grande : sa triple auréole d'épouse, de mère et de reine?

Le duc d'Aumale arriva à la fin de la journée. C'est en montant les marches du perron de Claremont qu'il entendit les mots, — ces mots qui chaque jour dans l'humanité font jaillir tant de larmes : « Tout est fini. »

« Hélas ! mon cher ami, écrivait-il à Cuvillier-Fleury, le 25 mars 1866, que vous dirai-je? Je n'ai pas de paroles pour exprimer ce que j'éprouve. Je viens de la voir encore. Elle a l'air de dormir ; elle est couchée sur ce lit auprès duquel nous nous sommes si souvent réunis le matin ; elle est coiffée de son bonnet de veuve, enveloppée de la dernière robe qu'elle avait portée en France et qu'elle avait voulu conserver pour cette suprême toilette. Elle prie maintenant pour cette France qu'elle aimait tant, pour nous tous ; ce n'est pas pour elle qu'il faut prier. Après tant d'épreuves vaillamment supportées, Dieu lui a épargné celle qu'elle redoutait le plus, le déchirement des derniers adieux. Elle a passé doucement du sommeil à la mort ; sans douleur, sans secousse, son âme est retournée vers sa patrie céleste ! »

Trois jours après, le prince de Joinville, que la nouvelle douloureuse avait atteint en Italie, parvenait à Claremont « juste à temps, écrivait le duc d'Aumale, pour contempler une dernière fois les traits chéris. Puis est venu l'affreux marteau. »

C'est à Weybridge, le 3 avril, qu'eurent lieu les obsèques de la Reine, suivies par un grand nombre d'amis venus de France. La tombe de Marie-Amélie fut ouverte à côté de celle

où Louis-Philippe reposait depuis quinze ans. Leurs cercueils restaient loin de la chapelle de Dreux dont le dôme, surmonté d'une couronne, apporte à la ville paisible un air de noblesse et un ensemble de souvenirs pleins de mélancolie. Sans être confisquée, cette chapelle était comme interdite. Les tombeaux ont leur exil *.

Au milieu des amis arrivés à Claremont, comme dans les rangs du cortège qui s'était rendu à Weybridge, l'absence de Cuvillier-Fleury fut remarquée. Après avoir rendu dans le *Journal des Débats* un grand hommage à la Reine, il s'était promis d'aller en Angleterre deux ou trois jours. « Ma candidature, avait-il écrit au Prince, ne me permet pas de donner davantage à cette absence, car je suis fort engagé et mes amis avec moi. Vous me pardonnerez de vous parler ainsi à cœur ouvert, ce que je ne ferais certainement pas si, en effet, je n'avais confiance dans votre affection : un retour sur soi n'est possible que devant ceux qui sont habitués, par noblesse d'âme, à accorder beaucoup aux autres. »

Un rhume survenant, Cuvillier-Fleury dut rester à Passy.

« Au milieu du mouvement et de la douleur, des larmes, des visites et des affaires, je n'ai pu vous écrire plus tôt, mandait le duc d'Aumale à Cuvillier-Fleury, dans la seconde semaine d'avril. J'ai bien pensé à vous dans cette cruelle journée du 3, et je suis sûr que vous avez réellement souffert de ne pas la passer près de nous. La sympathie qu'on nous a témoignée nous a profondément touchés. »

Puis, entrant avec bonté dans les préoccupations académiques vives, ardentes de son cher précepteur, il lui disait que Guizot et Saint-Marc Girardin, qui avaient fait le voyage d'Angleterre, lui avaient parlé des « très belles chances » s'offrant enfin.

Le 12 avril, vingt voix sur trente-deux faisaient immortel Cuvillier-Fleury. En parlant de cette élection, il ne disait plus : le 12 avril 1866, mais : « mon 12 avril, » avec cette prise de possession que les hommes donnent volontiers à une date où la destinée leur a souri.

« Peut-être ne vous direz-vous pas, écrivait-il à son cher

* C'est le 9 juin 1876 que la chapelle de Dreux s'ouvrit pour recevoir les cercueils du roi, de la reine, de la duchesse d'Orléans, de la duchesse d'Aumale et du prince de Condé.

Prince et dans la première émotion du succès, toute la part que vous avez dans mon bonheur. »

Ces derniers mots, il les soulignait en se rendant bien compte de l'influence qu'avait eue dans les suffrages le souvenir donné au Prince, qui s'empressa d'écrire, comme il l'aurait crié de sa voix pleine et sonore : « Bravo ! Bravo ! mon cher académicien. » Et la duchesse d'Aumale ajouta ces mots :

« Je vous félicite de grand cœur et suis enchantée. »

***

« Bonnes nouvelles de Condé, bien arrivé à Ceylan, » avait écrit le duc d'Aumale à Cuvillier-Fleury. Le Prince s'effrayait toutefois du chagrin qui brusquement frapperait son fils aîné quand arriverait en Australie la nouvelle que la Reine n'était plus là.

« Ce sera un coup de foudre, » disait le duc d'Aumale. L'affection du prince de Condé pour la Reine avait grandi avec les années. D'une nature souvent renfermée, le jeune prince s'épanouissait près de celle qui avait une chaleur d'âme extrêmement douce. Elle n'avait pas eu à faire d'effort pour pratiquer l'art d'être grand'mère. Ses qualités naturelles suffisaient. Nulle autre n'aurait mieux défini ce sentiment grand-maternel. Tandis qu'une mère, qui a la responsabilité de l'éducation, est tenue à certaines sévérités, tout est facilement indulgence pour la grand'mère qui a le désir, le besoin de voir le sourire heureux de son petit-fils à mesure que les années s'achèvent pour elle. Et par un juste retour, le petit-fils a des expansions plus grandes avec celle qu'il sait être son alliée, toujours prête à intervenir et, le cas échéant, à intercéder.

Ce spectacle d'intimité, la Reine l'avait souvent donné quand elle était près de son petit-fils, tout rempli d'attentions pour elle. Comme les enfants très aimants et très aimés, il avait parfois des exigences sentimentales. Au moment où il partait, la Reine dut couper une petite mèche de ses cheveux blancs pour les placer dans un médaillon qu'il reçut avec un respect attendri. En lui remettant ce qu'il regardait comme un talisman, la Reine eut sans doute ce sourire indéfinissable, doux et triste des grand'mères, dont le cœur ne vieillit pas, et

pour qui tout départ est comme une préparation difficile à un autre adieu, envisagé avec effroi.

Dans une lettre datée du 26 février 1866, elle lui donnait des nouvelles de toute la famille d'Orléans, puis elle terminait ainsi : « Adieu, cher enfant, mes pensées, mon cœur et mes prières t'accompagnent ; porte-toi bien ; ne fais rien d'extraordinaire ; observe tout avec fruit et aime-moi comme tu es aimé par ta vieille grand'mère et amie Marie-Amélie. »

Lorsque le prince de Condé, à qui les nouvelles mettaient un très long temps à parvenir, arriva à Sydney, la colonie australienne, qui voyait pour la première fois un prince au milieu d'elle, l'accueillit avec enthousiasme. Le gouverneur aurait voulu qu'une des plus belles résidences de Sydney fût mise à la disposition du jeune prince. Mais, ressemblant en cela au duc d'Aumale dont les habitudes militaires simplifiaient toutes choses, le prince de Condé préféra rester à l'hôtel et continuer l'existence d'un simple passant venu en Australie pour s'instruire. Il visita d'abord les hôpitaux, puis la bibliothèque et le musée de l'Université. Loin de parcourir, comme tant de personnages, grands, moyens et petits, d'un pas rapide, les salles où l'on avait rassemblé ce qui pouvait l'intéresser, il se plaisait aux longues séances, aux interrogations étendues. Tout le captivait. Sa physionomie était à la fois discrète et résolue. Son regard d'une mélancolie rêveuse et sa bouche d'un contour ferme révélaient bien les deux côtés de sa nature méditative et ardente. Une grande curiosité d'esprit qui perçait en toutes choses et une immédiate générosité d'âme lui attiraient les cœurs. Le duc d'Aumale aimait à questionner quiconque avait une compétence sur les sujets d'armée, de littérature ou d'art. Le prince de Condé commençait déjà l'application de cette même méthode. En dehors de précieux avantages d'enseignement ou de contrôle, n'est-elle pas le plus sûr moyen de plaire? Chaque homme n'est-il pas reconnaissant à celui qui le distingue? Etre ainsi tout entier à la personne présente avec une bonté sans effort, c'est un des secrets de séduction pour les princes et pour le commun des mortels. Le prince de Condé avait ces qualités non encore puissantes comme celles de son père, mais déjà en formation délicate et sûre.

Souvent on le vit se promener avec son docteur, compagnon

et ami Paul Gingeot, dans l'admirable jardin botanique de Sydney. Là étaient acclimatés certains arbres des Indes et des îles de l'Océanie, s'étalaient d'immenses fougères arborescentes. Les premiers enchantements des voyages lointains, qui se traduisent par l'ivresse de l'espace, la joie de la liberté, le prince de Condé les ressentait avec délices. On le voyait passer sur un cheval qui, d'un galop fougueux, l'emportait dans les environs de Sydney. Le vers d'Alfred de Musset :

Qu'il est doux d'être au monde et quel bien que la vie !

devait chanter aux oreilles de ce jeune prince qui, parcourant de grandes distances à une vive et élégante allure, donnait l'impression de la jeunesse et de la grâce.

« Cet endroit est superbe, avait-il écrit à la Reine, vers la fin d'avril. Le climat est charmant, et je me porte fort bien. »

Le gouverneur de Sydney, sir John Young, et lady Young étaient heureux de lui faire les honneurs de *Government House*. Lors d'une des grandes réceptions données pour lui, tout dans le palais était mouvement, musique militaire, allées et venues de jeunes femmes qui, rapides comme des bergeronnettes ou éblouissantes comme des oiseaux des îles, passaient des salons à la pelouse du jardin. Il animait tout de sa présence affable. Les officiers organisaient des bals pour le fêter. Quand il apparaissait, il évoquait l'image d'un de ces princes de contes de fées qui n'ont qu'à s'avancer pour que tout obstacle s'abaisse, toute difficulté s'écarte.

« Je ne sais, avait écrit le duc d'Aumale à Cuvillier-Fleury, le 16 novembre 1845, au lendemain même de la naissance du prince de Condé, je ne sais ce que l'avenir lui réserve, mais j'espère qu'il aura cette ambition que vous avez su inspirer à son père, d'être toujours un bon et loyal serviteur du pays. »

Si la patrie est là où est le drapeau, le prince de Condé eut à Sydney la vision de la patrie. Un navire de guerre français était arrivé dans la rade. Ainsi que l'a raconté M. Limbourg *, le prince de Condé venait « joindre de loin son salut — le salut de l'exilé — aux honneurs que, matin et soir, l'équipage

* *Le duc d'Aumale, le prince de Condé et M. Cuvillier-Fleury*, un vol. in-8° imprimé par M. Limbourg pour quelques amis seulement, 1906, p. 140.

du stationnaire rendait au drapeau ; c'était pour lui comme un pèlerinage. »

Un matin, les officiers de marine et les résidents français s'inquiétèrent de son absence. Le prince était souffrant. C'était peu de chose ; une simple courbature, assurait-on. Le 12 mai, un journal de la colonie publia la nouvelle que la reine Marie-Amélie était morte le 24 mars. Si cruellement atteint que fût le prince de Condé, il eût cependant peu à peu surmonté son chagrin : la jeunesse n'est pas plus faite pour les longues tristesses que le printemps ne doit être enveloppé d'épais brouillards. Mais bientôt une fièvre typhoïde éclata terrible, dévastatrice. Vainement le docteur Gingeot et deux autres médecins de Sydney luttèrent-ils de tout leur savoir, de toute leur énergie *.

Dans la soirée du 24 mai, la vie de ce prince de vingt ans s'évanouit. Ce fut à Sydney une de ces stupeurs qui font de la foule une même âme douloureuse et compatissante. Le jour des obsèques, derrière le corbillard, marchait en grand uniforme le consul de France, M. Sentis ; puis venait toute la colonie française : image de la famille et de la patrie absentes. Ils y étaient aussi, se détachant en grande tenue, les officiers du navire de guerre français. Demain, lorsque flotterait leur drapeau, — qui, dans cette matinée où le cortège se dirigeait vers la cathédrale de Sainte-Marie, était mis en berne, — demain les regards du jeune prince ne s'attacheraient plus sur les trois couleurs. Que de fois, aimant à se rappeler que son père et son grand-père avaient combattu sous ce drapeau, le prince de Condé s'était senti au cœur l'espoir de pareils combats ! Son visage avait alors une expression haute et généreuse. Il aurait eu la joie du sacrifice sur le champ de bataille. Et sa vie s'était éteinte dans une chambre d'hôtel. Mais cherchant le secours qui ne vient pas d'ici-bas, il avait accueilli une telle mort avec une douce résignation.

Non seulement sur le passage du corbillard, mais encore dans toute la ville, l'activité habituelle était suspendue. Les pavillons des édifices publics flottaient à mi-mât. Dans le port immobile les navires avaient mis leurs vergues en croix, comme pour la mort d'un commandant.

* *Un voyage en Australie*, par M. Paul Gingeot. *Le Correspondant*, 1867.

Tandis que le fils du prince de Joinville, le duc de Penthièvre, était sur le point de débarquer à Melbourne *, tout heureux à la pensée de rejoindre son cousin, d'aller avec lui en Chine et au Japon, — un navire à voiles, le trois-mâts *Sea-Star*, s'éloignait de Sydney, emportant le corps du prince de Condé pour le ramener en Angleterre. Le docteur Gingeot, qui accompagnait ce cercueil, avait confié au paquebot de la malle d'Europe la terrible dépêche. Elle ne pouvait être transmise qu'à partir de Ceylan et, dans les dispositions si lentes de ce temps-là, n'arriverait qu'un mois après à Twickenham.

Le duc et la duchesse d'Aumale eurent-ils quelque avertissement, comme il en surgit parfois d'indéniables? Furent-ils au contraire comme ceux qui vont et viennent en pleine sécurité, sans se douter du gouffre ouvert sous leurs pas? Oui, ce fut cela. Pas un pressentiment, pas même une vague inquiétude.

Les événements politiques agitaient le duc d'Aumale. Dans cette atmosphère qui se chargeait d'odeur de poudre, « l'encre, disait-il, se figeait dans sa plume. » Et voici les nuages qui se détachaient mélancoliquement sur le fond gris de sa vie bornée et impuissante :

« Je suis bien triste et bien préoccupé, je crains que nous ne soyons à la veille d'une grande crise. Ah ! s'il devait en sortir une Europe divisée en plusieurs nations indépendantes, heureuses dans leurs frontières naturelles, unies par une conformité d'institutions libérales, je me résignerais mieux. Mais il ne s'agit que de faire peser sur le monde un joug uniforme et de le partager, en fin de compte, entre trois ou quatre potentats qui resteront armés jusqu'aux dents, toujours prêts à se jeter les uns sur les autres, quand ils ne seront pas occupés à maintenir l'ordre à leur façon. Pour un tel résultat, faut-il envoyer des millions d'hommes à la tuerie? »

Le 16 juin, pendant que le navire de deuil, après avoir doublé le cap Horn, subissait une effroyable tempête, qui lui arrachait ses voiles et deux hauts mâts, le duc d'Aumale, devant sa table de travail, adressait ces mots à son fils dont il ignorait la mort : « Mon cher enfant, je continue de t'écrire par toutes les occasions. » Sentant que la guerre entre l'Autriche et la Prusse était

* *Australie. Voyage autour du monde*, par le comte de Beauvoir. Paris, Plon.

proche, déjà commencée, « quoique le canon n'eût pas encore parlé, » il montrait que l'Empereur était au fond l'instigateur de cette guerre.

« Ceci, continuait-il, est de la plus haute gravité, et impose aux libéraux français une certaine attitude dont ils ne doivent pas se laisser détourner par les entraînements de la polémique. Il faut être de son pays avant tout. On peut détester la conspiration ourdie contre la paix et la liberté ; mais, quels que soient les motifs qui l'inspirent, quand l'Empereur dit que les Italiens ont le droit de délivrer la Vénétie et que la France ne peut pas laisser replonger l'Italie sous le joug allemand, on ne peut pas le désavouer. On le peut encore moins quand il dit que la France a droit à une compensation ou à une garantie, si telle ou telle puissance double ou triple sa force militaire et agressive.

« Tout cela me tient dans une agitation que je ne puis te décrire. Je crains que l'Europe ne soit entrée dans une terrible crise. Je ne vois pas qu'il y ait chance d'un conflit prochain entre la France et l'Angleterre ; s'il éclatait, il faudrait revenir immédiatement ; mais, tant qu'il n'y a rien à craindre de ce côté, tu peux poursuivre en paix ton voyage.

« Pas d'imprudence dans la saison chaude et les climats tropicaux ; vigilance aux premiers symptômes d'indisposition, voilà le grand point... »

Ainsi le duc d'Aumale se laissait aller à l'expansion des pères qui, au moment où leurs fils sont presque majeurs, éprouvent le besoin de les initier aux questions les plus graves et de les préparer aux grands devoirs civiques. Les mots qui ne devaient pas parvenir à celui qui les aurait recueillis avec une piété filiale et patriotique, mots directeurs de vie : « Il faut être de son pays avant tout, » l'histoire les recueillera comme une des maximes les plus efficaces du duc d'Aumale. Dès que la France était engagée, ce Prince si français ne voyait plus que le drapeau, quelle que fût la main qui le portât.

***

Lorsque la guerre éclata entre la Prusse et l'Autriche, l'opinion publique en France était persuadée que l'Autriche serait victorieuse. N'enseignait-on pas officiellement que l'Autriche

occupait après la France le premier rang des puissances militaires? L'organisation de la Prusse, ajoutait-on, était magnifique sur le papier. Toutefois quel degré de résistance offriraient les soldats prussiens qui ne passaient que trois ans sous les drapeaux? De si jeunes troupes pourraient-elles soutenir une guerre défensive? C'était douteux. En tout cas, il leur serait impossible de s'engager dans les audaces d'une guerre offensive. Aussi nul mot ne peut-il rendre la stupeur de Paris quand, le 4 juillet 1866, se répandit la nouvelle de la victoire gagnée à Sadowa par l'armée prussienne sur l'armée autrichienne. Ce fut comme un coup de tonnerre en plein ciel de France. La défaite de l'Autriche apparaissait si grande que l'on pressentait, derrière une armée écrasée, une nation vaincue.

La Prusse, qui semblait n'avoir souhaité, avec l'encouragement de Napoléon III, que plus d'homogénéité et de force dans le Nord, au milieu d'Etats secondaires, se dressait soudain redoutable. Elle avait fait entrer en ligne une immense armée, qui avait opéré sur plusieurs points avec une rapidité prodigieuse.

C'était, a écrit le duc d'Aumale, « le triomphe le plus éclatant que l'Histoire ait depuis longtemps enregistré. »

Le lendemain, coup de théâtre : l'empereur d'Autriche cédait la Vénétie à l'empereur des Français, qui allait la rétrocéder à l'Italie. Napoléon III, à qui l'empereur d'Autriche demandait d'être arbitre, offrit sa médiation au roi de Prusse, en souhaitant qu'un armistice conclu entre la Prusse et l'Italie ouvrît la voie à des négociations en vue de la paix. Ce dénouement provoqua-t-il chez l'Empereur d'ordinaire si flegmatique un peu de clarté heureuse dans ses yeux habitués à voiler leur lumière, comme pour empêcher que l'on pénétrât le fond de ses pensées? Il voyait s'accomplir un des grands rêves de sa jeunesse, rêve qu'il n'avait cessé de poursuivre et qu'il réalisait : la délivrance de l'Italie. Désormais, la campagne de 1859 recevait son achèvement.

Arbitre de l'Europe, libérateur de l'Italie, Napoléon III tout entier à ce double rôle, qu'il avait ardemment désiré, allait se dévouer aux intérêts des autres peuples et laissa ceux de la France en suspens.

Pendant cette période, le duc d'Aumale souffrit de l'exil plus cruellement que jamais. Il prévoyait que la France, malgré

le prestige d'une politique médiatrice, était désormais menacée dans sa sécurité.

Cette angoisse patriotique s'ajoutait à sa douleur paternelle.

« On nous promène, écrivait-il le 7 juillet, on me fait regarder la carte, parler de la guerre, mais mon cœur me suit partout et le poids qui l'oppresse ne me quitte pas. » Puis, pensant au duc de Guise : « L'éducation du fils qui me reste, voilà mon grand devoir et mon grand souci actuel. »

Toutefois, il ne pouvait s'empêcher, à chaque instant, de ramener sa pensée vers les lendemains de la guerre prussienne. Le 21 juillet, il disait dans une lettre à Cuvillier-Fleury : « Je puis même suivre les grands événements qui se passent en Europe, je puis en parler, je ne suis pas encore de force à en écrire. »

Comme il laissait éclater, dans un autre billet daté du 24 juillet, ces mots : « Quelle tristesse au cœur ! » Cuvillier-Fleury lui répondait : « Vous souvenez-vous de la Reine reprenant son travail de la table ronde, au salon, dès le lendemain de la catastrophe du 13 juillet 1842? Et votre père se remettant à son métier de roi, comme disait Louis XIV? »

Son métier de prince, le duc d'Aumale, pendant ses dix-huit années d'exil, l'avait exercé le mieux qu'il avait pu. Préoccupé avant tout de la grandeur nationale, il considérait les choses contemporaines en se plaçant à ce haut point de vue. Avec l'équité, habituelle aux nobles âmes, il ne laissait jamais échapper dans ses entretiens, dès qu'il s'agissait d'apprécier un acte public, la moindre parole d'amertume sur la situation qui lui était faite, à lui et à sa famille. Aussi tous ceux qui venaient de France remportaient-ils, après l'avoir entendu, un sentiment plus français. Leur impression de tristesse était dominée par le rayonnement de son patriotisme, comme certains jours d'hiver sont enveloppés d'une buée lumineuse.

Mais maintenant le deuil qui avait frappé le Prince s'étendait sur tout ce qu'il pensait. « La plaie intérieure est plus au vif que jamais, écrivait-il à la date du 1er septembre 1866. Il me semble que le charme est rompu ; tout ce qui trompait l'ennui de mon exil devient sans intérêt ; la main y est, l'esprit n'y est plus, et la tristesse que je porte dans mon cœur répand son voile sur tout. Est-ce cette disposition qui me fait envisager sous les

couleurs les plus sombres l'avenir de la liberté et de la France? Je veux le croire. »

Le 11 septembre 1866, le navire *Sea-Star* ramenait à Londres, après cent deux jours de traversée, le cercueil du prince de Condé. Montant à bord et s'approchant de ce cercueil, le duc d'Aumale, qui éprouvait jusqu'où peut aller la douleur humaine, eut la force d'âme de dire au docteur Gingeot, en serrant la main qui avait fermé les yeux de ce fils : « Je sais que vous avez fait tout ce qu'on pouvait faire et comme dévouement et comme savoir. » Le 15 septembre, s'ouvrit encore la sépulture d'exil dans la chapelle de Weybridge.

Après un séjour de trois semaines à Wodnorton, le duc et la duchesse d'Aumale, pour essayer d'apporter un peu d'apaisement à l'étreinte poignante de leur sentiment fixe, allèrent en Écosse, « dans ce pays mélancolique, disait le Prince, comme il convient à l'état de nos âmes. » Revenu à Twickenham, le duc d'Aumale se réfugia dans le travail.

La pensée toute remplie des événements de 1866, il pressentait la répercussion de cette guerre sur nos destinées. La diplomatie française, ou plutôt la politique impériale, il la voyait indécise, troublée et à la veille d'être vaincue. L'équilibre européen était détruit. L'opinion publique française, s'attachant, comme si souvent, à des détails au lieu d'aller droit aux grandes causes, attribuait les victoires prussiennes au progrès de l'armement par le fusil à aiguille, aux mouvements tournants, à la mainmise immédiate sur les chemins de fer pour le transport des troupes, à l'emploi du télégraphe pour l'expédition des ordres lointains, bref à tous les divers moyens d'action qu'une armée très bien disciplinée avait utilisés impérieusement.

Mais à côté de ces avantages matériels, si grands qu'ait été leur secours, le duc d'Aumale voyait bien au delà. C'est aux institutions militaires de la Prusse, maintenues pendant la paix, depuis soixante années, qu'il attribuait ces succès rapides, foudroyants.

Après les terribles lendemains d'Iéna, la Prusse, défaite par Napoléon, fut contrainte de réduire son armée à quarante-deux mille hommes. Que fit-elle devant cette clause humiliante? Jamais peuple ne comprit mieux la tâche des vaincus. Tout citoyen prussien valide, de vingt à quarante ans, fut déclaré

soldat. Son premier service dans l'armée active était de courte durée, trois ans au maximum. Il passait ensuite dans la réserve, et enfin dans la landwehr, toujours prêt à se rendre au premier appel militaire. Ainsi l'armée était en apparence réduite à quarante-deux mille hommes. En réalité, elle fut bientôt forte de cent quarante mille hommes exercés, élevés dans un patriotisme ardent.

Napoléon Ier, qui avait fait peser sa puissance victorieuse d'un poids si lourd sur cette nation, vit, le soir de Waterloo, au moment où sa fortune devenait chancelante, l'effort décisif porté sur sa dernière armée par l'armée prussienne.

La nation et l'armée prussiennes étaient étroitement soudées. Celle-ci représentait si bien celle-là qu'au début du dix-neuvième siècle un homme d'état hanovrien avait pu dire : « La Prusse n'est pas un pays qui a une armée, c'est une armée qui a un pays. »

Pendant ce temps, la France, absorbée comme toujours par la politique intérieure, ne se doutait pas de cette organisation formidable et permanente. Elle négligeait la Prusse. Elle se représentait l'Allemagne à travers les livres, sans se douter que chaque jour, à chaque heure, parallèlement aux leçons reçues dans les universités et répandues dans le monde, des générations entières apprenaient dans les casernes des théories d'un autre genre et s'apprêtaient aux rudes et terribles efforts d'une guerre immédiate.

Dans la période même où le duc d'Aumale étudiait les institutions militaires prussiennes et les comparait aux nôtres, Prévost-Paradol, qui traversait Berlin, au mois de janvier 1867, écrivait à un ami : « Le nombre d'uniformes est effrayant. Tout ici, monuments et statues, hommes et choses, respire l'ambition et la guerre *. »

L'Empereur gardait son calme apparent. Cuvillier-Fleury en a donné le témoignage *de visu*. A la mort de Thouvenel, beau-frère de Cuvillier-Fleury, la sollicitude impériale se pencha vers les deux fils de cet ancien ministre des Affaires étrangères, « dont le nom, a écrit le duc d'Aumale, tient une place éminente dans les meilleures pages de l'histoire extérieure du

* Octave Gréard, *Prévost-Paradol*, étude suivie d'un choix de lettres. Lettre à Ludovic Halévy, p. 289.

second Empire *. » Un décret du 20 décembre 1866 attribuait à chacun des orphelins une pension de cinq mille francs. Cuvillier-Fleury, qui avait la tutelle de ses neveux, fit demander à l'Empereur, par l'intermédiaire du ministre d'État, la permission de les lui présenter. L'audience fut immédiatement accordée.

« L'Empereur, écrivait Cuvillier-Fleury au duc d'Aumale le 9 janvier 1867, a été très aimable pour les enfants. Il m'a parlé du roi son père, puis de l'Italie, de la Grèce, des Américains et des Allemands, effleurant les sujets avec esprit, moi, lui répondant sans embarras. Sur son visage, au reste, aucune trace visible des préoccupations inévitables du moment... Je ne suis pas très éloigné de croire que cette sérénité, si remarquable sur le front d'un souverain que la fortune contrarie si visiblement depuis plus d'un an, est, en partie, l'effet d'une confiance très sincère. Croire à l'étoile, cela explique qu'on ne s'aperçoive pas d'un effondrement encore réparable, peut-être, mais trop certain dans nos relations et dans nos alliances. »

Le jour même où ce récit arrivait à Twickenham, l'Empereur avait un autre entretien tout aussi inattendu, mais dont les conséquences furent graves. Walewski, président de la Chambre, — et cherchant, comme Morny, à former autour de l'Empire des soutiens qui représenteraient une politique souple et nouvelle, — avait ménagé à Émile Ollivier une audience impériale. Le moment était critique. Napoléon III, tout en poursuivant, dans ses rêves, la vision des États de l'Europe confédérés, avait, toutefois, en souverain responsable, le souci des réalités. Il voulait la réorganisation militaire : il espérait une loi qui substituerait au service de sept ans un service à court terme, donnerait, en réunissant l'armée active à la réserve, 800 000 hommes disponibles et permettrait d'y ajouter, le cas échéant, 400 000 hommes de garde nationale mobile.

« Le projet de loi, avait dit Émile Ollivier à Walewski, soulève un *tolle* général. Les ennemis de l'Empire s'en réjouissent, ses amis sont consternés. »

L'Empereur se heurtait pour la première fois à une résistance électorale. Émile Ollivier, qui allait se faire l'avocat de

* Notice sur Cuvillier-Fleury par le duc d'Aumale, publiée dans *Le livre du Centenaire du « Journal des Débats »*, p. 224.

cette résistance, considérait l'unité allemande comme un fait irrévocable, que la France pouvait accepter sans péril ni diminution *.

Introduit le 10 janvier 1867, assez mystérieusement, par les petites entrées des Tuileries, dans le cabinet de l'Empereur, et interrogé avec bienveillance sur la situation par le souverain, qui le recevait pour la première fois, Émile Ollivier aborda tout d'abord l'urgence des mesures libérales. Elles devaient être audacieuses, disait-il. Quant à la politique étrangère, elle se résumait pour lui dans cette affirmation : la paix. La réforme de l'armée ne lui semblait pas exiger tant de soins.

« Efforcez-vous, disait-il à l'Empereur, par tous les moyens possibles, momentanément au moins, de renfermer la réorganisation militaire dans les limites du budget et du contingent actuel. »

L'Empereur interrompit doucement un conseiller qui simplifiait de si grandes choses. « Comment, fit-il remarquer, rester inerte après les enseignements de la dernière guerre ? » Un instant, l'Empereur soutint qu'il fallait « savoir braver l'impopularité pour faire son devoir. » Mais il n'insista pas. Dans un tête-à-tête, il éloignait toujours les discussions. Sa pensée, alors contenue, ne déborda que plus tard, quand il dit nettement à l'ouverture des Chambres :

« L'influence d'une nation dépend du nombre d'hommes qu'elle peut mettre sous les armes. N'oubliez pas que les États voisins s'imposent de bien lourds sacrifices pour la bonne constitution de leurs armées, et ont les yeux fixés sur vous pour juger, par vos résolutions, si l'influence de la France doit s'accroître ou diminuer dans le monde **. »

Émile Ollivier, dans cette audience, avait ramené l'entretien tout entier sur la politique intérieure. Ne voyant qu'elle, il ne parlait que pour elle.

Neuf jours après, était publiée la fameuse lettre de l'Empereur à Rouher. Elle apportait à la politique un changement de direction, non encore suffisant aux yeux d'Émile Ollivier, mais très accentué cependant.

La discussion de l'Adresse était remplacée par le droit d'in-

* *L'Empire libéral*, t. IX, p. 187.

** Discours d'ouverture de la session de 1867.

terpellation « sagement réglementé. » Il fallait que l'interpellation fût admise par quatre bureaux sur neuf que comprenait le Corps législatif. Les ministres pouvaient, en vertu d'une délégation spéciale, prendre part à certains débats du Sénat et de la Chambre. Les délits de presse, qui relevaient jusqu'alors du pouvoir discrétionnaire du gouvernement, devaient être attribués désormais, d'après un projet de loi, aux tribunaux correctionnels.

Cette lettre avait uniquement trait à la politique intérieure. Mais Napoléon III, fidèle à sa méthode de politique personnelle, abandonnait si peu le projet de réorganisation militaire qu'il le confiait à l'énergie, à l'activité du maréchal Niel, nommé ministre de la guerre.

« Est-ce que vous n'écrirez pas sur cette question de l'armée qui commence à passionner tout le monde? » demandait, au commencement de février 1867, Cuvillier-Fleury au duc d'Aumale.

Le Prince méditait un travail étendu, mais il ne parlait guère des choses avant de les avoir terminées.

Passant d'ailleurs immédiatement à un autre ordre d'idées, Cuvillier-Fleury se réjouissait que les écrivains ne fussent plus soumis à la juridiction administrative. Charmé de ce progrès, il ne relevait pas un petit alinéa du projet de loi sur la presse, qui visait particulièrement les princes et punissait la publication de tout article d'eux, signé dans un journal. Le duc d'Aumale, tout en exprimant l'espoir que la nouvelle loi donnerait quelque allégement aux écrivains, glissait ce simple mot ironique : « Nous n'y sommes pas oubliés. »

Puis, songeant à son livre sur l'histoire des princes de Condé dont les feuilles jaunissaient encore dans les caves de la préfecture de police : « Mais, s'il faut un nouvel article de loi pour me défendre de signer un article dans un journal, je me demande, disait-il, en vertu de quelle loi on a saisi un livre qui portait mon nom? »

« Je ne prétends pas qu'au fond, écrivait-il quelques jours plus tard, il n'y aura pas une certaine amélioration ; mais quand on veut, même en modérant l'absolutisme, en préciser la pratique, on fait toucher du doigt des énormités auxquelles un certain vague convenait ; il est de l'essence de l'arbitraire de rester indéfini. »

« Les projets relatifs à l'armée me préoccupent plus, écrivait-il à Cuvillier-Fleury le 25 février 1867 ; la fausse route peut mener loin... »

Cherchant dans le passé des arguments d'expériences et des motifs de réconfort pour notre pays, le Prince avait achevé un grand travail qu'il intitula : *Les Institutions militaires de la France.* L'article, signé A. Laugel, parut dans la *Revue des Deux Mondes*, le 1er mars 1867. Divisée en trois parties, l'étude de longue haleine était, pour ainsi dire, placée sous l'invocation de trois noms : Louvois, Carnot, Saint-Cyr *.

***

Tout d'abord se dressait le portrait de celui que le duc d'Aumale regardait comme le fondateur de notre état militaire : Louvois. Depuis longtemps, le Prince l'avait étudié avec une ardente curiosité. Dans une lettre du mois de novembre 1862, il écrivait au prince de Condé : « En chemin de fer, j'ai dévoré l'*Histoire de Louvois* **. »

Appelé tout jeune à la succession de son père, qui était secrétaire d'État, Michel Letellier, le futur marquis de Louvois, avait, pour mener à bien sa tâche, l'appui de Louis XIV et le temps.

Comment à cette époque l'armée était-elle constituée? Le duc d'Aumale l'indique en quelques mots :

« Vers 1660, écrit-il, les gardes du roi, les escadrons de gendarmerie, quelques régiments d'infanterie qu'on appelait les *vieux* composaient les seules troupes permanentes. Les autres corps d'infanterie et de cavalerie étaient créés au commencement de chaque guerre et donnés à l'entreprise comme des espèces de concessions. »

Investis du commandement, les généraux, les colonels et les capitaines comprenaient leur rôle, chacun à sa manière. Les uns se ruinaient par vanité ou négligence. D'autres cherchaient à réaliser des bénéfices sur les armes, les vivres et l'habillement.

« Parmi ceux qui gagnaient, écrit le duc d'Aumale, les plus

* Ce fut ensuite dans un petit volume in-8° que le duc d'Aumale publia sous le même titre ces pages sans nom d'auteur. Paris, Michel Lévy, 1867.

** *Histoire de Louvois*, 4 volumes in-8°, par Camille Rousset.

délicats ou ceux qu'animait l'amour du bien public employaient leurs profits à bien assurer le service ; le plus grand nombre mettaient le gain en poche : cela s'appelait « griveler sur les gens de guerre, » et personne n'y trouvait à redire. »

Nulle règle fixe, aucune discipline, le désordre partout. Que l'on fût officier ou soldat, on entrait au service, on le quittait sans demander grand'chose à personne.

Louvois, ministre de la guerre, demanda des comptes à tout le monde : « Il fit passer l'armée, dit le duc d'Aumale, des mains des particuliers dans celles du roi. » Les services de la guerre, jusque-là dispersés, furent concentrés entre ses mains. Il détermina les commandements, il précisa les attributions des grades, il ordonna que chaque officier eût son dossier. Rien de ce qui était à organiser ne lui échappa. Tout fut de son ressort : service des logements, service des hôpitaux, service des fortifications. Pendant que Vauban garnissait de remparts tant de villes de France, Louvois faisait construire des casernes, des hôpitaux, des magasins. Dès lors, nos armées pouvaient s'avancer avec confiance ou se retrancher avec sécurité. Enfin s'éleva magnifiquement, pour recevoir les soldats amputés, infirmes ou vieillis, l'Hôtel des Invalides.

Une fois ces grands éloges formulés, le duc d'Aumale, avec la sincérité absolue qui donne une si grande valeur à ses écrits, ne dissimulait pas les graves reproches mérités par Louvois. Que n'avait-il exigé des soldats, ce ministre implacable qui les employa et les sacrifia trop souvent à des besognes tout à fait en dehors des charges militaires ! « Lorsqu'on voit, disait le duc d'Aumale, toute une armée retenue pendant deux ans dans les marais où la fièvre la décime pour faire marcher des jets d'eau, on se croit ramené au temps des Pharaons. Quant aux dragonnades, ce mot seul en revenant sous la plume réveille l'indignation qu'on croyait avoir épuisée. » Le duc d'Aumale montre quelle faute avait été commise le jour où Louvois avait voulu rattacher les affaires des réformés au ministère de la guerre. C'était amener des conflits, c'était susciter des haines, c'était nuire à la chose sacrée entre toutes : l'unité de la patrie. Quels ordres cruels Louvois, sans pitié, n'avait-il pas donnés pour ruiner, pour incendier le Palatinat ! D'autres actes étaient sévèrement et justement commentés. Toutefois en terminant son étude, le duc d'Aumale éprouvait le besoin de se reporter

vers les grands services rendus : « Les institutions de Louvois, concluait-il, ont donné à Louis XIV et à Villars le moyen de repousser l'invasion. » Le sentiment du Prince voulait rester sur ce grand souvenir.

« Louvois avait créé l'armée royale. Carnot constitua l'armée nationale. » Ici encore, fidèle à sa manière de juger les hommes en voyant surtout leurs services, malgré les fautes, le Prince rappelait que Carnot entra au Comité de Salut public, le 14 août 1793, lorsque la France était divisée, que la révolte éclatait dans l'Ouest, que Lyon s'insurgeait, que Toulon appartenait aux Anglais et que, sous l'invasion menaçante, se dressait le terrible péril : celui qui met en jeu la vie d'un peuple.

Le 20 août, la Convention nationale décrétait la levée en masse. Cinq cent quarante-trois bataillons formèrent leurs cadres en élisant leurs officiers et leurs sous-officiers. Tous ceux d'un grade élevé ou modeste durent rentrer dans les rangs. Une telle mesure s'imposait avant de pouvoir donner aux institutions militaires une base large, mais déterminée par les règlements, telle que la voulait Carnot. Puis vinrent d'autres sacrifices. Il y avait eu jadis de généreuses rivalités entre les provinces représentées par divers régiments. Leurs appellations furent effacées.

« Adieu, écrit le duc d'Aumale avec une exclamation de regret, adieu les vieux noms illustres : Picardie, Champagne, Navarre sans peur, Auvergne sans tache ! » Un autre sentiment s'interpose aussitôt sous sa plume : « Mais, continue-t-il avec une reprise d'enthousiasme, les numéros des demi-brigades eurent bientôt aussi leur auréole de gloire. Qui n'eût été fier d'appartenir à l'invincible 32e, à la terrible 57e, à l'intrépide 106e ?... Chacun se croyait récompensé si le nom de sa division, le numéro de sa demi-brigade était mentionné au *Moniteur*. « Barrère à la tribune ! » criait-on au moment de la charge, car c'était Barrère qui lisait à la Convention les bulletins de nos victoires. »

Qui donc a mieux peint que le Prince l'armée du Rhin ? mieux décrit ces hommes redoutés ? On les voyait, dit-il, « entrer dans les villes avec leurs vêtements en lambeaux, souvent des sabots aux pieds, mais avec l'allure guerrière, faire halte sur les places au milieu de la population tremblante, manger auprès de leurs faisceaux le pain noir qu'ils ont apporté, et attendre sans rompre les rangs les ordres de leurs chefs. »

Le duc d'Aumale exposait l'organisation de l'armée telle que Carnot l'avait conçue et réalisée : le service imposé à tous et accepté de tous sans résistance ; le mode d'avancement réglé par la loi ; un caractère national pénétrant jusque dans les moindres détails.

Carnot s'était réservé l'initiative des opérations militaires. Persuadé que les généraux en chef, voulant porter leurs efforts sur différents points à la fois, ne pouvaient suffire à cette tâche disséminatrice et qu'il leur fallait resserrer leur front, il « indiqua, dit le duc d'Aumale, le point qu'il jugeait décisif et leur prescrivit d'y porter les masses principales. » Dunkerque délivré, c'est ensuite la victoire de Wattignies, c'est le déblocus de Maubeuge.

« L'armée du Rhin s'avance aux cris de « Landau ou la mort ! » et par un effort héroïque dégage cette forteresse qui faisait partie de la vieille France. »

La disposition de trois armées : à gauche celle du Nord, à droite celle de Rhin-et-Moselle, au centre celle de Sambre-et-Meuse, déconcerte l'ennemi, déjoue ses plans. La bataille de Fleurus vient rendre à la France la sécurité et la gloire.

« Les derniers jours de l'année 1794, écrit le duc d'Aumale, voient nos armées border le Rhin de Bâle à Dusseldorf, pénétrer en Hollande, couronner les cimes des Pyrénées et des Alpes. »

Le Prince reportait encore à Carnot, qui avait su confier les hauts grades aux plus dignes, une grande part d'incitation dans le développement des vertus civiques et militaires. « Il avait mis à l'ordre du jour le courage, l'abnégation, le désintéressement. »

Napoléon surgit. Combien d'armées a-t-il enfantées et dévorées ! dit le duc d'Aumale, partagé entre des sentiments divers pour l'homme de génie dont l'œuvre fut à la fois merveilleuse et terrible. Premier Consul, il ne se borna pas à prendre le contingent de la classe que le pouvoir législatif déterminait chaque année : il voulut la classe tout entière. Mais, au milieu de ses audaces, il se garda bien de bouleverser les institutions militaires. Il agrandit leur rôle, tout en conservant leurs principes fondamentanx. Sauf les demi-brigades dont les numéros furent changés et qui reprirent le nom de régiment, il laissa l'orga-

nisation en brigades, en divisions, — les divisions formant corps d'armée.

« Ce qui était neuf, dit le duc d'Aumale, c'était la multiplication des corps d'armée, et surtout la création des corps spéciaux de cavalerie destinés à agir en masse. Avec un chef tel que Napoléon et les lieutenants qui s'appelaient Davout, Lannes, Soult, Ney, Augereau, Bernadotte, Murat, ce nouveau mécanisme devait donner aux opérations une impulsion extraordinaire, et produire de puissants effets sur le champ de bataille. Pour réserve suprême l'Empereur avait sa garde. »

Les hommes qu'il avait sous la main, il les pétrissait comme un limon utile à sa gloire. Il les animait de son souffle et les entraînait derrière lui. Ce n'était pas seulement la France que Napoléon voulait conduire, c'était encore l'Europe qu'il entendait asservir militairement.

Après le désastre de la campagne de Russie, la France dut continuer de faire face aux exigences de son maître et lui donner une nouvelle armée.

Lorsque l'Europe impatiente du joug, avide de vengeance et rêvant de partages, jeta 300 000 soldats sur la France exténuée, Napoléon, — par la puissance de son génie et de son ascendant, à la tête de ses 60 ou 70 000 hommes, « héros harassés de fatigue ou à peine arrivés à la virilité, » selon les expressions du duc d'Aumale, — « ralentit pendant trois mois » cette marche d'invasion.

A son retour de l'île d'Elbe, l'Empereur parvint à réunir 124 000 hommes. Le duc d'Aumale résume en peu de mots la campagne de 1815. « Jamais chefs et soldats n'avaient été plus vaillants ; jamais désastre ne fut plus complet. La dernière armée de Napoléon succombe à Waterloo ; avec elle s'abîmaient les institutions militaires de la France. »

Sous la Restauration, beaucoup étaient défavorables au rétablissement de l'armée permanente. Ils la regardaient comme une entrave à l'extension des libertés publiques. Mais se laisserait-on aller, disaient les clairvoyants, à des rêveries mortelles pour un peuple dont la sécurité, le premier des biens, relève de l'organisation de l'armée? Celui qui entreprit cette grande tâche était un homme de jugement solide, de sang-froid impertur-

bable. Le maréchal de Gouvion Saint-Cyr sut appliquer à la politique les qualités de calme résolution qu'il avait apportées dans la guerre.

Le duc d'Aumale était attiré vers cette figure méditative. Elle est peu connue, malgré une biographie consciencieuse mais sans le frémissement de vie et la variété d'aspects qui donnent au lecteur l'illusion d'avoir connu l'homme *. Un portrait peint par Horace Vernet évoque la physionomie puissante du maréchal. Debout, le visage rasé, son large front éclairé d'en bas par la lueur d'une lampe, la main appuyée sur une carte militaire, il apparaît comme à la veille d'une bataille, tout entier à l'énergie et à la réflexion.

Pendant la campagne de 1800, des soldats de l'armée du Rhin, entendant au loin le canon, disaient : « Voilà Saint-Cyr en train de jouer aux échecs avec les Autrichiens. »

Cette comparaison rendait bien la manière dont combattait, avec un « rare mélange de fermeté et d'ardeur, » ce chef à l'esprit « lucide, mesuré et inventif. »

Sur le terrain parlementaire où se jouent aussi des parties d'échecs, le maréchal de Gouvion Saint-Cyr, ministre de la guerre en 1817, témoigna des mêmes dons de prudence, d'habileté et de courage. Système nouveau de recrutement, effectif, composition de la réserve, tout était à reconstituer.

Lorsque la discussion s'ouvrit devant les Chambres, le 26 janvier 1818, le maréchal exposa que, de tous les éléments de puissance d'une nation, l'armée est la force suprême, qui ne peut être remplacée ni suspendue. Sachant combien après le vide terrible fait sous l'Empire par la conscription, ce dernier mot même ne pouvait être prononcé, il érigeait un autre système. Le contingent ne serait plus formé comme autrefois par tous les jeunes gens valides. Il serait constitué par les engagés volontaires et par les appelés, que désignerait le tirage au sort, tirage organisé dans toute la France administrative pour les jeunes gens de vingt ans, sous la surveillance d'un conseil de révision, juge des exemptions et des dispenses. Les engagements volontaires ne recevraient aucune prime en argent.

« La patrie, disait Gouvion Saint-Cyr, au lieu de marchander

* *Vie du maréchal de Gouvion-Saint-Cyr*, par le baron GAY DE VERNON. Paris, librairie Didot, 1856.

avec ses enfants le prix de leur vie, accueillera avec reconnaissance ceux qui voudront la lui consacrer. »

C'était donner à la carrière des armes sa grande noblesse. Volontaires et appelés formeraient un contingent annuel fixé d'avance à 40 000 hommes. Le projet de loi admettait le remplacement. Toutefois on spécifiait que si dans le cours de l'année le remplaçant désertait, le remplacé serait tenu de rejoindre le régiment. L'État n'avait qu'une préoccupation : obtenir le nombre d'hommes nécessaire. Peu lui importait qu'il y eût des contrats de remplacement entre particuliers ou agences, pourvu que le chiffre fixé fût assuré. La durée du service était de six ans. Seuls les rengagements donnaient lieu à une haute paye. L'effectif de l'armée devait s'élever, en temps de paix, à 240 000 hommes. Gouvion Saint-Cyr, dans la prévoyance inquiète des conflits que les rivalités de l'Europe pouvaient soulever contre la France, proposait d'organiser une forte réserve nationale. Elle devait être constituée par les sous-officiers et soldats libérés dont l'ensemble atteindrait, comme pour l'armée active, le chiffre de 240 000 hommes. Ce serait l'institution des vétérans. Ils seraient tenus à six années de service territorial en temps de guerre.

La lutte avec les royalistes fut vive sur ce point. Ces sous-officiers et soldats, qui associaient à leur culte pour l'Empereur un libéralisme fier, étaient suspects aux ultras. Alors, dans un de ces mouvements d'éloquence qui animent tout à coup les hommes prétendus froids, quand une passion généreuse les inspire :

« Il s'agit de savoir, dit le maréchal, si nous appellerons encore à la défense de la patrie les soldats qui ont fait sa gloire, ou si nous les déclarerons à jamais dangereux pour son repos. Ce dernier arrêt serait rigoureux et injuste, car ces soldats étaient admirables aux jours de combats ; une ardeur infatigable les animait, une patience héroïque les soutenait ; jamais ils n'ont cessé de croire qu'il sacrifiaient leur vie à l'honneur de la France, et, quand ils ont quitté leurs drapeaux, ils avaient encore à lui offrir d'immenses trésors de force et de bravoure Faut-il que la France renonce à les leur demander? Faut-il que, dans ses adversités, elle cesse de s'enorgueillir de ces hommes que l'Europe n'a pas cessé d'admirer *? »

* *Vie du maréchal de Gouvion Saint-Cyr,* p. 433.

La lecture de telles paroles était faite pour gagner le cœur du duc d'Aumale, qui avait toujours gardé aux vieux soldats de l'Empire une sympathie ardente. Que de fois, à Neuilly, aux Tuileries, en Algérie, il avait interrogé avec un sentiment d'orgueil ces survivants de la grande épopée ! Mais, avec ses exigences de précision, il remarquait que si Gouvion Saint-Cyr avait proclamé bien haut le principe du service territorial, les applications restaient assez vagues. Les vétérans devaient-ils former un corps à part ? Comment seraient-ils encadrés ?

« Le maréchal, écrivait le Prince, avait-il voulu garder quelques ménagements envers des préjugés très arrêtés, des méfiances très vives et tenir compte des assurances données aux soldats de l'armée de la Loire, lors de leur licenciement, assurances que le maréchal Macdonald rappela devant la Chambre des pairs dans un touchant langage ? Toujours est-il que l'idée fondamentale insérée dans la loi restait enveloppée de quelques nuages. »

Ce qui n'était pas enveloppé de nuages, c'était la manière dont le maréchal organisa l'Ecole d'application de l'état-major. Là se formeraient désormais des aides de camp, très différents de ceux d'autrefois. Le duc d'Aumale, soucieux cependant de ne pas offenser par une vive critique du passé les quelques survivants de la grande époque ou leurs descendants et sachant si bien l'art d'écrire, qui est si souvent l'art de tout faire entendre, s'exprimait ainsi :

« Au lieu d'être entourés d'aides de camp, aussi braves qu'élégants, mais désignés par la faveur ou l'amitié, les généraux trouvent aujourd'hui auprès d'eux des officiers pourvus de connaissances spéciales, versés dans l'étude du terrain, initiés au détail des différentes armes, intermédiaires efficaces entre le commandement et la troupe. Ainsi fut comblée une des plus grandes lacunes de l'organisation militaire. »

Vues d'ensemble, détails mis en lumière, réflexions se succédaient dans cette étude, qui ne peut être ici que résumée à grands traits.

Le duc d'Aumale abordait ensuite les innovations militaires dues au gouvernement de Juillet : le droit de voter le contingent annuel remis aux Chambres ; la durée du service militaire fixé à sept ans ; une réserve constituée par le nombre des hommes qui, grâce à leur numéro, restaient dans leurs foyers

ou obtenaient, une fois à l'armée, des congés provisoires. « Ces deux catégories, écrivait le duc d'Aumale, formaient la réserve, qu'une ordonnance royale pouvait toujours appeler et que le ministre de la guerre avait le droit de faire réunir et exercer. »

Après avoir noté de tels résultats obtenus sous Louis-Philippe, le duc d'Aumale signalait le service de la garde nationale organisé; le nombre de nos régiments d'infanterie augmenté par la création des chasseurs à pied; puis « le perfectionnement des armes, les fortifications élevées à Paris, à Lyon et sur d'autres points que l'invasion de 1814 avait trouvés si cruellement dégarnis. »

Ces institutions militaires de la France permettaient, par leur force et par le respect qu'elles inspiraient, de pouvoir maintenir la paix, — non pas la paix à tout prix, comme on l'a si injustement dit, mais la paix dans la fierté sans provocation comme sans crainte.

A la fin de son étude, le duc d'Aumale, avec un sentiment de haute impartialité, rappelait que l'initiative de Napoléon III avait fait introduire dans le matériel de l'artillerie de grands perfectionnements. « Le rôle toujours grandissant de l'artillerie, ajoutait-il, sera plus considérable encore, et la proportion de cette arme sera sans doute augmentée. » Puis, avec la préférence qu'il avait toujours eue pour l'infanterie : « Cette reine des batailles, disait-il, a vu accroître le nombre des bataillons de chasseurs à pied, des régiments de zouaves et de tirailleurs algériens. »

Les dernières pages étaient, comme toujours, pleines de vaillance. Dans l'attente de nouveaux projets militaires, le duc d'Aumale était persuadé que le sentiment d'intérêt français primerait toutes choses. « Quand il s'agit, disait-il, de questions qui touchent à l'honneur, à la grandeur, à l'intégrité de la France, personne ne songera ni à une popularité passagère, ni à un succès d'opposition. » Il avait foi dans ce qu'il appelait d'un mot si juste : le sens national.

Mérimée écrivait un jour : « Il est plus intéressant de connaître l'histoire des pensées des hommes que celle de leurs actions. » Sans abuser de cette formule, on peut, en l'appliquant aux écrits du duc d'Aumale, étudier dans la longue période de son exil la marche de ses pensées et la comparer aux actes de sa vie militaire. Tout se tient. A vingt ans d'intervalle,

ce sont les mêmes concordances, les mêmes harmonies. Les épreuves, les douleurs n'altéraient pas chez le Prince, comme il arrive pour tant de proscrits, l'équité de son opinion sur les hommes et les événements de sa patrie. Tout jeune, il s'était réservé pour ainsi dire une place-forte de réflexions et d'espérances que rien, pas même les démentis donnés par un peuple se jetant vers le pouvoir personnel, n'avait pu démanteler. Il continuait à avoir confiance dans l'avenir de la liberté et dans la force des institutions militaires, qui « donnent, disait-il, le moyen de combattre, de vaincre ou de supporter des revers. »

Dans la période même où le duc d'Aumale exposait d'une manière si complète, sous tant d'aspects la question militaire, le général Trochu faisait paraître, également sous le voile de l'anonymat, mais voile qu'il levait lui-même assez volontiers, *l'Armée française en 1867*. Au milieu des jugements inspirés par son goût de philosophie militaire, le général Trochu blâmait les lois, décrets et décisions qui, à partir de 1855, avaient établi les principes nouveaux de l'exonération patronnée par l'État, se substituant aux agences de remplacement et se faisant marchand d'hommes. Considérer une somme d'argent comme l'équivalence d'un service personnel militaire paraissait alors chose acceptable, toute simple. Beaucoup de familles assimilaient le service militaire à un sinistre dont il fallait se préserver à coups d'argent. On peut suivre la marche des idées en voyant, d'une part, le général Trochu s'élever contre une telle aberration et s'efforcer de faire regarder le service militaire comme un impôt; et, d'autre part, le duc d'Aumale, jugeant le remplacement comme une tolérance et non un droit, exposer cette idée dominatrice chez lui que le service militaire devait être considéré non comme un impôt, mais comme un devoir et comme un honneur.

Dans les salons, alors centres de vie, on ne parlait que des pages de la *Revue des Deux Mondes*. Dix jours après leur apparition, Cuvillier-Fleury, dans sa petite demeure de l'avenue Raphaël, recevait à dîner Guizot, qui vanta le fond et la forme de l'article. Armand de Pontmartin, légitimiste de tradition et de point d'honneur, mais qui aimait la république des lettres, était également invité. Souvent de sa voix aiguë qui sortait de son grand corps, il marquait ses résistances lorsque Cuvillier-Fleury se faisait le défenseur du gouvernement parlementaire.

Mais nul désaccord ne se produisit ce soir-là. Le talent et le caractère du duc d'Aumale furent célébrés. On raconta que le maréchal Niel, immédiatement après la lecture de cette étude si vaste, avait voulu faire courir ses officiers d'ordonnance à la recherche de l'auteur. Il habitait Twickenham, lui répondit-on. « J'aurais dû m'en douter, » reprit le maréchal Niel.

Une autre surprise vint tomber des hautes régions du pouvoir. Le ministre de l'Instruction publique, Duruy, abordant Cuvillier-Fleury, lui demanda des nouvelles du duc d'Aumale, et répéta ces paroles prononcées par l'Empereur :

« J'ai lu l'article du duc d'Aumale ; il est très intéressant ; c'est l'ouvrage d'un homme qui sait son métier.

— Puis-je redire cela au Prince? demanda Cuvillier-Fleury.

— Comme vous le voudrez ; je ne me compromets pas ; et j'ai toujours dans ma chambre le portrait que le Prince m'a autrefois donné. »

Ce qui avait surtout frappé le souverain, après le talent et la science, c'était l'impartialité.

Par une rencontre assez inattendue, l'Empereur et le Prince exilé avaient abordé les mêmes sujets. Emplacement d'Alésia, organisation des affaires algériennes, sujets militaires avaient provoqué de leur part des études analogues. Mais si Napoléon III dans des entretiens privés louait la compétence du duc d'Aumale, jamais dans une page historique ou un document officiel il ne laissait apparaître la plus petite note reflétant cette opinion. La politique courante a souvent de ces exigences ou de ces habitudes. Elle efface ou elle altère. Plus sûres et plus pures que les sources officielles sont les petites sources qui viennent des mémoires désintéressés et des correspondances spontanées.

***

C'est encore à l'aide de lettres, de papiers intimes que l'on jettera probablement quelques nouvelles clartés sur la question du Luxembourg. Au mois de mars 1867, elle tenait tous les esprits en inquiétude. Le duc d'Aumale écrivait : « Les conséquences de la politique impériale continuent de se dérouler avec une redoutable logique. » Origines, phases diverses, incidents qui ont été, en 1867, les tristes avant-coureurs de la guerre

de 1870 : tout sans doute sera un jour mieux compris et viendra s'ajouter aux souvenirs que publia, il y a une trentaine d'années, le ministre plénipotentiaire Rothan *. Les personnages historiques, surpris dans leur intimité, apparaîtront non plus avec des attitudes conventionnelles, mais en pleine ressemblance et dans leur psychologie compliquée. Déjà commencent à s'effacer certaines légendes. La célèbre entrevue de Biarritz, qui eut lieu dans l'automne de 1865, entre Napoléon III et Bismarck, a semblé longtemps avoir été une discussion historique où se seraient débattus les intérêts de la France et de la Prusse. Bismarck s'était préparé, en effet, à avoir devant soi un partenaire non seulement investi de la toute-puissance impériale, mais encore passant aux yeux de l'Europe pour ne suivre dans les affaires étrangères qu'une politique dont ses ministres mêmes ignoraient le secret. Napoléon III allait-il dicter ses désirs, imposer ses volontés? S'il encouragea une alliance entre la Prusse et l'Italie, s'il exprima le souhait que l'Italie fût libre des Alpes à l'Adriatique et invoqua toujours le principe des nationalités, il n'engagea aucune discussion nette sur les parts compensatrices dues à la France, en cas de rupture de l'équilibre européen.

Bismarck, avec son ironie supérieure, son manque de scrupules, son dédain de toutes les formules humanitaires, comprit qu'il pourrait tout entreprendre, et se promit d'opposer à la rêveuse politique impériale, — préoccupée des intérêts des autres, ayant des velléités d'agrandissement qu'elle n'osait pas trop formuler pour paraître désintéressée, — une politique réaliste d'intérêts prussiens.

Se sentant dégagé des entraves qu'il redoutait, il se montra dans la villa impériale compagnon de bonne humeur. Son entrain, sa verve, ses prévenances envers ses hôtes, ses conversations où éclataient les mots pittoresques, les jugements audacieux, une liberté de langage bien faite pour déconcerter les diplomates vieux ou jeunes : tout cet ensemble original plut à la cour en villégiature. Mérimée, témoin de ce spectacle et auditeur amusé, décrivait dans une lettre « ce grand Allemand très poli, qui n'est point naïf. Il a l'air absolument dépourvu

* G. Rothan, *Souvenirs diplomatiques; l'Affaire du Luxembourg.* Paris, Calmann Lévy.

de *gemüth*, mais plein d'esprit. Il a fait ma conquête *. »

Dix-huit mois plus tard, Bismarck souhaitait non plus seulement l'hégémonie de la Prusse sur l'Allemagne, mais celle de l'Allemagne sur l'Europe.

La France, diminuée sans avoir combattu, se rejetait vers l'espérance modeste d'obtenir l'annexion du grand-duché de Luxembourg. Certaines lettres de Doudan font revivre les impatiences de cette époque : « Aurons-nous ou n'aurons-nous pas le Luxembourg? Devrons-nous, ne devrons-nous pas démanteler la citadelle après y être entrés **? »

Les nouvelles contradictoires se croisaient. L'anxiété française était vive. Le duc d'Aumale la partageait.

« Nous attendions aujourd'hui, écrivait-il le 2 avril, à Cuvillier-Fleury, l'annonce de la cession du Luxembourg : le silence du *Moniteur* nous fait comprendre que rien n'est encore terminé. On disait que nous devions acheter Luxembourg et Maëstricht, garder pour nous la première, donner la seconde à la Prusse. Quelle que soit mon opinion sur la politique impériale, je ne puis croire qu'un gouvernement français, pour la gloriole d'ajouter à notre territoire une place très forte, mais sans importance stratégique, livre à la Prusse la clé de la Meuse. »

Lorsque notre représentant à la Haye, Charles Baudin, avait été reçu, le 8 décembre 1866, à Compiègne, en audience de congé, l'Empereur l'avait interrogé longuement sur le grand-duché de Luxembourg, sur les sentiments français qui dominaient dans ce pays et sur les sentiments hostiles à la Prusse. On détestait la garnison prussienne, souvent brutale, imposée, à la suite des traités de 1815, pour faire de la forteresse élevée sur le territoire du roi de Hollande une citadelle prussienne et fédérative. Sans manifester ostensiblement son désir, l'Empereur le laissa deviner. Il voulait l'annexion du grand-duché à la France. Après les vastes espoirs de compensations, la part était médiocre. Elle n'en était que plus souhaitée. Mais pourquoi n'avoir pas hâté les choses à la Haye, comme à Berlin? Toute journée perdue diminuait les chances de succès, en surexcitant les susceptibilités de la Prusse et en augmentant les craintes de la Hollande à l'égard de la Prusse. Les semaines

* *Lettres à une inconnue*, t. II, p. 275.

** DOUDAN, *Lettres*, t. IV, p. 82 et 83.

se succédaient, et l'Empereur ne sortait de son silence que pour jeter tout à coup, dans son discours d'ouverture de la session de 1867, cette phrase dont la Prusse devait s'émouvoir avec un frémissement d'orgueil blessé : « La voix de la France a eu assez d'influence pour arrêter le vainqueur aux portes de Vienne. »

C'est probablement (et peut-être quelque lettre révélatrice nous l'apprendra-t-elle un jour) ce passage qui détermina, par l'opposition violente de la Prusse, l'échec des pourparlers entre la France et la Hollande pendant le mois de mars. Bismarck irrité se promit d'humilier la France.

Un dernier décor de façade brillante dissimulait les arrière-fonds. Le 1er avril, au moment même où s'ouvrait à Paris, avec un si grand éclat, l'Exposition universelle, en présence de l'Empereur, de l'Impératrice et du Prince impérial, le gouvernement prussien déclarait considérer comme un cas de conflit avec la France la cession projetée par la Hollande du grand-duché de Luxembourg.

Il fallut toute l'habileté du ministre des Affaires étrangères, le marquis de Moustier, pour apaiser cette menace de guerre, en provoquant une conférence internationale qui eut lieu à Londres. La neutralité du Luxembourg fut stipulée. Mais le gouvernement prussien dut s'engager à évacuer la forteresse fédérale du Luxembourg. La dignité de la France était sauvegardée.

Si Cuvillier-Fleury n'avait pas été entièrement absorbé, pendant les mois de mars et d'avril 1867, par la dernière révision de son discours, il eût peut-être donné au duc d'Aumale quelques détails sur tout ce que l'on pensait en France de ces graves sujets. Mais, en académicien se préparant à prendre séance, il n'était préoccupé que de son discours de réception.

***

L'Académie en élisant Cuvillier-Fleury, dont le nom était synonyme de fidélité, pour remplacer un homme politique célèbre par ses variations, avait associé à des motifs d'ordre général le goût des contrastes. Souvent elle les aime. Est-ce le désir de se renouveler par des influences successives et très différentes? Veut-elle soumettre certains de ses élus aux difficultés

d'un éloge que rien dans leur vie, très opposée parfois à celle de leur prédécesseur, n'a désigné pour accomplir cette tâche? Diverses sont les combinaisons des académiciens vieillis sous la coupole.

« Je comprends très bien les préoccupations que vous cause votre discours, écrivait le duc d'Aumale à Cuvillier-Fleury en lui donnant discrètement ce conseil : Vous avez à faire l'éloge de Dupin, non sa biographie. Cependant, il y a des nuances à indiquer, au moins légèrement. Ce paysan du Danube, ou plutôt du Morvan, allait parfois jusqu'au cynisme pour expliquer certains actes de sa vie. »

Cuvillier-Fleury suivit cette ligne de démarcation. Il adoucit les traits de son modèle, effaça telles et telles anecdotes caractéristiques.

Avocat libéral dans la première partie de sa vie ; défenseur du maréchal Ney ; prenant la cause de Béranger poursuivi pour des chansons ; heureux de voir recourir à lui les plaideurs les plus célèbres et les plus humbles ; membre du conseil privé du duc d'Orléans ; consulté et apprécié par le roi-citoyen, Dupin aurait trouvé incomplète la monarchie de Juillet s'il ne s'était pas fait nommer procureur général près la Cour de cassation. D'une éloquence pleine de verve gauloise, de traits imprévus, il aurait dû rester au barreau, puisqu'il avait eu la fierté d'être bâtonnier. Mais en lui le désir des grandeurs officielles était insatiable. Député, puis président de la Chambre, il pensa naturellement à l'Académie française et se présenta pour remplacer Cuvier. Il gardait un air fruste. Heureux de constater que la morgue des anciennes cours disparaissait, il arrivait aux Tuileries sans gants et chaussé de souliers épais. Sa voix sans souplesse portait haut et avait de brusques boutades. Toutefois jaloux des prérogatives de l'Assemblée, il savait à certains moments prendre un langage digne des vieux parlementaires *. Mais son éloquence aux jours de sa propre tranquillité était égalée par ses hésitations pusillanimes quand la fortune avait changé de camp.

Il en donna une preuve pendant le mois d'octobre 1848, au cours d'une conférence qui eut lieu chez le général Cavaignac,

* Voir son discours à Louis-Philippe, le 1er mai 1834. *Mémoires de M. Dupin*, t. III, p. 102.

chef du pouvoir exécutif. La question du séquestre des biens de la famille d'Orléans était en cause. Userait-on d'un peu moins de rigueur sur ce point? C'était ce qu'il s'agissait d'examiner. Goudchaux, ministre des finances; Berryer, rapporteur du ministère des finances; le comte de Montalivet, chargé de parler au nom du roi exilé; Laplagne-Barris, à qui étaient confiés les intérêts du duc d'Aumale et du prince de Joinville, étaient présents. Dupin, procureur général, devait rédiger le projet gouvernemental. Laplagne-Barris fit remarquer qu'il fallait ajouter au projet des dispositions spéciales pour les biens tout à fait personnels du duc d'Aumale et du prince de Joinville. Nulle objection ne s'éleva. Dupin allait écrire. On le vit hésiter. Il ne savait, disait-il, comment appeler les princes.

« Demandez-le au général Cavaignac, dit Montalivet avec irritation, il ne sera pas embarrassé comme vous, il sait bien comment ils s'appellent. »

Alors Cavaignac, lançant à Dupin un regard où se reflétait une surprise indignée : « Comment! vous avez oublié leurs noms? Je les sais bien, moi; ils s'appellent le *duc* d'Aumale et le *prince* de Joinville, et, tout républicain que je suis, je ne les oublierai jamais! »

Dupin baissa la tête, ajoute Montalivet dans son récit *.

Il ne la releva pas très haut, le matin du 2 décembre 1851. Président de la Chambre, il restait coi dans ses vastes appartements. Un groupe de collègues dut aller le chercher pour le contraindre à protester devant la troupe qui avait déjà envahi la Chambre. Les paroles qu'il prononça eurent si peu d'accent qu'un soldat dit à son voisin : « C'est pour la farce, cela. »

Puis, Dupin se retournant vers ses collègues : « Vous vouliez que je proteste; j'ai protesté, c'est fait **. »

Accueilli, à quelque temps de là, par le Prince-Président, il lui disait :

« Eh bien, maintenant que vous voilà le maître, il faut mettre le suffrage universel de côté.

— Que me dites-vous là? Que je supprime ce qui m'a fait le maître!

* Voir la *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1871. *La Confiscation sous Napoléon III*, *Souvenirs historiques*, par le comte DE MONTALIVET.

** *La Présidence des Assemblées politiques*, par Henry RIPERT, auditeur au Conseil d'Etat. Paris, Arthur Rousseau, 1908.

— Bah ! répliqua Dupin, on ne se sert pas de l'eau du baptême pour les usages domestiques *.

Sa situation de procureur général, qu'il reprenait avec aisance sous divers gouvernements, finit cependant par n'être pas inébranlable. Le *Moniteur* publia les décrets du 22 janvier 1852, qui prescrivaient et réglementaient la confiscation des biens de la famille d'Orléans. Dupin, ne pouvant accepter ni comme exécuteur testamentaire de Louis-Philippe ni comme magistrat une telle violation de principes, adressa une lettre de protestation au Prince-Président. Elle rachetait, comme on l'a dit, bien des faiblesses.

« ... Droit public, testament, lois spéciales, contrat, tout, écrivait-il, a reconnu dans la main des princes d'Orléans la propriété des biens que le décret du 22 janvier leur enlève d'un trait et d'une manière si absolue que le droit sacré des tombeaux, la sépulture de Dreux n'est pas même exceptée **. »

« Au point de vue du droit civil et du droit privé, de l'équité naturelle, de toutes les notions chrétiennes du juste et de l'injuste, » de tout ce qui doit diriger un magistrat, Dupin considérait ne pouvoir désormais continuer à exercer ses fonctions. Il se démettait de sa charge.

Pourquoi n'a-t-il pas persisté plus tard dans cette retraite et a-t-il voulu, en 1857, être rétabli dans son ancien poste de procureur général ? C'est qu'il était de ceux qui ne peuvent se passer de places, de traitements et de préséances.

« Je ne veux pas être enterré vivant dans le sarcophage du roi Louis-Philippe, disait-il. Je me suis acquitté de tous mes devoirs envers sa famille. J'appartiens à mon pays, et, malgré mes soixante-quatorze ans, je suis encore capable de lui rendre des services ***. »

Le discours de Cuvillier-Fleury enveloppa de courtoisies académiques la psychologie de Dupin. Sa faiblesse de caractère se traduisit par « les incertitudes du caractère. » S'il n'avait pas persévéré dans la dignité de sa démission, c'était par « fatigue du repos. » Il avait cru devoir rentrer aux affaires « pour

* NISARD, *Ægri somnia*, 1889, p. 145.

** Il y eut ensuite une note du *Moniteur* pour dire que la sépulture de Dreux n'était pas comprise dans la réunion des biens au domaine de l'Etat.

*** Éloge de Dupin aîné. *Discours prononcé à la rentrée de la conférence des avocats*, le 15 novembre 1873, par Abel TOMMY MARTIN, p. 87.

revivre, c'est-à-dire pour discuter, pour parler, ayant du moins ce genre de constance qui consiste à revenir par une pente irrésistible à son goût, à sa vocation, à sa passion. »

« Vous vous êtes très finement, très honnêtement et très heureusement tiré d'une épreuve très difficile, écrivit le duc d'Aumale à Cuvillier-Fleury. Le succès littéraire est complet, et, à un autre point de vue, vous êtes resté dans la parfaite mesure, louant carrément ce qu'il fallait louer, mais effleurant le reste, échappant ainsi à l'écueil d'approuver ce qu'on ne saurait approuver ou d'émettre un blâme qui n'eût pas été à sa place dans une oraison funèbre, moins encore dans un discours académique. »

***

La tristesse permanente de l'exil est de constater que, malgré les années, malgré les habitudes prises, l'existence reste déracinée. Tout semble à fleur de terre. Si affectueuse que se montrât la reine Victoria pour les princes d'Orléans, et si empressées que fussent les prévenances dont ils étaient entourés par l'aristocratie anglaise, ils se sentaient toujours sans *home* définitif.

Quand ils allaient à Bruxelles, ils avaient l'impression d'être moins exilés : la France était toute proche. Les amis pouvaient venir plus aisément. C'est ainsi que M. et Mme Cuvillier-Fleury furent invités le 2 juillet 1868, à l'hôtel de Flandre. En arrivant, ils trouvèrent le duc de Chartres dans le salon du rez-de-chaussée de l'hôtel. Jeune d'allure et de regard, le visage barré par une moustache bien militaire, il ressemblait à un officier français en permission et faisant à l'étranger un voyage d'études.

L'accueil qu'il fit à Cuvillier-Fleury fut chaleureux. Le prince et la princesse de Joinville vinrent ensuite. La princesse fut pour Mme Cuvillier-Fleury pleine de grâce aimable. Désireuse d'écarter d'un entretien ce qui pouvait ramener l'attention sur elle-même, elle était tout entière aux intérêts, aux sentiments de son interlocutrice. L'entrée du duc et de la duchesse d'Aumale ajouta un flot de cordialité. Ils étaient accompagnés du duc de Guise, sur qui se concentraient désormais toutes les espérances de ce père et de cette mère.

Depuis la mort du prince de Condé, la duchesse d'Aumale était mortellement atteinte. Mais par tendresse et par sollicitude pour le duc d'Aumale comme pour le duc de Guise, elle dissimulait aux yeux de tous sa douleur sous l'héroïsme du sourire.

Après un dîner intime, les princes, sachant que l'on jouait au théâtre des Galeries Saint-Hubert une célèbre pièce d'Émile Augier, *Paul Forestier*, ne purent résister au désir d'entendre l'œuvre d'un auteur dramatique au talent robuste et à l'esprit bien français. Les deux principaux artistes étaient Delaunay et Mme Favart; l'acteur au jeu sobre et juste, à la voix jeune, pénétrante, prête à toutes les variétés d'intonation; l'actrice tendre ou impérieuse, à la voix musicale et passionnée. Tous deux apportaient un peu de ce Paris dont on rêve dès qu'on l'a quitté depuis trois mois et que regrettaient depuis plus de vingt ans le duc d'Aumale et le prince de Joinville. En applaudissant, ils avaient l'illusion d'être dans une loge du Théâtre-Français.

Pendant la période de ce rapide séjour, qui était comme une détente d'exil, la duchesse d'Aumale eut avec Mme Cuvillier-Fleury un entretien, que consigna le soir même Cuvillier-Fleury. Après avoir parlé de l'effort qu'elle voulait faire pour renfermer son chagrin en elle-même, — car elle voulait, disait-elle en répétant le mot, que d'Aumale se reprît à une vie active, et que « son pauvre Guise, si intelligent et si bon, ne fût pas élevé dans le deuil et la tristesse, » — elle ajoutait qu'il fallait aussi donner à son foyer l'attrait d'un centre de réunion familiale. Puis, baissant la voix : « Je me suis fait, continua-t-elle, un sanctuaire secret où je revois mon pauvre enfant... Si longue que puisse être ma vie, ce sera si peu de chose et je suis si sûre que je le reverrai !... Il faut que je travaille à me rendre digne de la place qu'il me garde ; car mon fils était un saint *. »

Qui se serait douté que de telles paroles eussent été prononcées quand la duchesse prit part le lendemain à une excursion à Spa ! La princesse Clémentine, devenue duchesse de Saxe-Cobourg, et son fils le prince Ferdinand, qui n'avait que sept

* *Marie-Caroline-Auguste de Bourbon, duchesse d'Aumale*, MDCCCLXX. Imprimerie Lahure, notice de Cuvillier-Fleury.

ans, attendaient les princes, les princesses et leurs amis. Ce fut ensuite le retour à Bruxelles, puis le départ de M. et Mme Cuvillier-Fleury pour Paris. Mais les adieux n'eurent pas ce caractère de tristesse qu'avaient toujours ceux faits à Londres. Une fois sur le continent, disaient les Princes, nous croyons redevenir libres. Nous sommes comme des évadés.

Cette évasion allait se prolonger. Au mois d'août, le duc d'Aumale, le prince de Joinville, le comte de Paris et le duc de Chartres se retrouvaient à Bade. Dans cette ville, alors très à la mode, qui était pour les grands voyageurs du monde entier souvent un but, toujours une halte, les princes d'Orléans rencontrèrent à chaque pas des témoignages de respect. Souvent s'y associaient une curiosité émue et des sympathies françaises immédiates.

Le général Dumas, qui était resté très lié avec Cuvillier-Fleury, vint lui raconter que parmi les artistes, les gens de lettres présents à Bade, presque tous se faisaient honneur et joie de dîner non loin des Princes, dans la salle commune de l'hôtel pour les regarder, les écouter. Le comte de Paris ressemblait peu à son frère cadet, le duc de Chartres. Bien qu'ils eussent pris ensemble une même part, en 1861, à la guerre de Sécession, comme capitaines d'état-major et aides de camp du général Mac Clellan, qu'ils eussent affronté les mêmes dangers avec un égal et un aussi long courage, la différence de leur nature était frappante. Autant l'un se montrait calme, méthodique, autant l'autre était de premier mouvement et de fougue subite. Le comte de Paris, la tête un peu penchée, le regard plus habitué à se fixer sur les livres que sur les hommes, donnait l'impression d'un prince ami du foyer et d'études laborieuses, se préparant avec conscience au métier de roi, si la volonté nationale le lui confiait un jour.

Aborder toute question sans nulle idée préconçue ; se dégager des opinions toutes faites et régulièrement redites par les gens d'un certain monde fermé, qui, n'ayant rien appris des événements, s'obstinent dans leurs idées et marchent droit, tête haute, à tous les échecs ; se défier en même temps des paradoxes dangereux, des mots de façade et des déclamations d'affiches faites pour tromper les foules et capter des suffrages ; chercher en toutes choses l'équité et la mesure dans l'intérêt supérieur de la patrie : — ce programme intime du duc d'Aumale

serait-il réalisé par le chef de la branche cadette de la maison de France?

Même dans ce monde très varié d'une ville d'eaux où passe sans cesse un léger souffle d'amusement, le comte de Paris imposait par le sérieux de sa vie, son attitude simple, son air de loyauté et de dignité. Le duc d'Aumale avait des dehors plus expansifs. Sa voix de commandement attirait l'attention et la tenait en éveil. Le tout-Paris s'intéressait à ce qui se passait sur ce petit coin de terre où séjournaient les Princes dans leur intimité si cordiale.

Bien que le rédacteur en chef du *Figaro*, H. de Villemessant, concentrât ses sympathies de journaliste sur le comte de Chambord, il était volontiers bon prince pour les autres princes. On annonça brusquement son arrivée à Bade. Dès qu'il voyageait, toute la ligne du chemin de fer était en émoi. Paris et la France recevaient ensuite les échos de ses impressions qu'il confiait, séance tenante, à son journal : œuvre variée, souple, spirituelle et redoutable. Villemessant avait ses jours de bonhomie et ses quarts d'heure d'irritation, le tout saupoudré (il aimait assez ce mot-là) de gaieté railleuse. Ses enthousiasmes étaient rares, mais se donnèrent cours quand il vit et entendit le duc d'Aumale. Immédiatement conquis, il publia, dans le numéro du 23 août 1868, au milieu d'autres impressions de Wiesbaden, un portrait du duc d'Aumale. Piquer la curiosité, attirer au Prince la sympathie et par là irriter le pouvoir; c'était triple plaisir pour le journaliste.

Après une esquisse rapide : « Il semble, écrivait Villemessant, que ses yeux bleus vous regardent jusqu'au fond de l'âme. » Le côté narquois de Villemessant faisait place à un sentiment d'émotion devant ce soldat, ce vrai chef qui aimait à parler de son ancien métier. A propos du moindre détail, le duc d'Aumale s'élevait à des idées maîtresses, directrices. Comme on parlait d'une grande revue qui venait d'avoir lieu à Berlin, quelqu'un qui était sans doute un des voisins de la table princière mit un empressement un peu trop vif à vanter la tenue des troupes prussiennes, à dire qu'elles avaient meilleur air sous les armes que nos soldats. Le duc d'Aumale interrompit avec vivacité. Son cœur français bondit.

« Ce sont les boutons luisants qui vous produisent cette illusion, répondit le Prince. Mais en campagne, les belles troupes

ne sont jamais les meilleures. Rappelez-vous les guerres de la Révolution. Nos soldats étaient accablés de fatigues et de privations, mal armés, mal habillés, pas du tout chaussés ; et ils se battaient comme des héros. Je me souviens qu'en Afrique j'ai vu un jour deux colonnes partir en expédition. Nos hommes emportaient chacun deux paires de souliers. Quand ils sont rentrés, ils marchaient pieds nus ; mais ils étaient vainqueurs et ils chantaient. »

« Quand le duc d'Aumale parle de l'armée d'Afrique, continuait Villemessant, les larmes lui viennent aux yeux. »

L'article fit grand tapage. Pour la première fois sous l'Empire, le public français voyait se détacher en pleine lumière la figure du duc d'Aumale. Il avait fallu jusque-là deviner, sous une signature d'emprunt, les articles du Prince. Même dans les milieux amis, comme la *Revue des Deux Mondes* ou le *Journal des Débats*, on n'osait pas braver les colères administratives. Cuvillier-Fleury, dans l'ardeur de citer un jour son cher Prince, n'avait-il pas dû employer cette périphrase : « Un de nos plus jeunes généraux de l'ancienne armée d'Afrique... »?

Cette fois, ce n'était plus le grand silence ou un petit tintement grêle. C'était un son de cloche à toute volée.

Le ministère de l'intérieur abasourdi ne trouva qu'un moyen de représailles : défendre, sans même donner la moindre explication, la vente du *Figaro* sur la voie publique.

Les kiosques dépourvus, Villemessant organisa la vente chez tous les libraires de Paris. Cela dura quelques semaines. On voulait la ruine du journal, on augmenta son tirage.

Malgré les efforts de compression, la poussée libérale se faisait de plus en plus grande.

L'année 1869 sembla s'ouvrir sous d'heureux auspices. Toutefois, malgré les libertés octroyées, l'Empereur, le maître, ainsi que l'appelaient entre eux le duc d'Aumale et Cuvillier-Fleury, se réservait d'être toujours « le chef responsable d'un pays libre. » Ces derniers mots, Napoléon III les disait en ouvrant la session législative. Dès lors, il suffisait d'un acte de sa volonté, par un appel personnel au peuple, pour que le mécanisme compliqué et délicat du gouvernement parlementaire fût faussé ou détruit. Tandis que beaucoup étaient séduits par les promesses d'alliance entre le pouvoir et la liberté, le duc d'Aumale jugeait avec une pointe d'ironie toutes ces formules adaptées, disait-il,

« au tempérament actuel de la nation. » Mais qu'y avait-il au fond de tout cela? « Un chef de l'Empire responsable devant... lui-même. » Et Cuvillier-Fleury, en recevant la lettre du Prince où était apprécié le discours du maître, — lettre qui avait été décachetée et lue par le cabinet noir, — s'amusait tristement à son tour de cette responsabilité du souverain dans l'inviolabilité.

La vraie forme du gouvernement parlementaire, Cuvillier-Fleury l'avait connue. Il rappelait le roi Louis-Philippe sachant bien son métier, « vaillant par sa résignation, tranquille en face des attaques des partis, vaillant par le sacrifice de la popularité qu'il n'a pas eue, l'ayant méritée, mais ayant su s'en passer, vaillant enfin, car il a su attendre un jugement que la postérité, si elle a le sens commun, ne lui refusera pas. »

Ainsi arrivaient au Prince, par une évocation du passé, par un présage d'avenir, de ces joies filiales et françaises qui lui rendaient le présent moins lourd. Il continuait à suivre les événements avec la curiosité vive, ardente qu'il mettait aux intérêts supérieurs de la politique. Mais la pensée que ses confidences d'ami seraient toujours lues par un lecteur du ministère avide d'avancement arrêtait l'élan et toute expansion.

Si jamais prince ne fut plus surveillé, plus entravé, c'est qu'on lui sentait en main l'arme puissante entre toutes : l'art d'écrire. L'inquiétude du pouvoir n'avait-elle pas été poussée jusqu'à l'absurde, en 1863, lorsque furent confisqués, sans donner le moindre motif, les volumes sur les trois premiers princes de Condé? On s'imaginait, sans doute, que dans des récits historiques où était étudié le seizième siècle il pouvait y avoir des allusions au second Empire. Certains hommes politiques, pleins de vigilance pour leurs intérêts précaires et viagers, voient partout des atteintes possibles à leur situation qu'ils défendent âprement.

Tout à coup, au mois de mars 1869, le duc d'Aumale, qui était à Palerme, apprit, sans que l'Administration s'expliquât sur un tel revirement, que les deux volumes en feuilles étaient libérés de la préfecture de police. Il fallait mettre à profit ce subit bon vouloir gouvernemental. Les livres furent aussitôt brochés et mis en vente.

Le duc d'Aumale dans sa préface ne fit qu'une allusion discrète aux circonstances assez connues, disait-il, qui avaient amené ce long retard.

« L'esprit de parti ne m'a pas inspiré, ajoutait-il, quand j'ai eu la pensée de profiter de nombreux documents que le bienfait du dernier des Condé avait mis en ma possession et de raconter la vie de quelques-uns de ses vaillants aïeux. »

Avant de reprendre le cours d'un travail qu'une sorte de découragement lui avait fait interrompre, il saisissait la seule occasion où il lui fût possible de remercier hautement les deux illustres avocats, Hébert et Dufaure, qui l'avaient autrefois si bien défendu.

Au bas de la préface apparaissait ce nom : Henri d'Orléans. C'était la première fois que pouvait se déclarer, libre, fière, cette signature si longtemps proscrite.

Dans cette peinture des Condé, au milieu de cette reconstitution du passé, le duc d'Aumale mêlait harmonieusement la science de l'historien et l'art de l'écrivain. Les documents s'animaient sous sa plume évocatrice. Parlait-il de Henri IV? On sentait vivante, cordiale, toutes ses sympathies politiques pour son aïeul. Il admirait chez le roi populaire, « l'activité, la patience et l'adresse », « la verve et la bonne grâce », l'esprit français, l'imagination tempérée par le bon sens ; enfin l'ardeur sur le champ de bataille.

En dépit de certains écarts, « Henri IV, disait le Prince, n'oublia jamais ses devoirs envers sa nation. Nul souverain ne se montra dans la conduite des grandes affaires de son pays, au dedans comme au dehors, plus exempt de motifs personnels*. »

Et le duc d'Aumale, heureux de faire une large peinture de tous les services rendus par Henri IV, qui avait voulu la justice, la paix et l'organisation sur tous les points, écrivait :

« Jamais la France n'avait été plus florissante : la prospérité qui succédait à quarante ans de guerre civile semblerait incroyable, si nous ne savions tous avec quelle merveilleuse rapidité notre patrie se relève de ses souffrances, répare ses fautes ou ses malheurs **. »

Dans ses écrits historiques, dans sa correspondance, toujours se traduisait le même patriotisme du duc d'Aumale. Aussi ceux qui ne se trompent pas sur l'accent de sincérité éprouvaient-ils un enthousiasme attristé pour ce Prince expulsé.

* *Histoire des princes de Condé*, t. II, p. 211, 327.
** *Histoire des princes de Condé*, t. II, p. 324.

Un romancier devenu journaliste, Louis Ulbach, avait entrepris, sous le pseudonyme de Ferragus, une petite revue hebdomadaire qui paraissait tous les samedis. Elle avait pour titre *la Cloche*. Ulbach-Ferragus composait en même temps, et à part, des notices, des portraits. On achetait avec joie et on mettait dans sa poche ces petits projectiles contre l'Empire. Toute incomplète que fût une notice d'Ulbach sur le duc d'Aumale (car elle passait sous silence la glorieuse période africaine), elle était empreinte d'une vive sympathie.

Touché de ce témoignage qui semblait lui apporter quelque écho des boulevards de Paris, car c'était rue Richelieu que *la Cloche* était mise en branle, le duc d'Aumale adressa cette lettre à Ulbach, le 25 septembre 1869 :

« Monsieur, j'ai un peu hésité à vous écrire. Vous avez fait de moi un portrait si flatteur, que j'éprouve quelque embarras à vous remercier. Mais il est un point sur lequel je peux, sans fausse modestie, vous dire que vous m'avez bien jugé. Oui, j'aime la France, je l'aime passionnément ! Et quand vous rappelez à son souvenir ceux qui l'ont servie et qui ne vivent que pour elle, quand vous demandez que les portes de la patrie soient rouvertes à tous ses enfants, vous m'allez au cœur, et j'ai le droit de vous tendre la main en vous disant : Merci * ! »

***

Mais au moment où commençaient pour le duc d'Aumale ces reprises de vie qui le mêlaient un peu à l'histoire de son temps, il fut rejeté dans de sombres jours. Avec cette invincible espérance qui n'admet pas que la mort puisse menacer un être très aimé, il luttait contre l'angoisse de perdre la duchesse d'Aumale, cette compagne toute de vaillance, de bonté, de dévouement. Il écrivait à Cuvillier-Fleury, le 30 novembre : « Toutes les causes d'anxiété et d'inquiétude n'ont pas disparu ; mais il y a plus que jamais lieu d'espérer. »

Sept jours après, la duchesse d'Aumale mourait. Son courage au dernier moment fut encore extraordinaire. Il semblait, comme elle l'avait dit, qu'elle fût attirée par son cher

* C'est dans le numéro de *la Cloche* du samedi 23 octobre 1869 que fut publiée cette lettre.

Condé. Elle était de celles qui voient au delà des tombeaux les grandes lumières et acceptent la mort avec confiance.

Le duc d'Aumale écrivit à Cuvillier-Fleury :

« Vous savez tout ce que j'ai perdu ; vous ne pouvez vous imaginer ce que je ressens. Tous mes souvenirs de vingt-cinq ans me reviennent à la fois ; je la revois partout ; je revois tous les lieux où nous avons été ensemble ; mille images se confondent et m'oppressent. Mais ce dernier regard si tendre et si doux, qui déjà était celui d'un ange et qui s'est éteint en me fixant, ce regard me suit, m'accompagne toujours. »

Parmi les lettres de sympathie adressées au duc d'Aumale et qui provoquèrent plus d'une fois ses larmes, sans qu'il s'en défendît (car les hommes les plus braves ne sont-ils pas aussi les plus tendres ?), une surtout lui alla au fond du cœur :

« ...Après le père, lui écrivait Montalembert, c'est l'époux, que Dieu frappe en vous, et c'est toujours l'exilé, dont ces cruelles catastrophes viennent aggraver la destinée... Tous ceux qui, comme moi, vous plaignent, vous admirent et vous aiment, doivent demander à Dieu de vous soutenir et de vous soulager au milieu des coups que vous inflige sa mystérieuse sévérité.

« Mais après les consolations que vous apportera votre foi... je suis convaincu que vous en puiserez d'autres dans votre patriotisme toujours si actif et si éveillé. Moi-même du fond de ce grabat d'incurable où s'éteint obscurément une vie qui n'a jamais été bien brillante, je me sens réchauffer et en quelque sorte rajeunir, au spectacle de la résurrection politique et libérale de notre pays. A combien plus forte raison devez-vous être ranimé et consolé par ce réveil de la France, vous, Monseigneur, qui avez eu la gloire de porter si haut et si loin son drapeau, de courir, si jeune et avec tant d'éclat, sur les traces de ces quarante-deux princes de votre maison morts pour elle au champ d'honneur.

« Petit-fils des vainqueurs de Bouvines, de Taillebourg et d'Ivry, vainqueur vous-même des ennemis de la France, lorsque vous sortiez à peine de l'adolescence, vous êtes, à mes yeux, le prince français, le soldat français par excellence.

« A ce double titre, je ne puis pas croire qu'un grand destin ne vous soit encore réservé, et je veux que, comme nous tous, vous respiriez le souffle d'un meilleur avenir... »

Le duc d'Aumale allait-il dans sa douleur espérer une éclair-

cie en regardant du côté de la France? Le ministère du 2 janvier 1870 semblait devoir inaugurer un nouveau régime. Après ces dernières années si sombres, c'était quelque chose d'analogue au soulagement que l'on éprouve quand au sortir d'un tunnel apparaît la lumière éclairant un paysage aux grands horizons. Le duc d'Aumale avait confiance dans l'avenir. « Je ne vous parle pas du nouveau ministère, écrivait-il le 5 janvier, bien que tous mes vœux accompagnent les honnêtes gens qui tentent cette patriotique entreprise, car je ne doute pas qu'ils ne soient entrés dans le cabinet bannières déployées pour mettre en pratique la politique libérale qu'ils ont toujours professée. »

Une telle politique permettrait-elle aux Princes de rentrer en France? Certains indices venus de divers côtés semblaient annoncer cette perspective comme assez prochaine. Un ancien préfet sous la République de 1848, Degouve-Denuncques avait adressé à deux reprises au Sénat une pétition pour le rappel des lois d'exil, pétition qu'il se proposait d'envoyer aussi à la Chambre *. Il avait exposé avec la vivacité d'un vieux républicain libéral que nul ne pouvait continuer à vouloir fermer les portes de la patrie « à une famille qui ne saurait plus avoir, disait-il, d'autre prétention que celle de se confondre au milieu de nous pour obéir à nos lois et se soumettre aux volontés du suffrage universel. »

Le marquis de Piré, député bonapartiste, fit le 17 janvier, une interpellation pour « le rappel de tous les princes de la maison de Bourbon » et « la levée du séquestre contre les biens de la famille d'Orléans. » Le 24 janvier, le comte de Paris écrivait au comte d'Haussonville que « la Chambre, affranchie pour la première fois de la tutelle du gouvernement personnel, ne pouvait que s'honorer par un acte de justice envers des citoyens violemment dépouillés de leurs droits les plus précieux **. » Six jours après, dans une lettre adressée à Cuvillier-Fleury, il faisait cette réflexion : « Me voici arrivé à l'âge que mon père n'a pas dépassé, et cela sans avoir vu mon pays ! Mais j'espère, au moins, vivre assez pour rentrer en possession de mes droits de citoyen

* Degouve-Denuncques, *Lois d'exil contre les deux branches de la maison de Bourbon*, in-18, 34 pages. Paris, Sauton, 1870.

** Voir l'article de M. Claude-Noël Desjoyeaux dans *le Correspondant* du 25 janvier 1911.

qu'il est de tradition dans ma famille d'estimer plus que tout autre bien. »

Ce courant vers l'abrogation des lois d'exil rencontrait d'autres courants en sens contraire. On assimilait ces exilés à des émigrés. Manière inique de les rendre suspects à la nation et de les blesser cruellement. Certains royalistes n'acceptaient pas que les Princes pussent ne réclamer que leurs droits de citoyens. Leur prestige serait amoindri, disaient ces amis exigeants, prêts à publier le protocole des exilés. « Que cette conduite, écrivait le duc d'Aumale, ne leur soit pas dictée par le désir de nous entourer d'un prétendu prestige, et de nous conférer des *avantages* dont j'attends encore la définition. Qu'ils veuillent bien nous laisser un peu juges de ce que nous commande le soin de notre considération. Que ce souci ne les porte pas à nous condamner au supplice de la mort lente, et à devenir volontairement complices de la persécution qui s'acharne après nous. »

Le 19 juin 1870, les Princes adressaient au Corps législatif une lettre qui se terminait ainsi :

« Ce n'est pas une grâce que nous réclamons, c'est notre droit, le droit qui appartient à tous les Français et dont nous sommes dépouillés.

« C'est notre pays que nous redemandons, notre pays que nous aimons, que notre famille a toujours loyalement servi, notre pays dont aucune de nos traditions ne nous sépare et dont le seul nom fait toujours battre nos cœurs, car, pour les exilés, rien ne remplace la patrie absente. »

La lettre était signée : Louis-Philippe d'Orléans, comte de Paris ; François d'Orléans, prince de Joinville ; Henri d'Orléans, duc d'Aumale ; Robert d'Orléans, duc de Chartres.

« J'ai quelques raisons de croire que la discussion sera hâtée, peut-être bien brusquée, écrivait Cuvillier-Fleury au duc d'Aumale, le 26 juin 1870. »

Il ne se trompait pas. Le samedi 2 juillet le public se pressait dans les tribunes de la Chambre. Le rapporteur Dréolle exposa que le garde des sceaux, M. Émile Ollivier, avait déclaré devant la commission que la demande n'ayant été adressée qu'à un seul des pouvoirs constitutionnels, c'était là un premier obstacle à son examen : « Sans doute, avait-il ajouté, la présence en France des princes exilés ne ferait courir aucun péril au gou-

vernement impérial, mais elle pourrait être une cause de troubles et d'agitations accidentels. A ce titre elle ne saurait être tolérée. » Le gouvernement concluait donc énergiquement au rejet.

Kératry adjura Émile Ollivier de déclarer à la face du pays s'il y avait dans les archives du ministère de la justice « une seule preuve attestant que les princes d'Orléans aient jamais conspiré ou essayé de conspirer depuis 1848.

« Le plébiscite, dites-vous, vous a donné la force, prouvez-nous que vous êtes la justice.

— Je n'ai qu'une seule réponse à faire à M. de Kératry, répondit Émile Ollivier, c'est qu'en ce moment le gouvernement n'a absolument rien à dire. »

Estancelin, député de la Seine-Inférieure et dont le dévouement à la famille d'Orléans était héréditaire, prit la parole. Il évoqua la conduite du duc d'Aumale et du prince de Joinville en 1848, et montra leur abnégation par amour de la patrie. D'autres souvenirs remontaient à sa mémoire, tous à l'honneur des Princes. En terminant, il citait les paroles dites jadis par celui qui était maintenant Napoléon III : « Moi qui ai connu l'exil et la captivité, j'appelle de tous mes vœux le jour où la patrie pourra sans danger faire cesser toutes les proscriptions et effacer les dernières traces de nos discordes civiles. »

Esquiros flétrit la raison d'État et plaida la cause de l'humanité.

Émile Ollivier dit d'une voix douce et insinuante : « Qu'importe qu'un prince déclare qu'il ne veut pas conspirer, si son nom conspire pour lui et malgré lui! Supposez le comte de Paris en France : vous êtes notre roi, lui dira-t-on, le roi de nos espérances, et cela à quelques pas de celui que la nation appelle l'Empereur. »

Devant cette idée que le nom seul d'une famille conspirait malgré elle :

« Alors, c'est une famille maudite, s'écria quelqu'un.

— Non, ce n'est pas une famille maudite, c'est une famille de privilégiés, » répondit Émile Ollivier.

Jules Favre s'éleva en termes généraux contre les lois d'ostracisme.

Ernest Picard parla en faveur de la pétition des Princes au nom de la justice et de la souveraineté populaire : « La na-

tion ouvre ses portes quand il n'y a aucune raison de les fermer et le gouvernement doit obéir, » dit-il. Pour résoudre cette question il en appelait aux principes, au cœur et au droit.

Jules Grévy déclara qu'il ne voyait pas seulement dans la pétition des Princes de simples citoyens demandant à rentrer dans leur patrie. « C'est la dynastie d'Orléans, dit-il d'une voix sentencieuse, c'est la royauté de 1830 qui demande à la France de la rappeler. Or je n'ai mission ni de mes commettants, ni de mes convictions de rappeler la royauté. » Il se déclarait tenu à l'abstention parce qu'il ne voulait pas repousser la pétition de citoyens demandant la fin de leur exil et qu'il ne voulait pas non plus rappeler la royauté.

Sur deux cent quatre votants, trente et un seulement s'élevèrent contre les lois d'exil en soutenant la pétition des Princes.

Le 6 juillet, le duc d'Aumale écrivait de Bruxelles à Ernest Picard :

« Quand on est devant une question douteuse, c'est en s'adressant aux principes, au droit, à son cœur qu'on la résout. Mon Dieu, monsieur, ces belles et simples paroles que je lis dans le compte-rendu de votre discours de samedi, est-ce à moi de vous en remercier? Je crois entendre le cri de votre conscience, et personne, à mon sens, ne peut féliciter un citoyen, un législateur, parce qu'il a soutenu les principes et le droit ou obéi aux nobles mouvements de son cœur.

« Mais il m'est au moins permis de vous dire combien nous vous sommes reconnaissants d'avoir si justement indiqué le caractère de notre démarche et de l'avoir si dignement, si fièrement défendue. Oui, les principes ! car la proscription est un outrage au suffrage universel, et ce n'est que par de misérables arguties qu'on prétend l'élever à la hauteur d'un principe.

« Oui, le droit ! car c'est le droit, tous les droits que nous réclamons, parce que nous acceptons les devoirs, tous les devoirs.

« Oui, le cœur ! car c'est au cœur, au grand cœur de la France que nous nous sommes adressés, et quand nous nous sentons approuvés par des hommes tels que vous, nous avons la confiance que la France nous entendra un jour.

« Merci donc, et du fond de l'âme *. »

* *Ernest Picard*, 1821-1877. Thèse de M. Maurice Reclus, docteur ès-lettres. Hachette, 1912.

« Nous ne pouvions, a écrit Émile Ollivier dans *l'Empire libéral*, accorder quoi que ce soit à une sommation publique faite à la tribune, et si la Chambre s'y fût associée, nous l'aurions immédiatement dissoute et fait appel au pays contre un vote séditieux. »

Que ce recours au pays n'a-t-il eu lieu ! Il se serait produit à la veille des événements provoqués par la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne. Mais la Chambre, dans l'atmosphère souvent viciée où se débattent les questions politiques, sans que l'on puisse faire entrer à flots l'air pur, l'air salubre venant du large de la nation, avait opposé son refus au vœu des Princes qui ne demandaient comme Français qu'à vivre sous le ciel de France.

La majorité gouvernementale se félicitait de son succès. Ceux des orléanistes qui avaient été hostiles à la pétition approuvaient la Chambre. On avait épargné au pays et aux Princes eux-mêmes, prétendaient-ils, de grandes difficultés. Le retour des Princes ne leur paraissait souhaitable que dans d'autres conditions. Et persistant à s'ériger juges de la dignité de leurs Princes, ils reléguaient au second plan les tristesses, les amertumes de l'exil indéfini.

Une lettre du comte de Paris adressée à M. de Kératry, qui avait eu dans le débat législatif une attitude si franche et avait formulé des interrogations si pressantes, reflète le sentiment du chef de la branche cadette sur la solution donnée par la Chambre : « Vous avez fait éclater la vérité et montré d'un seul mot tout ce qu'il y a d'odieux et de contraire aux principes modernes de légalité et de souveraineté nationale dans ces mesures qui condamnent toute une famille de citoyens à cette situation *privilégiée*, comme on l'a dit avec une cruelle ironie, de l'exil... Le droit à l'exil ne peut pas subsister en présence du suffrage universel et de la souveraineté qui lui appartient. Le sentiment public s'est prononcé de telle sorte que la décision prise par la Chambre, pour se conformer à une puissante volonté, ne pourra, j'en suis sûr, être longtemps maintenue *. »

***

Le 15 juillet, la guerre éclata entre la France et la Prusse. Le duc d'Aumale était alors à Wiesbaden. « Le lendemain, écri-

* *Le comte de Paris*, par le marquis de Flers, p. 129 et 130.

vait-il à Cuvillier-Fleury, j'étais sorti du territoire ennemi. » Il rentrait à Twickenham.

Se remettrait-il à l'étude de l'*Histoire des Princes de Condé?* Au milieu de ses vives préoccupations patriotiques, il ne pouvait, disait-il, « ramener ses idées deux cent cinquante ans en arrière. » Ce qu'il aurait voulu, comme toujours, c'était : servir. « Vous savez, écrivait-il le 2 août à Cuvillier-Fleury, comme je donnerais mon sang : je crois que personne n'en doute. Et vraiment, je n'y aurais guère de mérite, car je ne tiens plus à la vie. Condamné à l'inaction, je me renferme dans un silence et une réserve absolus. »

Mais il allait sortir de cette réserve et de ce silence. Après les premières défaites, et au moment où le prince de Joinville demandait à son ancien camarade, l'amiral Rigault de Genouilly, ministre de la marine, d'être employé « à n'importe quel titre dans l'armée active, » le duc d'Aumale adressait, le 9 août, ces lignes au ministre de la guerre, le général Cousin-Montauban, comte de Palikao :

« Monsieur le ministre,

« Vous venez d'appeler tous les Français à combattre pour la défense de la patrie.

« Je suis Français, soldat et valide.

« J'ai le grade de général de division.

« Je demande à être employé à l'armée active.

« Recevez l'assurance de ma haute considération. »

Le duc de Chartres, — qui avait fait récemment « le pèlerinage militaire des bords du Rhin, » et si bien compris, sur ce terrain des champs de bataille d'autrefois, « les mouvements d'enthousiasme, disait-il, qui, dans les moments de crise, saisissent les jeunes cœurs et font partir pour la frontière tous les Français sans distinction d'âge, de rang, ni d'opinion *, » — s'offrit à son oncle comme officier d'ordonnance, si les circonstances le permettaient. En même temps, dans une lettre au ministre de la guerre, il invoquait ses titres de Français, d'ancien officier des guerres d'Italie et d'Amérique :

* *Souvenirs de voyage. Une visite à quelques champs de bataille de la vallée du Rhin.* Paris, E. Dentu, 1869.

« Mon vœu le plus ardent, écrivait-il, est de combattre pour la défense du sol de la patrie, fût-ce même comme simple volontaire. »

Le ministre de la guerre refusa de prendre connaissance des lettres.

Le comte d'Haussonville *, décidé à ne pas laisser ignorer ces documents historiques, en donna lecture le 11 août, jour de séance académique, à quelques-uns de ses confrères : Vitet, Saint-Marc Girardin, Mignet, Barbier et Cuvillier-Fleury. Le soir même, *le Temps* et *le Journal de Paris* les publiaient. Le *Journal des Débats* se réservait de les donner le lendemain, pour ne pas avoir l'apparence d'être le moniteur de l'orléanisme, disait Édouard Bertin. Les noms des Princes apparaissaient comme des noms de soldats voulant accomplir leur devoir.

Les jours se succédaient, entrecoupés d'espoir, d'accablement, d'irritation, jours d'été sans projets, en fièvre perpétuelle, dominés par un seul sentiment : l'amour anxieux de la patrie.

Pendant que l'on proclamait la République à Paris, dans la journée du 4 septembre, le prince de Joinville, le duc d'Aumale et le duc de Chartres étaient à Bruxelles. Un témoin entendit le duc d'Aumale parler avec une poignante tristesse de « ces armées françaises vaincues, mal commandées, livrées à la canonnade allemande. » Il vit l'impatience du duc de Chartres répétant : « Je ne demande qu'une chose : rentrer en France et me faire casser la tête pour mon pays **. »

Le 5 septembre, le duc d'Aumale écrivait au duc de Guise resté à Twickenham : « Mon cher enfant, tu connais les événements. Je désire essayer de remplir mes devoirs de Français et de citoyen. J'ignore si je pourrai y réussir, j'ignore ce qui peut en résulter pour moi... Au revoir, bientôt j'espère. En attendant, je t'aime et te bénis. »

Thiers, irrité à la pensée seule que les Princes pouvaient songer à venir en France, s'emporta devant le comte d'Haussonville avec une vivacité impétueuse, déclarant le projet absurde, coupable : « Ce serait nous jeter en plein dans la guerre civile. » Et il prenait à témoin ceux qui étaient auprès de lui.

* Comte D'HAUSSONVILLE, *Mon Journal pendant la guerre* (1870-1871), publié par son fils. Paris, Calmann Lévy, p. 26 et suiv.

** Jules CLARETIE, *Portraits contemporains. Le duc d'Aumale.*

Il réclamait Rémusat, Bocher, Piscatory, Roger. Il souhaitait que M. d'Aulnoy, gendre de M. Asseline, secrétaire des commandements du comte de Paris, répétât aux Princes, à qui de droit, disait-il, ses propos exaspérés *.

Les Princes arrivèrent à Paris dans la nuit du 5 au 6 septembre et descendirent 19, rue de la Ville-l'Évêque, chez M. Laugel. Le comte d'Haussonville, prévenu en ami de la première heure par M. Bocher, arriva aussitôt :

« Eh bien, vous le voyez, d'Haussonville, dit le duc d'Aumale, nous avons rallié au canon. »

Alors, parlant de ce qu'il y avait lieu de faire immédiatement :

« Nous voudrions, continua-t-il, si cela vous convient, que vous alliez chez le général Trochu et chez M. Jules Favre, leur dire de notre part que nous sommes arrivés cette nuit à Paris. Vous expliquerez que nous y sommes uniquement comme Français et comme militaires qui viennent se battre contre l'ennemi commun. Nous avons, il y a quatre mois, réclamé devant le Corps législatif contre les lois d'exil que nous regardons d'ailleurs aujourd'hui comme virtuellement abrogées. Plus tard, quand le pays a été mis en péril par les premiers désastres de nos armées, nous avons demandé à servir en qualité de soldats sous le gouvernement de l'Empereur ; aujourd'hui que les destinées du pays sont bien autrement compromises, nous sommes conséquents avec nous-mêmes en demandant à servir sous la République. Si nos services sont acceptés, si l'on vous demande où et comment nous voudrions être employés, vous répondrez que les postes les plus obscurs et les plus périlleux seraient ceux qui nous conviendraient le plus....

« Nous souhaitons que nos services soient acceptés comme nous les offrons, c'est-à-dire simplement et sans arrière-pensée....

« Si, par des motifs tirés du salut public, ajouta le duc d'Aumale (sans doute avec un triste et amer sourire), le gouvernement nous demande de partir, nous consentirons à repartir, mais par la grande porte et à visage découvert, car nous n'avons pas à cacher pour quels motifs nous sommes venus et pour quels motifs nous nous retirerons, si l'on nous demande de nous retirer... »

* *Mon Journal pendant la guerre*, p. 113 et suiv.

Jules Favre, ministre des Affaires étrangères, en recevant le comte d'Haussonville et M. Bocher, commença par dire qu'il savait les Princes d'Orléans capables de tout ce que peut inspirer le dévouement le plus sincère et le plus désintéressé. Il n'entendait pas invoquer les lois d'exception, qu'il avait condamnées et qu'il considérait, avec les Princes, comme abrogées *. Mais, tout en réservant la décision du gouvernement, il prévoyait que la demande des Princes ne serait pas acceptée.

« Si nous autorisions leur présence ici, si nous acceptions leur concours, nous nous exposerions à voir demain une notable partie de la garde nationale de Paris, dont l'affection leur est acquise, essayer de les conduire à l'Hôtel de Ville. Quelle sera notre mission? Pour combien de temps sommes-nous au pouvoir? Comment en sortirons-nous? Je l'ignore ; mais ce dont je vous réponds, c'est que si je sors vivant d'ici, je serai le premier à faire un jour publiquement connaître la démarche des Princes et à rendre un juste hommage à leur noble patriotisme. »

Le général Trochu, après avoir approuvé, comme Jules Favre, la démarche patriotique des Princes, réserva, lui aussi, l'opinion du gouvernement de la Défense nationale qu'il présidait. Il la pressentait défavorable au désir des Princes. Après quelques mots sur le besoin de ne pas nous diviser, disait-il, en présence de l'ennemi, il entra dans des considérations générales sur la défense de Paris.

M. Bocher alla seul ensuite chez le préfet de police, qui était Kératry. L'homme si vaillant à la tribune avait fait place au fonctionnaire troublé déjà par certaines attaques politiques du journal *la Marseillaise*. On l'accusait d'orléanisme. Cette brusque arrivée des Princes allait le compromettre : « Je vais demain, disait-il à M. Bocher, passer pour un traître, et je deviendrai impuissant à servir les Princes, le jour où le moment en serait venu. J'ose, continuait-il, supplier les Princes, dans notre intérêt, dans le leur, de partir dès aujourd'hui. Dites-leur de ma part qu'il faut qu'ils m'autorisent à dire à la réunion du comité de la Défense nationale, qui va avoir lieu ce soir, que, sur mes instances, et sans attendre une décision officielle qui (je vous l'assure) ne saurait être douteuse, ils ont déjà quitté Paris. »

* *Mon Journal pendant la guerre*, p. 125 et suiv.

Avec cette tournure d'esprit qui semble se complaire aux espérances pourvu que l'on écarte un danger immédiat, le préfet de police faisait envisager que le gouvernement délivré d'inquiétude, « de l'effroi de la présence actuelle et d'une apparition immédiate, » serait peut-être plus porté à considérer les lois d'exil comme abrogées. « Rien, d'ailleurs, ajoutait-il, ne sera compromis et si, par impossible, les offres des Princes étaient acceptées, je le leur télégraphierais à Calais, où ils peuvent être cette nuit, et, dès lors, ils reviendraient ici, et publiquement, cette fois *. »

Quand ces trois conversations furent transmises aux Princes, ils mirent à leur départ une condition. On leur donnerait des passe-ports authentiques et datés de Paris. Ainsi serait officiellement constaté qu'ils se considéraient désormais comme placés sous le droit commun, et que s'ils quittaient la France, c'était par une résolution de leur part.

Après cette journée d'attente traversée d'espérance et conclue en tristesse, un train de la gare du Nord les emportait en pleine nuit. Le lendemain, le comte d'Haussonville et M. Bocher étaient chez Jules Favre. Il avait visiblement subi des influences extérieures et puissantes. Le refus du gouvernement de la Défense nationale était formel. « Je ne suis pas autorisé à vous dire, ajouta-t-il, que le gouvernement regarde les lois qui ont atteint les Princes d'Orléans comme virtuellement abrogées ; je ne saurais même vous assurer que, le cas échéant, il ne se croira pas obligé d'en faire l'application. »

Vainement, à la fin du mois d'octobre, lorsque s'aggravaient les dangers courus par la France, le duc d'Aumale se remit-il à la disposition du gouvernement. Vainement renouvela-t-il sa demande, le 4 décembre, dans une lettre à Gambetta, en lui écrivant :

« ... Je mets le devoir au-dessus de toute autre considération. Comme je n'ai aucune arrière-pensée, comme je n'obéis qu'au sentiment de l'honneur et au cri de ma conscience, je viens, encore une fois, vous demander un emploi dans l'armée active. »

Il ne reçut pas de réponse.

Le comte de Paris, le duc de Nemours, le duc d'Alençon, le duc de Penthièvre firent les mêmes demandes au ministre

* *Mon Journal pendant la guerre*, p. 130 et suiv.

de la guerre et connurent les mêmes silences. Le prince de Joinville put cependant, sous un nom d'emprunt, le colonel Lutherod, prendre part à la campagne de la Loire. Mais, quand cette présence du Prince fut dévoilée, il fut arrêté par un commissaire de police, conduit à la préfecture du Mans, retenu pendant cinq jours et embarqué à Saint-Malo pour l'Angleterre*. Le duc de Chartres, qui se faisait appeler Robert Le Fort, nom si bien choisi dans sa simplicité apparente et par l'évocation de glorieux souvenirs, entra et resta dans les rangs de l'armée. Le duc d'Aumale était trop connu pour qu'il pût user d'un subterfuge de ce genre.

Aimer ardemment la France, lui avoir donné, en 1848, la preuve de la plus haute abnégation — qui eut pour corollaire l'exil, — ne demander qu'à combattre et être repoussé, rayé des cadres de la vie nationale : c'était, en vérité, éprouver le fond de la douleur patriotique.

Après la guerre, il résolut de rentrer en France. Sollicité par des électeurs de l'Oise qui voulaient lui offrir leurs suffrages, — comme les électeurs de la Manche et de la Haute-Marne les offraient au prince de Joinville, — le duc d'Aumale exposait dans une circulaire ses sentiments politiques **.

« ... Quand je considère, disait-il, la situation de la France, son histoire, ses traditions, les événements des dernières années, je reste frappé des avantages que présente la monarchie constitutionnelle ; je crois qu'elle peut répondre aux légitimes aspirations d'une société démocratique, et garantir, avec l'ordre et la sécurité, tous les progrès, toutes les libertés. C'est avec un mélange de fierté filiale et de patriotique douleur que je compare la France en son état actuel à ce qu'elle était sous le règne de mon père.

« Cette opinion, j'ai le droit de l'avoir comme homme, et je crois avoir aujourd'hui le devoir de l'exprimer comme citoyen ; mais je n'y mêle aucun esprit de parti, aucune tendance exclusive. Dans mes sentiments, dans mon passé, dans les traditions de ma famille, je ne trouve rien qui me sépare de la République. Si c'est sous cette forme que la France veut librement et définitivement constituer son gouvernement, je suis prêt à m'incliner

* *La deuxième armée de la Loire*, par le général CHANZY, Appendice, p. 528 et 531.

** Voir la circulaire dans le présent volume, p. 393.

devant sa souveraineté, et je resterai son dévoué serviteur... »

Plus de 52 000 voix sur 73 000 votants l'élirent député. Dans la situation encore incertaine où étaient les Princes, — puisque l'abrogation des lois d'exil n'était pas votée, — commença pour le duc d'Aumale une vie errante en France.

« Je te raconterai, un jour, écrivait-il le 5 avril 1871, au duc de Guise resté en Angleterre, mes pérégrinations, fort monotones d'ailleurs, et dont je commence à être passablement ennuyé, comme de toute la vie qu'on m'a faite. Enfin, patience ! »

Les lois d'exil furent abrogées le 8 juin 1871. Le même jour étaient validées l'élection du prince de Joinville et celle du duc d'Aumale.

La vie active si longtemps désirée par le Prince allait-elle enfin s'ouvrir? Sa grande ambition était de pouvoir rentrer dans l'armée sous le drapeau tricolore, le drapeau chéri, comme il l'appelait.

Au mois de juillet 1872, le duc de Guise mourait à dix-huit ans.

Mais si le duc d'Aumale, selon les mots douloureux qu'il prononçait dans son discours de réception à l'Académie française où il succéda à Montalembert, vit s'éteindre « la dernière flamme de son foyer, » il sentait que la flamme de son patriotisme reprendrait plus vive, plus haute.

Revenu et se croyant pour toujours sur le sol de France, le général Henri d'Orléans, duc d'Aumale, après avoir eu si longtemps, pendant les années d'exil, la devise faite à la fois de tristesse et de confiance : « J'attendrai », espérait maintenant, dans cette période qui suivit la guerre et où toutes les forces de la France se reconstituaient, dire à chaque appel qui lui serait fait pour de nobles et grandes tâches militaires :

Présent !

René VALLERY-RADOT.

CORRESPONDANCE

DU DUC D'AUMALE

ET DE

CUVILLIER-FLEURY

1865

Woodnorton, 4 janvier 1865.

Rebonne année, mon cher ami, et, encore une fois, de tout mon cœur; merci de votre lettre du 29. Ne vous occupez pas de ma tristesse : le site, le genre de vie, n'y sont pour rien; ce sont des accès de nostalgie qui me prennent quelquefois, avec une violence que les années redoublent, au lieu de la diminuer; il faut vivre avec cela; je suis bien de santé, mais encore à la quinine. J'ai reçu les livres annoncés, entre autres ceux de Potier. Faites-moi envoyer le *Journal amusant*. Ah! tenez-moi au courant de ce qui reste d'esprit aux nomades de l'agha Haussmann.

Mille amitiés.

H. O.

Paris, 5 janvier 1865.

Mon cher Prince,

Votre lettre du 29 décembre m'a causé un vrai chagrin : cette immobilité doit vous être si cruelle, et la privation

d'accompagner la Duchesse chez le prince de Galles a dû vous paraître si pénible ! Quand on est jeune, ces mésaventures pèsent sur nous de tout leur poids ; et jeune, il faut bien que vous le soyez encore, pour que je ne sois pas absolument décrépit. En attendant, voici quinze jours passés à la chambre, et à tousser, comme ces animaux des Géorgiques auxquels je ne me compare pas, *tussis anhela*... Je ne vois pas grand monde, et je ne fais rien. L'Encyclique * a déplu aux catholiques libéraux, Albert de Broglie, Montalembert, Cochin, malgré une soumission apparente. Albert dit : « Nous n'avons plus qu'à supprimer le *Correspondant.* » M. Guizot écrit : « C'est la routine dans la bêtise. » Vous restez le parti de la liberté ; qu'ils échappent, s'ils le peuvent, à cette nécessité...

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 11 janvier 1865.

Mon cher ami, je vous ai écrit le 4 pendant que vous m'écriviez le 5. Etes-vous débarrassé de votre rhume? Il me tarde de le savoir. Quant à moi, me voici rendu au commerce des chevaux et des chiens ; c'est vous dire que je suis assez vaillant sur mes deux pieds, ce qui, cependant, ne m'empêche pas de faire un peu aussi travailler ma tête et mes yeux. J'ai vu force monde à

* Le 8 décembre 1864, le pape Pie IX avait adressé à tous les évêques du monde une lettre encyclique, les exhortant à combattre avec énergie certains principes de droit moderne qu'il signalait comme des erreurs.

Le 1er janvier 1865, une circulaire du ministre des cultes avait interdit aux évêques la faculté de publier cette encyclique contenant plusieurs propositions contraires à la Constitution de la France.

Strawberry Hill, et j'ai tant entendu parler de l'Encyclique et de Bismarck, du Canada et du Pérou, que les oreilles m'en tintent. Il a plu au Pape de bâillonner ses amis, de fournir des armes à ses adversaires déclarés, de grossir leurs rangs et de mettre à l'aise ceux qui veulent se laver les mains des mésaventures passées ou futures du Saint-Siège ; mais je ne crois pas que l'Encyclique fasse des miracles, sous forme de conversions soudaines au libéralisme. A mes yeux, pour être libéral, il ne suffit pas de crier haro à la calotte, et tous les principes de 89 ne sont pas compris dans la déclaration de 1682, dont je suis, d'ailleurs, bien loin de médire.

Condé fait son droit, assez sérieusement ; Guise grandit et s'entend bien avec Régnier. Dites-moi donc que vous vous portez mieux. Adieu, et mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 13 janvier 1865.

Vous me dites, mon cher Prince, comme cette aimable Mme d'Épinay à son ami Grimm (sans comparaison) : « Faites-moi le plaisir de vous bien porter. » Et cela est aussi très aimable de votre part. Aussi suis-je heureux de pouvoir vous faire ce plaisir. Voici trois semaines que j'habite ma chambre, presque toujours, mon boulevard quelquefois, et je ne m'aventure dans mon bois qu'avec la permission du soleil. J'ai peu de vaillance pour le travail de plume et, ayant beaucoup écrit en décembre, j'ai fermé mon écritoire en janvier, ce qui ne constitue pas comme le silence — est-ce de Mirabeau ou de Sieyès ? — une calamité publique. J'ai lu, et, ce qui est un signe de vieillesse, sinon

de caducité, je relis. Je ne suis pas encore à relire exclusivement mes classiques, parce que la nécessité de la production me condamne aux modernes ; mais il me semble qu'il vient un temps où, de même que l'estomac rejette les ragoûts et les entremets sucrés et a besoin de bonnes viandes en petite quantité, l'esprit ne s'entretient plus que de lectures substantielles. Vous savez cela, n'est-ce pas? Mais vous êtes dans l'âge où on digère tout.

L'Encyclique était de difficile digestion, si peu moderne qu'en soit l'esprit. C'est un grand tapage dans l'Église de France ; mais combien en sont importunés ! On lit les mercuriales épiscopales et les circulaires officielles émanées de la chancellerie ; et on ne s'en émeut pas. Il y a là un spectacle pour les indifférents, un prétexte à s'animer pour les fidèles, une mine à rouvrir pour certains politiques, rien qui touche au fond des choses et des cœurs. Les vraies questions sont celles de la liberté politique, et on n'y échappera pas. Donnez la liberté de la presse et de la tribune, et le diable m'emporte si je ne vote pas, des deux mains, pour *l'Eglise libre dans l'Etat libre*, quand on voudra.

Grosse question aussi, celle des duchés, qui n'a l'air de rien, et derrière laquelle il y a l'insolente situation prise par la Prusse, et la blessure faite à la Confédération germanique. On croit qu'il sera toujours possible de n'y pas prendre parti. Il était plus facile d'abandonner la Pologne. Et pourtant !

J'écris par énigmes ; pourtant, comme je suis décidé à vous écrire comme je parle et comme parlent tous les esprits libres (on ne les gêne guère, c'est une justice à rendre au pouvoir), je ne crains pas les mutilations qui commencent à devenir très apparentes sur votre correspondance d'Angleterre, surtout depuis une certaine opinion assez vertement exprimée sur la démolition de l'ancien Paris dans une

de vos dernières lettres. Pour moi, je n'écris que ce que je dirais. Les curieux y perdront les frais de leur curiosité.

Voilà le duc de Chartres père d'une jolie fille * ; elle ne saurait manquer de l'être ; la comtesse de Paris ne peut manquer, à son tour, de suivre un si bon exemple. A quand le retour du Brésil ? Il tarde fort à mon voisinage.

Cette lettre vous arrivera tout près du 16 janvier, une heureuse date, et que nos cœurs célèbrent. Nos vœux s'unissent à tous ceux qui vous entourent, aux plus chers, aux plus ardents. Veuillez nous rappeler au bon souvenir de la Duchesse, à celui de vos chers fils, et « faites-nous le plaisir de vous bien porter » !

Cuvillier-Fleury.

Woodnorton, 20 janvier 1865.

Charmé de vous savoir en bonne santé, mon cher ami, et non moins charmé de pouvoir vous en offrir autant. Tout le monde va bien à Ham et à Claremont, nouveau-nés, jeunes gens, hommes mûrs et saints vieillards.

La querelle de l'Encyclique commence à ennuyer ; mais elle a soulevé des questions qu'on ne pourra pas toujours écarter et qui ne seront pas faciles à résoudre. Le grand mal de tout cela est de nous détourner de la grande affaire, le recouvrement de la vraie liberté. Ce n'est pas le Pape

* La princesse Marie d'Orléans, née à Ham, près Richmond, le 13 janvier 1865. Le 22 octobre 1885, au château d'Eu, elle avait épousé S. A. R. le prince Waldemar, l'un des fils du roi de Danemark Christian IX.

La princesse Waldemar est morte le 4 décembre 1909. Enlevée trop tôt à l'affection reconnaissante des Danois, elle avait constamment exercé l'influence la plus bienfaisante sur les relations internationales de la France.

qui nous l'a ôtée et ce n'est pas lui qui pourra nous la rendre.

Vale et me ama.

H. O.

Paris, 27 janvier 1865.

N° 4.

Mon cher Prince,

Il faut qu'une de mes lettres vous ait manqué. J'y mets quelquefois des jugements sur les affaires publiques, ne fût-ce que pour me soulager de n'en pouvoir pas mettre dans un journal ; mais jamais d'injures ni de violences de langage ; cela ne sert à rien ni à personne. Si on a jugé une ou plusieurs de mes lettres dignes d'être mises à mon dossier, soit ! Les vôtres ne me manquent guère, mais m'arrivent indignement mutilées, ce qui vous indique la réserve que vous devez y mettre, non pas pour vous, mais pour moi, qui suis dans la gueule du loup. Je continue d'ailleurs à être mal portant, comme mes dernières lettres auraient dû vous l'apprendre, et les compliments que vous m'adressez sur ma santé (dans la vôtre du 20 janvier) ne justifient que trop mes appréhensions sur la destinée d'une partie de ma correspondance ; aussi y mettrai-je désormais des numéros, pour que vous n'ayez d'autre peine que de me dire « reçu le numéro tel ou tel ». Comme je vous ai écrit le 5, le 13 et le 20 de ce mois, je mets le n° 4 à la lettre d'aujourd'hui. Voilà donc une affaire réglée, et à la grâce de Dieu pour le reste !...

Lévy a vu Sainte-Beuve ces jours-ci ; ce dernier lui a redit ce que je vous avais mandé déjà une fois : « Comment veut-on que nous parlions du *César* avec liberté

quand on retient *Condé* sous les scellés ! *César* devrait ouvrir la porte à *Condé.* » Sainte-Beuve attend son fauteuil au Sénat, demandé pour lui par la princesse Mathilde, et on est curieux de savoir s'il l'aura *avant ou après l'article.*

Rien de plus nouveau ; je ne sors pas, ne vois pas grand monde ; je suis morne et triste comme un grippé de 1864.

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 1er février 1865.

Très cher ami. J'ai bien reçu vos lettres des 13, 20 et 27 ; si je vous félicitais sur votre santé dans mon épître du 20, c'est que j'en étais alors aux bonnes nouvelles annoncées le 13 et ne pouvais encore connaître la rechute annoncée le 20. Depuis lors le temps n'a pas été favorable pour les grippés. Je veux cependant espérer que vous êtes mieux. Ici nous commençons à nous débarrasser de la neige, mais elle met le temps à s'en aller. Elle ne nous a pas empêchés de faire un brillant déplacement à Belvair Castle et elle n'a pas enrhumé la Reine, ce qui est le grand point. On attend d'un jour à l'autre la nouvelle de l'arrivée des Brésiliens à Lisbonne ; j'ai peur qu'ils n'aient eu une rude mer *.

Je ne sais rien d'ailleurs, et n'ai d'autre instruction à vous donner qu'une sommation itérative de vous bien porter.

J'ai lu avec plaisir, dans la dernière *Revue des Deux*

* Gaston d'Orléans, comte d'Eu, et la princesse impériale, Isabelle. Voir t. III, p. 414.

Mondes, un bon article de M. Boissier sur Cicéron * ; je trouve son point de vue juste.

Est-il vrai que nous aurons *Henri IV* après *César?*

H. O.

Paris-Passy, 2 février 1865.

N° 5.

Mon cher Prince,

Vous avez peut-être lu dans les *Débats* d'hier une note ainsi conçue : « M. H. Plon, éditeur de l'*Histoire de Jules César*, prévient les amateurs de beaux livres que Sa Majesté a mis à sa disposition un certain nombre d'exemplaires de la magnifique édition de son ouvrage imprimé à l'imprimerie impériale. M. Plon adressera franco le premier volume de cette édition aux personnes qui lui enverront un mandat de poste de 50 francs. »

Cette note s'adresse aux amis de l'œuvre et de l'auteur ; elle s'adresse aussi aux bibliophiles qui tiennent à avoir les plus beaux exemplaires des livres célèbres à un titre quelconque. Envoyez-moi, s'il y a lieu, votre commission sur ce point, car je crois qu'il ne faut pas tarder. Dites-moi simplement *souscrivez*, je saurai ce que cela voudra dire. Si, maintenant, vous voulez y mettre un nom, le vôtre, le mien, ou un nom quelconque, mentionnez-le. J'espère que vous ne verrez dans tout cela que ce que j'y mets, une attention de bibliographe (n'est pas bibliophile qui veut). Quant au livre, je n'ai aucun parti pris contre un livre qui

* *Cicéron dans la vie publique et dans la vie privée,* numéro du 15 janvier 1865.

n'est pas encore connu, ni pour lui. J'attends ; je lirai *sine odio neque ira*, et je suis sûr d'avance que vous ferez de même.

Rien de plus. J'espère que vous avez reçu mon nº 4. Je l'ai écrit dans une disposition aussi *low spirited* que possible, parce que la grippe redoublait d'intensité dans ma poitrine, et que cette réclusion d'un mois passé, encore que je sache la remplir, avait fini par me décourager. Mussy est venu m'ausculter ; et, puisqu'il est convenu que les *oreilles voient*, il n'a rien vu, aucune caverne quelconque qui mette ma vieille carcasse en danger. Cependant, il condamne, pour longtemps, mes soirées au coin du feu, et mes jours, à des promenades de valétudinaire au soleil. Heureusement que j'ai encore des yeux, et que j'ai pu lire la brochure de Mgr Dupanloup, dont toute la première moitié, celle qui est relative à la convention du 15 septembre, est un chef-d'œuvre de véhémence oratoire ; je n'ai rien de plus à en dire *. Aimant très peu les procédés par lesquels s'est faite l'unité italienne, le peu de périls qu'a courus cette grande révolution, le peu de virilité qu'elle montre, puisqu'elle n'a pas su, en cinq ans, se créer une armée offensive, tandis qu'en quelques mois la France révolutionnaire s'était mise en mesure, non seulement de se défendre, mais d'attaquer ; n'aimant pas, dis-je, cette révolution à coups fourrés et de guet-apens, bien que son résultat me plaise, je n'abonde pas facilement dans l'argumentation de l'impétueux évêque, qui voit le Piémont partout et qui n'aperçoit l'Italie nulle part, si ce n'est sous la forme ancienne, dont évidemment, elle ne voulait plus. Malgré tout, ce pamphlet sacré est entraînant ; et puis, il y a de bons coups de patte (de velours) avec la griffe très apparente.

* *La Convention du* 15 *septembre et l'Encyclique du* 8 *décembre*, par Mgr l'évêque d'Orléans, de l'Académie française. Paris, Charles Douniol, 1865.

Je viens de lire aussi un recueil de lettres de Marie-Thérèse et de sa fille, la reine de France, qui sont d'un intérêt supérieur. L'ouvrage a été publié à Vienne, et l'auteur, ou plutôt l'éditeur, M. d'Arneth, a reçu, de la main même de l'empereur d'Autriche, la plupart des éléments de sa collection. C'est un livre qu'il faut recommander à notre Reine. Mais quelle rude mère que Marie-Thérèse, et quel rabat-joie !

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 5 février 1865.

Souscrivez, mon cher ami, souscrivez en mon nom, je n'y vois aucun inconvénient. Le livre est célèbre avant d'avoir vu le jour. Il sera probablement beau ; il est peut-être bon ; je n'ai aucun motif de l'exclure de ma bibliothèque. Je me garderais bien, si j'en avais le pouvoir, de le faire pourrir dans les caves de la préfecture de police *.

Je vais lire les lettres de Marie-Thérèse et de sa fille et je les recommanderai à ma mère.

J'ai lu la brochure de Mgr Dupanloup. Je professe la plus haute estime pour l'auteur et j'ai fort admiré l'œuvre. Je désire vivement que son interprétation de l'Encyclique soit la bonne ; mais si le Saint-Siège ne voulait qu'appeler l'attention des évêques sur quelques propositions purement absurdes et sur des théories évidemment antichrétiennes, ou même les encourager à défendre le pouvoir temporel du pape, il me semble qu'on aurait pu s'y prendre

* Où étaient retenus les deux premiers volumes de l'*Histoire des princes de la maison de Condé*. Voir t. III, p. 300 et suiv.

d'une façon moins équivoque, sans se donner l'air d'attaquer la liberté sous toutes ses formes.

La première partie de la brochure est certainement la plus forte et la plus éloquente. Le vaillant prélat use mieux que personne de cette tactique appelée *défensive offensive*, par les écrivains militaires. Mais, dans sa charge à fond contre le Piémont, il ne frappe pas toujours juste et j'en dirai autant de la contre-charge de Maxime du Camp. Quand l'évêque d'Orléans attaque tout ce qui s'est fait dans le nord de l'Italie en s'appuyant des brochures de Normanby *et ejusdem farinæ*, son argumentation pèche par la base. Quand je vois l'écrivain des *Débats* se moquer de l'armée du Pape commandée par Lamoricière, avec Schmidt et Pimodan pour lieutenants, je songe que les étrangers n'étaient pas exclus de l'armée de Garibaldi : votre aimable et spirituel cousin le sait mieux que personne. Sans les *gunners* de l'*Excellent* expédiés fort à propos par l'amiral anglais pendant la journée du Volturno, les troupes tout italiennes (ou à bien peu près : il n'y avait plus alors qu'un seul bataillon étranger dans l'armée des Deux-Siciles), les troupes tout italiennes de François II, si mollement commandées qu'elles fussent, avaient grande chance de malmener la phalange un peu hétérogène du libérateur ; mais enfin, Garibaldi jouait sa tête ; il était inspiré par une passion sincère ; il savait, et il disait ce qu'il voulait ; il fut vaillant, humain, désintéressé ; je ne lui reproche rien. Ce qui n'est justifiable devant aucune morale, chrétienne ou autre, ce sont les procédés du gouvernement piémontais et de ses agents pendant la campagne de Castelfidardo et la conquête des Deux-Siciles, ce que j'appelle les exploits de Cialdini. Ici, Mgr Dupanloup a beau jeu. Voici pourtant ce que l'histoire mettra à la décharge du gouvernement italien : d'abord la paix de Villafranca, dont les événements de

1860 sont la conséquence naturelle, et l'attitude du gouvernement français, enfin le résultat, qui sera grand, si l'unité italienne se fonde. Elle n'est ni complètement, ni solidement établie encore ; elle ne le sera peut-être jamais, au moins telle qu'on la comprend en ce moment. Le gouvernement qui va se transférer à Florence a fait des fautes ; il a de grands embarras ; mais, malgré les incertitudes de l'avenir et les torts du passé, les progrès sur beaucoup de points sont déjà très sensibles. Dans la partie de l'Italie que j'ai traversée l'automne dernier, il règne un air de liberté, de satisfaction, que le contraste avec la Vénétie rend frappant. Un peu de sympathie et d'indulgence pour ce pays qui nous tient par tant de liens, qui a encore si peu d'expérience, quoiqu'il soit un des plus vieux du monde, qui a tant de qualités au milieu de tant de défauts, qui a beaucoup péché, mais qui a encore plus souffert !

Ceci n'est ni une note, ni une dépêche ; c'est une conversation du dimanche soir, *currente calamo*.

H. O.

Paris-Passy, 10 février 1865.

N° 6.

Reçu, mon cher Prince, votre très aimable et très concluante lettre du 5 courant ; je dis concluante sur le sujet qu'elle traite par manière « de conversation du dimanche soir », et où je n'aurais pas donné, pour ma part, d'autres conclusions que les vôtres. Ce qui est faux, dans toute opinion sur les affaires passées et présentes de l'unité italienne, c'est de s'interdire le blâme des moyens,

en applaudissant au résultat, ou de fermer les yeux aux effets, par haine ou dégoût, pour les moyens employés. J'ai eu occasion de lire quelques passages de votre lettre hier soir à Maxime du Camp, mon cousin, le garibaldien, rédacteur au *Journal des Débats*, comme vous savez. Je dînais chez Bertin ; dans la soirée, causant avec Maxime de cette inépuisable Italie, arrivé au passage de votre lettre où vous dites que, sans le secours des *gunners* de *l'Excellent*, les troupes de François II auraient battu celles du libérateur », « il n'est pas venu un homme, dit-il, canonnier ou autre ». Ce sera donc affaire entre vous et lui, à la première entrevue.

Puisque j'étais en train de vous *communiquer* à quelques amis, j'ai fait lire à M. Guizot, chez lequel j'ai achevé ma soirée, les lignes qui commençaient votre lettre : « C'est cela juste qu'il fallait dire, c'est la note juste, m'a-t-il dit, très convenable et très digne. » Somme, comme dit Montaigne dans ses pages inédites sur César, vous êtes inscrit. J'ai donné mon adresse de Paris. Vous aurez le livre à la fin du mois. Je lis dans la *Revue de l'Instruction publique* de notre pauvre Hachette, que le premier volume se composera de six livres commençant par une préface et un résumé de l'histoire romaine jusqu'au temps de César : *periculosæ plenum opus aleæ!* Nous verrons bien ; il est de bon goût d'attendre, et d'espérer un bon livre de plus. Pourquoi pas? Où vous trouvera cette lettre? De retour au Norton, suivant toute apparence, après une ou deux journées passées à Claremont? A tout hasard, je vous écris au Norton, n'ayant d'ailleurs rien de pressé ni d'important à vous dire.

L'Encyclique continue son stérile tapage. Le pauvre évêque d'Orléans s'est fait *cogner* hier, sous la signature d'Édouard Bertin, par son confrère de l'Académie, de Sacy, en réponse à une sortie qui n'était pas digne de son

talent ni de son caractère épiscopal. C'est le bon Sacy qui fera l'article sur *César*. M. Rouher, en personne, était venu demander à Bertin que ce fût M. Boissier, l'auteur justement remarqué, par vous et par d'autres, d'excellents articles sur Cicéron et son temps, excellents avec un peu trop de parti pris, suivant moi, sur des conclusions contestables et le défaut de trop généraliser ; du reste, homme de talent et d'avenir, ce M. Boissier ! L'auteur de *César* n'avait pas la main malheureuse ; seulement, il avait oublié qu'à Compiègne, il y a trois ans, Sacy avait sollicité l'honneur de la mission qu'il a fallu, et à bon droit, lui laisser aujourd'hui. Je crois qu'il fera un meilleur article que ne l'eût fait M. Boissier, dans la mesure *sui generis* d'un journal.

Adieu donc ; lisez le livre de Carné, *l'Europe et le second Empire*. Il y a là deux ou trois chapitres de premier ordre allant au fond des choses. Les vues d'avenir sont chimériques, le présent est bien jugé.

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 14 février 1865.

Je me serai trompé sur le jour où l'amiral Mundry a débarqué les *gunners* de l'*Excellent;* mais je ne les ai certainement pas inventés. Au reste, mon erreur ne change pas la moralité de la fable, et ne transforme pas en Italiens de naissance les Türr, les Peard, les Cosenz, etc. Notez que je me tiens pour très italien. En pensant à ces confusions de nationalités, je me souviens que, cet automne, en Grèce, j'ai rencontré l'ancien président de la commission des barricades de Rome, Cernuschi, dont M. de Cor-

celle voulait faire un Polonais (voir l'article de du Camp). J'ai trouvé un homme de très bonne compagnie, causant admirablement de l'art, bien de la politique, et très modéré. Il est vrai qu'il est riche, maintenant, ou, du moins, à son aise. Il m'avait un peu interloqué en me contant qu'il était exécuteur testamentaire d'Orsini ; mais il vit mon embarras, et me prouva qu'il n'avait jamais rien eu à faire avec les bombes, et n'avait jamais été inquiété ni soupçonné. Je ne sais pas pourquoi je vous parle de cela ; j'ai reçu votre lettre du 10, nº 6. J'ai lu la correspondance de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette ; cette dernière n'y est pas placée aussi haut que dans les autres publications ; mais mon illustre aïeule y est admirable.

H. O.

Paris-Passy, 17 février 1865.

Nº 7.

Mon cher Prince,

... Votre lettre sur l'Italie, qui n'était qu'une causerie de dimanche, comme vous dites, a été lue par quelques hommes sérieux qu'elle a singulièrement frappés, comme étant la note juste sur la question. Quelques-uns en voulaient prendre copie, ce que j'ai refusé, une lettre, suivant moi, ayant deux maîtres, celui qui l'a écrite et celui qui l'a reçue, l'un n'en pouvant disposer sans l'aveu de l'autre, *exceptis excipiendis;* ce n'était pas le cas. Tant il y a que vous avez trouvé juste, écrit avec sens et relief sur un sujet où à peu près tout le monde déraisonne ; nous, tous les premiers, au *Journal des Débats*, quand nous fermons les yeux aux voies et moyens qui ont fait l'unité italienne.

L'Italie ne sera faite, à mon sens, que lorsqu'elle aura gagné sa bataille de Jemmapes, et c'est bien le cas de désirer qu'un duc de Chartres soit au premier rang dans son armée...

Je ne vous dis rien du commentaire de la Convention dans le discours impérial *. A mon sens, et sans attaquer la sincérité de l'orateur, ce commentaire est aussi loin du vrai que celui de l'évêque d'Orléans. Prendre au sérieux le pouvoir temporel du Pape quand, abandonné par la France ou ses sentinelles relevées, il se trouvera entouré d'un cordon d'intrigues, de menées hostiles, de tentatives insurrectionnelles, de douanes impénétrables et de relations partout bloquées, c'est se flatter beaucoup...

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 21 février 1865.

Me voici ici depuis trois jours, très cher ami. Hier et samedi j'ai figuré dans les quadrilles de Claremont et de Morgan-House ; demain, je dîne à Londres ; force m'est donc de rester ici quoique je n'y aye aucun établissement ; mais j'y ai ma bibliothèque qui me tient fort bonne société et à ma porte j'ai mes neveux qui me font très bonne chère. Je retourne jeudi au Norton, où j'ai mon train-train d'occupations, mais où la chasse est fort en désarroi par suite des alternatives agréables de gelée et de neige. Quelle jolie saison !

Je me suis peu occupé du discours du trône, me permettant de ne pas prendre pour paroles d'évangile tout ce qui peut se dire dans la salle des États et sachant, à l'avance,

* A l'ouverture de la session législative, le 14 février 1865.

que le discours ne serait, cette fois, qu'un fragment de l'introduction à l'*Histoire de César*.

H. O.

Paris-Passy, 24 février 1865.

N° 8.

Reçu, mon cher Prince, vos lettres des 14, 21 courant. J'ai répondu, je crois, à la première, par ma lettre précédente ; cependant, n'en gardant pas copie, comme vous pensez bien, je ne me rappelle pas si je vous ai dit mon avis, en opposition au vôtre, sur la publication de M. d'Arneth. Suivant moi, et si grande que soit Marie-Thérèse par ailleurs, elle est un peu trop l'écho des médisances françaises dans sa correspondance avec sa fille ; elle se place à un point de vue trop allemand, sous un autre rapport ; elle accepte trop facilement les informations qui lui viennent de son ambassadeur ; elle ne fait pas assez large la part des exigences de la vie française, dont Marie-Antoinette n'avait pas pris seulement ce qui flattait sa jeunesse, mais ce qui ajoutait aux ressources de son esprit. Plus la reine se faisait française, et même dans un bon sens, car sa campagne contre l'étiquette monarchique était une inspiration libérale, plus la grande impératrice se faisait allemande. Le temps lui manquait pour faire l'examen du procès que la malveillance intentait à la légèreté (?) de la jeune reine, et qui a été comme le prologue du jugement révolutionnaire qui l'a condamnée. Cette fille, jugée par sa mère, plus d'un demi-siècle après son supplice, et jugée comme la jugèrent, avant Fouquier-Tinville, ses plus mortels ennemis, c'est triste, vraiment triste ! Je le dirai un

de ces jours. Je reconnais que votre opinion est celle de quelques lecteurs aussi sérieux et aussi autorisés que vous, de ce côté-ci du détroit ; d'autres sont de mon avis, que Marie-Antoinette, par la douceur supérieure et calme avec laquelle elle se défend, gagne plus qu'elle ne perd à cette nouvelle publication. Je tâcherai de me débrouiller dans cette confusion. Avant-hier, chez Mme Mollien, M. Guizot m'a montré une lettre de Reeve, du Conseil privé, qui lui dit que la lecture de quelques-unes des premières lettres de Marie-Antoinette à sa mère, dans la publication de M. d'Arneth, lui a inspiré des doutes sur l'authenticité de quelques autres, de la même main et de la même époque, publiées par M. d'Hunolstein. Nous verrons bien. Je vais, très prochainement, me livrer à ce travail que ma longue faiblesse de cet hiver m'a empêché de commencer encore...

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, mardi 28 février 1865.

N° 9.

Je me presse un peu de vous écrire, mon cher Prince, parce que, peut-être, vous sera-t-il possible de me répondre sur l'estimation que je vous adresse des numéros de la vente Auvillain désignés par vous ; la vente a lieu le samedi 4 mars...

Aurons-nous à cette date le *Jules César* dont nous avons la *préface?* J'en doute encore. Les critiques ont déjà leurs exemplaires. Sacy a le sien, avec un envoi d'auteur autographe ; il fera l'article, et non Boissier qu'il semble que l'auteur eût préféré. Je ne vous dis rien de la *préface :* il y faudrait une causerie plutôt qu'une lettre. Ce document

soulève une immense quantité d'objections avec lesquelles je me chargerais de dicter un volume sans désemparer. Je vous en fais grâce. A chacune de ces objections il faudrait un chapitre à part...

Je n'ajoute qu'un mot : l'assimilation de deux époques aussi dissemblables que la république romaine pendant et après César et que la France après 89, ne peut s'expliquer que par l'oubli, la méconnaissance, ou le déguisement systématique des conditions sociales que présentaient les deux nations : ici, la sociabilité romaine avec sa noblesse avilie (les nobles, pourtant, sont encore ceux qui ont le plus résisté), ses citoyens oisifs, son immense population d'esclaves, d'affranchis et d'étrangers, serfs de la sportule et de l'amphithéâtre, ses prétoriens au service de l'*imperator;* — là, chez nous, le peuple égalitaire, industrieux, actif, libéral, ouvert à toutes les idées généreuses, avide de progrès et de bien-être, mais laissant la mendicité aux courtisans. Je dis que l'oubli de ces différences élémentaires est d'une si accablante gravité sous la plume qui a écrit la *préface* (*imperatoria brevitas*), qu'on ressent, à la lire, comme un effroi de logique poussée à bout et violemment provoquée, quand on songe à y répondre. Cet effroi vous arrête un moment. « Je ne discute pas, disait Cicéron, avec un homme qui commande à dix légions... » Comment discuter avec cette *préface* redoutable?

Au fait, j'aime mieux cela. Le chef puissant de l'empire français faisant un livre, comme Frédéric fredonnait des vers, c'était puéril ; mais l'Empereur, faisant un acte en publiant un livre, cela le met sur la ligne de tous les hommes publics qui ont écrit leurs mémoires, leurs campagnes ou leurs réflexions sur le gouvernement des États ; j'aime mieux cela.

Et vous? M'en direz-vous quelque chose? Vous me pardonnerez, du moins, moi, votre vieux répétiteur de

latin, d'en avoir jasé avec vous dans un griffonnage que je n'ai pas le temps de relire, car le mardi gras nous prend même ici ; je vais dîner en pique-nique à Paris avec ma femme ; j'achève ma soirée aux Italiens, avec elle et avec Rossini, un homme de goût. Pardonnez les fautes de l'auteur ; mille hommages à la Duchesse ; à vous mes meilleures amitiés de cœur, comme l'assurance de mon inaltérable attachement.

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 4 mars 1865

Reçu, mon cher ami, vos lettres 8 et 9 ; la dernière ne m'est parvenue qu'hier au soir et il m'a été impossible de vous donner de nouvelles instructions pour la vente Auvillain ; vous aurez usé, je pense, de la latitude que je vous donnais, et je vous en approuve.

Je suis bien de votre avis sur la *Préface*, et je n'en suis pas tout à fait sur le compte de Marie-Thérèse : oui, il y a un peu de germanisme dans les lettres de la grande impératrice ; mais il y a aussi de bien sages avis ; le temps me manque pour développer cela ; mais je ne puis vous cacher que, si je suis plein de respect pour la Marie-Antoinette de 91 à 93, je suis loin d'être un admirateur de la reine de Trianon et de Versailles ; elle a été calomniée, atrocement calomniée ; mais son influence, son attitude, ont été funestes.

Le temps me manque encore bien plus pour vous parler de la *Préface*, car je courrais risque d'être lu par l'auteur, et alors il faudrait peser tous les mots. Nous en causerons

quelque jour ; je suis curieux de voir de quelle façon les journaux s'y prendront.

Du 8 au 10, je serai à Egerton Lodge, Melton Mowbray ; puis, ensuite, de nouveau à Woodnorton.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 10 mars 1865.

Mon cher Prince,

Voici Morny mort, si j'en crois Eugène de Lanneau, qui m'apporte à l'instant la nouvelle. Hier on n'en espérait plus rien. La perte est grande pour le règne. Morny était habile et fin, d'une modération justement appréciée, fidèle envers le présent, avec des réserves peu dissimulées pour l'avenir. Il tenait la Chambre et sa courtoisie parfois cassante, mais jamais blessante, imposait à la minorité. Le *César* du second empire perd ainsi successivement tous ses conseillers de juste milieu, Vieillard, Mocquart, Morny. Je ne vois personne autour de lui pour succéder au même titre intime et affectueux, à une pareille influence. Boissy n'y prétend pas, je le crois, malgré son discours de ce matin (*Moniteur* du 10 *), la plus incroyable divagation où un esprit, d'ailleurs médiocre et sans éclat, puisse tomber, mélange singulier de tous les contrastes, vrai fouillis d'idées justes et absurdes, les unes ne pouvant racheter les autres. Mais qu'a-t-il voulu dire, avec son prince exilé, venu à Paris, dont la présence aurait été connue du *maître* et à qui on aurait simplement donné le

* Dans le débat sur la discussion de l'*Adresse*, au Sénat.

conseil de s'en aller? N'est-ce pas cette vieille histoire de votre prétendu pèlerinage d'érudition aux ruines de l'Alaise franc-comtoise?

Reçu votre lettre du 4; merci de m'avoir donné votre avis sur la correspondance de Marie-Thérèse. Vous savez l'importance que j'y attache en toute chose; j'y penserai, pour le cas dont il s'agit, et qui est très grave, à mon sens. Si les lettres de Marie-Thérèse accusent sa fille plus qu'elles ne la font valoir, il fallait les laisser au fond des archives, d'où elles n'auraient jamais dû sortir.

Nous avons tout manqué à la vente Auvillain... Cerisier emportera une caisse contenant un certain nombre de volumes, produit des dernières commandes et autres, le *César* compris.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 12 mars 1865.

N° 11.

Mon cher Prince,

... Rien de nouveau depuis ma lettre du 10 mars. L'effet de la mort de Morny était prévu. L'affliction est grande aux Tuileries, et le désarroi non moins vif. L'Impératrice a passé, dit-on, une heure au pied de son lit, la nuit qui a précédé sa mort. L'agitation des héritiers possibles de cette grande place est inconcevable, car tout se passera solitairement dans une tête qui ne dit pas son secret, si ce n'est quand elle ne peut faire autrement. Je ris de ceux qui disent : « Ce sera Baroche, ou Vuitry, ou Walewski, ou d'Albuféra. » Qu'en sait-on? Baroche serait un choix irritant; Vuitry, homme capable et très

modéré, serait impuissant devant la minorité, au sens où le pouvoir veut qu'elle soit comprimée ; Walewski n'a pas la capacité de l'emploi, et d'Albuféra n'en a pas la taille, d'aucune manière. Qui vivra verra. César ne s'étonne pas pour si peu. Le *livre* fait son chemin. Vous remarquerez qu'il est un in-4°, incommode et flasque (l'impression est superbe), et l'in-8° est mal venu. Pour le fond, on est occupé à le lire plus ou moins ; et la grande nation s'étonne un peu, mais se résigne pourtant à refaire un cours d'histoire romaine à l'école de son Empereur. Je vous ai dit mon avis en quelques lignes dans ma dernière lettre ; je n'y reviendrai pas aujourd'hui. J'ai quelques scrupules à abuser de mes habitudes de critique contre un livre qui en provoque le déploiement le plus abondant que j'en puisse jamais faire. La critique est toujours facile ; ici elle devient peu généreuse par sa facilité même...

Que répondrez-vous à la prétention de Boissy « que vous avez reçu, étant en fraude à Paris, vous ou quelqu'un des vôtres, le clément exeat de l'Empereur?... » Dumas me dit qu'il en a écrit au comte de Paris. En résumé, beaucoup de bruit pour rien ; une mortelle apathie au fond des âmes, en dépit des commérages agités des salons ; la masse, gagnant à la main ; les plus grosses questions (celles de l'instruction gratuite et combien d'autres !) imprudemment jetées dans le public ; les *grands hommes* du règne et les conseillers utiles disparaissant, et le régime n'en pouvant plus faire ; — pour trait dominant, le pays patient, indifférent, silencieux, et la liberté donnée en menue monnaie (théâtres, commerce, boulangerie, instruction primaire, tandis que les gros morceaux manquent) — voilà mon impression secrète et celle de quelques amis qui à peine osent l'exprimer, non pas à cause du danger qu'ils courraient, mais pour le désagrément de ne pas rencontrer d'écho dans le grand pays dont le général

Foy disait autrefois : « Il y a toujours de l'écho en France quand on y parle d'honneur, de liberté et de patrie ! » Adieu donc, mon cher Prince ; il est bien convenu que *je cause* avec vous, que vous acceptez mes causeries et que vous excusez les fautes de l'auteur.

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 17 mars 1865.

J'ai reçu vos lettres, mon cher ami, ainsi que l'*Histoire de César*, qui, en somme, est un beau livre. Je vais en aborder la lecture. Je lis tout, comme vous savez, les articles de Lanfrey, comme ceux de Sacy ; ce dernier a été, quelquefois, mieux inspiré, je parle au point de vue littéraire ; on sent, à chaque alinéa, le violent effort de l'auteur pour s'élever jusqu'à l'enthousiasme, jusqu'au lyrisme ; mais le souffle manque, et le spectacle, car c'en est un, finit par devenir pénible. Pourquoi l'Empereur n'a-t-il signé que la *préface*, et n'a-t-il pas mis son nom sur le titre ?

Je ne crois pas que Morny * soit difficile à remplacer au Corps législatif ; mais c'était un contrepoids à certaines tendances, et, à ce titre, il manquera beaucoup. Pour moi, je n'avais pas oublié la démission donnée au lendemain des décrets.

* M. de Morny passait pour être le fils de la reine Hortense et du général de Flahaut, comte du premier Empire. (Voir le *Petit Temps*, du 10 mai 1904) ; nommé ministre de l'intérieur le 3 décembre 1851, le lendemain du coup d'État auquel il avait activement participé, il donna sa démission à l'occasion des décrets du 22 janvier 1852 qui prononçaient la confiscation des biens de la famille d'Orléans. L'Empereur le nomma, en 1854, président du Corps législatif.

M. de Boissy s'est trompé, la langue lui a fourché : c'est en 1831 que le roi Louis-Philippe a toléré à Paris la présence d'un prince exilé et conspirateur *. Les d'Orléans n'ont jamais conspiré, et surtout, heureusement pour eux, ils n'ont jamais mis à l'épreuve la magnanimité de l'Empereur.

H. O.

Paris-Passy, 24 mars 1865.

N° 12.

Mon cher Prince,

Je suis venu à Paris pour les obsèques de M. du Tilleul, je n'ai pas mon livre de correspondance sous les yeux, et j'ignore si le n° 12 que je donne à cette lettre arrive à son tour. La pauvre comtesse Mollien est dans une grande affliction ; elle perd un frère qu'elle aimait tendrement, qui, pour toute affaire importante, remplaçait ses yeux, qui était son cadet de beaucoup, quoiqu'il eût soixante-quatorze ans. Elle l'avait soutenu et patronné toute sa vie ; il le lui rendait bien. Si vous avez quelques lignes au bout de la plume pour cette chère dame, envoyez-les ; elle est si malheureuse, et elle aime tant vous et les vôtres, en dépit de ses souvenirs de 1804 à 1815.

Avez-vous encore de la neige? Nous en avons plusieurs centimètres sur la terre, à la campagne, et Paris en est plein. Temps affreux et glacial ; triste année, et où il semble

* On trouvera à l'Appendice, sur cet incident et sur la conduite du Roi à l'égard des membres de la famille Bonaparte, d'intéressants extraits de l'ouvrage de M. de Montalivet sur *le Roi Louis-Philipe et la liste civile*, ainsi que de la *Lettre sur l'histoire de France*, adressée, en 1861, par le duc d'Aumale au prince Napoléon.

que tout va mal. Je suis, quant à moi, dans un *noir* d'où rien ne peut me tirer. Vous avez pu voir que je me refusais à toute démarche de candidature académique (lettre aux *Débats*, du jeudi 23). M. Guizot m'y poussait ; mais, après m'être présenté il y a trois ans, avoir échoué et fait échouer mes concurrents dans treize scrutins ; — après avoir gardé pendant cet intervalle, entre 1862 et 1865, une abstention persévérante, me retrouver en face des mêmes rivaux, Autran et Camille Doucet, déjà nommés, augmentés de Jules Janin, — c'était ridicule ! J'ai refusé, sans aucune grandeur d'âme, puisque rien n'était plus douteux que mon succès. Je vous devais cette explication. Je n'aime guère à vous ennuyer des prétentions ou des souffrances de ma vie littéraire ; mais à les bien peser, si on avait à recommencer sa vie, il semble qu'on se ferait pâtissier ; et peut-être auriez-vous mangé de mes brioches avec plus de plaisir que vous n'avez fait les pensums que je vous ai donnés. Mais vous en ai-je jamais donné?

Quand revenez-vous à Twickenham? Je continue à adresser au Norton. Que les dernières chasses, les dernières neiges, les dernières barrières et les derniers efforts de vos *hunters* vous soient légers !

Cuvillier-Fleury.

Paris-Passy, 31 mars 1865.

N° 13.

Mon cher Prince,

Ma lettre, cette fois, vous arrivera par l'occasion du bon général... Dois-je vous parler politique? Ce serait bien le cas de causer avec vous à *veste déboutonnée*, mais

je ne fais guère autre chose, même quand je vous écris par la poste. Je me sens si peu compromettant, et si peu fait pour ébranler l'État ; la violence du langage me paraît, d'ailleurs, en dépit des motifs qu'on peut légitimement en avoir, si fort décriée de nos jours, et une si mauvaise arme de guerre, que je ne sais plus parler qu'avec modération. Thiers vient de nous donner, sous ce rapport, un bon exemple. Si vous n'avez pas lu son discours, ou si vous ne l'avez lu qu'une fois, relisez-le. C'est un chef-d'œuvre de style, de polémique et de tactique *. Il est allé droit aux difficultés et aux dangers, en homme de cœur et en orateur habile ; il a démonté et démasqué tous les rouages de la politique et de la constitutionnalité du règne, protestant de son respect pour ce qu'il critiquait avec une justesse d'esprit et une mesure de langage impitoyables. Le succès a été très grand, même dans la Chambre ; au dehors, immense. Il a parlé par la fenêtre, et le sentiment public lui a répondu. Tenez-vous pour dit qu'aucun discours, qu'aucun acte de l'opposition (c'en est un) n'a eu, depuis longtemps, un pareil effet. La tactique du gouvernement était de *souffler* sur les harangues de la minorité, de n'avoir qu'une session économique, et de n'engager le « foudre de guerre » du moment, M. Rouher, qu'à la dernière extrémité. On a lâché Thuillier sur Thiers. Je sais, de science certaine, que le gouvernement lui reproche d'avoir été violent, maladroit, et d'avoir mis le feu aux poudres. Il se serait arrêté volontiers à la crème fouettée d'Émile Ollivier ou au bouillon de veau de Latour-Dumoulin et de Josseau.

L'impétueux Thuillier ** a jeté de l'huile sur le feu. Aussi, voyez comme la discussion tourne aux violences ;

* Discours sur les *Libertés politiques*. Mars 1865.

** M. Thuillier, président de Section au Conseil d'État. Voir t. III, p. 371.

hier, Jules Favre n'a pu achever son discours, et avant-hier, Glais-Bizoin a fait entendre au petit nombre de ceux qui s'étaient groupés autour de lui pour l'écouter (et du nombre, était le sténographe, de sorte que le public n'a pas perdu un mot), une des plus violentes diatribes et des plus personnelles que la responsabilité régnante ait eu jamais à supporter. La violence est née de la réplique de Thuillier, en dépit des intentions manifestées par le pouvoir. Le *vice*-président (ainsi nommé, disent les plaisants, parce qu'il a eu récemment une vilaine affaire de femmes) déplaît aux ministres. On dit qu'après l'incident Picard (sur le discours du chambellan d'Havrincourt) le général Fleury serait sorti furieux et aurait déclaré qu'il allait se plaindre du vice-président à l'Empereur en personne. On parle donc plus que jamais de la présidence de Walewski qu'on fera député du Puy-de-Dôme, les délais expirés. Les mêmes plaisants disent : « Cela ne sortira pas de la famille », et ceux qui se piquent de littérature ajoutent : « Chassez le *naturel*, il revient au galop. »

Adieu donc ; mon chancelier vous dira le reste... Le général est bien capable de vous redire tout cela, et mieux que moi ; les impressions sont les mêmes chez tous les spectateurs de ce grand conflit. Il y ajoutera ce qu'il aura recueilli entre le moment où cette lettre lui aura été remise et celui où il partira. Vous êtes et vous serez toujours un grand patriote : êtes-vous curieux de tous ces détails? De loin, ne vous paraîtront-ils pas mesquins? Ah ! oui, la politique du jour est aussi étroite que personnelle ; l'étouffement est grand (dans la presse sinon dans la Chambre) ; le temps de ces émotions pseudo-parlementaires passe vite ; mais la grosse querelle entre l'absolutisme et la liberté politique fait son chemin, et, si grosse qu'elle soit, elle s'amplifie chaque jour. C'est Dieu lui-même, ou la force des choses, ou la *logique* des événements, comme dit la pré-

face de *César*, qui lui donnent ces proportions redoutables ; et quoi qu'ils fassent, tous les esprits en sont préoccupés et tous les yeux y sont tendus, *intentique ora tenebant.*

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 2 avril 1865.

Ah ! certes, mon cher ami, je suis avec intérêt ce qui se passe dans le Corps législatif, et je voudrais en causer avec vous ; je voudrais aussi vous dire mon mot sur *César;* mais je pense que, plus que jamais, la poste est curieuse, et cette idée me dispose à une verdeur d'expression dont je dois, vraiment, me méfier. Mon cher ami, j'ai foi dans l'avenir de la France libérale, et j'ai le ferme espoir que l'effroyable prédiction implicitement contenue dans la dernière phrase de la *préface* ne se réalisera pas.

Le discours de Thiers est un chef-d'œuvre.

Je suis réinstallé ici ; cependant je vais encore demain pour deux jours au Norton, mais c'est pour la clôture ; mes chevaux seront au vert avant la fin de la semaine.

Vous me direz bientôt vos plans de printemps et d'été. A quand votre visite ?

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 14 avril 1865.

N° 14.

Mon cher Prince,

J'ai des causes de chagrins multiples qui pèsent sur moi depuis quelque temps et qui m'ont ôté le courage et

presque la force d'écrire. J'ai un beau-frère, directeur à l'administration des postes, qui se meurt, qui est peut-être mort au moment où j'écris, et qui ne laisse à sa veuve, qui est ma sœur, qu'une pension insuffisante pour la plus modeste existence, grave souci qui se joint à une cruelle affliction. Vous pensez bien, d'un autre côté, que l'élection académique de Prévost-Paradol n'était pas faite pour me réjouir. Je ne suis pas moins sensible qu'un autre aux joies passionnées de mon parti ; je voudrais qu'elles ne coûtassent pas trop à sa justice. Je m'étais retiré devant la priorité de Jules Janin, un de vos fidèles aussi, et depuis plus longtemps que Paradol. Comme sa candidature de cette année n'était que la continuation de celle de l'année précédente, j'ai voulu lui laisser le terrain libre, et j'ai montré, je crois, un désintéressement qui méritait d'être imité ; mais leur siège était fait...

J'aurais bien d'autres tristesses à vous confier ; mais celles-là s'arrêtent à votre prérogative, et je n'y veux pas insister. Je vous ai dit, à Aix-la-Chapelle, comme je vous l'ai écrit bien des fois, que je ne vous reconnaissais pas plus le pouvoir que la volonté de me blesser, en quelque circonstance que ce soit. Non, il n'est pas possible que vous ayez jamais l'intention de m'être personnellement désagréable, de propos délibéré, et avec un parti pris de jeter sur ma personne un discrédit quelconque. En bonne conscience, cependant, croyez-vous que si tout le Paris bibliophile a su que vous avez fait de sérieuses acquisitions à la vente du troisième catalogue de Techener et qu'un autre que moi a reçu vos commissions, il n'a pu se dire que j'avais sur ce point perdu votre confiance, quelle que soit la cause qui me l'ait fait perdre? C'est là un sérieux chagrin dans la vie d'un homme ; et, même en me disant que c'est mon temps que vous avez voulu ménager, ou qu'un autre vous a paru un défenseur de vos intérêts et de vos

goûts plus disponible, plus alerte, plus vigilant, le cœur n'en est pas moins atteint, et l'attitude n'en reste pas moins pleine d'embarras et d'anxiété parmi toutes les questions qui se croisent et toutes les curiosités qui s'étonnent. Vous me direz que j'ai fait là un rêve bibliographique et que j'ai le tort de vous le raconter. Soit ! si c'est un rêve, n'y répondez pas — et encore moins, si c'est la vérité. Laissez-moi une incertitude trop pleine de tristesse pour que mon amitié ne l'ait pas confiée à votre indulgence.

Un seul mot d'affaires, maintenant. Curmer va commencer la publication du *Livre d'heures* de messire Étienne Chevalier, trésorier général de France sous Charles VII et Louis XI, par Jehan Foucquet ; il vous a marqué pour le nº 1, suivant son usage. Vous y consentez, n'est-ce pas? Il s'agit d'une trentaine de miniatures appartenant à M. L. Brentano, de Francfort, avec un texte composé par l'abbé Delaunay, curé de Saint-Étienne-du-Mont *.

Merci de vos aimables questions sur l'emploi de mon printemps et de mon été ; je n'y puis répondre encore que par l'incertitude où tant de tristesses me plongent, et par les découragements de toute sorte qui me condamnent à vivre au jour le jour.

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 16 avril 1865.

Votre lettre nº 14 que j'ai reçue hier soir, mon cher ami, trouble fort pour moi les joies du jour de Pâques ; je ne

* Ces miniatures, au nombre de quarante, ont été achetées en 1891 par le duc d'Aumale, et placées par lui dans une des salles du Musée Condé.

puis pas dire comme le Psalmiste *Lætemur et exaltemur in ea* (*die*), quand je vous sens affligé. Je m'associe de tout cœur à vos chagrins et à vos préoccupations de famille et, chaque fois que l'Académie fait un nouveau choix, je regrette que vous ne soyez pas son élu. Mais cette fois, vous n'étiez pas sur les rangs, et l'échec du bon Janin, que je déplore, ne vous atteint pas. Je crois, comme vous, que Prévost-Paradol aurait pu attendre un peu encore, et cependant, je me sens heureux, pour lui, de son succès ; il a bien droit à quelque compensation pour une persécution systématique. J'aurais voulu vous voir tous les trois revêtir le classique habit à palmes vertes ; j'espère toujours que ce n'est que partie remise. *Paris bibliophile* est dans l'erreur. Si je ne vous ai pas envoyé de commissions pour la troisième vente Techener, c'est que ladite vente se composait, en grande partie, de livres dont je n'avais pas voulu chez Libri, chez Double, ou que j'avais moi-même vendus à Techener. Maintenant que tel ou tel libraire de Londres y ait fait des acquisitions avec l'arrière-pensée de me les repasser, je n'en puis mais ; que, parmi les livres qu'ils rapporteront, il s'en trouve qui me tentent et que j'achète, c'est fort possible, et cela m'est arrivé plus d'une fois. Seulement, tenez pour certain qu'ils agissent à leurs risques et périls.

Vous avez bien fait de souscrire pour les *Heures* d'Étienne Chevalier.

Je viens de lire le discours de Thiers sur la question romaine *, et je n'ai pu lever les yeux avant de l'avoir achevé. Quel talent ! Je ne puis, cependant, être de son avis sur tous les points ; mais il y a des passages d'une grande force, et des tableaux historiques très brillamment colorés.

Tout va bien céans. Adieu, mon cher ami ; je voudrais

* Séances des 13 et 14 avril 1865.

pouvoir vous réconforter un peu. Ne vous laissez pas accabler, et laissez-moi vous redire, du fond du cœur, la vieille salutation romaine, *vale, et me ama.*

H. O.

Paris, 21 avril 1865.

N° 15.

Mon cher Prince,

J'ai eu, toute cette semaine, la profonde affliction d'une douloureuse perte de famille et comme, à Paris, un malheur n'arrive jamais sans entraîner avec lui une grande occupation d'esprit, j'en ai eu aussi le tracas. Mon beau-frère Lechartier est mort dans la nuit de dimanche dernier, laissant dans le plus affligeant état des affaires qui retombent sur moi de tout leur poids, ou, pour mieux dire, de tout leur vuide. Je fais effort pour en sortir ; mon temps y passe, et aussi toute la liberté de mon esprit, déjà bien atteint par les chagrins de toute sorte, et les affaiblissements de santé de ces derniers temps. Dans une telle situation de mon âme, je ne songe guère à mes plaisirs, même aux plus légitimes et aux plus enviables, comme serait celui d'une villégiature à Twickenham. Je songe à sortir d'un défilé au bout duquel la perspective d'un traitement thermal est encore ce qui me paraît, je ne dis pas le plus agréable, surtout en comparaison de votre douce hospitalité, mais le plus raisonnable. Le sort de mon malheureux beau-frère, qui a toussé toute sa vie, ne laisse pas que de m'inquiéter sur moi-même, qui tousse depuis le 26 décembre, si peu de goût que j'aie encore à la vie Mais on ne se résigne pas à la souffrance volontaire. Je vais

donc consulter, et vous dirai le résultat des conseils que je prendrai. Soyez convaincu, en attendant, que ma femme et moi, nous sommes profondément reconnaissants, flattés et touchés par votre souvenir et vos offres tout aimables.

...J'accepte sans réserves votre cordiale explication sur le troisième catalogue. Dieu sait que je n'ai jamais besoin d'être convaincu de vos bonnes intentions, et qu'il suffit de quelques lignes de votre plume pour calmer mes petites susceptibilités bibliographiques. En fait, je trouve que vous avez parfaitement raison de vous servir des Anglais et même des Français qui peuvent être sous votre main, pour cacher, par instants, des convoitises de bibliophile qu'on vous ferait peut-être payer bien cher autrement. Ce n'est que lorsque les amateurs viennent me dire à brûle-pourpoint : « Eh bien ! le Prince a fait pousser tel livre, il a acheté tel manuscrit, il a payé bien cher tel exemplaire original », et que je me trouve pris au dépourvu devant ces questions, que je m'étonne et que je m'afflige ; mais ce n'est jamais long, et votre aimable et franc sourire de bienveillante intention, que j'aperçois toujours à travers ces nuages d'un moment, suffit à les dissiper.

Rien de plus aujourd'hui. La politique elle-même — *quis credat!* — a cessé de m'intéresser, et il ne m'est pas prouvé que ce ne soit pas un peu de sa faute. J'aime mieux celle d'autrefois. Je viens de lire les bonnes feuilles du tome VII des *Mémoires* de M. Guizot. C'est un de ceux qui profiteront le plus à la bonne renommée à venir du gouvernement du Roi votre père. Vous verrez comment la question de l'Algérie y est traitée, et vous à propos d'elle...

Merci du baume jeté, ou, pour mieux dire, versé d'une main amicale sur mes blessures académiques. Je n'y songe plus, Dieu merci !...

Ce n'est pas un ouvrage que je vous ai envoyé sous le titre d'*Etudes et Portraits*, mais un recueil de quelques

articles « que le public avait bien reçus... » Il va sans dire que votre exemplaire est entre les mains de Capé, et que la *brochure* est une simple carte de visite littéraire à l'adresse de votre indulgence. Je ne sais plus quand ni comment je reprendrai une plume. Le courage est, en moi, absolument détruit pour ce genre de travail. Adieu là-dessus, car on finit toujours par la tristesse une lettre qu'on a commencée tristement. Je vous souhaite naturellement plus de bonheur, de repos d'esprit et d'agréables occupations. J'aimerais fort à y assister comme témoin ; j'en suis, de loin, comme ami dévoué, le mouvement, dont vos affectueuses lettres me donnent toujours quelque écho que je recueille avec plaisir.

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 24 avril 1865.

Je reçois votre lettre n° 15, ou, plutôt, je l'ai reçue hier matin, mon cher ami ; le n° 14 m'avait bien préparé à la triste nouvelle ; je n'en ressens pas moins vivement le contre-coup. J'espère que vous ne serez ni trop abattu par le chagrin, ni trop écrasé par les affaires, et je vous plains de tout mon cœur.

Voilà une grande guerre civile, la lutte la plus gigantesque que le monde ait vue depuis nos guerres de la Révolution, terminée glorieusement pour les vainqueurs, noblement pour les vaincus. Je ne dis pas que tout soit terminé encore, mais la guerre est finie. C'est un bien grand succès pour la cause des institutions libérales, dont la forme peut varier, mais dont le fond, pour les gens de bonne foi, est toujours le même. Il est rare de rencontrer un

événement qui nous inspire une joie pure de tout regret.

Je suis bien curieux de savoir le fin mot du voyage d'Algérie *. Merci des nouvelles de la vente Chedeau ; nous avons bien fait de rester en deçà de la démence. De tout ce que les libraires anglais ont pu rapporter des ventes parisiennes, deux volumes seulement passeront dans ma bibliothèque, et ils ne sont pas de ceux auxquels j'aurais pu penser à l'avance.

Merci de votre volume ; je renouvellerai volontiers connaissance avec les vieux amis que j'y rencontrerai.

Il fait un temps d'une douceur et d'une pureté inouïes pour la saison ; j'en jouis fort pour moi-même, et surtout pour notre Reine ; elle est à Saint-Léonard, où nous irons fêter, après-demain, le premier jour de sa quatre-vingt-quatrième année. Je souhaite fort que nous ayons bientôt de meilleures nouvelles de Bruxelles.

Mille amitiés.

H. O.

Twickenham, 27 avril 1865.

Mon cher ami, Régnier m'a remis les acquisitions Chedeau et Techener ; ce sont de précieuses additions à ma bibliothèque et je vous en remercie ; toutefois je trouve le *Marot* un peu trop court ; je le renverrai.

J'ai trouvé hier la Reine aussi bien que possible et entrant vaillamment dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les assassinats de Washington sont effroyables **.

* L'Empereur allait partir pour l'Algérie.

** Le président Lincoln assassiné, le 14 avril 1865 ; le secrétaire d'État Seward frappé aussi.

Depuis la mort de Henri IV, je ne crois pas qu'on ait vu de chef d'État frappé dans des circonstances pareilles; c'est une nouvelle épreuve pour les États-Unis; j'espère que cette catastrophe ne les fera pas sortir de la voie de modération où l'illustre Lincoln les avait engagés.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 27 avril 1865.

N° 16.

Je suis, mon cher Prince, absolument *hébété* par la foudroyante nouvelle de la mort du magnanime Lincoln. Je n'accuse pas la Providence, que j'aime à laisser et à respecter dans son nuage impersonnel; mais c'est trop souvent briser les existences nécessaires : votre frère, il y a vingt ans, Lincoln aujourd'hui. Je crois bien que, dans cette vigoureuse république, il n'y a pas d'hommes nécessaires, en temps ordinaire peut-être; mais aujourd'hui, que fera la Providence, avec tout son pouvoir, pour remplacer ce *grand civil*, au moment où il venait d'annoncer lui-même, dans la joie modeste de son triomphe, qu'il restait à résoudre des difficultés de tout genre (voir son discours de ce matin)? Hébété et abasourdi; oui, c'est bien l'impression qu'on éprouve à cette nouvelle, une des plus tristes moralement et politiquement qui pût être infligée aux âmes libérales.

Cela répond, d'ailleurs, à ce que vous m'écriviez avec tant d'accent dans votre dernière lettre (24 avril) sur la victoire de l'Union, que Dieu conserve ! Le crime de Booth est bien un fait du Sud; ils ont assassiné Lincoln comme

ils assommaient un esclave, *pour se satisfaire;* crime de planteur et d'aristocrate, dans le mauvais sens du mot. Porterons-nous le deuil du grand citoyen, comme nous portons celui du Czarévitch? Ira-t-on, demain, en grande loge, à l'*Africaine*, ajournée pour ce deuil de l'héritier de toutes les Russies, Pologne comprise? Le départ pour l'Algérie a été ajourné dans cette intention. Quant au voyage lui-même, vous m'en demandez le *fin mot*, vous êtes bien curieux. Personne ici ne le sait. Les uns croient qu'une source arsenicale attire, aux environs de Constantine, l'impérial voyageur; les autres croient qu'il s'agit d'une simple revue du pays, demandée par le Gouverneur général comme le moyen d'affermir la domination française. D'autres disent le contraire, et qu'il s'agirait de fonder, sous la suzeraineté française, un empire arabe. Cela est pur commérage; mais pourquoi ne rien dire? Étudier sur place la campagne de César en Afrique, cela ne serait pas plus bête qu'autre chose, si le chef d'un grand État avait le loisir d'un simple érudit. Quoi qu'il en soit, personne ne sachant rien, tout le monde déraisonne, excepté ceux, peut-être, qui prétendent que le voyage ne se fera pas.

Je suis loin d'être sorti de mon défilé de tristesses; mais je vous remercie de m'y accompagner de votre sympathie. Nous avons ici, pour nous consoler, le même temps que vous en Angleterre, et je vous souhaite bien de n'avoir pas, un de ces jours, quelque grande émotion de famille qui vous rende cette consolation nécessaire. Les nouvelles de Belgique sont alarmantes. Quel bonheur que la santé de notre Reine vous permette de célébrer avec tant de joie son quatre-vingt-quatrième anniversaire! Nos cœurs s'unissent aux vôtres sur toute la ligne.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 3 mai 1865.

N° 16 *bis.*

Je ne veux pas, mon cher Prince, que mon ami de Latour ait le bonheur d'aller s'établir si près de vous sans que j'y participe, tout au moins par une minute de causerie. Nos deux lettres du 27 avril se sont croisées, remplies de la même émotion, de la même tristesse ; vous pensiez à Henri IV quand cette fatale nouvelle de Washington vous arrivait ; je pensais à votre frère, que la fatalité seule avait frappé, mais dont la mort, comme celle du grand Lincoln, n'en posait pas moins un point d'interrogation terrible sur le grand livre des décrets de la Providence. Ces morts me confondent, si Dieu est dans les choses humaines. Mais, ne prenez pas ma confusion pour de l'athéisme : je me dis seulement que Dieu nous méprise bien fort s'il est si indifférent aux plus grandes et aux plus nobles existences : *quomodo cecidit potens qui salvum faciebat populum Israël?* Il y a pourtant une leçon à tirer de ce grand désastre ; nos politiques n'y songent pas assez : loin de nuire aux idées républicaines, ces grandes épreuves, si affreuses qu'elles soient, leur profitent : pour moi, la démonstration de leur valeur, et la certitude de leur irrésistible avenir s'accroissent chaque jour ; je sais que cela n'est pas à la mode, même chez nos libéraux ; mais je crains qu'à voir l'impuissance (qui ne m'est pas pourtant démontrée) de la monarchie parlementaire ; à voir aussi dans quel abaissement le despotisme continu peut faire tomber les plus nobles nations, et enfin, de quelles épreuves le principe républicain peut faire triompher une vigoureuse démocratie, je crains,

dis-je, que, lorsque ces réflexions prendront un peu de consistance par la durée, elles ne finissent par donner, même de ce côté-ci de l'Atlantique, une vraie supériorité aux idées qui prospèrent de l'autre ; et alors, adieu à la monarchie ! Je suis vieux, mais je ne le suis pas assez pour ne pas sourire d'avance et prêter l'appui, tout au moins de mon adhésion sympathique, à tout ce qui relèvera nos âmes et rendra, par quelque main que ce soit, aux peuples courbés sous la tyrannie, la dignité et la liberté.

Paulo minora canamus! Descendons de ces perspectives à la triste réalité. Vous avez pu voir le soin que notre gouvernement a pris d'empêcher par autres que par lui — et encore ne l'a-t-il fait qu'au dernier moment — toute démonstration sympathique d'une émotion française à l'égard des Américains : aucun service public ; les étudiants dispersés à force ouverte, les Chambres muettes, si ce n'est quand les ministres ont délié la langue à leurs présidents ; la première représentation de l'*Africaine* arrivant au milieu de ces émotions publiques, avec accompagnement de cortège impérial et d'applaudissements officiels dans les grandes loges, ce qui n'a pas empêché les plaisants de dire que cette représentation a été un vrai *fiasco de Gama*, et la scène du vaisseau une scène de « frégate-école ». Je sais les exigences de la vie sociale, et qu'on ne peut l'interrompre à toute mauvaise nouvelle que la vapeur ou l'électricité nous apporte ; mais il était plus dans les convenances de prendre sa part publique, par une abstention significative, d'un deuil si récent et si douloureux, que de porter celui du Czarévitch, l'un, d'ailleurs, n'empêchant pas l'autre. Tout cela se remarque et se relève. Puis, personne n'a trouvé le mot du voyage d'Algérie ; personne, je me trompe : le *Morning Post*, cité dans le *Moniteur* d'hier, nous l'a dit enfin : « ... Ce sera la première occasion qu'aura le peuple conquis de voir son souverain en per-

sonne ; c'est une race d'hommes qui reconnaît bien vite un grand homme. » Et voilà !

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 3 mai 1865.

Je vous écrivais le 27, mon cher ami, en même temps que, de votre côté, vous m'expédiiez votre n° 16. Je vous ai déjà parlé de la mort de l'illustre Lincoln. Je viens de voir, dans le *Moniteur*, avec une satisfaction mêlée d'étonnement, que l'Union américaine avait toutes les sympathies du gouvernement impérial. Et moi qui croyais que le cabinet des Tuileries avait maintes fois pressé le cabinet de Saint-James de reconnaître la Confédération esclavagiste ! Comme on se trompe !

L'*Indépendance* nous révèle le grand dessein pour l'Algérie : ce serait l'occupation restreinte, essayée de 1835 à 1840, protégée par une enceinte dans le genre du fossé creusé en 1841. Assurément ce ne serait pas neuf. Je ne puis y croire.

Les libraires de Londres disent que Techener a racheté la moitié des livres de sa troisième vente, y compris un exemplaire de son *Caylus* sur vélin, exactement pareil à celui qu'il m'avait vendu mille francs comme unique, il y a quelques années.

La Reine revient aujourd'hui de Saint-Léonard, et demain, Philippe de Wurtemberg doit débarquer avec son archiduchesse *. Les nouvelles de Bruxelles sont meilleures, mais l'état est toujours grave.

* Philippe de Wurtemberg, né à Neuilly le 30 juillet 1838, fils de la princesse Marie d'Orléans, duchesse de Wurtemberg, morte à Pise

J'ai trouvé chez un brocanteur de Londres un charmant portrait de mon père, le meilleur que je connaisse, peint par Horace Vernet en 1818. Le bon Roi est rentré chez lui le jour de sa fête, 1er mai ; cela m'a tout remué.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 12 mai 1865.

N° 17.

Mon cher Prince,

Nos deux lettres du 3 mai se sont croisées comme celles du 27 avril, et pour dire la même chose ; mais je ne sais rien qui m'encourage plus à penser comme je pense, que de penser comme vous. Oui, vous avez raison, nous avons versé, de ce côté-ci de la Manche (peut-être bien de l'autre aussi) de vraies larmes de crocodile sur la mort de ce pauvre Lincoln que nous n'aimions guère. Lincoln était, de toute manière, notre antipode. Mais que l'Europe monarchique y prenne garde : ce qui est *sous nos pieds* peut, d'un instant à l'autre, se trouver sur nos têtes. Jamais le principe républicain n'a fait une pareille étape. Les événements d'Amérique, même celui qui a été funeste, le meurtre du grand Lincoln, l'ont avancé d'un demi-siècle. Comme le dit Lanfrey dans sa dernière chronique de la *Revue nationale*, « il a été donné à ce juste de servir jusque dans la mort cette patrie à laquelle il avait dévoué toute sa vie ». Lisez-vous cette revue? Elle emporte souvent le morceau, d'une dent parfois légère, parfois brutale. C'est

le 2 janvier 1839. Il venait d'épouser (18 janvier 1865) l'archiduchesse d'Autriche Marie-Thérèse.

le seul journal, quotidien ou non, qui ose un peu. On le laisse dire, parce qu'il a peu de lecteurs. Le *Petit Journal* en a davantage... Celui-là ne dit absolument rien ; mais quel instrument entre les mains de la police, qui lui donne son permis de circulation, le jour où elle aura besoin de dire quelque chose ! Tout est organisé pour la puissance de la presse au profit du pouvoir, quand ce besoin se fera sentir. En attendant, on n'est pas fâché que la presse officieuse soit un peu bête. Elle s'acquitte, au delà de toute espérance, de cette touchante mission. Le directeur de la *Revue nationale* est, en même temps, vous le savez, un riche éditeur, et même un créateur dans son genre, puisqu'il a inventé un format qui porte justement son nom. Il publie en ce moment une édition illustrée d'Alfred de Musset, mais illustrée par des maîtres de l'art, Bida, Henriquel-Dupont, Danguin, etc. L'avez-vous? Voulez-vous l'avoir? Je crois que ce sera beau. Charpentier ira vous demander une audience à Twickenham pendant la saison, en libraire et non en politique. — Quant à moi, je sais moins que jamais ce que je pourrai faire. J'ai autour de moi un blocus de tristesses de tout genre qui se resserre de plus en plus ; ma sœur, d'abord ; puis ma belle-sœur Thouvenel, qu'on envoie aux Eaux-Bonnes, et pour cause ; puis ma fille, qui s'est mise à avoir une gastralgie qui l'envoie à Plombières où je l'irai remplacer peut-être, car, en son absence, nous gardons l'enfant dans notre cottage de Passy. Vers la mi-juillet, nous serons libres et alors nous tournerons le cap vers quelque point où nous puissions, moi du moins, trouver santé et repos. Si votre villégiature thermale nous était indiquée, nous y pourrions, peut-être, accommoder la nôtre. Quant à la saison de Londres, que nous aurions si délicieusement passée à Twickenham, je vous dirai que notre deuil et d'autres motifs (de raison), nous en eussent détournés cette année, à supposer qu'elle se passe en

fêtes et en représentations chez vous, comme les années précédentes. J'espère que, de Belgique, il ne viendra pas de nouvelles qui donnent une autre direction à vos projets. M. Trognon m'assurait hier, qu'elles étaient meilleures. Dieu le veuille, car votre grand beau-frère est certainement un des représentants les plus respectés et les plus éclairés du principe monarchique qui soient en Europe. Ce n'est pas trop dire.

Je n'ai aujourd'hui rien de plus à vous dire ni à vous raconter. Le projet de loi d'aliénation des forêts de l'État pour cent millions est loin d'être populaire, même au Corps législatif, et on m'assure qu'avant-hier, à un dîner donné par la régente * aux Tuileries, des députés, dont quelques uns membres de la Commission du budget, s'en sont expliqués fort librement. La proclamation aux Arabes n'a pas eu, non plus, un succès féroce. On a trouvé qu'il était dur, rendant justice à leur patriotique défensive, de ne pas dire un mot de la conduite non moins patriotique, après tout, des armées qui, de 1830 à 1848, les ont combattus, vaincus et conquis. On a trouvé aussi que, promettre aux Arabes un avenir « d'individualité puissante » comme nation, après qu'ils se seront fondus avec nous, Français, c'est faire bon marché de notre avenir propre, car c'est supposer que nous serions *absorbés* dans la nationalité arabe, ce qui n'est pas, si déchus que nous soyons, absolument désirable. Vous aurez fait bien d'autres réflexions sur ce voyage en pays de si grande connaissance ; mais je vous dis celles que j'entends faire autour de nous. Calme plat, du reste. Vous voyez qu'il suffit d'un fil de soie tenu par une main de femme et roulant sur le dévidoir complaisant d'un Conseil privé, pour gouverner une grande

* Par lettres patentes du 30 avril, l'Impératrice avait été investie du titre et des fonctions de régente pendant l'absence de l'Empereur. Un décret du même jour nommait M. Sainte-Beuve sénateur.

nation, en l'absence de son puissant chef. Aussi ne songe-t-on qu'à se divertir, à se remuer ; on court les champs, on prépare des campagnes thermales ; les questions de théâtre, celles du *turf*, les commérages des clubs fashionables prennent le pas sur les préoccupations politiques. La querelle entre Émile de Girardin et Alexandre Dumas fils (à propos du *Supplice d'une femme*) est de celles qui amusent, même les lettrés. A la répétition générale, Girardin se refusa à reconnaître sa pièce dont Dumas avait refait le style sur une charpente informe ; Dumas, de son côté, prévoyant à tort un échec, refusait cette paternité :

Plus n'ont voulu l'avoir fait ni l'un ni l'autre.

La pièce jouée, et le succès éclatant dans la salle, dans le monde et dans la presse, chacun d'eux réclame l'enfant ; et M. de Girardin ayant fait cadeau à Mlle Favart, à titre d'épingles, des cinq mille francs que Michel Lévy lui a comptés pour son manuscrit, on dit que Dumas a fait annoncer la mise en vente de l'hôtel de Girardin, dont il destine le prix, lui, Dumas, à Mlle Thérésa. L'affaire en est là. — L'*Africaine* réussit. Rossini s'en moque un peu ; mais Meyerbeer n'est plus là pour recevoir à bout portant ses épigrammes, celle-ci, par exemple : Un jour, qu'à une représentation du *Prophète*, où il était tout oreilles à sa propre musique, Meyerbeer se plaignait à Rossini de sa mauvaise santé, « Vous vous écoutez trop », lui dit le malin Figaro. — « Vous avez peut-être plus raison que vous ne croyez, » répondit l'autre.

Que ce portrait du bon et grand roi Louis-Philippe, rentrant sous votre toit le 1er mai, m'a profondément touché, et pour vous, et pour le souvenir que l'original auguste m'a laissé ! — Avez-vous lu l'extrait du septième volume de M. Guizot que j'ai donné aux *Débats* le mardi 9 mai, et la conversation du Roi votre père avec le nonce

Fornari ? Le succès a été grand. Je crois que vous serez content du livre.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 19 mai 1865.

Mon cher Prince,

... Je ne sais si le prince Napoléon a voulu mettre son accent dans les dix colonnes du discours qu'il a prononcé à Ajaccio devant le monument de sa famille (voir l'*Opinion nationale* de ce jour) ; mais il n'y manque pas, vers la fin, une certaine verve démocratique et même libérale qui embarrassera peut-être bien des gens de ce côté-ci de la Méditerranée et même de l'autre, là-bas, au pied de l'Atlas. Le suffrage universel, fonctionnant avec la liberté illimitée de la presse et le droit de réunion, — cela m'a bien l'air d'une satire du présent, commentée par les réflexions du grand revenant de 1815 à propos de l'acte additionnel, et par le testament détaillé dans le Mémorial de Sainte-Hélène ; vrai fouillis d'idées contradictoires, au surplus, que ce grand discours écrit, s'il l'a été, en assez mauvais style, malveillant au passé, chimérique dans ses prédictions, mais dont l'audace libérale ne laissera pas que d'*embêter* (pardon !) bien des serviteurs de la présente dictature ; car le prince Napoléon n'a pas le pouvoir ; il a jusqu'à un certain point l'autorité ; seul il parle franc ; et il ose engager sa destinée dans les principes de 89, sans exception des principaux au profit de ceux qui ne gênent pas, ou qui servent. Je sais gré aussi audit prince de s'être séparé, sur le fait des États-Unis revendiquant et rétablissant l'Union par l'anéantissement de l'esclavage, de s'être

séparé des aides trop connus et des principes trop affichés de notre gouvernement.

J'ai vu Bocher retour de Twickenham, et il m'a bien paru résulter de ses impressions que vous méditiez une nouvelle visite à la buvette d'Aix-la-Chapelle : il s'agit, je l'espère, de simplement confirmer une guérison. Nous irons, quant à nous, suivant toute apparence, demander à notre bienfaisant Plombières quelques semaines d'un *farniente* absolu, noyé dans une ablution infatigable. Puis nous essaierons, s'il y a lieu, de rattacher un moment notre destinée à la vôtre, quand celle-ci nous sera bien connue, et quand nous saurons surtout que cette liaison peut s'accomplir sans vous arrêter ni vous gêner en aucune manière. J'achève les tristes affaires de ma sœur; je loge ma fille un peu souffrante ; je vis en père, ou plutôt en grand-père de famille, trop souvent appelé à Paris pour mon repos, parce que, d'avoir été pendant trente ans un mondain, vous laisse mille devoirs à remplir quand on est si près. Demain nous marions le jeune d'Hautpoul, et hier, nous allions à la chapelle Saint-Ferdinand célébrer un triste anniversaire *.

J'y ai vu Changarnier *high spirited.* Comme on avait su que la cérémonie avait lieu, il y avait du monde, bien des vieux, hélas ! et, sans me compter, bien de vos amis sont des vétérans hors de service. Les idées qu'ils représentent sont toujours jeunes, quoique les jeunes gens d'aujourd'hui ne le soient plus guère. A la grâce de Dieu, et mille assurances d'invariable attachement.

CUVILLIER-FLEURY.

* Madame la duchesse d'Orléans, morte le 18 mai 1858.

Londres, 22 mai 1865.

Démocratique, oui ; libéral, non. Franchement, je ne puis appliquer cette épithète à ceux qui nous présentent le grand Empereur comme le fondateur de la véritable école libérale, et son système de gouvernement comme le dernier mot de la société moderne. Si ceux qui soutiennent ce paradoxe étaient de bonne foi, je les renverrais aux divers recueils de lettres imprimés depuis quinze ans, même à la correspondance de Napoléon Ier, dans les volumes dont la publication a précédé l'épuration de la Commission. Je ne conteste pas, d'ailleurs, le talent qu'on peut remarquer dans certaines parties de ce manifeste ; mais, pourquoi un manifeste en ce moment * ?

Je vous écris de Londres. Je n'ai sous les yeux que votre lettre du 19 ; mais je sais que j'ai tout reçu exactement.

J'ai préparé ma *note scie*, qui n'est ni bien longue, ni bien importante ; je l'ai oubliée à Twickenham, je vous l'expédierai demain.

Jules Bonnet, mon ancien camarade, demande mon autorisation pour que vous lui fassiez une communication dont il a dû vous parler ; je n'y vois aucun inconvénient.

Je compte partir de Twickenham le 24 ou le 25 juin, déposer ma femme à Spa ; m'établir à Aix-la-Chapelle ; puis, vers le 20 juillet, reprendre ma femme et rejoindre mon fils en Suisse, d'où je rentrerai en Angleterre du 20 au 25 août.

* On sait que ce discours a été désavoué par la lettre impériale du 23 mai, à la suite de laquelle le prince Napoléon s'est démis de ses fonctions de vice-président du Conseil privé et de président de la Commission de l'Exposition universelle de 1867.

Tâchez donc de venir me voir dans mes thermes.
Il fait fort beau et chaud.
Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 30 mai 1865.

Nº 20.

Je viens de recevoir la *note scie*, mon cher Prince, et je ne pense pas, sans sourire moi-même, au sourire de malice qui a un moment égayé votre visage quand vous vous êtes dit : « Cela va bien emb... Fleury ! » Eh bien, vous vous trompez, et rien ne me plaît plus que de mettre ordre à quelque chose. J'étais né pour ranger ; ne m'avez-vous pas dit que c'était une de mes vertus, à défaut d'autres ? Ma fille est bien ma fille : elle ne peut s'empêcher de mettre de l'ordre autour d'elle ; même chez les autres, pour peu qu'elle remarque quelque solécisme en fait de symétrie sur une table ou sur une cheminée. Jugez donc si la *note scie* est faite pour m'effrayer ; sans compter que j'y réponds, étant en retard avec votre lettre du 22 mai, avant d'avoir lu ladite *seccatura* reçue aujourd'hui 30 mai.

Je parle d'un sourire qui aurait égayé votre physionomie : c'est qu'on me rapporte, de toute part, *que vous êtes triste;* triste, de quoi ? Ne croyez pas, cher Prince, que je songe à jouer avec les profondes douleurs de l'exil ; mais celles-là, vous les laissiez faire leur effet au plus profond de votre âme (qui n'en perdait rien, je le sais) ; le monde extérieur n'y voyait rien ; pourquoi le remarque-t-il aujourd'hui ? Beaucoup de vos amis s'en préoccupent, et moi, j'en suis sérieusement affecté. J'ai eu de grandes

tristesses privées ; j'en ai encore ; j'ai aussi ma grande affliction publique, celle qui m'est commune avec tous les amis (ce n'est pas trop dire) de la liberté dans l'État et dans les affaires. Et puis, j'ai aussi parfois la tristesse d'une santé languissante, quoi qu'on en dise. Puissiez-vous n'avoir jamais celle-là ! Votre voyage à Aix-la-Chapelle n'est, j'en suis bien sûr, qu'un moyen de confirmer le bon effet que vous avez ressenti, il y a un an, d'un premier essai. Je voudrais bien aller vous y rejoindre un moment. Comme vous avez dû oublier ce que je vous ai mandé de mes projets personnels, les voici : mes enfants vont à Plombières jusqu'au 15 juillet ; — jusque-là, comme elle garde la petite fille, ma femme ne peut bouger. A ce moment, vers le 15 juillet, nous voudrions, à notre tour, aller à Plombières, ce qui ne m'aurait pas empêché de vous aller voir quelques jours, mais seul, à Aix-la-Chapelle. Maintenant, voici une pensée qui est venue à ma femme, dans l'immense désir qu'elle a de revoir la Princesse et vous cette année : quand vous seriez sur le point de vous ébranler, nous irions vous rejoindre quelque part, et grossir (le mot va vous effrayer) votre cortège. Nous vous accompagnerions, soit de Spa, soit d'Aix-la-Chapelle, soit d'ailleurs et même beaucoup plus loin jusqu'en Suisse, où, peut-être, aurions-nous la bonne chance de voir le prince de Condé ; puis nous nous arrangerions pour être à Plombières fin juillet ou dans les premiers jours d'août, pouvant y faire encore une bonne saison. Vous me direz si vous avez lieu d'encourager ce projet, ou si vous vous arrêtez de préférence à une visite sans ma femme à Aix-la-Chapelle, ce qui constituera pour elle une privation cruelle. Du reste, le temps ne manque ni à d'autres offres ni à d'autres combinaisons.

Rien de plus. Avez-vous lu le septième volume de Guizot ? Etes-vous content ? Vous me direz cela. J'en vais parler prochainement. Montalembert vient d'écrire un grand

article anti-sudiste, celui qu'il m'avait annoncé la dernière fois que je l'ai vu et où il se plaignait beaucoup que Changarnier, Duchâtel et *tutti quanti* fussent des partisans du Sud plus ou moins déguisés.

Adieu ; je n'ai que le temps de fermer ma lettre. Dumas dit merveille de votre bal, de votre hospitalité et du courage de la Princesse, plus fort que sa défaillance, et qui lui a permis de présider, avec un très grand succès, sa magnifique réunion *.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 9 juin 1865.

N° 21.

Mon cher Prince,

Si vous avez fait faire un double de la note que vous m'avez envoyée et à laquelle je donnerai la date du 30 mai, jour où je l'ai reçue, veuillez vous reporter aux numéros d'ordre marqués dans cette note ; voici déjà quelques réponses que j'y puis faire... ; pour la bibliographie, c'est tout, aujourd'hui, mon cher Prince ; à chaque jour sa peine. Celle-là est une de celles qui me sont de vrais plaisirs, puisque votre souvenir y est joint. Le temps, qui est devenu admirable ici, ne porte pas au travail, et j'aspire à me reposer de n'avoir pas fait grand'chose...

Je pense plus que jamais à accorder mes projets avec les vôtres. Voici Mussy qui ne me permet plus d'aller à Plombières, sous prétexte de bronches, mais qui me verrait aller sans inconvénient à Ems sur votre route de retour

* Fête offerte à Twickenham, le 21 mai, au prince et à la princesse de Galles.

(n'est-ce pas?) pour vous rendre en Suisse. Nous irions donc vous prendre à Aix ou à Spa, quelques jours avant votre départ, vers le 20 juillet, et nous vous accompagnerions jusqu'à Coblence, ou plus loin, sauf à revenir sur nos pas pour aller jusqu'à Ems qui est tout près de cette ville. Ce n'est qu'un projet, subordonné à vos convenances avant tout, et puis à tout ce qui peut survenir, même dans la vie la plus ordonnée, pour contrarier la volonté humaine. Veuillez dire à la Duchesse de la part de ma femme et de la mienne, nos souhaits et nos espérances. J'espère surtout qu'ils ne vous déplairont pas.

Cuvillier-Fleury.

Twickenham, 10 juin 1865.

Très cher ami, je réponds à votre lettre du 30, nº 20. D'ici à quelques jours j'aurai achevé la préparation d'un train de reliures ; comment, et sous quelle adresse faudra-t-il vous l'expédier?

Nous partons toujours le 24 de ce mois pour la destination connue et, vers le 25 juillet, nous nous acheminerons vers la Suisse. Je vous ferai connaître le jour exact de ce second départ dès qu'il sera fixé. Mais voici dès maintenant ce que je vous proposerais : vos fonctions de grand-père expirent le 15 juillet ; partez ce jour-là pour Spa ou Aix-la-Chapelle, c'est la même chose ; venez avec Mme Fleury, puisqu'elle le veut bien. Vous nous tiendrez compagnie pendant les derniers jours de notre séjour, et vous ferez avec nous tout ce que vous voudrez ou pourrez de la marche sur la Suisse. Vous pousserez bien jusqu'au point de concentration où nous rencontrerons Condé. Cela

tient-il? Il faudra absolument que j'aye avec vous une conversation sur l'éducation de mon second fils : tout n'y va pas comme je le voudrais ; mais gardez cela pour vous ; je n'ai rien de bien précis à articuler, et je ne puis expliquer dans une lettre ce que je peux dire en quelques mots.

On me trouve triste? Je ne croyais pas qu'on pût s'en apercevoir. Ne vous avais-je pas écrit, déjà, que je sentais la tristesse m'envahir? J'ai une santé parfaite, bon intérieur, nul chagrin du côté de mes enfants, tout ce qui constitue le bonheur ; mais les années augmentent le poids de l'exil ; je suis tourmenté de la nostalgie morale et matérielle ; je rêve d'une France libre, et je ne puis m'habituer à vivre hors de France. Voilà mon mal, qui ne m'empêche pas d'être assez florissant, et de rire encore, à l'occasion.

Nous avons vu Napoléon Duchâtel et les La Trémoïlle *.

Vale et me ama.

Je reçois à l'instant votre lettre d'hier, nº 21. Si votre destination est Ems, cela s'accordera encore mieux avec le plan que je traçais tout à l'heure.

Iterum vale, et me ama.

H. O.

Twickenham, 23 juin 1865.

Très cher ami, nous partons toujours demain ; cependant, comme nous avons bal ce soir, il n'est pas impossible que nous traînions jusqu'à lundi matin, dernière limite.

* L'*Agenda* du Prince mentionne une autre visite, reçue le lendemain 11 juin : MM. Gambetta et Clément Laurier.

Ems est fort à portée d'Aix-la-Chapelle. Je pourrai très bien vous y aller voir, ou conduire, si vous commencez par venir me chercher à Aix-la-Chapelle. Il est probable que je serai libre une dizaine de jours avant ma femme, et j'en profiterai pour mouver un peu le long du Rhin.

En tout cas, à bientôt.

H. O.

Paris-Passy, 4 juillet 1865.

N° 24.

Vous voici bien décidément, mon cher Prince, et si j'en crois l'*Indépendance belge* qui vous a vu à une représentation de la *Belle Hélène*, vous voici sur le continent. J'attendais d'en être bien sûr pour vous écrire. Je mets ma lettre sous le couvert du maître de votre hôtel, ignorant celui de vos serviteurs qui vous aura suivi. Vous me le direz, ou j'irai le savoir très prochainement. Une amabilissime lettre de la chère Duchesse à ma femme nous dit votre arrivée, depuis le mardi 27 juin, et nous apprend que vous séjournerez, soit à Aix, soit à Spa jusqu'à la fin de ce mois. Quant à nous, voici nos projets qui me semblent pouvoir facilement s'accommoder aux vôtres : mes enfants reviennent vers le milieu de juillet pour la fête de leur mère et le vingt-cinquième anniversaire de notre mariage. Le lundi 17 nous mettons le cap sur Aix-la-Chapelle ; nous irons là pour vous, c'est assez dire que nous serons à votre discrétion. Puis vers la fin du mois, et en même temps que vous, nous nous dirigerons sur Coblence pour gagner Ems ; tout cela, soumis à vos convenances et aux projets de mouvement qui pourraient modifier les

nôtres, lesquels ne sont arrêtés qu'en un point, passer au moins trois semaines de la canicule aux bains d'Ems, et y guérir ma bronchite, car j'ai une bronchite, à ce qu'il paraît ; cela ne laisse pas que de compter, puisque la vie est là.

Vous trouverez ci-joint une lettre qui vous fera plaisir. J'avais, avec votre permission, prêté vos deux volumes à votre ancien camarade Jules Bonnet, et je l'avais prié de m'en dire sincèrement son avis, quel qu'il fût. Le voici. Puisse-t-il n'avoir fait que précéder de quelques mois le jugement des érudits et des lettrés d'Europe, qu'on fait bien attendre *.

CUVILLIER-FLEURY.

Aix-la-Chapelle, 8 juillet 1865.

Je suis un peu en retard avec vous, mon cher ami ; mais les eaux m'ont travaillé fortement, et j'ai été plusieurs jours à la côte. J'ai encore un eczéma sur une main — la gauche, heureusement — que je porte en écharpe ; mais j'ai repris les bains, et je ne m'en trouve pas mal.

Vous serez le très bien venu ici le 18, et nous aurons certainement le temps d'y causer à fond, quoique je ne sache pas encore exactement quel jour je quitterai ces lieux brûlants et empestés. Mais je serai certainement fixé quand vous arriverez. Je ne doute pas que ma femme ne veuille avoir Mme Fleury le plus possible.

Je vous rendrai, à votre passage, la bonne lettre de

* On trouvera cette lettre à l'Appendice.

Bonnet. Joseph Vigier est ici et prend les eaux ; nous mangeons et nous esbattons ensemble ; chaque jour aussi j'ai une fort agréable et substantielle conversation avec Lavergne, qui est bien pris par les jambes.

J'espère que vous passerez joyeusement la Saint-Henri, et que vous n'oublierez pas de faire mes compliments à Mme Fleury.

A bientôt, et mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 14 juillet 1865.

N° 25.

Puisque j'aurai le bonheur de vous serrer la main mardi matin, mon cher Prince, vous n'aurez aujourd'hui de ma prose que le moins possible ; et c'est déjà, pour vous, un des petits bonheurs de la visite que je vais vous faire. Comment laisser passer « sans phrase » cette Saint-Henri que je célèbre des lèvres et du cœur, depuis bientôt quarante ans ? Que ce jour soit béni de Dieu encore cette fois ! J'entends que votre patron vous obtienne continuation de bonne santé, guérison des bobos, et tout ce que vous pouvez désirer et souhaiter. Je sais que c'est beaucoup, surtout quand aux vœux se mêlent des regrets, et de si amères douleurs aux plus douces espérances. « L'espérance, n'est-ce pas vous qui avez dit cela à un ministre français à Naples, cela ne se confisque pas, monsieur ! » Laissez-moi, mon cher Prince, assister de cœur à la réunion de fête que Spa vous prépare sans doute dans une des salles de l'hôtel habité par la Princesse ; nous y sommes, ma femme et moi ; nous y serions en personne si nos chers

enfants s'étaient un peu plus pressés ; mais, au fait, nous leur devions la Sainte-Henriette.

Reçu votre lettre du 8 juillet. C'est bien le cas de ne pas parler politique. Voici pourtant ce que de Sacy me racontait il y a peu de jours ; il avait dîné la veille chez la princesse Mathilde (qui parle toujours de vous dans les meilleurs termes). On vint à parler du récent voyage de l'Empereur en Algérie ; la Princesse dit : « L'Empereur est revenu d'Algérie avec l'impression qu'il n'y avait qu'une personne qui eût jamais compris l'Afrique, et que c'était le duc d'Aumale. Il l'a dit devant moi. » Vous n'avez pas reçu dans votre vie, n'est-ce pas, beaucoup d'éloges plus flatteurs, étant données les circonstances.

Adieu là-dessus. Cousin est bien inquiet de la destinée du livre qu'il vous a adressé.

CUVILLIER-FLEURY.

Ems (Nassau), hôtel d'Angleterre.
Dimanche, 6 août 1865.

J'avais cru un moment, mon cher Prince, que l'absence de nouvelles venant d'Aix-la-Chapelle tenait à quelque négligence de la poste de céans, qui ne s'en fait pas faute ; une lettre de Mlle Berthe, que nous recevons à l'instant, nous apprend que vous n'êtes pas encore parti, et je le regrette fort, à cause du motif qui vous retient. Nous attendions un mot pour aller vous voir une fois encore à Coblence. Si ce mot nous arrive à temps, nous n'y manquerons pas, et nous serons trois pour aller à votre rencontre, Daveluy qui est ici pour sa santé voulant se joindre à nous, *quand même*... Il y a du quand même, aujourd'hui, dans

toute démarche où un fonctionnaire public se permet d'écouter un peu son cœur, et la morale de l'utile, dont Saint-Marc Girardin faisait, dans les *Débats* d'hier, à propos de l'apologue chez les anciens, un exposé si piquant, est beaucoup plus de saison aujourd'hui qu'elle ne le fut jamais. Quoi qu'il en soit, vous verrez cet honnête et sensible érudit que j'ai trouvé bien triste (et pour cause, sa fille est devenue folle) et un peu plus indulgent que je ne l'aurais voulu pour le *libéralisme* de son ministre. Vous en jugerez, ou, plutôt, je pense bien que vous parlerez d'autre chose. A quand votre passage? A quelle heure? Naturellement vous ne consulterez en rien nos convenances, et vous ferez bien, puisque vous avez une journée de fatigue devant vous ; je sais ce qu'il en coûte pour venir même jusqu'ici, puisqu'il m'a fallu courir après deux de mes malles égarées, sur quatre, et les principales. C'était à quitter la place, pour aller me ravitailler à Paris. Ce lieu est charmant, bien aménagé pour les malades ; c'est-à-dire pour les gourmands qui viennent manger, à table d'hôte, des dîners triples de ceux qu'ils font chez eux ; puissance des eaux, qui permet de digérer tout cela ! Nous avons grand monde, et de toutes les paroisses, le bon Flavigny avec Alfred Leroux (du Corps législatif), Pontmartin et Arsène Houssaye, le prince de Beauvau et Aurélien Scholl (du *Nain jaune*) ; beaucoup de belles dames, vraiment dames, et encore plus qui ne le sont pas du tout, quoique les modes soient les mêmes pour tous les mondes. On joue à mort, et quelques lettrés de Paris passent pour être restés sur le carreau ces jours-ci ; ils ont disparu, liquidés et dépouillés. La musique est à l'état chronique, matin et soir, à la buvette et au salon, avant, pendant, et après dîner ; la comédie, de temps en temps ; nous aurions pu revoir le *Brésilien*, si nous l'avions bien voulu. Puis, deux cabinets littéraires, où l'Europe entière lit ses journaux.

Les nôtres ne disent rien, suivant leur usage. Mais avez-vous remarqué les avances de Sainte-Beuve à toute sorte de noms qui nous sont chers ou sympathiques? Dufaure, Ségur (le général), d'Elchingen, Ary Scheffer, Carné, Pasquier? Il est manifeste qu'il y a, de sa part, un mouvement de notre côté ; c'est un signe du temps.

Mais adieu, ceci n'étant qu'un bonjour que je vous envoie par-dessus le Rhin, avec le plus vif des souhaits du ménage pour votre rétablissement le plus prompt. Veuillez me mettre, et ma femme aussi, aux pieds de la Duchesse et croire à mon inaltérable attachement.

CUVILLIER-FLEURY.

Ems, 10 août 1865.

Mon cher Prince,

Daveluy a été bien heureux de vous revoir ; il ne vous a trouvé nullement changé. « Il me semblait, disait-il, que j'avais vu le prince la veille. » On dit quelquefois cela aux femmes, pour les flatter, jamais à un homme. Puis, Daveluy n'est pas menteur ; tenez donc pour vrai que les vingt années qui ont rempli l'intervalle pendant lequel il ne vous a pas revu, n'ont pas laissé de traces trop sensibles de leur passage, et ayez confiance dans votre vigoureux tempérament, en dépit des eaux d'Aix-la-Chapelle et de leurs effets. J'ai trouvé, soit dit entre nous, la Princesse un peu fatiguée, et nous avons tous fait avec regret la même remarque. Nous aurons, je l'espère, prochainement de ses nouvelles et des vôtres. Vous me donnerez, si cela vous convient, votre adresse suisse. Je n'ai, du reste,

étant ici jusqu'au 25, puis courant la Lorraine jusqu'au 10 septembre, rien d'intéressant à vous dire. J'ai trouvé Duruy plus éloquent qu'il ne lui appartient, et plus libéral que le gouvernement qu'il sert. La présence d'Abd-el-Kader à cette distribution m'a paru une comédie de mauvais goût ; il y a trop de sang français, trop de têtes coupées, dans l'histoire de cet homme. Sa conduite, à Damas, était tout au plus une réparation, mais laissait les plaideurs dos à dos, dépens compensés, et ne nous obligeait pas à faire des ovations universitaires au grand coupeur de têtes de notre armée. Ici, rien de plus nouveau ; la vie se traîne comme elle peut, entre une buvette et une baignoire. Par bonheur, j'ai de quoi lire et écrire. Décidément je ne sais rien qui fasse juger plus sévèrement le premier empire, depuis Austerlitz, que l'écrit dont je fais lecture *. L'auteur n'est pas suspect ; son témoignage n'en a que plus de valeur. J'ai fini, et j'en suis désolé.

CUVILLIER-FLEURY.

Beaurivage, 2 septembre 1865.

Mon cher ami, me voici de retour ici avec le libre usage de mes membres et, j'ose espérer, celui de ma raison, après quinze jours de marche à pied et à mulet au milieu du plus beau chaos de glaces et de rochers qui se puisse voir. Nous sommes tous en joie et en santé ; j'espère que vous pouvez m'en dire autant et que vous avez fait provision de forces à Ems.

Nous nous acheminons après-demain vers de moins

* Le manuscrit des *Mémoires* de Marbot.

riants climats ; avant le 15, tout le monde sera rentré au bercail. Les nouvelles de la Reine sont très bonnes.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 19 septembre 1865.

Mon cher Prince,

J'ai trouvé votre lettre du 2 septembre en arrivant chez moi il y a quelques jours. Je ne vous avais, pour ma part, écrit que le 10 août, parce qu'à partir de cette époque je ne savais plus où vous trouver. Je m'empresse de vous dire que je ne suis pas mort. J'ai voulu profiter de mon voyage à Ems pour rentrer en France par la Lorraine où j'avais des parents à voir, et j'ai profité de mon retour pour visiter ces séduisantes Babylones (je n'ose pas dire Sodomes) qui vous offrent l'hospitalité de leurs brillants hôtels, et l'amorce de leur roulette sur les bords du Rhin. J'ai vu ainsi Wiesbaden, Hombourg, Baden, où j'ai eu la fortune de rencontrer cet original qui gouverne aujourd'hui la Prusse et qui se moque de l'Europe, M. de Bismarck en personne, se promenant avec son roi, un vrai gendarme couronné (d'un affreux chapeau). Wiesbaden singe un peu Versailles ; Hombourg semble un mauvais lieu ; c'est, d'ailleurs, le royaume de Chevet : mon estomac reconnaissant lui pardonne. A Bade, j'ai trouvé tous les *sportsmen* que je fuis au bois de Boulogne, et les *cocottes* qui passent tous les jours à cheval sous mes fenêtres. Le bon Maxime du Camp était là ; nous avons bien parlé de vous. Heidelberg est la vraie perle de mon

voyage ; quelle merveille, et qu'il ferait bon vivre dans cette ville aimable et calme, où les habitants ont oublié le mal que nous leur avons fait avec une obstination si étrange. J'ai vu, à Francfort, un immense marché aux chevaux, entre Gœthe et Guttemberg, qui faisaient une drôle de mine au milieu de cette écurie. Mais je ne vous raconte pas mon voyage ; j'aimerais bien mieux avoir le récit du vôtre. Comment s'est comportée cette jambe rebelle? Je sais que vous allez la mener à la chasse aux perdreaux ; c'est bon signe. Puis, vous la ramènerez au baptême de l'héritier présomptif de York-House ; autre bon signe que je recueillerai avec ravissement, car je n'ai rien de plus à cœur que votre santé. A peine revenu d'un voyage où j'ai essayé de radouber la mienne, me voici obligé de m'occuper de celle de mon pauvre beau-frère qui est cruellement atteint par un asthme opiniâtre et une série d'étouffements inquiétants. Le temps porte plutôt à la gaieté, et il est triste d'avoir un si grave souci au cœur. J'espère bien que vous n'avez que des satisfactions autour de vous. On dit le duc de Guise fortifié et grandi. Et le prince de Condé, a-t-il passé la revue de Thoune avec ses camarades de l'armée suisse, un certain jour? Il y a eu ici une avalanche de commérages descendus des montagnes où vous avez tenu votre congrès de famille, et bien de l'imagination dans tous ces récits. J'en dirai autant des rumeurs qui nous arrivent d'Angleterre. Ici, on ne dit, on ne fait, on n'invente rien : belle chose que le despotisme, et amusante ! Je ne sais trop pourquoi vous me dites que vous avez conservé l'*usage de votre raison*. Cela cache quelque chose que je n'ai pas saisi ; la raison est ce que vous perdrez en dernier, et j'espère que vous ne perdrez rien.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 5 octobre 1865.

Mon cher Prince,

J'avais écrit à Charles de Marbot en lui envoyant votre lettre, que, ne voulant pas déposer chez un concierge, en son absence, les volumes que vous m'aviez chargé de lui remettre, je les tenais à sa disposition ; il m'a répondu très gracieusement que ces volumes étaient les *Mémoires* de son père et que s'il m'était agréable de les lire, je pouvais les garder, dans ce but, le temps que je voudrais. Je l'ai fort remercié et j'ai gardé les volumes que je ne renverrai que dans quelques semaines, afin de ne pas trahir l'aimable obligeance que vous m'aviez montrée. Vous trouverez ci-joint une lettre de Marbot.

Nous traversons, ma femme et moi, une cruelle épreuve. Thouvenel est gravement et de plus en plus gravement malade, d'une affection du cœur qui, après avoir été traitée comme un asthme simple, a fini par montrer son vrai caractère. Ma femme est auprès de lui. Le 23 septembre nous avons manqué le perdre ; il est survenu, depuis, un mieux, précaire, hélas, dans un mal persévérant. Je n'ai vu, je ne vois personne. Depuis votre lettre du 2 septembre à laquelle j'ai répondu bien tard parce qu'elle m'attendait à Paris, je n'ai reçu que peu de nouvelles d'outre-Manche, et rien de vous, sans reproche ; une bonne, c'est la délivrance de la comtesse de Paris ; j'espère qu'on aura fait bon accueil à cette petite princesse, malgré son sexe * ; le nom d'Orléans n'est pas menacé de tomber en

* Marie-Amélie, devenue en 1889 reine de Portugal.

déshérence masculine ; il est, Dieu merci, bien porté par des bras solides et des cœurs intrépides.

Ce dernier mot m'est une transition naturelle à une lettre que le brave Changarnier m'a écrite récemment pour réclamer contre une rumeur qui le disait sérieusement malade. « Ma robuste santé, m'écrit-il, entretenue par un vigoureux exercice à cheval et à pied, ne m'a jamais inspiré plus de confiance. » Il profite de l'occasion pour attaquer assez vivement, dans le dernier volume de M. Guizot, dont il fait, d'ailleurs, l'éloge), le chapitre sur l'Algérie, « chapitre, dit-il, dont les admirateurs du maréchal Bugeaud ne sont pas plus satisfaits que les généraux *classés* (par M. Guizot) *si loin de ce héros hâbleur* ». Qu'en pensez-vous? J'aimerais bien à avoir votre avis sur ce chapitre de l'Algérie. Comment ai-je oublié de vous en parler à Aix-la-Chapelle? Mais j'ai oublié, et j'oublie tant de choses ! Il suffira de quelques lignes de votre style précis pour me donner l'idée de votre opinion sur ce chapitre qui m'avait semblé, au contraire, à moi, — à part l'importance exagérée donnée au témoignage de Trochu, — un très impartial historique du sujet. Du reste, ne vous gênez pas : je sais que vous ne pouvez guère écrire, dans la vie un peu agitée que vous menez ; et tant mieux, si vous la menez sans qu'elle vous mène, et tant mieux encore si votre santé, que Dieu conserve ! suffit à ce mouvement favorable à la circulation du sang.

Vous aurez lu la belle harangue que Montalembert vient d'écrire — n'en pouvant plus prononcer à la tribune — sur le général Lamoricière. Il a été aimable pour vous, sans vous flatter. On voit bien l'homme du parti catholique dans l'orateur libéral et patriote. Pourquoi pas? Je n'aime pas que la religion serve à la politique, et plus nous irons, plus son immixtion sera périlleuse pour elle, sans que la politique y gagne rien. Tirer l'épée pour

le Pape abandonné, dépouillé, trahi, c'est ce que Lamoricière a fait en chevalier du moyen âge. On aurait dû, dans les partis qui se piquent de générosité, lui savoir au moins gré de la généreuse audace de sa tentative. Mais Montalembert l'a bien vengé !

Cuvillier-Fleury.

De passage à Londres, 6 octobre 1865.

Vous rappelez-vous quel jour joyeux c'était, jadis, la fête du Père? On allait en corps dans le grand parc, arracher des pommes de terre et les faire cuire sous la cendre. Et puis c'était, ou peu s'en fallait, le dernier jour des vacances. Nous sommes bien loin de ces temps-là.

Je vous écris ce mot, mon cher ami, pour vous dire qu'à ma connaissance tous les habitants de ce pays dont la santé vous intéresse, maillots, jeunes, mûrs et vieillards, vont aussi bien que possible. J'ai été moi-même en mouvement depuis les couches d'Isabelle ; je vais passer deux jours dans ces parages pour voir la Reine, mes frères et Bocher, puis je retournerai lundi à mes perdreaux et à mes lectures.

Comprenez-vous rien à cette persistance du beau temps? Et que nous présage cette anomalie?

A en juger par le ton de votre dernière lettre, vous devez être assez florissant ; l'air, plus ou moins corrompu du Taunus et des bords du Rhin, paraît vous avoir été assez favorable. Ah ! que vous avez raison d'admirer Heidelberg, et comme je comprends l'amour passionné que ma vaillante grand'mère, la Palatine, conservait à ce beau lieu ! Cependant, les impressions laissées par le

mont Rose et par tous les panoramas magiques que les Alpes ont déroulés devant nous, ont effacé celles que nous rapportions de Heidelberg et d'ailleurs.

J'espère que votre beau-frère va mieux.

Mille amitiés.

H. O.

Woodnorton, 11 octobre 1865.

Mon cher ami, deux heures après avoir jeté à la poste ma lettre du 6, je recevais la vôtre, du 5 ; je suis sincèrement affligé des nouvelles que vous me donnez de votre beau-frère.

Oui, j'ai lu l'éloquent discours de Montalembert ; la péroraison est de premier ordre. Certes, il a fallu à Lamoricière un grand courage moral et chrétien, en 1860, car sans espoir de compensation, il sacrifiait sa popularité au cri de sa conscience (je ne juge que l'homme, non la question), et, jusqu'alors, personne n'avait eu plus que lui l'épiderme sensible à cet endroit. La susceptibilité de Changarnier est d'un autre genre, mais elle n'est pas moins vive, et j'en ai plus d'une fois fait l'épreuve. Le chapitre algérien des *Mémoires* de M. Guizot m'a laissé plutôt une bonne impression ; on peut lui reprocher d'être, en grande partie, composé du récit de Trochu et de fragments de dépêches enchâssés dans des phrases originales ; mais le ton en est bon, et je ne vois pas trop ce dont notre ami peut se plaindre.

Sauf de courtes absences, j'ai ici mon quartier général jusqu'à nouvel ordre. Santés parfaites.

Mille amitiés.

H. O.

Woodnorton, 19 octobre 1865.

Très cher ami, tout le monde va bien autour de moi ; ventres et jambes sont en bon état ; en faites-vous autant ? Etes-vous surtout moins inquiet pour M. Thouvenel ? Je vous ai écrit le 11.

Mille amitiés.

H. O.

Woodnorton, 25 octobre 1865.

Très cher ami, avez-vous reçu mes lettres du 11 et du 19 ? Samedi prochain 28 je vous enverrai ma liste de commissions pour une vente Tross qui aura lieu le 3 novembre.

Montpensier, à mon grand chagrin, nous quittera dans les premiers jours de novembre. On attend Penthièvre en décembre. Voilà les nouvelles de la famille. Pour celles de la politique, les journaux vous les donnent, au moins dans la mesure que le gouvernement impérial juge convenir à votre tempérament. En tous cas, je n'en sais pas d'autres.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 26 octobre 1865.

Mon cher Prince,

Je viens de recevoir votre lettre du 25 ; je me proposais de répondre aussi par Gouverneur à vos lettres des 11 et

19 octobre, je devrais dire aussi à celle du 6 qui s'est croisée avec une de moi, de la même date. Cette lettre était contemporaine d'un dîner que vous alliez faire, je crois, chez Grillon, en passant par Londres, et ne contenait que des amitiés auxquelles mon cœur a toujours répondu par avance. Vous étiez d'ailleurs, pour le moins, d'aussi bonne humeur que je l'étais pour mon compte quand je vous écrivais des bords du Rhin ou des hôtels du Taunus. La bonne humeur est un signe de santé ; elle montre aussi qu'on s'est trempé, pour un moment, dans ce fameux Léthé, qui est la meilleure des eaux thermales. On n'est pas plus tôt revenu chez soi qu'on y retrouve des souvenirs, et qu'on y est aux prises avec les impressions du présent : heureux quand on n'y rencontre pas le choléra...

Mais parlons d'autre chose : votre lettre du 1er octobre me donnait commission pour la vente Techener du 6 novembre ; les prix d'estimation sont, en général, peu élevés ; j'espère que nous ne les atteindrons pas.

Je ne vous parle pas des grandes affaires ; je crois bien qu'il y en a une qui est en train de grossir de l'autre côté de l'Atlantique, et que tout l'esprit de votre auguste et charmante nièce ne parviendra pas à conjurer. On n'a pas l'air d'y penser ici ; chacun s'occupe de sa colique ; quand on pense à autre chose, c'est aux triomphes de *Gladiateur* cet été.

Nous avons enfin amené — transporté serait le mot — notre pauvre et cher Thouvenel au Luxembourg. Il y a du mieux, dans un mal qui dure. J'ai revu ces appartements que le duc Decazes éclairait *a giorno* et remplissait de ses invités reconnaissants ; j'y suis rentré l'âme bien triste.

Cuvillier-Fleury.

Paris, 26 octobre 1865.

... Je passe sans transition à une anecdote qui vous concerne et que j'aime autant ne pas confier à la poste. Daveluy est encore à Paris. Il a conservé d'excellents rapports avec ce naïf Duruy qui trouve l'Empereur si libéral (il l'a été pour lui, ce n'est pas douteux). Il y a quelques jours, se trouvant chez le ministre, celui-ci l'a conduit dans sa chambre à coucher, et lui montrant votre portrait suspendu à la muraille : « Le voilà, lui a-t-il dit ; le reconnaissez-vous? » C'est bien, n'est-ce pas? Quant à moi, j'en suis bien aise pour ce bon Duruy : un bon sentiment garde toujours de la valeur, même dans la chambre à coucher. Daveluy, de son côté, m'a montré un beau portrait du Roi votre père, qu'il veut placer dans son salon, à Athènes, le Roi ayant été le fondateur de l'École, dont il est le directeur inamovible...

Cuvillier-Fleury.

Paris-Passy, 7 novembre 1865.

Mon cher Prince,

Nous voici rentrés au gîte tristement, de toute manière ; nos inquiétudes sont toujours très grandes du côté du Luxembourg ; mais enfin, nous y sommes, c'est-à-dire que nous n'avons plus que la distance de Passy au Sénat, au lieu des vingt-cinq lieues qui nous séparaient de Thoury.

Si vous vous occupez de nos tristes affaires, elles ne réjouiront que votre pessimisme, si vous en avez. Voici le Béarn qui donne raison à la platitude de Larrabure, et voici Bismarck bien en cour de ce côté-ci du Rhin * !

Que dites-vous de la lettre au duc de Magenta **? Je voudrais bien avoir votre avis. On dit que ce sont surtout les idées de votre ami le musulman Ismaël *** qui ont prévalu. Je trouve le ton, et je dirai presque l'accent de la lettre impériale un peu désagréable et grondeur pour l'administration dont l'auteur est le grand chef. Il me semblerait que le reproche public des mauvais procédés et des pratiques tracassières de l'administration française serait mieux placé dans la bouche d'un membre de l'opposition que dans celle d'un maître absolu. Je sais bien que, vous autres, généraux, vous vous êtes toujours plaints des *civils*, et que vous aviez bien de la tendresse pour les Arabes, qui ne vous en coupaient pas moins la tête à l'occasion. Ismaël a exagéré tout cela. L'inconvénient de prendre parti de trop haut et avec trop d'autorité et de retentissement dans des questions si controversées, est aussi une

* M. Larrabure venait d'être élu député par le département des Basses-Pyrénées. On pourra mesurer le degré d'asservissement imposé à la presse en lisant les quelques lignes suivantes que publiait le journal *la Gironde* pendant la période électorale :

« A la suite d'une communication qui nous a été faite hier, nous croyons devoir refuser la publicité de nos colonnes à nos amis béarnais, et nous abstenir, nous-mêmes, de nouvelles réflexions.

« Il est sans doute pénible de se taire lorsqu'on a quelque chose à dire, surtout lorsqu'on pense n'avoir pas dépassé les limites permises ; néanmoins, loin de nous plaindre, nous serions plutôt portés à remercier. L'avertissement officiel, c'était la suspension ; l'avertissement officieux n'est que le silence, par surcroît de réserve. — André Lavertujon. »

M. de Bismarck venait d'être reçu par l'Empereur, à Biarritz et à Paris.

** « Lettre sur la politique de la France en Algérie, adressée par l'Empereur au maréchal de Mac-Mahon, gouverneur général de l'Algérie. » Grand in-8°, Henri Plon, 1865.

*** M. Urbain. Voir t. III, p. 311.

chose à laquelle notre cher Ismaël n'a pas pensé, et celle-là frappe en ce moment tout le monde. Albert Petit, dans le *Journal des Débats*, doit rendre compte de la brochure. De mon côté, j'ai à faire, sur le chapitre algérien de M. Guizot, un travail où je me renfermerai strictement dans la question du « rapport de l'armée active et de ses chefs avec les gouvernements de liberté ». Etes-vous d'avis que cela vous gênait beaucoup? Cette gêne ne profitait-elle pas au service, en rendant les chefs militaires plus scrupuleux, plus actifs, plus enclins au sentiment de la responsabilité? La liberté publique, sans nuire à la discipline, ne mettait-elle pas au fond des âmes les nobles inspirations et les sentiments civiques qui ont révélé, à un jour donné, c'est-à-dire dans un grand péril pour le pays, des citoyens dans des hommes d'épée? Ces citoyens généraux n'ont-ils pas sauvé le pays bien avant qu'il le fût quand il n'avait plus besoin de l'être? Ah ! que vous seriez aimable de répondre quelques mots à mes points d'interrogation ! Je ne voudrais pas faire de la rhétorique sur un pareil sujet. Je crois à l'accord de la liberté politique avec toute action grande, avec toute responsabilité, si étroite qu'elle soit, témoin ces admirables généraux de la guerre des États-Unis qui pouvaient tous dire, en partant pour la guerre — non plus à un monarque plus ou moins engagé dans les intrigues de sa cour, comme Villars à Louis XIV, — mais à l'opinion représentée par la presse libre : protégez-moi contre les ennemis de l'intérieur, pendant que je vais combattre ceux du dehors.

Vrai, écrivez-moi un mot sur tout cela. Vous savez que ma pensée n'en restera pas moins libre ; mais sa liberté sera éclairée sur une question toute spéciale et que la brochure impériale ne pouvait pas traiter : l'armée, aujourd'hui, appartient toujours à l'honneur, à la discipline,

au patriotisme, aux généreux sentiments et aux nobles pratiques : elle n'a plus à compter avec la liberté.

J'ai reçu une touchante lettre de la Reine, à propos de mon article sur le duc d'Orléans votre frère, quand j'ai parlé du chapitre de M. Guizot, qui s'y rapportait. Écriture tremblée, mais lisible ; admirable style de mère, restée reine par la grandeur de l'âme.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 13 novembre 1865.

Je vous ai écrit, mon cher Prince, il y a peu de jours, une fort longue lettre, et je ne viens aujourd'hui que vous dire un mot. Il a couru, à Paris, un bruit alarmant sur une chute de cheval qu'aurait faite la Duchesse ; ma femme, qui adresse à Son Altesse Royale des condoléances (auxquelles je m'associe de tout cœur) au sujet de la mort de cette pauvre chère comtesse de Coiffier *, ne parle pas à la Princesse de ce bruit qui nous a laissés incrédules et inquiets. J'espère que vous allez m'écrire qu'il n'y a rien de vrai dans ce qui s'est dit, et plût à Dieu qu'on se soit trompé du tout au tout.

Aujourd'hui, on enterre ce pauvre Dupin, qui aurait fait une belle fin s'il en était resté à certaine lettre ** sur les « notions chrétiennes du juste et de l'injuste ». Mais il n'a pas voulu, ayant fortune, renommée, vieillesse, l'honneur d'une protestation généreuse, tout ce qui pouvait lui inspirer le calme et la retraite, il n'a pas voulu, à plus de

* Mme la comtesse de Coiffier, dame d'honneur de la duchesse d'Aumale et de la princesse de Salerne. Mme de Coiffier était la tante de Mlle Berthe de Clinchamp.

** Protestation contre les décrets de confiscation de 1852.

soixante-dix ans, se reposer dans sa dignité qui l'aurait suivi dans le repos de la tombe. Il reste un nom illustre, une vie active et remplie, des périodes d'éclat et même de courage, des boutades intrépides, plus que le souvenir d'un caractère, et rien qui touche à la grandeur, rien qui approche de la grande magistrature d'autrefois ; est-ce cela ?

Pauvre Victor Leclerc, un des hommes qui ont le plus fait pour la renommée de Cicéron, à laquelle il a ainsi habilement associé la sienne ; le voilà mort. Il avait de l'indépendance et du cœur. Triste, la vie, même par cette splendide matinée de la Saint-Martin.

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 14 novembre 1865.

Oui, mon cher ami, je crois que les généraux qui servent un gouvernement libre se sentent chargés d'une responsabilité plus grande, mais que le poids de cette responsabilité éprouve leur caractère et développe leurs talents militaires, quand ils en ont. Il leur faut, parfois, traverser des moments bien amers, mais ils n'ont pas à essuyer d'humiliations. S'ils savent qu'aucune de leurs fautes ne pourra rester ignorée et que la moindre erreur sera sévèrement jugée, ils se sentent aussi protégés par l'opinion contre les caprices du pouvoir. Leur émulation a un but plus élevé ; la passion de satisfaire le pays excite une plus noble ardeur que le désir de plaire à un seul homme, si grand ou si puissant qu'il soit. Ils sont même plus volontiers disciplinés ; car ils sentent que le pouvoir, appuyé par l'opinion, aura moins à compter avec eux. Somme, comme dit Montaigne, ils peuvent être à la fois fiers et

dociles ; l'aiguillon de la publicité est, pour eux, tour à tour, le plus puissant des encouragements, et le plus redoutable des freins.

Ma femme s'est, en effet, un peu égratigné la figure dans une chute ; mais elle ne s'en trouve pas plus mal, et monte à cheval comme par le passé.

La mort de notre digne et ancienne amie est un gros chagrin ; je ne puis me faire à l'idée que nous ne la reverrons plus à notre table et dans notre salon. C'était un cœur bien noble et fidèle.

La fidélité n'était pas le grand mérite de Dupin. Sa mort m'a ému, pourtant ; sa personne s'associait à tous les souvenirs de mon enfance et nous avions bien des points de contact.

Je vais dire adieu à Montpensier.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 21 novembre 1865.

Mon cher Prince,

Vous vous serez étonné peut-être, et pourtant vous ne vous serez pas plaint, j'espère, de vous voir imprimé tout vif dans les *Débats* de ce matin. Le passage de votre lettre du 14, relatif aux rapports des généraux d'armée avec un gouvernement libre, m'a paru résumer si justement mes opinions sur ce point, que je n'ai pas résisté au besoin que j'éprouvais de m'en prévaloir, et la chose a passé comme une lettre à la poste ; le proverbe est ainsi fait ; il n'est pas, vous le savez, toujours exact, et votre lettre, passant par la poste, aura peut-être passé par d'autres

mains. N'importe : les indiscrets auront eu le plaisir de vous retrouver dans les colonnes d'un grand journal. D'autres, qui auront eu la surprise de votre écrit, n'en auront pas moins de satisfaction. Tous nos amis reconnaîtront le *jeune général;* je n'ai fait que d'imperceptibles changements.

Je vous ai corrigé comme aurait fait un professeur de sixième ; vous m'aviez écrit en disciple de la guerre, de la politique et de l'expérience. Merci donc, et puisse la lecture de mon article vous être légère !

Quid plura? Le travail seul, celui que je m'impose et celui que vous me donnez, peut me sauver des préoccupations douloureuses qui m'assiègent. L'état de mon pauvre beau-frère empire de jour en jour ; l'enflure des jambes fait des progrès redoutables ; le jour où l'affreuse fatigue de trois mois passés sur son fauteuil, la tête couchée sur une table placée devant lui, l'obligera à se mettre au lit, il est perdu. Nous en sommes là, je l'écris, et je n'ose presque le dire ni me le dire, et nous vivons sur la foi des médecins qui nous disent que rien n'est désespéré...

Je serais allé aux obsèques de Dupin, pour les points de contact que vous signalez si bien et les souvenirs que votre cœur conserve. Mais les orléanistes pur sang m'auraient mangé tout cru. Triste déjeuner !

CUVILLIER-FLEURY.

Dudbrook, 30 novembre 1865.

Mon cher ami, hier matin seulement, j'ai pu lire le huitième catalogue de Techener que j'avais trouvé sur mon bureau dimanche à Twickenham. J'y ai relevé

quelques éditions originales qui me manquent et, comme la vente commençait hier soir, j'ai envoyé ma commission par télégraphe audit Techener... J'ai reçu votre lettre du 21 novembre ; je crois que les livres que vous m'annoncez sont à Twickenham ; je n'ai pas eu le temps de les examiner.

Les journaux français n'arrivent pas ici ; mais j'avais régulièrement lu, et parfois avec un vrai plaisir, les *Débats*, quand j'étais au Norton. Ici, il m'a suffi, hélas ! de regarder le *Times* pour voir que nous avions envoyé d'un coup six mille hommes au Mexique, et que nos soldats s'étaient entre-tués pendant deux jours à la Martinique, fait inouï dans notre armée * ! Nous commençons à recueillir les fruits de la loi de 1855.

Vale et me ama.

H. O.

Twickenham, 14 décembre 1865.

Mon cher ami, je pars pour Bruxelles où je vais rendre un dernier hommage au Roi qui fut notre ami dans la mauvaise comme dans la bonne fortune. La Reine est, comme nous tous, très affligée ; mais sa santé paraît résister à cette épreuve, comme à tant d'autres.

J'ai reçu votre lettre du 7 et n'ai rien à y répondre, si ce n'est pour vous remercier du soin que vous prenez de mes petites affaires, et vous prier de continuer à m'en-

* Un détachement de 1 039 zouaves des 2e et 3e régiments, que l'on conduisait au Mexique et qui, mécontents d'être casernés au fort Desaix, à Fort-de-France, se livrèrent à des actes d'insubordination que l'infanterie de marine dut réduire par la force ; les zouaves eurent 17 morts et 40 blessés ; l'infanterie de marine perdit 3 hommes tués, 10 blessés. 27-28 octobre 1865.

voyer, de temps en temps, l'air du bureau, puisque hélas ! je ne puis aller le prendre.

Je suis obligé de renvoyer la plupart des livres achetés à la sixième vente Techener, et ceux que je garde, sauf un, ne sont guère brillants : jugez-en par la note ci-jointe...

Adieu, en hâte, et mille amitiés.

H. O.

Paris, 30 décembre 1865.

Mon cher Prince,

La date que je viens d'écrire m'avertit que ce n'est pas l'instant des longues lettres et que si je veux être lu, je dois être court. Mon compliment ne sera pas long : ce qui vient du cœur, en droiture, ne demande pas à être amplifié. Vous savez si le mien est rempli de mon dévouement à votre personne, à votre famille, à votre cause, à votre patrie ; reprenez chacun de ces mots dans l'ordre inverse : vous aurez l'ordre de mes affections et de mes opinions ; le pays avant tout, puis la cause de la liberté politique, votre vraie cause ; puis le succès des vôtres, puis vous ! Ai-je besoin d'ajouter que je vous retrouve dans chacun de mes vœux ? Ce qui établit la supériorité de l'affection que je vous porte sur toutes les autres, puisqu'elle se mêle forcément à tous mes grands attachements, patriote, libéral, *Orléans for ever!*

Un seul mot donc, aujourd'hui, sauf à revenir sur bien des choses ; vous avez reçu, sans doute, le train de livres que ma lettre du 19 vous annonçait. Voici Chambolle, qui s'est, à la fin, exécuté, et qui nous donne tout l'arriéré

de 1864, trente-cinq volumes, dont un modèle... M. Laugel emportera la caisse, je crois, s'il doit *prochainement partir;* sinon elle vous sera adressée. J'ai peu vu M. Laugel ; mais nous nous sommes beaucoup écrit. Je fais grand cas de lui et j'ai tâché de rendre récemment justice à son dernier volume ; il m'en a su un gré infini. Je vois qu'il attache quelque prix à mon jugement : jeudi soir j'ai trouvé — rentrant de dîner en ville à onze heures — l'écrit d'un de ses *amis* sur lequel il me demandait mon opinion ; mais il fallait lui renvoyer le manuscrit le lendemain vendredi, avant neuf heures du matin : *c'était me prendre d'un peu court.* Je me suis exécuté, et j'ai passé la nuit le crayon rouge à la main. « Le Prince connaît l'auteur, m'a dit Laugel, et il lui porte quelque intérêt. » Quant à moi, il est peu d'hommes dont j'estime plus le caractère et l'esprit ; il était hardi d'éplucher ses phrases et de chicaner son style ; je me suis contenté de quelques indications qui, sans doute (quoique j'aie été exact), seront arrivées trop tard, à supposer même qu'elles aient mérité d'être accueillies. L'écrit, en lui-même, m'a paru, vu l'importance du sujet, un peu écourté ; puis, portant trace d'une exécution un peu rapide. Laugel m'a dit que vous le connaissiez pour l'avoir eu entre les mains. Vous serez sans doute du même avis ; mais il reste à ce travail assez de qualités sérieuses et solides pour se passer des retouches qu'un classique encroûté a pu, seul, juger nécessaires *.

Prière de remettre la lettre ci-jointe à la Reine.

Cuvillier-Fleury.

* Il s'agit de *la Question algérienne,* étude qui a paru dans le *Courrier du Dimanche* sous la signature H. Pessard.

Twickenham, 31 décembre 1865.

Bonne année, très cher ami, et de tout mon cœur! Que Dieu vous accorde, à vous et aux vôtres, en 1866, santé et bonheur, qu'il vous épargne les chagrins et les douleurs! personne ne le désire plus sincèrement que moi. L'année 1865 nous a apporté son contingent d'épreuves; elle s'achève paisiblement. Nous attendons Pierre qui a dû avoir une rude mer depuis deux jours. La Reine est à merveille.

Il y a des siècles que je n'ai eu de vos nouvelles; j'espère que vous n'êtes ni souffrant, ni plus inquiet pour M. Thouvenel.

Je suis ici de passage, et retourne après-demain au Norton. Ma smalah rentre ici le 9, mais je serai encore quelque temps en camp volant. Mon fils a de grands projets de voyage qui me préoccupent un peu.

Ci-joint une feuille d'observations bibliographiques.

Mille amitiés.

H. O.

1866

Woodnorton, 3 janvier 1866.

Nos vœux de jour de l'An se sont croisés, mon cher ami ; pendant que vous m'écriviez le 30, je vous écrivais le 31. Merci, et, encore une fois, bonne année.

J'attendrai la réponse de la Reine pour répondre à la question que vous me posez (article sur le roi Léopold). Quant à un autre article, œuvre d'un de mes amis et dont j'avais vu le manuscrit avant l'impression, je suis bien de votre avis sur l'œuvre en elle-même, au moins sur ses imperfections et sur ses allures lâchées. Je dois dire cependant, pour rendre pleine justice à l'auteur, que son œuvre a subi, non pas des remaniements, mais des suppressions qui ont paru nécessaires ; presque tous les *traits* ont été enlevés, ce qui fait que nombre d'alinéas sont, en quelque sorte, décapités, et ce qui donne une apparence baroque, boiteuse, à pas mal de passages. Néanmoins l'auteur sera, je crois, surpris et reconnaissant qu'on ait pu l'imprimer, même ainsi tronqué.

A une autre fois les commissions pour la vente Radziwill.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 5 janvier 1866.

N° 1.

Savez-vous, mon cher Prince, que je serais fier de ma correspondance, — moi qui n'y attache pas plus de prix qu'à la plus rapide causerie, — si je pouvais croire qu'en effet, du 19 décembre, date de mon avant-dernière lettre, au 31, date de la vôtre, il y a eu des *siècles* que vous n'aviez, dites-vous, reçu de mes nouvelles? Mais c'est que simplement, ou vous n'avez pas reçu cette lettre, du 19, ou vous l'aviez oubliée. Elle répondait à une de vous, du 14, qui m'annonçait votre départ pour Bruxelles. Je vous y parlais naturellement de la mort de votre auguste beau-frère. Peut-être bien (je n'en ai pas gardé copie) vous y disais-je un mot de ce qui se racontait à Paris des arrière-pensées du régime actuel sur son libéral voisin, *libertas vicina;* enfin, je vous rendais compte de quelques petites affaires bibliographiques et vous annonçais l'envoi du catalogue Yemeniz. Lettre perdue, ou interceptée, ou même oubliée, tant il y a que, vous ayant écrit le 7 décembre, puis le 19, puis enfin le 30, les *siècles* dont vous parlez sont un effet de votre imagination bienveillante, et j'en prends très volontiers mon parti. Cependant, tâchez de savoir si, en effet, on m'a « gardé » pour le plaisir des confidences que je vous ai faites, sur ce qui se disait, et même, s'écrivait publiquement dans tout Paris.

Je voudrais avoir l'esprit plus rassuré sur le voyage du prince de Condé, dont vous me dites un mot en passant. *Quid hoc rei est?...*

... Voilà Sacy sénateur! que ses broderies lui soient

légères ! C'est un homme enterré dans la pourpre. Il a été longtemps le porte-drapeau de nos idées ; ses mains fatiguées ont laissé tomber le drapeau. Il y a à cela plus d'une raison... il y en a trente mille !...

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 8 janvier 1866

Très cher ami, j'ai reçu votre lettre du 5, nº 1 ; les deux dernières étaient, l'une, du 7, l'autre, du 30 décembre ; celle du 19 décembre ne m'est jamais parvenue ; d'autres lettres à mon adresse dans le même mois ont aussi été égarées ; il se peut que ce soit la conséquence de mon genre de vie un peu errante ; cependant, j'en doute fort, et j'ai fait mes plaintes au *Post-Office*, qui me répondra sans doute que pour les lettres françaises il n'en peut mais : peut-être a-t-on été, au cabinet noir impérial, moins adroit que d'habitude, et a-t-il fallu détruire quelque lettre ouverte par une main moins délicate et moins exercée.

Je n'ai pas pu être explicite à l'endroit de Condé dans ma dernière lettre ; j'étais retenu par un engagement vis-à-vis de mon frère Nemours ; voici le projet qui sera exécuté s'il ne survient pas quelque empêchement *in extremis :* Condé partirait de Southampton au commencement du mois prochain, rejoindrait Alençon à Gibraltar, le quitterait à Ceylan, irait visiter l'Australie et Java, rejoindrait Alençon à Manille, visiterait avec lui la Chine et l'Inde et rentrerait au bout de douze ou quatorze mois. Je lui cherche un ou deux compagnons de route, dont un

médecin, si faire se peut : j'approuve, mais non sans émotion et anxiété.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 12 janvier 1866.

N° 2.

Mon cher Prince,

Cette lettre vous trouvera, je l'espère, à Twickenham, où je vous l'adresse, sous le couvert de Geyer, comme je le faisais au Norton. Elle sera plus heureuse que celle du 19 décembre, qui, décidément, me paraît tombée dans le gouffre de l'arriéré insondable. Je le regrette pour les détails bibliographiques circonstanciés qu'elle contenait, et dont l'absence vous aura peut-être gêné quelquefois. Il est si difficile de renouer un fil qui s'est brisé, même quand ce n'est pas dans le fond de l'Atlantique ! Le fond où est allée se perdre ma missive est, du reste, plus insondable que l'océan, puisque vous croyez qu'elle a sombré dans le cabinet noir. N'en parlons plus.

Je me suis trouvé à la tête de deux lettres de vous, du 3, l'une arrivée par la poste d'Angleterre, l'autre, timbrée de Paris et tout récemment remise à mon adresse malgré sa vieille date ; l'une, contenant la commission Radziwill, l'autre, des réflexions sur l'écrit algérien de votre ami. Je suis bien aise que vous soyez de mon avis. Cela prouve que vous êtes, comme moi, difficile en fait de style, et que vous ne passez pas les moindres négligences. Il y en avait quelques-unes de ce genre... Le gros des lecteurs n'y a vu que du feu, et les spéciaux n'y ont vu que

ce qui touchait à leurs idées ou à leurs intérêts. Ces sortes d'écrits, véritables improvisations, tenant du *Premier Paris*, ne demandent pas une rigoureuse épluchure et s'accommodent même du *sermone pedestri* qu'on peut bien se permettre après Horace. J'ai vu si peu de gens me dire (et même personne) : « cela sent l'improvisation », qu'il faut bien croire que j'ai eu tort de l'y voir. Votre ami s'exécute d'ailleurs, sur ce point, le plus galamment du monde. Il paraît moins résigné aux suppressions. J'ignore celles qui ont été faites. Ce que j'ai lu était aussi courtoisement agressif que possible, avec un mélange de critique qui était plutôt celle de l'expérience que du parti pris. Aussi, en suis-je à me demander ce qui aurait pu déplaire, dans un pareil écrit, à ceux qu'il réfutait, et ce qui y manquait pour ceux qui, en approuvant le fond, auraient été embarrassés d'une forme plus vive et plus personnelle. Tout est donc pour le mieux dans le meilleur des mondes, si ce n'est dans la meilleure des Algéries.

Reçu votre lettre du 8 et les intéressants détails qu'elle contient. Il faut au prince de Condé une véritable et saine ardeur d'activité intelligente pour entreprendre un pareil voyage, et je l'approuve non sans le craindre. Qu'il ait un bon médecin, surtout, et un compagnon à moustaches, marin, cavalier ou fantassin, un homme qui ait porté l'épée et sache manier un cheval et un pistolet. « Ah ! si je n'avais que quatre-vingts ans, » disait Fontenelle nonagénaire et plus, et se trouvant auprès d'une brune piquante. Ah ! si je n'avais que cinquante ans, avec quel plaisir je ferais un voyage en telle compagnie ! Tout est si simplifié aujourd'hui ! Le climat seul reste immuable ; il n'y a de péril sérieux là que pour ceux qui n'ont ni prudence, ni argent, ni sagesse, ni médecin ; votre fils aura tout cela.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, dimanche 14 janvier 1866.

Mon cher Prince,

Vous trouverez, au verso, l'estimation de Potier sur les numéros commissionnés par vous à la vente Radziwill... Je vous ai écrit le 12; j'aurais bien des choses encore à vous dire, si ma plume avait plus de sécurité que la perte de mes lettres ne lui en laisse. Mais il est intolérable, si innocent qu'on soit, d'intention et d'action, d'avoir l'œil d'un étranger dans ses causeries et ses confidences. Adieu donc, mon cher Prince.

Avez-vous lu le livre de Quinet, *la Révolution?* Quel livre, quel magasin d'idées, quel abîme de découragement, quel assemblage de contradictions, quelles beautés de style, dans un grand mélange de défauts contraires! il y a là les défauts, et presque les vices de la solitude, avec des vues supérieures d'un philosophe et d'un politique, — un républicain aigri et découragé, dans un libéral toujours ardent. Pardon de ces antithèses, c'est tout le livre...

Lévy a mis en vente l'écrit de votre ami, déjà publié par le *Courrier* *. Je n'ai pas fait la comparaison des deux

* « *La Question algérienne, à propos de la lettre adressée par l'Empereur au maréchal de Mac-Mahon.* » Paris, Michel Lévy frères, 1866, in-8°.

Au sujet de cette publication, le duc d'Aumale a adressé à M. Pessard la lettre suivante :

« Twickenham, 23 janvier 1866.

« Monsieur,

« Si j'ai tardé à vous remercier du concours que vous m'avez prêté dans une circonstance récente, vous vous serez, je l'espère.

éditions ; il me semble que j'ai lu avec plus de facilité et plus couramment la seconde, et que j'ai été moins arrêté par quelques broussailles de style sur mon chemin. J'ai su, de très bonne source, que le maréchal Randon avait approuvé et loué ce travail, rendant justice à la modération de la forme et fort satisfait d'être défendu. La nouvelle lecture que j'en ai faite m'a laissé une impression très supérieure à celle de la première. Savez-vous que c'est là un grand éloge à faire d'un écrit aussi sérieux?...

CUVILLIER-FLEURY.

Dublin, 21 janvier 1866.

Merci, très cher ami, de tout ce que vous me contez ; merci surtout de vos vœux pour mes quarante-quatre ans que je porte, grâce à Dieu, assez légèrement. Nous sommes, depuis trois jours, dans cet étrange et sympathique pays, l'Irlande, frémissante en ce moment mais non redoutable, atteinte d'une de ces crises périodiques et stériles, dont la forme seule change, tourmentée de ce mécontentement

expliqué ce retard. Aujourd'hui, que l'heure critique est passée, je viens vous offrir, avec l'expression de ma gratitude, mes félicitations sincères, car vous avez fait une chose honnête et courageuse. Vous vous êtes rappelé que tout homme a le droit d'exprimer sa pensée, et quand un Français à qui ce droit est arbitrairement retiré, vous a demandé assistance, vous n'avez été arrêté, ni par les considérations secondaires, ni par la crainte de certains risques. Vous avez agi en véritable ami de la liberté.

« J'espère bien que le lien établi entre nous par la dureté de nos institutions politiques ne sera pas rompu aussitôt que formé. En ce qui me concerne, au moins, vous pourrez toujours me croire votre affectionné,

« H. D'ORLÉANS. »

profond, résultat de vieux griefs dont il ne reste que les traces, sans que les plus irrités sachent bien où ils en veulent venir, ni que les plus conciliants puissent trouver un remède au mal, ni même bien sonder la vraie plaie.

Demain soir, s'il plaît à Dieu, nous serons à Orléans-House, où je donnerai la dernière main aux arrangements du voyage de Condé. Je vois approcher le moment du départ avec un certain serrement de cœur. Je crains que ce ne soit le 4, ce qui est bientôt, mais nous sommes un peu subordonnés aux mouvements d'Alençon. Les deux jeunes gens seront accompagnés par le baron Bache, ancien officier de chasseurs à pied, et par un jeune médecin que j'ai vu en Angleterre l'an dernier, et qui est fils de feu M. Gingeot, ancien employé de mon administration. Quand les cousins seront séparés, M. Bache restera avec Alençon, M. Gingeot avec mon fils ; espérons que tout ira bien.

Je lis Quinet en ce moment, et cette lecture me cause des émotions bien vives, mais bien diverses. Quand j'aurai fini, je vous en parlerai si j'ai le temps.

Mille amitiés.

H. O.

Twickenham, 25 janvier 1866.

Mon cher ami, je suis dans le coup de feu du départ de mon fils qui s'embarquera décidément le 4 février. Derniers préparatifs, renseignements à prendre, visites à faire, vous jugez du branle-bas. Nous trouverons cependant le temps de courir encore deux ou trois renards ensemble, et je trouve déjà le loisir de vous parler un peu de nos petites affaires.

Compte Chambolle, vérifié et approuvé ; envoi généralement satisfaisant ; vente comte de L..., 31 janvier, commission...

H. O.

Paris-Passy, 26 janvier 1866.

Ce n'est pas le moment des longs discours, mon cher Prince, si j'en crois la presse dans laquelle vous êtes ; aussi ai-je pris mon petit format.

Nous commençons Radziwill aujourd'hui même. Le nº 824 (*Chansons* de Laborde) passera vendredi 2 février ; il n'y a guère chance de l'avoir, à moins de pousser de cinq cents à mille francs plus haut que l'estimation de Potier (six mille francs). Le livre est fatigué mais réparable, et il est d'une *curiosité* exceptionnelle. Dites-moi si vous autorisez un peu de liberté entre six et sept mille ? Le concours des amateurs a fait hausser l'enchère dans la coulisse ; que sera-ce devant le marteau ?

Reçu, vous le voyez assez par ma réponse, vos lettres des 21 et 25, la seconde, non décachetée, du moins en apparence, mais enveloppée de ce papier fin qui ne résiste pas au frottement et qui est une de ces inventions de l'économie anglaise qui ne réussissent qu'à l'inventeur. Ah ! la belle page sur l'Irlande et que j'ai fait lire à beaucoup d'amis !

Quelle tristesse et pourtant quelle raison, après tout, que ce grand voyage, dans les conditions de facilité où tout se fait aujourd'hui ! J'enverrai mes vœux à ce cher et aimable prince que j'ai toujours distingué, vous le savez, et toujours « estimé », même enfant... Bonne chasse

ne se dit pas, à ce qu'il paraît; bon voyage se peut dire encore, et je ne l'aurai jamais dit à personne d'un ton plus pénétré. Vous avez fait, je le sais, un très bon choix en prenant ce jeune médecin; j'aurais voulu aussi un homme d'épée pour votre fils quand il sera seul : le *cedant arma togæ* n'est peut-être pas d'aussi facile application chez les Australiens et parmi les convicts qu'à Rome, où l'axiome a dû faire bien souvent rire les Césars, si les Césars rient jamais de leurs ennemis.

J'aurais bien voulu avoir votre avis sur Quinet, car il va être trop tard pour en profiter : votre impression un peu fraîche et jeune, sur un pareil livre, aurait aidé la mienne, que tant de travaux sur le même sujet ont vieillie, fatiguée et peut-être affaiblie. On a bien voulu cependant se montrer content dans tous les partis — libéraux et monarchistes, s'entend, — d'un premier article du samedi 20 janvier, et j'en prépare un second. Mais il s'agit de donner un avis sur la Terreur; et quoique je ne sache rien de plus facile, les terroristes théoriciens, de vrais aveugles, sont tellement à terre qu'il y a pitié de les atteindre. Leurs doctrines, il est vrai, sont plus durables qu'on ne croit; et Quinet lui-même, en condamnant l'application qui en a été faite, semble regretter qu'une bonne guillotine en permanence n'ait pas purgé la France de la religion catholique. Il y a à prendre pour tout le monde, dans son livre; c'est un grand défaut; il manque, d'ailleurs, du calme de l'histoire, et il a trop souvent le ton du pamphlet, avec un talent de premier ordre. Le livre restera, mais plutôt en témoignage des impressions que le présent inspirait à quelques émigrés de l'esprit libre que comme un guide sûr dans les labyrinthes ensanglantés du passé.

Adieu donc; c'est à peine si j'ose vous dire un mot de politique, tant je suis sûr que la gravité de la situation

actuelle entre notre pays et l'Amérique ne saurait vous échapper ; l'écho, d'ailleurs, qui vient des États-Unis, est plus vif à Londres qu'ici.

Ici, nous applaudissons ce bon Ponsard qui a fait une œuvre de talent et de rhétorique *, et s'est donné carrière dans un vaste champ d'alexandrins triomphants. Les tirades républicaines sont applaudies par maints bourgeois qui ne savent pas ce qu'ils font. Du reste, la pièce, avec son bagage classique, n'est pas faite pour aller loin dans les masses ; elle s'arrête aux classes moyennes, qui ne sont pas fâchées de monter de temps en temps, comme Scipion, au Capitole. Les vrais Africains sont plus modestes...

J'ai quelques volumes qui attendent une occasion ; mais vous ne devez être, ce semble, pressé de rien en ce moment, que de passer votre vie avec le jeune et digne héritier de votre nom qui va si tôt, hélas ! vous quitter.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 1er février 1866.

Mon cher Prince,

Permettez que, par votre entremise, j'adresse à votre cher fils mes plus chaleureux souhaits pour son voyage, et veuillez lui dire que j'y ai pensé. Comme il a beaucoup de cœur et m'a montré toujours les meilleurs sentiments, il s'étonnerait de ne pas me trouver au nombre de ceux qui lui font cortège d'affection et de sympathie, au moment où il

* *Le Lion amoureux*, représenté au Théâtre-Français le 18 janvier 1866.

va quitter, et pour si longtemps, le pays habité par sa famille. J'ai une grande confiance dans les solides qualités et dans les énergiques ressources de cette nature d'élite ; vous lui avez donné de bons compagnons ; il va droit à l'expérience, à l'instruction, à l'observation la plus curieuse et la plus attachante. Je ne le plains donc que pour l'amertume de cette séparation qui se prépare, et je ne vous plains pas moins, mon cher Prince ; veuillez dire aussi à la chère Duchesse la part que nous prenons, ma femme et moi, à ces cruels déchirements de son cœur de mère. Nous n'avons pas voulu être absents de votre pensée dans un tel moment ; nous savons bien que notre souvenir sera reçu comme notre dévouement le mérite...

Cuvillier-Fleury.

Paris, 13 février 1866.

Mon cher Prince,

En considération de l'énorme paquet que je vous adresse aujourd'hui, je vous épargne ma prose autant que possible. Vous trouverez ci-joint l'état des trois dernières ventes pour lesquelles vous nous avez donné commission et qui nous ont, je vous l'assure, fort occupés, Régnier et moi. Je crois que nous avons fait pour le mieux. La vente Radziwill a été favorite jusqu'à la rage. Vous avez été battu sur quelques numéros importants, mais dont l'importance a été follement surfaite ; et, sur le plus précieux de tous (dans vos commissions), le 824 (*Chansons* de Laborde), nous l'avons gagné d'une longueur de cinquante francs sur M. de Rothschild. Ce numéro vous appartenait, et

vous ne l'avez pas trop payé. M. Schefer, le secrétaire interprète, mon voisin, bibliophile très expérimenté, m'a dit qu'on ne l'aurait pas trop payé à dix mille francs. C'est curieux, plus que beau, comme conservation ; il y a beaucoup à faire pour nettoyer les pages, mais c'est facile ; l'ensemble est remarquable *. Je ne dis rien du reste : ces livres parlent. Vous les aurez bientôt.

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 13 février 1866.

Très cher ami, je suis tellement en retard avec vous, que j'en suis presque honteux. Je commence par vous accuser réception de vos lettres des 26 janvier, nº 5, et 1er février sans numéro. Je vous apprends ensuite que mon fils a heureusement dépassé Gibraltar dans la journée du 9 ; nous n'avons pas de ses nouvelles directes ; mais nous savons que son bateau a dépassé le détroit et, bien que j'eusse toute confiance dans la force de son navire, le temps, depuis son départ, avait été tellement épouvantable que cela m'a soulagé d'un grand poids. Ce cher enfant me manque beaucoup, car il est déjà le plus aimable des compagnons ; il est, du reste, parti en *good spirits*, et je crois sincèrement que ce voyage lui fera grand bien si Dieu le protège, comme je l'espère.

Je suis encore un peu nomade, et je n'ai pas pu mettre la main sur votre premier *Quinet;* en avez-vous fait un troisième? J'ai lu le second ; c'est mieux que de la critique,

* C'est l'exemplaire avec les dessins de Moreau.

c'est une page éloquente. Vous avez mis le doigt sur le grand défaut du livre. Je pense qu'ailleurs vous aurez rendu justice aux qualités, aux beautés même de ce livre étrange où sont entassées tant d'idées justes et fausses, où l'austérité se mêle à l'inconséquence, où le désespoir coudoie l'enthousiasme. Mais je ne veux pas vous faire mon article ; ce livre m'a ému, j'en conviens, et, à certains égards, je l'admire *.

Ne m'écrivez plus sous le couvert de Geyer qui, en ce moment, je l'espère, n'est pas loin d'Alexandrie.

Mon quartier général est ici maintenant ; mais pendant six semaines je serai encore assez souvent au Norton.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 9 mars 1866.

Mon cher Prince,

... Ah ! que le mot de liberté a noblement retenti dans la séance académique d'hier **. Si vous voulez avoir mon impression, je l'ai très sincèrement donnée dans le *Journal des Débats*. Ce que je n'ai pu dire, c'est l'accent de Paradol

* « J'avance *Quinet* — écrivait le 8 février 1866, le duc d'Aumale à son fils le prince de Condé ; — je regrette que tu n'ayes pas lu ce livre ; il y a des idées fausses, des inconséquences et certains dadas religieux particuliers à l'auteur ; mais il y a des vues étendues, de nobles pensées bien exprimées, une grande honnêteté et un grand courage : maudire la Terreur, lui refuser la gloire d'avoir sauvé la France, lui reprocher d'avoir perdu la liberté, se montrer plus libéral que jacobin, de la part d'un démocrate avancé, c'est bien. Le grand tort du livre est d'être découragé et décourageant. »

** Pour la réception de M. Prévost-Paradol.

quand il a eu à discuter certaines théories de fatalisme historique et de prédestination providentielle, celles qu'ont dû invoquer les Césars de Rome déchue quand ils ont voulu, à leurs bons moments, chercher au fond de leur conscience troublée leur propre justification. Il est impossible que l'absolutisme, chez les hommes qui ne manquent ni de sens ni d'esprit, n'ait pas de ces moments-là. Beau succès donc, d'orateur et de penseur ; belle attitude, modeste et ferme. Le cher et bien vieilli duc de Broglie, parrain de droite, Mignet assez fringant, à gauche. Thiers n'a fait qu'entrer et sortir, l'agriculture le réclamant au Palais-Bourbon. On s'est étonné que le récipiendaire qui a loué, outre son prédécesseur, Mignet, les deux Broglie, Cousin, Villemain et Guizot, en très nobles termes, n'ait pas dit mot de Thiers. M. Guizot était magnifique comme président, bien éclairé sous cette coupole qui marquait ses rides intelligentes et puissantes, son beau cordon brillant sous la Toison d'or, et, avec tout cela, gardant l'attitude respectable d'un fils de ses œuvres, fier et satisfait avec sérénité et simplicité. C'était très émouvant à voir. L'entrée du vieil athlète libéral a été saluée de dix salves d'applaudissements, et le discours interrompu presque à chaque alinéa. Vous pensez bien que le parti catholique avait là ses représentants. M. Guizot ne se refuse jamais, pas plus que M. Thiers, pas plus que Paradol et que personne aujourd'hui, de lui procurer quelques douceurs. Au fond, pas un mot de politique articulé, et tout politique, dans cette séance où le prédécesseur, le récipiendaire et le *récipient* — pardon du mot — étaient trois libéraux, amis passionnés, du moins les deux premiers, et partisans convaincus tous les trois, des *libertés nécessaires*. L'assemblée était brillante, émaillée de fleurs toutes fraîches comme les deux dames Alphonse et Gustave de Rothschild, comme aussi la maréchale Canrobert, et d'autres fleurs d'arrière-saison auxquelles

je ne donnerai pas de noms ; mais beaucoup de nos charmantes des « dix-huit ans » étaient là. Changarnier n'y manquait pas, comme vous pensez bien ; sa personne attirait l'attention. L'entrée de l'évêque d'Orléans a été fort applaudie. J'ajoute que je n'ai jamais assisté à une réception académique où l'applaudissement ait eu un plus sérieux caractère, plus d'émotion grave et saine. Le plaisir littéraire était presque l'accessoire, si grand fût-il. Paradol s'est posé en héritier des penseurs politiques qui ont tant fait pour l'émancipation du genre humain, et je lui sais, pour ma part, un gré infini d'avoir renoncé cette fois à la petite guerre d'allusions et d'épigrammes, encore bien que ce soit la seule qu'il puisse faire ailleurs.

Voilà encore une longue causerie. Avez-vous le temps de l'entendre? Je ne vous parle pas de nous ; même état au Luxembourg, avec aggravation chez ma belle-sœur ; ma femme mieux, et ma fille aussi, mais condamnées à ne voir personne que leur famille, ce qui n'est pas trop dur, malgré tout. Je vous prie de me donner des nouvelles du prince de Condé ; les journaux commencent à nous en donner souvent des autres membres de votre famille, Espagne, Brésil, Belgique, tant leurs noms se mêlent aux affaires qui intéressent le public.

Cuvillier-Fleury.

Paris-Passy, 18 mars 1866.

Vous suivez la discussion de l'Adresse dans le *Moniteur* (elle n'est que là), et vous voyez que ce ne sont pas les étudiants seuls qui se sentent revivre. Le souffle est aux

idées libérales. Jules Favre a produit un effet immense dans la Chambre et encore plus au dehors, par son admirable discours sur la liberté de la presse. Picard n'y a pas nui, et vous lui devez bien personnellement quelques remerciements *. Il a attaché un grelot ; c'est toujours la chose difficile. Thiers, comme je l'avais prévu, a fait long feu contre le libre échange : quelle faute, de s'attaquer à des questions plus fortes que soi ! L'esprit n'y sert pas ; il en a eu beaucoup, et les *Débats* ont eu le tort de ne pas lui rendre au moins cette justice.

Rien de plus nouveau.

Imaginez que M. Guizot a l'idée de me faire entreprendre une nouvelle campagne académique sous prétexte du succès (à la vérité très grand et très imprévu) de mes derniers travaux sur Quinet et la Révolution. J'ai pour moi en ce moment le *souffle* des salons ; c'est beaucoup ; Doudan me disait, il y a quelques jours : « Cela peut réussir, l'enfant se présente bien. » — Paradol, de son côté, est fort mécontent de Buloz, qui lui a lâché un article perfide dans sa *Revue*.

CUVILLIER-FLEURY.

* En écrivant au prince de Condé, à la même époque, le duc d'Aumale lui disait :

« La discussion de l'Adresse, dans le Corps législatif, à Paris, a donné lieu à de fort belles passes d'armes oratoires, où Jules Favre, selon moi, a eu le pompon. Il est impossible de faire un discours plus nourri au fond, plus disert de forme, plus habile et allant mieux au but dans l'ensemble. M. Picard a parlé de la saisie des *Condé*, ce qui a procuré à M. Rouher l'occasion de dire quelques mensonges. L'amendement libéral a réuni soixante-neuf voix. L'Empereur a fait à l'Adresse une réponse mélancolique qui équivaut au *statu quo;* il a été mal reçu par les étudiants à la première représentation de la *Contagion* d'Augier à l'Odéon.

« On n'est évidemment pas de bonne humeur en France ; mais je ne vois aucun symptôme qui indique *plus*. Il n'en faut pas moins travailler à se développer (quand on est jeune), à s'entretenir (quand on est... mûr) l'esprit, le cœur et le corps, pour le cas où ce *plus* arriverait... »

Paris-Passy, 21 mars 1866.

Un mot seulement, mon cher Prince, car il ne faut pas que j'abuse même d'un plaisir auquel votre amitié s'associe. Vous allez avoir avec le général Dumas de si complètes et utiles informations ; enfin, je suis, en ce moment, un candidat si enrhumé, que je veux simplement vous donner signe de vie. Dans le milieu où se passe mon existence, j'y ai quelque mérite. Ma femme est pourtant mieux. Au Luxembourg, le mal s'obstine, et c'est à savoir qui est le plus malade, de la femme ou du mari.

Ma maladie, à moi, c'est, en ce moment, la candidature. Je jure, foi d'honnête homme (et de paresseux), que rien au monde ne m'eût relancé dans une telle aventure si les amis que j'ai à l'Académie ne m'assuraient que mon nom réunit en ce moment les deux nuances qui ont besoin de s'associer pour rester maîtresses de la majorité. Une assemblée qui a eu lieu dimanche chez le duc de Noailles établit mes chances, au bas mot, de cette manière : 13 voix au premier tour ; 18 au second, c'est-à-dire la majorité stricte, sans compter ce qui surviendra. Ce qui surviendra, c'est peut-être quelque perfidie du scrutin, de l'imprévu, qui est le maître sur ce terrain glissant. Je crains tout, même dans la sécurité de mes appuis. *Omnia tuta timens.* Je voudrais être plus vieux de trois semaines, quoiqu'à l'âge que j'ai, je ne puisse faire fi des plus menues parcelles du temps qui me reste à végéter, sans trop moisir...

L'Empereur ne s'est pas trop mal tiré de son entrevue avec Paradol ; vous en savez le détail. Ce rappel d'un passage d'un des écrits du jeune académicien, que l'auteur avait absolument oublié, et qui mettait son jugement

d'autrefois sur César en contradiction avec son opinion récemment produite, ne manquait pas d'une certaine malice pas très auguste, peut-être, mais très littéraire. Paradol est resté court, et il a fallu que M. Guizot dît à l'Empereur : « Sire, ces désaccords se rencontrent souvent entre écrivains ; ne sommes-nous pas toujours la république des lettres ? C'est un mot de l'empereur votre oncle. » J'ai bien peur de vous envoyer là une seconde ou troisième édition de ce que vous savez ; mais on parle de ce qu'on sait, et de ce dont tout le monde parle. Même les grandes préoccupations politiques, celles que le débat de l'Adresse a un instant répandues, ne font pas perdre un pouce de terrain aux commérages ; c'est la vie du vieux Paris...

Cuvillier-Fleury.

Claremont, 25 mars 1866.

Hélas ! mon cher ami, que vous dirai-je ? Je n'ai pas de paroles pour exprimer ce que j'éprouve. Je viens de la voir encore. Elle a l'air de dormir ; elle est couchée sur ce lit auprès duquel nous nous sommes si souvent réunis le matin ; elle est coiffée de son bonnet de veuve, enveloppée de la dernière robe qu'elle avait portée en France et qu'elle avait voulu conserver pour cette suprême toilette. Elle prie maintenant pour cette France qu'elle aimait tant, pour nous tous ; ce n'est pas pour elle qu'il faut prier. Après tant d'épreuves vaillamment supportées, Dieu lui a épargné celle qu'elle redoutait le plus, le déchirement des derniers adieux. Elle a passé doucement du sommeil à la mort ; sans douleur, sans secousse, son âme est retournée vers sa patrie céleste !

Et puis toutes les circonstances, tous les actes de ma vie se représentent à ma mémoire, et je la revois partout, je l'entends partout. Ah ! nous la retrouverons un jour, que Dieu nous en fasse la grâce !

Nemours seul, et Robert, par hasard, se trouvaient là. Paris et la princesse de Joinville, accourus en toute hâte, sont arrivés que tout était fini. J'étais parti du Norton sur un télégramme à peine alarmant, de Nemours. Je n'ai rien su qu'en montant le perron de Claremont à 5 heures 30.

Nous la porterons à Weybridge mardi 3 avril.

J'ai reçu vos lettres 11, 12, 13 ; je ne puis que vous remercier. Tous mes vœux vous accompagnent dans votre campagne académique. Un autre jour, je vous écrirai ; aujourd'hui, je ne puis que pleurer avec vous.

H. O.

Paris, 26 mars 1866.

Mon cher Prince,

Ayant voulu rendre hier, sous le coup de cette subite et douloureuse nouvelle, un tout à fait immédiat hommage de publicité à la mémoire de votre Auguste et sainte mère, je n'ai pu vous écrire ; vous me le pardonnez. Ma femme a écrit à la Duchesse. On n'ose pas parler de son émotion personnelle dans une impression si générale. A vous surtout, les fils de notre Reine, on n'ose pas parler de sa propre douleur. Aucune ne peut s'égaler à la vôtre. Vous avez dû éprouver un cruel chagrin à la pensée de n'avoir pu assister à cette fin si soudaine mais si douce et qui a permis peut-être à l'Auguste mourante d'avoir le sentiment de la pré-

sence de quelques-uns de ses enfants. Nous sommes bien tristes ; tout le monde autour de nous l'est avec vous. Cette grande physionomie morale qui disparaît semble emporter avec elle tout un ordre de sentiments et de pensées qui se rattachaient à cette existence hors ligne, résumé touchant de tant d'épreuves, enseignement et spectacle pour ceux qui aiment à reposer leurs yeux dans de saines contemplations.

Mon intention est de suivre jusqu'en Angleterre le flot des amis de votre famille qui veulent assister aux obsèques de la Reine. M. Bocher vous aura dit, sans doute, que presque tous les anciens ministres du Roi veulent rendre ce dernier hommage à sa veuve. M. Guizot le désire, malgré ses soixante-dix-huit ans, et il le fera. Son départ est fixé à lundi prochain. Je ne sais si je l'accompagnerai, ou si je le précéderai de vingt-quatre heures : je voudrais bien n'être pas tout à fait dans le fort de la mêlée. Mon désir, s'il n'est pas combattu par vos convenances, est de me rendre directement à Twickenham où peut-être aurez-vous un coin à me donner. Je suis d'une santé bonne, en apparence, et d'une délicatesse redoutable en réalité, et la saison est encore bien dure pour un sexagénaire. Votre amitié m'aidera à passer ces deux ou trois jours en bonne condition. Ma candidature ne me permet pas de donner davantage à cette absence, car je suis fort engagé, et mes amis avec moi. Vous me pardonnerez de vous parler ainsi à cœur ouvert, ce que je ne ferais certainement pas si, en effet, je n'avais confiance dans votre affection : un retour sur soi n'est possible que devant ceux qui sont habitués, par noblesse d'âme, à accorder beaucoup aux autres.

Je ne vous parle aujourd'hui de rien autre chose ; je vous ai écrit récemment des volumes ; vous aurez à peine le temps de lire ces trois pages. Veuillez me rappeler au souvenir de la Duchesse et lui exprimer toute l'étendue de

ma respectueuse condoléance. Elle perd une admirable mère, qui l'aimait beaucoup, et dont le dernier regard, si la Reine a eu conscience de sa fin, a dû la chercher à son lit de mort, car elle était, parmi ses filles chéries, celle qui la rattachait de plus près à sa famille italienne.

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 28 mars 1866.

Merci de votre article, mon cher ami ; le cœur y est, j'en étais sûr ; la note y est aussi ; tous vous remercient.

Assurément, tant que j'aurai un toit sur ma tête, vous pourrez lui demander un abri. Venez quand vous voudrez ; vous trouverez un coin, si petit qu'il soit.

Joinville est arrivé hier soir, juste à temps pour contempler une dernière fois les traits chéris. Puis est venu l'affreux marteau !

Adieu et à bientôt.

H. O.

Paris-Passy, 29 mars 1866.

Quand vous m'écriviez le 25 mars, mon cher Prince, une lettre dont tous ceux à qui je l'ai lue ont voulu garder copie, — et qui a fait verser tant de larmes, — si je ne vous écrivais pas, de mon côté, vous savez aujourd'hui pourquoi. J'attachais beaucoup d'importance à ce que l'annonce de la mort de notre Reine, comme je la voulais faire, parût

dans le numéro des *Débats* de lundi (édition de Paris) où, en effet, elle a été insérée. Il fallait se mettre en rapport, sans retard, avec l'impression générale. Aussi est-ce le dimanche 25 que j'ai écrit. Il me semblait bien que c'était une manière de vous écrire. Par malheur, ce même article ne pouvait paraître, pour les départements et l'étranger, que sous la rubrique du mardi. Merci de votre sympathique approbation ! j'en avais besoin, quoique à Paris l'impression ait été bonne. Mais vous étiez les vrais juges. Il n'y a là aucune arrière-pensée d'écrivain. Il est plus facile qu'on ne croit d'être l'écho des sentiments généreux, quand leur explosion, si pacifique qu'elle soit, est générale. La difficulté était de côtoyer la politique sans y sombrer ; Bertin n'en voulait à aucun prix.

Je crois bien qu'il ira grand monde aux obsèques du 4 avril. Thiers, à qui j'ai fait hier une visite académique fort désintéressée, puisque sa voix appartient à un autre, m'a paru décidé à se joindre aux anciens ministres du Roi votre père, quoique visiblement fatigué et souffrant. J'ai causé quelque temps avec lui ; il est loin de se croire battu sur les questions d'économie politique ; ce sont celles-là, en ce moment, qui le passionnent.

Émile Augier m'a remis une lettre de condoléance (je crois) à votre adresse ; elle vous sera prochainement remise. Je ne vous dis rien de plus, puisque, dans quelques jours, nous causerons. Je relis votre lettre de ce matin. Ah ! ces coups de marteau ! il me semble que je les ai entendus de ce côté-ci de la Manche. Que n'ai-je su le vœu exprimé par votre Sainte mère d'être ensevelie dans la robe qu'elle portait en quittant le sol de la France ! Mais l'occasion se présentera de l'écrire ; en attendant, tout Paris le sait.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 5 avril 1866.

Mon cher Prince,

Si j'ai bon souvenir des habitudes et des règles que s'imposait votre Auguste mère, de sainte mémoire, elle ne se laissait jamais gagner par l'oisive songerie, propre aux grandes afflictions, et au milieu même de ses plus cruelles détresses, elle s'occupait. Le cœur n'y perdait rien. Peut-être même cette sorte de violence qui lui était faite par diversion ne faisait-elle qu'aggraver la plaie secrète. Mais elle donnait un bon exemple : se reprendre le plus qu'on peut, et le plus tôt qu'on peut, à la vie active et pratique. C'est ce souvenir qui m'inspire de vous adresser, au lendemain même de cette douloureuse journée, une réponse à des questions bibliographiques contenues dans une lettre déjà ancienne, mais auxquelles mille préoccupations — de bien des sortes — m'avaient empêché de répondre. Vous trouverez ci-joint une explication aussi claire que possible. Je suis d'ailleurs moi-même au lendemain d'une maladie qui me confine dans ma chambre et j'aime à vous donner quelques instants de mon loisir forcé. Vous savez du reste que je n'ai pas besoin d'une *vacance* de ce genre pour vous écrire avec longueur et bonheur. Le peu de personnes que j'ai laissées arriver jusqu'à moi, pendant ma réclusion, étaient remplies de l'impression produite par la mort de la Reine, impression que les journaux auxquels on a permis une certaine facilité n'ont pas peu contribué à répandre. L'exemple du *Journal des Débats* n'y a pas nui. Le silence du *Moniteur* non plus. Il est inexplicable, comment la *générosité espagnole* n'a pas pris le bon côté d'une situation

à la vérité difficile, mais qu'un certain entrain noble et spontané pouvait rendre profitable au pouvoir lui-même : car ce pays-ci aime tout ce qui a couleur de magnanimité, ne lui en donnât-on que l'apparence. Comment n'avoir pas fait, en vingt lignes, l'éloge de cette Auguste et sainte femme qui avait régné dix-huit ans sur la France, quand on était sûr que la France entière contresignait l'hommage que, du haut du trône, on lui eût rendu ! Je n'ajoute rien, je remplirais dix pages de mes réflexions. Je n'en veux faire qu'une seule : le silence est un indiscret dont il faut se défier ; il parle plus haut, et il a plus de portée qu'on ne croit. On comprendra peut-être, un jour, que ce pays-ci, après avoir été gouverné dix-huit ans (et très bien, à mon avis) par l'éloquence, a besoin qu'on lui parle, quand une impression le saisit... Il est vrai que le *Moniteur* vient de parler par l'organe du Conseil d'État et dans un décret à votre adresse *... !

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 11 avril 1866.

Mon cher ami, j'ai reçu vos lettres des 26, 29 mars, 5 avril. Au milieu du mouvement et de la douleur, des larmes, des visites et des affaires, je n'ai pu vous écrire plus tôt. J'ai bien pensé à vous dans cette cruelle journée du 3, et je suis sûr que vous avez réellement souffert de ne pas la passer près de nous. La sympathie qu'on nous a témoignée nous a profondément touchés.

J'espère que vous êtes tout à fait valide en ce moment.

* Décret du 21 mars 1866 refusant d'autoriser le Prince et Michel Lévy à poursuivre le préfet de police. Voir t. III, p. 333.

M. Guizot et Saint-Marc m'ont dit que vous aviez de très belles chances ; je n'ai pas besoin de vous répéter combien je me réjouirai de votre succès. Il me semble que c'est demain le grand jour : mon cœur sera au palais Mazarin.

Voulez-vous remercier Mme Tiby de m'avoir exprimé toute la part qu'elle prend à notre douleur.

Bonnes nouvelles de Condé bien arrivé à Ceylan ; mais quelle triste nouvelle, en retour, ira le joindre en Australie ! Ce sera le coup de foudre *.

Santés suffisamment bonnes autour et près de moi ; nous nous soutenons et nous nous entr'aidons.

Mille amitiés.

H. O.

Paris, 12 avril 1866.

Mon cher Prince,

Ma femme a voulu vous adresser une dépêche pour vous annoncer ma nomination à l'Académie française. J'y veux joindre deux mots que vous recevrez demain, je l'espère, et qui vous diront la satisfaction que j'éprouve. Je sais que vous n'en doutez pas ; mais peut-être ne vous direz-vous pas *toute la part que vous avez dans mon bonheur*. Vous me comprenez ; je ne veux pas faire de phrases : un bon sentiment, et vrai, vous suffit, car je vous connais et c'est à ce titre que je vous aime.

* C'est à Sydney, le 12 mai, qu'en ouvrant un journal donnant les dépêches apportées par la malle d'Europe, le prince de Condé apprit la mort de sa vénérable aïeule ; déjà atteint de la fièvre typhoïde, ce fut effectivement pour lui le « coup de foudre » ; il mourut le 24 mai. La funèbre dépêche ne parvint en Angleterre que le 24 juin.

L'Académie ne m'a pas fait languir ; se sentir au fond d'un scrutin, c'est une sensation inexprimable et dont la durée ressemblerait à une douleur physique. A quatre heures tout était fini. J'ai eu, sur 32 votants, 20 voix au premier tour ; Henri Martin, 11, Champagny, 1. Ce dernier s'était désisté le matin, après avoir été un peu tardivement, hier, patronné par le *Constitutionnel*, et dans des termes assez étranges. Son désistement lui sera compté ; sa concurrence ne m'eût pas empêché de réussir. M. Thiers et M. Berryer, obligés d'aller au Corps législatif, ont échangé leur absence et leurs votes contraires, ce qui a réduit à 32 le chiffre des suffrages exprimés. Voilà donc une affaire finie, et dont je suis très content, non pas seulement pour cette raison. J'étais prêt pour toutes les fortunes, parce que toute issue terminait à jamais ma candidature déjà ancienne, *in utrumque paratus;* je suis heureux que la solution ait été la meilleure.

Veuillez, mon cher Prince, si l'occasion s'en présente, donner quelques-uns de ces détails aux Princes vos frères et vos neveux, dont la bienveillance pour moi m'autorise à compter sur leur sympathie dans cette circonstance ; veuillez dire aussi à la Duchesse ce que j'ai dit pour vous, que sa pensée et son souvenir sont au fond de tout le bonheur que j'éprouve.

Je vous écrirai dimanche une lettre moins personnelle ; pourtant je ne vous demande aucun pardon pour celle-ci, trop sûr qu'il m'est accordé d'avance et gratis.

CUVILLIER-FLEURY.

12 avril 1866.

Bravo ! Bravo ! mon cher Académicien.

Je reçois à l'instant le télégramme adressé à Laugel par Henriette. Je vous félicite de tout mon cœur.

H. O.

Je vous félicite de grand cœur et suis enchantée.

Caroline-Auguste.

Paris-Passy, 15 avril 1866.

Mon cher Prince,

Merci, grand merci ! Je suis très heureux, et chaque jour, je dirai presque chaque heure, ajoute à mon contentement, tant la bienveillance m'arrive à flots pressés de partout. Je ne prends pas tout, croyez-le, de cet empressement ; je sais ce qu'en vaut l'intention, et je le reporte de bien bon gré à qui de droit. Une autre fois je vous parlerai de vos petites affaires bibliographiques qui suivent leur cours. J'ai passé ma semaine à revisiter, comme élu, les aimables gens que j'avais visités comme candidat, et je les trouve cent fois plus aimables, peut-être parce que ma visite ne les gêne plus. « Une fois reçu, disait M. Lebrun qui n'a pas voté pour moi, on est l'élu de tout le monde à l'Académie. » Au fond c'est une vraie académie de poli-

tesse ; ceux qui m'ont refusé leur suffrage pour s'être engagés deux mois auparavant, m'ont laissé pénétré de leur obligeance, presque plus que ceux qui me l'ont donné. J'ai, entre autres, une lettre de Mignet et une de Jules Sandeau qui sont des modèles du *facili sævitia negat*, sans comparaison.

Je suis encore voué pour toute la semaine à cette vie de course éperdue à travers la ville et de lectures épistolaires qui m'attendent chaque jour au débotté. Puis ma vie reprendra *son ordre accoutumé*, comme dit Roxane. Cependant, un discours académique à faire, se dressant à votre horizon, ne laisse pas d'en assombrir un peu la perspective, surtout quand on aperçoit de loin le champ à parcourir, et où la cendre trompeuse qui le couvre n'empêche pas de découvrir les charbons ardents, *cineri doloso...*

Vous avez dû apprendre un peu partout, autour de vous, l'excellente impression rapportée ici par M. Guizot de son voyage en Angleterre. A part le douloureux et cruel motif qui l'y conduisait, il m'a paru fort satisfait, de vous d'abord, car il a eu l'amabilité de commencer par vous, puis de vos frères et de vos neveux. « Le duc d'Aumale, m'a-t-il dit, avait conservé tout son entrain si français et si populaire, malgré la douloureuse et manifeste impression de l'amer chagrin qui le dominait. » Le comte de Paris lui a fait l'effet d'un esprit sensé, abondant, fort intéressé aux affaires de son pays et ambitieux par le bon côté, comme M. Guizot s'est souvent vanté de l'être lui-même. Ces conversations de l'éminent politique à son retour ont circulé dans les salons, plus ou moins fidèlement racontées. Tenez pour certain qu'il a rapporté l'idée la plus saine et la plus juste de ce qu'il a vu ; il a trouvé à la cérémonie même, un air de grandeur et de simplicité « à la fois majestueuse et affectueuse », beaucoup d'ordre,

beaucoup d'aimables prévenances pour les assistants, et, en particulier, pour ses collègues et lui, d'excellentes conversations, et il est revenu ici, m'a-t-il dit, « encouragé et, à quelques égards, consolé »...

CUVILLIER-FLEURY.

Orléans-House, 15 avril 1866.

Je vous ai déjà adressé mes félicitations, mon cher ami, sous le coup de la première nouvelle et dans l'élan de la première joie. Je vous les renouvelle et de grand cœur. Être membre de l'Académie française, c'est jouir d'une des plus hautes (sinon de la plus haute) distinctions qu'un homme puisse obtenir dans notre société. Quand on entre à l'Académie par une élection de franc jeu, au premier tour de scrutin, et en passant sur le corps d'un concurrent fort estimable et redoutable, la valeur de cette distinction est double ; c'est un triomphe et je bats des mains pour vous.

J'ai reçu depuis vos deux billets. Votre lettre du 31 mars ne m'a pas, *ce me semble*, été remise. Mais je savais comme vous étiez souffrant et empêché. Tout le monde va bien ici ; la reine Victoria a écrit à mon frère Nemours, pour mettre une de ses maisons à sa disposition, une lettre admirable par le fond, qui est du plus noble cœur, et par la forme qui est du plus pur français.

Vale et me ama.

H. O.

M. de la Pilorgerie, fort aimable homme, ancien maire de Chateaubriant, et *bleu bon teint*, m'a envoyé un volume qu'il a publié sur l'expédition de Charles VIII en Italie.

Il me prie d'appeler votre attention sur ce volume, dans le cas où il vous serait possible d'en dire un mot dans les *Débats*.

Paris, 4 mai 1866.

Mon cher Prince,

Si je ne suis pas devenu absolument crétin en devenant immortel, ce n'est pas de la faute des deux cents correspondants plus ou moins adorables auxquels je m'occupe de répondre depuis une dizaine de jours que j'ai pris, comme on dit, *mon courage à deux mains :* les cent bras du géant Briarée n'auraient pas été de trop. J'ai écrit ce matin, avant de commencer cette lettre, ma cent quarante-septième réponse ! Je me laisse aller au courant de cette correspondance aussi agréable que difficile, qui consiste à ne pas se répéter, en disant toujours la même chose, et en montrant une modestie à laquelle personne ne croit.

Nous venons de voir passer sur notre avenue, allant au numéro 10, les caisses du général Dumas, véritables épaves de ce grand et douloureux naufrage de son dévouement à notre Reine. Quels souvenirs, quels regrets dans la vie d'un vieux serviteur, quel vide affreux, si jeune que vous soyez encore, dans la vôtre !

Avez-vous répondu à Augier? Il vous a envoyé sa pièce. Précisément parce qu'il n'a pas, cette fois, obtenu un succès extraordinaire, vous ferez bien de lui témoigner de l'intérêt. Il a rattaché à sa comédie en détresse un nouveau cinquième acte, comme on met un mât de fortune à un navire rasé par l'orage, ou, pour mieux dire,

comme on coud un fond de culotte à un pantalon déchiré. Rien n'y fait. Quand le public ne mord pas, l'hameçon ne prend pas. Écrivez-lui donc pour le consoler, sans lui parler de sa disgrâce, bien entendu. Elle est complète *ailleurs* que dans le public : ce dernier ne boudera pas longtemps un auteur si favori et si digne de l'être ; mais les grands de la terre sont comme les dieux de l'Olympe : *cœlestibus iræ.*

J'ai le crétinisme de n'avoir pas encore lu le discours de Thiers, qui fait un grand tapage ; j'ignore, mais j'affirme, qu'il a fort maltraité la Prusse et qu'il a touché vigoureusement la politique française sur le dos de l'Italie. Je ne sais de quelle guerre on a dit un jour : elle est impossible et inévitable. Celle qui nous menace est logiquement absurde ; mais elle me paraît préparée, intriguée, charpentée de si loin et de si haut, entre Bismarck et Victor-Emmanuel, que je me demande comment on l'évitera...

Cuvillier-Fleury.

Twickenham, 11 mai 1866.

Très cher ami, j'ai reçu votre lettre du 4. Je vous félicite sincèrement d'en avoir fini avec vos réponses aux compliments, quoique je ne connaisse personne au monde que cela puisse moins gêner que vous. Je vous remercie des communications que vous m'avez faites ; je pense que vous n'avez pas eu besoin d'instruction pour exprimer mes sentiments à tous ceux qui vous parlaient de moi. J'ai déjà écrit à l'auteur de la *Contagion.*

Je ne suis pas en veine d'écrire ; quand l'atmosphère se charge d'odeur de poudre, l'encre se fige dans ma plume.

J'ai lu *les Travailleurs de la mer.* Sauf les deux derniers chapitres qui sont fort émouvants, le reste m'a paru d'une digestion difficile.

Mais j'ai aussi lu le discours de Thiers et la réponse qui lui a été faite dans un discours soi-disant prononcé à Auxerre. Et je ne vous dirai rien de l'un ni de l'autre.

Je suis bien triste et préoccupé ; je crains que nous ne soyons à la veille d'une grande crise. Ah ! s'il devait en sortir une Europe divisée en plusieurs nations indépendantes, heureuses dans leurs frontières naturelles, unies par une conformité d'institutions libérales, je me résignerais mieux. Mais il ne s'agit que de faire peser sur le monde un joug uniforme et de le partager, en fin de compte, entre trois ou quatre potentats qui resteront armés jusqu'aux dents, toujours prêts à se jeter les uns sur les autres, quand ils ne seront pas occupés à maintenir l'ordre à leur façon. Pour un tel résultat, faut-il envoyer des millions d'hommes à la tuerie?

Vale et me ama.

H. O.

Paris-Passy, 13 mai 1866.

Mon cher Prince,

... Le *César* in-4° nous est arrivé ; Napoléon Duchâtel vous l'apportera, allant à Epsom, à moins de contre-ordre. Je n'ai encore rien lu du livre, pas même ce qu'en donne le *Journal des Débats* de ce matin. Il m'a semblé seulement qu'une certaine *Alésia* de votre connaissance y brillait par son absence, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'ait pas été consultée. Vous rendre justice n'était peut-être pas d'une bonne politique, puisque politique il y a. Nous en faisons de belle, depuis quinze

jours ! Les classes de la société française qui ne sont pas les « classes laborieuses », ont reçu le soufflet d'Auxerre avec une résignation médiocre. Il est incroyable même, qu'elles aient, cette fois, ressenti si vivement ce qu'elles ont si facilement supporté dans d'autres circonstances. Les ennemis les plus acharnés du *maître* n'auraient pu lui souffler une pire inspiration que celle qui lui a dicté ce discours. Croire qu'on se concilie les ouvriers en blessant au cœur les bourgeois, et que la pusillanimité des classes moyennes est sans limites, parce que leur opposition est sans danger, c'est la prétention du pouvoir. Thiers lui a causé un désagrément suprême, je le reconnais ; il a *possédé* pendant vingt-quatre heures cette Chambre, si fidèle jusque-là. « Elle a montré au gouvernement sa confiance *entière*, » disait un plaisant. *Inde iræ.* « Je ne suis pas jaloux ; si je l'étais jamais... » C'est là un des mots terribles de la tragédie. Thiers communiant avec le Corps législatif, ou Nérestan soupçonné de conversation criminelle avec Zaïre, c'est tout un.

Le sérieux, dans tout cela, c'est la situation faite au pays par l'évident progrès de l'intolérance dictatoriale. Quant à celle de l'Europe, elle est la honte de la civilisation chrétienne et moderne, qui n'a pu empêcher les extrémités qui la menacent. Les potentats vont grand train à l'abîme. Vous avez admirablement raisonné tout cela dans une lettre qui a été lue. L'uniformité du césarisme s'étendant à l'Europe entière, c'est le vœu de tous les puissants et, s'ils s'entendent, ne fussent-ils que trois contre un, c'est assez. Qui vivra verra. Adieu là-dessus ; je vois tout en noir ; tout autour de moi, la maladie ; j'espère que vous êtes plus heureux ; mais comment écrire ce mot après ces grandes épreuves si récentes, dont nous souffrons tous avec vous...

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 25 mai 1866.

Très cher ami, j'ai reçu exactement votre lettre du 13, et depuis, j'ai reçu les *Lettres de Suisse* et le train Belz-Niédrée... tout cela m'a paru bien.

Je viens de lire le dernier volume de Michelet (Louis XV). Quelle fange et quelle démence ; mais il y a encore des éclairs. J'ai commencé Charras (1813) qui me paraît violent, mais ne va que jusqu'à Lutzen. J'ai aussi effleuré le tome II de *César :* les cartes sont bien gravées.

On a l'air de se rassurer un peu ; pour moi, je ne me sens pas en confiance ; trois choses m'inquiètent fort : le retour du prince Napoléon, le voyage de lord Cowley à Vienne, le langage pacifique du *Moniteur*. Est-ce mon vif désir de voir maintenir la paix qui me rend alarmiste? Peut-être. En tout cas, si la guerre commence, et quelque tristement que j'en augure, je formerai des vœux bien vifs pour qu'elle tourne au profit de la France et de la cause libérale.

Ma santé n'a jamais été meilleure. Toutefois Mussy conseille certaines eaux à ma femme. Mais j'attends encore un peu pour former nos projets définitifs. Et les vôtres, où en sont-ils?

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 29 mai 1866.

Mon cher Prince,

Je réponds avant tout à la question qui termine votre lettre du 25. Me parlant de l'incertitude que vous avez

encore sur vos projets définitifs, vous me demandez quels sont les miens ? Je ne sais trop à qui peut appartenir aujourd'hui l'ambitieuse épithète de définitif, et si les Allemands eux-mêmes peuvent se commander un bain sur les bords du Rhin ; un Français le peut moins encore. J'aurais aimé à retourner à Ems, sans être bien sûr qu'on m'y renvoie ; mais ce n'est pas l'incertitude à peu près générale qui plane sur mes déterminations plus ou moins ébauchées : ce sont des circonstances personnelles qui nous entravent. Ma belle-sœur Thouvenel ne peut plus compter — j'en ai peur — que par des semaines. Si la catastrophe que nous redoutons est prochaine, elle aura peut-être sur mon malheureux beau-frère un effet de contre-coup terrible ; la vie ne tient plus, chez lui, qu'à la faculté qu'il a encore de se nourrir à peu près et de dormir de temps en temps ; il ne quitte plus son fauteuil, et la position verticale du buste est absolument nécessaire aux battements de son cœur. Ma femme est la providence de cet intérieur lamentable. Elle ne peut songer à s'éloigner, si peu que ce soit. Quatre ou cinq jours par semaine, qu'elle passe au Luxembourg, ne sont pas de trop pour l'assistance de toute sorte qu'elle y apporte. Ma vie est, plus que jamais, liée à la sienne. Il me semble que je ne vivrais pas quinze jours où elle ne serait pas. Ce n'est pas affaire de sentimentalité, quoique mes sentiments ne soient pas douteux en ce qui la concerne, mais une sorte d'habitude que je n'ai plus la force de rompre. Cela ne m'empêchera pas de vous aller faire une visite sur le continent quand vous y serez ; dès que je saurai vos plans, j'y accommoderai les miens pour une semaine ou deux. Je suis d'ailleurs très enchaîné à un travail multiple. Il faut que je n'aie pas trop l'air de liquider mes dettes de critique avec mes feuilles de chêne académiques ; et il faut aussi que, de loin, je m'achemine à mon discours. J'étudie en ce moment mon sujet.

Cela s'appelle, en langage d'académie, un *beau mort.* Le mien est fait pour moi. J'aime l'éloquence. Dupin a été par excellence le *dicendi peritus*, et il n'était pas un méchant homme. Au fait, les deux choses sont inconciliables : là où il y a le *pectus*, le cœur se retrouve, même si la personnalité est un moment maîtresse. — Nous avons, à propos d'éloquence, une grande alarme en ce moment : un des plus beaux génies d'orateur qui soient en France, Montalembert, est très malade. On l'a opéré hier matin (Nélaton en personne) d'un gros abcès dans les reins à la suite d'une grave affection de la vessie. L'opération a réussi, mais la maladie principale subsiste et les craintes sont grandes *. Thiers avait été, lui aussi, un peu souffrant ces jours passés et une certaine alarme s'était répandue dans Paris. Ce n'était rien. J'ai vu hier Mme Dosne chez la comtesse Mollien, qui m'a tout à fait rassuré...

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 7 juin 1866.

Très cher ami, Guise a fait sa première communion avant-hier ; tout s'est très bien passé, et ce cher enfant continue à nous donner toute satisfaction. Il a toujours besoin de prendre de la force ; ses oreilles font peu de progrès. Régnier, je crois, fait ce qu'il peut ; je crains que, par la nature de son esprit, ses habitudes et ses goûts, il ne soit pas complètement propre à diriger une éducation solitaire ; nous en reparlerons. Quand? Je l'ignore encore ; mais il faudra bien faire nos plans d'ici à quinze

* On trouvera, à l'Appendice, une lettre de M. de Montalembert, écrite aussitôt après sa guérison et adressée à M. le duc d'Aumale.

jours ; nous tâcherons d'aller quelque part sur le continent prendre les eaux dans le mois de juillet.

Je ne vous parle pas de la paix, qui me paraît en train de sombrer, ni de la guerre qui va probablement commencer avec cette indécision d'alliances, cette dissimulation d'objets, ce caractère vague, enfin, qui a marqué le début de toutes les crises longues et sanglantes. Mon « couleur de rose » est fort pâli, comme disait mon père. L'avenir me paraît sombre ; j'entrevois une Europe partagée entre cinq à six potentats qui l'écraseront par le militarisme (mot allemand, chose très différente de l'esprit martial) et l'étoufferont par la bureaucratie ; c'en sera fait de la liberté, au moins pour notre vieux monde. Voilà ce que je crains, voilà ce que je crois voir ; cependant, j'espère encore.

Mille amitiés.

H. O.

Paris, 12 juin 1866.

Mon cher Prince,

Je vous prie de vouloir bien remettre à Mgr le duc de Nemours la lettre que j'ai l'honneur de lui écrire en réponse à celle qu'il m'a si obligeamment adressée au nom des princes ses frères et au sien. Le souvenir de la Reine, votre auguste mère, que cette lettre m'annonçait, et qui vient de m'être remis, m'a touché jusqu'au fond du cœur par l'intention qui l'a inspiré et par la délicatesse du choix. La *Smalah* serait partout bien placée et je suppose qu'elle figure avec honneur ailleurs encore que chez vos amis, car c'est une gloire française, et personne, en France, ne boude ce mot-là. Pour moi, venant d'une des chambres

de la Reine, désigné, destiné et donné par Elle, ce tableau semble avoir été fait pour moi tout seul ; et il me semble, tant cette désignation lui a donné de prix à mes yeux, que je sois seul au monde à le posséder.

J'ai pourtant, vous le savez, un autre exemplaire de votre *Smalah*, celui-là donné par vous, avec l'inscription qui porte le nom du donateur sur un très beau cadre. J'en veux faire un avancement d'hoirie à ma chère fille Clémentine, votre filleule et votre donataire, si vous m'y autorisez. Le tableau aura la place d'honneur dans son très joli salon ; il ne cessera pas ainsi de m'appartenir ; vous l'aurez ainsi donné deux fois sans me le reprendre. Un mot de réponse dès que vous le pourrez, pour que je ne tarde pas trop à faire ce plaisir à Clémentine, très sensible à ce genre de satisfaction, où le cœur met beaucoup du sien.

J'attends de savoir vos projets pour songer aux miens ; je n'en aurai qu'en relation avec les vôtres. Ma santé exigerait un déplacement que mille raisons me refusent. Qui peut, d'ailleurs, songer à une villégiature, même de santé, quand la guerre est si prochaine et qu'elle menace de s'étendre à peu près à tout? Je suis bien de votre avis sur le caractère vague, indéfini, sans décision, sans franchise, des symptômes du redoutable conflit qui se prépare.

Armorum sonitum toto Germania cœlo
Audiit; insolitis tremuerunt motibus Alpes.

Il y a, dans les signes avant-coureurs de cet ouragan dont la menace pèse sur l'Europe, quelque chose qui ressemble à ces présages plus ou moins authentiques de la mort de César. Quelqu'un doit-il mourir? Est-ce un peuple, une dynastie, un souverain, une constitution? Est-ce la Confédération germanique? Je crois, comme

vous, que le véritable agonisant que prédit ce tremblement du monde, que le véritable mourant, c'est la liberté...

Quelles nouvelles du prince de Condé? Mlle de Clinchamp nous en écrit quelque chose, mais nous n'en avons jamais assez. Ma femme a bien regretté de n'avoir pas su le jour où le duc de Guise a communié. Elle se serait associée à lui devant Dieu, comme son âme l'y porte, et la mienne aussi, *non passibus æquis*.

Montalembert paraît hors d'affaire ; mais on dit qu'il ne pourra bouger de tout l'été. Est-ce là une guérison?

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 19 juin 1866.

... Que d'émotions assiègent mon cœur ! Voilà l'Europe en feu ; tous les problèmes sont posés à la fois ; pas une des grosses questions qui peuvent agiter le monde n'a été omise. Ce que je ne comprends pas, c'est qu'il y ait des gens qui s'acharnent à dire que la France est neutre et qu'elle pourra rester désintéressée * !

H. O.

* *Le duc d'Aumale au prince de Condé.*

« Twickenham, 16 juin 1866.

« Mon cher enfant, je continue de t'écrire par toutes les occasions...

« Voilà la guerre commencée quoique le canon n'ait pas encore parlé...

« La France est, maintenant, tout à fait engagée ; l'Empereur a lancé, sous forme de lettre à Drouin de Lhuys, un manifeste qui est, en même temps, un programme et un aveu. Malgré les artifices du langage, il proclame les résultats qu'il attend de la guerre ; il avoue qu'il en est l'instigateur. Ceci est de la plus haute gravité, et impose aux libéraux français une certaine attitude dont ils ne doivent pas

Twickenham, 24 juin 1866.

Lettre confidentielle, relative au choix d'un nouveau précepteur pour le duc de Guise.

Au bas de cette lettre, une note de M. Cuvillier-Fleury, ainsi conçue : *Lettre non signée, le prince ayant reçu, au moment où il allait y mettre sa signature, la nouvelle de la mort du prince de Condé.*

Paris, 26 juin 1866.

Mon cher Prince,

La dépêche de Sidney nous laisse sous le poids d'une inexprimable douleur. Je respecte trop la vôtre, qui dépasse

se laisser détourner par les entraînements de la polémique. Il faut être de son pays avant tout. On peut détester la conspiration ourdie contre la paix et la liberté ; mais, quels que soient les motifs qui l'inspirent, quand l'Empereur dit que les Italiens ont le droit de délivrer la Vénétie, et que la France ne peut pas laisser replonger l'Italie sous le joug allemand, on ne peut pas le désavouer. On le peut encore moins quand il dit que la France a droit à une compensation ou à une garantie, si telle ou telle puissance double ou triple sa force militaire et agressive.

« Tout cela me tient dans une agitation que je ne puis te décrire. Je crains que l'Europe ne soit entrée dans une terrible crise. Je ne vois pas qu'il y ait chance d'un conflit prochain entre la France et l'Angleterre ; s'il éclatait, il faudrait revenir immédiatement ; mais, tant qu'il n'y a rien à craindre de ce côté, tu peux poursuivre en paix ton voyage.

« Pas d'imprudence dans la saison chaude et les climats tropicaux ; vigilance aux premiers symptômes d'indisposition, voilà le grand point... »

Hélas, quand cette lettre, pleine de patriotisme, de tendresse paternelle et de confiance, lui était adressée, le prince de Condé était mort depuis près d'un mois !

tout ce qu'il est possible d'en concevoir et d'en exprimer, pour vous parler de nos impressions personnelles. Nous sommes tous — et je suis, moi, j'ose le dire, plus que personne — accablés, anéantis. Ah ! malheureux jeune Prince dont je savais, dont je pensais tant de bien ! Autant que ce mot peut s'appliquer à un âge si tendre, il avait un caractère *respectable*, tant de conscience, de courage à entreprendre, d'ardeur intelligente, de bons sentiments ! Nous le pleurons ici du fond de notre cœur avec toutes nos larmes. Et qui ne le pleurera, de ceux qui l'ont connu ! Mais c'est vous, c'est la Duchesse, que cette catastrophe éprouve au delà de ce que la rigueur du sort peut demander de résignation à l'âme humaine ; je vous l'écris le cœur éperdu ; je voudrais pouvoir vous le dire ; ma femme se joint à moi dans ce dernier vœu. La crainte d'ajouter aux gênes de votre hospitalité, en ce moment, nous arrête ; un mot de vous, ou de Laugel, nous fera venir. Si vous préférez nous voir autour de vous quand l'époque d'un douloureux *retour* de ce cher enfant sera venue, quand nous aurons des devoirs à lui rendre et des larmes à verser sur sa dépouille, nous viendrons; nos tristesses d'ici nous ont, hélas, trop préparés à celles qui nous attendent là-bas ; mais non, rien ne pouvait nous faire prévoir un malheur si affreux, ni à nous, ni à personne !

J'ai reçu votre lettre (du matin) du 24 juin. Je vais immédiatement commencer cette instance ; si je vais prochainement chez vous, nous en causerons.

Adieu ; le cœur brisé, les yeux humides, non sans que ma sympathie profonde pour votre malheur n'ajoute à mon inaltérable attachement.

Cuvillier-Fleury.

Twickenham, 2 juillet 1866.

Mon cher ami, je ne puis vous écrire encore du seul objet qui remplisse mes pensées et mon cœur, les yeux et la main me feraient défaut. Mais je veux vous remercier avec ce qui me reste de cœur : je viens de lire les *Débats* * !

Je vous remercie aussi de vous être occupé de la question préceptorale au milieu de vos propres chagrins auxquels je prends bien part.

J'avais pensé à Caillet ; il ne craint pas notre genre de vie ; il a des connaissances très variées et s'associe bien aux enfants. Mais, comme *scholar*, il est, je le crains, insuffisant ; je vous donne cela comme une idée, et rien de plus.

Ma femme est bien et s'unit à moi pour vous remercier. Adieu, ou mieux, à bientôt, mon bon et cher ami.

H. O.

Twickenham, 7 juillet 1866.

Mon cher ami,

... Tous les miens ont, de ma femme et de moi, les soins les plus touchants. On nous promène ; on me fait regarder la carte, parler sur la guerre... mais mon cœur me suit partout et le poids qui l'oppresse ne me quitte pas.

* Article de M. Cuvillier-Fleury sur le prince de Condé, *Journal des Débats,* 1er juillet 1866.

L'éducation du fils qui me reste, voilà mon grand devoir et mon grand souci actuel.

Joly m'est d'un grand secours en ce moment.

Mille amitiés.

H. O.

Vous me donnerez des nouvelles des vôtres. Nous sommes bien impatients d'en avoir du fils et du gendre de ma sœur qui se trouvaient en face des fusils à aiguille à Sadowa.

Paris-Passy, 13 juillet 1866.

Mon cher Prince,

... Comment parler de soi quand on vit dans un milieu de douleurs de tout genre, celles qui vous touchent de près, celles qui, venant de plus loin, n'en vont pas moins droit au cœur, les afflictions publiques avec les angoisses privées ! Vous avez la bonté, dans la détresse de votre cœur paternel, de me demander des nouvelles des miens : nous sommes au plus bas ; on compte les jours ; on a fait venir le fils aîné qui était à Metz, et hier, ma femme a eu la mission d'annoncer à son frère l'inévitable coup qui le menace. Alors le malheureux s'est fait conduire sur un fauteuil roulant auprès du lit de sa femme, et les deux mains se sont serrées... Nous vivons dans ces inquiétudes, venant de tous les points de l'horizon ; et il en est un hélas ! le plus sombre de tous, le plus *lointain*, où notre pensée se reporte sans cesse avec une amère préférence ! On a beau dire, la plus cruelle incertitude n'est pas pire qu'une certitude aussi désespérante. Je n'ose adresser mes vœux annuels pour

votre saint du 15 juillet, qui est aussi celui de ma chère femme... Votre saint, ni aucun saint ne vous ont protégé... Qu'ils s'attachent à vous consoler, s'ils le peuvent ! Dieu lui-même le pourrait-il, et ne nous frappe-t-il pas quelquefois avec une dureté qui semble le rendre impuissant, même lui, à nous inspirer la résignation dont il est la source pour les pauvres mortels...

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 17 juillet 1866.

Mon cher ami, votre lettre du 13 m'est arrivée le samedi 14 trop tard pour que je puisse y répondre. Le 15 était un dimanche et hier, comme j'allais vous écrire, sont arrivées les nouvelles d'Australie.

Une lettre à moi adressée le 24 mai au matin par M. Gingeot, pour me préparer ; une de la même date, et du même, à Mussy, où il lui révélait le danger qui menaçait le cher malade, sans qu'il eût encore perdu tout espoir. Enfin, du 25 au matin, et du même au même, quand tout était fini, une lettre écrite en grande hâte, pour ne pas manquer une malle supplémentaire, sous le double accablement de la fatigue et de la douleur ; mon fils a succombé le treizième jour de la fièvre typhoïde ; sacrements reçus en pleine connaissance ; agonie calme de trois heures ; il a vu venir la mort sans peur. Ah ! je voudrais avoir son courage !

Rien sur l'époque probable du retour. Nous ne saurons rien de plus avant un mois. Mais que nous reste-t-il à apprendre !

Alençon a reçu le baptême du feu aux Philippines.

Philippe Cobourg est revenu sain et sauf de la bataille de Sadowa ; je ne suis pas jaloux du bonheur des autres, et j'en bénis le ciel.

Vous voilà mieux portant, mais toujours bien inquiet et affligé pour les vôtres ; je vous plains bien.

Merci du progrès de l'enquête ; communiquez-moi toutes vos impressions.

J'ai bien pensé à Joly et je crois qu'il se prêterait volontiers à de nouveaux arrangements ; mais l'exécution serait bien difficile.

Joinville a une petite fièvre nerveuse ; il est mieux. Il a souffert presque autant que moi du coup qui m'a frappé.

Tout à vous.

H. O.

Twickenham, 21 juillet 1866.

Mon cher ami,

... Je vous remercie de la peine que vous prenez, au milieu de vos chagrins de famille et de votre convalescence, pour continuer la délicate enquête que vous avez commencée. Dites-moi où vous en êtes ; mais veuillez, à partir de ce moment, *suspendre sans rompre.* Je suis depuis hier soir sur la voie d'un arrangement où je me suis trouvé engagé sans intermédiaire, et je crois que, si je réussis, le résultat sera satisfaisant. Je ne puis, pour le moment, ni vous en dire plus, ni répondre de rien.

Dès que je serai fixé, je vous mettrai au courant, ou je vous prierai de reprendre l'enquête, qu'il s'agit, en

ce moment, je vous le répète, non d'interrompre, mais de suspendre.

Je vous renvoie un compte de Techener que je retrouve dans mes papiers ; je n'ai pas encore reçu l'acquisition Tross.

Je désire renoncer aux armes et monogrammes employés jusqu'ici, ne gardant que le petit H. O. tout simple... Faites-moi faire un petit dessin de cela.

Vous voyez que j'essaie de me mettre au courant, de ranger, de reprendre ma vie ; je puis même suivre les grands événements qui se passent en Europe, je puis en parler, je ne suis pas encore de force à en écrire.

Ma femme va aussi bien que possible. Nous allons, la semaine prochaine, elle, mon fils et moi, à Ramsgate pour une quinzaine. Mon dépôt reste ici, et je serai en camp volant. Joinville est beaucoup mieux.

Mille amitiés.

H. O.

Avez-vous la photographie que je vous inclus?

Twickenham, 24 juillet 1866.

Mon cher ami, reçu votre lettre du 22. Désolé de vous savoir de nouveau souffrant.

Nous partons demain pour Ramsgate où je resterai quinze jours sauf les courses ici.

Merci de tous les renseignements que vous me donnez et dont je tiendrai bon compte à l'occasion. J'espère pouvoir bientôt vous écrire quelque chose de positif.

Oui, certes, j'ai pensé à Joly ; personne ne l'apprécie

plus que moi ; mais, avec le Norton, les éventualités de voyages et toutes celles qui peuvent surgir pendant le progrès de l'éducation, l'état *uxorius* et le métier de précepteur sont à peu près incompatibles.

Santés bonnes céans ; mais quelle tristesse au cœur !

Tout à vous.

H. O.

Paris-Passy, 23 juillet 1866.

Mon cher Prince,

Vous écrivant, hier, une lettre que je voulais faire très courte, j'ai oublié de vous demander sous quel couvert je devais vous écrire à Ramsgate, à supposer que j'aie quelque chose à vous dire de notre enquête *préceptorale* (oh ! le vilain mot, et que j'ai horreur du néologisme paresseux qui fait des mots pour s'épargner une périphrase !). Vous me direz cela un de ces jours.

J'ai oublié aussi, et je m'en suis aperçu en lisant votre lettre, de vous faire compliment sur la reprise de vos habitudes laborieuses, la seule diversion possible à votre immense douleur. Vous souvenez-vous de la Reine, reprenant son travail de la table ronde, au Salon, dès le lendemain de la catastrophe du 13 juillet 1842 ! Et votre père, se remettant à son *métier de roi*, comme disait Louis XIV. Maintenant, je comprends que vous ne parliez pas politique. Le sujet n'est pas entraînant, par le temps qui court. Nous arrivons, en France, à n'en plus parler du tout, par impuissance d'y rien changer. Le manque absolu de secret dans nos correspondances avec l'Angleterre (témoin votre lettre déchiquetée du 21 juillet) nous

enseigne aussi à ne pas donner aux *indiscrets* la satisfaction de lire au fond de nos cœurs. Que cet asile de nos sentiments reste, du moins, inviolable, si nos lettres et nos paroles ne le sont plus !

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 8 août 1866.

Mon cher Prince,

... Nous venons d'enterrer à Metz notre infortunée belle-sœur Marie Thouvenel. Rien ne peut rendre le spectacle que nous avons eu sous les yeux dans ce palais des douleurs, le Luxembourg ! Il ne fallait pas que le grand émoi qui se produit, quoi qu'on fasse, autour d'un mort, les larmes d'une mère, les cris des enfants, le va-et-vient du service, le bruit inévitable des derniers apprêts, arrivât trop soudainement aux oreilles et au cœur du pauvre malade survivant ; et que ne fallait-il pas pour que ce siège de la terrible maladie qui le mine n'éclatât pas d'un moment à l'autre, par une explosion mortelle ! Nous en voilà saufs. J'arrive de ce calvaire où, sur une des collines qui dominent le boulevard de la France contre les Prussiens du roi Guillaume, nous avons conduit la pauvre morte ; ici, presque plus de douleurs que je n'en ai laissé là-bas dans la famille de ma pauvre belle-sœur ; un père impuissant, immobile sur son fauteuil, avec deux enfants à diriger... Honte pourtant, mon cher Prince, à mes afflictions du moment, si elles ne s'inclinaient pas avec attendrissement, sympathie, larmes abondantes et sincères, devant les vôtres.

Somme toute, personne ne rit plus : la guerre, le choléra, les contraintes accrues chaque jour, les afflictions privées,

la tragédie qui, en Europe, n'a pas trop l'air d'être jouée à notre bénéfice...

CUVILLIER-FLEURY.

Folkestone, 9 août 1866.

Mon cher ami, j'apprends indirectement qu'un des malheurs qui vous menaçaient s'est accompli. Je prends part, vous le savez, à tout ce qui vous touche, et ma propre douleur me rend encore plus sensible à celle de mes amis. Croyez donc que je m'associe de tout cœur à votre chagrin et à celui de Mme Fleury.

J'ai passé le commencement de cette semaine à Douvres, où j'ai embarqué successivement le duc de Chartres et sa famille, le prince et la princesse de Joinville, les Vigier et Trognon. Je suis venu hier ici voir Nemours, et je rentre aujourd'hui à Orléans-House.

L'air de la mer a fait beaucoup de bien à mon fils et assez de bien à ma femme. Je vous serre bien tendrement la main.

H. O.

Paris-Passy, 10 août 1866.

Mon cher Prince,

Je savais bien que je trouverais dans votre cœur affectueux un écho à ma propre affliction, mais je vous en ai trop parlé dans ma lettre d'hier pour avoir le droit d'y revenir aujourd'hui. Vous avez dû trouver cette lettre en arrivant à Twickenham, où j'adresse encore celle-ci pour vous remercier.

Il me semble qu'il se fait, autour de vous, un vide assez

effrayant. Est-ce bien le moment de voyager sur le continent? Tout doit y être bien difficile pour les princes de votre maison, un peu partout. Voici l'Impératrice du Mexique qui, du reste, donne l'exemple d'y venir. Je crois qu'elle a bien fait. La diplomatie et la presse de Mexico ont beau dire : elle ne repassera pas l'Atlantique, et c'est bien plutôt l'Empereur, son imprévoyant époux, qui viendra la rejoindre. Dans l'écho encore retentissant de la dernière guerre de trente jours ; dans la préoccupation que causent à tout le monde les difficultés diplomatiques de la paix prussienne (traduisez *punique*) ; dans le silence forcé de la presse parisienne sur les questions délicates, ce sauve-qui-peut impérial passera inaperçu. Il n'y a guère que l'histoire qui en tiendra compte : *difficilius oblivisci quam tacere.* Je vous écris de ma solitude de Passy, après avoir posé ma femme en sentinelle auprès de la longue agonie de son malheureux frère. Seul, accablé de tristesse, de la mienne et de celle des autres, — car un temps affreux ajoute une inquiétude de plus à toutes celles que cause l'épidémie, très sérieuse ici, comme à Londres, — dans cet affaissement moral où je suis, je ne songe pas sans un surcroît d'affliction à vos souffrances de cœur, à celles de la Duchesse, à ce qui vous a frappé, à ce qui vous attend, et je prie Dieu qu'il vous donne la force de supporter tant d'épreuves, dont la pensée seule fait sombrer tout mon courage.

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 13 août 1866.

Mon cher ami, j'ai bien reçu vos lettres, et lu la très touchante lettre de Mme Fleury à ma femme. Je suis très

affligé de devoir à peu près renoncer à la consolation de vous revoir cet automne ; mais je ne comprends que trop bien le douloureux devoir qui vous retient. Pensez à moi quand vous vous sentirez libre et en état.

J'espère avoir des nouvelles de Gingeot et de son cher dépôt dans cinq à six jours.

Faites, je vous prie, mes messages tout particuliers à Mme Fleury.

H. O.

Twickenham, 1er septembre 1866.

Mon cher ami, je suis bien de cœur avec vous, comme vous êtes avec moi ; ma vie va comme à l'ordinaire, mais la plaie intérieure est plus au vif que jamais. Il me semble que le charme est rompu ; tout ce qui trompait l'ennui de mon exil devient sans intérêt ; la main y est, l'esprit n'y est plus, et la tristesse que je porte dans mon cœur répand son voile sur tout. Est-ce cette disposition qui me fait envisager sous les couleurs les plus sombres l'avenir de la liberté et de la France ? Je veux le croire.

Pas encore de nouvelles du *Sea Star*.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 10 septembre 1866.

Mon cher Prince,

Il n'est pas besoin de voir, à travers le voile de deuil qui enveloppe vos pensées, le présent — et surtout l'avenir

— de la France, pour les envisager, comme vous dites, sous les couleurs les plus sombres. Mais je comprends que vous ne puissiez penser à rien sans y mêler votre immense douleur, et je vous admire de pouvoir faire quelque chose, dans la cruelle attente où vous êtes. C'est bien le meilleur parti que vous pouviez prendre pour conserver intact votre ferme esprit, et sauver votre santé, dans le naufrage de votre bonheur ; car votre santé n'est pas à vous tout seul. Mais quelle torture qu'une pareille attente ! On dirait, après que la terre a dévoré votre cher enfant, que la mer ne veut pas vous en rendre les précieux restes ! Nous vivons ici sous le poids de cette anxiété ; il ne faut pas de phrases pour vous dire à quel point nous en souffrons...

CUVILLIER-FLEURY.

Aberdeen, 12 octobre 1866.

Mon cher ami, je suis fort en retard avec vous ; mais après les cruelles émotions qui ont suivi l'arrivée du *Sea Star* *, nous avons porté notre douleur à Woodnorton,

* C'est le 11 septembre que le *Sea Star* arriva à Londres. « Enfin, dit le docteur Gingeot, le 11 septembre, cent deuxième jour de la traversée, nous arrivions à Londres et nous pouvions descendre sur le quai des Docks... Qu'il me soit permis de rappeler ici les premières paroles qui me furent adressées par Mgr le duc d'Aumale ; elles me soulagèrent d'un grand poids en un moment non moins difficile que pénible, et témoignent de la délicatesse et de la bonté de son cœur. Parvenu sur le pont du navire où j'étais resté près du cercueil, il vit que je m'avançais à sa rencontre ; aussitôt, me tendant affectueusement la main : « Je sais, me dit-il, que vous avez fait tout « ce qu'on pouvait faire, et comme dévouement et comme savoir... « (*Un voyage en Australie*, par M. Paul GINGEOT. Le *Correspondant*, 1867.)

Les obsèques furent célébrées le 15 septembre, dans la chapelle de Weybridge.

puis en Écosse, d'où je vous écris. Les santés sont bonnes, le climat assez clément, le pays mélancolique comme il convient à l'état de nos âmes ; le voisinage cordial et gracieux. Tout va aussi bien que je puis le désirer entre Guise et Allaire *.

Remerciez le bon Augier de sa sympathie. L'évêque d'Orléans, dont je vous renvoie la lettre, a rencontré la princesse de Joinville et la duchesse de Chartres à Einsielden, et a voulu leur dire une messe à l'intention de mon fils ; j'en ai été bien touché.

Je rechercherai, quand j'en trouverai l'occasion, la lettre de La Bruyère, du 18 août 1685 ; dites-le à M. Servois.

La nouvelle de la mort de l'excellent amiral Baudin m'a vivement affligé ; pourriez-vous faire parvenir l'incluse à son fils ?

Et voici que j'apprends aussi la mort de notre vieil ami d'Houdetot, pour lequel j'avais une vraie tendresse ; mon Dieu, que de vides !

Ma femme vous remercie de vos affectueux messages et fait toutes ses amitiés au ménage ; nous prenons aussi une bien vive part à vos peines.

Tout à vous.

H. O.

Abergelder, 21 octobre 1866.

Hélas ! mon cher ami, si j'ai appris cette année de quel coup vous accable le plus imprévu des malheurs, je sais aussi, par une triste expérience, que les douleurs les plus

* M. Etienne Allaire, le nouveau précepteur du duc de Guise ; auteur d'une remarquable étude sur *La Bruyère dans la maison de Condé.*

attendues n'en sont pas moins vives ; si faible que soit le fil qui rattache à ce monde une chère existence, c'est un affreux déchirement que de le voir briser. C'est vous dire que je suis tout avec vous et avec Mme Fleury. Vous perdez un ami éminent ; elle pleure un frère bien-aimé ; je le répète, je m'associe de tout cœur à votre douleur et à vos regrets.

Ma femme ne peut guère écrire encore ; elle a chargé Mlle Berthe d'exprimer ses sentiments à Mme Fleury. Elle veut que je vous serre encore bien tendrement la main à tous les deux.

Nous partons d'ici après-demain 24. Nous serons à Woodnorton le 26.

Tout à vous bien tristement.

H. O.

Paris-Passy, 18 novembre 1866.

Mon cher Prince,

... Un chagrin qui ne laisse pas de m'éprouver après tant d'autres, c'est l'agonie prolongée de votre vieil aide de camp de 1839, ce pauvre Jamin, qui est peut-être mort au moment où j'écris. Il a désiré me voir, et sa fille, Mme de Malherbe, est venue me chercher. Je l'ai trouvé complètement assoupi, avec cette respiration si pénible à entendre et à *voir*, des agonisants. Puis sa fille lui a dit : « M. Cuvillier-Fleury est là. » Alors il s'est tourné de mon côté, ses yeux tout ouverts ; il m'a regardé un moment ; puis, d'une voix forte, m'a dit : « Embrassez-moi, mon ami ! » ce que j'ai fait, plutôt deux fois qu'une. Puis il a commencé un long discours, très nettement articulé, une sorte de *novissima verba* d'un caractère très simple et très touchant,

dont vous, la Reine et les vôtres étiez l'unique sujet : « Reconnaissance pour la confiance que le Roi et la Reine lui avaient témoignée, en le plaçant auprès de vous au sortir de mes mains ; satisfaction d'avoir servi avec vous et sous un prince aussi franchement soldat que vous, et dans de si glorieuses rencontres ; regret de n'avoir pu rester avec vous dans l'exil, quand il vous offrit d'interrompre pour vous une carrière où vos conseils l'avaient maintenu ; conviction qu'en servant la France comme il l'avait fait, il n'avait fait que remplir vos intentions » ; tout cela très bien dit, et si longuement, que Mme de Malherbe, craignant la fatigue qui devait en résulter pour le malade, a interrompu le discours. Je me suis retiré, très convaincu d'une fin prochaine de cette honnête et loyale vie, qui pourtant a résisté, mais qui s'use en résistant.

J'entre demain dans le travail de mon discours que j'allais commencer au moment où mon beau-frère est mort. Je n'ai plus qu'à l'écrire. C'est peut-être beaucoup ; mais le travail préparatoire était accablant. M. Guizot m'assigne au 30 novembre pour lui en faire la lecture. Vous voyez que je n'ai pas de temps à perdre.

Cuvillier-Fleury.

Woodnorton, 25 novembre 1866.

Mon cher ami, j'ai reçu votre lettre du 18 trop tard pour y répondre hier, et ce mot ne pourra partir que demain. Je le regrette vivement, car j'aurais voulu que l'incluse pût arriver à temps pour être remise à mon vieux camarade Jamin. Si tout est fini, je vous prierai

de la remettre à sa fille comme un témoignage de ma profonde sympathie. Les détails que vous me donnez sur votre entrevue m'ont bien vivement ému. J'avais eu quelque chagrin de n'avoir reçu de lui aucun message, ni à la mort de ma mère, ni à la mort de mon fils ; mais je n'ai jamais douté de son bon cœur ; je veux encore espérer que sa forte constitution aura pris le dessus.

Si vous avez occasion de communiquer avec Beaufort *, exprimez-lui ma sympathie pour la perte qu'il a éprouvée.

Je vous ai prié, n'est-ce pas, de remercier Augier d'une lettre qu'il vous avait écrite au mois de septembre.

... Vous devez être dans un grand coup de feu pour votre discours ; c'est une fatigue, mais c'est aussi un bien pour vous ; l'obligation du travail physique ou intellectuel est un grand secours dans la douleur.

Ma femme ne va pas mal ; Guise fait des progrès. Mes frères et neveux me tiennent fidèle société ; on chasse et on travaille ; une visite du prince et de la princesse Christian ** a amené pour quelques jours une certaine agitation dont nous voilà sortis.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 4 décembre 1866.

Mon cher Prince,

Je suis un peu honteux de n'avoir pas encore répondu à votre lettre du 25 novembre. J'étais en *loge*, comme je

* On sait que le général de Beaufort, alors commandant, était le chef d'état-major du duc d'Aumale à la prise de la Smalah.

** La princesse Hélène, fille de la reine Victoria ; mariée le 5 juillet 1866 à Christian, prince de Schleswig-Holstein.

vous l'ai écrit, absolument comme si j'avais eu à faire ma cantate pour un concours. J'ai lu, samedi, mon factum à M. Guizot ; je suis en train d'en surveiller une copie, puis je reprendrai ma vie ordinaire.

Votre lettre a été remise à notre pauvre agonisant. On a cru qu'il allait guérir, parce que l'écoulement hydropique s'est prononcé avec violence ; mais la faiblesse est venue ; puis, la tête, si saine au moment des *novissima verba* que je vous ai adressés de sa part — et qui ont été le dernier signe de vraie lucidité d'esprit qu'il ait donné, — la tête s'est plus ou moins troublée ; et quand sa fille lui a dit : « Voilà une lettre du Prince... », il a répondu : « C'est bien », très tendrement, et s'est endormi. La lettre lui a été lue plus tard ; il l'a écoutée avec une attention manifeste ; après la lecture : « C'est une bien bonne lettre, ma fille ! c'est bon comme lui. Ah ! merci bien ! c'est bon comme lui, » et puis c'était tout. Hier, la faiblesse augmentait, mais le danger paraissait moins proche...

CUVILLIER-FLEURY.

1867

Twickenham, 1er janvier 1867.

Bonne année, mon cher ami, et de tout mon cœur ! Je vous souhaite, pour 1867, moins de douleurs que l'an passé, une bonne santé, et un beau succès à l'Académie.

Merci de vos vœux. Ah ! quand je me reporte au premier jour de l'année dernière, quel changement je trouve dans ma vie, quelle douleur dans mon cœur ! Vous ne saurez jamais ce que mon fils était devenu pour moi !

Celui qui me reste va bien de toute façon ; son oreille est dure, mais il y a plutôt du mieux ; dans tout le reste, progrès sensible ; nous allons à merveille avec Allaire.

L'année 1866 n'a pas été glorieuse pour la France. L'Autriche a réclamé notre médiation après Sadowa, et nous savons ce qu'elle y a gagné. Nous implorons aujourd'hui les bons offices des États-Unis auprès de Juarès : ce n'est pas fier.

Et quel aveu implicite dans ce projet de recrutement !

Mes hommages à Mme Fleury. On me dit que Jamin va mieux ; ce serait de bonnes étrennes.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 9 janvier 1867.

N° 1.

Mon cher Prince,

Ma dernière lettre était du 26 décembre. Elle vous portait mes vœux de bonne année à Twickenham, où je vous croyais de retour. On m'a assuré que vous étiez resté au Norton. C'est là que j'ai adressé les hommages de ma femme et les miens à la chère Duchesse, et une lettre au comte de Paris, le tout sous votre couvert. Je vous dis cela pour l'ordre de notre correspondance. J'ai vu tout autour de moi qu'on était un peu embarrassé de savoir où vous écrire, dans un moment où les cœurs saisissent si volontiers une occasion légitime de vous entretenir de leurs sentiments.

J'ai reçu votre lettre du 1er janvier un peu plus tard que sa date ne m'eût permis de l'espérer. Merci de vos aimables souhaits. J'ai une grande épreuve à subir ; rien ne peut rendre la difficulté d'un pareil sujet où des angles aigus et menaçants se présentent à tout bout de champ. J'ai fini par ne plus en prendre aucun souci ; je me suis résigné à n'être pas habile ; on me saura peut-être gré de ma sincérité. J'admire, à beaucoup d'égards, l'homme que j'ai à louer. Je cherche à sa conduite d'honorables motifs, quand le contraire ne m'est pas prouvé ; alors, je me tais, n'ayant pas à le juger, mais à le louer. Ceci répond au plus aimable (j'allais dire au plus sceptique) de vos aimables souhaits.

Ah ! je n'ai rien à vous souhaiter à vous, mon cher Prince, que ce que vous savez bien et qui dépend de Dieu ;

dans l'ordre des vœux permis à notre impuissante clairvoyance, c'est le repos du cœur que je demanderais pour vous si cette phrase « vous ne saurez jamais ce que mon fils était devenu pour moi » ne m'arrêtait court. Non, je ne le saurai jamais, puisque je me reprocherais d'agiter et d'interroger en vous ces douloureux souvenirs ; mais je m'en doutais un peu, car vous savez que j'ai toujours rendu justice à cet incomparable enfant, envers et contre tous. Quand on ne jugeait en lui que l'écolier étouffant parfois dans sa serre chaude, on ne le comprenait pas. Il y avait, dans cette nature, un rayonnement d'esprit, et dans cette âme si jeune un lest moral d'une qualité supérieure. Aussi, je me figure très bien dans quelle mesure *il vous manque*, sans avoir le secret des jouissances intimes auxquelles se livrait votre cœur paternel.

J'ai vu le général Jamin il y a deux jours ; les bulletins le disaient hors d'affaire. En réalité, tout le haut du corps jusqu'aux genoux a été en partie *vuidé* et le soulagement a été grand. Il s'est cru, il se dit sauvé. Mais, hélas ! je l'ai trouvé dans la position où j'ai vu treize mois mon infortuné beau-frère. On l'a condamné à rester assis sans rémission. *Sedet, æternumque sedebit*, comme le malheureux supplicié de l'antique mythologie. J'ai lu votre dernière ligne : « On me dit que Jamin va mieux, ce serait de bonnes étrennes ; » il vous remercie, il est ferme par le moral et d'une douceur touchante avec la souffrance.

J'ai conduit le 28 décembre dernier mes deux neveux chez l'Empereur. Par décret du 20, une pension de 5 000 francs avait été accordée à chacun d'eux comme récompense des services de leur père. J'ai demandé au ministre d'État ce que j'avais à faire : « Écrire à Sa Majesté pour la remercier, m'a-t-il dit, en votre qualité de tuteur. Puis je lui demanderai la permission de lui conduire les enfants » Le 23, lettre du ministre, qui

m'annonce qu'il a remis ma lettre et que l'*Empereur me recevra* le 28 avec les fils de son ancien ministre. L'audience a duré dix minutes environ ; l'Empereur a été très aimable pour les enfants ; pour moi, d'une courtoisie très distinguée. Il m'a parlé du roi son père, puis de l'Italie, de la Grèce, des Américains et des Allemands, effleurant les sujets avec esprit, moi, lui répondant sans embarras. Sur son visage, au reste, aucune trace visible des préoccupations inévitables du moment. Quand nous avons dû le quitter, il a recommandé aux enfants d'imiter toujours l'exemple que leur avait laissé leur père ; j'ai dit que j'espérais bien qu'ils marcheraient toujours sur ses traces. « Je vous remercie, » a ajouté l'Empereur — et je suis parti. Je ne suis pas très éloigné de croire que cette sérénité, si remarquable sur le front d'un souverain que la fortune contrarie si visiblement depuis plus d'un an, est, en partie, l'effet d'une confiance très sincère. Il est bien évident que, dans les hautes régions, le mot d'ordre est de croire à l'âge d'or de la politique française (témoin le Bulletin politique du *Moniteur* du soir de mercredi dernier, curieux spécimen d'optimisme officieux). Mais ce qui n'est qu'un jeu joué chez les sous-ordres est peut-être une conviction plus haute, là où brille l'*étoile*, celle que trente ans de gouvernement parlementaire ont éclipsée, comme pour lui laisser le temps d'acquérir toute sa force. Croire à l'étoile, cela explique qu'on ne s'aperçoive pas d'un effondrement encore réparable, peut-être, mais trop certain dans nos relations et dans nos alliances. L'Europe a l'air de se refaire contre nous. Avez-vous lu les articles de Quinet dans le *Temps*, 5, 7, 9 janvier ?

Rien de plus nouveau. Thiers, parlant du discours qu'il fera ou qu'il ne fera pas (car il y a des précédents sur ce point), disait, il y a deux jours : « Je n'ai rien à apprendre à personne ; je n'ai qu'à réfléchir la lumière que les événe-

ments ont répandue et à la concentrer ; je ferai l'office d'un réflecteur. Bon gré, mal gré, il faudra voir. »

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 12 janvier 1867.

Mon cher ami, j'ai reçu votre lettre du 26 décembre contenant vos vœux de nouvel an dont je vous remercie de tout mon cœur ; je vous avais déjà offert les miens. — J'ai vu les comptes des relieurs...

Vous avez eu bien froid à Paris ; j'espère que vous n'en avez pas trop souffert ; pour nous, nous en avons été quittes pour quelques chasses à courre de moins et quelques heures de lecture de plus. Vous pouvez croire que le *Moniteur* m'a fort occupé. Si la nouvelle loi n'est pas une loi de guerre, elle me paraît difficile à justifier ; si c'est une loi de guerre, je crois qu'on pouvait la faire moins hybride et plus élastique. Cependant, elle vaudra mieux que le chaos créé par le décret de 1852 et la loi de 1855. Le début de l'année est sombre.

Vale et me ama.

H. O.

Twickenham, 13 janvier 1867.

Mon cher ami, c'est bien le 1er janvier que je vous ai écrit ; si ma lettre vous est arrivée en retard, demandez pourquoi à M. Maxime du Camp (article de la *Revue des*

Deux Mondes dudit jour). J'avais bien reçu votre lettre du 26 décembre, remis les incluses aux destinataires ; votre lettre du 9 janvier m'est parvenue le 11 ; je vous remercie des détails qu'elle contient.

Je voudrais que vous m'eussiez donné de meilleures nouvelles de Jamin.

Je comprends bien les préoccupations que vous cause votre discours, et je suis de votre avis, vous avez à faire l'éloge de Dupin, non sa biographie. Cependant il y a des nuances à indiquer, au moins légèrement. Ce paysan du Danube — ou plutôt du Morvan — allait parfois jusqu'au cynisme pour expliquer certains actes de sa vie.

Oui, j'ai lu les articles de Quinet, et c'est, à mon sens, ce que j'ai lu de mieux sur la question. La vérité y est serrée de près sans y être tout entière. Il y a un certain air nuageux qui ne messied pas quand il se traite de l'Allemagne. Mais, sous ce brouillard, on rencontre un esprit profond, une âme généreuse, un cœur français.

Nous avons maintenant le beau froid. Rien de nouveau céans.

H. O.

Le bas de la lettre est déchiré.

Déchirure par le cabinet noir.
Note de M. Cuvillier-Fleury.

Paris-Passy, 16 janvier 1867.

N° 2.

Vous en souvient-il, mon cher Prince, de cette joie que répandait autour de vous cet anniversaire de votre naissance que j'ai toujours fêté de si bon cœur? Je m'obstine à croire que, pour vous et pour tous, en dépit des

cruautés du sort, ce jour était un jour fortuné ; car vous n'avez laissé à personne votre part d'honneur, de bons sentiments, de patriotisme et, tant que vous l'avez pu, de service public ; et le vrai bonheur, sur cette terre, est d'y bien remplir sa place. D'un autre côté, ceux qui vous ont connu ont dû se féliciter toujours de la bonne pensée que vous avez eue de naître il y a quelque quarante-cinq ans. D'autres ne se sont donné que la *peine de naître*, comme on dit ; vous y avez bien mis quelque chose du vôtre, et vous n'avez pas fini. Veuillez, je vous prie, présenter mes félicitations respectueuses à la Duchesse ; elle comprendra pourquoi je les lui adresse aujourd'hui, 16 janvier 1867, à elle plus qu'à personne, et sans regarder, hélas ! derrière nous, dans ce sinistre abîme où 1866 a disparu.

La présente n'est à d'autre fin qu'un compliment affectueux de ma femme et de moi. Puisse le cabinet noir lui être indulgent ! Votre lettre du 13 m'est arrivée absolument en guenille. « Ma guenille m'est chère. »

Je m'en vais lire, sur votre recommandation, l'article de mon cousin Maxime. Oui, mon illustre mort m'occupe et me préoccupe beaucoup, quoique j'aie, depuis longtemps, lu à mes deux parrains et remis à mon *récipient* le discours en question. Je voudrais pouvoir dire de Dupin ce que Beugnot disait de lui-même, cela me suffirait pour tout expliquer, et me tiendrait lieu de ces nuances qu'à bon droit vous me recommandez. Donc, on disait, un jour, à M. Beugnot : « Ah ! cher ami, — c'était un familier, — si vous aviez autant de caractère que vous avez d'esprit ! — Parbleu ! vous me la donnez belle ! je serais le premier homme de France et de Navarre. » — Je crois qu'il avait raison. Ce qu'il faut dire, c'est qu'on n'a tant d'esprit que lorsqu'on se permet de tout dire, et presque de tout faire. Le caractère se compose d'abstinences et d'abstentions, de fermes propos, plutôt que de propos spirituels. Si Dupin avait eu

du caractère, c'eût été un autre homme ; c'est l'homme qu'il était, qui était curieux ; l'autre eût été plus respectable, soit dit entre nous. Quant à moi, devant l'Académie qui l'a élu, devant sa famille qui sera là présente, devant le public qui s'attend à des épigrammes et qui en sera pour ses frais, je suis condamné à un discours académique. Je sais que c'est moins facile à faire que je ne le croyais, précisément parce qu'on ne s'y peut mettre tout entier, comme dans une œuvre quelconque, article ou livre, dont on a toute la responsabilité ; et, encore, ne l'a-t-on jamais tout entière.

Ah ! pauvre Cousin ! que de fois j'ai pesté contre lui, que je l'ai trouvé inconséquent dans son enthousiasme, attardé dans sa religiosité, brûlant ce qu'il avait adoré, et réciproquement ! Que d'esprit, et quel caractère, c'est-à-dire pas de caractère du tout ! Mais aujourd'hui cette mort soudaine le transfigure aux yeux de tous ; ou, plutôt, le regret d'une telle perte mesure au vrai la valeur d'un tel homme. On dit que sa bibliothèque est donnée au public ; que seulement il sera interdit d'emporter aucun livre. Il a fait les fonds d'un bibliothécaire et de deux employés. Il laissera son nom à ce trésor *ære perennius.*

A propos de Cousin, j'ai vu hier le bon Daveluy qui ne l'aimait guère, mais qui est comme nous tous : il fait son éloge. Quant à lui, il retourne en Grèce, bien souffrant, bien podagre.

Demain on enterre le pauvre Ingres. Il faudra casser la terre à coups de pioche pour lui trouver sa place dans le sein de cette mère commune un peu revêche aujourd'hui : il gèle fort ; voilà qu'il neige. Le peintre raphaëlique, l'amoureux des nobles contours brillant sous des cieux d'azur, l'ancien hôte de Rome et de Florence, le fils du soleil, s'en ira sous ce ciel gris et parmi ces inclémences, vers sa froide demeure ; mais son nom vivra.

Adieu, cher Prince, et pardon de cette longue, trop longue causerie ; il suffirait d'un mot, pour vous dire mon inaltérable amitié.

CUVILLIER FLEURY.

Paris, 22 janvier 1867.

N° 3.

... Il faut être un peu journaliste pour comprendre le soulagement que nous apporte — à nous autres gens du métier — la suppression de la juridiction administrative *. La police correctionnelle n'est pas le jury, c'est vrai, mais c'est le juge. Le bourreau lui-même vaut mieux, comme justice, que le commis. L'écrivain devant le magistrat garde sa dignité ; devant le commis, on le soufflette, et on lui dit : « Pas un mot de plus. » J'ai vu que ce sentiment était celui de Bertin, qui m'a dit que c'était celui de Prévost-Paradol. Quant au reste, j'y reviendrai. Les plaisants disent que le couronnement de l'édifice n'est qu'une girouette ; et d'autres se consolent d'une déception par un calembour : « Ce décret manque d'*adresse*, » disent-ils. L'esprit public, en France, n'est quelquefois pas plus fort que cela. J'ose croire cependant que les récentes mesures du gouvernement trouveront des juges plus sérieux des deux côtés de la Manche...

CUVILLIER-FLEURY.

* La lettre impériale du 19 janvier retirait aux Chambres le droit d'*Adresse*, mais promettait une loi sur la presse, qui supprimerait le régime discrétionnaire de 1852. Cette loi fut votée en 1868.

Paris-Passy, 6 février 1867.

N° 4.

Vous avez eu beau faire des prodiges de calligraphie, mon cher Prince, sur l'enveloppe de votre dernière lettre datée d'Osborne 25 janvier : elle n'a pas échappé à la mutilation qui est le sort commun des correspondances d'Angleterre quand elles nous sont destinées.

... Nous avons enterré ce pauvre Cousin, plus magnifiquement, ce semble, qu'il ne convenait à un philosophe, si ce n'est à un ancien ministre ; grande affluence professionnelle ; la foule au dehors ; mais son cœur n'y était pas : elle était curieuse, étonnée de tant de tapage, nullement attendrie. En 1828, nous aurions dételé les quatre chevaux du corbillard — il est vrai qu'il n'y en aurait eu que deux. — Cousin avait fatigué l'opinion par les inconstances de son esprit ballotté par son imagination. Vous verrez que, dans cent ans d'ici, il ne restera de lui que le renom d'un bibliophile éminent et incomparable. C'est bien quelque chose. Condillac et Laromiguière, quoi qu'il ait fait, dureront plus que lui. Je ne rétracte pourtant rien de mon admiration pour son talent d'écrivain, imitateur du grand siècle.

Vous avez donné un souvenir à cette bonne Mme de Chantérac, j'en suis sûr? Vous rappelez-vous la surintendance de cet excellent du Hautier au château d'Eu, quand on vous y envoyait seul avec nous? Quels fins menus, quel brave homme ! Et les anecdotes sur l'horlogerie du duc de Penthièvre ! Songez-vous au temps qui s'est écoulé depuis cette époque, *melioribus annis!* Et que j'aie encore

le mauvais goût d'être de ce monde ! Il est vrai que j'ai trouvé une fontaine de Jouvence qui est l'Académie. Immortel, on est toujours jeune. Demandez plutôt à M. Viennet.

Est-ce que vous n'écrirez pas sur cette question de l'armée, qui commence à passionner tout le monde de ce côté-ci de la Manche? Les ministres s'accorderont-ils? Les militaires ne s'accordent guère. *Tradidit mundum disputationibus.* Cela est triste à dire au moment où l'on nous crie que nous ressemblons aux Grecs de Constantinople se disputant pour des chimères, ou vaquant aux jeux du cirque (*ludis circoque vacantes*), pendant que les barbares marchaient à la conquête de la grande ville...

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 25 février 1867.

Mon cher ami, j'ai reçu votre lettre du 6, nº 4. Vous devez être édifié, maintenant, sur la nature du régime qu'on prépare à la presse ; je ne prétends pas qu'au fond il n'y aura pas une certaine amélioration ; mais quand on veut, même en modérant l'absolutisme, en préciser la pratique, on fait toucher du doigt des énormités auxquelles un certain vague convenait ; il est de l'essence de l'arbitraire de rester indéfini. Les projets relatifs à l'armée me préoccupent plus ; la fausse route peut mener loin ; je crains qu'on ne soit en train de quitter la proie pour l'ombre.

J'ai été bien affligé de la mort de la bonne Mme de Chantérac, dont le nom était associé à mes plus vieux, à mes plus doux souvenirs. Je donne aussi de justes regrets à la

mémoire de Cousin ; j'espère qu'il a retrouvé là-haut quelques-uns de ses amis du dix-septième siècle.

J'ai fait une apparition à Twickenham et une visite à mon frère Joinville qu'une chute de cheval condamne à quelque repos physique ; l'activité de son cerveau n'y perd rien. L'anniversaire du 24 mars nous trouvera tous rétablis depuis quelques jours à Orléans-House.

Avez-vous distribué tout le dernier envoi aux relieurs ? Avez-vous essayé de donner quelque chose de beau à Trautz ? S'il travaille encore, aucun ne le vaut.

Ah ! mon cher ami, que j'aimerais, et pour bien des raisons, à pouvoir vous applaudir le jour où vous revêtirez pour la première fois votre habit de *perroquet en deuil*. C'est sur la terrasse du Palais-Royal, aux beaux jours de 1830, qu'Arago m'apprit cette définition du glorieux uniforme de l'Institut.

Ma femme vous fait ses amitiés ; Guise grandit et fait de vrais progrès en tout genre.

H. O.

Paris-Passy, 1er mars 1867.

N° 5.

Je ne veux pas tarder, mon cher Prince, à répondre à votre lettre du 25 février, car c'est le bon jour, puisque le samedi nous place devant l'interdit postal de nos scrupuleux voisins d'outre-Manche. J'aurais eu à cœur, pourtant, de vous parler de l'*article de Laugel*, dont j'ai reconnu de suite la signature après en avoir lu quelques lignes et parcouru quelques pages *. « L'infanterie, reine des ba-

(*) *Les institutions militaires de la France,* sous la signature Laugel, *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1867.

tailles », le souvenir donné à Marbot, la citation ou, pour mieux dire, la mention de ce *Mémoire* inédit et qui sera, un jour, illustre, je l'espère, sur les forces de la France comparées à celles de l'Europe, et, enfin, cet *alinéa* final, d'un si noble et si libéral accent, tout cela, pour moi, est plus qu'un indice, et je ne manquerai pas de complimenter Laugel, *comme il convient*, à notre prochaine entrevue. Nous dînons ensemble lundi. Maintenant que j'ai simplement goûté de l'article, je vais l'absorber en toute sûreté et lui donner, après cette lettre, les deux meilleures heures de ma journée. Le temps n'est guère engageant, et le coin du feu, avec un bon livre, est une jouissance à laquelle mon âge, hélas ! ma mauvaise santé et mon éloignement de Paris me rendent de plus en plus sensible. Je me suis remis pourtant, pendant cet apaisement récent de la température, à reparaître dans quelques salons. Je suis allé chez Ségur, chez Duchâtel, chez d'Haussonville. J'ai dîné chez Rambuteau. Mes amis sont, en général, livrés à une sorte d'étourdissement sur le fait des récentes réformes. Vous les qualifiez à merveille en disant « qu'il est de l'essence de l'arbitraire de rester indéfini » ; mais ce n'est pas une raison pour rester indéfinissable soi-même, et c'est le cas de la plupart de nos amis. Ils flottent entre la satisfaction non avouée de ces concessions qui, pour être commandées par la dure loi des événements, n'en sont pas moins une conquête de l'esprit libéral sur ses plus irréconciliables adversaires, et la crainte d'avoir l'air d'approuver quelque chose. *Laugel* leur donne un bon exemple dans son article ; il loue ce qui est louable dans la réforme des armes spéciales. Non, point d'enthousiasme pour ces amendements que le pouvoir dictatorial s'inflige à lui-même ; il ne donne pas, il rend ; il restitue ce qui est imprescriptible ; il le fait en vue de son intérêt immédiat et pressant, *mais bien entendu.*

... Ah ! si je pouvais causer avec vous ! c'est la tournure

qui finit votre lettre : « Ah ! si je pouvais vous applaudir le jour où... » Merci de cette bonne disposition ; vous serez bien obligé, après cela, de me lire. Je suis prêt depuis trois mois, et j'attends mon honorable directeur qui ne l'est guère. Ce sera pour la fin de mars ou le commencement d'avril. Je suis entre le jeudi 28, qui est la mi-carême, et le poisson d'avril, Charybde et Scylla du ridicule. L'Académie n'en a pas peur. Dieu merci, sa forte constitution la met à l'épreuve. Mon chétif individu a plus besoin de se bien tenir. Vos vœux d'amitié me protégeront. C'est une crise dans la vie, si peu que cela paraisse. Puis, toutes les difficultés et toutes les délicatesses semblent réunies sur le sujet que j'ai à traiter. Il tient tellement à toute chose, qu'il me faut, à chaque instant, sous l'influence des mobiles impressions du moment, modifier mon œuvre. « Je ne change pas ma cocarde, disais-je il y a peu de jours à M. Guizot, je serai peut-être obligé de changer de chapeau. » Les retards de mon timide directeur l'ont fait vieux, et il commence à ne plus être de saison.

Avec quel plaisir j'ai trouvé dans votre lettre de si bonnes assurances du souvenir de la Duchesse et des progrès du duc de Guise, santé, éducation, et le reste ! J'ai mis un de nos neveux au collège Rollin ; c'est la volonté de son père ; l'autre est avec nous ; c'est un enfant hors ligne.

Vous savez que le pauvre Latour a été opéré deux fois de la pierre ; la troisième opération a été arrêtée par un accès de rhumatisme goutteux des plus graves.

Il est vrai que Trautz a repris son métier, mais après l'avoir interrompu et m'avoir refusé pendant deux ans. Saviez-vous la vente prochaine de la bibliothèque Yéméniz ?

Cuvillier-Fleury.

Woodnorton, 8 mars 1867.

Mon cher ami, nous devrions, ce me semble, correspondre librement aujourd'hui, car M. Rouher nous a garanti le secret des lettres, et vous savez que M. Rouher ne s'est jamais trompé. Et cependant j'éprouve encore je ne sais quel embarras, quelle secrète et assurément injuste méfiance. Enfin, je n'ose répondre à cœur ouvert, comme je le voudrais, à votre lettre du 1er mars. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je suis bien heureux que vous ayez approuvé l'article de *Laugel;* il regrettait bien, m'écrit-il, de n'avoir pu en causer avec vous quelques jours plus tôt.

J'attends maintenant votre discours avec impatience ; c'est un sujet bien délicat, épineux même pour vous ; je suis sûr que vous vous en tirerez heureusement, et je m'en réjouis d'avance.

Nous rentrons à Orléans-House le 20 mars ; nous n'en bougerons du printemps. Que ferons-nous l'été et l'automne? Je ne saurais prévoir les malheurs de si loin, mais je vous tiendrai au courant ; vous me direz quand vous pourrez venir nous voir avec Mme Fleury, à Twickenham ou ailleurs ; vous savez que vous serez toujours les bienvenus.

Trautz est peut-être fantasque, mais c'est le premier des relieurs vivants.

Ma femme se remet de sa bronchite ; mais le vent d'est la condamne à la *renfermerie.*

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 10 mars 1867.

N° 6.

Mon cher Prince,

... On doit avoir l'œil ouvert sur *Laugel* en ce moment, son article ayant excité une sérieuse attention chez les uns, beaucoup de déplaisir, je suppose, chez quelques autres.

Laugel n'est pas venu chez moi, du moins pour me parler de l'article qui devait paraître, et c'est quand je suis allé, le 2 mars, lui rendre une visite déjà ancienne qu'il m'avait faite, que j'ai été informé de ce qui s'était passé. Je m'en doutais, comme vous l'avez pu voir par ma lettre du 1er mars, et je ne songeais nullement à m'enquérir de l'histoire de cette publication, ne pensant qu'à son exceptionnelle importance qui, tout d'abord, m'avait frappé. Je n'avais lu l'article qu'en courant, quand je vous en ai écrit, et seulement pour être bien sûr de la provenance ; comment m'y serais-je trompé? Vous y avez mis beaucoup de style, ce qui peut se dire de tout écrit bien tourné, avec accent et relief : il y a plus encore dans cette étude, il y a *votre style*, ce qui est, je ne dis pas le comble de l'art, puisque c'est là une qualité où l'art est étranger, quand la qualité est sincère, mais le comble du bonheur pour un écrivain, et la plus grande jouissance que puisse éprouver, en lisant, un lettré délicat. Le mélange de l'érudit toujours discret et du lettré sans phraséologie, du politique et du soldat (l'argot compris), du prince et du patriote, est là, dans une proportion où je ne l'avais jamais autant remarqué sous votre plume, bien que tous vos écrits précédents procèdent de la même inspiration et soient comme les légi-

times précurseurs de celui-là. Je crois bien que c'est à cette réunion très habilement fondue, et encore, peut-être, plus naturelle qu'habile, de ces qualités diverses, qu'il faut attribuer — à part les circonstances où il s'est produit — le succès de votre article. Il est très grand, ce succès; M. Guizot me le disait jeudi dernier, dînant chez moi avec Pontmartin : « L'article du Prince est, de tout point, excellent, pour la forme et pour le fond. Il produit très bon effet partout. »

Quant à moi, je voudrais bien voir répandre cet écrit sous une forme quelconque et sous nom d'auteur cette fois. On me dit que vous y avez pensé?

Faites-vous raconter par le général Dumas l'anecdote du maréchal Niel faisant courir après l'auteur de votre article, et qui, apprenant qu'il est de vous, s'écrie : « J'aurais dû m'en douter ! » Je laisse au général les détails, qu'il raconte d'une façon curieuse. Je lui laisse aussi la partie politique ; il a beaucoup à dire.

Quid plura? J'ignorais la maladie de notre chère Princesse. Dites-lui nos vœux ardents, sincères, continus, pour sa guérison. Que Dieu lui épargne et vous épargne aussi les souffrances physiques, vous ayant tant accablé moralement !

Ici, je vis au milieu de malades ; le pauvre Latour toujours bien compromis, Capé mourant, tout autour de nous bien des souffrances, sans parler des chagrins. Je ne vais que d'une aile ; il m'en faudra deux pour le grand jour. Nisard m'ajourne au 11 avril. Adieu là-dessus, cher Prince. Verdi nous a donné hier, à l'Opéra, un *Don Carlos* assommant. *Galilée* * triomphe, et son auteur se roule à terre dans les convulsions d'une fin prochaine.

CUVILLIER-FLEURY.

* La première représentation de *Galilée* a eu lieu le 7 mars 1867. Ponsard, très malade, n'a pu y assister. Il est mort le 7 juillet suivant.

Woodnorton, 15 mars 1867.

Mon cher ami, je sais votre voisin arrivé à bon port à Bushy ; mais je ne l'ai pas vu encore. Il me tarde de causer avec lui et d'avoir de vos nouvelles *de visu;* ce sera pour le 20, jour de notre retour définitif à Orléans-House. J'ai reçu votre lettre nº 6, du 10 au 12. Je ne puis répondre ici à tous les points que vous traitez. Il faut cependant que je vous pose une question : un de mes amis, empêché par des circonstances diverses, a dû requérir non seulement le concours, mais le nom d'un tiers pour conclure une affaire. Est-il possible à mon dit ami de retirer à ce tiers la suite de cette affaire?

Le nouveau projet sur le recrutement mettra tout le monde d'accord ; il concilie tout, système prussien et système français, exonération et remplacement, long service et appel général, garde impériale et garde nationale mobile, toutes les incompatibilités apparentes sont effacées, et il y aura beaucoup d'emplois nouveaux à donner ; les cadres de la garde nationale mobile ne seront peut-être pas très efficaces pour la guerre, mais ils seront fort utiles dans les élections. — J'espère que la loi sur la presse donnera quelque allégement aux écrivains ; nous n'y sommes pas oubliés * ; mais, s'il faut un nouvel article de loi pour me défendre de signer un article dans un journal, je me demande en vertu de quelle loi on a saisi un livre qui portait mon nom? Ma femme n'a pas été sérieusement malade,

* Il y avait, en effet, dans le projet de loi, une disposition spéciale punissant la publication d'un article signé par une des personnes auxquelles le territoire français était interdit.

mais souffrante ; elle va aussi bien que le permet un temps épouvantable.

Mille amitiés.

H. O.

Paris, 22 mars 1867.

Mon cher Prince,

Vous ne croiriez pas que mon souvenir et ma pensée pourraient manquer au triste anniversaire qui va réunir votre famille et quelques-uns de vos amis autour d'un tombeau. Je tiens pourtant à vous donner un nouveau témoignage de la part que nous prenons, ma femme et moi, à une si grande douleur. Celle-là, ni une autre, m'écriviez-vous récemment, ne s'affaibliront jamais au fond de mon cœur, quelque diversion qu'y puisse apporter le temps. Le temps ne saurait que l'augmenter, au contraire, car il ne nous prodigue pas des spectacles qui puissent compenser la perte des augustes vertus et des grands exemples dont votre sainte mère a si noblement et si modestement répandu partout le bienfait. Pleurer sur elle c'est pleurer sur tous ceux qu'elle aimait, qu'elle protégeait, qu'elle secourait, qu'elle édifiait.

Les impressions d'un tel souvenir s'accordent mal avec toute autre pensée. Je m'arrête donc, mon cher Prince, non sans vous renouveler l'assurance de mon inviolable dévouement.

Cuvillier-Fleury.

Twickenham, 25 mars 1867.

Mon cher ami, je profite d'une occasion sûre pour vous adresser une photographie destinée à M. Nisard ; — un mot de remerciement pour l'abbé Besson. — J'ai reçu leurs envois.

Je vous remercie de votre mot du 22. Je suis sûr que votre cœur était avec les nôtres avant-hier. Au pied de la tombe de mon père et de ma mère, j'ai vu le cercueil de mon fils ! Pensez à ce que j'éprouve en écrivant ces derniers mots.

Je regrette bien de n'avoir pu vous consulter davantage au sujet des *Institutions militaires;* mais, considérez la difficulté croissante des communications, et les circonstances particulières. Ce travail n'avait plus ni sens ni à-propos, si sa première apparition n'avait précédé celle du projet de loi que je ne crois pas bon, mais que je ne voulais pas avoir l'air de prendre à partie. Bien que préparé d'assez longue main, j'ai dû faire vite ; après coup, je ne me suis pas senti le courage d'un remaniement peut-être nécessaire. J'ai encore beaucoup de peine à me mettre en train pour quoi que ce soit.

Le système des *tronçons* a été de courte durée. Les conséquences de la politique impériale continuent de se dérouler avec une redoutable logique.

Ma femme va mieux ; mais elle est encore très fatiguée.

H. O.

Paris-Passy, 29 mars 1867.

Mon cher Prince, j'ai expédié vos deux envois, non sans envier beaucoup au destinataire la photographie que vous lui adressez. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen, par le général Dumas, d'en avoir quelques-unes qui seraient placées en bonnes mains? Vous y penserez, n'est-ce pas?

Ma lettre du 22, qui n'était qu'une expression de condoléance, ne répondait pas à la partie délicate de la vôtre du 15, reproduite dans la dernière, du 25. Je n'avais aucune prétention à être consulté, même comme humble styliste, sur l'article en question ; je trouvais la délégation si simple que, lorsque l'article a paru, j'ai couru chez le délégué, et il peut vous dire si j'avais l'air d'un mécontent ; je pensais à autre chose, et j'éprouvais un tout autre sentiment. Je n'ai commencé à me sentir un peu atteint que dans *la suite donnée* à l'affaire, et quand un tiers, avec qui j'avais toujours traité dans des circonstances semblables, et qui ne l'avait pas oublié, s'est *étonné* que votre confiance eût passé en d'autres mains pour cet objet. Il ne s'agissait pas là, comme je le lui ai écrit, du premier délégué, à la mission duquel je n'avais rien à voir, mais du second, auquel je ne dispute pas le droit de suivre vos procès et vos affaires, et qui m'accuserait d'intrusion, sans doute, si même avec votre mandat, je m'en allais soutenir en ce moment l'instance qui l'appelle devant la cour de Metz *. C'est contre

* M. Bocher assistait, devant la cour de Metz, aux débats d'un procès important que soutenait M. le duc d'Aumale au sujet de droits d'usage exercés par diverses communes de l'ancien duché de Guise dans les forêts dépendant du domaine du Nouvion en Thié-

cette confusion d'attributions que j'ai réclamé ; ou, pour mieux dire, j'ai exprimé la peine que ne pouvait manquer de me causer dans les circonstances où je suis et dans celles d'où je sors, la seule apparence d'une diminution dans les confiantes attaches qui nous unissent. Je ne dis rien de plus. Aimeriez-vous mieux mon indifférence? Quant à moi, je me suis toujours dit, étant jeune, que l'amitié avait plus de droit à être jalouse qu'un sentiment plus tendre, c'est-à-dire plus fragile. On changeait, de mon temps, plus facilement de maîtresses que d'amis. Quand l'amitié est d'un prince, elle n'en est pas, pour cela, moins désirable et moins précieuse.

N'en parlons plus. Si les bons sentiments n'étaient quelque chose de si sérieux dans la vie, je rougirais même de vous avoir entretenu des petites blessures dont j'ai souffert, quand je songe à tout ce qui se remue de grave en vous et autour de vous, et à quel point le spectacle du monde politique réclame la plus complète attention des esprits sérieux.

Donnez-nous donc des nouvelles de la Duchesse. Ah ! que nous avons pensé à elle et à vous pendant cette épreuve du 24 ! Vous le croyez sans peine ; faites que la Duchesse en soit persuadée aussi, comme des sentiments de fidèle attachement dont je vous prie de recevoir la nouvelle assurance.

Cuvillier-Fleury.

rache. Avec une indépendance à laquelle il n'est que juste de rendre hommage, la cour reconnut pleinement les droits du Prince.

Peut-être est-il permis à l'avocat qui avait alors l'honneur de plaider pour M. le duc d'Aumale et qui est devenu l'exécuteur testamentaire éditeur des présents volumes, de rappeler que c'est ainsi de 1867, que date une confiance qui ne s'est pas démentie, et dont les témoignages resteront l'honneur de sa vie.

Twickenham, 2 avril 1867.

Très cher ami, j'ai reçu votre lettre du 29. Je profite du départ du général pour vous envoyer quelques photographies que vous m'avez demandées ; j'y joins une note sur des affaires bibliographiques.

Veuillez me faire acheter le 13, à une vente d'autographes chez Charavay, le nº 43, Condé au maréchal de Grammont.

Je ne reviens pas sur la question délicate : je vous ai dit tout ce que je pouvais en dire. Je ne me plaindrai jamais des susceptibilités de votre amitié ; j'espère que vous ne douterez jamais de la mienne.

Nous attendions aujourd'hui l'annonce de la cession du Luxembourg : le silence du *Moniteur* nous fait comprendre que rien n'est encore terminé. On disait que nous devions acheter Luxembourg et Maëstricht, garder pour nous la première, donner la seconde à la Prusse. Quelle que soit mon opinion sur la politique impériale, je ne puis croire qu'un gouvernement français, pour la gloriole d'ajouter à notre territoire une place très forte, mais sans importance stratégique, livre à la Prusse la clé de la Meuse.

Je viens de lire la brochure de Trochu * ; c'est l'œuvre d'un patriote ; je suis de son avis sur bien des points, pas sur tous. Je crois surtout qu'il est grand temps d'abolir les primes et l'exonération.

Ma femme est mieux, mais encore un peu fatiguée.

Alençon arrive aujourd'hui ou demain.

H. O.

* *L'armée française en 1867.*

Orléans-House, 13 avril 1867.

Très cher ami, j'ai lu hier soir dans les *Débats* votre discours de réception, et, sans attendre la réplique de Nisard, je veux vous en faire, par la première poste, mon sincère compliment

Vous vous êtes très finement, très honnêtement et très heureusement tiré d'une épreuve très difficile. Le succès littéraire est complet, et, à un autre point de vue, vous êtes resté dans la parfaite mesure, louant carrément ce qu'il fallait louer, mais effleurant le reste, échappant ainsi à l'écueil d'approuver ce qu'on ne saurait approuver, ou d'émettre un blâme qui n'eût pas été à sa place dans une oraison funèbre, moins encore dans un discours académique. Encore une fois recevez mes félicitations très sincères, et dites-moi bientôt que vous n'êtes pas trop fatigué.

La question de paix ou de guerre est, comme vous pouvez croire, l'objet exclusif de mes préoccupations du moment.

Temps affreux. Santés bonnes.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 17 avril 1867.

Je voudrais bien vous dire, mon cher Prince, « que je ne suis pas très fatigué », comme vous m'y invitez obli-

geamment. Par malheur je le suis beaucoup. Votre aimable lettre m'eût guéri du coup, si les compliments, même quand ils ont un accent si cordial et si sincère, pouvaient opérer de telles guérisons. Le dimanche qui a précédé ma réception du jeudi 11, j'ai été atteint de la grippe avec toutes ses aggravations...

Mon exécrable santé de ces jours-ci m'a empêché de m'occuper comme je l'aurais voulu de vos affaires bibliographiques ; mais tout est en train. Capé est mort. J'aurai une difficile liquidation de ce côté ; mais tout est en bon état.

Adieu maintenant, mon cher Prince ; je retourne à mes moutons, c'est-à-dire à ma correspondance académique qui, depuis le 11, ne chôme pas et ne contribue pas à guérir ma bronchite. Où irai-je la guérir? Où irez-vous cette année?

CUVILLIER-FLEURY.

Orléans-House, 24 avril 1867.

J'ai reçu très exactement, mon cher ami, votre lettre du 17 ; j'espère que vous ne vous ressentez plus de votre fatigue, et que, de la séance académique, il ne vous reste que le souvenir d'un très grand et légitime succès : discours honnête, équitable, spirituel, bien pensé, bien écrit, et parfaitement dit, au rapport de tous ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre.

Je ne viens pas vous parler du sujet qui occupe tout le monde, dont je ne détache mon esprit qu'avec effort et qui soulève dans mon cœur les plus poignantes émotions. Tout comme si l'Europe ne se préparait pas au plus

redoutable des chocs, je viens vous entretenir de la vente Yéméniz. C'est une occasion unique pour compléter quelques-unes de mes séries ; j'ai donc préparé des feuilles que vous trouverez ci-incluses... Si vous approuvez, mettez les fers au feu ; j'ai quelque scrupule de vous imposer cette corvée ; mais j'espère que vous ferez usage de Régnier ; je n'ajoute rien pour aujourd'hui ; je n'ai aucun projet pour cet été ; comment en avoir dans ma situation !

Mille amitiés.

H. O.

Paris, 30 avril 1867.

Mon cher Prince,

Vous ai-je remercié de vos photographies? Si je ne l'ai pas fait, cela ne veut pas dire que je ne vous aie pas su beaucoup de gré de ce souvenir qui est ici pour tous, et dont tous vous remercient. Votre aimable insistance sur l'impression que vous a causée mon *speech* académique m'a fait également un vif plaisir...

J'ai été reçu dimanche par l'Empereur ; Nisard m'a présenté, en compagnie de Villemain et de Sacy, à Sa Majesté qui m'a dit : « J'ai lu votre discours avec un grand plaisir, » puis m'a demandé des nouvelles de mes neveux, le tout très obligeamment, et avec cette même sérénité de visage que j'avais remarquée pendant mon audience de décembre dernier. Les nuages du Luxembourg n'avaient laissé aucune trace sur le front impérial. L'Empereur a complimenté Nisard, lui a serré la main ainsi qu'à Sacy, a parlé à Villemain des deux

grandes pertes que l'Académie vient de faire, en ajoutant : « J'avais vu M. Cousin avant son dernier départ pour le Midi, nous avions eu ensemble un bon entretien. » Puis, on a un peu plaisanté sur la longévité des immortels. « Nous vivons longtemps, » a dit Sacy. « Comme les cardinaux, » a dit l'Empereur. Avant de partir, Sacy a demandé des nouvelles du prince impérial, et l'Empereur a répondu qu'il était entré en pleine convalescence. Nous nous sommes alors retirés, et le fils du Taïcoun nous a remplacés, ce qui nous a procuré le plaisir de passer entre deux murailles de cent-gardes établies le long du salon de la Paix et du grand escalier, de voir le défilé des magnifiques équipages et le personnel assez chétif de l'ambassade japonaise. Le Taïcoun me fait oublier ce bon Duruy qui attendait, comme nous, avant l'audience, à la tête d'une députation savante. Il m'a abordé, m'a demandé de vos nouvelles, et m'a dit que l'Empereur lui avait dit, la veille : « J'ai lu l'article du duc d'Aumale ; il est très intéressant ; c'est l'ouvrage d'un homme qui sait son métier. » — « Puis-je redire cela au Prince, » ai-je demandé en souriant à Duruy? — Comme vous le voudrez ; je ne me compromets pas ; et, tenez, j'ai toujours dans ma chambre le portrait que le Prince m'a autrefois donné, et je le montrais souvent à notre pauvre Daveluy. » Pauvre Daveluy, en effet : vous savez q'il vient de mourir à Athènes, le 21 de ce mois ; il laisse un frère qui est régisseur du Sénat.

Nous avons eu, vendredi 26, une terrible journée d'angoisses à Paris : la guerre semblait sortir des pavés. Elle remplissait l'air. Une dépêche départementale, qui n'avait pu être expédiée sans le visa du ministère de l'intérieur, semblait un ultimatum.

Nous avons passé la soirée dans notre cottage verdoyant, à supputer les tristes chances dont l'avenir était plein, et cette double guerre — étrangère et sociale peut-

être — qui nous menaçait. Puis le lendemain, le ciel s'est rasséréné comme par enchantement ; aujourd'hui nous avons un avenir de six mois tranquilles. Ceux qui croient que la question du Luxembourg était la question, sont bien de leur pays. Elle est ailleurs ; elle est partout. Quoi qu'on fasse, on pourra passer le temps de l'Exposition assez allégrement ; mais il y a des guinguettes aussi sur tous les versants du Vésuve, et un jet de lave les emporte. Espérons que le courant partira de ce côté-ci du Rhin, non de l'autre, et qu'il ne trouvera pas de résistance invincible.

Adieu là-dessus. Je sais par plus d'un témoignage quelles étaient la vivacité patriotique et l'angoisse désintéressée de vos alarmes, comme fils de la France et comme libéral. Prenez quelque repos d'esprit. La vie est ainsi faite qu'il n'y a que des trêves dans nos chagrins et dans nos malheurs. La fortune est batailleuse ; elle nous oblige bientôt à nous remettre en garde. Cependant le *Moniteur* nous apprend, ce matin, que nous désarmons. Grand bien nous fasse !

Cuvillier-Fleury.

Twickenham, 2 mai 1867.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 30 avril. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le récit de votre curieuse visite et de vos diverses conversations. Le vent continue de souffler à la paix ; les hommes d'État anglais paraissent avoir grande confiance ; cependant leur langage est un peu plus réservé que dans le premier moment de jubilation.

J'ai été bien affligé de la mort soudaine de mon vieux

maître Daveluy ; je lui avais trouvé si bonne mine il y a deux ans, que je comptais bien le rencontrer encore quelque jour sur les bords du Rhin. Hélas ! que ces espérances de réunion sont vaines et trompeuses ! Si vous trouvez occasion d'exprimer mes sentiments à la famille, n'y manquez pas, je vous prie.

J'attends de pied ferme les notes Yéméniz ; je serai charmé de recevoir le train Capé. Rien de nouveau ici.

Mille amitiés.

H. O.

Paris, 17 mai 1867.

La présente n'est à d'autre fin, mon cher Prince, que de vous accuser réception de vos lettres des 6 et 7 mai, contenant vos commissions Yéméniz...

Rien de nouveau. Je griffonne cette lettre pour courir à l'Exposition où je ferai ma première visite. J'ai attendu ; j'en serai récompensé, puisque tout est prêt pour le moment. Le succès est grand. C'est une pièce qui s'est relevée, après être tombée à la première représentation. Je viens de voir l'excellent M. Trognon qui m'a très agréablement pris l'heure que je destinais à cette correspondance.

Le général Bertin m'a donné, le tenant de M. de La Valette, la confirmation du témoignage important accordé à votre article de *Revue* et dont Duruy m'avait entretenu. Après le talent et la science, ce qu'*on* a le plus loué, dit le général, c'est l'*impartialité*.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 22 mai 1867.

Mon cher Prince,

C'est au 17 mai, exclusivement, que s'arrêtait, si j'ai bon souvenir, l'état que je vous ai récemment adressé des résultats de la vente Yéméniz en ce qui vous touche. Vous trouverez, au second verso de cette lettre, le résumé des dernières vacations. Nous avons manqué, faute d'audace, mais grâce à votre raison, plusieurs numéros importants, et je crois que nous avons bien fait. Du reste, vos acquisitions, si elles sont peu nombreuses, sont dans les meilleures conditions du monde ; et vous remarquerez que les prix d'acquisitions *manquées* dépassent de mille francs, quelquefois plus, les commissions que vous aviez données.

Je suis bien heureux de vous savoir rétabli. Ah ! conservez votre santé. Je ne puis pas me plaindre du déclin très sensible de la mienne, puisque c'est la faute du temps, avec bien d'autres causes dont je ne vous ennuierai pas ; conservez-vous, voilà ce que nous avons à cœur. Croiriez-vous que, pendant cette petite crise de rhumatisme qui vous a retenu sur votre chaise longue, on s'est amusé à raconter que vous étiez à Paris, au vu et su du gouvernement qui vous laissait faire ? Mérimée l'a dit à Michel Lévy, parlant à sa personne ; sans cela, je n'aurais pas fait à cette sottise l'honneur de vous la raconter. *Vidi egomet, vidi...* si Mérimée ne vous a pas vu, c'est tout comme. C'est toujours l'histoire franc-comtoise.

Mais je me reproche, mon cher Prince, de vous retenir ainsi, quand votre cœur, hélas ! doit vivre tout entier dans ce cruel passé qu'un lamentable anniversaire vous

rappellerait si vous aviez pu l'oublier. On n'oublie pas de telles afflictions ; on s'en distrait forcément, jusqu'au moment où ces dates funèbres retombent sur nous de tout leur poids. Ah ! je vous plains, je plains la Duchesse, et j'offre à vous et à elle l'hommage de ma profonde condoléance et de mon inaltérable dévouement.

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 28 mai 1867.

Mon cher ami, j'ai reçu et examiné le train de ce pauvre Capé, qui était un digne homme et un véritable artiste. C'est un beau travail ; il y a quelques volumes magnifiques. Si Capé était encore en vie, je vous dirais qu'il y a quelques marges trop rognées ; ce serait ma seule observation.

Merci de votre lettre du 22 ; ma femme a bien traversé l'épreuve de la semaine dernière ; rien n'est changé dans notre extérieur ; mais le fond de tristesse que je porte dans mon cœur est incurable ; je ne vois plus rien sous le même jour : ce que mon père appelait *le couleur de rose* est, pour moi, passé pour jamias. Je serai toujours prêt, néanmoins, à me faire casser la tête pour mon pays, mais non pas pour l'Exposition, si belle qu'elle soit. Mérimée a eu une hallucination.

Dès que la vente Yéméniz sera achevée, je vous prierai de me faire expédier ce qu'elle aura donné pour moi.

H. O.

Twickenham, 5 juin 1867.

Très cher ami, voilà la vente Yéméniz terminée, et bien terminée ; j'en attends les fruits d'un moment à l'autre.

Tout va bien céans. Mes grands neveux vont faire une courte visite à leurs parents d'Allemagne. Je ne vous parle pas des événements de Paris, c'est-à-dire des visites impériales et royales aux théâtres, aux courses, et à la Cour, qui me causent peu d'émotion. Mais je suis bien inquiet de ce pauvre Max, qui paye un peu cruellement sa confiance aventureuse.

Mille amitiés.

H. O.

The Athenæum, 18 juin 1867.

Très cher ami, j'ai reçu, examiné et rangé tous les produits de la vente Yéméniz ; cet examen et ce classement n'ont produit qu'un sentiment de satisfaction dont je vous envoie bien volontiers le témoignage. — Reçu aussi le *Brunet* qui me faisait grand défaut et que je suis heureux de revoir si convenablement habillé.

Reçu enfin vos dernières lettres que j'ai emportées ce matin dans ma poche, afin d'être sûr d'y répondre de ce club éminemment lettré, entre une visite au *British Museum* et un dîner de beaux esprits. A Orléans-House, je suis débordé ; mes attributions y sont plus multiples que

celles de Maître Jacques : à mes livres ranger ; César à lire et à commenter avec mon fils (nous avons presque fini la guerre des Gaules et allons aborder « cette très injuste et très criminelle guerre civile », comme disait Montaigne) ; Philippe Coates à remplacer comme professeur d'équitation ; mon budget de Sicile à régler, tout cela me tient en haleine du matin au soir. Et voilà pourquoi je ne vous ai pas répondu plus tôt.

Nous comptons passer le grand fossé vers le 20 juillet ; ma femme poussera de suite jusqu'à Saint-Moritz (Grisons) où elle restera environ trois semaines et où je la rejoindrai après m'être arrêté une quinzaine à Wiesbaden. Nous flânerons en Suisse, autant que nos cœurs pourront supporter la vue de ces beaux lieux, si aimés de celui que nous pleurons.

Les derniers jours d'août nous retrouveront en Angleterre.

H. O.

Paris-Passy, 5 juillet 1867.

Mon cher Prince,

... A-t-on le droit de songer à soi en présence de cette grande catastrophe qui est, en ce moment, la préoccupation douloureuse de toutes les âmes ! Il y a, dans l'histoire, plus d'une exécution de ce genre, et de plus tragiques, de plus odieuses, s'il est possible, depuis Conradin jusqu'au duc d'Enghien, et de Charles Ier d'Angleterre au roi Murat, en passant par Louis XVI. A quelle époque une plus chimérique fantaisie, moins acceptée par l'opinion publique, si complaisante et si basse qu'on la suppose, a-t-elle entraîné de plus calamiteuses conséquences ? Il faut gémir sur

le sort de votre infortuné neveu, qui a, du moins, sauvé l'honneur des armes : il poursuivait un grand résultat et a joué, à tout risque, une partie qui pouvait lui sembler magnifique ; mais tant de nos pauvres conscrits qui sont allés pourrir dans les sillons mexicains ! Tant de nos braves officiers de marine qui sont morts de la fièvre jaune ou du typhus ! Tant de millions français qu'on a jetés dans cette aventure, et qui auraient servi à la réforme de notre armement, quand il était manifeste que la Prusse avait perfectionné le sien ! Ce sont toutes ces désastreuses conséquences de l'expédition du Mexique qui grossissent aujourd'hui, au delà de toute proportion, l'effroyable malheur qui la termine et la résume aux yeux de tous.

Et puis, que de leçons à tirer d'un pareil événement ! Thiers n'y manquera pas. Les *Mameluks* de la presse ont commencé par prendre l'offensive, et ce sont les libéraux français, à les entendre, qui sont coupables du crime des libéraux mexicains !

Adieu, mon cher Prince ; je me suis laissé entraîner. La plume ne calcule pas toujours la faiblesse de la main qui la conduit. Veuillez dire à la Duchesse à quel point mon cœur est rempli de sa tristesse et de la vôtre. Ah ! je me rappelle toujours ce mot de notre Reine : « Les révolutions ni les événements de la politique ne coupent pas les liens de famille. »

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 8 juillet 1867.

Mon cher ami, j'ai reçu votre lettre du 5 (n° 31) ; j'avais bien reçu celle du 19 juin.

J'ai vivement ressenti la terrible fin de mon neveu. Malgré le regrettable décret qu'on lui avait arraché *, il était bon et plein de cœur. Il avait pris un engagement, il a cru devoir le tenir ; c'était une fantaisie qui n'est pas contagieuse, de notre temps. Il est mort en chevalier et en soldat ; honneur à sa mémoire ! Mais Charlotte, quel sort ! Et que pouvons-nous faire pour elle **?

J'espère que votre indisposition ne sera que passagère ; si vous êtes en mesure de mouver, n'oubliez pas l'itinéraire que je vous avais envoyé.

H. O.

Paris-Passy, 12 juillet 1867.

Mon cher Prince,

... Vous voulez bien, dans votre lettre du 8 — où votre infortuné neveu reçoit un hommage d'une concision touchante — me dire de ne pas oublier l'itinéraire que vous

* Le décret du 3 octobre 1865, punissant de mort quiconque serait pris les armes à la main. Plusieurs chefs juaristes avaient été exécutés en vertu de ce décret. C'est cette même *légalité* que Juarès appliqua, le 19 juin, à Maximilien, pris aussi les armes à la main, à Queretaro.

** L'impératrice Charlotte avait quitté le Mexique au mois de juillet 1866 ; son absence ne devait durer que trois mois ; elle venait rappeler à l'Empereur les anciennes promesses et réclamer l'exécution complète de la Convention de Miramar. Quand l'Impératrice débarqua à Cherbourg elle n'avait plus son père, Léopold Ier, roi des Belges, mort au mois de décembre 1865 ; elle trouva l'Autriche vaincue à Sadowa, l'empereur Napoléon las du Mexique, n'aspirant qu'à en « débarrasser la France », comme il l'écrivait le 29 août 1869 au maréchal Bazaine. Repoussée à Saint-Cloud, la malheureuse princesse alla à Rome ; elle vit le Saint-Père. Lorsqu'elle sortit du Vatican, sa raison, jusque-là si précise et si ferme, se troubla complètement et on dut la conduire au château de Laeken, près de Bruxelles. Elle y est encore aujourd'hui (1913).

m'avez envoyé. Non certes nous ne l'oublierons, ni ma femme, ni moi. Voici quelles seraient nos dispositions, si elles vous agréaient...

J'ajourne jusqu'à cette rencontre bien des bavardages politiques et autres auxquels ma plume aurait une envie féroce de se livrer. Vous avez entendu, de Twickenham, le tapage que font les *Condés* *. Certes, la publication, si

* Depuis 1863, le duc d'Aumale et M. Michel Lévy plaidaient devant la juridiction civile pour obtenir la restitution des feuilles saisies chez le brocheur Langlois (v. t. III, p. 300). Repoussés, en première instance et en appel par des exceptions d'incompétence, ils s'étaient adressés au Conseil d'État qui, le 9 mai 1867, déclinait, à son tour, sa compétence en rappelant qu'il n'appartenait qu'à l'autorité judiciaire de statuer sur les revendications de propriété. Ce conflit de juridictions se renvoyant mutuellement la décision à rendre, et affirmant, l'une contre l'autre, une compétence que chacune déclinait, avait fini par émouvoir l'opinion publique ; des interpellations avaient eu lieu au Corps législatif, lors de la discussion du budget. C'est à la suite de ces interpellations, au cours desquelles le garde des sceaux, M. Baroche, avait affirmé que les plaignants n'étaient pas sans recours, puisque le ministre auteur de la saisie pouvait être mis en accusation par le Sénat, que M. de Persigny adressa aux journaux la lettre dont parle M. Cuvillier-Fleury.

Dans cette lettre, l'ancien ministre de l'intérieur, rappelant *sa circulaire de* 1861, à laquelle il donnait force de loi et dans laquelle il prescrivait aux préfets des mesures contre la publication de livres ou brochures faite au nom de personnes exilées, acceptait toute la responsabilité de la saisie ; mais il déclarait qu'il n'entendait pas « rester responsable de la confiscation des exemplaires saisis » ; qu'il n'avait jamais entendu « priver l'auteur, ni l'éditeur de leur propriété », et qu'il avait offert à M. Michel Lévy de lui rendre, *à l'étranger*, toutes les feuilles saisies.

Ces déclarations de M. de Persigny avaient provoqué bien des commentaires ; M. Prévost-Paradol les relevait le 9 juillet, dans l'article suivant :

« Nous venons de retrouver, en parcourant les *Mémoires* de Saint-Simon, une histoire charmante et d'un singulier à-propos. M. de Charnacé avait, en Anjou, « une très longue et parfaitement belle avenue » que déparait un peu la petite maison d'un tailleur, mal placée au gré de Charnacé, mais très bien placée au gré de son propriétaire. Le tailleur avait, maintes fois, refusé de vendre sa maison au père de M. de Charnacé, aussi bien qu'à lui-même. Le grand propriétaire, impatienté, eut alors une idée des plus spirituelles. En l'absence du pauvre tailleur, Charnacé fait démonter la maison avec le

grand qu'en pût être le succès, n'aurait jamais fait le bruit désagréable pour le gouvernement que fait en ce moment l'interdiction. La lettre de Persigny, si remarquable par l'ignorance impertinente de tous les principes qui régissent la matière, a fait rire de lui un peu partout. Ce pays-ci — c'est un symptôme singulier — commence à s'égayer des bévues qui se succèdent dans la conduite de ses affaires. Il faut qu'il ait bien envie de rire ! L'horizon est bien chargé (pardon de cette métaphore du vieux *Constitutionnel*). M. Rouher dit qu'il n'y a qu'un *point noir* dans un ciel d'azur ; mais ce point, c'est le Mexique, et il restera longtemps visible à l'œil nu.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 14 juillet 1867.

Il me semble bien, mon cher Prince, que j'ai absolument oublié votre aimable saint dans ma récente lettre du 12.

plus grand soin et la fait aussitôt rétablir avec la plus consciencieuse exactitude, à une bonne distance de son avenue. Rentrant le soir à son logis, et voyant sa maison envolée, le tailleur crut d'abord avoir affaire à un sorcier ; mais, lorsqu'il sut la vérité, il se dit lésé dans son bien et remplit tout le pays de sa plainte. « Je ne lui ai rien pris, répondait imperturbablement Charnacé, il possède encore sa maison, pierre pour pierre ; il peut les compter, et les meubles même sont à leur place. » N'est-ce pas, mot pour mot, le raisonnement de M. de Persigny dans la lettre singulière que nous avons reproduite? M. de Persigny n'a point confisqué le bien de M. Michel Lévy et de l'auteur de l'ouvrage en question. A Dieu ne plaise ! La confiscation lui fait horreur; il a seulement pris cet ouvrage en feuilles, et ne demande qu'à le restituer, feuille pour feuille, moellon pour moellon, comme disait Charnacé,... hors des frontières! Le tailleur veut plaider, ajoute Saint-Simon; il veut demander justice à l'intendant, et *partout on s'en moque...* » Prévost-Paradol, *Journal des Débats*, 9 juillet 1867.

Il est vrai que mes souhaits de fête vous seraient arrivés un peu à l'avance, et qu'il faut aux meilleurs sentiments l'opportunité. Mes compliments vous trouveront, sans doute très entouré et fêté par tous les vôtres, sans que cette joie puisse faire oublier l'éternel absent ! Pour ceux qui croient, c'est celui-là qui reçoit dans le ciel les vœux qui vous sont adressés et qui les appuie près de Dieu. C'est donc à lui que je pense en ce moment, quand je me rappelle à vous.

J'ai assisté hier chez M. Hébert à cette réunion de jurisconsultes * ; je n'ai qu'à souscrire à ce qu'ils ont décidé, et que M. Bocher a dû vous mander. Si vous pouviez, dans une de vos lettres, m'exprimer votre satisfaction pour celle qu'a écrite Michel Lévy, je crois que ce serait justice. Il a mis un grand zèle à servir vos intérêts ; il y a engagé une somme considérable, montrant dans tout cela un dévouement sans phrases et une très bonne attitude.

J'ai eu copie de très bonnes lettres écrites par les Princes vos frères à M. Guizot, à propos de son huitième volume. On me dit que vous lui reprochez la manière dont il parle du Roi. Cela est-il vrai? Je m'occupe de mes articles sur ce volume, et cette opinion de votre part me gênerait bien un peu, parce qu'elle ne s'accorde pas avec la mienne.

Adieu donc et bonne fête ! C'est la nôtre aussi, car c'est l'anniversaire de notre mariage.

CUVILLIER-FLEURY.

* M. Hébert et M. Dufaure.

M. Michel Lévy avait écrit de son côté, pour contester certaines assertions de M. de Persigny et faire remarquer que ce n'était pas *à l'étranger* qu'il pouvait jouir de sa propriété et exercer utilement le droit d'édition qu'il avait légitimement acquis. Sa lettre avait été publiée dans le *Journal de Parîs*, le 8 juillet.

C'est en 1869 seulement que le gouvernement se résigna à restituer les feuilles saisies et à laisser publier les deux premiers volumes de l'*Histoire des princes de Condé*. La librairie Michel Lévy en vendit 2 400 exemplaires en un mois.

Twickenham, 15 juillet 1867

Mon cher ami, je vous remercie de vos bons vœux pour la Saint-Henri ; hélas ! il n'est plus pour moi de fête complète ; si peu que je le laisse voir, je sens partout cette place vide auprès de moi.

J'ai reçu vos lettres 32 et 33. Partout où vous pourrez venir nous voir, vous serez le bienvenu ; plus vous resterez avec nous, plus vous nous ferez plaisir. Choisissez votre moment. Nous arriverons à Ostende le 22 après midi, pour coucher à Bruxelles, hôtel de Flandre, ce dit jour ; 23, séjour à Bruxelles ; 24, de Bruxelles à Mayence ; le 25, nous nous séparons, moi, pour aller le même jour à Wiesbaden, ma femme, pour aller coucher à Zurich et arriver à Saint-Moritz. Dans le courant d'août, nous nous rejoindrons, *pérégrinerons* un peu ensemble en Suisse, et rentrerons en Angleterre vers la fin du mois.

Oui, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt tout ce qui s'est dit et écrit au sujet des *Condés*. J'aurais dû consulter plus tôt M. Baroche ; il a paru s'étonner que je n'aie pas réclamé la mise en accusation du ci-devant ministre de l'intérieur : ses souvenirs de février 1848 auraient pu m'être d'un grand secours pour une poursuite de ce genre. Mais, laissons là et le citoyen qui sut *devancer la justice du peuple* *, et le duc à brevet, le nouveau Charnacé si spiri-

* M. Baroche qui, au moment du coup d'État, — 2 décembre 1851, — acceptait la vice-présidence de la commission consultative créée par Louis-Napoléon, avait été l'un des promoteurs de l'agitation des banquets réformistes en 1848, et avait signé le 22 *février* la

tuellement mis en scène par Prévost-Paradol. Au milieu de tout ce qui a été heureusement et courageusement dit à cette occasion, j'ai fort remarqué la lettre de M. Michel Lévy ; répétez-lui combien je me félicite de notre collaboration dans cette campagne légale et remerciez-le de ma part.

J'ai fait relier ici le *Corneille*, le *Malherbe* et le *Sévigné*, de Hachette. En examinant de nouveau ces beaux et bons livres, je m'aperçois qu'ils ne contiennent pas les portraits et fac-simile annoncés sur les titres de ces trois ouvrages ; il n'y a pas, non plus, de vie de Corneille. Demandez donc à Régnier si cette lacune doit être comblée.

Bonsoir, mon cher chancelier ; je conduis demain mon fils à Cowes, pour qu'il puisse assister à la grande revue navale. J'espère que le temps changera ; il est épouvantable en ce moment.

Le Sultan a passé devant notre maison au milieu d'un fort grain. Il nous a fait de charmants saluts de sa grosse main potelée.

Tibissimus.

H. O.

Genève, 17 août 1867.

J'espère, très cher ami, que vous avez heureusement regagné vos pénates. Merci encore une fois de votre bonne visite. La gracieuse société de Mme Fleury et la vôtre nous ont bien manqué pendant la seconde partie de notre

demande de mise en accusation du ministère Guizot ; il se vantait d'avoir ainsi *devancé la justice du peuple.*

Duc *à brevet :* un décret impérial du 9 septembre 1863 avait conféré à M. de Persigny le titre de duc.

séjour à Wiesbaden. En somme, les eaux nous ont traités avec clémence, et quand nous avons vu approcher le 10 août, nous avons jugé que nous en avions assez. Mais au lieu de rejoindre ma femme à Saint-Moritz, je l'ai retrouvée à Berne, une brusque explosion de la scarlatine dans le Kurhaus ayant dissous la brillante société réunie au pied de la Bernina. Nous avons gagné par les montagnes les bords du Léman ; nous sommes à Genève depuis le 14 ; nous en repartons dans deux heures, en route pour l'Eggishorn, Glaris, Schaffouse, Bruxelles le 28 et Twickenham le 30. Ma smalah est en bon état. J'ai vu le duc de Broglie hier et pas mal d'amis dans ces deux jours.

Votre lettre du 12 m'arrive de Wiesbaden. Je n'ai que le temps de vous remercier et de vous serrer la main. Tendres hommages à Mme Fleury. Mille messages de ma femme.

H. O.

Woodnorton, 11 septembre 1867.

Mon cher ami, je viens de lire avec beaucoup de plaisir de votre prose dans les *Débats;* quoique je sois depuis assez longtemps sans nouvelles de vous, je veux en conclure que vous êtes en bonne santé ; mais il faut que je m'excuse d'avoir laissé passer la solennité de la Saint-Augustin sans vous avoir offert mes vœux annuels ; je viens un peu tard, mais de grand cœur, réparer cette omission. Au reste, ce même 28 août, j'avais pu faire visite à mon infortunée nièce, et elle me parlait de vous : « M. Cuvillier-Fleury, il est de l'Académie française, maintenant ; il en est bien digne. » Pauvre Charlotte ! je n'ai entendu sortir de sa

bouche que des paroles sensées, aimables, une mémoire surprenante, un peu de froideur, mais qui n'excluait pas la délicatesse du cœur. Rien ne trahissait son état, si ce n'est la *couleur rose* de ses rubans et un certain regard inquiet qui semblait comme un souvenir de la camisole de force lorsque, ramenant la conversation tantôt sur les États-Unis, tantôt sur le Brésil et la Martinique, elle effleurait en quelque sorte le sujet qui remplit son esprit et dont elle n'ose parler. Je me suis senti comme en présence d'un mystère impénétrable, et je suis sorti de cette entrevue bien profondément, bien douloureusement ému.

Guise a repris ses études ; nous lisons ensemble la *Guerre civile*, de César.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 13 septembre 1867.

Mon cher Prince,

Si j'étais plus Gascon que je ne le suis, je réserverais peut-être pour un *post-scriptum* l'accusé de réception de votre lettre du 11 que je reçois au moment de commencer la mienne ; mais il faudrait, pour cela, que vous ne fussiez pas plus fin que moi. Au fait, j'attendais depuis quelques jours une lettre de vous, décidé à ne pas l'attendre au delà d'aujourd'hui, vendredi. J'attendais tout naturellement de savoir où vous trouver, votre lettre de Genève, du 17 août, ne m'ayant pas marqué votre itinéraire assez exactement pour attirer ma correspondance à coup sûr, et votre retour en Angleterre ne m'ayant été connu qu'indirectement ; les

uns, me disant : « Le Prince est resté en Suisse » ; les autres, que vous couriez l'Angleterre avant de vous fixer au Norton ; et, que sais-je ; dans cette incertitude j'attendais, bien que mon tour fût venu d'écrire. Et puis, est-ce que je compte avec vous ? Est-ce que je ne suis pas toujours prêt ? Je ne m'excuse donc pas, parce qu'en réalité, par le fait de ces privations de correspondance, je suis toujours plus puni que coupable.

Votre lettre du 17 août me parlait du duc de Broglie qui a beaucoup parlé de vous, de la Duchesse, et de vos neveux et nièces. Doudan me dit que son impression était toute de contentement et de plaisir. La comtesse de Paris a beaucoup plu à Mme de Staël. Ceci passe pour un jugement sans révision, et assez difficile à obtenir du premier coup.

On a beaucoup parlé aussi, et diversement, de votre visite à l'infortunée princesse que vous caractérisez d'une façon si pathétique dans sa forte simplicité. Votre lettre sera lue autour de moi, mais je me garderai bien d'en laisser prendre des copies : elle serait vite la proie des journaux, petits et grands. On disait donc que la princesse vous avait d'abord très affectueusement reçu ; puis qu'elle s'était séparée de vous avec une froideur significative, parce que vous ne lui aviez pas parlé du Mexique. Incrédule comme je le suis à toute invraisemblance, je n'ai pas cru un mot de ce récit qui a couru, qui a même, je crois, été imprimé quelque part. Mais quel portrait vivant dans sa tristesse même, que celui que vous m'envoyez ! Ces rubans roses dans la toilette de la veuve, ce regard inquiet qui se souvient (ai-je bien lu ?) de la camisole de force, je vois tout cela comme si je l'avais vu, et c'est dire que je ne l'oublierai plus. Ce souvenir d'Académie, jeté au milieu du récit, m'attriste, hélas ! encore plus qu'il ne me flatte : je ne puis rien dire de plus fort.

Merci d'avoir lu ce que j'ai écrit sur Legouvé (mercredi

11 septembre) ; mais vous avez laissé passer mes deux derniers articles sur le huitième volume de M. Guizot (15, 29 août), et ce sont ceux-là que j'aurais aimé à mettre sous vos yeux parce que, dans l'un, — à propos des mariages espagnols, — il est fort question de vous, et que, l'autre, intitulé *la Révolution de Février*, n'a pas laissé de faire un certain effet, m'a-t-on dit. Si vous ne les avez pas sous la main, je vous les enverrai ; je désire, et pour cause, que vous les ayez lus ; vous m'en direz au besoin, et franchement, votre avis...

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 22 septembre 1867.

Mon cher ami, vous me ferez un grand plaisir en m'envoyant les *Débats* des 15, 29 août ; il m'a été impossible de mettre la main sur ces deux numéros, et je désire fort lire vos articles.

J'ai reçu votre lettre du 13 ; vous aviez bien lu « camisole de force, *aliaque* ». Je doute fort que ma pauvre nièce ait jamais eu besoin d'un traitement aussi énergique ; mais elle parlait beaucoup ; elle parlait trop ; malgré la douceur relative de son régime actuel, elle se souvient.

Hors mon petit monde, je ne vois guère ici que des perdreaux ; mais je lis beaucoup. Les journaux sont fort intéressants depuis quelque temps ; mon cher enfant travaille bien, mais je vois toujours la place vide...

Vous êtes bien bon de braver la chaleur et la fatigue pour m'écrire aussi longuement ; faites-le toujours quand vous en aurez le loisir et la force. Mes hommages à Mme Fleury, et mille amitiés pour vous.

H. O.

Paris-Passy, 2 octobre 1867.

Mon cher Prince,

Je me croirais en retard avec vous depuis ma lettre du 13 septembre et la vôtre du 22, si ma correspondance, nécessairement *contrainte*, pouvait avoir rien à vous apprendre ; mais elle est pour moi un plaisir que j'aime à me procurer le plus souvent possible, et qui n'est guère dépassé que par celui que me causent vos réponses. Nous avons un peu couru, ma femme et moi, tous ces temps-ci, pas très loin, car je n'ai plus le goût ni la force des longs voyages, mais assez pour nous procurer une diversion agréable. Nous avons passé quelques jours chez votre ancien professeur Saint-Marc Girardin, possesseur d'un joli domaine à Morsang-sur-Seine, et qui vit là en famille, sans regretter et surtout sans envier le ministère de l'instruction publique ; non sans vous regretter, vous dont il parle toujours comme un de ses auditeurs qui lui ont fait le plus d'honneur. De Morsang nous sommes allés à Jeurs après avoir touché barres à Paris ; là encore on est plein de votre souvenir, et c'est plaisir d'y parler du passé, dont les échos, depuis le premier Empire jusqu'au second, sont volontiers bavards et toujours intéressants. La chère comtesse voit ses arbres, ses pelouses et ses eaux courantes avec une joie d'enfant, j'entends d'enfant raisonnable et sagace dont les yeux s'ouvrent, après quelques années, aux impressions extérieures. C'est une renaissance pour elle et pour tous autour d'elle. Enfin j'arrive et me voilà seul pour deux jours, ma femme étant allée à Metz avec sa fille pour en ramener ses neveux qui doivent rentrer lundi au collège Rollin. Grand bien leur fasse, et à nous

aussi, dont la destinée est si liée en ce moment, et pour longtemps, à leur fortune, bonne ou mauvaise.

Vous lirez mes deux articles, qui ont dû vous parvenir ; ils m'ont valu de très vives lettres de Montalivet, vives à l'endroit de M. Guizot, qu'il accuse de marcher « avec un courage apparent, contre des adversaires qu'il sait momentanément désarmés ». J'ai répliqué. Cela ne nous brouillera pas. Il ne faut se brouiller avec personne en ce moment, si peu qu'on se sente de velléités libérales de part et d'autre. Cette disposition doit tout réunir.

Montalivet date de 1847 ; son isolement douloureux l'irrite. M. Guizot s'est montré plus politique, en sacrifiant pour un temps des récriminations qui, aussi bien, n'intéressent plus l'histoire. Cette histoire d'avant 1848 est écrite dans les désastres de la liberté. Ceux qui n'ont pas su la défendre par la force, ou s'y confier quand elle les protégeait par la main d'un Roi loyal et expérimenté, les conservateurs ou les démocrates d'avant 48, sont les auteurs du mal que les habiles subalternes ont, depuis, exploité. N'y voir que M. Guizot, c'est le placer trop haut, ou trop bas.

Quant à moi, je me suis associé à sa campagne sur le terrain des libertés nécessaires ; son dernier volume n'a pas d'autre sens.

Adieu donc et à bientôt la suite...

Cuvillier-Fleury.

Woodnorton, 2 octobre 1867.

Mon cher ami, nous avons toujours un temps étonnamment beau, trop sec même pour nos amusements de campagne...

Avez-vous lu l'*Auguste* de Beulé? Le chapitre d'Agrippa est beau; le reste est agréable, mais pas très profond, et pas toujours incontestable. Je commence Marc Dufraisse *: aux premières pages je trouve le souffle du découragement.

Je suis un peu absorbé par la Catalogne; à propos de César, je donne à mon fils une idée de tout ce qui, autour de Lérida, a pu se passer d'intéressant pour nous, Condé en 1647, le Régent en 1707, Suchet en 1810.

H. O.

Woodnorton, 6 octobre 1867.

Très cher ami, j'ai reçu vos deux articles et vous remercie du plaisir que m'a causé cette lecture. Tous deux sont remarquables; mais j'ai surtout goûté le premier, sans bien comprendre, cependant, ce qu'on peut reprocher au second.

Merci aussi de votre lettre du 2. Je suis ravi des bonnes nouvelles de Mme Mollien.

Je vous écrivais, un jour, que l'affaire du Volturno avait été décidée par l'intervention opportune et effective des canonniers anglais de l'*Excellent*. Un témoin de l'entreprise de Garibaldi — témoin pour l'esprit duquel j'ai beaucoup de goût — contesta l'exactitude de cette appréciation; pour vous montrer que mon opinion n'était pas dénuée de fondement, je vous envoie un discours prononcé à Londres par Ricciotti. Ceci n'a plus qu'un intérêt historique, et ne change rien à la situation actuelle de la question romaine.

* *Le Droit de paix et de guerre,* par Marc Dufraisse.

Tout le monde rallie peu à peu ; le comte de Paris sera mardi à Twickenham, et nous serons alors au complet.

Bonsoir, et mille amitiés.

H. O.

6 *octobre :* jour bien joyeux jadis ! on allait à Neuilly, fêter le jour de naissance du Père, en faisant cuire des pommes de terre sous la cendre. On se permettait, à cette occasion, d'acheter chez Chevet une livre de beurre de Bretagne dans un petit pot de grès noir !

Paris-Passy, 13 octobre 1867.

Je réponds, mon cher Prince, tout ensemble à votre lettre du 2 qui a croisé la mienne de la même date, et à celle du 6.

Je suis de votre avis sur le livre de Beulé : c'est un pamphlet ingénieux et encore plus véhément, car la véhémence est la vraie corde du talent de Beulé, plus que la finesse. Je n'aime pas trop ces tortures données au passé en vue du présent. Cependant ce n'est pas tout à fait la faute de l'auteur si les historiens de César nous semblent, à de certains moments de notre propre histoire, de vrais contemporains. Plus je vis, plus je lis, et plus les rapprochements me frappent en toute chose ; je pourrais en dire long là-dessus. Croiriez-vous, pour parler d'une lecture que je viens de faire, en cherchant le rôle que le roman d'autrefois faisait jouer au *gentilhomme*, par comparaison avec ceux d'aujourd'hui, croiriez-vous que j'ai trouvé, dans les *Confessions du comte de L****, par Duclos, un portrait de Mme de Persigny au complet, le nom, et tout? C'est là

un détail ; *ab uno disce omnes.* Beulé a bien pu trouver aussi des ressemblances dans le médaillier des Césars.

Interrompu par une visite de Van Praët qui vient, un peu tard, visiter l'Exposition. Il me donne de bonnes nouvelles de votre infortunée nièce. Le mieux se soutient à Laeken. « Je pourrais, disait la Reine, la faire mettre en toilette de bal et la mener dîner à Bruxelles ; personne ne s'apercevrait qu'elle est folle. » C'est la terreur maniaque du poison qui semble, dit Van Praët, résister à tout. Elle ne s'assoit pas sans mettre un châle sur le fauteuil, afin d'éviter le contact qu'elle suppose dangereux.

Voici, à ce propos, ce que m'écrivait récemment M. Guizot, à qui j'avait communiqué un extrait de votre lettre relative à l'impératrice Charlotte : « Je vous remercie de cette communication ; elle m'a vraiment ému. A part la politique, je ne sais pas, dans l'histoire, d'aventure personnelle plus tragique que celle de cette princesse que j'ai vue si jeune et si belle au château de Laeken et que le Roi son père regardait comme si distinguée et si capable des plus grands succès. La tendresse du père trompait la prévoyance du roi... »

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 21 octobre 1867.

Mon cher ami, je suis un peu en retard avec vous ; mais j'ai été un peu en camp volant, d'abord en visite dans le Somersetshire, puis à Twickenham pour le baptême de mon petit neveu *, gros baby que j'ai eu l'honneur de tenir sur

* Le prince Henri d'Orléans fils du duc de Chartres. — Atteint par la loi d'exception de 1886 qui lui fermait la carrière militaire, il est mort à Saïgon le 9 août 1901 au cours d'un des voyages

les fonts ; me voici depuis trois jours de retour à mon quartier général.

Je ne m'étonne pas que vous ayez trouvé dans les *Confessions du comte de L**** le nom de certaine dame, et en toutes lettres : alors comme aujourd'hui, c'était un nom d'emprunt.

Vous pouvez deviner comme je dévore les télégrammes de Paris, Florence, Lyon et Toulon ! Mais, pour juger les situations respectives du Pape, de la France et de l'Italie, il faudrait écrire des volumes. Mieux vaut se taire que d'émettre des opinions tronquées, et je me tais. Bien des gens voudraient en faire autant ; mais il est des positions où on ne peut pas rester muet pour toujours.

H. O.

Paris-Passy, 28 octobre 1867.

Un mot seulement, mon cher Prince, en vous envoyant le tableau ci-joint d'estimation de trois libraires... Donnez-nous des instructions d'une élasticité suffisante.

Rien de plus nouveau aujourd'hui. Les nouvelles foisonnent dans les journaux, mais on ne sait rien de précis. L'attente est grande. L'empereur d'Autriche, quoiqu'il ne soit pas naturellement jovial, doit bien rire. Ah ! qu'il faudrait revenir au traité de Zurich, si on était sage ! *Dementat Jupiter*... Le *Figaro* vous a attribué l'article de la *Revue* sur l'Autriche. Je n'en crois absolument rien.

CUVILLIER-FLEURY.

d'exploration auxquels il avait consacré son intelligente activité. La Société de géographie lui avait décerné l'une de ses plus hautes récompenses, et le gouvernement avait décoré de la Légion d'honneur ce vaillant Français qu'une mesure sectaire écartait des rangs de l'armée.

Woodnorton, 30 octobre 1867.

Reçu, mon cher ami, votre lettre du 28. Je n'ai jamais écrit une ligne ni sur l'Autriche, ni sur l'Allemagne ; le *dualisme* n'est pas de mon ressort, pas plus que ce *Kleinstaterrei* ou l'Hégémonie.

Le traité de Zurich était fort bien fait ; il n'avait qu'un défaut : aucun de ceux qui l'ont signé ne songeait à en exécuter ou à en faire exécuter les stipulations. Impraticable au moment où il a été conclu, il ne l'est guère moins aujourd'hui.

Dans la crise, fort peu inattendue, qui se produit maintenant, il n'y a que le Saint-Père et Garibaldi qui soient logiques et sincères. M'est avis que tous deux, en fin de compte, pourront bien se trouver les dindons de la farce. Pour nous, Français, nous allons occuper dans le cœur des Italiens la place qu'y ont laissée vacante les Tedeschi... En attendant, les zouaves du Pape et la légion d'Antibes se battent fort bien.

Rien de nouveau céans.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 10 novembre 1867.

Mon cher Prince,

... Oui, certes, comme vous le dites dans votre lettre du 30 octobre, les soldats du Pape se battent bien quand ce

sont des Français, ou même des Suisses. La bataille de Mentana a été gagnée, en réalité, par des bataillons de l'armée expéditionnaire. Le pauvre Pape n'y a rien gagné (militairement) qu'un quart d'heure de tranquillité qu'il va avoir. J'appelle un quart d'heure trois ou quatre mois dans l'histoire. Le succès de notre politique n'aura pas plus longue durée, puisque toutes les questions à résoudre ou à trancher restent intactes. Peut-être s'enveniment-elles à attendre. Mais nous sommes entrés dans la période de temporisation, après avoir couru à grandes guides dans celle des aventures. Qui vivra verra la session prochaine et ce qu'elle produira. Vivre n'est pas si facile. Voici le pauvre Duchâtel mort ; il n'avait plus de jambes, mais l'esprit était resté sain et cela pouvait le faire vivre encore longtemps. De cette vive et très puissante intelligence, un caillot de sang qui s'est promené trois jours dans son cerveau (au dire des médecins) a eu à la fin raison, et toute cette grande existence a été frappée à mort. Nous l'avons accompagné hier à l'église des Missions étrangères, bien étroite pour l'affluence considérable qui est venue de tous les coins de l'horizon politique et social. Duchâtel avait fait de la fusion sans ardeur, mais ses beaux salons la faisaient pour lui. C'était, au fond, un très libéral esprit, une très bonne âme, avec des égoïsmes d'enfant gâté de la fortune. « Je n'ai connu personne de plus sûr en politique », me disait Dufaure marchant avec moi dans ce triste cortège. M. Guizot, de sa voix octogénaire, l'a très bien dit aussi devant son cercueil. Thiers, Guizot une calotte de velours sur la tête, tenant les cordons du char funèbre ; sur le char, Duchâtel ; tout à la suite, tant d'hommes éminents, usés par vingt ans d'inaction, et par ce *vuide* si admirablement caractérisé par M. Guizot, — triste, triste spectacle, quand on songe que si les vieux chênes menacent ruine (Lucain, *Pharsale*), les jeunes pousses sont sans vigueur, et semblent sans avenir.

Adieu, hélas ! là-dessus, cher Prince ; conservez-vous, fortifiez votre fils et croyez à mon inaltérable attachement

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 14 novembre 1867.

Mon cher ami, vous avez parfaitement compris mon silence au sujet du 209 dont je n'avais que faire...

Vous voyez que j'ai reçu vos dernières lettres ; le *Journal des Débats* nous donne aussi quelquefois de vos nouvelles ; j'y ai lu un fort bon article sur les gentilshommes de roman. J'y avais vu aussi, hélas ! la mort du pauvre Duchâtel, et j'avais aussitôt écrit à son fils et à son gendre pour leur exprimer ma sympathie qui est très sincère, car M. Duchâtel n'avait négligé aucune occasion de me donner des marques d'attachement.

Je serai charmé de voir diminuer les embarras du Pape. Je le suis moins de la situation qui est faite à la France, et je ne suis pas très fier pour nos soldats des lauriers de Mentana. *Le chassepot a fait merveille :* je trouve le mot tout simple, dans le rapport confidentiel d'un militaire qui, dans un carnage, ne voit qu'une expérience professionnelle et qui, quand il frappe, ne peut songer qu'à frapper fort. Inséré au *Moniteur*, ce trait devenait atroce.

Joinville est allé voir Auguste et Clémentine ; le comte et la comtesse de Paris doivent être, à l'heure qu'il est, en chemin de fer entre Lisbonne et Séville.

Santés bonnes céans.

H. O.

Paris, 22 novembre 1867.

Mon cher Prince,

... Je suis en retard, non pas précisément pour votre lettre du 14, mais pour vos faisans, qui avaient précédé votre lettre. Quoiqu'ils soient, depuis quelque temps, entrés dans l'abîme de l'arriéré, le souvenir m'en reste, et je vous remercie de la bonne pensée que vous avez eue de nous ménager de telles douceurs. Vous aurez beau faire au Norton, vous serez, malgré tout, distancé par vos cousins et parents d'Autriche qui ont marqué leur passage en France par un tel abatis de gibier. Il est assez singulier qu'en contradiction avec les souvenirs qu'ont laissés en France presque tous les souverains ou princes qui l'ont visitée dans le siècle dernier, nos augustes visiteurs du jour n'aient signalé leur passage que par des exploits, des distractions, des empressements, aucuns disent des déportements, du caractère le plus frivole. Si encore, ils avaient pu mener à bien l'idée d'une conférence, et prêter vie à cette chimère ! Savez-vous, du reste, pourquoi les voyageurs couronnés du dix-huitième siècle respectaient le public français ? C'est que ce public se respectait. Vous savez que je ne médis guère de la Révolution française ; mais en attendant que son œuvre soit accomplie, — et elle ne peut l'être que par la liberté la plus complète, — la Révolution n'a pas encore fait un peuple du public d'autrefois : elle a fait une foule ; je l'ai vue se ruer autour des équipages de nos visiteurs avec un empressement sans dignité. Quand ils ont vu cela, ces autocrates sont allés voir la *Grande-*

Duchesse de Gérolstein; et ils ont dit comme la princesse de Metternich à qui on faisait remarquer le contraste de sa tenue à Paris ou à Vienne : « Je me respecte à Vienne, et je m'amuse à Paris. » Qu'elle ne s'y trompe pas, cependant, cette patricienne d'Autriche : il y a un fond solide et résistant dans cette foule qui lui inspire si peu d'estime, ce sont les classes laborieuses qui gagnent du terrain par la faute et aux dépens des supérieures. Voici une longue tirade à laquelle je ne songeais guère en commençant ; mais n'est-il pas convenu qu'avec vous je cause?

Je suis bien de votre avis sur l'atrocité du mot inséré au *Moniteur* sur les chassepots. Mais, c'est un signe du temps : la raison du plus fort souriant cyniquement à ses œuvres, fussent-elles sanglantes. Ce bon M. Troplong, parlant récemment du premier fondateur de l'Empire, l'appelle le *Dieu des batailles,* à la veille de Waterloo ! Nous reprenons ainsi insensiblement du poil de la bête ; le courage nous revient après les grandes *anxiétés* dont le principal ministre s'accusait l'an passé. Il y a d'ailleurs un ramollissement universel, dedans et dehors (la Prusse exceptée), qui rend tout facile aux gouvernements, même les fautes à commettre, quand il n'y en a plus une seule à faire. Avoir le ton si humble, après avoir parlé si haut ! Autrefois, cela aurait fait cabrer notre fière nation. Aujourd'hui elle s'en frotte les mains, et j'entends les sourds et les aveugles dire partout, autour de moi : « La paix est assurée ! » Je crois à la paix, comme à la Conférence, et *vice versa.*

Veuillez donc, pour parler d'autre chose, me dire si c'est le cardinal de Retz qui a écrit, du grand Condé : « Il n'a pas rempli tout son génie », pour dire : il n'a pas fait tout ce qu'il aurait pu et dû faire?

Voici mort ce pauvre duc de Fezensac, un vrai philosophe chrétien, humaniste et soldat, trop peu connu, et digne d'être regretté par le pays.

Adieu ; veuillez me mettre aux pieds de la chère Duchesse. Ma femme se rappelle bien respectueusement à son souvenir. Ah ! qu'elle a conservé précieusement dans son cœur les paroles que la Duchesse lui a dites à Wiesbaden en lui montrant la plaie secrète du sien * !

Mille souvenirs au cher petit duc, et à vous, mon cher Prince, l'assurance de mes invariables sentiments.

CUVILLIER-FLEURY.

Londres, 7 décembre 1867.

Très cher ami,

... Je ne puis me rappeler si c'est le cardinal de Retz qui a dit du grand Condé : « Il n'a pas rempli tout son génie » ; mais, ce que je me rappelle très bien, c'est que j'ai, il y a peu de temps, lu dans les *Débats* trois articles excellents, par la forme et le fond, sur nos gentilshommes de roman et nos modernes greffiers du point d'honneur. Mes compliments à l'auteur.

* « Voyez-vous, ma chère, je veux renfermer cet affreux chagrin en moi-même, et n'en laisser paraître que le moins possible. Je veux qu'Aumale reprenne à la vie active. Mon pauvre Guise, si intelligent et si bon, ne doit pas être élevé dans le deuil et la tristesse. Toute cette jeune génération qui nous entoure compte sur moi, compte sur nous comme centre de réunion et de famille. Je ne leur ferai pas défaut. Mais, ma chère, ajouta-t-elle en baissant la voix qui ne perdit rien de son acuité pénétrante, je me suis fait comme un sanctuaire secret où je revois mon pauvre enfant, et où je le sens là (elle montrait son cœur)... Si longue que puisse être ma vie, ce sera si peu de chose, et je suis si sûre que je le reverrai !... Il faut que je travaille à me rendre digne de la place qu'il me garde, car mon fils était un saint !... »

Ce sont ces paroles que M. Cuvillier-Fleury a reproduites dans la *Notice* qu'il a consacrée à Mme la duchesse d'Aumale, Paris, 1870, p. 37, 38.

Vous venez d'avoir le tournoi annuel sur la question romaine ; au milieu de la vie agitée de Sandringham, je n'ai pas pu encore lire les journaux français ; il me semble difficile qu'on ait pu rien dire de bien nouveau, ni rien ajouter aux engagements que le gouvernement a déjà pris en sens divers.

Je retourne lundi à Woodnorton et serai un peu en camp volant tout le mois.

H. O.

Paris-Passy, 13 décembre 1867.

Mon cher Prince,

... Il est impossible que vous n'ayez pas lu (depuis votre lettre de Londres, du 7 décembre, où vous paraissiez encore peu informé), cette séance mémorable * où l'alliance de la majorité avec le chef de l'opposition s'est faite par-dessus la tête du ministre d'État, réduit à donner, avec éloquence et dépit, une contrefaçon du discours de M. Thiers. Je l'appelle « chef de l'opposition », parce que, en dépit de fatales dissidences, il l'est toujours, fût-il seul de son bord, par son importance et son talent. Il représente l'opposition des hommes raisonnables à la politique extérieure du gouvernement français même quand ce dernier fait mine de se rapprocher de lui.

* C'est au cours de cette séance que M. Rouher, voulant enchérir sur les paroles de M. Thiers et lui disputer son succès, fut entraîné à prononcer ces mots : « *Jamais* l'Italie ne s'emparera de Rome. *Jamais* la France ne supportera une telle violence faite à son honneur, faite à la catholicité... »

Voulez-vous, maintenant, le fond de ma pensée? Il y a bien de l'exagération, dans les sorties des journaux de l'opinion libérale (les *Débats* compris), contre le grand succès de M. Thiers ; il y a un fond vrai. Thiers a fait bon marché des principes de 89 en y rattachant le pouvoir temporel, et il a fait bon compte au *Syllabus*, en passant à côté, le chapeau à la main. Il fallait se distinguer un peu plus fortement de M. Louis Veuillot, et s'arranger pour n'avoir pas les éloges et les dithyrambes de toute la presse cléricale et légitimiste. On ne se fait pas à ces métamorphoses, même quand elles sont si habilement nuancées ; mais Arlequin, aussi, a le sentiment et le goût des nuances, et il n'en faut pas trop sur le même habit. En résumé, cette victoire d'un seul homme — moi, dis-je, et c'est assez ! — laisse un douloureux problème à résoudre. Les libéraux avancés, j'allais dire absurdes, pour quelques-uns, sont-ils le pays, eux qui ont à peu près tous les journaux populaires ou répandus? ou bien cette nuance métisse, entre Cassagnac et La Guéronnière, dont M. Thiers s'est, un instant, coloré, ou colorié, est-elle le pays? Est-ce le gouvernement qui le représente le mieux, par ses incertitudes, ses tergiversations, sa kaléidoscopie versatile, ses concessions décevantes, ses arrière-pensées trop manifestes? Il faut laisser aux événements le soin de répondre. Ils ont, ou ils auront, bientôt la parole. Mais croyez que nous sommes dans un beau gâchis :

Credide me folium vobis recitare Sybillæ !

Adieu sur cette citation. Les anciens ont tout dit. Je m'occupe d'une notice sur Duchâtel, et j'ai trouvé son portrait dans le *De Oratore*.

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 16 décembre 1867.

... Il ne serait pas aussi simple de vous donner mon opinion sur la dernière séance du Corps législatif. Je viens de lire toute la suite du *Moniteur* d'un trait, et, parfois, avec une vive émotion. Le débat, qui a fini par dégénérer en personnalités, avait été d'abord fort élevé. M. Thiers a été admirable de force, de passion, et de patriotisme. Seulement, je doute un peu que les traditions historiques de la France (sans parler de ses tendances modernes) s'adaptent aussi exactement qu'il le croit à notre rôle actuel vis-à-vis de l'Italie et du pouvoir temporel ; peut-être aussi a-t-il donné une extension contestable aux conséquences de ce qu'il appelle la liberté de conscience des catholiques.

Quant à la victoire du 5 décembre, puisque c'est ainsi qu'on parle, et aux déclarations arrachées à M. Rouher, je ne les accepte que sous le bénéfice d'inventaire ; l'Empereur ne s'est pas toujours cru lié par ses propres engagements ; il n'a jamais tenu compte des pa oles de ses ministres. On dit que tout est changé, maintenant ; c'est ce que je ne puis apprécier.

Mon fils est, je crois, en bonne voie de rétablissement ; il est un peu fatigué par sa croissance ; ma femme traîne la queue d'un gros rhume. Comment êtes-vous traités par cet hiver fantasque et variable?

H. O.

Woodnorton, 27 décembre 1867.

Mon cher ami, nous voici entrés dans la semaine solennelle et vous êtes le premier à qui je viens offrir mes souhaits

de nouvel an. Recevez-les, pour vous et pour Mme Fleury ; portez-vous bien tous les deux ; soyez heureux dans vos enfants et petits-enfants, et, surtout, que Dieu vous épargne la douleur dont mon cœur portera toujours la trace, car je ne serai jamais ce que j'aurais été, ou ce que j'aurais pu être. Pardon de ce retour sur moi-même. Encore une fois, bonjour, bon an.

Le rhume de ma femme est à peu près passé. Guise va bien, et fait des progrès marqués ; il lit couramment Salluste et Xénophon ; ses rédactions d'histoire sont beaucoup meilleures ; il commence à avoir le sentiment de la forme.

Voilà la fameuse loi de l'exonération, une des grandes idées du règne, piteusement enterrée, les principes de 1831 et de 1832 sur le recrutement et la « mobile », remis en vigueur. Mais les nouvelles mesures d'exécution sont fort contestables, changent le caractère de la mobilisation de la garde nationale, et, quant au recrutement, forment un ensemble plus lourd, moins élastique et moins efficace que la loi de 1832.

Mille amitiés.

H O.

1868

Paris, 15 janvier 1868.

Nº 1

Mon cher Prince,

Je ne réponds pas aujourd'hui à toutes les questions bibliographiques que contient votre lettre du 12 courant *, parce que je suis pressé de ne pas manquer cet anniversaire que j'ai toujours tant aimé à célébrer, — celui de votre naissance ; — un jour heureux pour tous ceux qui vous tiennent de près et qui vous ont connu et pratiqué à un titre quelconque. Comment ! il serait vrai que vous avez quarante-six ans, et moi, je vis encore, moi qui avais pris une si grande avance de longévité sur vous ! Vous tenez bien encore à la jeunesse par beaucoup de causes qui la continuent avec avantage, en y mêlant la raison de l'âge mûr : je ne tiens plus à la maturité que par les souvenirs. Le pauvre Flourens, qui avait inventé et fait entrer dans la science la jeunesse indéfinie des octogénaires, n'a pu la faire entrer dans sa vie, et il avait à peine soixante-dix ans quand il est mort. Il nous reste à l'Académie dix septuagénaires ; de quatre-vingts à quatre-vingt-dix, nous avons quatre confrères ; un seul a dépassé triomphalement ce

* Cette lettre manque.

dernier chiffre : c'est Viennet, que l'Hérault retrempe et rajeunit tous les ans, grâce aux trois mois qu'il lui consacre.

Voici un bavardage qu'eût envié Nestor. Je reviens à ce bel âge que vous avez encore, et je vous félicite des prouesses cynégétiques qu'il vous permet, gage et cause peut-être de cette force musculaire que les Princes de votre race doivent entretenir à tout prix, surtout quand l'esprit va du même train...

Vous me demandez ce que le froid a pu me causer de désagréments? Il m'a renfermé chez moi ; je viens d'en sortir enfin, grâce à cette accalmie fort agréable qui a dû vous arriver aussi par les vents du sud. J'espère que la chère Duchesse n'aura pas trop souffert et je me réjouis de savoir le duc de Guise en si bonne voie de toute manière.

CUVILLIER-FLEURY.

Orléans-House, 20 janvier 1868.

Merci, mon cher ami, de vos bons vœux pour mes quarante-six ans : 46e demi-brigade, La Tour d'Auvergne, premier grenadier de France ! Nous sommes déjà loin de ces temps héroïques.

Pardon de cette allusion à la fois arithmétique et chauvine. Ci-contre mes commissions pour la vente Turquéty qui commence après-demain, et pour la vente Capé, qui commence un peu plus tard. Je vous les envoie un peu tard, mais je n'ai pu le faire plus tôt. Ces commissions pourraient être données à Potier ; pour aucune je ne voudrais aller aux prix furieux. Dans la première vente, il s'agit de séries à compléter, si aucun frénétique ne se trouve sur ma route ;

dans la seconde, je songe surtout au souvenir de l'honnête et habile artiste. Adieu en hâte et mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, dimanche 2 février 1868.

N° 2.

J'attendais, mon cher Prince, n'ayant rien de bon à vous dire de la vente Turquéty, que celle du pauvre Capé fût terminée. Elle a été pour vous encore plus improductive que la première. Vous nous aviez recommandé de ne pas aller jusqu'aux *prix furieux*, et en même temps, de donner commission à Potier ; cela allait sans dire, avec lui. Je suis loin de blâmer sa prudence, ni surtout de la soupçonner d'arrière-pensée ; mais le fait est qu'en poussant sur ses *maxima*, à outrance raisonnable, s'entend, nous n'avons rien eu aux enchères de ces derniers jours. On paie les livres, comme les tableaux, des prix fous. Exemple : le n° 532 de la vente Capé, estimé royalement par Potier 500 francs, avait été vendu par ledit Potier 380 francs audit Capé ; il a été adjugé à 2 000 francs ! jugez du reste. Vous trouverez le tableau des deux ventes ci-joint...

Je vous aurais écrit plus tôt sans m'arrêter à cette attente du résultat de vos commissions, si je n'avais été assez mal en train tous ces temps-ci ; je m'aperçois bien qu'on ne vieillit pas impunément. Je suis dans cette situation où, un jour d'élection, à Rome, on vous empêchait de passer la barrière pour raison d'âge ; ces pauvres disgraciés de la vieillesse s'appelaient *depontani*, parce qu'on les jetait par-dessus bord s'ils insistaient. J'en suis là...

En attendant, Augier vient d'avoir un nouveau succès * sans bataille ; on l'a applaudi très sincèrement. On l'aime, c'est tout dire. Sa pièce est bien tendue, sur une situation équivoque et violente en même temps que mesquine, et la force dramatique qu'il déploie au troisième acte pour se tirer d'embarras, pourrait être mieux employée. A des aventures de passions subalternes, il ne faut pas de si grands effets : *nec deus intersit, nisi dignus vindice nodus;* mais, aujourd'hui, il est convenu que la passion excuse tout, qu'on peut tout dire et surtout tout faire, et qui, pis est, le raconter à un public distingué et décent. Augier n'a rien risqué de plus vif. Peut-être n'aura-t-il jamais eu un plus grand succès. Le style — en vers — est en progrès, assez cornélien par instants ; mais, grand Dieu ! où Corneille va-t-il se fourvoyer !

Adieu encore.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 7 février 1868.

N° 3.

Mon cher Prince,

Je vous ai écrit le 3 de ce mois une trop longue lettre pour ne pas vous laisser le temps de la lire. Mais je ne veux pas, d'un autre côté, vous faire attendre celle qui m'a été remise pour vous (sans adresse) hier, à l'Académie. *Sans adresse* est le signe caractéristique de ces envois presque périodiques : c'est une petite faiblesse d'un cœur très fidèle et je suis sûr qu'il n'y a là aucun calcul pusillanime. A cette

* *Paul Forestier*, représenté pour la première fois le 25 janvier 1868.

lettre était jointe, sur chine, je crois, ou tout au moins sur un papier à part, la pièce elle-même, que j'ai immédiatement envoyée à Collin, pour qu'elle vous arrive par la plus prochaine occasion. L'auteur ne s'est pas refusé de se prévaloir, en riant, de cette recherche de son papyrus... Le drame de Forestier est très lancé ; toutes ces dames veulent ensemble entendre le récit du second acte — scène du canapé — et contempler Mlle Favart quand, sous les traits de la victime volontaire de cette étrange exécution, elle reparaît devant le public, pâle, abattue, honteuse de sa faute et saignant de sa blessure, *recens a vulnere*... Virgile a dit cela de sa Didon.

Rien de bien nouveau depuis ma dernière lettre. Il est vrai que je n'avais pas prédit, ni prévu, le coup de théâtre de la séance de mardi dernier, où M. Rouher a fait — avec talent, éloquence et émotion, du reste — son sacrifice à une volonté supérieure ; mais si l'article 1er (du projet de loi sur la presse) a été voté après ce discours, la charge du ministre à la tête de ses mameluks n'a pas été volontaire, et, en bon droit, elle ne pourrait être responsable. La personnalité du pouvoir perce même dans cette concession d'une si grande portée, et elle s'accompagne de réserves et de prévoyances qui ne laissent pas d'être effrayantes. *Je donne, je puis reprendre*... Malgré tout, le succès, même précaire, d'un grand principe ainsi transformé en octroi personnel, est une vraie conquête du moment. La majorité s'est faite libérale par docilité, *omnia serviliter pro libertate;* je lui pardonne cette soumission. Les *sept sages* * ont fait rire d'eux. Il se trouve que ces camarades de vote de Cassagnac, dont il a voulu faire des Thalès, des Bias, des Solon, des Pittacus, des Périandre, etc..., sont, lui excepté,

* Au scrutin, sept députés de la droite, membres du cercle de la rue de l'Arcade, se trouvèrent seuls parmi les opposants. « Les *sept sages de la Grèce* », s'était écrié M. de Cassagnac, qui en était.

parmi les plus obscurs ou les moins famés de la Chambre. Aussi le mot lui est-il retombé sept fois sur le nez.

La présente n'étant à d'autre fin, je vous renouvelle, mon cher Prince, l'assurance de mes invariables sentiments.

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 10 février 1868.

J'ai reçu, mon cher ami, vos lettres n°s 2 et 3. Je suis fort satisfait, en ce qui me concerne, du résultat des ventes Capé et Turquéty ; ce que j'ai acquis me suffit ; je ne regrette pas ce que j'ai manqué. Content aussi je suis (ô académicien, approuvez-vous cette tournure de phrase à la mode) de la défaite des *Arcadiens :* si peu que la liberté gagne, je me réjouis. Les deux Jules — qui ne sont pas Césars — ont prononcé, sur l'article 9, des discours qui m'ont fort ému ; je ne puis même me plaindre ni de la réponse embarrassée de M. Rouher, ni de l'attitude confuse de la majorité ; presque tous les journaux (je ne dis pas tous) ont eu aussi là-dessus, de bons articles. Et cependant, il est dur, au bout de vingt ans, de voir ajouter une nouvelle pierre légale à la barrière de l'exil. Mais, j'y pense, s'il a fallu une loi nouvelle pour me défendre de signer un article dans un journal, où était donc la loi qui a permis à la police de confisquer mon livre sans jugement?

Mes neveux ont appareillé samedi ; le temps est beau pour la saison, comme dit *Pandore.* Ci-joint ou jointe ma réponse à votre confrère. Tout va bien céans. J'espère que vous vous sentez ferme sur vos jambes.

Mille amitiés.

H. O.

Paris, 3 mars 1868.

N° 4.

Mon cher Prince,

C'est par Laugel, avec qui je dînais hier chez le colonel Favre (de Genève), que j'ai appris votre chute de cheval toute récente, et aussi, Dieu merci ! qu'elle n'avait aucune gravité. J'attends néanmoins, avec bien de l'impatience, les nouvelles qui arriveront du Norton ; je les espère bonnes ; je le désire plus encore. Il y aura là, pour vous, un repos forcé dont vous avez peut-être besoin ; vous n'aurez pas l'embarras d'en faire emploi.

On a lu avec un vif intérêt l'article de la *Revue des Deux Mondes* * auquel je ne reprocherais, pour ma part, qu'un peu d'optimisme dans le jugement des conséquences, pour notre pays, des usurpations prussiennes de 1866. J'ai reçu récemment, de l'auteur de ce dernier travail, voyageant en Espagne, une lettre d'un grand sens politique, que j'ai montrée à quelques amis. L'effet en a été bon. J'aime mieux, à vrai dire, les *Institutions militaires*, comme ton de polémique sur les graves questions de paix et de guerre, et d'organisation militaire. Tenez-vous le pour dit. Somme toute, un vrai succès.

Mais je vous parle là de choses dont vous devez être entretenu par vos correspondants de Paris : Laugel me dit qu'il vous écrit *beaucoup et longuement;* c'est bien ce qui fait que je vous épargne... Les affaires bibliographiques ne donnent pas beaucoup ; je vous annonce seulement le départ du catalogue Radziwill.

* « Encore un mot sur Sadowa », *Revue des Deux Mondes*, sous la signature Buloz, 15 février 1868. — L'article est du comte de Paris.

L'Académie n'est une sinécure que pour ceux qui n'acceptent pas de travail dans les commissions. Je suis, pour le quart d'heure, dans celle du prix Monthyon (pour les ouvrages utiles aux mœurs) et, bon Dieu ! quelle production ! Tout mon temps y passe. J'ai, chaque jeudi, à rapporter cinq ou six volumes que j'ai dû lire et juger. La fatigue est grande, d'un tel examen. Nous sommes à la veille d'une double élection ; je crois bien que le savant physiologiste Claude Bernard remplacera Flourens ; et Autran, fort appuyé par les Marseillais de l'Académie, Thiers, Mignet et Berryer, pourrait bien avoir la succession de Ponsard. Aux Sciences morales, on a vivement discuté la candidature de Vacherot, dont le panthéisme a été attaqué par M. Guizot, défendu par Jules Simon ; Caro et Nourrisson sont parmi les candidats les plus chanceux. Nourrisson pourrait passer, par la grâce des neutres, entre les deux partis.

Augier a reçu votre lettre, que j'ai lue car elle était ouverte. Béranger a dit : « Mais les *destins* et les flots sont changeants. » Je me suis permis, pour un écrit de votre main qui sera montré et lu, de rétablir le texte, en vous autographiant le mieux possible. Ai-je bien fait ? Cela me rappelle le temps où je corrigeais vos devoirs ; nous avons fait bien du chemin depuis ; et vous, en avançant toujours, — je vous rends littérairement cette justice, — vers la correction, la précision et la distinction.

J'ai mené mes neveux au *Malade imaginaire*, le mardi gras. Cela aussi a réveillé en moi bien de tristes et doux souvenirs. Le Prince impérial était là avec quelques enfants, sous la gouverne du général Frossard. C'est une physionomie douce, vive et intelligente ; il était très occupé de ses camarades ; il appuyait souvent sa figure entre ses deux mains gantées de gris. Cela m'a rappelé la répugnance invincible que vous aviez, vous, à porter des gants, et le

désagrément que cela causait à votre auguste et admirable mère.

CUVILLIER-FLEURY.

Orléans-House, 5 mars 1868

Je ne suis pas encore détraqué, mon cher ami ; j'en ai été quitte pour un peu de torticolis et de courbature dans les épaules ; deux cuillerées d'huile de ricin ont prévenu tous les embarras ultérieurs. Il ne m'a fallu rien changer à ma vie ordinaire ; j'ai réinstallé ma smalah ici le 27 février, comme j'en avais le projet, et, ce soir, je retourne avec ma femme passer trois ou quatre jours à Woodnorton pendant qu'on peut encore y galoper.

Pendant cette semaine, je me suis plus ou moins replongé dans la bibliographie : en attendant la vente de Brunet qui sera un grand événement, j'ai examiné deux catalogues de ventes qui commencent lundi 9 et lundi 16 mars. Vous trouverez ci-contre un double de mes commissions ; je serais d'avis de les donner à Potier.

Merci de votre bonne lettre et de tous les détails qu'elle contient. Comment ai-je mal cité mon Béranger? Vous avez très bien fait de me corriger ; ne perdez pas cette vieille et bonne habitude. Laugel m'écrit quelquefois, mais pas si longuement qu'il le dit, et j'ai soif de nouvelles. Le pouls de la France est bien difficile à tâter en ce moment, et les impressions sont bien diverses ; je voudrais bien retrouver, pour mes appréciations, ce que mon père appelait « le couleur de rose » ; je crains bien de l'avoir perdu pour toujours. Cependant je me suis senti ému et passionné

par la lecture du *Moniteur* dans ces derniers temps ; le vieux levain libéral a fortement fermenté dans mon cœur.

Avez-vous des projets pour ce printemps ou cet été? Adieu et mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 16 mars 1868.

N° 6.

Mon cher Prince,

... Que vous dire de nos projets, sur lesquels vous avez l'obligeance de m'adresser un aimable point d'interrogation? Je suis rivé à l'Académie, comme membre de la commission des prix Monthyon pendant six semaines pour le moins, et aussi, mais pour plus longtemps, à la commission du dictionnaire ; je suis rivé à mes neveux qui grandissent, à mes travaux de critique qui languissent, mais, plus que tout cela, à la vieillesse qui m'avertit, et sévèrement parfois, malgré un bon état apparent. Mais personne ne peut savoir que moi et ma conscience quels obstacles ma santé oppose à des voyages et à des déplacements. Je n'ose donc rien dire de projets que je n'ai pu former si ce n'est dans l'hésitation et l'incertitude bien excusables à mon âge, et non sans en caresser plusieurs avec prédilection et faveur.

L'Académie vieillit, et elle reste ferme. Elle ne voyage guère, sans afficher le fanatisme de la résidence. Nous avons quelques vieillards qui donnent l'exemple à tous, d'abord celui de se bien porter, puis, celui de l'assiduité à nos séances. M. Guizot n'a pas été heureux dans sa campagne contre Vacherot. Je comprends qu'il l'ait faite,

quoique j'aime autant que personne le libre esprit, même jusqu'aux confins du panthéisme et au delà ; c'est peut-être beaucoup dire. L'athéisme affiché me répugne ; la recherche éclectique de l'idée de Dieu me semble appartenir à la libre carrière où s'ébattent les opinions philosophiques. Ce qui explique l'opposition de M. Guizot, c'est l'esprit actuel de la jeunesse, qui est purement le matérialisme en tout, à l'exclusion de cet idéal généreux qui passionnait notre jeune âge pour les idées et les principes, et mêlait l'idée de Dieu aux espérances de la liberté politique. Aujourd'hui, on veut être libre, pour arriver à la jouissance matérielle, dont il semble que la liberté ne soit que l'instrument, et bonne à cela, seulement. Les athées comme Littré, Sainte-Beuve, Taine, sont populaires, même s'ils sont sénateurs ou familiers dans les salons césariens ; les libéraux qui confessent Dieu, ou le Christ, les protestants qui ne croient pas que la Réforme ait établi seulement une boutique d'examen, mais une chaire de croyance, tout cela est le passé ; on n'en veut plus. Un des plus habiles professeurs de la Sorbonne, Geoffroy, l'auteur de *Gustave III*, m'exprimait, récemment, à ce sujet, ses alarmes, qui vont plus loin qu'on ne croit dans l'esprit de ceux qui pensent à l'avenir.

Adieu. Voilà une trop longue causerie ; mais vous êtes à Twickenham, rendu aux longs entretiens de la famille. Si j'y prends une petite place, pardonnez-le moi, et croyez à mon invariable attachement.

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 25 mars 1868.

Mon cher ami, je vous envoie une liste d'articles que j'ai relevés sur le catalogue Brunet. Je désirerais avoir

sur eux votre opinion et celle de Potier ; quelle est leur condition? Quelle peut être leur valeur? A quel prix peut-on avoir chance de les acquérir? Il est peu probable que je donne commission pour tous ; mais, avant de me décider, j'aurais besoin de ces premiers renseignements.

Je vois qu'il vous est difficile de former aucun projet pour la belle saison à venir et qui s'annonce, en ce moment, par une bise des plus roides. A tout hasard je vous dirai un mot de nos plans. Nous ne comptons pas bouger de céans avant le 1er juillet. Si, d'ici là, vous pouvez mettre d'accord le cœur (dont je ne doute pas), la santé et l'Académie, et si vous pouvez venir faire ici avec Mme Fleury une petite villégiature, vous savez combien vous serez les bienvenus. Nous comptons passer juillet et août sur le continent, et vous connaîtrez notre itinéraire pour le cas où il vous conviendrait de nous rencontrer quelque part.

Merci de votre lettre nº 6 qui, comme toujours, m'a fort intéressé.

H. O.

Paris-Passy, 27 mars 1868.

Nº 7.

Mon cher Prince,

Le catalogue Brunet vous est arrivé plus vite qu'à moi. Je vais de ce pas, — bien affaibli par une grippe de huit jours, — en causer avec Potier, et vous aurez le rapport sur vos numéros favoris aussitôt que possible. Je pourrai vous donner aussi le tableau synoptique de vos acquisi-

tions aux dernières ventes qui sont en train de finir. C'est demain 28 que viennent les gros morceaux. Le nº 503 (Beauregard) est de la fin du treizième siècle, non du quatorzième. Il ne peut être le manuscrit original — offert à un frère de saint Louis, — qu'à cette date, ce semble. Les miniatures sont belles pour le temps, mais c'est tout. Je n'ai pu savoir ce que M. de Beauregard avait payé le livre à Genève. L'offre du manuscrit au comte de Poitiers, paraît résulter d'une des miniatures. En somme, l'exemplaire est un des quatre qui existent *, et vaut la commission que vous en donnez. La bibliothèque impériale et celle de Berne ont les trois autres... Il y a une détente dans les convoitises (bibliophiliques) du moment ; nous verrons si elle se continuera jusqu'à demain.

Celle de la saison nous arrive enfin. J'avais gagné un refroidissement à la commission chargée d'examiner le discours du Père Gratry, que vous aurez lu, sans doute, quand vous arrivera ma lettre. Ce n'est pourtant pas que mon cher confrère de Sacy ne m'eût échauffé la bile. Il a littéralement mis le pauvre prêtre sur la sellette à propos de son homélie, qui était mal conçue, mal faite, violente par instants, avec quelques parties d'éloquence chrétienne (notamment dans le beau passage sur l'âme de la France vivant dans les masses obscures, anonymes, qui font les paysans, les ouvriers et les soldats). Il y avait des phrases comme celles-ci : « L'attentat des Cent-Jours », « le mensonge de la paix dans la dictature », et bien d'autres. Sacy a tonné, *fulmina molitur dextrâ...* Nisard a doucement appuyé les redoutables réserves de son ami ; j'ai un peu défendu la Révolution française trop confondue dans les crimes de la Terreur, pour ne pas laisser aux deux sénateurs le monopole de cette défense ; puis le discours a été reçu

* Ce précieux manuscrit fait partie des collections de Chantilly.

à correction. Le travail de révision s'est fait entre le récipiendaire et Vitet qui le recevait, et il est sorti de ce remaniement et de ces *gratteries* (pardon !) le discours que vous avez lu. L'effet a été médiocre hier à la séance publique ; mal lu, mal entendu, écouté avec ardeur par des oreilles pieuses venues là de partout, des séminaires comme des boudoirs. On s'est accordé à trouver que le prédécesseur avait été sacrifié ; de l'*homme de lettres*, pas un mot. Barante, au fond, était surtout cela. Vitet l'a bien montré, avec une pointe d'atticisme qui est le sel indispensable de ces éloges publics, et qu'il a réparti d'une main aussi délicate que sûre, aux grands applaudissements de l'assemblée, qui avait soif d'être émue, et surtout amusée. Thiers, Berryer, Montalembert, avaient, à l'entrée, reçu une ovation, le dernier des trois avec une teinte et un accent sympathiques qu'explique, hélas ! plus qu'on ne le voudrait, l'altération manifeste de sa noble figure.

On parlait, avant la séance, dans la bibliothèque qui nous réunit, du prochain départ de Duruy. Beulé disait le tenir d'un secrétaire de l'Empereur. Duruy serait sacrifié aux conditions d'une campagne électorale en communauté avec le clergé et sous la bannière du *Syllabus*. Voilà de la grande politique, ou je me trompe fort ! Le clergé se fait illusion sur sa puissance auprès du suffrage universel ; dans quelques cantons de l'Ouest et du Midi peut-être, et au Nord confinant à la catholique Belgique ; partout ailleurs, son influence n'est quelque chose qu'à la condition de ne pas paraître ; en matière d'élection, cela équivaut à rien du tout. Quant aux électeurs que le confessionnal enrégimente, *pauci quos æquus amavit Jupiter*, il y faut la grâce, comme pour la poésie au dire des anciens : résultat nul.

Votre aimable invitation est bien réellement enregistrée dans nos cœurs, puisque vous voulez bien croire, mon cher Prince, à la place que vous avez dans les nôtres.

Je suis serf de ma santé et de mon âge, et je n'ose jamais rien me promettre, ni rien espérer sans leur permission.

Il y a quelques jours, j'attrapais le double 6 à cette trompeuse loterie de la longévité humaine que Flourens a inventée ; aussi est-il mort. Si je l'en crois, j'ai encore de la marge ; mais je ne m'y fie pas, *bissextilis senex.* Au fait, l'année ne se passera pas sans que je vous aie vu chez vous ou ailleurs, puisque l'invitation me laisse le choix. Ma femme vous en remercie comme moi, et elle en sait gré à la chère Duchesse qu'elle voit toujours de moitié dans tout ce qui lui arrive d'aimable de votre part.

Adieu. Voici Dumas qui nous arrive, lui, comme un coup de canon, n'étant attendu de personne, et bienvenu de tous, ce qui fait bien quelque différence.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 2 avril 1868.

N° 8.

Je vous envoie, mon cher Prince, un peu en hâte, le résultat des dernières ventes. Nous avons été moins malheureux qu'aux précédentes. Vous verrez que vos estimations ont été rarement atteintes, ni celles de Potier non plus ; aussi, lui sais-je mauvais gré de n'avoir pas eu un peu plus de témérité quand il s'est agi des numéros où vos commissions étaient dépassées de si peu...

Savez-vous que le pauvre Forcade (de la *Revue des Deux Mondes*) est revenu fou, mais tout à fait fou, de son voyage à Venise *... Buloz, revenant de Chambéry avec

* La chronique de la *Revue des Deux Mondes,* du 15 mars 1868,

lui, a été frappé de sa démence et ne l'a pas laissé faire sa chronique sans y mettre la main... La tristesse est grande partout, à ce propos.

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 18 avril 1868.

Très cher ami, donnez à Potier une commission de mille francs pour le *Ronsard* in-f°; je réponds à votre lettre du 15, n° 10. (Bibliographie.)

Au moment où vous m'écriviez, je pérorais à Worcester devant un nombreux auditoire réuni pour fêter les *Masters of the fox hounds*. Un équipage de *comté*, en Angleterre, ne ressemble en rien à un équipage de chasse en France ; c'est une véritable institution populaire et je n'ai pas pu me soustraire aux vœux aimables de mes voisins de campagne. J'avais découvert dans La Fontaine une fable peu connue (pas des meilleures), le *Renard anglais*, et je comptais broder ce thème ; mais j'ai pensé que ce mets serait un peu délicat pour des gentillâtres et des fermiers ; je me suis borné à des généralités cynégétiques et libérales qui ont paru les satisfaire.

Tout va bien céans.

Mille amitiés.

H. O.

est la dernière qu'ait signée Eugène Forcade. Il y racontait la fête du retour solennel à Venise des cendres de Daniel Manin.

20 avril 1868.

Mon cher ami, je viens de recevoir un catalogue de livres presque tous relatifs à l'histoire militaire de France. Ils se vendent la semaine prochaine ; je ne pense pas qu'ils montent haut. Quelques-uns ont, pour moi, un intérêt particulier. Voulez-vous donner à Techener les commissions ci-contre...

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 24 avril 1868.

N° 11.

Mon cher Prince,

Je reçois à l'instant seulement le résultat de la vacation d'hier (vente Brunet) ; je l'attendais pour vous donner l'ensemble. Vous avez le *Ronsard,* mais nous ne sommes pas brillants ; la folie est aux enchères, le feu est aux livres rares, comme aux tableaux de prix ; on me dit que vous en savez quelque chose...

... J'aurais bien voulu avoir votre discours de Worcester en l'honneur des *fox hounds.* Vous êtes bien capable de vous être tiré de cette difficulté ; et je n'ai, sur ce point, aucune inquiétude. Mais je suis comme vous, j'ai un grand goût au genre oratoire, et j'aurais aimé à avoir un spécimen de votre éloquence cynégétique. Nous avons eu hier une belle séance à l'Académie française : Jules Favre

est entré, avec M. Thiers à sa droite, et M. Berryer à sa gauche, pour parrains. Cela rappelait bien un peu la coalition de 1839, la république entre les dynastiques de la gauche et les gens de la droite. On s'alliait alors contre la chimère d'une prérogative qui n'était pas sortie de son droit constitutionnel. La coalition a, aujourd'hui, le caractère d'une alliance de toutes les forces vives des partis indépendants : *inde salus!* Malgré tout, le spectacle était drôle, la république de 1848 entre l'orléanisme et le légitimisme. Jules Favre a eu un grand succès, très supérieur, je crois, à celui qu'aura la lecture de son discours qui est, au fond et dans la forme, une longue prédication de libéralisme spiritualiste, dans le style d'un discours de tribune. Rien du portrait de Cousin ; rien des événements du temps ; rien des nuances et des diversités de toute sorte qui abondaient dans la physionomie et dans la vie du grand éclectique mort en odeur de sainteté napoléonienne. L'assemblée, qui était vive et enflammée, a beaucoup prêté à l'orateur, qui ne lit pas, du reste, aussi bien qu'il parle et qui a paru médiocrement littéraire aux connaisseurs. — Mais cette revendication des droits de la raison libre ; ce soin d'en rattacher l'origine et la chaîne en quelque sorte à la voûte du ciel ; cette sève religieuse circulant dans les professions de foi démocratique ; ces regards jetés fièrement, haineusement même, sur les contraintes du présent et sur les souffrances de la pensée libre, arrêtée par un sénatus-consulte devant la discussion d'une constitution déclarée perfectible, bien d'autres causes parmi lesquelles celles du dehors étaient les plus puissantes, ont fait le succès de l'orateur et de l'homme. — Rémusat, lui, si estimé qu'il soit, mais qui n'est plus dans le courant populaire, a eu le succès de son talent, qui n'a jamais été plus remarquable. C'est une renaissance. Il n'amusait pas beaucoup, depuis quelques années, les lecteurs de sa méta-

physique un peu nuageuse, dans la *Revue des Deux Mondes*. Le spirituel critique du *Globe* d'avant 1830, le causeur incisif, l'écrivain dressé à toutes les finesses du langage, l'observateur sagace et sûr, se sont retrouvés là dans tout leur charme et leur éclat ; car il y a des passages d'une vraie portée morale et politique ; succès très grand, malgré — il y a toujours un malgré dans les choses humaines — malgré une voix qui ne portait pas dans toute la salle, des finales avalées, un accent sourd, et nulle industrie à faire valoir les perles exquises d'un si merveilleux écrin. Somme toute, on est sorti avec cette excitation bienfaisante que procure aux nerfs la parole publique, habilement pratiquée. Changarnier était là ; Canrobert aussi (qui maugréait sourdement, m'a dit un de ses voisins) ; absence de l'évêque d'Orléans ; Montalembert, à côté de moi, très content ; M. Guizot acclamé, après le portrait qu'a fait de lui Rémusat ; puis Thiers, mais faiblement ; puis Berryer, rien ; puis Dufaure, quelques bravos (voir les quatre portraits dans le discours de Rémusat). Il n'y manquait que celui de mon voisin, très injustement oublié : mais Rémusat et lui ne se sont jamais parlé, dit-on, depuis le Deux-Décembre. Chose étrange ! Jules Favre a fait une allusion transparente, très relevée, à M. Guizot ; rien, rien, rien à l'adresse de son parrain de droite dans tout son discours ; quant à Berryer, le souteneur de gauche, il a eu son dithyrambe en pleine poitrine.

Pardon ! je ne voulais vous écrire que quelques lignes sous prétexte de bibliographie ; cette causerie m'a mené plus loin ; prenez-la pour un simple bavardage d'amitié, nullement pour un jugement que je n'ai pas encore eu le temps de méditer. A la sortie, dans la cour de l'Institut, toute la partie jeune de l'assistance attendait l'orateur populaire, et lui a fait une ovation bruyante, mais décente. Puis son élégant coupé l'a enlevé au trot d'un beau cheval. Il n'y

avait pas là ce qu'on appelle les *frères et amis :* l'étroite enceinte des séances, le grand nombre des billets distribués par l'Institut lui-même, le petit nombre de ceux dont le récipiendaire peut disposer, étaient un obstacle à une plus grande expansion démocratique ; mais c'étaient des jeunes gens très sérieux qui acclamaient le tribun, et c'est peut-être un signe des temps. Un autre signe, c'est qu'à un des passages de son discours, où il a *confessé* Dieu, — qui avait évidemment la majorité dans cette réunion, — à ce passage, un sifflet est parti d'une tribune, qui n'a pas laissé de surprendre l'auditoire ; c'était peut-être quelque rédacteur du *Courrier français* qui se soulageait.

... Et ce pauvre Larnac * ! Comment ne vous en ai-je rien dit ! Le voilà parti le premier ! il n'était pas le plus âgé de la phalange pédagogique qui vous entourait. Il était le plus riche et le mieux nourri. Il avait commencé tard le rôle de mari ; c'était un esprit ferme, un poète sensible, un propriétaire intelligent, un cœur loyal et fidèle. Dumas a très bien parlé sur sa tombe ; et je m'occupe, à la demande de la famille, à recueillir quelques souvenirs de cette vie modeste. *Hoc opus, hic labor est.*

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 26 avril 1868.

Mon cher ami, je me console assez facilement de nos échecs à la vente Brunet. J'ai assez de beaux et curieux livres pour m'amuser et m'occuper pendant le restant de mes jours, à supposer même que Dieu les prolonge autant

* M. Larnac, le précepteur du duc de Nemours.

que M. Ustazade de Sacy se le souhaitait à lui-même, et que la Providence me laisse les loisirs dont je jouis aujourd'hui, sans les avoir désirés. Pour ajouter quelques perles à ma bibliothèque, je n'ai nulle envie de dépasser certaines limites de folie (car il y a longtemps que nous avons dit adieu au raisonnable). Le prix du n° 645 me paraît en deçà de ces limites, c'est vous dire que je le garde. Enfin, je ne dis pas adieu aux occasions ; et, si Tross peut m'acheter les livres et estampes mentionnés ci-contre parmi ceux et celles qu'il doit vendre le mois prochain, vous lui en donnerez le pouvoir de ma part.

Je vous envie votre séance de l'Académie. Il y a de belles parties dans le discours de Jules Favre ; mes préférences restent pour celui de mon vieil ami Rémusat.

Comment, après de tels noms et de telles œuvres, oserai-je vous dire que je vous envoie ma harangue cynégétique de Worcester? Vous l'avez demandée, cependant, et vous la trouverez ci-incluse ; comprenez-la si vous pouvez.

Je m'associe de tout cœur aux regrets et au chagrin que vous cause la mort de Larnac. Bon et aimable homme ; que de souvenirs se rattachent pour nous à son nom !

Mille amitiés.

H. O.

Pour être tout à fait juste, je suis obligé de vous dire que j'ai été assez imparfaitement reproduit par les sténographes de Worcester.

Paris-Passy, 6 mai 1868.

N° 13.

Vous trouverez ci-joint, mon cher Prince, les deux tableaux contenant les résultats des deux dernières ventes ;

je n'ajoute rien aux détails qu'ils contiennent et qui ont été scrupuleusement contrôlés par moi.

Vous avez reçu, n'est-ce pas, mes nos 9, 10 et 11 (ce dernier contenant un récit de la séance de réception de Jules Favre) ; je le suppose par quelques extraits de vos dernières lettres ; mais j'aime toujours à en avoir le cœur net. J'ai reçu les vôtres des 26 et 27 ; je ne sais pourquoi cette dernière m'est arrivée si tard. J'ai lu le discours de Worcester, et quoi que vous en disiez, je l'ai très bien compris ; vous pensez en français, même quand vous parlez à des Anglais. J'ai ri, comme eux, de la belle chausse-trape et de ces aimables fondrières, si charmantes à voir, si dures à courir. Les Anglais rient presque aussi vite que nous d'une bonne plaisanterie ; cependant ils ne laissent pas d'y réfléchir. Les Allemands ne rient que le lendemain. Marmier avait là-dessus une bonne histoire. Tant il y a, qu'après avoir si bien parlé la langue de nos voisins, je suis persuadé que vous seriez un *leader* éminent dans la vôtre. Le monde tourne à faire des princes des hommes d'État, tout simplement. Il faut les élever pour cette destinée qui ne leur manquera pas, pour peu qu'ils s'y prêtent, d'ici à cent ans...

Voilà tout pour aujourd'hui, mon cher Prince ; je suis bien accablé par le travail des commissions académiques, et je vous quitte en vous renouvelant l'assurance de mes inaltérables sentiments.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 11 mai 1868.

No 14.

Mon cher Prince,

Gustave Servois, le gendre d'Eugène de Lanneau, est dans l'intention d'aller prochainement à Twickenham afin

d'obtenir de votre obligeance la faveur de consulter dans vos archives quelques pièces qui ont rapport à La Bruyère. Vous savez qu'il est occupé d'une édition de ce « grand écrivain » pour la collection Régnier. Il me paraît attendre que Régnier lui-même fasse le voyage de York-House pour faire le sien ; mais il voudrait bien savoir si cela ne vous gênera pas. Une fois établi dans quelque auberge de Twickenham, il verra Laugel et saura par lui *quid est a propos facere.* J'ai voulu seulement vous donner avis.

Même avis pour un autre voyage : Lévy s'en va passer une quinzaine d'affaires à Londres. Il demandera à vous voir. C'est un homme devenu très important dans la librairie, et, ce qui vaut mieux, excellent, dévoué, et libéral. Sa femme, qui est une agréable dame, l'accompagnera à Londres. Peut-être demandera-t-il pour elle, à Laugel, le moyen de visiter le parc et les galeries de votre résidence, mais je n'en suis pas bien sûr. Il est la discrétion même.

Paradol prépare un livre qui aura pour titre : *la France nouvelle* *. Voilà la loi votée **. En somme, il y a un peu plus d'air dans nos poumons ; qu'on nous le laisse seulement ! nous étouffions.

Ce n'est pas de l'air que je vous souhaite ; je vois, par votre lettre du 8, qu'il ne vous manque pas au bord de la Tamise ; mais j'y vois aussi que vous avez une main un peu compromise ; vous ne me dites rien de la cause. Une main qui porte si bien la plume et l'épée ne laisse pas d'être un très utile instrument dont je voudrais bien vous savoir remis en possession, et en avoir la preuve.

Nous sommes au calme plat. Léon Say, qui est auprès de vous, aura pu vous le dire.

* *La France nouvelle,* un vol. in-8°. Michel Lévy frères. 1868.

** La loi sur la *Presse,* 11 mai 1868. — La loi sur le *Droit de réunion* a été votée au mois de juin.

Nous avons eu, à l'Académie, une élection assez incolore ; mais Jules Favre nous a laissé de la couleur pour longtemps. Thiers, Berryer et Mignet se sont coalisés pour l'élection d'Autran, leur *pays;* aussi a-t-on dit que les *trois frères provençaux* s'étaient entendus pour faire nommer un *restaurateur :* Autran est connu pour la distinction de ses menus... L'Académie fait quelquefois des calembours ; cela vaut mieux que de faire des solécismes ; mais, nous dira Molière,

> Le moindre solécisme en parlant vous irrite.
> Ah ! vous en faites, vous, d'étranges en conduite.

Somme toute, nous ne pouvions pas faire *autrement.*

Cuvillier-Fleury.

Twickenham, 13 mai 1868.

J'ai recouvré, mon cher ami, le libre usage de ma main, et j'en profite pour vous souhaiter le bonjour et vous adresser ces quelques lignes qu'emporte la très gracieuse et aimable fille de votre vieil ami Armand Bertin. Nous avons été charmés de l'avoir quelques jours sous notre toit ; je regrette bien que vous ne puissiez pas nous faire le même plaisir avec Mme Fleury mais je prévois qu'il faudra attendre, pour vous rencontrer, que nous ayons passé le détroit, ce qui sera, s'il plaît à Dieu, dans le courant de juillet ; ce qui vous conviendra le mieux me conviendra aussi.

Trognon m'a donné de bonnes nouvelles de vous.

Mille amitiés.

H. O.

Twickenham, 14 mai 1868.

... J'ajoute, mon cher ami, quelques mots à la note bibliographique que j'ai dictée ce matin tandis que je rangeais mes livres, piur vous accuser réception de votre lettre nº 14. Les deux bibliophiles (si on peut leur appliquer cette désignation en variant le sens) dont vous m'annoncez la venue prochaine seront les très bienvenus. A l'un, j'ouvrirai mes archives en lui demandant de rester à déjeuner avec moi chaque fois qu'il remuera mes portefeuilles. Et si l'autre veut bien informer Laugel de son arrivée, je le prierai de venir un jour avec sa femme pour déjeuner et visiter tout ce qui pourra les intéresser.

Comment ne vous avais-je pas encore parlé de votre article sur Larnac ! J'ai lu ce que vous avez écrit à cette occasion avec une reconnaissante émotion.

M. Bright dînait ici hier. C'est un grand orateur, violent peut-être en politique, mais droit. Nous l'avons trouvé simple et aimable dans un salon.

Tout à vous.

H. O.

Paris-Passy, 22 mai 1868.

Nº 15

Nous serons comme vous, mon cher Prince, en proie à de douloureux souvenirs au moment où vous parviendra cette lettre. Vous savez que nos cœurs sont avec le vôtre. Chaque jour, si cette cruelle épreuve eût été épargnée à

votre paternité, aurait ajouté à ses joies et à son orgueil. Il était dans la nature si prodigieusement perfectible de cet aîné de votre race, de s'étendre et de s'améliorer sans cesse. Le temps ne peut donc rien contre des regrets qu'il semble plutôt augmenter sans relâche. Il faut la fermeté et la résignation d'un cœur chrétien pour combler un tel abîme de pensées tristes, d'espérances détruites, même si elles se replacent peu à peu sur une tête bien chère... Je sais, par tout ce qui m'en revient, que ces nouveaux espoirs vous sont plus que jamais permis. J'en suis heureux pour vous, plus que la plume ne peut l'écrire. Veuillez mettre aux pieds de la Duchesse ce retour fidèle de mes condoléances les plus respectueuses et les plus sincères, pour ma femme et pour moi.

Je causerai un autre jour de vos petites affaires bibliographiques ; la vente Tross s'achève aujourd'hui...

... Tross a déserté avec armes et bagages, c'est-à-dire qu'il a quitté Paris sans nous rien dire de la vente du 22, et c'est lui-même qui vous apportera le produit de vos acquisitions. J'ai prié Gustave Servois, qui est un des secrétaires de la Société de l'histoire de France, de bien vérifier l'état de votre acquis comme un des membres de cette Société ; j'ai votre dernière liste ; il nous aidera à vous compléter. Vous ne le verrez d'ailleurs que vers la fin de la semaine prochaine ; beaucoup d'affaires le retiennent, comme toute personne qui est dans l'engrenage de la vie de Paris. J'en sais quelque chose. — Avant lui vous arrivera l'oncle de mon gendre, le colonel d'artillerie en retraite Tiby, bien connu de Régnier avec qui il se trouvera si opportunément en Angleterre. Il demandera à être reçu par le comte de Paris, puis par vous, qui êtes le parrain de sa nièce, ma fille. On connaît un peu ce brave homme dans votre famille, parce que le duc de Nemours l'a vu à l'œuvre au siège d'Anvers, quand il

fut chargé de bombarder avec deux obusiers la flottille hollandaise. L'amiral fut tué. Tiby, simple lieutenant alors (depuis capitaine dans le régiment du duc de Montpensier), fit un tel tapage, et la flotte l'imita si bien, que les Princes accoururent d'Anvers au point assez éloigné où il était, et le virent en train. C'est d'ailleurs un officier très instruit, un très libre esprit, grand voyageur et observateur, et qui, à soixante-six ans, a toute la disponibilité de corps et d'intelligence d'un homme dans la force de la maturité. Je le recommande à votre bon accueil. Vous serez content de lui. Il a le parler net et bref, discute volontiers (et mon gendre, donc !), mais écoute encore mieux ; et, à Twickenham, il écoutera plus que partout ailleurs.

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 27 septembre 1868.

Que devenez-vous, mon cher ami ? Je n'ai pas eu de vos nouvelles depuis nos adieux de Spa *. On m'a dit que vous étiez allé à Ems : est-ce vrai ? Si je l'avais su, j'aurais tâché de vous revoir, car je suis passé bien près de vous. Je n'ai pas perdu mon temps pendant deux mois : pris mes bains, franchi quelques glaciers, parcouru les ado-

* M. et Mme Cuvillier-Fleury étaient allés à Spa au commencement du mois de juillet pour y rencontrer le duc et la duchesse d'Aumale. Le prince commençait alors la tournée de deux mois qu'il se proposait de faire sur le continent.

Au nombre des causeurs qu'il rencontra, notamment à Vienne, où il était le 18 août, se trouvaient MM. Gambetta et Laurier, qui étaient venus déjà le visiter à Twickenham, le 11 juin 1865. L'*agenda* de 1868 mentionne cette visite de Vienne, au cours de laquelle ses interlocuteurs apprirent au Prince la toute récente élection de M. Grévy comme député du Jura.

rables vallées italiennes des Alpes, visité les champs de bataille de la Bohême, ceux de Frédéric et ceux de M. de Moltke, rencontré de fort aimables causeurs à Baden. Enfin me voilà ici depuis une dizaine de jours, assis à mon bureau quand je ne harcèle pas les perdreaux. Il m'a été impossible d'attendre le mariage d'Alençon *, si douloureusement retardé par l'indisposition de mon frère Nemours : j'avais ici des rendez-vous ecclésiastiques, déjà remis deux fois, pour la confirmation de mon fils ; la cérémonie aura lieu le 29 ; dans une quinzaine de jours, Twickenham et les environs seront peuplés de leurs têtes habituelles.

Je contemplerais non sans tristesse, mais avec assez de calme, les événements qui se passent en Espagne si je n'étais préoccupé du contre-coup que peuvent ressentir ceux auxquels une bienveillance infatigable a procuré l'exil du second degré. Que de calomnies les frappent déjà, en attendant peut-être les périls ! C'est un poignant souci **.

Je n'ai voulu que vous donner signe de vie et

* Le duc d'Alençon, second fils du duc de Nemours, marié le 28 septembre 1868 à la princesse Sophie, duchesse en Bavière, sœur de l'impératrice d'Autriche.

On connaît la destinée tragique de ces deux princesses, la duchesse d'Alençon morte à Paris le 4 mai 1897 dans l'incendie du Bazar de la Charité, l'impératrice d'Autriche assassinée par un misérable, sur le quai de Genève, le 10 septembre 1898.

** Le duc et la duchesse de Montpensier avaient, à diverses reprises, subi le contre-coup du mauvais vouloir personnel de l'Empereur, avec lequel la reine Isabelle tenait, au contraire, à rester en relations très cordiales, et qui allait lui donner asile au château de Pau. — De Cadix, l'insurrection venait de s'étendre à toute l'Espagne ; elle était l'œuvre commune de trois partis : les *unionistes* qui représentaient les vœux de la bourgeoisie libérale et se tournaient vers le duc de Montpensier ; les *progressistes* et les *démocrates*, représentés par le maréchal Serrano et le maréchal Prim. C'est ce dernier qui fut, en définitive, l'inventeur de la candidature Hohenzollern au trône laissé vacant par l'abandon de la reine Isabelle.

vous provoquer à reprendre notre bonne correspondance.

Hommages à Mme Fleury et mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 13 octobre 1868.

N° 19.

Mon cher Prince,

Je veux que cette lettre précède, si peu que ce soit, l'envoi qui vous est fait, en ce moment, d'une caisse de livres reliés et brochés, par les soins de M. Collin.

Les reliures sont de Chambolle. Il y avait quatorze volumes ; j'ai retenu, pour le soumettre à une sorte d'expertise, le *Theocritus*, un volume petit in-f°, pour lequel vous aviez, à la vérité, demandé une très riche couverture, qui est très réussie, je crois, mais dont le prix me paraît dépasser une certaine mesure de magnificence. J'en veux causer avec quelques-uns, avant de donner mon visa, qui ne sera, d'ailleurs, délivré qu'avec votre permission. Le volume est marqué 550 francs.

Les autres relieurs ont promis la livraison de ce qui leur reste en mains : Trautz, pas avant un an, au moins ; la maison n'a pas perdu ses bonnes habitudes ; Hardy, dans deux ou trois mois ; Lortic, même échéance...

Techener nous a envoyé plusieurs ouvrages, notamment...

Sur vos deux éditions de *Candide*, Régnier est en quête d'une solution qui n'est pas facile à trouver ; les libraires bibliophiles ont jeté leur langue aux chiens. A la Bibliothèque, nos informateurs sont encore en vacances.

Je n'ajoute rien à ce paquet déjà si lourd, en y comprenant les annexes.

Je n'ai pu savoir à qui était adressée la lettre (qui est bien de vous, je l'ai vérifiée) que Charavay a mise en vente. Elle est très simple et très courte.

Adieu, mon cher Prince. J'apprends votre passage à Twickenham, et la visite de votre jeune et, dit-on, charmante nièce, la duchesse d'Alençon. J'apprends aussi que tout va bien de ce cher côté de la Manche. Du nôtre, hormis le beau temps, tout pourrait mieux aller.

Est-ce que Prim veut jouer un rôle à la Bonaparte — façon brumaire?

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 21 octobre 1868.

Mon cher ami, j'ai reçu votre lettre du 13, nº 19. J'espère que vous avez reçu aussi celle que je vous ai adressée le 27 septembre et dont vous ne me parlez pas. Elle ne contenait, du reste, que de l'amitié ; mais enfin c'est quelque chose. Le convoi annoncé est exactement arrivé...

La duchesse d'Alençon a de fort beaux yeux, une jolie taille, une chevelure magnifique, et un ensemble plein de grâce et de distinction. Époux et beau-père paraissent enchantés.

J'espère que votre jeune mère et son enfant vont bien. Vous avez dû avoir de mes nouvelles par Latour. — Tout le monde va bien céans.

La poste, je le sais pertinemment, est plus curieuse que jamais, et, quoique je n'aie rien à cacher, cette idée ne laisse pas que de gêner, quand on a la plume à la main.

On m'a attribué un article de la *Revue* qui n'est ni de moi ni dans ma manière, si j'ose ainsi parler. Faut-il deux *n* à manière? je l'oublie toujours.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 23 octobre 1868.

Nº 20.

Par bonheur j'ai de l'ordre, mon cher Prince, comme vous avez bien voulu le reconnaître quelquefois. J'avais reçu votre lettre du 27 septembre à deux jours de sa date et j'y avais répondu, sous le nº 18, le 5 octobre. Votre lettre était, comme vous le dites si bien, toute d'amitié ; la mienne aussi ; j'affectais de ne vous parler d'aucune affaire, ni grande, ni petite ; pourtant je vous apprenais l'heureuse délivrance de ma fille, accouchée le 29 septembre, et je vous disais que nous avions nommé Henriette la nouvelle petite-fille qui nous était née. Je ne sais plus encore de quoi je vous parlais, de Bade, à coup sûr, et des visites que vous y avez reçues et du regret que j'avais eu de ne pas vous y joindre un moment, n'ayant rien su de votre itinéraire. A ce propos je vous rappelais qu'au moment de nous séparer, à Spa, vous m'aviez dit : « Attendez, pour m'écrire, que vous ayez reçu de moi signe de vie ; ne m'envoyez aucun papier. » Je vous avais tristement obéi, non sans regret, et il en était résulté cette longue interruption de nos rapports épistolaires que votre lettre du 27 septembre avait seule fait cesser ; en sorte que mon nº 18 avait dû remonter jusqu'au 22 juin pour renouer les relations que votre volonté seule avait interrompues. Mais,

plus j'en avais souhaité la reprise, plus j'avais voulu marquer (en ne mettant que de *l'amitié*, comme vous dites dans votre lettre du 27, dans la mienne du 5 octobre), que j'avais pu être surpris et même chagriné par ce long silence, mais qu'il ne m'avait nullement fâché ni blessé, cela vous étant impossible, autant qu'étranger, en tout état de cause, à vos intentions.

Ainsi, réponse le 5 octobre à votre lettre d'amitié du 27 septembre (sous le nº 18) ; puis, une autre lettre de moi, cette fois d'affaires, le 13 octobre, sous le nº 19, à laquelle répond la vôtre arrivée ce matin, du 21 octobre, c'est là que nous en sommes, si j'en crois le très exact registre que je tiens de ma correspondance aussi active que multiple. Qu'est devenue cette lettre? Elle était sous le couvert de Coutts. Vous me dites que la poste est plus curieuse que jamais, ou plus négligente : ce qui est souvent la même chose, les suppressions étant mises sur le compte de l'erreur ou de la négligence des employés. Que faire? une recherche? Ils diront, en France, que c'est la faute des Anglais, et réciproquement.

Je n'ai pas cru un instant que vous fussiez l'auteur du factum assez incolore et nullement neuf de la *Revue des Deux Mondes;* je ne l'ai laissé croire à personne. Les démentis pleuvent dans les journaux.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 26 octobre 1868.

Nº 21.

Mon cher Prince,

J'espère que vous avez reçu mon nº 20...

Je sais qui a fait l'article signé Buloz dans la dernière

Revue * : c'est un jeune Sorel, attaché au ministère des affaires étrangères ; ce travail était destiné à figurer dans l'*Annuaire*. Ce bon Buloz n'a pas été fâché de lui laisser supposer une plus illustre origine. Vous n'avez peut-être pas lu ce qu'en dit le *Figaro* d'hier **. La mèche de cette petite supercherie se trouve ainsi éventée. Quant au mot *manière*, dont vous me demandez l'orthographe, je persiste à l'écrire avec un seul *n* en dépit de sa traduction anglaise, persuadé qu'il vient de manier, main, *manus*, etc... Mais si vous n'êtes pas sûr du mot, vous êtes ferme sur la chose ; vous avez bien, en effet, votre manière ; vous écrivez avec fermeté et relief, ce qui n'est pas trop commun, et

* Cet article est intitulé *la Guerre de l'Allemagne en* 1866. Il était publié en tête du numéro du 15 octobre 1868, de la *Revue des Deux Mondes*. Son auteur, *le jeune M. Sorel*, est devenu l'historien de premier ordre qui, membre de l'Académie des sciences morales et de l'Académie française, est mort en 1906.

M. Buloz ne s'y était pas trompé : du premier coup d'œil il avait jugé la valeur de l'œuvre et mesuré celle de l'auteur. Consulter, sur cet incident, la délicate préface mise par M. René Vallery-Radot en tête du volume *Vieux habits, vieux galons*, publié chez L. Carteret, en 1913.

** « C'est à tort qu'on attribue au duc d'Aumale la paternité d'un article consacré aux derniers événements militaires d'Allemagne et inséré dans le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes*. Nous tenons de source certaine que l'auteur de ces pages (qui n'ont rien de transcendant, du reste) est un attaché du ministère des affaires étrangères.

« Le duc d'Aumale a, il est vrai, visité et étudié, tout récemment, les champs de bataille où l'armée du roi Guillaume s'est couverte de gloire ; mais il était animé d'un double sentiment : compléter l'éducation stratégique et militaire de son neveu, le duc de Chartres, qui l'accompagnait dans cette excursion, et prendre pour lui-même les notes d'un travail de longue haleine qui paraîtra après que le duc d'Aumale lui aura consacré les soins et le temps qu'une telle œuvre comporte. » (*Figaro* du 23.)

Ce n'est pas le duc d'Aumale, mais bien le duc de Chartres qui, à la suite de cette excursion, a publié en un volume in-18, paru chez Dentu en 1869, l'intéressante étude intitulée *Souvenirs de voyage. Une visite à quelques champs de bataille de la vallée du Rhin.* Sans nom d'auteur, naturellement.

votre ancien pédagogue a droit, presque seul, de vous louer sans passer pour un flatteur.

A propos de pédagogues, le même *Figaro* du même jour apprend au public qu'un M. Cuvillier, professeur au lycée de Vanves, va donner des leçons au prince impérial, à Saint-Cloud, et qu'une voiture le conduit en poste, chaque jour, et le ramène, du collège, à la résidence. Combien de badauds qui vont s'étonner de me voir rentré dans l'éducation des princes ! Combien de caquetages sur cette simple nouvelle ! on est si ignorant de tout, et sur tout ! Si j'avais à donner des leçons de rudiment à cet enfant qu'on dit intelligent et doux, j'y glisserais quelques renseignements sur les principes de 89, qui me semblent un peu oubliés un peu partout, aujourd'hui. Si votre frère monte sur le trône d'Espagne, comme cela en a l'air (on m'assure qu'il n'y mettra aucun obstacle, j'ai une lettre de Latour, de Lisbonne, dans ce sens), j'espère qu'il prêchera d'exemple ; — et puisse-t-il, alors, n'y avoir plus de Pyrénées !

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 29 octobre 1868.

Mon cher ami, j'ai reçu vos lettres nos 20 et 21 ; mais je n'ai jamais reçu le no 18 et je n'ai appris la naissance de votre petite-fille que par un billet de Mme Fleury à Mlle de Clinchamp. Il y a certainement des lettres qui s'égarent ; il y en a aussi de supprimées, quand l'ouverture a manqué au cabinet noir. *Never mind.* Continuons de vivre dans la maison de verre ; ce n'est pas moi que cela effraie, et vous non plus, vous n'avez rien à en craindre.

Mon grand souci du moment est, je n'ai pas besoin de

vous le dire, l'Espagne. Je ne saurais souhaiter à ceux que j'aime ce dont, à aucun prix, je n'aurais voulu pour moi-même * ; mais je ne reconnais à personne le droit de les frapper d'indignité ; je les tiens pour parfaitement libres ; ils sauront bien juger où est le devoir ; mon cœur est avec eux.

Tout va bien céans ; Nemours et Pierre sont mieux ; le premier, pas encore solide sur ses jambes. La fille de Robert a la fièvre typhoïde, bénigne, mais c'est toujours sérieux.

Mille amitiés.

H. O.

* C'est bien à toute époque que M. le duc d'Aumale n'a jamais désiré le trône d'Espagne.

Déjà en 1839, en écrivant, du camp de Fontainebleau où il servait comme capitaine d'infanterie, à un de ses amis de collège qui lui parlait de l'éventualité d'un mariage avec la jeune reine Isabelle, le prince lui disait : « ... Parlons de ce bruit qui court à Bordeaux. On ne m'en a jamais parlé que très légèrement et, de fait, il n'en a jamais été sérieusement question... Pour moi, tant que je pourrai l'éviter, je le ferai ; tu connais mes goûts simples, mon aversion pour les grandeurs, mon affection pour mon pays et pour ma famille. C'est cette affection seule qui pourrait me décider à faire le sacrifice de mon bonheur : si jamais mon Père ou mon frère venaient à moi et me disaient : « Aumale, il serait déplorable qu'une nouvelle maison « d'Autriche vînt s'asseoir sur le trône qui a, jadis, tant coûté de sang « à la France, il faut que tu ailles en Espagne, » j'irais aussitôt, fidèle à mon système d'abnégation et de dévouement ; je renoncerais à toutes joies, à tout bonheur. Dieu merci, je n'en suis pas là ; je sais que le Roi ne se soucie pas du tout de m'y envoyer et je n'en ai pas plus envie que lui. Assez là-dessus ; tout résigné que je suis, cela me barbouille toujours quand je songe à ce qu'il me faudrait quitter, et pour quoi !... » 1er octobre 1839.

Cette première correspondance, suivie dès 1839 entre le Prince et son ami Couturié, remplie tout ensemble des élans de la jeunesse, de l'amour passionné de la France, de celui du métier des armes et des sentiments les plus élevés, est d'un vif intérêt.

Paris-Passy, 15 novembre 1868.

N° 22.

Mon cher Prince,

Vous êtes loin, vous promenez à la chasse et dans les châteaux votre saison d'hiver et bien vous faites. Je sais que le travail intelligent, la lecture et le souci politique, plus éveillé que jamais, n'y perdent rien pour vous. Je n'ai pour ma part rien de particulier à vous dire en bibliographie ; vous avez dû recevoir, pour peu que vous soyez allé à Twickenham, un convoi de livres venu de chez Techener...

Vous avez eu sans doute entre les mains le volume qui a couru et court encore en Belgique et qui est fort achalandé ; il est intitulé : *Henri d'Orléans, duc d'Aumale. Ecrits politiques,* 1861-1868, et se compose, entre autres pièces, de votre *Lettre sur l'histoire de France* et d'une série de *Lettres de Verax,* lesquelles auraient été adressées par vous à un journal belge. Il suffit de lire ces dernières pour être convaincu du contraire. Je connais votre style ; le correspondant parisien de la feuille belge n'en manque pas ; mais ce n'est pas le vôtre. Vous n'auriez pas appelé votre Père « un roi débonnaire » ; vous ne dateriez pas vos lettres de France, hélas ! — vous ne parleriez pas du Pape comme Verax en parle ; — enfin, vous n'auriez pas loué les princes de votre maison « pour leur habileté et leur courage pendant leurs missions en Algérie », car vous savez bien que vous n'avez nul besoin, sur ce point, de vous louer vous-même. Un mot, pourtant, sur tout cela ; je regrette vivement

qu'un nombre considérable de lecteurs vous attribuent ce qui ne saurait être de vous.

Voilà le pauvre Rossini mort ! Il avait perdu connaissance plus de vingt-quatre heures avant sa fin, et n'a rien su ni vu de l'extrême-onction qu'on lui a donnée. Je ne puis dire à quel point je suis affligé de cette perte. Je voyais de temps en temps cette admiration de ma jeunesse. L'homme de génie n'avait plus que de l'esprit et de l'appétit depuis quarante ans ; mais quel génie, tant qu'il en avait eu ! Et quelle admirable inondation de mélodies il avait répandue sur le monde ! La mort de ce pseudo-politique vaniteux et médiocre qui avait nom Havin m'a, naturellement, moins ému. Le vieux Rothschild, si bon qu'il fût dans sa finesse de juif intelligent, laissera plus de millions que de regrets.

Adieu, sur ces tristes nouvelles ; conservez-vous ; vivez ; Dieu merci, votre santé donne confiance à vos amis.

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 17 novembre 1868.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 15. Ma femme affirme qu'elle a envoyé à Mme Fleury ses félicitations *proprio pugno*. Je vous accuserai réception des exemplaires de votre dernier volume quand je les aurai vus sur mon bureau de Twickenham où je ne vais que rarement.

J'ai été aussi mécontent que surpris de la publication de mes prétendus « Écrits politiques ». J'ai fait, non sans peine, démentir dans les journaux belges l'attribution qui m'était faite de l'œuvre d'autrui, et décliné toute part

dans la publication du volume faite à mon insu et contre mon gré. Les lettres de *Verax* ne sont pas de moi. Comme je croyais que le volume serait ignoré en France, je n'ai pas demandé qu'on fît reproduire le démenti dans les journaux de Paris ; et aujourd'hui, je crois qu'il vaut mieux ne pas attirer l'attention, mais se borner à des réfutations verbales.

Nous sommes ici au milieu du coup de feu des élections, saines agitations d'un peuple libre ; nous y assistons en curieux, désintéressés dans le résultat, non dans le spectacle : gouvernement, opposition, s'occupent ici du présent et de l'avenir. L'un n'a rien à craindre, l'autre n'a rien à attendre d'un tardif hommage rendu à la mémoire d'un citoyen, mais ils n'ont pas de parjure ni de proscriptions dans leur bagage.

La mémoire de Rossini vivra plus que bien d'autres. Havin était un maquignon normand ; mais au fond c'était un *bleu;* il faut s'en souvenir et oublier ses faiblesses. Rothschild avait quelques bonnes qualités qui peuvent lui faire pardonner ses millions honnêtement acquis, d'ailleurs.

Vale et me ama.

H. O.

Paris-Passy, 25 novembre 1868.

N° 23.

Je n'ai rien pour vous, mon cher Prince, sur ma planche bibliographique... Je vous écris pourtant, malgré cette pénurie, afin de répondre à votre très aimable et très intéressante lettre du 17 courant, qui dit tant de choses en si peu de mots. J'admire, et beaucoup de gens admirent avec

moi, quand je leur communique quelques passages de vos lettres, ce don de prose concise — *imperatoria brevitas* — qui marque bien, en effet, la différence de ceux qui, par le style, visent à l'action, avec ceux qui n'ont fait, comme tel académicien de ma connaissance, qu'écrire toute leur vie, et qui mourront une plume à la main, *citius vita deseret quam stylus.* Je suis bien de votre avis sur le beau spectacle qu'ont donné les élections en Angleterre, quelques horions mis à part, et, en Irlande, pis que cela. Il est vrai que M. Disraëli explique la violence des Irlandais par leur ennui ; et leur ennui, par quoi l'explique-t-il? Il s'avise d'en chercher la cause dans le défaut d'occupation et dans leur situation insulaire au milieu des brumes de l'Océan ! C'est bien le commentaire impertinent d'un fils de l'impitoyable Angleterre, qui rappellerait l'acte d'émancipation, si elle l'osait. Ici, les élections, à six ou sept mois de distance, sont la grande affaire ; tout y porte ; tantôt la tolérance, tantôt les réactions du pouvoir. La liberté de réunion est en train de se déconsidérer à Paris ; on la laisse faire. La souscription Baudin a été une occasion de tapage judiciaire qu'on s'est bien gardé de négliger : cela trouble le bourgeois entre la poire et le fromage *. On commence à être sur ses gardes un peu partout ; les libéraux craignant les surprises des mameluks ; les mameluks voudraient bien laisser croire qu'ils sont libéraux. On dit Fleury, le grand cavalcadour, à la tête d'une coterie dans ce sens, en pleine cour, et le second personnage de l'État (en jupons) conduisant une brigade tout opposée. Je crains que ce gracieux personnage ne se fasse illusion sur l'abolition, je ne dis pas de la loi salique, mais du droit salique, en France. Il est vieux comme la monarchie, ce droit-là. Il est ancré dans nos mœurs. Moins que jamais on se résignerait à la prépotence

* C'est la plaidoirie prononcée par lui dans cette affaire qui a mis Gambetta en plein relief.

d'une crinoline, quelque majestueuse qu'en soit l'envergure. On parle trop de ce personnage. J'ai horreur des injures qui s'adressent aux femmes ; on n'empêchera pas le peuple de qualifier à sa manière toute ingérence du gynécée dans les affaires du forum, d'autant que les atours d'une si grande dame, comme on les conçoit aujourd'hui, doivent suffire à l'occuper. Votre frère le duc d'Orléans disait avec raison, dans son admirable testament, que le sceptre de la France, comme son épée, ne pouvait être porté que d'une *main virile.*

Est-ce une main virile qui recevra l'héritage de la maison de Bourbon tombée en quenouille dans cette héroïque Espagne? Cela traîne bien. Mais je ne comprends pas trop l'impatience de quelques bons esprits en regard des difficultés qu'il fallait, tantôt affronter, tantôt tourner. Il fallait bien préparer et mettre en état de fonctionner cette grande machine du suffrage universel. C'est un miracle que ce peuple ait ainsi traversé un tel interrègne. Ah! les peuples se forment! La révolution de 1848, la plus odieuse surprise qui ait été jamais faite à une grande nation, n'a pourtant entraîné aucune des catastrophes qui avaient signalé son aînée en 1792. La bataille de Juin est son fait de guerre. L'Espagne ne l'a pas eue ; elle n'a tué ni volé personne. Patience! On dit que cela tourne à ce bon Cobourg de Portugal qui n'en voulait pas, puis qui en veut, en attendant qu'il refuse. Rien que pour cela, je ne le ferais pas roi. J'ai vu hier, au foyer des Italiens, don Carlos en personne, un grand jeune homme, l'air assez peu dégourdi et avisé, bonne mine d'*étudiant de première,* au demeurant. La reine Isabelle a foule à sa porte, rue de Rivoli, une curiosité dédaigneuse et froide. Elle a montré, en venant s'établir au cœur du mouvement parisien, un dédain de l'opinion, et un courage

dont elle aurait pu faire, à Saint-Sébastien, un meilleur usage *.

Rien de plus nouveau ici ; on se traîne sur la route qui nous conduira, brigade par brigade, au scrutin des élections générales. Je parle des campagnes ; il faut lire Louis Reybaud dans la *Revue des Deux Mondes* **. En attendant, nous enterrons nos morts. Rothschild a eu l'esprit de se faire conduire sans pompe, mais avec un cortège de vingt mille personnes, au Père-Lachaise. Rossini, ballotté d'église en église, a eu finalement, à la Trinité, un service admirable par l'exécution de quelques morceaux de sa musique religieuse, — celle qu'il faisait le moins bien, et pour cause. — La cérémonie a ressemblé à un concert colossal. La comtesse Pepoli (Alboni) et la marquise de Caux (Patti) ont rivalisé de talent et d'*émotion :* il y a eu un moment qui a arraché des larmes à cette mondaine assistance. J'étais là, derrière un pilier, fort triste, je vous assure, et pensant à ce grand mort, l'idole de ma jeunesse et l'admiration de toute ma vie. Quelqu'un disait : « Belle cérémonie ; mais où est le bon Dieu, dans cette église? » — Il paraît qu'il n'avait pas reçu d'invitation.

Berryer se meurt ; il est peut-être mort au moment où je vais finir cette lettre. Ses vingt dernières années auront racheté celles qu'il a vécu de 1830 à 1848. On l'enterrera dans son parc, avec sa famille. Paris lui aurait fait, *en ce moment,* d'étourdissantes funérailles.

Adieu, mon cher Prince ; vivez, gardez-vous bien, et soyez meilleur cavalier que le prince de Galles.

CUVILLIER-FLEURY.

* C'est de Saint-Sébastien que la reine était partie, le 30 septembre, sans même essayer de résister à l'insurrection.

** *La Politique des campagnes*, par Louis REYBAUD, de l'Institut. *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1868.

Paris-Passy, 10 décembre 1868.

N° 24.

Mon cher Prince,

... Les oreilles me tintent encore du bruit qu'ont fait les funérailles de Berryer. La hauteur où l'esprit de parti l'a placé m'a absolument empêché de le reconnaître. Ce nuage d'encens m'a aveuglé. Je connaissais Berryer pour un avocat habile, jouant merveilleusement toute espèce d'airs sur la même corde ; donnant bien l'idée d'une âme généreuse et d'un esprit libéral, et s'étant voué pourtant à une cause qui est le contraire de l'esprit nouveau, en attendant, si elle triomphe jamais, qu'elle en soit l'ennemi déterminé. J'avais vu Berryer jouant ce rôle pendant dix-huit ans, non sans donner parfois quelques coups de trompe patriotique. Qui ne se souvient de nos colères contre ses odieuses attaques? Sa situation est devenue meilleure après 1848, et il a participé, aidé peut-être, à l'apaisement réciproque des deux partis monarchiques. Il a montré une opposition très vive au régime actuel, et il ne s'est refusé, jusqu'au dernier soupir, aucune protestation généreuse. Tout cela explique-t-il la grande communion qui s'est pratiquée sur son cercueil? Ne doit-on pas au public qui nous voit, et au peuple qui nous juge, d'autres exemples et d'autres leçons? N'y a-t-il pas une *mesure* dans ces conciliations postiches qui s'étalent sur des tombeaux? Et faut-il être sentimental jusqu'à la... duperie? (un autre mot m'était venu). Je ne suis pas allé aux obsèques de Berryer, n'ayant pas mandat de l'Académie, et un zèle tout particulier pouvant seul expliquer,

de ma part, une telle démarche ; mais j'ai vu des gens sensés qui en sont revenus, et qui m'ont assuré que l'effet de cette Babel funéraire n'avait pas été bon. Tous les partis et toutes les nuances de partis venant se fondre et se confondre dans cette unité composite qui écrivait, la veille de la mort, « Monseigneur, ô mon roi », et qui, son roi restauré, nous aurait tourné le dos à tous, — il n'y avait pas là de quoi remettre beaucoup d'ordre dans les esprits. Puisque vous vous entendez si bien, c'est-à-dire si mal, disent aujourd'hui les bourgeois et bien des gens dans les masses, restons comme nous sommes. Quant à moi, mon avis se résume en deux mots : l'union libérale est une tactique excellente en vue des élections prochaines ; l'embrassement Lamourette des partis est un trompe-l'œil qui fait peu de dupes et nous attire beaucoup d'injures. L'expédition d'Angerville est, pour le gouvernement, la revanche de la campagne du procès Baudin, si mauvaise pour lui. J'ai dit, et j'aurais bien d'autres choses à dire. J'aime mieux finir, mon cher Prince, en vous renouvelant l'assurance de mon inviolable attachement.

Cuvillier-Fleury.

Woodnorton, 14 décembre 1868.

Il fait un rude temps, mon cher ami, et je plains les navigateurs ; je ne suis pas comme Lucrèce : *Suave mari magno...* ; ce morceau est connu. A propos de latin, savez-vous que j'en lis quatre heures par semaine avec mon fils ? Et je vous demanderai, comme le bon La Fontaine parlant de Baruch : avez-vous lu *Tacite?* J'en suis tout rempli. Nous avons fini le troisième livre des *Annales.*

Je ne comprends pas bien quel rapport il peut exister, quelle comparaison on peut établir entre les funérailles de Berryer et les poursuites dirigées contre la presse à propos de l'affaire Baudin. Quant à moi, une seule chose m'a surpris dans le récit de cette cérémonie : c'est que l'Empereur ne s'y fût pas fait représenter comme les fils de Ney, comme nous, comme les charpentiers, comme tous ceux pour lesquels cet illustre avocat avait plaidé dans des circonstances mémorables. Ce que nous aimions dans Berryer était, sans doute, ce qu'on n'a pas pu lui pardonner aux Tuileries : il était légitimiste, aigrement légitimiste ; on lui aurait passé cela à la cour. Mais il était libéral, péché sans rémission. Singulier type, en somme, *rara avis;* un *bleu*, fourvoyé parmi les blancs ; le seul, ou, du moins, le dernier des légitimistes *libéraux;* peut-être même un des derniers légitimistes ; car sauf quelques exceptions honorables ou fashionnables, c'est un parti qui disparaît, s'en allant où ses affinités l'appellent, dans le camp impérialiste ou dans le camp clérical, plutôt dans les deux à la fois. *Dixi.*

H. O.

Paris-Passy, 21 décembre 1868.

N° 25.

Mon cher Prince,

J'apprends bien tard que Gouverneur va partir. Je profite de l'occasion pour vous faire passer les deux suppliques ci-jointes qui m'ont paru assez intéressantes pour vous être adressées ; et aussi parce que, si vous vous rappelez en effet le service que rendit à une de vos brigades l'intrépide pontonnier (je ne sais plus à quelle date ; il compta comme officier du 15e régiment d'artillerie pontonnier, de 1841 à

1848) ; si, dis-je, vous avez gardé de lui ce souvenir, vous voudrez, sans doute, le recommander à votre commission de secours, dans la personne des malheureux — femme et enfant — qui lui survivent.

Oui certainement, j'ai lu *Tacite*, et j'ai passé plusieurs années du nouveau régime à le relire, comme une sorte de bréviaire, et parce qu'il y a une sorte de soulagement, *solatia luctus exigua ingentis*, à se sentir, même dans la défaillance trop manifeste du sentiment public, moins déchu qu'une portion notable de son prochain, et très supérieur aux Romains de la décadence. Ce que j'ai toujours remarqué, pourtant, dans les récits de Tacite, c'est à quel point les germes de résistance, les protestations généreuses et intérieures, les mécontentements plus ou moins publics, et une sorte de houle (pardon !) républicaine, avaient duré après l'établissement de l'empire. Tibère n'y prenait pas garde, ou en faisait semblant : *tanto impensius in securitatem compositus neque loco, neque vultu mutato* (*Annales*, livre III, XLIV). Lisez ce paragraphe. Comme tout cela nous ressemble ! *Miseram pacem vel bello bene mutari* ... Avez-vous raison de plonger si tôt ce jeune esprit dans ces profondeurs ? Vous êtes meilleur juge que moi de ce qui est utile à son développement. J'ai gardé de ce jeune homme un bien bon souvenir.

Adieu, cher Prince ; vous, lisez Tacite, et relisez aussi Juvénal. Quand je pense que Nisard n'a vu, dans ce dernier, qu'un déclamateur !

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 27 décembre 1868.

Bonne année, mon cher ami, et de tout mon cœur ; mille vœux de bonheur pour vous, Mme Fleury et pour vos

enfants. Que Dieu protège la France et soit clément pour la maison d'Orléans !

Reçu votre lettre nº 25. J'ai bien failli crever de faim en Afrique entre des rivières débordées, mais je n'ai jamais eu le luxe d'un équipage de pont à mes ordres, et je ne crois devoir qu'au bon Dieu de m'en être tiré. Cela ne m'empêchera pas de recommander la supplique que vous m'avez transmise.

Mille amitiés.

H. O.

1869

Paris-Passy, 8 janvier 1869.

N° 1.

J'apprends, mon cher Prince, par des lettres écrites du Woodnorton à Bocher, le nouvel accident arrivé au duc de Guise, accident qui pouvait être si affreux, et qui, à cette pensée, nous a fait trembler ; nous savons, par bonheur, que la fracture était simple et que la réduction s'est faite sans complication d'aucun genre. Dieu soit loué ! Cela ne nous enlève pas toute inquiétude, et aussi espérons-nous bien que de nouvelles communications de la rue de Varenne nous rassureront tout à fait. Les vieux croient toujours que les jeunes ont tort d'avoir beaucoup d'entrain, de courage et de témérité, et leur rôle est trop facilement celui du pédant de La Fontaine, à qui répond l'enfant : « Tire-moi du danger, tu feras après ta harangue. » Aussi, je ne dis rien. Je réponds, au contraire, à ceux qui me disent : « Les d'Orléans ont un appétit du danger qui les expose et qui, hélas ! les perd trop souvent », — je leur réponds : Est-ce que tout n'est pas danger sur terre (sans parler de la mer) — le cheval, la voiture, le chemin de fer, la chasse, la pêche ? Il faudrait donc ne plus bouger pour ne courir aucun risque, et encore courrait-on celui de moisir sur place.

Laissons donc à chacun sa destinée. Celle de votre jeune

fils est, manifestement, de mener vivement et durement la vie ; on me dit qu'il a supporté avec un grand courage les souffrances de l'opération inévitable. Je me rappelle celui qu'il a montré, dans un âge bien plus tendre, après s'être démis un bras. J'étais présent, mais j'espérais bien que l'épreuve ne se renouvellerait pas...

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 15 janvier 1869.

N° 2.

Merci, mon cher Prince, de ces bonnes nouvelles que contient votre lettre du 10 courant *, et dont nous avions tous un si grand besoin. Elles se sont répandues bien vite dans notre monde, qui est le vôtre, et elles ont fait succéder un vrai soulagement à une inquiétude cruelle. On avait eu très peur. Votre course à Twickenham était faite pour rassurer vos amis. Maintenant, la patience sera bien nécessaire au jeune convalescent. Il en aura, puisqu'elle est faite de courage et de raison...

Le discours du *Maître* ** est l'objet des commentaires les plus divers. Pour moi, tout se résume dans ce mot : le *Maître*. Qu'importe qu'il lâche plus ou moins la bride, qu'il la laisse flotter, même, pour tirer parti, aux yeux

* Cette lettre manque.

Le 5 janvier, à la chasse, le cheval que montait le jeune duc de Guise ayant glissé était tombé dans un fossé ; l'enfant n'avait pas quitté la selle ; relevé, on constata une fracture simple de la jambe gauche.

** Le discours par lequel l'Empereur venait d'ouvrir la session législative, en se disant « chef responsable d'un peuple libre ».

des timides, des imprudences de son attelage ; qu'importe ! il reste le *Maître;* donner, reprendre, rendre ou retirer, en vertu du droit que le peuple lui a conféré, et d'une constitution irréformable, si ce n'est de son plein gré, tout est là. — L'armée si belle et si prête à tout, les finances inépuisables, la prospérité renaissante, voilà les instruments ou les appuis de cette omnipotence qui, par bonheur, est entre des mains modérées ; mais elle n'est pas contestable, et tant pis pour ceux qui ne comprennent pas que, plus que jamais, nous avons un *Maître...*

CUVILLIER-FLEURY.

Woordnorton, 20 janvier 1869.

Mon cher ami, j'ai reçu votre lettre nº 2. Remerciez tous les amis qui s'enquièrent ; Guise continue ses progrès ; il est quelquefois un peu incommodé par de vives crampes dans sa jambe immobile ; mais ni son sommeil ni son appétit ne s'en ressentent.

Le discours de l'Empereur est un des meilleurs qu'il ait encore prononcés. Tout est dans le ton, et assez justement adapté au tempérament actuel de la nation. L'Empereur monte au Capitole et il fait bien. C'est le vrai langage d'un gouvernement qui a fondé l'empire du Mexique, créé l'Allemagne du Nord, et qui vient de mettre le Grec sur la sellette de l'accusé devant le Turc assis dans le fauteuil du juge ; d'un chef d'empire responsable devant... lui-même ; s'adressant, non à une démocratie, mais à un *dême* qui, docile aujourd'hui, tient encore vaguement à certains souvenirs et réclame quelques ménagements dans

la forme. « La-a forme », monsieur ! O Beaumarchais ! tu as deviné non seulement la Révolution, mais la confiscation de la Révolution !

Vale et me ama.

H. O.

Paris-Passy, 29 janvier 1869.

N° 4.

Mon cher Prince,

Voici le tableau synoptique de vos acquisitions à la vente du comte d'A... Je suppose que vous n'y attachiez pas une grande importance. Je me conforme à mes invariables habitudes en vous procurant cette satisfaction, si innocente soit-elle, et je ne me plains pas d'ailleurs que dans ce noble, mais périlleux entraînement, d'un goût si attrayant, vous fassiez mine de vous arrêter un peu...

Voici la duchesse de Chartres délivrée * et la grossesse de la comtesse de Paris qui s'avance. Si par hasard vous y pensez, — car je ne veux pas ennuyer votre jeune neveu de ma prose gratulatoire, — veuillez lui dire la part que nous prenons tous à son bonheur.

Un bonheur ici, une affliction là-bas ! Quel malheur que cette mort d'un si charmant prince, et de si belle espérance, disait-on ** ! Il y a là, autour de cette famille de Belgique, comme un cercle d'infortunes qui se resserre

* La princesse Marguerite d'Orléans, née à Ham, le 25 janvier 1869; mariée, en 1896, au commandant [depuis colonel] Patrice de Mac-Mahon, duc de Magenta.

** Le prince Baudoin, fils unique du roi Léopold II et de la reine des Belges, mort le 23 janvier 1869.

chaque jour. Notre politique y est pour quelque chose. Elle a été frappée, là comme ailleurs, de cette lourde main qui *frappe d'en haut*, comme dit Balzac (l'ancien). Mais, dans ces morts prématurées qui enlèvent le principal appui d'un grand gouvernement, comme en France en 1842, ou l'aimable et fragile espoir d'un petit pays, comme tout à l'heure à Laeken, où est la justice de Dieu? Elle y est, pourtant, puisque Dieu ne peut être ni injuste, ni inconséquent, s'il existe ; et je ne suis pas, sur ce dernier point de l'existence de Dieu, aussi avancé dans la négation que mon illustre confrère de la critique, rédacteur du *Temps* et sénateur.

Si vous avez voulu que votre jugement sur un fameux discours fût connu de son auteur, vous avez eu la main heureuse ; votre lettre m'est arrivée avec la trace trop peu déguisée de la curiosité des inquisiteurs ; mon avis, pour être exprimé dans une langue moins imitée de Tacite que la vôtre, aboutissait aux mêmes conclusions : nous avons un *maître*. Le pays s'en accommode, pourvu qu'on lui laisse l'apparence et le vocabulaire de la liberté. Mais, en réalité,et pour qui sait comprendre, l'a-t-on laissée? Jamais religion abîmée dans les mystères a-t-elle proposé à l'intelligence humaine des dogmes aussi insondables que la responsabilité dans l'inviolabilité, chez le souverain ; la perfectibilité dans l'indiscutabilité, pour la constitution ; les juges électifs de la politique d'un gouvernement, choisis et nommés (*ipso facto*) par le gouvernement même?...

Cuvillier-Fleury.

Woodnorton, 11 février 1869.

Oui, je suis en retard, je le sais ; mais ne m'en veuillez pas, mon cher ami, car j'ai eu peu de temps à moi. Courses

à Badmenton, à Twickenham, soins de mon blessé, affaires, préparatifs de voyage, baptême, voilà bien des choses à la fois ! Nous avons donc un duc d'Orléans *, un beau gros baby avec un nez aquilin et une large face ; je crois vraiment qu'il ressemblera à son vertueux et vaillant aïeul, mon père, s'entend ! — et je lui souhaite de lui ressembler de toute façon.

Mon fils a marché aujourd'hui pour la première fois avec ses béquilles ; je crois que, maintenant, cela va aller vite ; il est grandi et lit beaucoup. Quant à moi, je ne grandis plus, mais je lis encore.

Reçu vos lettres 3 et 4. Merci pour les acquisitions... J'aimerais bien à voir le catalogue Pichon avant mon départ, car je pars décidément le 1er mars ou à peu près ; il faut que j'aille voir un peu mes vignes et mes oliviers ; en passant, je dirai bonjour à ma sœur. Je serai rentré à Orléans-House le 1er mai. Viendrez-vous m'y voir?

Sur ce, mille amitiés.

H. O.

Paris, 19 février 1869.

N° 5.

Mon cher Prince,

Le catalogue Pichon est loin d'être prêt ; cependant nous ne désespérons pas d'avoir un de ces jours une partie des bonnes feuilles, puis le tout, peut-être, avant votre départ...

J'ai reçu, comme vous voyez, votre lettre du 11 courant ;

* Louis-Philippe-Robert, duc d'Orléans, né à Twickenham, le 6 février 1869.

je suis moi-même en retard avec vous ; non par représailles, car Dieu sait que je ne vous en veux pas ; je suis le correspondant le plus reconnaissant si vous me donnez une marque de souvenir, et le moins exigeant si vos mille occupations vous privent de m'écrire. L'exigence des vieillards est odieuse. Je m'applique à garder, ou à acquérir les vertus de la jeunesse, qui sont l'entrain, la franchise, et l'absence de toute pensée chagrine. Cela n'empêche pas la tristesse que cause la marche des affaires publiques ou que l'âge amène, surtout quand il vous inflige par moments la fatigue après le travail le plus modéré et l'impuissance à mener de front beaucoup d'affaires. J'en suis là. Mes affaires ne sont que de plume. L'Académie, par l'examen des concurrents aux prix Monthyon, le journal, les correspondances, quelques rares visites et de plus rares soirées, suffisent à charger ma vie et mon cerveau qui n'est pas aussi fort que les épaules d'Atlas, *cœlum qui vertice fulcit.* J'ai bien compris qu'en l'absence de mon bras droit (Adolphe Régnier) votre délicate amitié me ménageait. Malgré tout, usez de mes faibles services, puisque ce sont encore, de toutes mes occupations, celles qui m'attirent le plus.

... Oui, votre père était « vaillant et vertueux », comme vous dites si bien ; vaillant à la guerre, cela va sans dire ; il était vraiment un fils de Henri IV ; mais vaillant par la résignation tranquille en face des attaques des partis et pour le bien de son pays ; vaillant par le sacrifice de la popularité qu'il n'a pas eue, l'ayant méritée, mais ayant su s'en passer ; vaillant enfin, car il a su attendre un jugement que la postérité, si elle a le sens commun, ne lui refusera pas. Attendre la justice de l'avenir, quel héroïsme quand le présent est si facile à concilier et à corrompre ! Sa vertu était comprise dans sa vaillance morale ; son souvenir, celui de ce noble, sérieux, bienveillant visage,

de cette sérénité doucement fière, c'est là une image qui ne m'a jamais quitté depuis vingt ans, et Winterhalter ne l'a pas si bien peinte qu'elle n'est gravée dans ma mémoire. Que le duc d'Orléans lui ressemble donc, dût-il avoir même destinée ; que son grand-père, que son père, que ses oncles lui soient des modèles :

Et pater Æneas, et avunculus excitat Hector!

Je finis sur Hector : n'est-ce pas lui qui a pris la Smalah? Que Dieu le garde et le protège, et que la mer de Sicile lui soit légère !

Ventorumque regat pater...

Cuvillier-Fleury.

Paris-Passy, 2 mars 1869.

N° 6.

Mon cher Prince,

Bien que votre itinéraire, apporté par Cerisier, vous permette de séjourner à Vienne jusqu'au dimanche 7 de ce mois, je ne m'en conforme pas moins au rendez-vous que vous donnez à ma correspondance pour le 4, et je vous écris aujourd'hui afin d'être en règle.

Vous avez dû recevoir une partie des *bonnes* feuilles du catalogue Pichon, que Potier m'avait promis de faire remettre à M. Bocher en temps utile. Si vous n'avez reçu qu'une partie, je suppose que vous aurez donné vos instructions pour avoir le reste, et je ne m'en préoccuperai plus. Sinon, veuillez me dire ce que je devrai faire. Il ne paraît pas que la vente puisse avoir lieu ni

tout de suite, ni très tard, ce printemps. Tout le monde veut avoir fini, avant les élections, les affaires commencées, comme si cette date était une sorte d'*an quarante* qui doit tout arrêter. Je crois que les élections laisseront les choses *in statu quo*, avec quelques opposants de plus, et une recrudescence de « personnalité » dans le régime actuel...

... Je suis ici, médiocrement valide, sentant le poids de l'âge, à la veille d'échapper à mon double six, occupé de mille ennuis comme membre de la commission Monthyon (quarante volumes à lire pour ma part ; Émile Augier, notre directeur de trimestre, tout autant ; ah ! quelle grimace il a faite !), et, enfin, ayant à préparer un discours pour la réception prochaine de Joseph Autran. Ma santé aurait besoin d'une vie très calme et très uniforme, et Paris, si loin qu'on habite dans ses faubourgs, vous la refuse absolument. Je voudrais pourtant bien me reposer et réfléchir un peu avant de mourir. J'y songe ; mais le moyen? Ah ! les voyages ! Vous me proposez celui qui m'attirerait le plus, si je ne m'étais mis à avoir une peur affreuse de tout changement dans mes habitudes, même sous le toit le plus généreusement hospitalier. Je n'ai jamais été un homme bien aimable ; je suis supportable, chez moi ; il me semble que je ne puis plus l'être chez les autres. Les *autres*, pardonnez-moi ce mot ; il y a une exception pour vous, mon cher Prince, pour tous les vôtres, pour cette bonne Duchesse qui m'a toujours si bien traité, moi et les miens, pour cette charmante princesse Clémentine de Cobourg que nous avons été si heureux de revoir, à Spa, avec sa belle famille, avec l'excellent prince, son mari. Elle nous a invités à faire, à Vienne, un séjour de printemps. Quelle bonté ! Comment y répondre? En avril, mon Académie, avec la réception d'Autran et nos quatre élections ; en mai, le suffrage universel sur toute la ligne ;

je suis donc bien embarrassé ; presque au regret d'avoir espéré. Veuillez me garder ce secret, et, toutefois, ne pas manquer de nous rappeler au souvenir bienveillant des augustes habitants du palais Cobourg où je vous adresse directement cette lettre, un peu à la grâce de Dieu, et avec la pensée que ledit palais est peut-être moins surveillé qu'Orléans-House. Qu'importe après tout? Personne ne conspire en France, moi moins que personne, n'en ayant ni le tempérament, ni le goût. Le vrai conspirateur, c'est le temps.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 10 mars 1869.

Mon cher Prince,

... Vous avez su l'imprévu revirement qui met à vos pieds tout le dossier de vos procès perdus, en fait litière, et vous rend les *Condés* *. C'est une assez vive sensation dans le public. Cela ressemble si peu aux procédés habituels

* On a vu, au tome III, p. 333, et aussi plus haut, le détail des instances que le duc d'Aumale et M. Michel Lévy avaient successivement engagées devant le tribunal de la Seine, la Cour d'appel, la Cour de cassation et le Conseil d'État, pour obtenir la restitution des feuilles saisies le 19 janvier 1863 chez le brocheur Langlois ; c'est la restitution de ces feuilles qui était faite, sans que l'administration donnât, d'ailleurs, plus d'explications qu'elle n'en avait donné au moment de la saisie. M. le duc d'Aumale était alors à Palerme ; c'est de là qu'il écrivit et data (20 mars 1869) l'introduction en quelques lignes qui figure en tête du tome Ier de son *Histoire des princes de la maison de Condé.*

L'ouvrage fut mis en vente le 20 avril, un peu avant la rentrée du prince en Angleterre.

La correspondance, pendant quelques semaines, n'est relative qu'à la publication des deux volumes qui étaient ainsi restés en fourrière à la préfecture de police pendant plus de six années.

du gouvernement ! Nous attendrons vos instructions. Je n'ai pas besoin de vous dire que, si occupé que je sois du travail de ma réponse au discours de réception du poète Autran pour le 8 avril, je me mettrai de cœur à l'œuvre de réparation de ce grand naufrage dont vous venez de sortir à votre honneur ; car vous n'avez cédé ni votre droit, ni celui de tous, qui était lié au vôtre. Ce sont les bonnes causes, celles où tout le monde gagne... quand on les gagne...

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 25 mai 1869.

N° 23.

Un mot seulement, mon cher Prince, pour accompagner les deux lettres ci-jointes...

Lévy m'annonce qu'au 22 mai, deux mille huit cents exemplaires de votre livre sont sortis de sa librairie, sur lequel nombre deux mille quatre cents vendus, et quatre cents remis, soit à vous et à moi, soit à des journalistes en son nom. Il ajoute : « L'agitation électorale qui règne depuis six semaines a beaucoup nui à notre vente ». Il n'y a pourtant pas beaucoup à se plaindre...

Nous sommes encore dans une grande incertitude sur les élections départementales. Celles de Paris sont, pour le moins, étranges, plus radicales que libérales, et d'un radicalisme qui s'accentue chaque fois davantage. Si c'est le progrès qu'on avait en vue, il est manifeste ! Comme il eût été plus sage et plus honnête d'être franchement libéral ! L'échec relatif de Thiers ne fait pas honneur à notre riche et populeuse circonscription. Nous avons

tout fait pour le prévenir. Mais les riches ont une vraie panique, et ils sont assez bêtes pour croire que la liberté leur fait courir plus de risques que le despotisme. *Fiat lux!* C'est de la lumière qu'il nous faut, sous un régime où tout émane d'une pensée obscurcie et solitaire...

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 29 mai 1869.

Nº 24.

Mon cher Prince,

J'ai su par Régnier seulement, hier, à l'Académie, que vous aviez été assez souffrant ; et, ce matin, une lettre de Mlle de Clinchamp nous confirme cette désagréable nouvelle. Régnier, pourtant, vous disait rétabli. Je ne savais rien, et c'est à cela que je vous prie d'attribuer l'apparente indifférence que vous avez pu remarquer dans mes nombreuses lettres de ces derniers jours...

Je voudrais bien me prévaloir un peu des prédictions — d'ailleurs faciles à faire — que contenaient quelques-unes de mes précédentes lettres. Je ne me faisais alors aucune illusion ; je n'ai en ce moment aucune déception. Je m'étonne seulement que le gouvernement triomphe de ce qui arrive. Le résultat des élections, quant à la province, prouve qu'à l'heure qu'il est, la France n'a pas d'opinion ; elle a un besoin aveugle, presque brutal, d'être tranquille, et elle croit que les chambellans, ou leurs pareils en fait d'indépendance parlementaire, y contribueront plus que les libéraux vraiment libres. Quand un pays est dans une disposition de ce genre, et qu'on le mène au scrutin comme le bétail à l'abreuvoir, s'étonner de sa complaisance ou

en triompher est également déraisonnable. Mais on a le droit de s'en affliger, car un pareil état, s'il devait durer, c'est le suffrage du pays servant et coopérant à son propre abaissement. Quant à Paris, son vote était la revanche anticipée de celui des départements ; et on eût dit qu'il avait l'instinct de cette défaillance du grand nombre, et qu'il a voulu la compenser par son audace provocante. Les ballottages prouveront qu'il la poussera jusqu'aux dernières limites. Tout cela n'avance rien, et ne profite à rien. On se croit seulement bien fort, parce qu'on a écarté partout ce qu'on a appelé les candidatures orléanistes ; mais quand on nomme soi-même les membres d'un parlement qui doit contrôler vos actes, il n'est pas très difficile d'en écarter ceux qui vous menacent d'un contrôle sérieux. Là où il n'y a pas liberté véritable, la systématique exclusion d'un parti ou d'un autre ne signifie rien ; mais ce régime est ainsi fait qu'il est presque plus dupe de ses propres manœuvres que ceux qui en souffrent, et il se croit vainqueur par l'adhésion des citoyens, quand il est seulement obéi par la complaisance ou la complicité des sujets.

La marche à suivre est désormais simple : persévérer dans la politique de demi-liberté un peu tapageuse, nullement féconde, et garder toute la réalité du pouvoir en le laissant discuter dans la presse sous tous les drapeaux inconciliables où elle s'ébat, pendant qu'on le réserve entier, responsable et inviolable, dans les Chambres. A ces conditions, on peut marcher de législature en législature jusqu'à la fin des siècles, tant que la mécanique du suffrage universel ne se dérangera pas, ou n'éclatera pas. — Le suffrage universel est une bête rétive et ombrageuse qui regimbe volontiers à Paris ; — dans les départements, c'est un ours muselé qu'on promène dans les foires et auquel on jette des morceaux de viande, jusqu'au jour où c'est lui qui se jettera sur son conducteur. J'ai l'idée qu'il faudra

vivre longtemps pour voir cette révolte de la bête contre ceux qui l'exploitent...

CUVILLIER-FLEURY.

Twickencham, 29 mai 1869.

Mon cher ami, j'ai reçu toutes vos lettres, jusqu'à celle du 25...

Ce n'est pas pour rien que je suis fils du juste milieu incarné : *in medio veritas;* avec quelques réserves, c'est un peu ma doctrine ; ce n'est pas celle du suffrage universel, surtout lorsqu'il est gouverné, tourmenté, comme il l'est aujourd'hui. De plus en plus il favorisera les opinions extrêmes, d'un côté comme de l'autre ; je me suis permis de le répéter bien souvent et les élections actuelles ne me donnent pas tort. Je ne suis pas de ceux qui s'épouvantent de ce résultat ; je crois que les théories absurdes, puissantes dans l'obscurité, supportent mal l'éclat du grand jour ; je crois que la pratique des affaires modifie heureusement les hommes, s'ils ne sont bêtes ou méchants ; je crois enfin que le choc des opinions extrêmes donne, *in the long run*, un résultat favorable aux opinions moyennes, que je tiens pour les meilleures. Tout cela, du moins, doit être vrai quand on a les libertés nécessaires ; avec notre système d'aujourd'hui, l'appréciation, je le reconnais, est plus difficile.

Prochainement, je vous expédierai, avec un petit train de reliures, une lettre de Malherbe à Peiresc, que j'ai achetée ici, et qui, vérification faite avec M. Régnier, doit avoir été volée à la Bibliothèque impériale. Je vous prierai de l'offrir, de ma part, à ladite bibliothèque.

Veuillez faire remettre à Bonnet, rue du Champ-Royal,

5, à Courbevoie, un exemplaire des *Condés* que je le prie d'offrir, de ma part, à la Société de l'histoire du protestantisme français.

Veuillez en offrir aussi un exemplaire à mon aimable filleule.

Si Trautz ne désire pas se charger de la reliure ventre de biche, vous pourrez la confier à Chambolle.

Tout va bien ici.

Mille amitiés.

H. O.

Twickenham, 20 juin 1869

Una parola solamente, caro amico. Sur les huit exemplaires *Hollande* envoyés, gardez-en un pour vous ; remettez-en un à Lévy, deux aux établissements publics, et quatre aux relieurs.

Bocher, ici présent, recevra de mes mains celui qui lui est destiné.

Vous me direz comment a été reçue la lettre de Malherbe.

Temps effroyable ici, santés bonnes.

Je réponds à votre nº 27.

Mille amitiés.

H. O.

Paris, 22 juin 1869.

Nº 28.

Mon cher Prince,

... J'ai reçu récemment, et j'ai manqué, hélas ! la visite de Montalembert ; il est mieux ; mais quel mieux ! et il

va partir. Mais, reviendra-t-il? Je remarque, sur le cinquième volume de ses *Moines d'Occident* qu'il m'a laissé pour vous, cette dédicace : « A S. A. R. Mgr le duc d'Aumale, dernier hommage de l'auteur, juin 1869. » Est-ce un cri de découragement? est-ce un adieu? Il vous le fait, d'ailleurs, dans une des pages de ce livre, dont je vous adresse la copie, avec un accent de loyale amitié vraiment touchant :

« ... Toutes les villes et la plupart des villages de l'Angleterre moderne semblent avoir existé du temps des Saxons : les noms, les limites actuelles des paroisses, des comtés ou *shires*, avec leurs subdivisions, avec leur mécanisme judiciaire et politique, avec leur vie propre, religieuse et civile, tout cela date du septième au dixième siècle. Dans une Charte de 704, le roi d'Essex, Suaebred, fait donation à l'évêque de Londres, Waldheve, de terres situées à *Twickenham* dans le Middlessex *. Dans quel autre pays pourrait-on retrouver ainsi, avec les mêmes dénominations et les mêmes limites, après plus de onze siècles, une localité insignifiante en elle-même, — mais devenue, de nos jours, illustre et chère à tous ceux qui honorent tous les talents réunis à toutes les vertus, chez les rejetons de la plus glorieuse maison du monde, punis de leur patriotisme par l'exil le plus immérité, — en fournissant un nouvel et flagrant exemple de la déplorable instabilité des choses françaises?... » (T. V, p. 197, 198.)

Montalivet est à Paris ; lui aussi est venu frapper inutilement à la porte de mon cottage, qui se serait ouverte à deux battants pour lui. Je vais le voir. Il n'a pas eu le « papier de Hollande ». Peut-être, en voyant l'admirable papier ordinaire sur lequel vous avez été imprimé, ne désirera-t-il rien davantage.

* *In provincia quæ nuncupatur* Middelseaxen. Codex diplom., nº 52.

« Temps effroyable », m'écrivez-vous. Et nous, croyez-vous donc que depuis quinze jours nous ayons vu une seule fois le soleil? *Solem quis dicere falsum audeat?* Moi, je l'ose. Le soleil est une invention de nos pères, comme la liberté ; nous n'en voyons rien. Le printemps français était, depuis longtemps, une simple expression météorologique. L'été nous restait. Le dispensateur des saisons nous l'enlève, en vertu de son pouvoir personnel, je le suppose, mais il en abuse. Ici, de ce côté de la Manche, non moins maléficié que celui où vous êtes, nous continuons à être aux prises avec le *personnalisme* impénitent qui plane au-dessus de nos affaires. Mais voyez l'empire des habitudes ! Ce pays-ci s'est fait, peu à peu, aux pratiques de ce pouvoir qui procède par oracles adressés à quelques fidèles qui s'agenouillent devant, et commentés ensuite par la presse entière qui prend au sérieux ces façons de gouverner l'État.

...Verbosa et grandis epistola venit
A Capreis; — bene habet, nil plus interrogo!

« La lettre à Mackau * », comme dit le peuple de Paris en ce moment, a coupé court à toute polémique. J'ai entendu pourtant, de mes deux oreilles, que je dressais de toute leur longueur en cet instant, j'ai entendu M. Devinck déclarer, en pleine réunion publique du théâtre Rossini, devant deux mille auditeurs, que, dans son opinion, le chef de l'État n'avait pas le droit d'envoyer une lettre au *Journal officiel* sans le contreseing d'un ministre ; et il fut applaudi. Mais il a eu beau faire. Le pouvoir personnel plaisait au *pays électoral*, avant la lettre, et il lui

* Un nouveau député de l'Orne, auquel l'Empereur venait d'écrire une lettre publiée par le journal *le Peuple*, et dont certains passages pouvaient être interprétés comme impliquant le désir de revenir au gouvernement personnel.

plaira encore après. J'entends le pays qui ne sait plus dire : *malo periculosam libertatem.*

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 25 juin 1869.

Nº 30.

C'est bien moi qui ne vous veux dire et ne vous dois dire qu'*una parola* aujourd'hui, mon cher Prince. Duc et Comte se disputent une place sous mon couvert, et Duc et Comte auront la parole avant moi. Je vous vois quittant ce papier pour courir à leur prose, qui est, ma foi, bien faite pour vous affriander. Je *vous donne* la lettre du duc de Noailles, cela va sans dire, d'autant que vous la prendrez justement, si je ne vous la donne pas. Je vous avais déjà mandé le jugement verbal du noble confrère qui réside à Maintenon.

... Quant à Montalembert, je me doutais bien qu'il serait content ; il l'avait dit à quelques personnes, non à moi. Je l'ai vu hier ; il m'a remis la lettre que je vous envoie et que j'ai pu lire. Elle est touchante, et d'un accent vraiment sublime par instants, tant la douleur, la désespérance sont parfois une noble inspiration pour une âme forte *.

Nous avons quelque temps causé ; il est occupé du présent avec inquiétude, de l'avenir, de l'avenir religieux de la France, surtout, avec tristesse. Le Concile l'effraie par les tendances qu'il voit chez ses amis les catholiques libéraux d'autrefois ; libéraux, ils ne le sont plus ; ils le lui disent avec une sorte d'impudeur dévote qui le cha-

* On la trouvera à l'Appendice.

grine et le déconcerte. L'un d'eux lui disait récemment : « Mais cette liberté que nous invoquions, c'était un masque ; le Pape n'en veut pas ; le masque est tombé, le catholique reste... » — « Pour moi, c'était un visage, répliqua Montalembert, et je garde celui que j'ai toujours eu. » Peut-on mieux dire ?...

Il voudrait que le *Journal des Débats* prît parti pour les libéraux catholiques devant le Concile futur et par avance. Mais le *Journal des Débats* ne prend pas le Concile au sérieux. A mon avis, il a tort. Les croyances sont toujours sérieuses, par elles-mêmes, d'abord, puis par le rôle que la politique leur assigne. Il est d'un immense intérêt pour le libéralisme d'inspirer confiance à la religion et de l'avoir pour alliée.

Le Père Hyacinthe a prononcé hier, dans l'assemblée de la *Ligue de la Paix*, après Michel Chevalier et Frédéric Passy, un discours qui a produit un effet énorme. Je n'y étais pas, parce que l'Académie tient ses séances le jeudi. Ma femme y était, et elle est revenue, beaucoup comme elle, remplie d'enthousiasme...

Singulière coïncidence, qui fait se rencontrer, presque à la même heure, cette peu politique harangue de César à ses soldats * et ce libéral discours du prêtre à l'éloge de la paix ! Sans doute, le chef militaire d'un grand État ne peut pas parler comme un moine. Mais ne voir dans la guerre qu'un agent de la civilisation, c'est singulièrement réduire le rôle des idées et des intérêts civils, le domaine du progrès et de ses procédés pacifiques ; c'est abaisser aussi le rôle de l'homme, que faire du sabre l'indispensable instrument de sa pensée. Est-ce que, par hasard, Pharsale et Philippes, ces deux victoires de l'usurpation, ont servi la cause de la civilisation romaine plus que la pacifique morale

* Discours prononcé par l'Empereur au camp de Châlons, à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Solférino.

de Jésus-Christ celle du monde? Sadowa a-t-il vu le triomphe des *nobles passions* au détriment des sentiments vulgaires ; Waterloo a-t-il avancé ou reculé l'avènement de la liberté en Europe ? Questions immenses, qu'il ne faudrait pas trancher à la face de l'humanité et devant un pays qui, depuis un siècle, peut-être, n'a fait de vraies guerres civilisatrices que celles de la Révolution, jusques et y compris Austerlitz, celles de l'Algérie, sous votre auguste Père, et celle d'Italie en 1859. L'histoire dira ce qu'elle pense des autres...

Adieu, la présente n'étant que pour accompagner les incluses. A bientôt d'autres détails.

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 5 juillet 1869.

Mon cher ami, vous trouverez ci-contre des renseignements qui vous permettront de m'écrire, et, mieux encore, de venir me voir, — je n'ajoute pas « si le cœur vous en dit », je n'ai aucun doute à cet égard, — mais si votre santé et vos affaires vous en donnent le loisir. J'ai bien reçu toutes vos lettres, la dernière du 25 juin.

J'ai écrit un mot de remerciement au comte de Montalembert. Chargez-vous de mes messages pour le duc de Noailles. La poste va partir et je ne veux pas retarder de vingt-quatre heures l'envoi de mon itinéraire.

De tout cœur, mille amitiés.

H. O.

12 juillet, Bruxelles ; 14, 15, Spa ; 16, Wiesbaden, au moins quinze jours.

Paris-Passy, 8 juillet 1869.

N° 32.

Mon cher Prince,

Reçu votre billet du 5 courant. Merci de l'itinéraire, et de ce que je puis bien appeler, je crois, une invitation à me trouver quelque part sur votre passage, sous toute réserve, dont je vous remercie également, de ma santé et de mes affaires. Les vacances de ma femme et les miennes ne commencent guère qu'avec celles des écoliers, et pour cause. Mes neveux iront cette année aux Pyrénées avec leur grand'mère. Irai-je au Rhin allemand (avant nos armées)? Je ne sais plus ce que me conseille ma santé atteinte de partout. Duchâtel me conseille Wildbad, comme une vraie fontaine de Jouvence. C'est bien cette fontaine-là dont j'ai besoin. Si vous avez occasion de m'écrire avant votre départ de Wiesbaden, marquez-moi quelques étapes, si faire se peut, ou rien du tout, si cela vous gêne. J'aimerais à connaître le couvert sous lequel je peux vous écrire, bien que je ne sois nullement embarrassé de vous adresser directement mes lettres, politiques ou autres. La politique ne compromet plus personne, sinon les imbéciles qui ont la sottise de conspirer. Est-ce que le temps, ce grand conspirateur, ne fait pas bien les choses? Qu'avons-nous à faire après lui? Aidons-nous, pourtant, c'est-à-dire restons, quoi qu'il arrive, imperturbablement libéraux envers et contre tous, démagogues, mystagogues et mameluks.

Cuvillier-Fleury.

Twickenham, 11 juillet 1869.

Deux mots, mon cher ami, pour vous accuser réception de votre nº 32 et vous dire que je pars demain matin *sans* avoir reçu votre lettre du 4 nº 31, ni, par conséquent, l'incluse.

Je tâcherai de vous indiquer quelques étapes avant de quitter l'hôtel des *Quatre-Saisons*. Mais vous ferez bien de m'y envoyer les vôtres. J'errerai, sans doute, entre la Suisse et la Belgique pendant le mois d'août, et si je vous savais quelque part à ma portée, je ferais mon possible pour vous y aller voir.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 14 juillet 1869.

Nº 34.

Mon cher Prince,

Que la Saint-Henri vous soit propice et se répande sur vous en rayons de douce et tolérable chaleur pendant cette saison, en bénédictions intimes et personnelles, en bonheurs de toute sorte que je vous souhaite ! J'aurais bien voulu, pour ma part, vous procurer tout au moins la satisfaction de lire la lettre incluse dans mon nº 31 — 4 juillet — qui ne vous est pas parvenue. Ce bouquet de fleurs, très habilement composé par le destinataire de la *lettre restituée de Malherbe à Peiresc*, n'aurait pas trop mal figuré parmi ceux qui orneront votre table de famille le jour de Saint-Henri. Puis-je espérer maintenant, que la réponse de

l'Institut à votre hommage littéraire vous sera parvenue davantage? je l'avais incluse dans mon nº 33 mis à la poste le dimanche 11, à l'adresse de l'hôtel où vous avez dû descendre à Bruxelles. Il m'importe de savoir si ce numéro vous est arrivé. Sinon, il faudra bien que je me consulte avec M. Bocher ou quelque avocat pour savoir s'il n'y a pas lieu à instance contre une violation de correspondance aussi flagrante. Notez que des lettres qui ne sont que des réponses à des envois d'ouvrages constituent la plus innocente, et, en même temps, la plus inévitable des relations qui se puissent établir entre un chef d'établissement ou un président d'académie et un prince exilé, et qu'il n'y a pas un cœur honnête qu'un pareil abus d'autorité ne révolte.

Je n'ajoute rien ; M. Bocher recevra une nouvelle copie de la lettre de la Bibliothèque, que je le prie de vous faire passer par les moyens de correspondance dont il dispose et que je n'ai pas. J'ajoute que, s'il se présente une occasion, je n'en suis jamais informé. Je suis forclos sur ce point, comme sur tout ce qui vous regarde, et résigné depuis longtemps. Il ne m'est pas impossible même, de me figurer qu'au peu de facilité qui est donné à ma correspondance, ce qu'elle a de mieux à faire est de s'abstenir. Cette fois je hasarde encore une lettre à l'adresse de votre hôtel de Spa ; mais aux *Quatre-Saisons* de Wiesbaden, le puis-je sans tomber dans les filets de la poste française?

Nous voici pourtant en veine de libéralisme et Prévost-Paradol y applaudit des deux mains dans les *Débats* de ce matin. Au fond, je crois qu'il a raison. Il y a certainement une grande amélioration dans la condition libérale du pays. Le prestige de la puissance exécutive est très affaibli, par sa faute. La démagogie a repris pied sur un terrain où elle n'avait pas paru depuis dix-huit ans. Il

n'y a plus de vraie digue contre elle, que *la force libérale des institutions*, qu'il faut donc fortifier dans ce sens, si on veut en tirer parti. Il est absurde de croire que la liberté politique est impuissante à marquer sa limite. C'est le pouvoir absolu qui ne le sait jamais, parce qu'une volonté personnelle veut toujours trop. Elle a besoin de faire sans cesse l'épreuve de sa force, comme ces ponts récemment construits qu'on surcharge pour les éprouver ; mais où les ponts résistent, les pouvoirs personnels croulent, parce que l'orgueil humain ne croit pas à l'impossible.

Et maintenant je donne la clé des champs à cette lettre. Puisse-t-elle ne pas rencontrer dans son vol les *bravi* du cabinet noir ! Aussi est-ce à grand'peine que j'ose vous dire que, dans la lettre saisie et gardée par eux, il y avait cette aimable réponse à votre double donation : « ... A mes remerciements personnels doivent se joindre ceux de l'administrateur de l'établissement déjà plus d'une fois redevable envers la générosité du Prince — aujourd'hui, par sa libéralité, enrichi d'un exemplaire des premiers volumes de son ouvrage, et remis en possession d'une *lettre autographe de Malherbe à Peiresc.* — Cette lettre, dont le détournement est signalé dans le dictionnaire des pièces autographes volées aux Bibliothèques de France par MM. Lalaon et Bordier, avait été indiquée par eux comme ayant déjà passé en vente le 20 mars 1847. Notre bonne étoile l'a fait arriver aux mains de Mgr le duc d'Aumale, et le registre de nos dons mentionnera la libérale réintégration, l'obligeante sollicitude du Prince pour nos collections. » (*Signé :* Jules Taschereau.)

... Parve, nec invideo, sine me, liber, ibis in urbem.

Je suis plus exigeant que le poète des *Tristes*. Je suis très jaloux de ce petit papier qui va, sans moi, se joindre aux félicitations de fête dont vous allez être entouré. A

la grâce de Dieu ! Les concessions libérales qui sont faites au vœu du pays, quelque satisfaction qu'elles causent à ses vrais amis, ont bien aussi leur amertume pour ceux qui vous aiment. Pour les hommes de sens et de mesure, vous étiez les représentants certains de la liberté politique. Vous gardez ce caractère. D'autres essaient de le prendre aussi. Il n'y faut qu'un peu de suite pour y réussir et pour être pris au sérieux en France. En se faisant libéral, on ne vous ôte pas le mérite, mais le privilège de l'être. L'est-on comme vous, du fond du cœur? *Hoc est demonstrandum;* mais les peuples ne sont pas si profonds que cela ; ils prennent ce qu'on leur donne, aimant mieux l'accepter sans risque que le conquérir à grands frais.

CUVILLIER-FLEURY.

Spa, 15 juillet 1869.

Merci de vos vœux pour la Saint-Henri, mon cher ami ; c'est aussi la fête de ma charmante nièce la reine des Belges, à qui je viens de présenter mes hommages et qui a bien voulu échanger un bouquet avec son vieil oncle.

J'ai donc reçu votre n° 34, et l'hôtel de Flandre m'a remis, à Bruxelles, la copie que vous m'y aviez envoyée. Il ne manque donc plus que le n° 31 ; mais, ne vous en tourmentez pas : si cette lettre a disparu, nous ne la retrouverons pas. Quant à croire qu'on peut échapper au cabinet noir, c'est une illusion : il fouille toutes les poches, et soulève le voile de toutes les adresses. Voilà de nouveau un message qui semble libéral, une prorogation qui le

semble moins *. C'est le procédé habituel : un pas en avant, deux en arrière.

Mon monde va bien. Je serai demain soir à Wiesbaden ; vous n'oublierez pas de me faire connaître vos mouvements.

Vale et me ama.

H. O.

Paris-Passy, 19 juillet 1869.

Nº 35.

Reçu votre lettre du 15, mon cher Prince, répondant à mes souhaits de fête, et à mes questions au sujet de la lettre *perdue*. Cet euphémisme ne me rassure pas sur sa véritable destinée. Par malheur, la lettre contenait quelques informations bibliographiques auxquelles vous n'avez pas répondu. Le temps et le courant de vos petites affaires en rafraîchiront en moi le souvenir...

Nous avons un *petit ministère* qui aidera à gagner le sénatus-consulte. Je crois que les réformes promises et projetées auraient eu bien plus de valeur, même avant de naître, si la situation avait été abordée plus résolument. Quand l'opinion parle, qu'elle n'est ni trop violente ni trop pressée, il est d'une habileté élémentaire de lui donner plus qu'elle ne demande. En toute chose, les hommes sont séduits par la générosité. Une fois sur la route des concessions, la meilleure politique est de beaucoup donner,

* *Message impérial*, du 12 juillet, annonçant des modifications libérales qu'un sénatus-consulte transformerait en lois constitutionnelles. En même temps la session du Corps législatif était prorogée, *sine die*, et quand la vérification des pouvoirs n'était pas terminée. MM. Rouher, de La Valette et Duruy quittaient le ministère.

surtout quand donner, c'est rendre. Je regrette Duruy pour lequel les *normaliens* de la presse parisienne ont été injustes. Forcade la Roquette a eu raison de rester, puisqu'il est responsable des élections à discuter encore ; ce premier hommage rendu à la responsabilité ministérielle n'a pas tant de quoi faire crier. En attendant, voilà un été bien compromis pour ceux qui aiment à se reposer pendant la canicule ; rude besogne, que d'être obligé de tout céder, sans avoir l'air de rien changer.

CUVILLIER-FLEURY.

Wiesbaden, 1er août 1869.

Mon cher ami, mes projets se dessinent sans être encore complètement arrêtés, et je profite, à la hâte, d'une occasion pour vous faire part de ce que je sais.

Je suis ici jusqu'au 5 ; vous pouvez m'y écrire sous le couvert de M. Bernhard Behrlé.

Du 8 au 10, je serai probablement avec ma smalah à Blankenberghe, et du 6 au 10, vous pouvez m'écrire sous le couvert de M. Brugmann fils, à Bruxelles.

Le 13 ou le 14, je passerai probablement à Bâle, et, en tout cas, j'y ferai prendre toute lettre qui m'y aurait été adressée chez MM. Oswald frères et Cie.

Si vous étiez à Wilbad entre les 16 et 21 août, je m'arrangerais pour vous y aller voir, ou vous donner un rendez-vous tout auprès.

J'ai reçu la copie de la lettre Taschereau.

Votre dernière était, je crois, le no 35.

En grande hâte, mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 24 août 1869.

N° 36.

Mon cher Prince,

Je vais passer une quinzaine de jours à Gérardmer avec mes amis, les Jules de Saux (Henriette Browne) ; j'y serai du 27 août au 15 septembre suivant toute apparence, c'est-à-dire si le lieu me plaît, si j'y suis bien, s'il fait beau, et si mon sexagénariat, avancé comme il l'est, ne court pas risque d'y être abrégé ou subitement arrêté. J'ai pu échapper à un traitement thermal cette année. Les sapinières de Gérardmer passent pour un lieu très salubre et le lac ne dégage aucune humidité. Donnez-moi là de vos nouvelles. J'y vais lire le *Saint Paul* de Renan et celui de Trognon. Ma femme est charmée de ce dernier ouvrage, et très défiante du premier ; elle dit que Renan n'est qu'un grand paysagiste.

J'ai une vraie soif de repos et de solitude. Passy reste Paris, même quand il n'y a plus — comme disent les gens bien situés — personne à Paris. On n'y échappe à aucun des devoirs, des exigences et des ennuis de la vie sociale.

Est-ce faire de la politique que vous dire que le sénatus-consulte se fait bien attendre *? Vous le savez aussi bien que moi. Je n'ai d'ailleurs, ni vous non plus, aucune impatience. Ce qui a été promis est certain, et ne peut être protesté par le Sénat, si bonne envie qu'il en ait, je crois. Le pouvoir personnel s'est engagé dans une voie où il ne peut reculer, et qui nous conduit à la liberté parlemen-

* Il a été voté le 6 septembre.

taire, si les libéraux sont sensés et mesurés. Il y a dix ans, l'Empereur aurait prêté à ces réformes et à ces concessions la force qui était en lui, celle de son audace, de son bonheur et de ses grands succès militaires. Aujourd'hui, ces concessions puisent plutôt leur force dans le besoin qu'en avait le pays, pour reprendre confiance. Cela fait au pouvoir une situation personnellement moins brillante, peut-être plus solide.

... Connaissez-vous cette phrase de Mézeray : « La Reyne, pour dégouster le Prince de l'Admiral, avait certaines mousches de Cour qui taschaient de lui faire croire qu'il l'avait laschement abandonné à la bataille de Dreux, qu'il n'avait point accoustumé de hasarder sa personne, et qu'il avait beaucoup plus d'*apparence* et de vain raisonnement que de prudence, de vaillance et d'effect?... » (*Histoire de France*, Charles IX.) Cette phrase s'est trouvée citée, comme un exemple de l'emploi du mot *apparence*, dans le dictionnaire historique de la langue française. (Séance de l'Académie, du jeudi 5 août.) On s'est demandé : Quel est ce prince? La plupart s'en doutaient, sans l'affirmer. Alors, un des membres présents a dit qu'il fallait consulter l'*Histoire des Condés*, et c'est ce qu'on a fait.

A propos, maintenant que Duruy n'est plus ministre, vous devriez — m'est avis — envoyer ce livre à votre ancien professeur d'histoire.

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 25 août 1869.

Mon cher ami, rentré hier en parfaite santé avec ma smalah, je reçois ce matin votre lettre nº 36. Je regrette

vivement que vous n'ayez pas commencé quinze jours plus tôt votre pèlerinage à Gérardmer, car j'aurais pu peut-être alors vous voir un instant à Bade ou ailleurs, et il m'en coûte d'être revenu à mon nid sans vous avoir serré la main pendant que je faisais (au dehors, hélas !) le tour de la terre promise. Je dis *promise*, et j'espère bien être plus heureux que le grand prophète israélite ; la nostalgie me dévore, et si jamais tous mes droits civiques me sont légalement et loyalement rendus, je ne me sens pas disposé à en faire fi.

L'incluse à Augier, s'il vous plaît.

H. O.

Twickenham, 13 septembre 1869.

Mon cher ami, si je vous envoie les deux notes ci-jointes, ce n'est pas pour vous presser de vous en occuper, c'est pour avoir un prétexte de vous écrire un mot d'amitié. J'espère que vous avez reçu les deux lettres que je vous ai adressées à Gérardmer ; quant à moi, je suis absolument sans nouvelles de vous depuis que vous vous êtes rapproché de nos frontières naturelles. Rien de nouveau ici que la tempête ; elle souffle depuis quatre jours et retient en Belgique ma sœur et pas mal de mes neveux qui attendent une accalmie pour rentrer dans leur cage. M'y voilà en plein travail ; je vis avec les Berruyers et les Bourguignons du dix-septième siècle. Tout le monde va bien céans.

Je vois que l'Empereur aussi va mieux, et je m'en réjouis, d'abord parce que je ne souhaite de mal à personne, ensuite, parce que cette anxiété générale, où on

cherchait en vain la tendresse et où on ne trouvait que la servilité et la peur, me causait une sorte d'oppression.

Écrivez-moi donc un tout petit peu.

H. O.

Paris, 17 septembre 1869.

N° 37.

Mon cher Prince,

J'avais fait, en quittant Paris il y a trois semaines, le serment d'Annibal devant mon écritoire, jurant de lui rester fidèle et de ne pas tremper ma plume dans une autre encre avant mon retour. Je l'ai tenu, ou à peu près. J'aurais dû faire une exception pour vous. Mais je n'avais rien à vous dire que du fond du cœur, d'où vous savez que toute chose ne peut sortir impunément. Je ne voyais personne ; je ne lisais rien. Vivant ainsi, affamé de solitude et de repos, atteint d'une véritable hydrophobie d'encre, je n'ai pas songé à répondre à vos lettres reçues à Gérardmer, étant d'ailleurs loin de mes notes pour les différents détails bibliographiques dont vous me parliez...

Je suis bien de votre avis sur l'empressement que vous devrez mettre à jouir de vos droits de citoyen français le jour où, suivant le conseil donné par le *Times* aux Chambres françaises, ils vous seront rendus. Mais si l'initiative n'en vient pas de là, ne vous y fiez pas. Il n'y a qu'un pouvoir irresponsable et anonyme qui puisse prendre une décision de ce genre. Aux autres, manque la générosité, que vous n'invoqueriez pas, d'ailleurs. Il y a donc un peu de chimérique dans la thèse soutenue par le journal anglais. Mais l'avenir se prépare, ce semble, pour bien des événements

qui paraissaient impossibles il y a quelques années. La première de ces impossibilités, c'était l'Empire libéral : le voilà commencé.

La maladie du grand chef a bien prouvé, par les terreurs que vous qualifiez si bien, à quel point nous avons encore besoin d'être protégés contre la faiblesse de notre tempérament politique. Le *mal de la peur*, celui de 1851, dure encore. On se rend bien compte des dangers que le pouvoir absolu a fait courir à la chose publique ; ces dangers-là, qui se concilient avec un certain ordre superficiel et un repos relatif, on les préfère aux périls anarchiques et désordonnés qu'on entrevoit, et on laisse aux soldats de Galgacus le *malo periculosam libertatem.*

Mais la force des choses est plus forte que celle des hommes ; c'est elle qui nous mène en ce moment ; les surprises qui se succèdent ne sont que des explosions nécessaires de cette puissance mystérieuse où Dieu se reconnaît et se fait sentir. Je crois qu'elle nous pousse inévitablement à l'avènement de la forme républicaine ; royauté, empire, présidence temporaire ou viagère, peu importe ; l'avenir est où Dieu l'a mis ; et comment contester qu'il a invinciblement supprimé, dans la forme monarchique, tout ce qui faisait obstacle à l'expansion de la démocratie pure, c'est-à-dire le droit divin, le prestige, la personnalité, l'absolu, l'hérédité elle-même, qui ne semble plus (dans notre pays du moins) qu'un accessoire brillant et décevant de la monarchie ?

Un mot, maintenant, de vos petites affaires...

Vous travaillez, dites-vous ? au grand Condé, je l'espère. L'Empereur a repris son *César*. Qui finira le premier ?

Hardy n'a pas suivi très exactement vos instructions ; quant à Lortic, j'attendrai, pour lui, de nouvelles indications.

C'est bien trois cent cinquante francs par *volume*, n'est-ce pas, pour la reliure *extra?*

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 27 septembre 1869.

Mon cher ami,

Vous voilà de retour à Paris, en bonne santé ; je vous félicite et vous envie. Oui, je travaille, je travaille aux Condés avec plus d'entrain même que je ne m'y attendais ; mais je ne puis pas faire vite, du moins pour ce genre de labeur.

Je suis fier de Gaston * ; il avait une besogne très difficile ; on ne lui avait donné le commandement que lorsque les affaires étaient déjà gâtées ; on croyait qu'il ne s'en tirerait pas. Il a été très prévoyant et très vaillant, calculant avant d'agir, puis résolu dans l'action ; il a dû enlever la fin de l'affaire en se portant de sa personne au milieu de la bagarre.

Je vois que la plupart des journaux ont grand soin de ne pas donner son nom. Pardon : je lis à l'instant les *Débats*, et je me rétracte.

H. O.

Passy-Paris, 1er octobre 1869.

N° 38.

Mon cher Prince,

... Vous travaillez aux Condés, me dites-vous, et vous n'allez pas vite? Tant mieux ; c'est pour ces sortes d'ou-

* Le comte d'Eu, gendre de l'empereur du Brésil. Il venait de mettre en déroute, au Paraguay, le dictateur Lopez.

vrages que la sagesse nous crie : *festina lente.* Et puis, vous avez à créer le grand Condé que nous ne connaissons que par Bossuet et Cousin, deux grands romanciers. Votre neveu, puisque nous parlons de héros, s'est admirablement conduit. « Le crime de Pantin » [Troppmann] n'empêche pas l'esprit public d'avoir des diversions ; il ne dit rien, et les journaux, comme vous le remarquez, n'en disent pas davantage ; mais il observe, il recueille, et se recueille sans en avoir l'air. Ne pas s'y fier, pourtant ; les révolutionnaires du moment ne lui donnent pas le goût des révolutions.

... Le Père Hyacinthe était mon voisin et il est mon ami ; je l'ai fait dîner une fois l'hiver dernier avec M. Guizot, et une autre fois avec Mme Arnould Plessy, devenue sainte. Je l'aime beaucoup, je l'admire plus que je ne saurais dire. Il n'est pas éloquent : c'est l'éloquence même. Aucun langage ne m'avait plus ému et charmé. Il m'avait mis sur la route du ciel. Sa rupture me gêne un peu. Je lui reproche l'éclat et la dureté *. L'Église est une mère pour les vrais fidèles ; on peut se refroidir, on ne se brouille pas ; on n'injurie pas. Malgré tout, la démarche a produit un immense effet : c'est le cri d'un esprit libre sous le froc. Cela ne s'est vu, dans l'histoire, qu'à la veille des révolutions religieuses. Tout fait présager un schisme... Mais qui se mettra dans le parti du Père Hyacinthe? Les uns sont indifférents, c'est le grand nombre ; les autres, ennemis ; quelques autres appartiennent à des dissidences plus prononcées ; il restera seul avec sa blessure... Un gentilhomme anglais disait à son pauvre fils qui avait perdu un bras dans une bataille : « Mon pauvre enfant, te voilà un héros pour vingt-quatre heures, et manchot pour toute ta vie... » On est moine, ou on ne l'est pas.

* Le Père Hyacinthe venait de quitter son couvent; sa lettre du 20 septembre rendait publique sa rupture.

J'ai reçu la visite de votre ancien professeur d'histoire * ; j'étais absent quand il est venu quoiqu'il fût venu le matin, à pied, jusqu'à mon cottage, et qu'il ait bien recommandé de dire qu'il était venu en personne pour m'apporter ses remerciements. J'ai écrit pour exprimer mon regret, très sincère je vous assure, parce que j'aurais voulu savoir comment l'ancien professeur avait jugé votre « rédaction historique ». Et Jules Bonnet? il a rompu une fameuse lance pour Coligny! Il a raison sur l'échauffourée de Wassy, n'est-ce pas?

Avez-vous reçu mes *Etudes et Portraits*, 2e série? J'ai quelque crainte que ce volume ne vous soit pas parvenu.

Rien de plus nouveau. Nous sommes, je le crains, sur une pente périlleuse. On s'agite dans le vide, avec des aspirations révolutionnaires, au milieu d'une population curieuse jusqu'à la frivolité, allante et impatiente, mais, au fond, calme sur les questions qu'on remue. La date du 26 octobre commence à effrayer bien du monde ** ; c'est comme un rendez-vous de tapage ; mais, à Paris, il n'y a jamais loin d'un tapage d'étudiants ou d'ouvriers à une commotion sérieuse. C'est jouer le jeu des réactionnaires que leur donner l'occasion de rétablir l'ordre troublé ou menacé. Laissez donc faire au destin ; *fata viam invenient.* Est-ce que les choses ne vont pas toutes seules, quand l'*esprit* s'en mêle ; et la France a repris le sien, l'esprit libéral et progressif. C'est bien assez si on sait le comprendre et s'en servir...

CUVILLIER-FLEURY.

* M. Duruy, qui venait de quitter le ministère de l'instruction publique.

** Régulièrement, les Chambres auraient dû être convoquées pour le 26 octobre. Le gouvernement avait fixé la date du 29 novembre. Plusieurs journaux provoquaient la gauche à se réunir, le 26 octobre, au lieu ordinaire des séances, ou sur la place de la Concorde.

Twickenham, 6 octobre 1869.
Jadis jour de grande joie ! *

Mon cher ami, j'ai reçu avec reconnaissance vos *Etudes et portraits*, 2e série.

Si vous en trouvez l'occasion, remerciez Bonnet de son aimable article. Il ne me trouve pas assez huguenot : la *Revue catholique* de Belgique ne me trouve pas assez ligueur. C'est tout simple, car j'ai tâché de rester, dans mes jugements, laïque, patriote et libéral. Je n'ai pas voulu dire que le mot « massacre » ne fût pas applicable à « l'échauffourée » de Vassy : j'ai laissé les deux mots à côté l'un de l'autre, parce que je crois qu'il y a eu massacre, mais sans préméditation. Je n'avais pas à raconter cet événement, seulement à le mentionner. Mon cœur est presque toujours avec les huguenots ; mais je ne puis admettre que François de Guise fût une incarnation du démon, ni que Coligny fût une incarnation du bon Dieu. J'ai tâché d'exprimer, en plus d'un endroit, mon admiration pour les grandes qualités de l'Amiral ; mais j'avais le droit et le devoir de signaler les travers de son humeur et les fautes de sa conduite ; du moins, j'ai cru dire la vérité. Cela n'empêche que l'article de Bonnet ne soit très gracieux et sympathique pour moi ; il m'a fait un vrai plaisir. J'espère connaître, un jour, le sentiment des *Débats* et celui de la *Revue des Deux Mondes;* je serais assez embarrassé de vous donner le mien sur le Père Hyacinthe : je ne vous savais pas si liés ensemble.

* 6 octobre, jour anniversaire de la naissance du Roi.

La santé de ma femme exige quelques ménagements ; elle ne pourra aller en Irlande comme elle l'avait promis ; je serai forcé d'y aller seul, ce qui m'amuse médiocrement.

H. O.

Paris-Passy, 19 octobre 1869.

N° 40.

Mon cher Prince,

Un mot seulement, pour accompagner quelques envois de livres...

Je n'ai rien reçu de vous depuis le 6 octobre, et je le conçois, vous étiez loin ; je vous ai écrit le 13. Ma seule impatience était au sujet de la Duchesse. Mlle de Clinchamp, par bonheur, nous a écrit ce matin, et quoique les nouvelles ne soient pas aussi bonnes que nous le désirions, ce sont des nouvelles. L'incertitude est pire que l'inquiétude.

La mort de Sainte-Beuve n'a pas fait tout le bruit qu'on attendait. C'était un merveilleux esprit et une âme mesquine. Devenu le grand pontife de l'athéisme, il avait des sectaires. Resté sénateur, il s'était fait l'adversaire de l'Empire sans rendre l'argent. Tour à tour associé à Dubois, du *Globe*, à Armand Carrel, au docteur Véron, à Paul Dalloz, du *Moniteur officiel*, invité de Compiègne, ami de la princesse Mathilde, puis rédacteur du *Temps* pour se venger de son médiocre succès au Sénat, c'était un homme sans patrie, sans parti, sans opinion et sans principes. Un véritable eunuque de l'âme. Un de ses derniers actes a été, dans une réimpression de ses *Portraits*

contemporains et du onzième volume des *Causeries*, de jeter l'injure à tous ses anciens amis et à ses confrères. Mme D..., la maîtresse du prince Napoléon, avait fait déposer une couronne sur son cercueil. Grand bien lui fasse !

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 20 octobre 1869.

Mon cher ami,

Je regrette de ne pas pouvoir vous donner encore de meilleures nouvelles de la duchesse : état très pénible et douloureux, qui n'inspire pas d'inquiétude, mais que j'aurais grande hâte de voir s'améliorer.

Ma sœur Clémentine arrive ici aujourd'hui.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 5 novembre 1869.

N° 41.

Vous pensez bien, mon cher Prince, que notre principale préoccupation est la santé de la chère Duchesse, dont vous me parliez sans inquiétude, mais non sans grande tristesse, dans votre lettre du 20 octobre. Depuis cette époque, c'est par la princesse Clémentine, par Mlle de Clinchamp, par la princesse Amélie et les Bocher, puis enfin ce matin même par M. Colin, que nous avons été informés de ce que nous avons si profondément à cœur

Je m'arrête aux dernières nouvelles, parce qu'elles semblent meilleures que les précédentes. Vous seriez, dit M. Bocher, beaucoup plus satisfait et rassuré depuis trois jours. Je m'en tiens là en souhaitant que ce rayon de légitime espérance, grâce à Dieu, devienne une réalité.

Votre lettre à Louis Ulbach, imprimée dans plusieurs journaux, a produit un bon effet, que vous n'avez pas cherché sans doute, mais que vous avez naturellement obtenu. La notice d'Ulbach avait des parties assez bien traitées ; l'accent en était bon, et l'effet utile. Comment avait-il retranché de votre vie toute la période qui a précédé 1848, vos services militaires et administratifs, vos commandements et vos victoires ? Votre vie active devait se refléter tout au moins dans votre exil. Deux ou trois jours avant la publication de son écrit, il m'a demandé la communication de quelques détails ; je lui ai donné un rendez-vous auquel sa grande hâte de paraître l'a empêché de venir. Puis, il a voulu avoir les lettres ; j'ai répondu qu'il y fallait votre autorisation, et que j'allais la demander ; il n'était plus temps. Horace dit que c'est avoir fait la moitié d'un travail ou d'un acte que de l'avoir commencé :

Dimidium facti, qui cœpit, habet...

Louis Ulbach a commencé par la fin. Mais j'espère bien que cette fin sera continuée.

Vous ne m'avez pas dit si, devant recevoir un exemplaire grand format du Claude Gauchet (*le Plaisir des champs*), vous le vouliez aussi sur *chine* pour votre collection. Il serait bien nécessaire que note fût prise par M. Depelchin de ces menus détails de mes lettres avant que ces dernières ne soient jetées au panier, afin que les questions reçoivent tôt ou tard leur réponse...

Cuvillier-Fleury.

Twickenham, 6 novembre 1869.

Mon cher ami, merci de votre intérêt sur lequel je comptais bien. Ma femme est réellement plus calme et moins souffrante ; le mieux se soutient, mais ce mieux est encore bien peu de chose ; l'ordre est encore loin d'être rétabli à l'intérieur, et je suis toujours bien préoccupé.

Je reçois votre lettre n° 41. Tous les *Condés* à la reliure, sauf ceux dont vous connaissez la destination, doivent être envoyés ici. L'exemplaire du Claude Gauchet doit être sur *chine*. Pour vos autres questions, j'y répondrai prochainement ; mais tenez pour certain que je ne brûle aucune de vos lettres.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 12 novembre 1869.

N° 42.

Mon cher Prince,

On me dit bien que vous êtes en chasse au Norton ; et tant mieux, puisque c'est la preuve que vous êtes tranquille sur la santé de notre chère Duchesse. Par votre lettre du 6 courant, et par d'autres encore, j'ai appris que le mieux se soutenait dans l'état de la Princesse. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'une telle préoccupation l'emportait, pour nous, sur toutes les autres ; mais combien de tristesses, mon Dieu ! et publiques et privées ! J'ai

senti il y a peu de jours (le 29 octobre) tout un côté de ma vie et de mon cœur se détacher en quelque sorte, laissant après lui une plaie vive, quand nous avons vu partir, et pour bien longtemps, notre fille, notre gendre, nos deux petites et charmantes filles, s'en allant à Munich, d'où un plus grand éloignement peut-être peut seul, désormais, les faire sortir. Mon gendre est premier secrétaire de la Légation ; il sera chargé d'affaires pendant les absences de son chef ; il aime son état ; il est donc voué à l'absence, et nous, à cette tristesse sans amendement et sans terme. Nos deux neveux nous restent, qui poussent heureusement, il est vrai, très beaux enfants, et sages à proportion ; mais cela même n'est pas un médiocre souci pour un homme de mon âge ; puis, c'est une chaîne qui m'attache au climat du nord qui m'est bien décidément mortel (y compris mon baptême en 1802). Ma vie est un rhume prolongé et une toux chronique. Le remède, ce serait Nice, ou Pau, ou Palerme peut-être, si je n'avais horreur de la mer. *Never mind;* où je suis attaché, je brouterai mon laurier académique ; ce laurier est du chêne, je ne sais pourquoi, mais il rend la vie douce par les agréables relations qu'il entretient. Hier, nous avons eu Jules Favre à l'Académie ; il vient rarement, le Palais-Bourbon et le Palais de justice se disputent sa vie et son esprit ; il est bien aise, pourtant, de se rapprocher de nous quelquefois. Nous l'avons vu hier, assez médiocrement édifié par les sottises du parti démagogique, mais ne lui croyant pas grande force, ni aucun avenir immédiat. « Le gouvernement, au contraire, a-t-il ajouté, sera bien fort contre les énergumènes s'il se place franchement sur le terrain libéral, s'il aborde la session avec des paroles qui confirment ses actes récents et encouragent nos espérances de réformes ultérieures. » Il croit, d'ailleurs, qu'aucun ministère n'est possible que sortant d'une assemblée renouvelée par une élection géné-

rale absolument affranchie de toute ingérence administrative. En attendant, la licence fait des siennes ; Jules Favre me disait que Gambetta avait été positivement battu (aucuns disent souffleté) dans une des dernières réunions *. Ce sont là jeux de princes, et le peuple est roi.

CUVILLIER-FLEURY.

Je vous écris directement, ne sachant sous quel couvert écrire. A la grâce de Dieu, et de M. Vandal !

Orléans-House, 13 novembre 1869.

Mon cher ami, l'état de la Duchesse est toujours à peu près le même ; nous avançons d'un côté, et nous reculons de l'autre ; il y a des alternatives de calme et de petites crises. Bien que, pour le moment, il n'y ait pas de plus graves motifs d'inquiétude, j'ai dû contremander les chasses organisées pour la semaine prochaine, et je ne songe pas à m'éloigner de Twickenham quant à présent.

(*Puis*, *ipsa manu*) :

Je reçois votre lettre nº 42 ; je ne puis m'empêcher d'être bien douloureusement affecté.

Aimez-moi.

H. O.

* Pour les élections complémentaires du 22 novembre. Quatre sièges étaient vacants à Paris. De multiples candidatures avaient surgi : Delescluze, Lullier, Milière, Lissagaray, Jules Vallès, Rochefort, violemment soutenus dans les réunions publiques. Rochefort seul fut élu, avec Emmanuel Arago, Crémieux, Glais-Bizoin.

Orléans-House, 30 novembre 1869.

Mon cher ami, depuis trois jours nous constatons une amélioration dans l'état général de ma femme ; les progrès sont très lents, mais continus. Toutes les causes d'anxiété et d'inquiétude n'ont pas disparu ; mais il y a plus que jamais lieu d'espérer.

Je veux vous féliciter sur votre excellent article dans les *Débats* de dimanche ; aussi bien dit que bien pensé. Excusez l'outrecuidance de l'élève qui juge son maître.

H. O.

Paris-Passy, 1er décembre 1869.

N° 45.
Le n° 44 est en route.

Mon cher Prince,

J'avais compté sur l'excellent Antoine, qui partait hier soir mardi sans faute, et vous portait un mot de moi. Sans *faute* est le mot pour rire de la plupart des *occasions.* Il ne faut pas s'y fier, et généralement je préfère la poste, malgré son incorrigible curiosité. Ma lettre d'hier vous arrivera, suivant toute apparence, après celle-ci. Elle ne contient rien d'important. Je me montrais vivement désireux de nouvelles, bien qu'il me fût arrivé, de-ci, de-là, quelques bons échos par Bocher, Laugel, Mlle de Clinchamp. Mais la confirmation de ce mieux me tenait au

cœur ; je le trouve dans votre lettre de ce matin dont je vous remercie cordialement. Vous ne pouvez savoir la douloureuse préoccupation où tous vos amis ont été jetés par cette grande épreuve que vous subissez et qui nous paraît s'adoucir beaucoup, Dieu soit loué. Dites bien à la Duchesse — ce qu'elle a dû savoir par beaucoup d'autres que moi, et ce qu'il est sans doute possible de lui dire maintenant — que les craintes très vives inspirées un moment par son état ont bien montré à quel point elle est aimée et appréciée. Je passe une partie de mon temps à écrire et à parler d'elle, et je suis bien heureux depuis que je peux donner de bonnes nouvelles.

Dieu soit loué, je le répète ; de quelque façon qu'on l'adore (et autrement que Louis Veuillot), on le sent au fond de toutes nos épreuves, douleur ou joie. Ma femme l'a bien prié pour la chère Duchesse ; et ma fille donc !

Je voudrais répondre à tant de questions qui me sont adressées, par quelques lignes aux *Débats*, annonçant les grandes espérances que vous avez ; mais cela même effraye toujours les amis. Qu'il me tarde de pouvoir écrire : « La Duchesse est entrée en convalescence. » — Un mot de vous pour m'y autoriser.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 7 décembre 1869.

Je ne vous écris pas, mon cher Prince ; je vous envoie le cri de ma douleur, de mon accablement, de mes amers regrets. La douloureuse émotion de ma femme se joint à la mienne. Elle aimait tant votre infortunée Duchesse, et elle en avait reçu de si touchants témoignages de bienveil-

lance et de confiance ! Ah ! nous sommes bien associés à vos sentiments, mon cher Prince, dans cette grande épreuve. C'est trop de malheurs, c'est trop de souffrances, c'est trop de souvenirs inconsolables et de solitude autour de vous. Je ne fais que vous plaindre aujourd'hui, et je m'en voudrais d'insister, en pareil jour, sur l'immense sympathie qui nous unit profondément, ma femme et moi, à votre infortune.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 8 décembre 1869

Monseigneur,

J'ai moi-même en ce moment une douleur si profonde, qu'il m'est tout à fait impossible d'exprimer ce que je sens. Je ne peux pas plus dire au Prince mes sentiments qu'il ne pourra les lire. Je veux seulement qu'il sache que des larmes bien amères et bien vraies coulent en même temps que les siennes. J'éprouve un déchirement qui est bien le signe de la douleur.

Ma pensée ne quitte cette chère et sainte mémoire que pour se porter vers vous, Monseigneur, le plus cruellement frappé, vers ce cher jeune Prince si éprouvé déjà par les coups redoublés du sort impitoyable.

Daignez, Monseigneur, accueillir ce cri de mon cœur avec l'expression de mon profond respect et de mon entier dévouement.

Henriette CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 13 décembre 1869.

J'ai voulu laisser passer cette triste semaine pour vous si cruellement remplie, mon cher Prince. J'ai voulu laisser la place à ceux qui l'occupaient si légitimement auprès de vous, à ceux qui avaient bravé cette affreuse saison pour aller jusqu'à vous. Mon âge et ma santé, l'une plus que l'autre, m'ont interdit le voyage que je me reprocherais d'avoir manqué, si cette privation ne m'avait été si profondément amère et douloureuse.

J'ai suivi, par quelques lettres que j'ai reçues et surtout par la lecture des journaux anglais, la désolante chronique de ces derniers jours. Tous ces récits ont eu, de ce côté-ci de la Manche, un écho vraiment sympathique. J'ai rarement vu le monde parisien (je parle des rapports qui m'en sont venus) plus ému et plus remué par un événement qui se passait en dehors de sa sphère égoïste et tumultueuse. La cérémonie de Saint-Ferdinand avait attiré une vraie foule, dehors et dedans. Vous avez eu les noms. Aucun de vos amis présents à Paris n'y manquait, sans parler de ceux qu'une sympathie moins personnelle y avait amenés. Combien de mains qui sont venues serrer la mienne, et qui s'adressaient à la vôtre ! La douce et noble figure de la Duchesse, qui avait quitté sitôt la France après son mariage et qui en était éloignée par l'exil depuis si longtemps, semblait revivre ou apparaître aux yeux de tous ces assistants dont quelques-uns ne l'avaient pas connue.

J'aurais voulu reproduire ce sentiment public et y mettre aussi le mien, qui ne le cède, j'en ai l'assurance, à aucun

autre. Une certaine délicatesse de situation m'a retenu. J'ai parlé de presque tous les vôtres, et j'ai toujours rencontré un écho sympathique quand j'en ai parlé. Je me suis arrêté, vous savez pourquoi, devant l'*Histoire des Condés* *. Devant cette tombe, où votre plus chère affection vient d'être enfermée pour jamais, ai-je le droit de parler au public? Les deux lettres de M. Allaire m'y autorisaient presque. Je n'attendais pas, et je ne demande pas une autorisation plus directe, voulant vous épargner ce qu'elle aurait, sous cette forme, de particulièrement délicat. Si vous ne répondez pas à ce doute que j'exprime, c'est qu'il ne vous aura pas arrêté, et il ne m'arrêtera pas non plus. Je n'ai pas une vie à raconter. Cette vie, c'était la vôtre, et, Dieu merci, elle n'est pas finie, ni près de l'être. C'est un simple trait que je voudrais esquisser, avec la sobriété et la mesure que mon esprit impose à mon dévouement.

Je remplirais plusieurs pages si je devais vous citer les noms des personnes qui m'ont chargé, soit à Saint-Ferdinand, soit ailleurs, de vous adresser l'expression de leur condoléance. Je vous enverrai plus tard un certain nombre de lettres que j'ai reçues, et qui étaient inspirées par la même intention **; — Beaufort, Jules Bonnet, Xavier Marmier, Chantérac, la famille Sers, la baronne Baude, Jules Janin, Alfred Levesque, Frédéric Béchard, Augustine Brohan. « Je ne sais, m'écrit celle-ci, je ne sais si le bruit que font les libres penseurs, l'entraînement de ce siècle qui enfante, m'étourdissent, ou si la bizarre émancipation de l'âme de mon ami Sainte-Beuve réagit sur mon cerveau. Toujours est-il qu'à la nouvelle de la mort de Mme la

* M. Saint-Marc Girardin s'était réservé d'en parler dans les *Débats*.

** Ces lettres font partie des correspondances données à l'Institut par les exécuteurs testamentaires du Prince. Nous en détachons celle écrite sur son lit de douleur par M. de Montalembert; on la trouvera à l'Appendice.

duchesse d'Aumale, j'ai été prise d'une douloureuse colère et d'une peur affreuse qu'il n'y ait pas de Dieu ; aussi voulant porter ma part de regrets à ce fils chrétien d'une mère chrétienne, je serais tentée de lui crier : Monseigneur, consolez-moi de vous voir ainsi éprouvé !... » — Vous me pardonnerez cette citation étrange en faveur du trait final qui est vraiment touchant. On n'est pas fille de Molière et de Racine impunément.

Je vous quitte, mon cher Prince, ayant presque regret de vous avoir retenu aussi longtemps. Nous étions avec vous toute cette semaine, non pas avec les mérites, devant le monde et devant vous, de ceux qui sont allés vous trouver à Twickenham, mais avec un sentiment profond et persévérant qu'aucune diversion ne diminuait et ne consolait. Recevez, au nom de ma femme et au mien cette asssurance, mon cher Prince, et laissez-moi vous renouveler celle de mon inaltérable dévouement.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 14 décembre 1869.

Mon cher Prince,

... Quand vous avez fait imprimer votre ouvrage, il y a quelques années, j'avais recommandé que la copie, écrite de la main de la duchesse d'Aumale, fût aussi ménagée et respectée que cela serait possible, par le travail des compositeurs.

J'ai donc sauvé cette copie ; elle est à vous. Je la tiens à votre disposition, soit pour la reliure, soit pour l'envoi à Twickenham, si vous le désirez. J'ai sauvé également la copie de votre *Alésia*. Je n'ai pas revu sans émotion

ces admirables manuscrits, tracés d'une main si soigneuse, et comme amoureuse de cette virile prose que l'impression devait faire vivre — pour longtemps, je l'espère.

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 15 décembre 1869.

Merci, mon cher ami ; je sais combien vous souffrez de n'avoir pu conduire à leur dernière demeure les restes de cet être si bon, si bon ! Vous savez tout ce que j'ai perdu ; vous ne pouvez vous imaginer ce que je ressens. Tous mes souvenirs de vingt-cinq ans me reviennent à la fois ; je la revois partout ; je revois tous les lieux où nous avons été ensemble ; mille images se confondent et m'oppressent. Mais ce dernier regard, ce regard si tendre et si doux, qui déjà était celui d'un ange et qui s'est éteint en me fixant, ce regard me suit, m'accompagne toujours. C'est ma force, ma consolation, mon espoir ; il me semble qu'il me conduira au ciel où elle a rejoint son fils.

Remerciez votre femme et votre fille de leurs bonnes lettres ; j'ai déjà retrouvé bien des souvenirs de Mme Fleury que ma chère femme avait gardés ; ce sont mes reliques aujourd'hui.

Remerciez tous ceux qui vous écrivent, tous ceux qui vous parlent d'elle. Je lis tout. Je suis sûr que ce que vous direz sera bien dit.

L'enfant va bien ; la pauvre mère aussi.

Je vous embrasse.

H. O.

Twickenham, 16 décembre 1869.

Mon cher ami, en vous écrivant hier avec une émotion dont je n'étais pas maître, j'ai oublié de vous remercier d'avoir recueilli les manuscrits de ma femme. Je vous prie de les faire relier en maroquin bleu janséniste : avec son chiffre sur un plat, et le mien sur l'autre. Au dos, on mettra le titre de l'ouvrage, et, plus bas, « Manuscrits de la duchesse d'Aumale ». Je ne puis vous dire ce que j'éprouve en écrivant ces deux mots.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 19 décembre 1869.

Je sais, mon cher Prince, par une lettre de Latour, que vous vous êtes laissé reprendre, en apparence du moins, à votre vie d'intelligence et d'étude. Le cœur humain, si profondément déchiré qu'il soit, a cette puissance de se retirer en lui-même, de se faire une vie à part où les impressions du monde extérieur ne pénètrent pas ; c'est ce que votre chère et noble femme exprimait si bien quand elle disait à ma femme, en parlant de son malheureux fils : « J'ai là, au fond de mon cœur, un sanctuaire caché où je le retrouve. » Votre lettre du 15 décembre, très vite suivie par celle du lendemain, me montre bien — et je le savais trop, — dans quelle persévérante émotion vous vivez. Nous l'avons tous partagée, chez moi et autour de

moi en vous lisant. Je vous épargne donc cette fois encore toute communication étrangère aux pensées dans lesquelles, depuis quinze jours, nous avons vécu, en communauté avec vous.

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 23 décembre 1869.

Mon cher ami,

Je viens de vous lire les larmes aux yeux, et je vous écris, la paupière encore humide ; c'est un mince tribut que je vous apporte, car mes pauvres yeux sont bien souvent gonflés par les larmes ; mais je crois que d'autres aussi seront émus par votre admirable portrait. Vous m'avez été au cœur, et mon instinct, d'accord avec mes sentiments, me dit que votre note était juste *.

Je répondrai une autre fois à votre dernière lettre ; aujourd'hui je n'ai voulu que vous dire merci !

Vale et me ama.

H. O.

Paris-Passy, 24 décembre 1869.

C'est moi, mon cher Prince, qui vous remercie. Votre lettre me relève d'une des plus grandes anxiétés que j'aie éprouvées dans ma longue vie. Ce *portrait* comme

* *Madame la duchesse d'Aumale,* notice publiée par le *Journal des Débats,* du 23 décembre 1869.

vous l'appelez, pour que je puisse le croire, je ne dis pas digne du modèle, mais un peu ressemblant, il fallait que votre cœur me l'eût dit ; et votre lettre est pleine de votre cœur. C'est ce suffrage-là que je désirais, sans trop l'espérer, car atteindre à cette image que votre âme a gardée de celle que vous avez perdue, pouvais-je y prétendre? Encore aujourd'hui je sais ce que votre amitié pour moi prête à votre indulgence ; mais, devant Dieu, j'ai le droit de dire que je n'ai pas recherché un succès d'esprit, mais seulement la conformité, si imparfaite qu'elle pût être, de mes sentiments et de mes souvenirs avec les vôtres. *Eadem sentire et velle, ea demum firma amicitia est.* Quant à l'effet extérieur et mondain, ah ! j'en étais sûr, de celui-là. Les plus humbles plumes, en parlant de votre chère et auguste femme, ont fait verser bien des larmes, et je vois bien, de tous les côtés, que la mienne a eu ce mérite, qui est celui de cette douce mémoire.

Je vous adresse un second exemplaire du journal, celui qui paraît le matin à Paris, et où l'article m'a semblé mieux placé que dans l'édition des départements et de l'étranger. J'en ai du reste fait expédier deux à M. Bocher et cinq à M. Collin pour MM. d'Harcourt, M. Gingeot, M. Joly. Puis, pour le reste, le *Journal des Débats* n'a que dix ou douze mille abonnés, mais deux cent mille lecteurs.

Je fais comme vous, cher Prince, je m'arrête sur ces impressions à la fois si douloureuses et si douces : savoir que vous m'avez compris et que vous m'avez dû quelques-unes de ces larmes qui soulagent. Ma femme est avec vous comme moi, et me prie de joindre ses respectueuses assurances à celle de mon inaltérable dévouement.

Cuvillier-Fleury.

Paris-Passy, 30 décembre 1869.

Mon cher Prince,

Ce ne sont plus des souhaits qu'un vieil ami tel que moi peut vous adresser, et ce ne sont pas encore des consolations. Le deuil pèse sur votre vie présente, et il obscurcira longtemps votre avenir. Mais vous êtes jeune — moi j'ai le droit de vous le dire ; — vous êtes tout entouré d'affection et de dévouement. Du pays même d'où l'injuste fortune vous tient éloigné, il ne vous est arrivé que des témoignages d'une sérieuse sympathie ; la mort de votre chère compagne a ému bien des cœurs que la politique semblait avoir glacés. Il y a bien des causes de soulagement dans cette condoléance presque publique, où il semblait impossible de distinguer les larmes de vos plus chers amis. Dieu veuille que vous puissiez bientôt faire une retraite prochaine au Norton, y trouver le repos, vos études ; *prosperas res ornant, adversis opem ferunt;* je ne vois guère que le travail qui ait quelque efficacité contre le malheur.

Je m'occupe du « tirage à part » que vous avez demandé ; votre volonté est le témoignage que votre amitié rend à une émotion sincère dont le public a eu la confidence, mais qui n'avait en réalité que vous pour objet... C'est bien à ma femme qu'avaient été dites les paroles, vraiment sublimes d'expression et de sentiment que j'ai citées ; le sublime ne manque jamais son effet quand on ne l'a pas cherché, et je ne saurais vous dire à quelle profondeur sont allés, au fond des cœurs, ces aveux d'une douleur si navrante et si confiante. « Les dernières paroles de la

duchesse d'Aumale sur la mort de son fils, — m'écrit M. Guizot, 26 décembre, — sont aussi pénétrantes que nobles et courageuses. Quant au Prince, ajoute-t-il en homme bien éprouvé lui aussi, il n'est pas au bout de sa douleur. Il y fera tous les jours de nouvelles découvertes. » « Douleurs et malheurs, — me dit de son côté le pauvre Montalembert — dont rien ne saurait approcher, dans notre prosaïque existence. » — Vienne donc cette année qui doit laisser bientôt loin de notre souvenir nos agitations mondaines, nos œuvres et nos actes, mais non pas nos chagrins. Ceux-là restent, même s'ils ne se trahissent plus dans notre vie extérieure. Mais c'est par nos chagrins que revivent, au fond de nos cœurs, ceux que nous avons aimés. Les larmes que personne ne voit sont le baume secret qui les conserve.

Voilà mes vœux pour vous, cher et honoré Prince ; pleurez et souvenez-vous, et vous serez consolé.

CUVILLIER-FLEURY.

1870

Paris, 4 janvier 1870.

N° 1.

Mon cher Prince,

J'ai reçu votre lettre du 31 décembre. J'y réponds sans retard, ayant hâte de satisfaire au désir que vous m'avez exprimé. J'en suis, il faut vous le dire, un peu effrayé, ces réimpressions ayant pour effet, parfois, de trouver le lecteur plus difficile et moins impressionnable ; mais le souvenir de la chère et regrettée Duchesse couvrira tout. Une autre difficulté, c'est le nombre des exemplaires à tirer : rien qu'à Paris, je ne crois pas me tromper en évaluant à plus de mille personnes l'assistance de la chapelle Saint-Ferdinand. En attendant, je fais imprimer, grand in-12 allongé, l'article du 23 décembre. J'y voudrais mettre les lignes que vous trouverez ci-jointes en guise d'introduction.

Quant au portrait, je ferai ce qui vous conviendra le mieux. Léon Techener propose une eau-forte qui, en huit jours, serait faite, soit d'après une bonne photographie, soit d'après un charmant et délicat dessin à la mine de plomb, fait par Meuret en 1845, qu'il m'a donné et que j'ai fait encadrer. On pourrait le reproduire en y mettant la date ; c'est exquis et c'est vrai.

Merci de vos aimables vœux pour ma femme et pour

moi. Il me semble que je ne désire rien sur terre, en ce moment, qu'un peu de calme pour vous, et aussi la patrie, quand on jugera équitable de vous la rendre.

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 5 janvier 1870.

Mon cher ami, je reçois votre lettre d'hier. Je ne vous parle pas du nouveau ministère *, bien que tous mes vœux accompagnent les honnêtes gens qui tentent cette patriotique entreprise, car je ne doute pas qu'ils ne soient entrés dans le cabinet bannières déployées, pour mettre en pratique la politique libérale qu'ils ont toujours professée. Tiens, voilà que je vous en parle... *Ad rem :* vous recevrez demain matin le télégramme, et demain soir, sans doute, le *Meuret* sera dans les mains du graveur. Donc, pas de photographie.

Je ne vois rien à redire à votre introduction ; je laisse à votre appréciation l'adjonction de la traduction française de l'épitaphe.

Santés bonnes céans. Mille amitiés.

H. O.

Paris, 8 janvier 1870.

N° 2.

Ni moi non plus, mon cher Prince, je n'osais aborder encore avec vous la causerie politique ; mais vous m'avez

* Le ministère du 2 janvier.

donné l'exemple, je vous y suis volontiers. Je ne doutais pas de l'approbation sympathique que vous donneriez à ce qui se fait, ou s'essaie, en France. Si vous n'étiez qu'un homme de parti, en prenant ce mot dans son sens étroit et exclusif, vous pourriez avoir regret à cet essai de liberté qui met en d'autres mains que les vôtres le drapeau libéral, — sans vous l'enlever, — car la liberté est à tous ceux qui l'aiment, la comprennent et savent la servir et ne servir qu'elle. L'empire n'avait plus que cette chance de salut, s'abandonner au souffle libéral et en mettre le plus possible dans ses voiles. C'est ce qu'il tente de faire. Il s'est adressé pour cela à d'honnêtes gens, comme vous appelez justement les nouveaux ministres, et ce que les vrais libéraux ont de mieux à faire en ce moment, c'est de les soutenir. Le *Journal des Débats* n'y manque pas.

Prévost-Paradol y a donné, jeudi dernier, un article qui avait presque le caractère d'une conversion, et qui n'était, au fond, qu'une adhésion raisonnable. La forme seule en était un peu vive et prématurément confiante. « Les morts vont vite », dit la ballade ; les jeunes ambitieux aussi. Paradol a parfaitement le droit de rêver tribune, succès oratoire, majorité conquise et ministère ; il est du bois dont on les fait, en temps de liberté. Il faut seulement qu'il arrive à plaire au suffrage universel ; il n'y a jamais réussi jusqu'à présent, ni à Paris, ni à Nantes, où il n'a obtenu que des minorités insignifiantes. Il y a en lui quelque chose d'avantageux et une certaine disposition à être tranchant sans décision, qui lui a toujours nui devant les foules. Mais ce sera beaucoup pour lui de n'avoir plus l'opposition acharnée des préfets et des gardes champêtres. Partout ailleurs, où le réveil de l'esprit libéral et son avènement administratif donnent raison aux résistances des dernières années, comme dans le salon de Thiers, de Casimir Périer, des Broglie, la satisfaction est

visible. On m'a rapporté un mot de Thiers, parlant du programme des deux centres : « Je n'en aurais pas tant demandé. » A l'Académie, jeudi, Albert de Broglie déclinait naturellement son envoi à Londres, comme ambassadeur, dont il n'avait nullement été question ; mais son langage indiquait bien la disposition de prendre part à la vie publique dès qu'il le pourrait, et d'aider à l'œuvre entreprise. Doudan, tour à tour écho et inspiration, à l'hôtel de la rue de Solférino, était visiblement satisfait. Le général Changarnier approuve très haut. Une visite faite aux Ségur nous donne à penser qu'il y a là des réserves moins spontanées et moins confiantes. De la rue de Varenne, vous devez avoir l'opinion, que j'ignore. Ici, tout à côté de nous, on me semble plus préoccupé, et par le plus respectable des sentiments, bien plus de ce que l'essai libéral du moment vous enlève, que de ce qu'il procure de satisfaction et de sécurité au pays avide de se reposer sur quelque chose.

Que seront ces ministres ? Daru est solide, Buffet décidé, Ollivier éloquent. Que dire des autres, si ce n'est que, dans le royaume des aveugles, ils étaient rois ? Montreront-ils, à l'épreuve, qu'ils avaient deux yeux pour voir le danger où nous courions et le seul refuge qui soit possible ? Je l'ignore ; ces demi-teintes de la médiocrité politique, produit de ce travail d'abêtissement qui se faisait en France depuis près de vingt ans, ne laissent rien voir de distinct ; mais n'oublions pas que le souffle libéral et parlementaire avait fait de très suffisants ministres de Laplagne, de Cunin-Gridaine, et d'autres, qui, en politique, n'étaient pas des aigles.

Voilà mon appréciation et le relevé de mes remarques pour le quart d'heure. J'aime beaucoup la façon dont vous l'avez jugé. J'ai là de quoi répondre aux doctrinaires du pessimisme, à ceux qui diraient volontiers comme le Brutus de Voltaire :

Tarquin nous a remis dans nos droits légitimes,
Le bien public est né du milieu des ruines...

Vous voyez que je change le dernier de ces deux vers pour l'approprier à la situation. Ne cherchons pas le bien dans le mal : *corruptio optimi pessima;*... ne donnons pas à l'esprit libéral des allures d'idolâtrie dynastique, ni au dévouement pour de chers exilés qui n'ont pas cessé d'être patriotes pour avoir, depuis plus de vingt ans, bien souvent « monté l'escalier de l'étranger » (Dante), ni à ce dévouement, dis-je, un accent de misanthropie découragée.

J'ai lu une lettre de M. Guizot, qui semble la seconde édition de la vôtre, même accent de patriotique confiance et d'espoir libéral. Nous sommes sur la voie de rétablir cette forme de gouvernement qui est la seule que la justice de Dieu ait laissée aux hommes après le despotisme traditionnel ou la dictature temporaire, et avant le socialisme, c'est-à-dire le néant et, sur cette voie, nous perdrions courage ! Les hommes importent peu ; les titulaires de la monarchie parlementaire pourront changer ; une fois établi, le *self-government* sera, je l'espère, indestructible... Mais je m'arrête ; ce serait bien à moi de vous dire : « Tiens, voilà que je vous en parle ; » car j'en ai trop parlé ; mais, au fond, je ne parle pas, je cause.

J'ai reçu le télégramme autorisant l'eau-forte d'après Meuret, 1845 ; nous sommes à l'œuvre.

Voici une bien longue lettre ; mais j'espère que vous aurez trouvé, au Norton, du temps et du loisir pour donner quelques instants à vos amis de France, après les cruelles agitations de vos derniers jours à Twickenham. Les afflictions humaines — qui ne l'a éprouvé? — se composent d'affreuses amertumes et de cruels ennuis, de douleurs pour l'âme, de soins pour l'esprit. Il faut échapper à ces derniers pour appartenir aux autres avec cette sorte

de douceur qui accompagne les vrais regrets où revivent ceux que nous avons aimés.

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 12 janvier 1870.

Mon cher ami, j'ai reçu votre lettre du 8 qui m'a fort intéressé ; je ne m'élève peut-être pas au même degré d'enthousiasme et de confiance ; mais, ainsi que je vous l'ai dit, on ne peut que louer et honorer l'entreprise. Nous verrons les résultats.

Je trouve le titre, avec les doubles armes, très bien.

Vous avez, je pense, remercié Beaufort de sa sympathie ; j'espère qu'il se débarrassera de son coup de fouet ; je l'ai connu très avancé d'opinions ; je ne le savais pas libéral. Maintenant qu'il a l'oreille fendue, je puis vous parler de lui par la poste, et vous charger de lui faire toutes mes amitiés.

Tibissimus.

H. O.

Paris, 14 janvier 1870.

N° 3.

Je suis venu rue de Verneuil, mon cher Prince, pour quelques affaires de reliure, et c'est de là que je vous écris ; car je ne veux pas remettre à demain mon hommage annuel de dévouement et d'amitié à l'occasion du 16 janvier. L'épreuve vous sera cruelle, de cet anniversaire auquel manquera celle qui avait le plus de raisons de le

bénir, puisqu'elle vivait en vous et par vous. Nos vœux ne doivent s'adresser à votre veuvage que sous forme de condoléance et de consolation. Il n'y a plus de bonheur pour vous qui puisse amener l'oubli. Le souvenir de cette douce image sera au fond de toutes vos fortunes, bonnes ou mauvaises, jusqu'à la fin de votre vie ; mais le 16 janvier n'en sera pas moins, pour vous, comme il était incomparablement pour elle, un jour heureux.

Avez-vous un chiffre de la Duchesse, celui qu'il faudra mettre sur le premier plat de la reliure de ses manuscrits? il faudrait me le faire passer, ou m'en envoyer le modèle.

Faut-il mettre *manuscrits de*, ou *par* la duchesse d'Aumale?

Reçu votre lettre du 12 janvier. J'ai, en effet, remercié Beaufort et aussi les signataires de toutes les lettres à moi adressées, que je vous ai fait passer. Quand je dis remercié, je veux dire que j'ai accusé réception des lettres, et ajouté que vous seriez informé des témoignages de sympathie respectueuse qui s'adressaient à vous par mon entremise.

Il n'y a rien à faire de plus. Ceci répond à une question que, par lettre du 8 courant, m'a faite M. Depelchin.

Je n'ai aucun *enthousiasme*, et ma plume a mal rendu ma pensée, si ma lettre du 8 janvier vous a donné l'idée que j'en éprouvais. *Non tanta superbia victis.* Mais si le mouvement de réforme libérale qui s'essaie n'est pas le triomphe de nos affections, il satisfait, dans une certaine mesure, le juste orgueil de nos opinions politiques, puisque c'est à elles qu'on revient. Elles ont déjà rendu un grand service au gouvernement qui a consenti à communier enfin avec elles : elles l'ont sauvé d'une effroyable épreuve *Vidi, egomet vidi...* j'ai vu ces masses d'une profondeur et d'une étendue effrayantes. Il y manquait l'âme qui rend les masses redoutables, l'opinion qui, en ce moment, est

du côté du pouvoir *. Le coup de pistolet d'Auteuil n'en porte pas moins la marque d'une étrange et bien insondable fatalité.

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 16 janvier 1870.

Mon cher ami, voici le chiffre chéri que vous me demandez.

Mettez *Manuscrits par.*

M. Guizot avait bien raison de vous dire que je n'étais pas encore arrivé au fond de ma douleur ; chaque jour il me semble que j'y descends un peu plus profondément.

Merci de vos vœux pour mon triste anniversaire, et mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 17 janvier 1870.

N° 4.

Mon cher Prince,

Je me décide à vous envoyer l'épreuve de l'eau-forte essayée par Hédouin d'après le dessin de Meuret. Vous déciderez si le portrait doit figurer en tête de l'opuscule dont vous avez désiré l'impression. Il est, je crois, assez exactement copié sur l'original ; les yeux, pourtant, diffèrent quelque peu, et le tour de la joue gauche est lourde-

* Le jour des funérailles de Victor Noir, tué par le prince Pierre Bonaparte, dans sa villa d'Auteuil, le 10 janvier.

ment accusé. C'est l'avis de ma femme, un peu le mien. Le général Dumas et Gauthier * ont aussi quelques objections à la ressemblance. L'un ne se rappelle pas bien ; l'autre n'a pas connu la Duchesse à l'âge qu'elle avait alors. Pour moi, il me semble que son image ainsi reproduite serait, en tête de l'imprimé, comme un symbole rajeuni de sa bonne grâce, de sa vivacité charmante et de sa suprême distinction. Décidez pourtant.

Nous sommes dans une grande attente de la séance du Corps législatif d'aujourd'hui. Le ministère paraît décidé à soutenir la demande en autorisation de poursuites de l'*enfant terrible* qui gouverne en ce moment la démagogie parisienne **. Je crois qu'il n'a pas tort. S'il n'est pas rallié au système de la liberté illimitée (*alias* licence sans frein) de la presse quotidienne, et s'il était dans son intention d'en arrêter les ravages trop manifestes, il est évident qu'avec l'impunité de notre nouveau roi des halles, — l'ancien, du moins, est allé mourir en digne petit-fils naturel de Henri IV, au siège de Candie ; quant à l'Anglais Wilky, il est mort *Chambellan de la cité* de Londres ; Masaniello a péri dans une émeute, comme les deux Gracchus, — il est, dis-je, évident que Rochefort impuni, il n'est possible de juger personne. Je reste un partisan décidé du juste milieu, parce que c'est la nature elle-même qui impose cette loi à la société et à la politique. Tout droit a son correctif dans le droit du voisin. L'ordre public est mon domaine comme le vôtre ; vous n'y pouvez toucher plus qu'à mon bien de ville ou de campagne, sans en répondre à la loi. Maintenant, le gouvernement n'aurait-il pas mieux fait de fermer les yeux encore une fois, afin de ne

* Gauthier, V. T. III, p. 165.

** Le 11 janvier, Rochefort avait publié, dans son journal, *la Marseillaise*, un article qui était un véritable appel à la révolte : « Peuple français, est-ce que tu ne trouves pas qu'en voilà assez?... »

pas aggraver la redoutable portée du coup de pistolet de Pierre Bonaparte, *hoc erat demonstrandum.* En attendant, deux armées sont en présence, l'une, terrible par les passions qu'elle soulève, et que le moindre incident peut armer; l'autre, pourvue des plus effrayants engins de guerre qui aient jamais été employés dans la répression du désordre, si on les emploie; ces deux armées s'observent, manœuvrent, attendent leur jour, leur heure, étudient leur terrain, regardent leurs chefs; l'une très confiante, l'armée régulière, l'autre indécise, les soldats de Rochefort et de Flourens... Nous en sommes là. *Di meliora piis!*

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 18 janvier 1870.

Mon cher ami,

Bien qu'il y ait quelque chose à dire aux yeux, je trouve l'eau-forte de Hédouin satisfaisante. La miniature qu'elle reproduit est là, sur mon bureau, entourée d'une natte de cheveux blond clair qui est une véritable date, car ces beaux et doux cheveux avaient fortement bruni après les premières couches de ma femme. La miniature est bien de 1845. Elle ne m'a pas quitté depuis.

Le seul inconvénient est que peu de gens se rappellent ma femme telle qu'elle était alors; mais il faut passer par-dessus cela. Si l'on avait le temps, et si ce n'était pas faire trop, j'essaierais une eau-forte d'après la photographie ci-jointe, la dernière faite, et je la mettrais à la fin du volume avec la date 1865; celle de Meuret en tête. Qu'en pensez-vous? Sur le frontispice, les armes comme vous

le proposez, mais sans les branches de rose et de chêne.

Acheminez sur Twickenham tous les paquets qui me sont destinés.

Strictement, le ministère avait le droit de poursuivre Rochefort ; celui qui fait appel à l'insurrection dans un journal doit courir les mêmes risques que celui qui crie « Aux armes » dans la rue. Mais les circonstances changent l'aspect de l'affaire : le crime d'Auteuil si récent, la nature de ce crime, les relations de Rochefort avec la victime, sa conduite le jour de l'enterrement, la présentation de la loi qui renvoie les délits de presse devant le jury... tout cela donne à la poursuite un fâcheux caractère.

Mille amitiés.

H. O.

Woodnorton, 24 janvier 1870.

Mon cher ami, samedi prochain 29 (catalogue Altamira chez Bachelin) on vendra un manuscrit nº 1, *Commentaires sur l'Apocalypse* qui, d'après le catalogue, serait hors ligne. Si vous m'écrivez quelques mots sur ce volume, sur sa valeur réelle et sur son prix probable, je vous répondrai par télégraphe.

J'ai en ce moment la visite de Poisson*, que j'ai été heureux de revoir ; j'attends les Joinville ; on a bien soin de moi. Je me suis remis au travail ; j'y ai de la peine, car je suis toujours bien absorbé dans une seule pensée.

Mille amitiés.

H. O.

* Un ancien camarade du collège Henri IV.

Paris-Passy, 25 janvier 1870.

N° 5.

Mon cher Prince,

Je suis en retard avec votre lettre du 18 à laquelle j'avais à cœur de répondre promptement, ayant à vous consulter sur un détail de la réimpression. Voilà que le graveur se déclare impuissant à reproduire avec une exactitude suffisante un des côtés (le côté droit, armes des Deux-Siciles) du modèle que je lui avais fait remettre. Techener proposait de faire cette reproduction en copiant le modèle ci-joint, bibliothèque de Rosny. Je ne l'ai osé permettre avant de vous avoir consulté. Je vous envoie donc les deux modèles; voyez et décidez. Je suis prêt, épreuves corrigées; ce frontispice, seul, nous arrête; et, ne voulant pas y mettre mon nom sous celui de l'auguste Princesse, qui le doit occuper seul, il est absolument nécessaire de le remplir par son blason; puis, cela ira tout seul. Je ferai retoucher légèrement l'eau-forte d'après Meuret. Je crois qu'un seul portrait fera mieux; celui-là est jeune, souriant, d'une douceur charmante; il semble sourire à cet avenir de vingt ans, qui a été si beau, malgré tant d'épreuves. L'autre, celui de 1865, a déjà la tristesse, et c'est bien par la faute de l'artiste qu'il semble avoir aussi quelques nuances de cette amertume que le malheur rend inévitable aux âmes les plus sereines. Si vous insistez, pourtant, je le donnerai à Hédouin. C'est l'avis de Techener; ce n'est celui ni de ma femme, ni de Gauthier, ni de Latour, avec qui je dînais hier chez la comtesse Mollien.

M. Guizot y était, avec sa bonne mine et sa verte vieil-

lesse, très animé au jeu de cette réforme libérale où il met du sien, comme vous avez pu le voir par les journaux. Il est allé, mercredi dernier, à la soirée de Daru. Le duc de Persigny, le faiseur de circulaires, s'est fait présenter à lui : « Vous voilà content, lui a-t-il dit, après quelques courtoisies échangées. — Oui, sans doute, puisque ce sont mes idées et mes opinions qui remontent le courant ; mais vous, seriez-vous mécontent, monsieur ? — Mécontent, non, a répliqué le duc ; mais inquiet : cela ne durera pas. — Si cela ne dure pas, ce sera votre faute et celle des vôtres. » Puis vint le tour d'Ollivier ; M. Guizot lui fit compliment de ses récents succès de tribune au Sénat et au Corps législatif : « Vous avez deux grandes métamorphoses à faire, lui a-t-il dit. — Lesquelles ? — L'Empereur et la majorité. — La première est faite ; l'Empereur est franchement avec nous, et enchanté d'être débarrassé de sa responsabilité ; il n'a jamais été plus gai ; il est libéral et le restera. — Soit ! mais la majorité ? — Nous pesons sur elle par les centres. — Oui, d'accord ; soyez sûr pourtant qu'elle ne vous craint pas beaucoup et que si vous ne faites pas très vite une loi électorale, elle vous échappera. Avec cette loi et la dissolution toujours prête, vous pouvez la mener une et même deux sessions, sans encombre. — Nous y pensons, a dit Ollivier. » Puis ils ont parlé d'autre chose. M. Guizot se louait d'ailleurs beaucoup de cette visite un peu publique à son vieil ami Daru ; on s'était empressé auprès de lui ; cette renaissance des idées libérales à laquelle il était venu s'associer sous prétexte d'un acte de courtoisie envers un ami politique, semblait sourire à tout le monde.

La dernière lettre de M. Depelchin, 21 janvier, avait été outrageusement mutilée par le cabinet noir, le jour même où sa suppression était annoncée dans tous les journaux. *Omnia tuta timens :* c'est quand tout paraît en sûreté

qu'il faut tout craindre ; je n'en continue pas moins de vous écrire sous votre nom, n'ayant rien à cacher.

Les journaux démagogiques prennent, hélas ! d'autres libertés que nos humbles plumes. Jusqu'où ira l'épreuve? A mon sens cet essai de *l'impossible* n'est pas à l'honneur du bon sens de notre pays. On ne doit jamais jouer avec la licence, comme les Spartiates s'amusaient de leurs esclaves abrutis ou exaltés par l'ivresse. Quand ce jeu s'adresse aux masses, à des masses françaises, c'est le plus périlleux, et je dirai aussi le moins convenable qu'on puisse jouer. *Credite me vobis folium recitare Sybillæ!*

Rien de plus, si ce n'est que vous renouveler, mon cher Prince, au nom de ma femme et au mien, l'assurance de notre inaltérable attachement.

CUVILLIER-FLEURY.

La *Marie Stuart*, de Gauthier, a été présentée aux prix Monthyon. Elle fait son chemin. C'est Dufaure que, dans la Commission, nous avons prié d'examiner le livre. Il y a là, avec les pièces à l'appui, un beau plaidoyer à faire, pour ou contre. Il y a des raisons dans tous les sens, mais surtout contre elle. *Quid censes?*

Woodnorton, 26 janvier 1870.

Mon cher ami, les armes de la bibliothèque de Rosny sont ce qu'il y a de mieux à copier pour *Naples*. Je trouve comme vous que deux portraits feraient mal ; celui de Meuret est suffisant.

Vous avez parfaitement raison de croire que le cabinet

noir n'est pas supprimé ; il ne dépend, d'ailleurs, d'aucun ministère.

M. Guizot garde sa bonne humeur et ce que mon père appelait le « couleur de rose » ; il a raison.

J'ai quelque peine à suivre la discussion sur le libre échange ; chacun a son opinion faite ; et puis, cela prend beaucoup de temps, et quand je me sens en veine de courage, je retourne aux huguenots et à Richelieu ; cela avance un peu.

Ne réunissez pas les *Appendices* aux *Copies* de ma femme : formez-en un ou deux volumes séparés demi-reliure, dos de même couleur.

Ah ! comment rendre ce que j'éprouve chaque fois que j'écris ce mot « ma femme ! » ma chère et angélique femme !

J'avais commencé le livre de Gauthier avant mon malheur ; je ne l'ai pas repris. Je ne sais trop que vous en dire. J'entends que c'est plein de faits, et très clair ; mais il aura de la peine à me persuader que Marie Stuart soit innocente ; c'est encore un des points sur lesquels mon opinion est faite.

Mille amitiés.

H. O.

Paris, 27 janvier 1870.

N° 6.

Mon cher Prince,

Je réponds à votre lettre du 24 courant, qui m'est arrivée hier matin ; je n'ai pu voir le manuscrit dont vous me parlez que trop tard pour vous édifier plus tôt sur sa

valeur. Et encore, ne vous donnerai-je mon avis que sous toutes réserves. A mon sens, et sans trop s'arrêter aux exagérations du prospectus, c'est un des plus curieux spécimens de ce genre de « curiosités » qui existe ; mais il n'est pas séduisant, comme le dit Potier qui ajoute : « Mais y a-t-il des manuscrits séduisants, de cette époque? » Cette réflexion me vient à l'esprit, parce que je me rappelle que le pauvre M. Brone, qui l'a vu dans son dernier voyage à Paris, trouvait qu'il était tout à fait «barbare». Je n'ajoute rien à ce jugement de Potier.

Notre séance de l'Académie ne sera pas longue ; en ma qualité de directeur j'aurai à la lever en signe de deuil, aussitôt après avoir annoncé la double perte que nous avons faite cette semaine ; l'une, la première, ne pouvant se comparer à l'autre, vraiment irréparable ! Le duc de Broglie a passé en deux heures, étouffé par un accès de goutte remontée. Pongerville s'est éteint en quelques heures aussi, et sans souffrance, l'un né en 1789, l'autre en 1782 ; un classique éminent et un orateur illustre ; *ambo pares ætatibus, ingenio dispares.* J'aurai à recevoir les successeurs de ces deux confrères. La chose tourne décidément à Duvergier de Hauranne. Irons-nous à Broglie? Qui parlera sur ce tombeau? Pourvu que ce soit M. Guizot !

Du même jour.

... J'ai rendez-vous chez Montalembert, bien souffrant. Le duc de Broglie s'est senti mourir ; cela a duré une heure ou deux ; il étouffait, s'est couché ; pas de médecins ; il était entre onze heures et minuit ; on n'en trouvait pas. La goutte remontait inexorable. Il a dit à M. Guizot,

en lui offrant la main gauche, la droite n'étant pas libre : « Mon ami, donnez-moi la main » et c'était fini. L'émotion était grande à l'Académie. C'est un grand morceau de notre histoire contemporaine qui s'est doucement détaché, sans remplacement possible.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 28 janvier 1870.

N° 7.

Reçu votre lettre du 26 courant, mon cher Prince ; mais hélas ! vous ne me renvoyez pas les armes de la bibliothèque de Rosny, et je crois que Techener n'en avait que ce modèle. Veuillez me les *retourner* (style de banquiers) par le plus prochain ordinaire. Hédouin, l'aquafortiste, est au travail de retouche du délicieux portrait. Sans les armes, nous serions prêts.

Je suis accablé ! Depuis samedi, j'aurai là trois grands enterrements, et obligé d'assister à deux comme directeur de l'Académie, c'est-à-dire en représentation, tête nue et l'épée au côté. Le cœur, hélas ! m'aurait conduit sans tant de façons aux obsèques du cher et grand de Broglie, celui dont un des nôtres disait, au moment de commettre une palinodie politique dans laquelle il s'était arrêté : « Non, je ne puis faire cela ; je n'oserais plus saluer le duc de Broglie. »

Me voilà deux morts sur les bras, car c'est moi, comme directeur en exercice, qui aurai à recevoir les successeurs du traducteur de Lucrèce et du défenseur éloquent des lois de Septembre. Ah ! comme je les défendrai, à mon tour ! J'aurai à recevoir Duvergier de Hauranne. Tout le

monde le désigne pour cette succession du grand duc...

Adieu donc. Avez-vous reçu mes deux lettres d'hier sur le manuscrit d'Altamira? J'attends votre dépêche.

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 29 janvier 1870.

Mon cher ami, si je n'ai pas répondu télégraphiquement à vos deux lettres du 27, c'est que j'ai renoncé au manuscrit « barbare ».

Je suis bien affecté de la mort du duc de Broglie ; l'état de mon cœur me dispose à tout ressentir vivement ; d'ailleurs, nous perdons un illustre et bien sûr ami, un *adviser* sans pareil. La droiture, la fermeté de son esprit et de son cœur feront défaut dans le cénacle des burgraves.

Sin novedad, et mille amitiés.

H. O.

Woodnorton, 30 janvier 1870.

Mon cher ami, j'ai reçu hier samedi, trop tard pour la poste, votre billet du 28. Celui-ci ne pourra vous arriver que mardi. Je n'avais pas renvoyé les armes de Rosny, cet *ex libris* étant si commun que Techener pouvait, selon moi, se le procurer à la douzaine. Vous le trouverez ci-inclus.

Il paraît que Victor Noir est le seul et vrai coupable, dans cette tragique scène que certains journaux appellent

« le douloureux événement d'Auteuil... » Quel dommage qu'on ne puisse ressusciter ce scélérat ! On le confierait au préfet Pastoureau, qui saurait bien le châtier une seconde fois ; puis on décernerait une couronne civique à l'Hercule impérial qui a déjà purgé la terre de tant de monstres.

Le débat sur le libre échange s'est un peu animé vers la fin.

Mon fils fait de vrais progrès en tous genres.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 2 février 1870.

N° 8.

Mon cher Prince, que vous avez bien fait de renoncer au manuscrit *barbare*, pour le prix qu'il vous aurait coûté ! j'ignore encore jusqu'à quelle folie les enchères l'ont fait monter ; je vous le dirai prochainement...

M. Allaire qui vous remettra cette lettre se charge également de plusieurs papiers qu'il aura pu mettre dans sa malle sans violer les lois de la libre Angleterre. Nous avons beaucoup parlé de la chère colonie du Norton, où tant de sympathies et d'afflictions vous ont suivi, de la part de tous vos amis. Vous trouverez parmi les papiers confiés à M. Allaire quelques couplets de Nadaud, d'un style un peu terre à terre, d'un accent honnête. Ah ! qu'il a raison, et que Rochefort se serait fait honneur, même devant cette foule hurlante, en avouant qu'il avait suivi, comme il l'a écrit (voir *les Français de la décadence*) le convoi d'une « honnête femme ». C'était bien de notre Reine qu'il voulait parler.

Nous avons suivi jusqu'à Sainte-Clotilde le convoi d'un honnête homme entre tous, un de ceux dont on aurait pu dire qu'il était « un grand homme de bien » si le mot n'avait pas été dit de votre père, le Roi des Français, et s'il ne lui appartenait. Notre grandeur nous retenait au rivage et, après avoir assisté à la cérémonie religieuse de Paris, les précédents de notre Académie ne nous faisaient pas un devoir d'aller jusqu'à Broglie pour être présents à un second service funèbre. C'est pour cela que l'Académie, qui est vieille, volontiers malade, et n'aime pas à se déplacer, n'a pas été représentée au cimetière de Broglie. Paradol a parlé en ami de la famille, et a très bien parlé. M. Guizot s'est fait représenter par son gendre et par quelques phrases qui avaient sa marque. Il compte faire, dans la *Revue des Deux Mondes*, un « portrait à la Plutarque », comme il me le disait, *salva modestia*, lundi dernier, et il en est bien capable. Quant à moi, j'aurai mon tour; l'Académie, ni ma pauvre santé ne m'auraient permis de fonctionner comme directeur, si loin du siège de ses travaux. Mon jour viendra. J'aurai probablement à recevoir Duvergier de Hauranne, et à marquer avec quelles intentions et quelles passions différentes on peut servir la liberté et le gouvernement parlementaire. Le duc de Broglie avait bien du sang de son héroïque race dans les veines :

Fortes creantur fortibus et bonis,
Est in juvencis, est in equis, patrum
Virtus...

Il y avait en lui de ces héros dont l'un était à Senef, l'autre à Denain, le troisième à Corbach, et dont le quatrième (simple maréchal de camp, les trois premiers étaient maréchaux de France), la veille du jour où il mourut sur l'échafaud, fit venir son fils, alors âgé de neuf à dix ans, et lui dit : « Je serai exécuté demain, assassiné par les déma-

gogues ; mais n'oublie pas que je suis resté fidèle, même sous le couteau, à la liberté, et prête-lui serment entre mes mains. Si jeune que tu sois, ne l'oublie jamais... » L'héroïsme de son père et de ses ancêtres, tous soldats, s'est tourné en courage civil, en intrépidité de conscience et d'esprit dans leur descendant ; il a été par excellence le *si forte virum quem* du poète. Il a été un adversaire indigné et résolu du gouvernement né du coup d'État, et il n'a pas faibli une minute de sa vie devant la force, quelle que fût l'armée qui l'eût en mains, prétoriens ou démagogues.

Vous avez la note juste sur le meurtre du pauvre Victor Noir, si vous ne lisez que les journaux qui le trouvent peut-être bien honoré d'avoir succombé sous la balle d'un Bonaparte :

... Vous leur fîtes, seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur.

Si vous lisiez les feuilles démagogiques, vous trouveriez aussi, — équitable et bon juge comme vous l'êtes, -- que condamner un accusé par avance, quand il est sous la main de justice ; qu'exciter contre lui, sur qui pèse une prévention terrible même de la part des indifférents, et qui a pour adversaire, comme tout prévenu d'un grand crime, la société tout entière, — qu'exciter, dis-je, contre lui la colère et envenimer les haines des classes ignorantes et passionnées, n'est pas une moindre violation des principes élémentaires de la justice distributive et de l'humanité.

J'ajoute que faire effort pour compromettre, dans le crime de l'accusé, sa famille elle-même, c'est manquer à une des règles les plus équitables et à une des garanties les plus salutaires qu'ait créées l'esprit moderne, celui qui date de 89, la personnalité des fautes et des crimes politiques ou autres. On ne confisque plus, — hélas, si, on

confisque encore, votre famille en sait quelque chose, — mais on ne proscrit plus dans l'ordre privé, pour le fait d'un de ses membres, toute une famille ; et c'est trop de le faire dans l'ordre politique ; on ne rase pas au niveau du sol la maison des grands criminels, et on ne sème pas du sel sur ses débris ; les fautes sont personnelles ; elles ne remontent pas aux ancêtres, elles ne sont pas imputables aux descendants ; c'est là un principe conservateur et libéral s'il en fut. L'anthropologie peut dire ce qu'elle veut, légalement on ne doit répondre que de ses actes. C'est dans ce milieu, entre les idolâtres du prince Pierre et les thuriféraires de Victor Noir, qu'est la vérité, et vous y êtes, je le sais bien...

Presque tous les ministres ont rendu à M. Guizot la visite qu'il a faite à Daru, son vieil ami, mais aussi le représentant de ses principes au pouvoir. Sont venus le matin chez lui et viendront sans doute à la soirée demain, Chevandier de Valdrôme, Buffet, Talhouet. Ce qui était moins attendu, c'est la visite que lui a faite aussi M. Forcade la Roquette. M. Rouher va-t-il venir aussi ? Cela ferait du cabinet de M. Guizot une sorte de justice de paix politique qui pourrait bien l'embarrasser à la fin.

Cuvillier-Fleury.

Woodnorton, 6 février 1870.

Non, mon cher ami, je ne lis ni les journaux démagogiques, ni les feuilles idolâtres, et j'ai peut-être tort ; mais je ne puis souffrir qu'on ait deux poids et deux mesures, et, parfois le ton des organes modérés m'agace un peu ;

alors, ma langue ou ma plume vont trop vite. J'ai tort, très tort, je le reconnais ; mettons que je n'ai rien écrit.

J'avais déjà lu la chansonnette de Nadaud * ; elle m'a touché, et il a raison. Du reste nous n'avons jamais parlé au député de la première circonscription **. J'en connais avec qui nous avons eu des relations directes et intimes, et qui les oublient ou les dissimulent... Mais voilà encore que je parle contre mon sentiment.

Ne regardons pas le dessous des cartes ; ne nous arrêtons pas aux détails de la cuisine ; laissons dire que le pouvoir passe entre des mains honnêtes puisque les orléanistes y arrivent, et ne nous en plaignons pas. Voyons les choses de haut. Tous les libéraux ne sont pas forcés de concourir à l'expérience actuelle et de s'en rendre solidaires ; mais du moment que le gouvernement se fait libéral, des libéraux ont le droit de s'approcher de lui, à la condition d'y mettre quelque gravité, de rester sévères pour le passé de ce gouvernement, et fidèles à leur propre passé, de s'appliquer à réparer les mauvaises actions de l'empire avec la ferme résolution de ne pas lui laisser reprendre ses anciens errements. *Dixi*, mais tout cela est pour vous.

Remerciez M. Viollet de ses *Œuvres chrétiennes*. Je ne sais pas si je pourrai lui fournir de nouveaux documents ; mais je puis rectifier une petite erreur qui s'est glissée à la page 374 de son livre : Mme la duchesse de Bourbon ne s'est pas bornée à faire de son hôtel un hôpital : elle a fondé, à Picpus, l'*hospice d'Enghien* ***, que nous continuons d'entretenir, après avoir résisté aux agents

* On la trouvera à l'Appendice.

** Rochefort, élu au mois de novembre 1869.

*** Aujourd'hui transféré au château d'Amboise, sous le nom d'*Hospice d'Enghien et d'Orléans*, et toujours entretenu par la famille royale.

du gouvernement qui voulaient en faire l'*hospice Eugénie*, administré par l'Impératrice, avec notre argent.

Tibissimus.

H. O.

Paris-Passy, 6 février 1870.

N° 9.

Mon cher Prince,

Le charmant portrait de la regrettée Duchesse a été retouché, et voici ce que nous écrit Henriette Browne, une habile aquafortiste elle-même, qui a présidé au travail : « Voici l'épreuve, écrit-elle à ma femme, que notre ami Hédouin m'envoie. Je la trouve parfaite. Elle interprète à merveille le dessin de Meuret et me plaît même davantage parce qu'elle a plus de couleur, tout en étant très blonde et très ressemblante... Mon avis est qu'il ne faut plus y rien faire. » Nous en resterons donc là. L'épreuve est charmante.

Vous avez lu, sans doute, un numéro du *Gaulois* (1er février), où Sarcey, passant une revue des candidatures académiques, vous met, de son autorité privée, sur les rangs. Sarcey joue avec son idée, et lui, qui est, d'ordinaire, assez méchant, ne l'est pas cette fois. Mais, avant d'être académicien, il faut, hélas ! redevenir Parisien. Nos statuts nous imposent la résidence, comme aux évêques qui, au dix-huitième siècle, du moins, ne la pratiquaient pas plus que vous.

Cuvillier-Fleury.

Paris-Passy, 11 février 1870.

N° 10.

Mon cher Prince,

Je n'ai pas très bien compris les réticences de votre lettre du 6 courant ; et, comme je ne sais rien, d'ordinaire, de plus lucide que votre style, si ce n'est de plus sincère que votre pensée, cela m'a quelque peu étonné. Vous ai-je insinué que votre plume ait *été trop vite?*... Avec moi, jamais, car, aller trop vite, c'est encore une manière d'être sincère ; tant de gens tournent dix fois, et même cent fois leur langue dans leur bouche, et finissent par ne pas dire la vérité ! J'avais revendiqué, mais non pas contre vous, les principes fondés ou conquis par la Révolution française, l'inviolabilité des accusés devant la publicité qui se hâte très souvent de les condamner ; la personnalité des fautes, qui permet à un père coupable de laisser après lui des fils honnêtes, comme aussi à de mauvais fils de ne pas entacher leur père, rien de plus, rien de moins. S'il s'agit maintenant de juger la conduite de nos amis les libéraux, la ligne que vous leur indiquez est excellente : se rapprocher du gouvernement, et s'associer à lui, mais en entrant toujours par les bonnes portes, l'élection, la tribune, l'influence parlementaire, non par la faveur et les sollicitations. Si ce qu'on raconte est vrai, Prévost-Paradol n'aurait pas fait un bon choix entre ces deux conduites : lui qui aurait dû arriver aux affaires par le grand escalier, on prétend qu'il va y entrer par un escalier dérobé en acceptant, aux États-Unis, un poste à titre provisoire qui ne serait pour lui qu'une façon de faire un voyage d'agré-

ment aux frais de la France. Je ne puis le croire encore. Prévost-Paradol ne peut être à tel point l'obligé de l'Empire, après en avoir été l'adversaire plus qu'acharné. Soit, l'Empire est venu à ses idées et aux nôtres ; mais la rencontre ne peut se faire, comme elle s'est faite pour Daru et pour Ollivier, que sur le terrain parlementaire, là où un homme politique donne autant qu'il reçoit. Lundi, en ma présence, chez Mme Singer (Ratisbonne) où je dînais, Prévost-Paradol s'est fait présenter à la belle-mère du premier secrétaire français à Washington, comme étant, lui-même, le titulaire de la légation. Depuis, on a dit que le voyage, non la mission, était seul accordé. Quelques-uns s'étonnent de ce changement de front si soudain ; beaucoup d'autres l'expliquent favorablement ; plusieurs, M. Guizot, Bertin, Saint-Marc Girardin, Doudan, l'approuvent complètement. Je reste donc sur une grande réserve. Quand la chose sera décidée, j'aurai un avis. J'aime toujours à croire que c'est le bon, le droit chemin, qui attire d'honnêtes gens comme est Paradol, et qu'en tout cas il aura d'honnêtes raisons pour prendre une traverse, puisque M. Guizot l'approuve.

Rien de plus pour aujourd'hui ; je suis fort accablé et grippé par cette recrudescence du froid. L'émeute a joué un rôle grotesque * ; l'extrême gauche, un rôle odieux. Elle a voulu se racheter, par des injures jetées à la face de ministres courageux, auprès des misérables entrepreneurs de tapage impuissant, qui ont fait mine, pendant trois jours, d'effrayer la grande ville : ils y ont, hélas ! réussi.

Avez-vous appris directement la mort de cette pauvre Mme de Malherbe, la fille de Jamin ? Elle vient de mourir,

* A l'occasion de l'arrestation de Rochefort, qui avait été condamné, par défaut, à six mois de prison pour excitation à la guerre civile.

d'une fièvre typhoïde, à Beauvais ; je l'ai su, par hasard, hier.

CUVILLIER-FLEURY.

Orléans-House, 13 février 1870.

Mon cher ami, j'ai souvenir de certains papiers de Paris que Bertrandi avait emportés, qui devaient être réunis à d'autres pièces à Paris, puis reliés et renvoyés ici. N'avons-nous pas, jadis, correspondu ensemble à cet égard? Savez-vous ce qu'est devenue cette affaire?

J'ai dicté ces lignes au milieu d'un coup de feu de recherches sur le Berry, le Bourbonnais, et autres annexes de mon travail. Je ne me plains pas d'avoir à remuer, car le vent et le froid pénètrent partout. Et puis, j'ai besoin de secouer mon incurable tristesse.

J'ai répondu par le télégraphe à votre lettre du 6. Je n'avais rien de plus à vous dire sur la vente Huilliard, et j'avais lu le gracieux article de Sarcey avec autant de surprise que de plaisir, car j'ai été très sensible à cet honneur inattendu. Ne croyez pas, cependant, que je me sois fait aucune illusion ; je n'ignore pas que votre docte et illustre compagnie a plus d'une raison de me préférer tant d'hommes beaucoup plus dignes de son choix, même sans consulter son règlement.

Vale, et me ama.

H. O.

Woodnorton, 16 février 1870.

Ne cherchez, mon cher ami, aucune réticence dans ma lettre du 6 courant ; vous m'aviez justement fait sentir

qu'on pouvait attacher à quelques expressions sorties de ma plume (expressions que je ne me rappelle plus bien, mais qui étaient évidemment exagérées) un sens différent de celui que j'y voulais mettre. En retirant ces expressions, j'ai essayé de vous indiquer quel état de mon esprit les avait engendrées. Je n'ai pas eu d'autre pensée ; n'en parlons plus.

Je n'ai pas eu non plus la pensée ni la prétention de juger aucun membre du parti libéral en vous donnant mon sentiment sur l'attitude qui me semblait convenir aux libéraux en général. Je m'interdis le plus que je peux d'émettre mon opinion sur tel ou tel acte des personnes que je veux croire inspirées par l'amour de la patrie et de la liberté.

Ne croyez donc pas que je fasse une brochure, comme certains journaux le disent, ni que je sois tombé dans le découragement que d'autres m'attribuent. Ma douleur m'est chère, et je la nourris, c'est vrai ; elle me suit partout ; mais je la secoue et je la promène ; je travaille, je m'occupe de mon fils et de son avenir.

J'ai laissé Trognon fort pris de la goutte ; j'espère que la détente du temps le soulagera.

Mille amitiés.

H. O.

Twickenham, 21 février 1870.

Mon cher ami,

Je trouve sur ma table le deuxième volume des œuvres de Clément Marot (Lyon, Perrin), imprimé sur vélin. Je n'ai jamais reçu le premier. Faites éclaircir cela, je vous prie.

Mon neveu, que j'ai entrevu hier, m'a parlé d'une lettre de vous qui l'avait fort touché ; mais il me l'avait envoyée à Woodnorton et son enveloppe s'est croisée avec moi *.

Je lirai votre épître ce soir.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 22 février 1870.

N° 11.

Mon cher Prince,

Ma lettre du 16 courant, n° 10, dont vous ne m'avez pas parlé, contenait quelques réflexions plus ou moins critiques sur Prévost-Paradol, à propos de sa mission à Washington. Il me serait absolument indifférent que mes réflexions eussent, un moment, occupé les loisirs du cabinet noir, et même que Paradol en ait eu connaissance. S'il me demandait mon avis, je ne lui répondrais pas, sur sa mission, autrement que je ne vous ai écrit, persuadé que ce n'est pas l'offenser gravement qu'avoir exprimé le regret qu'un homme de sa valeur fût entré aux affaires par une si petite porte, quand il pouvait y arriver par la grande entrée du parlement et de la tribune, et donner au pouvoir, qui l'aurait choisi comme ministre, plus qu'il n'en aurait reçu. *Dixi.* Quoi qu'il en soit, avez-vous reçu mon n° 10?

La lettre du 13 contenait l'expression de votre gratitude à Sarcey. Fallait-il lui écrire? L'homme étant quelque

* M. Cuvillier-Fleury entretenait, à cette époque, avec M. le comte de Paris une correspondance assez active. Le *Figaro* a publié, dans son numéro du 10 décembre 1907, plusieurs des lettres du comte de Paris ; on en trouvera une à l'Appendice du présent volume.

peu ombrageux, j'aurais voulu y être autorisé, pour le faire. Je n'ai nullement entendu parler (sérieusement, du moins) d'une brochure préparée par vous. Je n'attache aucune importance aux commérages des journaux amusants ; amusants, ils le sont quelquefois, et ils arrivent à être importants, par l'immense multitude qui les lit...

J'ai écrit à votre auguste neveu de York-House, comme je vous aurais parlé à vous-même. Je ne vois pas beaucoup de gens de mon avis sur la question de l'abrogation des lois d'exil qui vous frappent ; mais je trouve que ceux qui jugent bon, pour la satisfaction de leurs opinions ou de leurs espérances, que vous soyez éternellement frappés dans vos droits de citoyens français, en parlent bien à leur aise !

J'ignore ce qu'amènera la crise actuelle, celle des interpellations de Jules Favre. Ils font bon marché des excès de la démagogie, les libéraux qui ne savent pas s'arrêter à la limite où la liberté cesse d'être bonne et praticable. On dirait qu'ils se ménagent vis-à-vis du *Rochefortisme.* Absurde et peu vaillant calcul ! ils ne gagneront rien à flatter les démagogues qui n'en veulent que pour eux, et ils désaffectionnent les libéraux modérés qui sont la vraie force quand ils s'entendent et se défendent. Il y a les *irréconciliables*, mais il y a aussi les *incorrigibles*, ceux qui n'apprennent rien dans les épreuves et les souffrances des révolutions. Ce ministère doit être surveillé, mais aidé et encouragé ; et on ne sait, d'un certain côté, lui montrer que défiance. Ah ! la justice des partis ! « Je te plains de tomber dans ses mains redoutables ! »

Ma femme et moi, cher Prince, nous sommes de cœur tout à vous.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 1er mars 1870.

N° 12.

Mon cher Prince,

Techener m'envoie enfin les premiers exemplaires du *tiré à part* — article du 23 décembre, — si longtemps retardé, non par notre faute, mais par les infatigables lenteurs des artistes. Il est tard ; je ne vous écris qu'un mot ; je tiens à vous dire pourquoi je vous envoie aujourd'hui deux exemplaires de la brochure, l'un sous enveloppe et comme lettre, afin que, n'ayant pas souffert du transport, elle puisse être présentée intacte à la princesse de Salerne qui, hélas ! a bien droit, après vous, à un premier exemplaire, l'autre sous bande, un peu au hasard des négligences de la poste. Vous me direz comment tout cela est arrivé. Vous voudrez bien me mander aussi comment vous comprenez la distribution...

Les préoccupations ont beau être vives ; le souvenir de votre admirable femme et sa douce image trouveront tous les cœurs ouverts pour les recevoir, s'en pénétrer, et tous les yeux encore pleins des larmes que ses nobles paroles de mère désolée et de courageuse épouse ont fait répandre.

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 3 mars 1870.

Mon cher ami,

Je reçois la brochure sous enveloppe ; celle sous bande va, sans doute, arriver aussi. Je ne suis pas encore bien

solide, et mes pauvres yeux, en vous lisant, ont retrouvé leurs larmes. Encore une fois, merci : cela ne pouvait pas être mieux.

Une seconde poste m'apporte l'exemplaire sous bande. Je viens de le remettre à ma belle-mère qui me charge de vous remercier.

Pouvez-vous mettre l'adresse exacte sur l'incluse et la jeter à la poste. Pauvre Jenny (Mme de Malherbe), c'est affreux !

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 5 mars 1870.

N° 13.

Mon cher Prince,

... Qu'avez-vous pensé de la lettre de Bocher *? L'intention était bonne, quelques phrases excellentes ; mais fallait-il aborder par voie d'incidence et de parenthèse la question du rappel des lois d'exil? N'était-ce pas une question à laisser entière? Si elle doit être posée, c'est par vous et comme conséquence d'une ancienne protestation que la renaissance libérale du moment permet de reproduire. Et puis, Wolff est certainement un homme d'esprit et de cœur et aussi d'un grand sens ; mais son autorité ne peut être invoquée en si grave matière. On lit beaucoup le *Figaro;* il produit son effet ; c'est trop peu pour s'y appuyer en une question sérieuse et controversée par les plus grands esprits. Vous savez mon sentiment : je m'obstine à ne pas me montrer plus jaloux de votre dignité que vous-même, parce que je vous en crois tous

* Une lettre adressée par M. Bocher au *Figaro*, le 27 février 1870. On la trouvera à l'Appendice.

très bons juges ; quant à votre intérêt, il est possible que d'autres l'envisagent mieux que vous ; en effet, et malgré ce que M. Guizot a dit — à très bonne intention — du comte de Paris, vous n'êtes pas ambitieux ; on doit l'être pour vous, je le reconnais. On l'est peut-être, en ce moment, plus qu'il ne conviendrait, et en ne s'imposant pas toujours la réserve qu'on vous recommande. Si tous les libéraux se tenaient en dehors du gouvernement, ce serait un malheur pour la cause libérale. Mais aller au gouvernement parce qu'on croit, comme disait Paradol dans le *Journal des Débats* d'hier, qu'il est en train de se fonder définitivement sur une base libérale — et vous réserver comme un gouvernement d'*en cas*, si celui-ci, qu'on proclame définitif, ne réussissait pas, c'est vous infliger un singulier rôle. J'ai eu, à ce sujet, une conversation très sérieuse avec M. Guizot, qui oppose à votre désir du rappel des lois d'exil des réflexions calmes, judicieuses, prises de haut, sans nul mélange de passion ou d'égoïsme, mais qui pense, avec tranquillité, ce que Thiers a exprimé, dans sa causerie célèbre avec Laugel, — vous la connaissez, n'est-ce pas ? — ce que Thiers, dis-je, a exprimé avec violence. M. Guizot croit que votre situation, en France, serait *impossible*, plus par le fait de vos amis que par l'espionnage de vos jaloux adversaires ; il croit, d'ailleurs, qu'aucun pouvoir, ni Chambre, ni Sénat, ni Ministère, ni Empereur, n'y souscrirait en ce moment, et qu'une demande repoussée aurait pour effet de vous affaiblir... à moins — c'est moi qui parle maintenant — qu'elle ne fût considérée comme une de ces mesures conservatoires du droit, nécessaires pour éviter la prescription.

Je n'ajoute rien, n'ayant pas voulu autre chose, aujourd'hui, que causer un moment avec vous, et non traiter cette redoutable question.

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 7 mars 1870.

Mon cher ami,

Vous trouverez ci-jointe une liste de distribution à l'étranger ; je pense que ses indications sont suffisantes et que vous pourrez faire mettre les adresses correctes. Veuillez compléter à cinquante l'envoi en Angleterre.

Il eût mieux valu que la lettre de Bocher portât une autre suscription ; quelques détails peuvent être critiqués. En somme, je la trouve opportune et je me suis réjoui de la voir partout reproduite ; pour ma part, je tenais à ne pas endosser plus longtemps les opinions et les propos qu'on me prêtait.

Je ne vous dirai rien de certaine conversation dont vous m'indiquez l'esprit, je devinais, je connaissais l'opinion de votre interlocuteur ; la forme était élevée, sans doute ; quant aux arguments, je les sais par cœur, et je ne les crois ni justes, ni... ; mais je ne veux rien dire aujourd'hui.

Tout à vous.

H. O.

M. le duc d'Aumale avait réfuté ces arguments et répondu aux objections de M. Thiers, dans la lettre suivante, dont copie avait été envoy e à M. Cuvillier-Fleury.

Twickenham, février 1870.

« J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le récit de votre conversation. Je remercie M. Thiers de vous avoir entendu,

d'avoir discuté avec vous, d'avoir donné cette nouvelle preuve de l'intérêt qu'il prend à toutes les questions qui nous touchent. Je lui suis surtout reconnaissant de ce qu'il vous a dit de ses espérances et des vœux qu'il forme pour nous.

Je me sens, dans ce moment, peu de liberté d'esprit, et l'état de mon cœur tempère, je l'avoue, la vivacité de mes sentiments sur beaucoup de points. Si je tiens à vous dire quelques mots sur l'objet de votre conversation avec M. Thiers, c'est pour obéir à ce que je considère comme un devoir de conscience, un devoir envers ma famille, car, bien que je me serve de la première personne du singulier, je crois pouvoir assurer que je parle au nom de tous les miens.

Et d'abord, deux observations préalables :

Si mon frère Joinville a désiré, en 1851, la présidence de la République, ç'a été avec le concours et par le conseil de plusieurs de nos amis politiques ; M. Thiers doit, je crois, s'en souvenir.

Puis, le mot *émigrés*. Je le trouve inexact et cruel ; je suis convaincu qu'il a échappé à M. Thiers dans le feu de la conversation, et que l'expression a mal servi sa pensée ; sortie de toute autre bouche, je repousserais cette épithète comme une injure et une calomnie.

Sur l'opportunité d'une discussion dans les Chambres à propos des lois d'exception qui nous frappent, sur les inconvénients ou les avantages qu'elle pourrait avoir, l'opinion de votre interlocuteur est, assurément, d'un poids considérable. Je ferai seulement remarquer que nous tournons dans un cercle vicieux : lorsque le despotisme sévit, nos amis n'ont pas la parole ; si un réveil de la liberté leur rend une certaine influence, il faut éviter tout ce qui peut leur causer quelques embarras. Mais, je le répète, ici, comme ailleurs, nous n'essayons, nous ne pré-

tendons exercer aucune pression sur ceux qui nous permettent de les appeler nos amis, et qui siègent dans les Chambres. Que M. Thiers veuille bien croire que nous ne lui demanderons jamais de nous sacrifier aucune parcelle de ses devoirs envers la France. Nous louons, nous admirons la loyauté habile avec laquelle il a su concilier ce que nous sommes heureux de le voir appeler ses sympathies dynastiques avec une politique non dynastique. Mais nous le prions de trouver bon qu'en ce qui nous concerne personnellement, nous conservions un peu de cette liberté d'action dont il sait faire un si bon et si pratique usage.

Quant au fond même de la question, les arguments qui vous ont été présentés sont exactement ceux que j'ai entendu opposer en 1850 à la proposition Creton. Aujourd'hui, pas plus qu'il y a vingt ans, ils ne modifient nos convictions. « M. le comte de Chambord fait très bien son métier », vous a dit M. Thiers? Tant mieux pour lui ; je le respecte beaucoup, mais je n'ai pas l'honneur d'être l'aîné de la maison de Bourbon, ni de représenter le principe de la légitimité. Je descends de saint Louis et de Henri IV et j'en suis très fier ; mais je suis, en même temps, fils d'un soldat de 1792, du Roi de Juillet, et j'en suis très fier aussi. Je n'ai rien de commun avec les émigrés de 89. Quoi qu'en dise *l'Opinion nationale* (nº du 13 janvier — j'espère bien qu'on y répondra), je ne suis pas un émigré. Je suis exilé, injustement exilé. Le jour où on a présenté la loi de bannissement, nous avons protesté contre elle avec l'assentiment de notre père, qui partageait notre douleur et notre indignation. Toutes les fois qu'il se présentera une occasion de renouveler cette protestation, d'attaquer cette odieuse loi, d'en provoquer le rappel, d'obtenir une démarche, d'empêcher la prescription de se faire, nous la rechercherons, nous la saisirons.

Nous sommes des libéraux et des patriotes ; aussi bons

Français que qui que ce soit, notre passé en est garant. Nous n'avons, derrière nous, ni Boulogne, ni Quiberon, ni Vendée. Quelques-uns d'entre nous ont donné des preuves d'abnégation qui leur ont été amèrement reprochées, mais dont ils restent fiers dans le for intérieur de leur conscience. Tous les limiers de la police, mis sans cesse à nos trousses, n'ont pu surprendre un acte, une parole, que l'on pût incriminer. Nous n'avons jamais cherché à agiter notre pays ; ce n'est pas agiter son pays que protester contre la violence qui vous en sépare. Si de hautes raisons politiques empêchent les plus illustres de nos amis de prêter leur concours à nos efforts, nous n'avons rien à dire, et cela ne change pas nos sentiments pour eux. Mais que cette conduite ne leur soit pas dictée par le désir de nous entourer d'un prétendu prestige, et de nous conférer des *avantages* dont j'attends encore la définition. Qu'ils veuillent bien nous laisser un peu juges de ce que nous commande le soin de notre considération. Que ce souci ne les porte pas à nous condamner au supplice de la mort lente, et à devenir volontairement complices de la persécution qui s'acharne contre nous. »

H. d'Orléans.

Paris-Passy, 14 mars 1870

N° 15.

Un mot seulement, mon cher Prince. Je ne savais rien de ce terrible duel quand je vous ai écrit hier. Certes, le duel eût été mon unique pensée, et ma préoccupation exclusive. La nouvelle était confondue dans les télégrammes

du journal du matin, que je n'avais pas lus. Une fois sorti, elle a éclaté de partout. Quel drame, et quelle justice ! Ah ! Dieu prépare quelquefois, comme dit Balzac, l'ancien, dans sa rigueur inexorable, ces tragédies qui se dénouent sur la terre ; elles ont commencé dans le ciel. Quelle émotion pour vous, et tout autour de vous ! Votre frère a été armé par Dieu contre ce malheureux parent qui avait foulé sous la fange de ses pieds les liens les plus sacrés. Il a la vie sauve, Dieu soit loué ! Mon âme s'élève naturellement au-dessus des réflexions et des explications purement terrestres, dans les grandes épreuves de la vie humaine : ce qui me laisse pourtant l'esprit tout à fait libre, — et libre penseur.

Une autre nouvelle que je ne savais pas, c'est la mort subite de Montalembert. Subite, oui, sans doute, car il ne s'était jamais mieux trouvé depuis qu'il est malade. Mussy m'avait dit, quelques jours auparavant : « Il pourra guérir. » Jeudi, après l'Académie, nous avions comploté ensemble, avec Vitet et Laprade, la candidature de Jules Janin, qui est, aujourd'hui, assurée. Sa main m'a paru très froide dans la dernière étreinte que j'en ai reçue ; mais cela pouvait tenir à toute autre cause qu'une fin si prochaine. La conversation était vive, presque entraînante. Il se remuait et s'agitait sur sa chaise longue en vue des combats qui vont se livrer à Rome, et où il ne sera pas, hélas, même par la pensée !

Et moi, dont les dernières années vont se passer à *enterrer nos morts!* Pendant ma direction, Pongerville, de Broglie, Montalembert, sont morts. Je recevrai, par devoir et de droit, leurs successeurs. Et ma direction ne finit que le 31 mars. Que Dieu conserve ceux qui restent !

CUVILLIER-FLEURY.

Orléans-House, 15 mars 1870.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 13 ; je vous envoie la liste de distribution de votre brochure à faire de ma part. Il va sans dire qu'il y a cent exemplaires à votre disposition ; c'est bien le moins.

Quelle tragédie en Espagne ! Je n'ai aucun détail.

Montpensier a montré bien du sang-froid ; avec sa rotondité, sa vue basse, son inexpérience du pistolet, et le premier feu étant à son adversaire, il avait quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent contre lui.

Malheureux don Enrique * ! avec quel acharnement il a poussé mon frère à bout ; mais il n'était qu'un agent.

Je rentre définitivement ici le 21. D'ici là, je serai à Woodnorton.

H. O.

Woodnorton, 17 mars 1870.

Merci de votre lettre du 14, mon cher ami ; j'ai enfin eu des nouvelles directes de mon frère ; il attendait à Madrid la fin de l'instruction, soigné par Rubio, médecin et député républicain de Séville, qui était un des témoins de l'infant, et cruel ennemi de Montpensier, mais devenu son ami sur le terrain. « Qui m'eût dit que moi, qui n'ai

* Enrique de Bourbon, duc de Séville, infant d'Espagne. C'était le frère puîné de François d'Assise, marié le 10 octobre 1846 à la reine Isabelle II et proclamé roi en même temps.

jamais voulu apprendre l'escrime ni le pistolet, et qui ai le duel et la peine de mort en horreur !... J'ai fait mon devoir et n'ai pensé qu'à éviter un malheur. Dieu l'a voulu ! j'espère qu'il a pardonné à ce malheureux. »

On me communique une lettre d'un Espagnol qui n'est pas un ami de mon frère, mais qui donne des détails curieux. Ce qu'il dit de l'attitude de Montpensier m'a mis les larmes aux yeux ; je l'ai traduite et je vous en envoie la copie, sans même supprimer la dernière observation, sorte de vœu rétrospectif que Montpensier aurait bien voulu réaliser, mais Dieu seul y pouvait quelque chose.

Simple renseignement, qui n'a rien d'officiel.

La mort de Montalembert, si prévue qu'elle pût être, m'a vivement affligé. C'était un bon ami.

Tout à vous.

H. O.

Suit la copie annoncée dans la lettre précédente :

Madrid, 13 mars 1870.

« Don Enrique, après s'être réconcilié pour la centième fois avec la famille royale, vint à Madrid, où il jouait le rôle, tantôt de candidat, tantôt d'esparteriste, tantôt de républicain, mais, toujours, d'ennemi mortel du duc (de Montpensier). Si celui-ci ne s'était pas trouvé à Madrid quand le misérable pamphlet fut publié, il est probable que rien ne serait arrivé ; mais le duc était ici ; le document était le plus infâme et le plus insultant qu'on pût lire : le duc y est l'objet de toutes sortes d'attaques, jusqu'à ce point que ses adversaires avaient fait croire qu'il n'était pas brave (*que no era valiente*).

Il écrivit immédiatement à don Enrique, en lui demandant si le document était apocryphe, ou s'il était de lui. L'Infant répondit qu'il était de lui, et qu'il le certifierait de sa signature, *Enrique de Borbon*. Après désignation des témoins, conférence, etc..., on se dirigea, à neuf heures, sur le lieu désigné, qui était le polygone où l'on essaye les canons, dans le désert de Carabanchel, appartenant à l'artillerie. En arrivant, le général Cordaba s'adressa à l'officier de garde, disant qu'ils entraient pour essayer des pistolets ; l'officier leur indiqua le meilleur endroit, et se retira. La police, par ordre de Rivero et de Moreno, les surveillait, et avait ordre d'empêcher le combat ; mais la sentinelle ne laissa pas les agents entrer dans l'enceinte militaire ; ceux-ci allèrent demander un ordre au gouverneur, qui le leur donna, mais il était trop tard.

Le sort donna à don Enrique tous les avantages : 1° le choix des armes, les pistolets, du modèle Lefaucheux, achetés la veille au soir et essayés par un des témoins de l'Infant, Santa Maria, qui est grand chasseur ; 2° l'avantage du terrain, le duc fut placé la figure au soleil et sur une légère élévation ; 3° le premier feu, ce qu'il fit en visant, à la distance de dix mètres, qui avait été réglée. Le duc riposta sans viser. Les témoins, des deux côtés, lui dirent que le duel était sérieux, et que l'autre tirait pour le toucher, et qu'il devait viser et se défendre, car il avait été réglé que le combat continuerait jusqu'à ce qu'il y eût une blessure sérieuse. Les deux combattants avancent d'un pas ; second coup de feu de don Enrique, visant toujours à toucher ; second coup de feu du duc, qui vise le canon du pistolet de son adversaire et le touche à la crosse ; la balle ricoche sur l'épaule de don Enrique, qui fait un mouvement ; on l'examine, et on constate qu'il n'avait rien. Le duc dit : « J'en suis charmé » (*me alegro*). Les témoins, sauf un seul, sont d'accord que le combat doit continuer. La dis-

tance est réduite à huit mètres. Pendant qu'on recharge les armes, don Enrique donne sa montre en souvenir à Rubio ; il était très ému ; cependant, il tire pour la troisième fois, en visant comme les autres. Le duc baisse le bras et fait feu aussitôt. La balle atteint son adversaire à la tempe droite ; don Enrique pousse un gémissement ; il était mort.

Le cadavre fut porté à la chapelle des artilleurs. On dit à l'officier et au commissaire qu'en essayant des pistolets, il était arrivé malheur à don Enrique. Le duc montra alors une extrême émotion ; il se tordait les bras. Rubio, un des témoins de l'Infant, et Cordaba, l'ont accompagné chez lui et l'ont fait mettre au lit ; il a fallu le saigner le soir.

Les républicains ont déclaré, dans la salle des conférences, que la conduite du duc avait été très digne et généreuse ; l'impression, dans le public, est conforme, et très bonne, quant à l'homme ; mais, sous tous les rapports, il aurait mieux valu qu'il le touchât au bras, et rien de plus. »

« Certes, a ajouté le duc d'Aumale au bas de cette copie, certes, cela aurait mieux valu ; mais je voudrais bien qu'on trouvât le tireur qui, jetant le coup, pût envoyer sa balle à point nommé ; or, il s'agit d'un myope, qui n'avait jamais tiré le pistolet. »

Paris-Passy, 18 mars 1870.

N° 16.

Mon cher prince, un mot seulement, car je vais chercher un peu de repos à la campagne, c'est-à-dire que je vais

à Thoury-Ferrottes déménager la maison de mes pupilles et neveux Thouvenel ; ma femme est déjà partie ; j'y resterai jusqu'au mercredi 23, afin d'être à portée pour présider l'Académie. Le lendemain, commission Monthyon, cent quarante ouvrages à examiner et séance hebdomadaire. Me voilà sur les bras trois discours à faire, en réponse à trois récipiendaires à venir. Qui seront-ils? Duvergier de Hauranne succédera, cette fois et justement, au duc de Broglie. A Pongerville, *Dio lo sa;* il y aura foule autour de *Lucrèce.* A Montalembert, il faudra, pour sauver mon insuffisance de croyant, tout au moins un catholique, sinon un clérical. J'aimerais fort l'archevêque de Paris. Mais me voyez-vous recevant l'archevêque de Paris sur le tombeau de Montalembert? Il le faudra bien. J'aimais notre illustre confrère, et j'avais fini par être tout à fait son ami, à la condition de le laisser beaucoup parler et de le combattre quelquefois.

Pendant mon absence, la distribution des *Notices* se fera ; j'ai laissé des instructions en conséquence. Avez-vous vu ce qu'en dit le *Figaro* d'hier? j'aurais bien voulu seulement qu'en louant l'exécution de ce chef-d'œuvre de typographie, il vous en rapportât l'honneur. Je reçois beaucoup de lettres et de remerciements à votre intention ; j'en ferai un résumé à mon retour ; pour le moment, je suis tout à la joie d'aller respirer le grand air (il n'en manque pas ici, mais Paris est si près) et de me passer d'écrire et de lire des destinataires du prix Monthyon. Puis, je suis, d'aujourd'hui même, dans ma soixante-neuvième année, ayant accompli la soixante-huitième dont il ne reste rien, *pulvis et umbra.* Je me tiens encore debout ; c'est tout ce que je puis dire ; je comprends encore Virgile, c'est ce qui me console ; mais j'oublie avec une facilité prodigieuse les livres qui m'ennuient, et je ne m'en plains pas. Si ce n'est le jour où il faudra en parler devant l'Académie !

(18 mars).

Reçu la vôtre, du 15. Vous tracez de main de maître un tableau de ce duel. Il ne peut nuire à votre cher « petit frère », provoqué comme il l'a été, brave comme il s'est montré, sensible comme on l'a vu, une fois le malheur consommé. Combien essuient leur épée sans sourciller, après l'avoir trempée dans le sang d'un homme ! Mais quelle fin pour un des descendants les plus directs de cette grande race !

Avez-vous reçu les *Condé* de Trautz? Quatre cents francs le volume, c'est fort ! Chambolle avait demandé trois cent cinquante francs de chacun des deux volumes de son fameux exemplaire si réussi. Etes-vous content? Il me semble que Trautz n'a pas minutieusement exécuté vos instructions ; il s'en faut de peu, les filets de la bordure extérieure par exemple : c'est le prix du maroquin cramoisi qui a porté si haut la carte à payer.

Je me suis trouvé deux fois coude à coude avec Daru aux obsèques du cher Duc d'abord, puis de Montalembert. Dans l'intervalle il m'a invité à un de ses bals, ma femme et moi. Je me suis excusé sur le deuil de la duchesse d'Aumale, en lui écrivant une très sympathique lettre d'adhésion à ce qu'il entreprend parmi tant de difficultés et de périls. Il m'a répondu d'une façon tout aimable. J'en suis là. On me conseillait d'aller à une de ses soirées, comme tant d'autres de nos amis. Je ne le ferai pas, et ne le ferais que si cela pouvait vous servir.

Émile Ollivier se présente à l'Académie ; il m'avait fait annoncer sa visite de candidat ; je l'ai déclinée quoiqu'elle me fût agréable, à cause de mon départ. Il sera

nommé, et Jules Janin aussi. L'Académie ne refusera pas au *leader* libéral du cabinet un encouragement moral dont il croit avoir besoin. Peut-être complique-t-il d'une question un peu personnelle la crise politique où il est, et nous avec lui? Quoi qu'il en soit, candidat, il doit être élu. Il m'a écrit ; je lui ai répondu dans ce sens. Vous voyez que « le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur ».

CUVILLIER-FLEURY.

Woodnorton, 18 mars 1870.

Mon cher ami,

Vous avez fait dans les *Débats* un excellent article sur Berthois, plein de cœur, très intéressant, et très heureux de forme. Permettez-moi de vous en féliciter. J'aime moins le ton qui règne dans d'autres colonnes du journal ; il y avait, il me semble, plus de sympathie pour l'auteur de l'*accident* d'Auteuil, que pour le généreux combattant de Carabanchel.

Ma tête est encore toute à ce combat. Je ne comprends pas la conduite des témoins.

Mille amitiés.

H. O.

Woodnorton, 19 mars 1870.

J'espère, mon cher ami, que l'air de Thoury-Ferrottes vous fera tout le bien que m'a fait l'air de Woodnorton,

car j'y suis arrivé en piteux état et j'en repars bien valide.

Je quitte ce lieu paisible avec un certain regret ; il me semble que je vis ici avec *son* souvenir, plus complètement, plus absolument que nulle part ailleurs ; mais partout je retrouve mon foyer désert.

Je crois que je deviens un peu trop prime-sautier ; je vous ai écrit hier quelques lignes sous l'impression désagréable que m'avait causée le ton de certaines correspondances imprimées dans les *Débats* du 18. Je lis le journal du 19, et je me rétracte, ce qui ne me coûte rien vis-à-vis de vous, car il est entendu que nous causons librement ensemble.

Je n'ai pas encore vu les reliures de Trautz ; il faudrait lui demander de conserver quelque part un petit approvisionnement de maroquin ventre de biche et cramoisi ; car, si Dieu me prête vie, j'espère bien faire relier les autres volumes. Je ne puis pas dire que j'aille vite, mais j'avance un peu.

Tout ce que vous me dites, d'ailleurs, dans votre lettre du 16, me paraît juste et sensé. Mais les titres de l'archevêque de Paris à l'Académie, quels sont-ils? Avez-vous absolument besoin de posséder plus d'un évêque? Et Ollivier, n'est-ce pas un peu vite?

Mille amitiés.

H. O.

Twickenham, 23 mars 1870.

Mon cher ami,

Mme de Barral me fait demander votre brochure par la princesse de Joinville. Veuillez la lui envoyer ; elle était

liée avec ma femme. La reine Victoria me charge de vous remercier ; elle vous a lu avec émotion. C'est un noble cœur.

Mille amitiés.

H. O.

Paris, 25 mars 1870.

N° 17 *bis.*

Mon cher Prince,

Me voici de retour, accablé non seulement de correspondances et d'occupations, mais d'inquiétudes. Ma femme est restée à Thoury jusqu'à demain soir samedi dans l'affreux remue-ménage d'une grande maison à vider ; ici, je suis seul avec les alarmes que me cause la très grave maladie de ma petite-fille Jeanne Tiby, à Munich, ville vouée aux beaux-arts et à la fièvre typhoïde en tout temps. Puis, voilà le proviseur du Collège Rollin qui me demande, par dépêche, l'autorisation de m'envoyer mon petit neveu Constantin Thouvenel, tombé subitement malade. Et tous mes domestiques sont là-bas... Pardon de vous parler ainsi de mes ennuis et de mes tristesses. Expliquez du moins par là la négligence et le décousu de ce billet. Expliquez aussi mon silence au comte de Paris ; je lui répondrai bientôt.

Voilà une mesure très sensée qu'a décrétée l'Empereur *, et qui donne d'autant plus d'assiette au gouvernement parlementaire. Mais si le gouvernement se consolide, votre exil ne se peut consolider par la même cause : car il ne peut

* Lettre impériale du 21 mars, annonçant l'intention d'adopter toutes les réformes que réclamait le gouvernement constitutionnel.

avoir de prétexte que la faiblesse ou le péril du pouvoir. J'en dirais long sur ce sujet. Il ne faut rien brusquer et attendre l'occasion *d'avoir raison avec la raison.*

J'avais supplié Latour de me mettre en mesure de bien parler de votre cher et vaillant frère ; c'était facile ; encore, fallait-il des notes, des lettres ; il a tout porté à son voisin Raymond ; il a eu raison, mais je n'ai rien à me reprocher : j'ai toujours une plume prête pour vous défendre.

... Ollivier, vous avez raison. « C'est un peu vite. » Mais l'Académie tient à donner un gage de son adhésion à la réforme libérale qui a cours en ce moment et que l'abandon du pouvoir constituant par le gouvernement personnel rend si décidément sérieuse. Quant à l'archevêque, il n'en sera question qu'au jour du remplacement de notre irremplaçable confrère, c'est-à-dire dans un an. Qui vivra verra.

Hier, j'ai présidé la commission qui a reçu communication des discours du comte d'Haussonville et de Saint-Marc Girardin pour la séance publique du 31. D'Haussonville, un spirituel portrait de Viennet dans un bon cadre historique contemporain ; une phrase où il parle à la fois, en très bons termes, de l'historien de César, Napoléon III, et de l'historien des Condé — que vous connaissez ; — Saint-Marc, excellent, ingénieux, éloquent sur toute la ligne.

J'ai une quantité considérable de réponses à l'envoi de la *Notice* et, mon Dieu ! quelle émotion véritable cette intelligente distribution réveille ! J'ai une lettre de Mme Thiers — quoique la brochure ait été adressée à votre illustre ami — et une de Prévost-Paradol. Vous recevrez tout cela au premier jour. La *Notice* est avidement recherchée de ceux qui ne l'ont pas.

Cuvillier-Fleury.

Paris-Passy, 1er avril 1870.

N° 19.

J'ignore, mon cher Prince, quand vous arrivera cette lettre. Elle accompagne une cargaison de remerciements que je ne pouvais vous envoyer par la poste, et dont M. Bocher veut bien charger toute occasion qui lui tombera sous la main. Je ne sais encore laquelle ; aussi, je ne vous dis rien de plus sur ce papier destiné, peut-être, à une longue attente.

Les lettres que je vous envoie sont toutes, par le fait, à votre adresse. Vous verrez qu'il y en a quelques-unes d'assez curieuses, celle de Prévost-Paradol, qui est toute une profession de foi sur la situation présente *, celle de Mme Thiers, qui a remplacé auprès de vous son mari. Vous me renverrez, de ces lettres, celles auxquelles vous ne tiendrez pas beaucoup ; je n'y tiens, en réalité, si aimables qu'elles soient souvent pour moi, qu'à cause de vous.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 1er avril 1870.

N° 20.

Mon cher Prince, je vous ai écrit ce matin sous le n° 19, pour expliquer un assez gros envoi de missives de toute provenance répondant à la distribution de la *Notice*. J'ai

* On trouvera cette lettre à l'Appendice

joint à ma lettre une liste des cartes et visites reçues à ce sujet. Le tout est envoyé à qui de droit pour vous être remis à la première occasion, sans mélange de politique d'aucune sorte, la lettre de Prévost-Paradol exceptée, laquelle n'est compromettante d'aucune manière.

Fata viam inveniunt. Je m'étais toujours prédit à moi-même ce qui arrive. Tout s'arrange pour que la nouvelle Chambre des pairs s'ouvre à plusieurs de nos amis. Émile Ollivier sera de l'Académie ; quant à moi, je vote pour la réforme en votant pour lui, et je ne suis pas insensible à son vrai talent ; — puis, nous en verrons bien d'autres. Lisez les discours de la séance académique d'hier. L'effet a été excellent. Vous avez eu votre part, et vos applaudissements. Le *Maître* — celui qui l'était, qui ne veut plus l'être, — n'a pas dû être mécontent non plus. « Un Dieu rassemblera cette famille immense. » Nous nous préparons à nous embrasser tous ; tant mieux, ma foi ! mais alors qu'on nous laisse donc vous embrasser à votre tour, Français sur le sol français ! Rien ne m'ébranlera dans ce désir et dans ce vœu ! Saint-Marc Girardin a eu un succès d'éloquence. Il aurait dû dire un mot de Montalembert ; mais nous tous, membres de la commission qui a reçu les discours, nous avons commis le même oubli. Mon tour viendra, comme dit mon aimable Ratisbonne.

CUVILLIER-FLEURY.

Orléans-House, 3 avril 1870.

Mon cher ami, vous avez dû recevoir une étrange lettre de moi, ou plutôt, de ma part. J'en avais dicté le début,

et je comptais y ajouter quelques lignes, puis je suis parti pour Londres, et Depelchin a dû l'expédier. Je vous en demande pardon. Que vous dirais-je, d'ailleurs? Le procès de Tours a dépassé mes plus justes prévisions : accusé, juges, témoins, public, quel spectacle * ! Je vous épargne mon homélie. Merci de tout ce que vous me dites sur l'Académie et la politique ; cela m'intéresse toujours beaucoup.

Dimanche soir.

Comme je rentre de York-House, on me remet votre lettre nº 19 et votre dossier. Il y a assurément là des pièces curieuses.

Merci mille fois du respect affectueux dont vous entourez cette chère mémoire.

Je suis très touché de la très honorable mention accordée par d'Haussonville à l'histoire des Condés et de l'accueil qu'on a bien voulu faire à ce passage de son discours. Me voilà ici jusqu'au mois de juillet au moins. Si durant les beaux jours un petit déplacement ne vous effrayait pas trop, vous savez quel plaisir j'aurais à vous y recevoir avec Mme Fleury ; je n'ai même pas besoin de vous le rappeler ; mais consultez surtout vos santés et vos convenances.

Mille amitiés.

H. O.

* Le prince Pierre Bonaparte venait d'être acquitté par la Haute-Cour, et condamné en 25 000 francs de dommages-intérêts envers la famille de sa victime.

Paris-Passy, 5 avril 1870.

N° 21.

Mon cher Prince,

... Merci de l'hospitalité promise. Ah ! que je voudrais pouvoir en profiter, et que de choses à se dire, qu'on ne s'écrit pas ! J'avais foi dans cette réforme libérale. La crise que nous traversons ébranle un peu ma confiance ; non que je doute de la sincérité des principaux acteurs ; *elle leur est commandée;* mais, si on ne plante pas en plein centre gauche, touchant à la gauche, le drapeau réformateur, on compromet tout. L'appui des chambellans, conduits par Cassagnac, sera mortel, même sous cette forme décevante d'un plébiscite. Mais gare au gâchis ! C'est là ce qui nous perdra, plus que la violence le pourrait faire.

Avez-vous lu le *Duchâtel*, de Vitet ? Il est bien injuste pour le Roi, et je ne savais pas que mon vieil ami, le ministre de l'intérieur d'avant le 24 février, fût si héroïque ?

CUVILLIER-FLEURY.

Orléans-House, 8 avril 1870.

Mon cher ami, les notes ci-jointes n'ont pas besoin d'explication...

Je ne suspecte la bonne foi de personne, mais je ne suis pas convaincu que tout le monde ait des idées bien nettes, ou des intentions bien fermes. On veut, ce me semble,

que l'empire soit à la fois autoritaire, plébiscitaire et parlementaire ; il y a là trois formes de délégation ou d'exercice de la souveraineté nationale qu'il n'est peut-être pas très facile de concilier ; j'aurais mieux aimé tout bonnement le gouvernement libéral ; mais je n'y entends probablement rien, et je m'incline devant ceux qui ont étudié Aristote, Bacon et Paolo Sarpi.

Gambetta, avec son grand talent, a bien servi ses adversaires *.

J'ai lu le *Duchâtel*, de Vitet ; c'est un panégyrique, avec les défauts du genre ; il fallait bien qu'il fût injuste envers le Roi pour faire de son ami le héros du 24 février. Au reste, c'est assez le ton de cette école. Il y a des tableaux remarquables, et quelques jugements vrais.

J'espère que vous êtes rassuré sur toutes les santés qui vous intéressent et content de la vôtre.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 15 avril 1870.

N° 22.

Je réponds d'abord, mon cher Prince, à bien des questions que contenaient vos dernières lettres et leurs annexes. Relativement à l'autographe de Catherine de Bourbon, il y faudra le temps. Potier ne partage pas vos doutes, mais il se déclare incompétent...

Je ne vous dis rien de plus aujourd'hui. Ma femme est fort souffrante ; moi, très peu valide ; ma petite-fille de

* Discours sur le plébiscite, prononcé à la Chambre, séance du 4 avril.

Munich est, Dieu merci, sauvée. Ce qui ne l'est guère, ce semble, c'est la politique libérale. Qu'allons-nous faire, nous autres libéraux? Je n'ai pas grand'peur du privilège plébiscitaire entre les mains de qui que ce soit ; mais je n'aime pas ça..., comme dit la chanson, et je ne veux pas être dupe ou complice d'un en-cas dictatorial. L'Empereur a été mal inspiré de demander un droit qu'il ne pourra jamais appliquer qu'en faisant un coup d'État, et il me semble qu'il sait faire cela sans en demander la permission à personne. Quand on en est là, on n'a pas besoin d'un article de la Constitution pour se couvrir. Le plébiscite avant l'usurpation, cela n'a pas de sens ; mais il est rare qu'il vous fasse défaut après. La France est donc, en ce moment, troublée par une subtilité digne des moines qui contemplaient leur nombril au douzième siècle. Nous nous perdons dans un labyrinthe d'où personne ne sortira qu'affaibli, si on en sort. Entre le vote *pour* ou *contre*, l'*abstention* ou la *négation*, le vote d'*ensemble*, ou la *réserve sur un article*, il n'y a plus moyen de s'entendre. « Le peuple, dit Montesquieu, est admirable dans ses choix » quand les questions posées sont très simples ; mais il ne faut jamais lui dire : « Devine si tu peux, et choisis, si tu l'oses. »

Maintenant, en donnant tort à l'imprudence qui a soulevé ces nuages et soufflé ces bulles d'air, grosses de tempêtes, je suis loin de me ranger du côté des tribuns de la gauche — même raisonnable relativement — qui ne sait plus qu'injurier et insulter l'homme à qui remonte, en réalité, l'initiative de la réforme libérale. Émile Ollivier s'est trompé ; mais son erreur n'est qu'un incident regrettable dans un ensemble respectable, et je ne suis pas de l'avis de notre confrère Rémusat, qui disait : « Nous avons bien fait de le nommer académicien ; il n'avait pas beaucoup de titres ; il les perd chaque jour ; il ne lui en restera plus... le jour de sa réception. » *Hoc erat demons-*

trandum. Je me décide, quant à moi, avec plus de réflexion, et je ne crois nullement à la défection de notre nouveau confrère en *quarantaine.*

CUVILLIER-FLEURY.

Votre cher et vaillant « petit frère » me remercie, de Madrid, de l'envoi de la *Notice.* Je lui réponds, ce que j'avais dit à Latour, que l'envoi vient de vous ; car c'est un honneur pour moi.

Orléans-House, 18 avril 1870.

Merci, mon cher ami, de votre lettre du 15. Je m'abstiens de juger ce qui se passe en France ; je ne suis pas à la hauteur ; je suis un grand admirateur et partisan de la souveraineté nationale ; mais, je l'avoue, je n'aime guère ce que l'on appelle plébiscite, ni le mot, ni la chose. Pour moi, il n'y a pas, il ne doit pas y avoir de plèbe, *plebs*, en France ; il n'y a qu'une nation, et la vraie, la seule façon de consulter cette nation, est de lui demander de nommer des députés, en les lui laissant choisir.

Je viens de relire, dans la *Revue*, le récit de Constantine *. Quel cœur ! comme il aimait la France ! Et comme il recherchait le côté noble et généreux de la nation française !

Mille amitiés.

H. O.

* *Les Campagnes de l'Armée d'Afrique*, par le duc d'Orléans, dont la *Revue des Deux Mondes* donnait des extraits.

Paris-Passy, 23 avril 1870.

N° 23.

Mon cher Prince,

Je réponds à votre lettre du 18 courant en vous assurant que toutes vos commissions seront faites, attendant, d'ailleurs, celles que vous m'annoncez. Il paraît, d'après la note ci-jointe du *Figaro* *, que je ne suis pas votre seul correspondant à Paris ; je le savais ; je ne vous savais pas pourtant si engagé dans nos révolutions ministérielles ! Est-ce assez de sottises? Les journaux amusants ont fait baisser le niveau de l'esprit français, en ne prenant rien au sérieux, ni le pouvoir, — c'est souvent sa faute, — ni l'opposition, ni l'opinion, ni, surtout, l'exil. On ne se fie plus à rien, et on croit tout, deux choses contradictoires et coexistantes. Le malheur, c'est qu'en haut lieu, les billevesées sont, parfois, parole d'évangile. Qu'aura-t-on dit, récemment, d'une dépêche que j'ai reçue? Il était convenu, entre le baron de Hubner et moi, que je serais averti, par télégraphe, du jour précis où paraissait, dans le *Times*, une lettre de Montalembert que je voulais insérer également aux *Débats*, mais dont la primeur était promise au journal anglais. Pour que les deux journaux parussent l'avoir en même temps, il me fallait cette dépêche. Or, voici celle que je reçus : « La lettre de M. A. Daru ce matin au *Times*. — Hübner. »

Vous figurez-vous (Daru venait de quitter le ministère)

* Le *Figaro* rapportait un bruit de couloirs d'après lequel ce serait sur une lettre du duc d'Aumale à chacun d'eux que MM. Buffet et Daru auraient quitté le ministère.

l'effet de cette dépêche, si elle a été connue, comme le sont toutes celles qui semblent politiques? Hübner, le diplomate célèbre, écrivant à Cuvillier-Fleury, orléaniste convaincu, qu'une lettre de Daru paraissait, le matin même, dans le *Times!* J'en ai beaucoup ri. Je continue pourtant à jouir d'une parfaite liberté, Hübner et Daru aussi ; mais je n'ai pas laissé de « friser » de bien près la paille humide des cachots, comme disent les irréconciliables.

Ceci me mène au plébiscite. Je crois que vous vous êtes un peu trop arrêté au mot lui-même. D'abord il n'est pas exact de dire que *plebs*, à Rome, ne se disait que de la *plèbe*, populace : il y avait des mots pour cette idée : *plebecula*, *popellus*, *vulgus*, *sine nomine vulgus*, etc... En réalité, la plèbe, à Rome, c'était la classe des plébéiens, par opposition aux patriciens et aux chevaliers. Le mot *populus* signifiait tantôt toute la nation, *Clementia Romani populi*, tantôt la classe plébéienne seule, *Senatus populusque Romanus*. Cela est si vrai, que, quand Juvénal veut opposer les vertus du peuple, proprement dit, aux vices de la noblesse, il dit :

... tamen ima plebe Quiritem
Facundum invenies : solet hic defendere causas
Nobilis indocti...

Ailleurs il loue Decius de son origine plébéienne :

Plebeiæ Deciorum animæ, plebeia fuerunt
Nomina...

Ainsi, même à Rome, le *plebiscitum* n'impliquait pas un appel à la populace, mais au peuple, distinct, il est vrai, du patriciat ; mais, en France, tout est peuple, et le mot employé pour lui faire appel n'a pas un autre sens que celui-là. Seulement, comme, en réalité, ce sont les classes laborieuses, les humbles, les pauvres,

les travailleurs, les déshérités des biens de ce monde, et non pas les moins honnêtes, qui forment le plus grand nombre, *plebs*, il n'y a pas grand mal à mettre dans le mot ce qui est dans la chose. C'est la multitude qui est invoquée dans l'appel au peuple. Elle est presque toujours sensée, notamment quand elle nomme, comme en 1849, une assemblée monarchique, ou même quand elle s'associe, comme après le 18 brumaire, aux actes qui doivent sauver la société. Elle est aussi sujette à la corruption, j'entends celle des idées fausses ou des idolâtries entretenues par l'intérêt des ambitieux ; en réalité, on ne peut ni l'acheter, ni la vendre, *si emptorem inveneris!*

Tout cela ne vous dit pas comment je voterai au jour du plébiscite ; mais cela vous est bien égal. Je n'aimerais pas à mettre dans le jeu des démagogues, ni dans celui des mameluks du Sénat ; je trouve les uns par trop aveugles, les autres par trop clairvoyants (de leurs intérêts) ; mais, entre oui et non, est-il un troisième parti ? Oui, celui des eunuques : « Ils ne font rien, nuisant à qui veut faire », disait Piron. Solon ne plaisantait pas, et il condamnait à mort ceux qui ne prenaient pas parti dans la guerre civile...

Et moi aussi, j'ai lu ce « curieux et simple récit », le second siège de Constantine, comme dit la *Revue des Deux Mondes*. Mais en trouvant le récit curieux, et, qui plus est, fort beau, je ne le trouve pas *simple;* pas toujours simple, veux-je dire ; car il y a des touches d'un vrai maître, et les maîtres savent toujours atteindre à la simplicité, ou, plutôt, ils y vont naturellement, et tout droit. Le récit de votre héroïque frère est beau, jamais recherché, ni affecté ; mais, en lui, il y avait un héros et un beau parleur, un écrivain élégant et préoccupé de l'effet. Cela se voit, et sans qu'on le regrette, dans son travail. Je l'ai lu avec admiration et émotion. J'en aurais éprouvé moins, peut-être, s'il eût été plus simple. César ne m'émeut jamais.

Napoléon Ier non plus. Ce sont de grands écrivains, pourtant. J'aime que le cœur se sente davantage aux choses qu'on écrit, et c'est pourquoi j'aime le récit de votre frère. Comment pourrai-je le faire savoir à ses fils, si dignes d'être ses éditeurs? Qu'ils ne se refusent rien, ni vous, ni personne de votre famille, dans ce genre : il faut qu'on vous lise, si on ne vous voit pas...

Vous n'allez pas au spectacle ; mais peut-être, avez-vous occasion de voir ou de rencontrer Mme Arnould Plessy, l'aimable actrice du Théâtre-Français, devenue notre amie très intime depuis un an, et, par une coïncidence singulière, en même temps que le Père Hyacinthe. Il y a, entre elle et lui, un rapport : il est excommunié comme elle. Cependant l'une fait ses Pâques, qui sont refusées à l'autre. Le Père est resté religieux en dépit d Rome ; l'actrice est devenue catholique en dépit du théâtre. Pour moi, la croyance sincère n'est qu'un motif de plus d'estimer les gens, mais nullement une condition pour les aimer. J'aime Mme Plessy et le Père Hyacinthe, comme j'aime Henri IV, votre aïeul (sans comparaison), soit avant la messe, soit après.

Cuvillier-Fleury.

Orléans-House, 24 avril 1870.

Mon cher ami,

J'avais lu l'entrefilet du *Figaro*. On m'a si souvent prêté des paroles ou des opinions si absurdes que je n'y avais attaché aucune importance. Mes amis ont si souvent laissé sans réponse les insinuations qui pouvaient toucher

à mon caractère quand j'étais traité d'émigré, accusé de soudoyer des assassins, etc., que je ne songeais pas à demander une réfutation. Je n'en suis pas moins charmé que l'on ait agi autrement, cette fois, et que cette inoffensive, mais stupide assertion, ait été si promptement, si énergiquement démentie.

Au reste, vous pouvez être convaincu que vos explications au sujet de la télégraphie de Munich ont passé sous les yeux du souverain « large, généreux, magnanime ». Le cabinet noir ne chôme pas ; la commission rogatoire de MM. Bernier et Pietri est en permanence à Londres ; Twickenham regorge de leurs agents, et on a levé, pour la troisième fois, le plan de mon jardin, ce repaire d'assassins et de conspirateurs. — « Large, généreux, magnanime ! ».

J'accepte votre jugement sur l'interprétation que j'avais donnée au mot plébiscite. La nuance entre *plebs* et *populus* n'est pas suffisamment tranchée. C'était, si je ne me trompe, l'avis de nos pères : quand ils ont voulu qu'il n'y eût plus en France ni patriciens ni plébéiens, ils ont choisi une expression qui était nouvelle ou plutôt qui n'avait pas le même sens à Rome : la Nation ; c'était le mot de 89, et je me souviens encore du soin avec lequel mon père traçait une majuscule en tête de ce glorieux substantif.

Aux temps où Rome était vraiment Rome, le plébiscite était le vote de la classe populaire, tandis que la noblesse héréditaire rendait des sénatus-consultes ; nous sommes d'accord là-dessus, n'est-ce pas? Je crois bien que, même sous la République, les tribuns ont souvent fait abus de l'arme qu'ils avaient entre les mains. Mais je viens de lire Tacite avec mon fils, et je sais ce qu'est devenu le plébiscite à partir du jour où les Césars se sont emparés de la puissance tribunitienne : un perfide instrument de tyrannie, d'autant plus terrible qu'on en usait avec toutes les formes de respect pour la souveraineté du peuple.

Que le pouvoir exécutif s'appelle directoire, président, roi ou empereur, les libertés publiques sont à sa merci quand il conserve le droit de substituer une parodie de comices aux délibérations de la représentation nationale.

Le système représentatif est le seul qui puisse donner et garantir la liberté. Le droit de suffrage, qui, aujourd'hui, appartient à tous les Français, s'exerce dans les libres élections.

Le système plébiscitaire, c'est le couteau de la tyrannie toujours levé sur nos têtes, comme disait la *Marseillaise;* non pas celle de Rochefort, mais celle de Rouget de Lisle.

Je vous écris par occasion. Comme vous le pensez, je ne mets pas les pieds au théâtre. Si Mme Plessy venait se promener du côté de Twickenham, je serais charmé de lui montrer ma galerie. Mon frère et mes neveux ont été bien heureux de l'entendre *.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 3 mai 1870.

N° 24.

Mon cher Prince,

Je n'ai pu vous écrire vendredi dernier, comme c'est volontiers mon habitude, parce que j'avais rapporté de

* Mme Arnould-Plessy était alors en représentations, à Londres. Le comte de Paris, écrivant à M. Cuvillier-Fleury, lui disait : « Nous venons d'avoir quelques représentations françaises bien intéressantes. Je n'avais jamais vu jouer *Tartuffe!* Mme Plessy nous a apporté ici, pour quelques jours, un coin de la France, et de cette vraie France qui n'a rien de commun avec le goût dépravé et byzantin que dix-huit années de césarisme ont développé chez vous... »

Paris, le mercredi soir précédent, le jour même de la réunion antiplébiscitaire chez Lambert de Sainte-Croix, une vraie bronchite que j'ai encore. J'ai gardé la chambre et la bronchite tous ces jours-ci, ne voyant personne, et ne parlant à personne. Les journaux m'en disent assez. J'en lis beaucoup quand vient l'après-dîner, et je suis effrayé de l'impression confuse, anarchique, équivoque, et, au demeurant, misérable, qui ressort de tout cela. Je n'en aime pas moins la liberté pour la trouver si bruyante et si désordonnée. Il faut l'aimer comme une maîtresse et non comme sa femme. Socrate seul a pu vivre avec la sienne. Avec le caractère qu'elle a, la liberté en France, telle qu'on nous l'a faite, serait répudiée par les hommes de sens, s'il ne se mêlait au sentiment qu'elle inspire, une grande passion, souvent malheureuse, toujours généreuse et, en définitive, la conviction qu'elle est, avec l'amour *, le meilleur des maux.

Je ne veux aujourd'hui, n'ayant ni force ni courage à rien, que vous parler *de minimis*, c'est-à-dire de cette vente F. V., chez Tross, dont vous trouverez ci-joint la carte...

Mme Plessy est revenue à Paris, désolée de n'avoir pu aller à Twickenham. Elle était partie malade, ne s'est pas guérie à Londres et est revenue dans le même état. Mais, quand je lui ai lu le passage de votre lettre du 24 avril où vous me dites que vous auriez été charmé de lui montrer vos galeries, elle s'est bien reproché d'avoir été si poltronne.

J'aime beaucoup ce que vous m'avez écrit sur le régime plébiscitaire, avec accent, vivacité, compétence, comme quelqu'un « qui vient de lire Tacite ». Quant à moi, je n'ai pu prendre en si grand sérieux l'appareil de consul-

* « L'étude, après l'amour, est le meilleur des maux. »

Casimir Delavigne.

tation comminatoire dont la Constitution réformée de 1870 a cru devoir se munir. Je suis de votre avis : il n'y a de sérieux, en politique, que le régime représentatif. Le droit de suffrage universel n'a de véritable et sérieuse application que dans de libres élections ; c'est toujours à cela qu'il en faudra revenir. C'est là ce que nous tenons, et ce que, je l'espère, nous ne lâcherons pas, *in hoc movemur et sumus.* L'appareil plébiscitaire ne figurera guère, dans l'histoire de la reconstitution de nos libertés, que comme ces échafaudages qui sont dressés devant les maisons à bâtir et qui tombent quand le bâtiment est achevé.

Cette fantaisie d'appel au peuple n'aura pas un meilleur destin. La liberté parlementaire passera par-dessus comme elle a balayé le droit divin et fait sécher la sainte ampoule. Toute superstition politique périra dans le pays où les superstitions religieuses elles-mêmes, les plus vives de toutes, sont en train de mourir. Ce qui ne touche pas aux vraies croyances, de même que la ruine des abstractions plébiscitaires n'empêchera pas le triomphe des vraies libertés.

Et maintenant, comment voterai-je? Cela vous est bien égal, n'est-ce pas, parce que vous savez que je ne consulterai que l'intérêt de la grande liberté politique, et que cet intérêt est, en définitive, vraiment le vôtre.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 18 mai 1870.

N° 25.

Mon cher Prince, voici quelque temps, ce semble, que je ne vous ai écrit, et cela me manque. J'ai souffert, tous

ces temps-ci, d'un mal de reins dont je ne soupçonnais pas la cause ; à mon âge, tout mal de ce genre semble le prodrome d'une maladie plus grave ; je ne pouvais tenir longtemps debout, ni rester assis pour écrire. J'ai lu, couché, dans la position horizontale, et j'ai *roulé* pour mes affaires et mon Académie le plus que j'ai pu. Me voici un peu redressé, et n'écrivant, pourtant, que le moins possible. Il y a des moments, d'ailleurs, où les événements parlent si haut et si clairement qu'il me semblait qu'en dehors de nos petites affaires bibliographiques, je n'aurais rien à vous dire. Qui n'a du plébiscite cent pieds par-dessus la tête ? L'affaire est faite ; elle a réussi ; je ne m'en plains pas trop, convaincu que c'est aux réformes libérales que la France a dit *oui*, sans trop regarder aux pièges du scrutin. Au fait, l'empire nous a donné, ou nous a rendu de fortes armes de liberté politique, et il s'est réservé je ne sais quel joujou que ces armes sont destinées à briser, s'il prétendait en faire sérieusement usage. Je crois que la vraie politique du parti libéral, c'était de se montrer confiant, sinon dans le souvenir, du moins dans la restitution qu'il nous faisait, bon gré mal gré. Je crains qu'il n'y ait eu beaucoup d'enfantillage ou de subtilité, ou de parti pris hostile dans la conduite de quelques-uns des nôtres, et que la cause libérale, remise en possession de ses instruments d'action, ne se soit pas montrée assez confiante dans sa force et son avenir...

Vous avez eu, sans doute, l'écho du bruit qui s'est fait cette semaine à Paris au sujet du rappel des lois d'exil. On disait l'Empereur disposé à en prendre l'initiative par décret, ce qui ne me paraît pas possible, une loi seule pouvant vous relever d'une proscription dont vous a frappé la loi. Quoi qu'il en soit, ces bruits ont couru et ranimé la controverse entre ceux de vos amis qui, comme moi, trouvent parfaitement légitime et *intelligent* votre

désir de recouvrer l'exercice de vos droits de citoyen, et ceux qui se croient meilleurs juges que vous de votre dignité et de votre intérêt . J'ignore ce qui adviendra de cette polémique qui n'a pas encore gagné les journaux, mais qui est très vive dans les salons. Le gouvernement a, du reste, des choses, sinon plus justes, du moins plus difficiles à faire en ce moment. Il s'en faut que la situation, raffermie par le vote du 8 mai, en soit devenue plus commode. Le sol ne tremble plus sous nos pas, voilà tout. L'édifice pouvait crouler ; il reste lézardé, et a grand besoin de réparations. Les nouveaux ministres sont bon teint ; c'est beaucoup. Quelle force apportent-ils ? Avec un orateur habile comme Émile Ollivier, un cabinet médiocre peut durer quelque temps. Il a passé tous les défilés en favori de la fortune ; mais voilà les réelles difficultés qui commencent. Il va se trouver en face d'une droite qui est impossible et inévitable, si on ne lui donne pas résolument la clé des champs. Le nœud de la situation est là. Ollivier ne peut ni employer les gens qui l'ont assisté dans la crise du plébiscite, ni se passer d'eux.

En attendant, nous autres, riverains de la Seine au pont des Arts, nous faisons des réceptions et des élections. Vous lirez les deux discours prononcés hier : c'est de la littérature, cela. Le public a paru y prendre goût. Sacy n'a pas manqué d'habileté, M. Barbier *, d'une certaine verdeur originale. Demain, nous remplaçons le duc de Broglie par Duvergier de Hauranne, et Pongerville par... ? personne ne le sait. Marmier, qui a failli mourir, il y a un mois, d'une grave maladie, est capable de mourir d'une candidature rentrée, s'il n'est pas nommé. Loménie, son Beaumarchais à la main, a plus de chances ; M. Guizot est pour lui ; je resterai fidèle à mon vieux Marmier. Et

* Auguste Barbier remplaçait M. Empis à l'Académie française.

puis, on se dispersera ; non pas moi, qui ai une queue de commissions à liquider pendant un mois au moins. Puis ma pauvre femme est toujours bien malade et souffrante. Voici un de mes neveux que je suis obligé de reprendre au collège parce qu'à la suite d'une rougeole, il est tombé assez malade. A quelles eaux nous enverra-t-on ?

Le *Livre des Peintres*, sur *chine*, est porté sur le registre de Capé (décembre 1865). Il est impossible que vous ne l'ayez pas. C'est un très petit volume, presque une plaquette.

CUVILLIER-FLEURY.

Orléans-House, 21 mai 1870.

Vous avez raison, mon cher ami, le *Livre des Peintres* est bien à sa place, et sur *chine*.

Plébiscite, il est trop tôt ou trop tard pour en parler. L'expérience du système n'avait pas très bien réussi à Rome ; nous verrons s'il convient mieux à la France.

Il fait un temps adorable, dont j'espère que votre dos se trouve bien.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 29 mai 1870

N° 26.

Mon cher Prince,

... Je lis en ce moment les *Campagnes de l'armée d'Afrique*. Savez-vous — mais comment ne le sauriez-vous pas —

que c'est là un beau livre, d'un dessin magnifique, d'une couleur forte et attrayante. Il y a là un écrivain. On ne s'arrête plus dès qu'on a commencé. L'imagination abonde, parfois surabonde, dans ces récits. Le fond est si ferme, qu'il porte tout, même ces légers défauts de l'exubérance un peu lyrique dans certains endroits. Heureux Abd-el-Kader, d'avoir rencontré, pour perpétuer sa physionomie et sa mémoire, un peintre tel que ce généreux adversaire. Je voudrais bien n'avoir pas la charge, très difficile à remplir, de parler d'un livre que les hommes du métier (des armes) peuvent seuls bien juger. Je n'en veux parler qu'au point de vue du mérite littéraire qui est, à mon sens, de premier ordre. Vous en parleriez en maître !

Ma femme me charge bien particulièrement de vous remercier de ces deux portraits de notre Duchesse, que vous lui avez envoyés par Bocher ; tristes, tristes, ces réminiscences qui font revivre des traits aimés et à jamais disparus, mais aussi douces que tristes. Ma pauvre femme continue, du reste, à être bien souffrante. Entre les eaux qui lui seront bonnes, celles qui m'attireraient, et celles qui conviennent à mon petit neveu, nous délibérons. Voici ma fille qui vient passer à Paris un congé de vingt jours de son mari ; ma petite-fille qui s'établit chez nous ; puis l'Académie qui liquide laborieusement ses travaux d'hiver, auxquels je suis plus mêlé que je ne voudrais, ayant la faiblesse, tant raillée par Talleyrand, d'avoir du zèle ; en sorte qu'avec les travaux du journal, la correspondance et mille soins de toutes sortes, je suis, à l'âge où il faudrait se reposer, un des hommes les plus diversement occupés que je sache. Les grands esprits se sauvent par la diversité. Cuvier disait qu'il ne pouvait se reposer d'un travail que par un autre, d'un genre différent. Les faibles intelligences ne vivent à l'aise que dans l'unité, qui a manqué à toute ma vie : *Italiam sequimur fugientem.* Je voudrais pourtant

bien mourir tranquille et j'y songe plus que je ne le dis, car on ne parle plus de sa mort quand on la craint. On a remarqué cela chez Villemain pendant les derniers mois de sa vie ; il avait cessé de dire aux candidats : « Vous venez me demander ma place, attendez un peu. » Cette semaine nous a, du reste, tristement éprouvés, d'abord par ce cruel anniversaire du 24...

... quem semper acerbum
Semper honoratum, sic Dî voluistis, habebo!

puis, par cette fin attendue et pourtant subite du pauvre Beauvoir auquel nous avons rendu hier ce funèbre honneur *.

Reçu votre lettre du 21 courant ; merci. Non certes, je ne reviendrai pas sur le plébiscite. Les libéraux abstentionnistes ou négatifs ont-ils fait une faute en n'attirant pas à eux, par une franche affirmation, le mérite, le prestige, et le profit politique de la victoire? C'est ce que je crois.

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 1er juin 1870.

Mon cher ami, je voulais ajouter quelques notes bibliographiques à la très peu importante observation ci-jointe ; n'ayant rien de prêt, je ne veux pas différer plus longtemps de vous donner de mes nouvelles.

Vous ai-je parlé de mes projets de mouvement? Je serai probablement le 4 juillet au soir à Bruxelles, pour

* Le marquis de Beauvoir, gendre du marquis de Rumigny, ancien ambassadeur du roi Louis-Philippe à Madrid.

arriver le 5 à Wiesbaden et y rester jusque vers le 20; puis je me rapprocherai de la Belgique pour prendre mon fils et voyager avec lui jusque vers la fin d'août. Inutile de vous dire que, si vous me donnez quelque indication qui me permette de vous rencontrer entre le 4 et le 23 juillet, j'en profiterai avec joie; mais consultez avant tout votre santé et vos convenances.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 24 juin 1870.

N° 27.

Mon cher Prince,

Je n'ai pas besoin de vous dire que je m'associe de cœur à la revendication très légitime, au fond, et très noble, dans la forme, que vous adressez, de concert avec votre frère et vos neveux, au Corps législatif *. Vous savez de longue date mes sentiments sur ce point. Ils n'ont pas eu besoin d'être provoqués ou encouragés par les vôtres. Ils sont en moi, moins encore, s'il est possible, par le côté où ils touchent à une de mes plus vieilles et plus sérieuses affections, qu'à l'état de démonstration sans réplique. Vous redemandez vos droits de citoyens, qui vous ont été injustement ravis; vous les redemandez, non pas à une autorité quelconque, mais à la liberté, qui a été rendue elle-même à la France, et qui a pour organes naturels les représentants élus du pays. Votre démarche est aussi correcte que juste. Vos adversaires devraient s'en réjouir,

* On la trouvera à l'Appendice.

peut-être, s'ils étaient vraiment forts. Quelques-uns de vos *amis*, seuls, peuvent s'en trouver momentanément gênés. Tant pis pour eux ! Ils peuvent s'honorer beaucoup en s'associant à votre demande. Que n'ai-je leur talent, leur position, leur influence, pour la défendre devant l'opinion publique par les raisons qui la rendent, à mon sens, incontestable devant la justice !

J'ignore encore le parti que prendra le *Journal des Débats;* j'y vais aller tout à l'heure pour m'en enquérir, mais je ne le saurai vraiment que demain, qui est le jour où Bertin vient de la campagne au journal. Au fond, je le crois de l'avis de vos amis qui trouvent leur compte à vous tenir loin de France, pour ne pas gêner le travail des conversions. Prévost-Paradol a donné un si bon exemple ! Je trouve tout simple, quant à moi, que le gouvernement, redevenu libéral, soit servi par des libéraux. C'est l'avenir même de la liberté qui y est intéressé. Ce qui importe, c'est que le rapprochement ne soit pas tout à l'avantage moral d'une des parties, et ne serve qu'à déprécier l'autre. Quand vous recevez beaucoup plus que vous ne donnez, vous êtes un obligé du pouvoir, non un serviteur de votre cause. Paradol a manqué son entrée dans les grandes affaires ; il se glisse timidement, par une petite porte que lui a ouverte la faveur. Ce sont ces compromis, peut-être, qu'on veut s'assurer sur toute la ligne ; c'est par là que le parti libéral se perdra. L'effet, du reste, quant au nouveau ministre plénipotentiaire, est aussi déplorable que possible. Les plaisanteries des journaux amusants ne sont que des piqûres : l'immense désapprobation, qui accueille cette conversion si manifestement intéressée d'un si ardent et si fier athlète, dépasse tout ce que je pourrais écrire.

Je ne sais encore où la faculté nous enverra, ma femme, mes neveux et moi ; nous aurions besoin d'être chacun à des eaux différentes, et nous ne voulons pas être séparés.

J'essaie d'amener Mussy à nous envoyer tous aux bains d'Ems, que j'aime un peu moins depuis qu'ils sont prussiens, mais qui nous ont été favorables à tous. Malheureusement, nous ne serons pas libres avant le mois d'août. C'est l'époque où vous ne serez plus à Wiesbaden. En septembre, nous irons peut-être voir mes enfants à Munich. Ce que je vous demanderai, si c'est possible, c'est d'avoir quelques-uns de vos séjours indiqués avec leur date. Ce sont peut-être des occasions de rapprochement. Et puis, qui sait? Si incertaine que soit encore une telle espérance, il me semble qu'elle est permise tout au moins : vous reverrez la France, bientôt peut-être ! Il se fera, dans cette majorité si mêlée, une fusion de justice, de bon sens, de saine politique ; quelques hommes de cœur saisiront peut-être l'occasion d'en montrer ! L'inconnu et l'imprévu sont là plus que partout ailleurs. La politique y pousse moins que l'entraînement généreux de notre race. L'élan, peut-être, partira de plus haut encore. J'ai tort de dire que ce ne sera pas de la politique ; ce serait, pour le gouvernement, la meilleure de toutes. Que vous importe? Vous ne jouez pas le jeu du pessimisme ; vous demandez justice, et à la grâce de Dieu ensuite !

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, dimanche 26 juin 1870.

N° 28.

Mon cher Prince,

J'ai voulu savoir les dispositions de Bertin relativement à votre demande ; il se refuse à l'appuyer. Voici ses raisons : son journal, dit-il, passe, à tort ou à raison, pour

un journal orléaniste ; il veut, malgré tout, rester indépendant, ce qui est, pour lui, le meilleur moyen de servir la cause libérale, outre que c'est son intérêt évident. Dans la question soulevée par votre lettre au Corps législatif il n'est pas de votre avis. Il ne vous combattra pas, à Dieu ne plaise ! il ne vous soutiendra pas. Reste l'intervention possible de son cousin le général. Hier, quand je vis Bertin à Paris, on savait qu'une lettre dudit général avait été adressée à Verrière où Bertin est en villégiature. Que dira-t-elle? Quoique maître absolu de la direction du journal, Bertin reconnaît qu'il serait moralement obligé à tenir grand compte de l'opinion de son cousin, un de ses co-propriétaires, et de lui faire une part sous toutes réserves. Mais il est persuadé que le général est plutôt de son avis que du mien ; et quant au mien, il ne lui donnerait asile dans son journal que sous ma signature et sur la demande *expresse* qui lui serait faite. Vous comprenez, du reste, que je n'ai pas insisté. Il n'y a, de la part de Bertin, aucune crainte de se compromettre ; la terreur autoritaire est, Dieu merci, passée, sauf à revenir. Mais ce serait, suivant lui, donner une adhésion trop personnelle à votre cause, en tant que distincte de la cause libérale proprement dite, que de défendre publiquement une démarche qu'il désapprouve en réalité, uniquement parce qu'elle vous convient. Nous en sommes là. Je cherche maintenant le moyen de m'associer, autrement que dans les *Débats*, au mouvement qui se fait sur d'autres points, en votre faveur. Ce moyen, je ne le vois guère. J'avais pensé à une brochure rapidement rédigée, qui reproduirait, précédées de quelques considérations logiques, quelques-unes de vos lettres, de celles du comte de Paris et des miennes, sur la question : comme ces lettres — je parle des deux premières catégories — sont fort remarquables, d'un grand sens et d'un grand accent, je pense

qu'elles pourraient servir d'exposé des motifs à la pétition adressée par vous au Corps législatif : mais il y faudrait le temps. J'ai quelque raison de croire que la discussion sera hâtée, peut-être bien brusquée. L'Empereur s'est prononcé très nettement contre la demande ; il s'est montré mécontent et blessé qu'elle ne lui ait pas été personnellement adressée : j'ai su cela par un ami qui le tenait tout chaud d'un des principaux ministres de Sa Majesté. Il n'était pas très difficile de préjuger ces dispositions et les impressions. Elles domineront le débat. Croire que la majorité officielle sera d'un autre avis que son *créateur*, c'est s'abuser étrangement. Les ministres, de leur côté, en affectant une certaine indifférence et même une sorte de générosité sur la question, déclarent que, sur un point si délicat, ils ne peuvent contrarier les intentions du chef de l'État. Ajoutez à ces causes d'insuccès l'abstention de votre aîné, la défaveur manifeste de vos plus illustres amis à l'encontre de votre désir, la très vive polémique du *Pays* inspirée de haut, — cela ne fait aucun doute — quoique *la Patrie*, journal de Frémy et d'une très grande dame, dit-on, ait montré de la mesure et de la politesse, tout cela réuni ne permet pas d'espérer une conclusion favorable. Je n'en trouve pas la démarche moins bonne en soi, parce qu'elle est une protestation en faveur du droit, et contre la prescription, dont on se ferait, tôt ou tard, une arme contre le droit même.

Veuillez, mon cher Prince, communiquer cette lettre à Mgr le comte de Paris qui m'avait fait l'honneur, dans une lettre du 19 juin, de s'adresser à moi directement et qui avait toute raison de compter sur mon dévouement. Ma plume était prête, je n'avais que l'embarras du choix dans les arguments qui se présentent en foule à l'appui de votre juste cause. Ceux qu'on vous oppose ne sont pas dignes d'un pays qui se dit maître de ses affaires et engagé dans

une réformation libérale. La première des réformes, c'est celle des iniquités qui blessent la conscience publique, et auxquelles on ne peut trouver de sérieuses raisons que dans les mœurs, les maximes et les pratiques des petites tyrannies italiennes au moyen âge. Et encore s'élevait-il par moments des voix libres pour protester en faveur de cette conscience qu'on n'abolit jamais entièrement, *conscientiam generis humani aboleri arbitrabantur.* Adieu sur cette citation, mon cher Prince ; elle restera votre force et votre appui.

CUVILLIER-FLEURY.

Un autre correspondant de M. le duc d'Aumale lui écrivait, de son côté :

« Paris, 28 juin 1870.

« ... Tout ce que vous avez vu ces jours-ci, soit dans les feuilles publiques, soit dans les correspondances privées, vous aura, je pense, suffisamment fait connaître l'état de l'opinion. Vous vous attendiez bien à ce que votre démarche n'aurait pas l'approbation générale de nos amis : la plupart nous avaient d'avance manifesté leur opposition ; le plus grand nombre y ont persévéré ; les autres, en minorité, ont eu le bon esprit, la chose une fois faite, de ne plus voir que les avantages, de la défendre et de la soutenir. Mais vous savez comment se décompose cette nombreuse catégorie dite des amis : les uns sont presque légitimistes, et très près de partager tous les sentiments hostiles, ou plutôt les idées rétrogrades des partisans de M. le comte de Chambord ; d'autres sont restés des orléanistes légitimistes et auraient voulu que les Princes demeurassent à

l'état de vaincus et de prétendants, tout à la fois, imitassent le rôle passif de l'aîné de leur race et suivissent, comme Princes, mais en exil, une ligne de conduite à laquelle ils sont restés eux-mêmes attachés en s'abstenant et en protestant, malgré le temps et la mauvaise fortune. Ceux-ci se plaignent d'être abandonnés et reprochent aux Princes d'avoir eu moins de patience et moins de constance qu'eux-mêmes. Une autre catégorie d'amis, qui se plaint le plus vivement, est celle des aspirants à toutes les candidatures, électorales et même ministérielles. Ils se sentent gênés par l'acte auquel les Princes se sont résolus, craignent d'en être compromis et trouvent mauvais d'avoir à se prononcer entre leurs engagements passés et leurs desseins actuels.

L'absence, au bas de la lettre des Princes, de la signature de M. le duc de Nemours, sert, malheureusement, de point d'appui à toutes les critiques et oppositions; elle ne vient pas seulement en aide à la résistance des amis; elle est exploitée très habilement par les adversaires de toute espèce, légitimistes, fusionnistes, bonapartistes. C'est un grand mal, il ne faut pas se le dissimuler; les Princes l'avaient bien compris, puisqu'ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour le prévenir.

Maintenant, au-dessus de l'opinion des *amis* qui, pour dire toute la vérité, est plutôt généralement contraire, il y a l'opinon publique, qui est plutôt favorable, sympathique. Elle l'est, ce me semble, au delà de ce qu'on pouvait attendre au lendemain du plébiscite; elle se manifeste dans la presse; Votre Altesse Royale l'aura suivie, je pense, assez attentivement pour que je n'aie rien à lui en apprendre.

Ce qui s'est passé à la Chambre, vous devez le savoir maintenant. Il est évident que le gouvernement est revenu sur ses premières résolutions. Quand j'ai vu M. Schneider

revenant de Saint-Cloud, il s'agissait d'ajournement ; la question ne devait pas être discutée cette année. La passion personnelle de l'Empereur l'a emporté et le Garde des sceaux n'a pas hésité à s'en faire l'interprète et le courtisan. Donc, c'est une injure à l'Empereur, et, au fond, un défi auquel le gouvernement s'avilirait s'il ne répondait pas hautement et absolument ; il n'invoquera pas l'inopportunité, et, au besoin, il dissoudrait la Chambre.

Hélas ! tant de menaces n'étaient pas nécessaires pour avoir raison de MM. les députés ; je crains que leur vote ne donne que trop raison à l'insolente confiance du gouvernement. On avait d'abord compté sur cinquante ou soixante voix et un assez grand nombre d'abstentions ; maintenant il est douteux que la gauche vote pour le renvoi de la pétition au ministre. Jules Favre est disposé à parler ; mais il ne le fera qu'après s'être concerté avec ses amis politiques, qui ne semblent pas très bien disposés... »

Twickenham, 30 juin 1870.

Mon cher ami, j'ai reçu vos lettres des 24 et 26. Je ne doutais pas de vos sentiments et je vous remercie de vos démarches ; leur résultat ne me surprend ni ne m'afflige. Je me suis associé à mes frère et neveux sans illusions et sans entrain, car je suis encore dans une période de grand détachement, mais avec la conviction que je cheminais droit : j'ai accompli un devoir, suivi mes traditions de famille et le sentiment de mon père que je connaissais bien, songé enfin à l'avenir de mon fils qui est et restera Français et *bleu* comme moi. L'accueil fait à notre acte par le public en général, me prouve que nous ne nous

sommes pas trompés. Nous ou nos enfants, nous en recueillerons le fruit un jour.

Je pars toujours lundi 4 ; je resterai probablement le 5 à Bruxelles et compte être le 6 à Wiesbaden, où je resterai jusqu'au 19. Mes mouvements ultérieurs ne sont pas encore bien fixés.

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 1er juillet 1870.

N° 29.

Mon cher Prince,

Cette lettre vous trouvera bien près de votre départ pour le continent. Elle vous portera mes vœux pour votre voyage. Je suis encore retenu ici, pour ma part, sans pouvoir y échapper, par une queue de petites affaires auxquelles je ne puis faire défaut — commissions académiques, travaux commencés — et, avec tout cela, une fatigue et un épuisement musculaire qui me rendent le repos plus que nécessaire. Mussy m'envoie aux eaux d'Ems, qui conviennent aussi au plus jeune de mes neveux, enfant charmant, écolier modèle, mais d'une santé, hélas, héréditairement menacée. J'aurais voulu une autre destination ; je me soumets. Les grands médecins sont des maîtres impérieux. J'attendrai la fin des compositions et des commissions, pour me mettre en mouvement. J'essayerai, si votre itinéraire m'est communiqué, de vous rencontrer quelque part. D'Ems, où je resterai tout août, nous irons passer une quinzaine à Munich. N'avez-vous pas là une charmante petite nièce?

Je vous ai écrit deux fois la semaine dernière (24,

26 juin). Je ne reviendrai pas sur la *grosse affaire*, qui sera réglée, Dieu sait comme, lorsque cette lettre vous arrivera. Au *Journal des Débats*, je n'ai pu mettre que ce que vous avez vu dans le numéro de ce matin vendredi, et qui avait pour but de répondre à plusieurs objections qui ne laissaient pas, sur un public généralement mal informé, de produire un certain effet. La note du journal en a produit un excellent en sens contraire *. C'est tout ce que le *Journal des Débats* voulait dire, uniquement parce qu'il n'approuve pas votre démarche, et nullement par crainte de se compromettre, l'article qu'il a publié sous ma signature étant, assurément, de nature à déplaire plus que tout au monde. Le général Bertin, Léon Say, Auguste Léo, beaucoup d'autres au journal, Lemoinne excepté, étaient de votre avis, comme j'en suis surabondamment : et que de choses j'aurais écrites pour le soutenir ! Édouard Bertin a partagé, contre votre démarche, l'opinion de mon voisin, le général Dumas, de Bussières, de quelques autres qui n'en sont pas moins vos amis. Mais comment donc vos amis ont-ils pu s'imaginer qu'ils comprenaient mieux votre dignité et votre intérêt, je dirai même et le nôtre — que vous-mêmes? Au fait, il n'y a qu'une voix, dans la presse indépendante, à tous les degrés, journaux sérieux, journaux amusants — ces derniers répandus à un nombre d'exemplaires effrayant pour ceux qui ne sont pas de leur avis et bien encourageant pour vous, car ces feuilles courent, se répandent, sont lues partout. Elles ont dit la vérité : lorsque des citoyens, même princes, qui ont loyalement servi leur pays (quand ils le pouvaient) redemandent le droit de cité qu'on leur a pris sans cause légitime et qu'on leur retient sans sérieux motif ; — quand ils redemandent ce qui est à eux, à la face d'une Europe intelligente, d'un pays libre et d'une

* On trouvera cette note à l'Appendice.

démocratie sans peur dans le présent et sans rivale dans l'avenir (il faut en prendre son parti) — quand ces citoyens font une pareille pétition à la Patrie, il n'y a que la haine ou la peur, chez leurs adversaires, l'égoïsme ou la vanité chez leurs amis, qui peuvent répondre non. Nous verrons demain à quelle majorité s'élèvera cette coalition des adversaires et des amis dans la même note de pusillanimité et d'iniquité *.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 13 juillet 1870.

N° 30.

Mon cher Prince,

Je suis en ce moment dans la plus mauvaise disposition du monde pour vous adresser un souhait de fête, quoique rien ne puisse affaiblir en moi le sentiment qui l'inspire ; mais je me sens à peu près gagné par l'influence morbide qui règne à Paris, que ces dernières chaleurs ont aggravée, et qui a fini par atteindre nos verdoyants sommets. J'ai eu, dans la nuit de dimanche à lundi dernier, un violent accès de fièvre, une journée très paisible ensuite, hier mieux, et aujourd'hui mal. Je me prive d'assister au triste anniversaire. Je ne résiste pas à vous adresser

* Dans cette séance du samedi 2 juillet, la demande des Princes, chaleureusement soutenue par M. Estancelin, fut appuyée par MM. Jules Favre, Ernest Picard, le général Lebreton ; M. Émile Ollivier la combattit en invoquant la raison d'État ; M. Grévy se joignit au ministre pour la faire repousser.

Au vote, 31 membres se prononcèrent en faveur de la pétition ; 174 votèrent contre ; il y eut près de 100 abstentions.

Quarante-huit heures après, la candidature Hohenzollern éclatait.

ce simple et affectueux billet de souvenir, en vue de cette prochaine et douce fête, si longtemps célébrée dans des circonstances de patrie et de famille plus heureuses pour vous, mais toujours chère et sacrée pour ceux qui vous aiment. Ma femme joint ses vœux aux miens, avec la même ferveur et les mêmes tristesses, car *Elle* est, la *chère* absente, au fond de tout ce qui se rapporte à vous, et, pour les vrais chrétiens comme est ma femme, la mort n'est qu'une absence. Entre ma dernière lettre du 1er juillet, précédée de celles des 24 et 26 dont vous m'accusez réception, et celle que j'écris en ce moment, j'ai reçu la vôtre du 30 juin, et j'ai écrit au comte de Paris (3 juillet) un récit complet, à mon point de vue personnel, de la séance du Corps législatif du 2, à laquelle j'avais assisté. Je priais votre neveu de vous communiquer cette dernière lettre, que je ne vous adressais pas à Bruxelles, ni encore à Wiesbaden, de peur qu'elle ne se perdît en courant après vous. J'ai généralement perdu toutes les premières lettres que j'ai adressées en Allemagne, soit à vous, soit à ma fille, soit à d'autres. On dirait que la poste allemande a besoin de se faire la main avant de se résigner à transmettre mes correspondances. Quoi qu'il en soit, vous aurez, sans doute, reçu ma lettre du 3 juillet. Elle rendait avec exactitude mon impression toute récente ; après y avoir réfléchi, mon opinion n'a pas changé. J'étais sévère pour l'illustre *muet* [M. Thiers] qui vous a fait l'aumône de son vote. Je ne me doutais pas que le sentiment public allât si loin contre lui. Il avait un si beau discours à faire, même en gardant son opinion ! Il pouvait dire qu'il n'était pas, politiquement, de votre avis, et qu'en vous tenant éloignés du pays, il vous traitait en princes ; mais qu'à des princes qui tendaient noblement la main à la Patrie pour reprendre les droits dont jouissent tous ses enfants, il ne pouvait rien refuser, et que, comme citoyens, le pays n'en aurait pas

de meilleurs que vous. C'était le moment de consulter son cœur et d'y trouver quelques bons souvenirs en faveur des fils de son roi... Il ne l'a pas fait. En cela, il a manqué d'esprit, presque plus que de cœur. Mais, quand on a un préfet de sa façon dans le département du Nord, un plénipotentiaire de sa fabrique aux États-Unis, il faut être prudent, ce qui est bien aussi une manière de montrer de l'esprit...

Saint-Marc Girardin s'est, à la fin, exécuté. En m'annonçant à l'Académie, le jeudi 7, l'article qui a paru dans les *Débats* du 11, il m'a dit : « J'ai remis deux articles au journal ; j'en ferai d'autres ; c'est un livre charmant, et qu'il faut que tout le monde lise. » L'article était court, un peu à côté du sujet, mais agréable et *affriandant :* pour un auteur, c'est beaucoup.

Adieu là-dessus, cher Prince ; je retourne à ma fièvre ; peut-être à mon lit. Donnez-nous, ne fût-ce que par un mot, de vos nouvelles. Je vous écris directement. Donnez-moi une autre adresse si vous le préférez ; pour moi, je ne crains rien, ne disant rien qui ne soit avouable.

CUVILLIER-FLEURY.

Twickenham, 2 août 1870.

Mon cher ami, votre lettre du 13 juillet m'a rejoint ici après quelques pérégrinations. La déclaration de guerre était arrivée à Wiesbaden comme un bouquet pour le jour de ma fête déjà bien triste, hélas ! Le lendemain, j'étais sorti du territoire ennemi, et maintenant j'ai ici ma principale résidence, probablement pour tout le mois.

Je ne vous parle pas de la guerre ; vous savez où sont mon cœur et mes vœux. Vous savez aussi comme je donnerais mon sang : je crois que personne n'en doute. Et vraiment je n'y aurais guère de mérite, car je ne tiens plus à la vie. Condamné à l'inaction, je me renferme dans un silence et une réserve absolus.

J'ai lu le premier article et je viens de lire le troisième de Saint-Marc. Tâchez de m'envoyer le deuxième qui m'a échappé au milieu de mes pérégrinations et qu'on me dit aussi charmant que sympathique. Je voudrais l'avoir lu avant de remercier l'aimable et savant critique.

J'ai en ce moment la charge de mon fils, ses maîtres étant en vacances. Cela m'occupe utilement et doucement. Je voudrais me remettre au travail, mais je n'ai pas encore pu ramener mes idées deux cent cinquante ans en arrière.

Donnez-moi de vos nouvelles et aimez-moi.

H. O.

Paris-Passy, 5 août 1870.

N° 32.

Je ne vous écris qu'un mot, mon cher Prince ; j'apprends qu'une longue lettre que j'avais portée rue de Varenne, lundi dernier 1er août, et qui devait partir le lendemain, n'est pas partie du tout. J'ai lieu de croire, pourtant, que vous l'aurez reçue au moment où celle-ci partira. Elle ne répondait pas à la vôtre du 2 courant, mais à un silence qui commençait à m'inquiéter. Je n'avais appris que par hasard et indirectement votre retour à Twickenham, dont je n'avais d'ailleurs jamais douté, même en l'ignorant. Mes lettres précédentes avaient couru après vous. Je sup-

pose même qu'elles ne vous auront pas toutes atteint, notamment celle du 3 juillet, qui vous racontait mon impression sur la séance de la « pétition ». Mais que tout cela est loin de nous ! Remarquez-vous de quel train va l'histoire, au temps où nous vivons ? La vapeur et l'électricité n'ont pas seulement communiqué aux personnes et aux objets matériels leur rapidité foudroyante, mais aux choses de l'ordre intellectuel et moral. Il en est résulté une sorte « d'étourderie » universelle, appliquée aux plus graves résolutions.

On a en mains des moyens d'action immenses et tout à coup rassemblés. La maturité manque aux esprits, sans laquelle ces formidables instruments ne sont que des moyens de se perdre avec plus d'éclat. Que Dieu veille sur nous ! Où est le génie qui suffira, soit d'un côté du Rhin, soit de l'autre, à cette grande épreuve ? Nous avons le *génie de la France*. Ah ! j'y compte bien, et tous y comptent ici. L'attente est anxieuse et confiante ; on a le sentiment d'un grand péril, et la conscience d'une grande force. Je suis bien entièrement avec vous, croyez-le, mon cher Prince, dans cette affreuse tristesse de votre patriotisme. Comment Dieu, dans cette décisive épreuve de la nationalité française, — car vaincue elle sera sérieusement atteinte, — comment Dieu a-t-il condamné à l'impuissance des cœurs si français et des bras si éprouvés !

Ma lettre attardée vous aura dit le reste et aura renoué la chaîne interrompue de notre correspondance ; je vous envoie le second article. Vous ferez bien de remercier l'auteur, même sans attendre le quatrième, s'il doit être fait. Il raffole de votre livre et le dit partout, bien triste d'ailleurs, car son fils est à l'armée, détaché comme mobile auprès du général Jarras.

J'ai mes deux enfants ici, retour précipité de Munich. Leur oncle, le colonel Tiby, retenu dans un village badois,

à la suite d'une triple cassure de son bras en roulant dans un précipice de la Forêt-Noire, a été prévenu qu'il allait être arrêté, et il s'est enfui, avec son appareil, le plus vite qu'il a pu.

CUVILLIER-FLEURY.

De Calais, mercredi 7 septembre 1870.

Mon cher ami, j'avais bien envie de vous serrer la main hier, pendant les quelques heures que j'ai passées près de vous ; mais j'étais *sur ma parole*, et je n'ai pas pu vous donner signe de vie.

Rien de clandestin dans notre attitude ; les chefs du Gouvernement de la défense nationale n'ont été informés que par nous de notre arrivée, mais ils l'ont été immédiatement.

Nous avions demandé, il y a trois mois, l'abolition de notre exil à l'Assemblée qui était censée représenter le pays. Au moment de nos premiers désastres, nous avons offert nos épées aux ministres *. Aujourd'hui, dans ce suprême péril, nous sommes venus offrir nos personnes, sans autre espoir et sans autre désir que de verser obscurément notre sang. En termes excellents, et à cause des sympathies mêmes que nous rencontrons dans une grande partie de la population parisienne, les chefs du gouvernement nous ont exprimé la crainte qu'un séjour plus prolongé n'eût un résultat tout autre que celui que nous poursuivions, n'amenât des divisions, peut-être une collision, au

* On trouvera à l'Appendice le détail des diverses démarches faites dans ce but, par les Princes, depuis le 9 août 1870. Elles furent toutes repoussées.

moment où l'ennemi est aux portes. Ils ont fait appel à notre patriotisme : nous y avons répondu ; dans une heure nous serons en Angleterre.

... J'aurais voulu que le sang de ma vieille race coulât encore une fois dans cette calamité sans nom, et je comptais bien que le mien ne serait pas épargné. C'est tout ce que je pouvais espérer ; on ne l'a pas voulu.

J'espère que vous traverserez bien cette terrible crise. Mille amitiés.

H. O.

Repassée à l'encre sur le crayon, par M. Fleury.

Paris-Passy, 12 septembre 1870.

N° 34.

Où en sommes-nous de notre correspondance, mon cher Prince? Je crois bien que le numéro inscrit en tête de cette lettre est exact ; mais comment songer à rien de pareil dans cette immense confusion où nous sommes? On vit, on respire, on pense, on écrit, à la grâce de Dieu ! « Je te plains de tomber dans ses mains redoutables... » — Nous y sommes. Ah ! ses châtiments, quand il se mêle de nous punir, sont terribles. On le voit trop souvent dans les petites misères de la vie humaine. Il éclate dans les grands désastres. Un peuple qui a subi le despotisme, tour à tour brutal et frauduleux, dont nous sortons, et qui s'est endormi dans le repos trompeur d'une telle ivresse, méritait, hélas ! un tel réveil ; et ce n'est pas fini !

... Satis una superque
Vidimus excidia...

et cependant ce n'est jamais assez ; et les malheurs se succèdent comme la foudre en temps d'orage. Quelle épreuve ! et qui nous donne donc la force, à nous, vieillards, de la supporter ?

Votre lettre de Calais m'a mis dans le sang un peu de ce baume qui fait tant de bien. D'abord je vous ai su un gré infini de m'avoir donné votre dernière pensée en quittant encore une fois cette France où j'espère, toutefois, que le suffrage universel vous rappellera, en octobre prochain, vous et les vôtres. Puis, votre lettre était admirable de sentiment, d'accent, de sérieux patriotisme, et de poignante vérité... Votre démarche était bonne, inévitable. L'effet n'a pu en être mauvais. On s'en souviendra. Vous êtes des citoyens de la République. Est-il possible, quand on vous aime, de vous souhaiter, même après que nous serons sortis de ces épreuves, une autre destinée ? C'est à nos ennemis qu'il faudrait souhaiter l'héritage sanglant et confus, mélange de ruines sans nom et de perspectives sans issue, qu'aura causé l'*Empire libéral*, comme nous avons eu la folie de l'appeler et de le croire, tant qu'a duré la comédie jouée par le despote aux abois !

Je reste ici. J'aurais voulu mettre ma femme à l'abri. Elle est brave ; elle a un cœur aimant. Elle laisserait ici sa fille et son gendre, exposés à des dangers, le gendre surtout, qui s'est, sans y être forcé, mis de la garde nationale. Puis, nous avons d'autres douleurs qui nous retiennent ; puis, nous avons songé trop tard à un refuge : autour de Paris, c'est impossible ; loin, c'est trop loin. Nous restons...

Adieu, cher Prince ; merci en notre commun nom de votre souvenir si touchant et si délicat !... Souvenir au cher duc de Guise et à vous mon cœur dévoué.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 29 octobre 1870.
(Par ballon monté.)

Encore un propos *en l'air* que je vous adresse, mon cher Prince. Celui-là vous arrivera-t-il plus que les autres, les autres plus que celui-là? Autant en emporte le vent! Qui m'eût jamais dit que cette douce correspondance qui, pour moi, s'arrête au 12 septembre (la dernière lettre que je vous ai adressée par la poste en réponse à votre lettre de Calais, quand vous retourniez en Angleterre), qui m'eût dit qu'elle se continuerait par ballon! C'est bien à tout hasard et sans numéroter mes billets que je vous écris, *ludibria ventis!* Savez-vous quelque chose de nous et de Paris autrement que par ceux qui l'assiègent et le calomnient à dire d'experts et d'espions? Paris se conduit, je vous assure, comme une honnête et brave ville qu'elle est. Les souffrances sont grandes; encore plus morales que matérielles jusqu'à présent, mais elles suffisent à nous éprouver. Nous avons tous plus ou moins une part de notre âme hors de ces murailles si étroitement bloquées et si intrépidement préservées. Ne rien savoir de Paris, c'est affreux, n'est-ce pas? Mais ne rien savoir de Twickenham, c'est cruel. Où êtes-vous? Que faites-vous? Le monde, hélas! est bien indifférent au malheur de la France et au péril de la capitale; mais vous ne l'êtes pas, vous, et quelle amertume pour des cœurs tels que les vôtres, que cette inaction à laquelle vous êtes condamnés! Ici tout le monde agit pour le compte de la défense militaire, même ceux qui ne peuvent ni porter ni manier un fusil; mais si on ne combat pas, on écrit, on parle, on se communique; c'est beaucoup de se savoir si près les uns des autres, si

bien d'accord, quelques énergumènes exceptés. On a confiance dans le gouvernement militaire ; on admire Jules Favre ; on espère dans les diversions promises. L'assiette de Paris est excellente. Puisse-t-on avoir, d'ici trois ou quatre semaines, de quoi remplir d'autres assiettes bien maigrement garnies déjà ; après le cheval, l'âne ; le pain assuré pour longtemps. Je suis ici avec ma chère et très vaillante femme, ma fille et mon gendre. J'ai logé chez moi des mobiles à Passy et, leur ayant cédé la place, je suis venu coucher de temps en temps, les jours de gros canon, rue de l'Université. Nous avons le bastion 58 à notre porte ; mais tout va bien sur le rempart ; c'est ce qui m'arrange, plus que le désagrément d'un tel remue-ménage ne me gêne. Qui m'eût dit que je serais si tolérant pour mon propre ennui ! Ah ! le malheur est un grand maître ! C'est à soixante-huit ans que je fais mon éducation d'assiégé ; une rude épreuve pour l'âme, je vous assure.

Voulez-vous dire aux Princes vos frères ou neveux combien nos cœurs sont avec eux. La République nous a sauvés politiquement le 4 septembre ; elle nous sauvera militairement, je l'espère. Il faut l'aimer pour cela et se soutenir. Vitet lui a fait une déclaration d'amour dans la *Revue des Deux Mondes* et il a été fort approuvé de nos amis.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 6 décembre 1870.
(Par ballon monté.)

Quelle date, mon cher Prince, et du fond de quel abîme ma pensée remonte aux angoisses que ce souvenir rap-

pelle ! Mais aucune épreuve ne me ferait oublier celles que vous avez vous-même subies ; et cette douce image de votre chère compagne est plutôt faite, quand notre cœur l'évoque, pour calmer nos douleurs présentes. Elle était si bonne, pendant sa vie ! Elle a été si douce dans la souffrance et dans la mort ! Si elle nous apparaît, en ce moment, c'est pour nous consoler. Quelle part elle eût prise, mon cher Prince, à vos patriotiques émotions ! Quelle part dans l'horrible agonie de cette noble France qu'elle aimait tant, quelle part dans vos alarmes du présent et de l'avenir ! Ils sont morts à temps tous les deux, le généreux Condé et sa tendre mère, puisqu'ils ont échappé à nos épreuves, les plus douloureuses peut-être parmi celles que Dieu tient en réserve pour nous châtier, *plectuntur Achivi*... Ils sont morts trop tôt, puisque leur présence vous eût assisté, conseillé et consolé. De quelque côté qu'on se tourne, la perte irréparable des chers absents est le plus grand des maux.

Je vous écris quelquefois *en l'air*, puisqu'on ne peut écrire autrement. Recevez-vous mes *bulles de savon* lancées dans l'espace? De vous, des vôtres, nous ne savons rien, ni Bocher, ni d'Haussonville, ni personne. Quelle horrible souffrance que cette privation de nouvelles, et que j'aurais mieux aimé être mis au régime du pain sec (nous y arrivons) pour toute nourriture, et avoir de vos lettres, de celles des nôtres aussi, dont nous sommes séparés ! Je suis parmi les favorisés, puisque j'ai avec moi ma femme, ma fille, mon gendre, ma sœur, beaucoup d'amis, près de quinze confrères de l'Académie ; mais ces objets chéris ou ces compagnons aimés sont autant de sujets de crainte quand on regarde autour de soi les périls de toute sorte qui nous enserrent. Chaque jour ajoute à ces chances redoutables.

L'élan est grand ; Paris offre un spectacle digne de l'admiration du monde ; le gouvernement s'est bien conduit,

et je crois l'armée en bonnes mains ; on s'attend à de sérieuses diversions extérieures. Malgré tout, nous arrivons aux extrémités. Je crois qu'elles tourneront au profit de notre défense, et que tant de courage, de dévouement, dans les citoyens, de vaillance dans les soldats, d'énergique intrépidité dans les chefs, n'aura pas été perdu pour notre salut final. L'honneur, dans tous les cas, sera sauf. Paris se sera bien comporté *sur le terrain;* et puisque, hélas ! les tristes et successives défaillances de nos grandes armées ont pu faire douter un instant que nous fussions restés la grande et forte nation qui a fait respecter, les armes à la main, sa révolution de 89 à l'Europe ; puisqu'on a pu nous croire déchus, il est beau que Paris nous ait relevés dans l'opinion du monde. Je ne sais rien de plus respectable que son attitude en ce moment ; si la victoire nous revient, elle sera en bonne compagnie.

Je ne vous dis rien de moi ni des miens. Nous souffrons moralement tout ce qu'on peut souffrir, et nous arrivons aux souffrances physiques. Je ne regrette pas d'être resté ici ; ma femme l'a voulu, à cause de sa fille, et par un sentiment de fidélité parisienne qui n'a pas moins bien inspiré de plus grandes dames qu'elle, Mme Tanneguy-Duchâtel, la duchesse de Galliéra, la baronne de Rothschild, Mme de Flavigny, Mme Bocher, Mme de Beauvoir, combien d'autres ! Nous ne sommes pas au désert. Les nobles cœurs sont ici une foule, et la foule elle-même est remplie de généreuses passions, parfois périlleuses, mais heureusement contenues, en ce moment, par la grandeur de la lutte. Cela, malgré tout, ne peut nous mener loin. Mais tout le monde croit que cela nous mène à vaincre, que le cercle de fer sera brisé, que les armées de secours ne seront pas un vain mot. Dieu le veuille, et nous sauve la vie, mais surtout l'honneur, et que notre chère patrie survive sans déchoir !

Adieu, cher et bien cher Prince. A vous mes sympathiques compatissances dans ce triste jour. Ma femme écrit de son côté. Veuillez croire à mon inaltérable dévouement.

CUVILLIER-FLEURY.

1871

Londres, 3 février 1871.
Post-Card.

Cette carte n'a d'autre objet que de vous faire voir la couleur de mon écriture ; elle ne peut, m'assure-t-on, vous arriver que sous cette forme. J'ai eu deux billets de vous pendant le siège et j'ai vu votre nom dans un journal du 16 janvier ; mais il me tarde de savoir comment vous avez traversé la crise finale. Rien n'arrive de Paris, et cette anxiété ravive notre affreuse douleur. Les décrets et les circulaires pleuvent de Bordeaux ; mais ce n'est pas de là que nous attendons la lumière. Toutes les santés bonnes céans ; tous les cœurs brisés, mais dévoués.

H. O.

Paris-Passy, 8 février 1871.

Cette lettre, mon cher Prince, vous sera apportée ou envoyée par un de mes meilleurs amis et confrères de l'Académie française ; un de ceux qui, volontaires assiégés de Paris, ont montré le plus de cœur et ont le plus contribué à raffermir le cœur des autres. Quand vous l'aurez vu et connu, vous vous rappellerez tout aussitôt, pour peu

que vous ayez lu quelques journaux de Paris pendant le siège, ce qu'il a dit et ce qu'il a fait *. Vous n'aurez pas un meilleur interprète, ni un plus sûr historien de nos longues souffrances et de nos cruelles épreuves qui, hélas ! durent encore.

Je suis revenu ici, à Passy, où j'ai reçu avec une vraie joie votre *post-card* du 3 février. J'avais quitté ma maison quand le général Dumas, mon voisin, avait, avec toute sa famille, abandonné la sienne. C'est un miracle qu'elles n'aient pas, l'une et l'autre, été rasées jusqu'au sol. Le bombardement des forts du Midi et du Point-du-Jour s'arrêtait à peine à la porte de Passy, près de la villa Rossini, à quelques mètres des nôtres. A Paris, rue de l'Université, nous n'étions presque plus guère en sûreté ; les obus tombaient à Saint-Germain-des-Prés, à cent mètres de notre gîte. Xavier Marmier en avait, dans son voisinage immédiat, à Saint-Thomas-d'Aquin. Tout cela est passé. Le chagrin reste ; bien d'autres sentiments aussi, dont je dois garder en moi la souffrance. Le jour des épanchements affectueux viendra. Je vous ai écrit plus de *deux fois*, bien que vous n'ayez reçu que deux fois mes propos en l'air. Mais tous les ballons montés n'arrivaient pas, et tous les messages dont ils se chargeaient n'étaient pas invariablement distribués. Mes compliments de bonne année (hélas !), mes vœux à l'occasion de ce cher anniversaire du 16 janvier, tout cela sera tombé dans la Manche ou, qui pis est, *in partibus infidelium*...

Merci, grand merci du *post-card!* Quelle joie de revoir votre écriture ! Que Dieu vous conserve et nous garde pour vous aimer ! On a fait, ici, quelques sottises électorales en votre nom, soit en posant, soit en désavouant des candidatures **. Mais tout passe dans l'affreuse confusion où

* M. Legouvé.

** Le duc d'Aumale avait posé sa candidature dans le département

nous sommes. J'aspire à en sortir pour aller respirer quelques jours à Boulogne où nous avons nos petites-

de l'Oise. Voici la circulaire qu'il avait adressée aux électeurs de ce département :

« A messieurs les Électeurs,

« Il y a quatre mois, plusieurs d'entre vous m'ont offert leurs suffrages ; j'ignore s'il vous convient de me les donner aujourd'hui. Je ne puis d'ailleurs vous parler aussi complètement, aussi librement que je le voudrais, et il me faut refouler dans mon cœur tous les sentiments qui en débordent. Je ne sais même pas si ces quelques lignes arriveront jusqu'à vous ; j'essayerai cependant de vous les faire parvenir ; car à ceux qui voudraient encore me choisir pour les représenter à l'Assemblée nationale, je crois devoir donner quelques explications sur deux questions capitales qui seront posées à cette Assemblée : la question de paix ou de guerre, la question constitutionnelle.

« Sur le premier point, comme je n'ai eu aucune part de responsabilité directe ou indirecte dans les événements ou les actes qui ont préparé la guerre et la situation actuelle, je dois stipuler mon entière liberté d'appréciation ou de réserve. J'y suis encore autorisé par l'inaction qui m'a été imposée alors que je réclamai avec insistance le droit de combattre pour mon pays.

« Sur le second point, je m'expliquerai avec une complète sincérité. Quand je considère la situation de la France, son histoire, ses traditions, les événements des dernières années, je reste frappé des avantages que présente la monarchie constitutionnelle ; je crois qu'elle peut répondre aux légitimes aspirations d'une société démocratique, et garantir, avec l'ordre et la sécurité, tous les progrès, toutes les libertés. C'est avec un mélange de fierté filiale et de patriotique douleur que je compare la France en son état actuel à ce qu'elle était sous le règne de mon père.

« Cette opinion, j'ai le droit de l'avoir comme homme, et je crois avoir aujourd'hui le devoir de l'exprimer comme citoyen ; mais je n'y mêle aucun esprit de parti, aucune tendance exclusive. Dans mes sentiments, dans mon passé, dans les traditions de ma famille, je ne trouve rien qui me sépare de la République. Si c'est sous cette forme que la France veut librement et définitivement constituer son gouvernement, je suis prêt à m'incliner devant sa souveraineté, et je resterai son dévoué serviteur.

« Monarchie constitutionnelle ou République libérale, c'est par la probité politique, la patience, l'esprit de concorde, l'abnégation, que l'on peut sauver, reconstituer, régénérer la France.

« Ce sont les sentiments qui m'animent.

« H. d'Orléans, duc d'Aumale. »

Dans le livre qu'il a écrit sur la comtesse de Castiglione,

filles. De là je vous écrirai. Qui sait, de là, peut-être, je vous viendrai.

CUVILLIER-FLEURY.

Biarritz, vendredi 24 février 1871.

D'abord, mon cher ami, si vous voulez m'écrire, mettez votre lettre sous le couvert de MM. Barton et Questier, banquiers à Bordeaux.

Si vous avez lu dans les journaux les lettres que mon frère et moi nous avons adressées au président de l'Assemblée nationale, vous devez savoir que nous sommes en France, mais que nous n'avons pas encore occupé nos sièges *. Voici quelle est la vraie raison de cette abstention temporaire.

Partis d'Angleterre à la première nouvelle positive de nos élections, et marchant jour et nuit avec toute la rapidité que comporte l'état actuel des communications, nous étions arrivés à la porte de Bordeaux lorsque nous avons été arrêtés par un premier message suppliant de M. Thiers, et bientôt Rémusat est venu, de sa part, nous prier « à deux genoux » (*sic*) de différer notre entrée à l'Assemblée ; il craignait un débat irritant et qui affaiblirait sa situation dans un moment où il était essentiel qu'il eût, au moins, l'apparence de se présenter à Bismarck avec l'appui unanime de l'Assemblée. La situation était telle que, si nous apparaissions à la Chambre, il donnerait immédiatement sa démission motivée. Mon premier mouvement était de

M. F. Loliée a publié une lettre du duc d'Aumale à M. Estancelin. Cette lettre, qui n'est pas datée, mais qui est certainement antérieure au 8 juin 1871, se réfère expressément à la circulaire ci-dessus. Nous la reproduisons à l'Appendice.

* Le duc d'Aumale avait été élu dans l'Oise par plus de 52 000 voix, sur 73 000 votants ; le prince de Joinville élu dans la Haute-Marne et dans la Manche.

passer outre, et j'étais assez ferré pour défendre publiquement la conduite de mes électeurs et la mienne ; mais, s'il était permis de ne tenir aucun compte des menaces, plus ou moins voilées, du chef du pouvoir exécutif, nous ne pouvions pas oublier combien était grave la mission qu'il avait acceptée, et quelle terrible responsabilité pèserait sur nous, si nous avions même l'apparence de mettre quelque entrave à sa liberté d'action ; d'ailleurs, je n'étais pas seul. L'ajournement de la vérification de nos élections nous offrait un élément de transaction ; nous avons écrit au président de l'Assemblée pour expliquer et notre présence en France et notre absence momentanée de la salle des séances. Nous sommes donc dans cette situation singulière : représentants inviolables, inscrits sur toutes les listes, munis de leurs cartes régulières, et, cependant, exilés en rupture de ban. Cela devra durer quelques jours encore, à moins qu'un incident ne survienne.

Voilà, mon cher ami, ce que je voulais vous dire de moi, ce que vous pouvez conter, laisser transpirer ; mais il va sans dire que le texte même de cette lettren'est que pour vous.

Des affaires générales, je n'ai rien à vous dire ; nous sommes arrivés au plus cruel moment, celui où la France elle-même devra dire : *Consummatum est!*

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 26 février 1871.

Mon cher Prince,

Dumas m'annonce une occasion pour ce soir ; je m'en empare ; j'ai vainement cherché à me mettre en communication avec vous ; où vous trouver? Aujourd'hui même Dumas croit savoir que vous faites un « tour de France »

dans le Midi, comme les compagnons d'autrefois... A quand le retour? A quand votre admission dans l'Assemblée? J'éprouve un secret bonheur de votre absence en ce moment. Pouvez-vous, vous, donner votre signature à la paix douloureuse qui nous sera imposée? Pouvez-vous, par votre abstention, donner tort en apparence à ceux qui auront le patriotique courage de la signer? Votre voyage sauve tout. Il est impossible que votre généreuse et légitime obstination à faire respecter en vous et à exercer vos droits de citoyen français n'aboutisse pas à une reconnaissance publique et irréfragable; il faut la poursuivre jusqu'au bout. Cela n'implique de votre part aucune autre poursuite qui mettrait en doute votre désintéressement politique. Il faut laisser faire au temps, qui sait quelquefois ce qu'il fait, — et au pays, qui est encore plus intéressé que vous à assurer son avenir. M. Thiers, qui a pris sur lui la responsabilité et les périls d'une transition, — soit qu'elle nous ramène à la monarchie libérale ou à la république raisonnable, — M. Thiers peut légitimement désirer qu'on ne lui ait pas infligé seulement cette cruelle besogne, et qu'il lui soit réservé le temps nécessaire à un rétablissement relatif de l'ordre, des finances, de l'armée, des éléments de la force et de la vitalité de la France dans toutes leurs variétés et à tous les degrés. Quand il aura fait une telle œuvre, il aura eu sa récompense dans la gratitude publique. J'ai la conviction qu'aucun prince de votre famille ne songe ni à lui enlever, ni à lui envier, hélas! une pareille tâche. Elle est aussi effrayante qu'elle peut être glorieuse, mais à quel prix!

On nous dit que les Prussiens occupent demain matin notre arrondissement; mes livres sont encore amoncelés dans ma cave; j'en ai perdu l'usage...

Cuvillier-Fleury.

Legouvé vous a-t-il remis une lettre de moi, en date du 8 février?

Paris-Passy, 2 mars 1871.

La lettre que vous venez de lire devait être emportée, dimanche, par un de nos voisins de Passy qui se chargeait de vous la remettre avec le paquet du général Dumas. Vous savez maintenant, sans doute, cher Prince, ce qui l'a empêché de partir. Il a voulu rester chez lui pour sauvegarder sa maison. Les Allemands sont venus moins tôt qu'ils n'étaient d'abord attendus et annoncés ; ou plutôt l'annonce avait été si subite qu'elle avait soulevé Paris. De graves événements auraient pu compromettre aussi bien la paix que l'armistice lui-même. Nous étions à la grâce de Dieu — qui, depuis six mois, nous a, pourtant, accoutumés à ses rigueurs.

... Voici les nouvelles de Bordeaux qui nous apprennent que, là, tout est fini. Ici, j'en ai peur, tout commence. Sans doute, on s'était habitué à ces rudes et douloureuses conditions, même avant qu'elles ne fussent formulées ; même maintenant qu'elles sont ratifiées par un si grand pouvoir, on ne s'y résignera que la mort dans l'âme, et cette mort morale pèsera longtemps sur nos affaires intérieures ; à quel prix seront-elles relevées?

Je n'ajoute rien à ma lettre de dimanche ; quant à vous, mon cher Prince, il est impossible que votre admirable bon sens ne vous conseille pas la conduite que vous avez à tenir. Je dis à tout le monde que vous n'êtes pas des ambitieux, et que vous n'avez que l'ambition légitime de atriotes qui veulent être relevés d'une inqualifiable et

inique déchéance en reprenant leurs droits de citoyens français. Personne n'a, aujourd'hui, un droit à gouverner l'État, si ce n'est élu, nommé ou délégué par lui; mais tout citoyen a le droit de concourir, fût-il prince, à l'élection du souverain. Il n'y a guère que les démagogues pur sang qui songent à se dispenser de cette formalité : ils ont inventé une république de droit divin.

Reçu votre lettre de Biarritz, 24 février. Merci; vous avez bien fait. Ménagez Thiers, et respectez sa terrible responsabilité; nous avons bien besoin de lui.

CUVILLIER-FLEURY.

La correspondance s'arrête ici, et ne reprend qu'au mois de juillet.

Pendant ces quatre mois, le duc d'Aumale fut condamné, par les circonstances, à errer, de place en place, jusqu'à ce que son élection fût validée, la loi d'exil abrogée et Paris délivré.

Les étapes successives de ce « tour de France » sont indiquées dans les lettres suivantes, que le Prince adressait à son jeune fils, le duc de Guise, resté en Angleterre.

Biarritz, 11 mars 1871.

Rien de nouveau, mon cher enfant. L'Assemblée ira-t-elle à Versailles ou à Fontainebleau? C'est la grande question du moment. Pour moi, je voudrais qu'elle allât résolument à Paris; cela aurait meilleur air, et ne serait pas plus périlleux. Cependant, on ne vérifie pas nos élections; on a fait une question de ce qui ne devait pas en être une, et on ne sait plus comment en sortir. Nous ver-

rons bien. L'Assemblée est un peu en désarroi ; elle est irritable ; le chef du gouvernement aussi ; ses collègues, sans action et sans union ; cela ne va pas très bien.

J'espère que Caillet* a enfin rejoint. Je songe toujours à quelque combinaison qui me permette de passer quelques jours avec toi ; mais, dans l'incertitude de ma situation, je ne peux rien régler. Je suis fort en garde contre ceux qui veulent me faire jouer un rôle dont je ne veux pas ; il me faut beaucoup de prudence.

H. O.

Dreux, 19 mars 1871.

Tu vois, mon cher enfant, que je suis maintenant près de nos tombeaux ; j'espère, toutefois, que je n'y suis pas encore pour toujours. Tout ce que j'ai revu ici m'a fortement ému. J'y suis arrivé hier, ayant quitté Biarritz le 13. Trois jours ont été consacrés au Médoc et à Bordeaux ; puis, un voyage naturellement fort lent, par Tours, Le Mans, Alençon et Laigle ; dans les trains, dans les gares, un encombrement fabuleux de soldats, de moblots, de mobilisés, dans tous les costumes ; des scènes pénibles à voir ; beaucoup de choses curieuses à observer ; des conversations intéressantes ; et puis, ce pays, ce beau pays ! Tant de souvenirs ! Nulle trace de la guerre, d'ailleurs.

Je viens d'entendre la messe dans notre chapelle ; nous logeons dans une maison bâtie par mon père, dans l'enceinte du vieux château des comtes de Dreux ; pour la première fois, depuis vingt-trois ans et demi, *je sommes cheux nous*, en France ! Pour combien de temps ?

* M. Caillet, l'un des très dévoués professeurs du duc de Guise.

Notre affaire était en bonne voie et nous commencions à entrevoir une solution favorable ; il est possible que ce qui se passe à Paris modifie la situation. Ces événements sont excessivement graves : tu en auras vu le récit dans les journaux. Dis à ton grand cousin [le comte de Paris] que j'ai reçu sa lettre du 10 ; à Robert [le duc de Chartres], que j'ai reçu la sienne, du 17 ; à tous deux, j'aurais beaucoup de choses à dire, mais j'attendrai de voir un peu plus clair.

H. O.

22 mars 1871

Nous n'avons pas encore bougé de ce beau et mélancolique séjour d'où j'ai daté ma lettre du 19 ; je reçois la tienne, du 15, mon cher enfant, et je t'en remercie.

Quand tu liras ces lignes, les journaux anglais t'auront appris beaucoup de choses que je ne saurais prévoir en ce moment. Paris est évacué ; l'Assemblée est à Versailles ; toute la France est derrière elle ; mais... Le grand péril est dans l'imminence de l'intervention prussienne et la conspiration bonapartiste. Je suis sombre ; mais j'ai bon courage. Comme je ne sais pas par où passera cette lettre, je n'ajoute rien sur ce sujet.

Nous sommes ici comme deux chevaliers *, ou, plutôt, comme deux ermites du moyen âge, perchés dans notre nid d'aigle, au milieu des tours ruinées, des murailles démantelées ; la vaste enceinte est transformée en une belle promenade dont la chapelle forme le centre ; nous

* Le prince de Joinville était avec le duc d'Aumale.

l'arpentons en tous sens. Les nouvelles et les communications que nous recevons troublent notre calme par de poignantes émotions ; nous sommes obligés de nous soustraire aux démonstrations sympathiques de cette excellente population. Hommages et amitiés autour de toi. Adieu, en hâte.

H. O.

24 mars 1871.

Remercie Allaire de sa sympathie. Dis-lui ceci : il y a des gens qui font difficulté pour nous rendre le droit commun, parce qu'ils voudraient, malgré nous, nous rendre plus.

La situation générale est toujours aussi grave ; la nôtre ne s'est pas modifiée.

Le peu de sécurité des communications ne me permet pas d'en écrire davantage.

H. O.

27 mars 1871.

Mon cher enfant, j'ai reçu ta lettre du 23 ; celle d'Allaire, du 22 ; je vous remercie tous les deux. La situation ne s'est pas améliorée à Paris, mais c'était à prévoir. L'attitude de la France est bonne jusqu'ici ; mais ce pays est très fatigué. Tout dépend de l'esprit, de l'état de l'armée, et de l'usage qu'on en fera.

Je n'ai pas quitté l'endroit d'où je t'ai déjà écrit.

Beaucoup de gens quittent Paris, dont le séjour n'est pas très agréable. Nous avons vu Dumas et Fleury, tous deux très vieillis ; Mme Fleury, toujours florissante, sans calembour.

Veux-tu dire à ton grand cousin que j'ai reçu sa lettre du 25. Donne-lui les nouvelles ci-dessus.

Il n'est pas impossible, si mon séjour se prolonge, que je fasse venir deux chevaux pour me promener un peu. Préviens Philippe de se tenir prêt pour le cas où il recevrait des instructions, sans parler.

H. O.

5 avril 1871.

Mon cher enfant, j'ai échappé, jusqu'ici, à la poursuite des trois anabaptistes ; tous les habitants de Dreux les ont vus plusieurs fois ; mais les descriptions varient tellement, que ces bandits doivent avoir eu, déjà, presque autant d'incarnations que Vishnou *. Je continue à être en mouvement, comme on me l'a demandé. Je te raconterai, un jour, mes pérégrinations, fort monotones, d'ailleurs, et dont je commence à être passablement ennuyé, comme de toute la vie qu'on me fait mener, et de la position qu'on m'a faite. Enfin, patience !

Je suis atterré de la mort du chirurgien Pasquier, mon très ancien et très fidèle ami, assassiné le 2 ** ; je ne sais pas encore ce qui s'est passé le 4 ; mais les engagements du 2

* Les journaux de la Commune recommandaient l'assassinat du Prince.

** Au rond-point de Courbevoie, le docteur Pasquier, chirurgien en chef de l'armée, s'avançant seul et sans armes, en parlementaire, fut lâchement assassiné par les misérables que la France avait à combattre.

et du 3 me paraissent avoir été favorables à la cause de l'Assemblée nationale, qui est celle de la France. Je connais les moindres coins des lieux indiqués dans la dépêche officielle, et je me rends très bien compte de ce qui s'est passé.

H. O.

16 avril 1871.

Mon cher enfant, tes lettres m'arrivent avec quelque peu de retard, parce que je mène une vie un peu nomade *.

Ta dernière était du 7, celle d'Allaire, du 6. Merci des nouvelles. Je vois que les études continuent.

* Les Princes avaient dû quitter Dreux, à la suite de la communication ci-dessous, qui leur avait été faite par le procureur de la République :

Dreux, 7 avril 1871.

PARQUET DU TRIBUNAL
DE DREUX.

« Monsieur,

« Une dépêche de M. le procureur général, datée du 5 avril, est arrivée ce matin. Elle me fait connaître que ce haut magistrat m'approuve « d'employer les moyens en mon pouvoir » pour protéger les princes d'Orléans contre les misérables assassins qui me sont signalés. Mais M. le procureur général commence par remarquer qu'il est regrettable que les Princes, « au mépris des lois », persistent à séjourner en France, et il ajoute : « Je vous engage à faire repré-
« senter aux Princes que leur présence à Dreux est extrêmement
« fâcheuse, et à tâcher d'obtenir qu'en attendant la décision de l'As-
« semblée nationale qui leur permettra de revenir en France, ils
« retournent à l'étranger. »

« Je vous prie de vouloir bien mettre ces paroles sous les yeux de ceux qu'elles concernent et de m'en accuser réception.

« Veuillez...

« *Le procureur de la République,*
« BONNET. »

A M. Dautremont, régisseur du domaine de Dreux.

Je pense bien souvent à toi, et, si ma situation se modifiait quelque peu, s'il y avait aussi quelque amélioration dans la situation générale, je serais disposé à te faire venir, ne fût-ce que pour errer quelque temps avec moi. Malheureusement, ni pour le pays, ni pour nous, nous n'en sommes encore là.

Voici le neuvième château où je réside depuis que je t'ai quitté. J'ai vécu chez des gens d'opinions les plus diverses, mais, tous, aimables et bienveillants ; il y a tant de braves gens, en France ! On ne peut vraiment pas comprendre pourquoi ce beau pays est si cruellement éprouvé.

Je suis maintenant chez des gens excellents, nos grands amis * ; en d'autres temps, et si je t'avais avec moi, le m'y trouverais à merveille ; mais je ne peux jouir de rien. J'ai, cependant, eu un moment de satisfaction, l'autre jour, en me promenant dans la forêt de Dreux, l'antique forêt des Druides, une de nos forêts confisquées. Il y avait si longtemps que je n'avais respiré l'air de nos grands bois ! Puis, j'ai visité le château d'Anet, charmant monument du seizième siècle, le château de Sorel, en ruines, mais dans un site remarquable. Un moment, j'oubliais le malheur du temps ; mais il a fallu revenir à la réalité.

Continue de travailler. Qui sait, cela te profitera quelque jour. Et puis, quoi qu'il advienne, il faut devenir un *homme*, un *honnête homme*, et un *bon Français*. Il y en a encore.

Remercie Allaire. Je ne désespère pas d'aller voir son beau-frère. Amitiés à Mademoiselle, et à Caillet. Hommages à ta grand'mère. J'embrasse toute la famille.

Tout à toi.

H. O.

* Au château de Sassy, chez le duc d'Audiffret-Pasquier.

18 avril 1871.

Mon cher enfant, dis bien à Depelchin que, s'il reçoit pour moi quelque lettre qui en vaille la peine, il ait soin de me la transmettre par l'intermédiaire ordinaire. Prie-le aussi de recommander au même intermédiaire de m'envoyer les lettres, autres que les siennes, qu'il pourrait recevoir pour moi.

Dis à Caillet que, passant quelques jours, incognito, dans la maison — momentanément inhabitée — d'un de mes collègues d'Eure-et-Loir, dont le nom commence par un V *, j'ai découvert, dans la conversation des gens, que ledit Caillet avait été souvent commensal de cette maison. Demande-lui de deviner le nom de ce lieu. J'ai déjà été recueilli par des orléanistes, des légitimistes, des fusionnistes et des bonapartistes ; pour compléter la collection, je compte bientôt m'abriter sous le toit d'un républicain ; c'est plus rare, mais enfin, il y en a encore.

J'envisage de plus en plus froidement les suites que peut avoir pour moi mon étrange situation. Si elle me permet de rendre un service à ma famille, ce sera tant mieux ; si elle me permet de rendre quelques services à mon pays, ce sera encore mieux ; si je dois revenir gros-Jean comme devant, ce qui est fort probable, je me dirai qu'à l'impossible nul n'est tenu ; si j'y laisse ma peau... dame, voilà ! Ce qui me préoccupe le plus, c'est l'état du

* M. Léon Vingtain, député d'Eure-et-Loir, avait été un des élèves de M. Caillet. C'est en son château de Marconville, puis au château du Breuil, chez le comte de Reiset, que le duc d'Aumale avait résidé quelques jours, comme il le dit dans la lettre précédente.

pays ; je crains qu'on n'épuise le peu de vie qui lui reste. La nation veut en finir avec la sécession de Paris ; elle veut sortir du provisoire. Or, je crains que la sécession ne dure encore un peu, et la fin du provisoire me paraît encore plus éloignée et plus douteuse. Espérons !

Dans une promenade à cheval que j'ai faite hier, j'ai visité un de ces grands retranchements qu'on appelle « camps de César », et qui ne sont même pas des camps romains ; il y en a partout. Cela ne t'apprendra pas où j'étais. Mais, écoute : la vue était magnifique ; je voyais, à environ deux lieues sur ma droite, les flèches de Séez ; en face de moi le château d'O... et, un peu plus loin, les bâtiments du haras du Pin ; Argentan était sur ma gauche. Allaire te dira dans quel pays est ma résidence momentanée. Donne de mes nouvelles à tout le monde.

H. O.

6 mai 1871.

Mon cher enfant, je voudrais bien pouvoir t'annoncer quelque chose de nouveau, pour le pays et pour nous ; mais je suis forcé de répéter que je ne vois rien venir. Il y a des symptômes alarmants et de bien graves menaces du côté des Allemands (restauration impériale) ; d'autre part, l'attitude du pays, quoique molle, est rassurante, celle de l'armée, parfaite, jusqu'ici ; je ne juge pas la direction.

Si nous étions ensemble, je prendrais mon mal en patience ; les environs de Lisieux et les monuments de Caen t'auraient fort intéressé, et nous ferions de belles

courses sur la plage que dominent les rochers du Calvados. Dis à Allaire que j'ai été sur le point d'aller chez son beau-frère ; je sais, par le fils d'un sien voisin (jadis haut magistrat*), que j'y suis attendu. Pour le moment, je suis obligé d'aller dans la Manche et dans l'Orne ; mais j'aurai probablement occasion de retourner de son côté.

Caillet se loue fort de toi ; mais il trouve qu'il y a quelques points morts, du temps perdu, des retards le matin : remédie à ces niaiseries. Pioche en ce moment, pendant que tu le peux. Qui sait ! Nous arrangerons peut-être de bonnes vacances.

Amitiés à tous tes cousins et à tous les hôtes de notre maison. Respects à ta grand'mère. Remets l'incluse à Mlle Berthe. Donne-moi toujours des petites nouvelles de la maison et de la famille.

H. O.

13 mai 1871.

Mon cher enfant, je suis charmé que tu visites l'Exposition universelle ; malgré le vide que doit y laisser notre pauvre France, cela doit être fort intéressant pour toi. Continue de piocher. Jouis du beau temps, sur la terre et sur l'onde. Pourquoi ne puis-je galoper à côté de toi dans l'avenue de Bushy, ou ramer dans le Blue Rover ; pourquoi, surtout, n'ai-je pu te montrer les belles églises et les riants paysages de la Normandie ! Mais la situation est

* M. Hébert, ancien garde des sceaux. Dans son *Agenda*, à la date du 24 mars, Dreux, le duc d'Aumale écrit : « Visite de M. Hébert venant du 14, place Vendôme et y retournant. Courageux vieillard. »

encore telle que je ne puis, ni aller te voir, ni te faire venir. Espérons que cela changera.

Je crois que cet affreux siège de Paris tire à sa fin.

H. O.

21 mai 1871

Tu as très bien fait, mon cher enfant, d'inviter à déjeuner le fils de notre ami Aubert ; tu peux l'inviter aussi souvent que tu voudras ; tu peux même inviter d'autres personnes, en prenant l'avis de M. Allaire et en demandant l'agrément de ta grand'mère. Je réponds à ta lettre du 15, la dernière que j'aie reçue.

Rien de nouveau dans ma vie matérielle. Tout va bien. Nos hôtes sont toujours des plus aimables * ; mais je suis fort perplexe, et passablement agité, fort préoccupé de la situation du pays, qui est loin d'être brillante, et de notre propre situation, qui peut se compliquer.

On me parle souvent de toi ici, et on m'avait même très amicalement pressé de t'y faire venir ; mais tout est encore si confus et si incertain pour nous, que je ne puis y songer en ce moment. Ce qui est sûr, c'est que je t'aime de tout mon cœur, et qu'il me tarde bien de te revoir.

Baise de ma part la main de ta grand'mère ; amitiés à tout le monde.

H. O.

* Le duc et la duchesse d'Audiffret-Pasquier.

25 mai 1871.

Mon cher enfant, je t'écris sous le coup d'affreuses nouvelles. Nos plus beaux monuments sont en feu ; on ignore si le Louvre sera sauvé ; Paris est inondé de sang, les rues sont pleines de cadavres ! La France, éventrée par l'ennemi, est découronnée par ses enfants !

On pense que le combat finira aujourd'hui, mais quelles ruines, et quel lendemain !

Sur moi-même, je n'ai rien à te dire ; j'ai bien pensé à toi hier * ; je suis un peu enrhumé, mais cela ne sera rien

Remercie Allaire de sa bonne lettre du 17. Embrasse ta grand'mère ; amitiés à Mademoiselle Berthe et à Caillet. Je t'embrasse bien tendrement et bien tristement.

Tout à toi.

H. O.

1er juin 1871.

Mon cher enfant, je suis charmé que tu lises la *Politique tirée de l'Ecriture sainte;* c'est un bien beau livre. Mais il faut prendre garde : je connais tel écrit moderne qui paraît s'en être un peu trop inspiré, et ce n'est pas, tout-à-fait, la politique de notre temps. Je suis sûr qu'Allaire me comprendra **.

* Anniversaire de la mort du prince de Condé.

** Le 14 mai, le duc d'Aumale écrivait, sur son *Agenda :* « Le manifeste du grand Cousin. Les travailleurs, dans la tranchée,

J'ai reçu les lettres des 27 et 29 ; charmé d'apprendre qu'il y a moins d'enfantillage. Pousse tes études à fond. J'ai toujours l'espoir qu'avant longtemps je pourrai te revoir. Nos affaires personnelles ont un peu meilleure mine ; cependant, rien n'est fait. Mais quel épouvantable cataclysme, et que l'avenir est sombre !

Remercie Allaire de sa lettre du 24 ; je sais que tu l'as lue ; j'espère que tu en as fait ton profit ; je n'y reviens pas. A bientôt ; je t'embrasse tendrement.

H. O.

Le 8 juin 1871, l'Assemblée nationale abrogea les lois de bannissement.

Le même jour, elle valida — par 472 voix contre 97 — les élections du prince de Joinville et du duc d'Aumale.

Cette date marque, naturellement, la fin de la correspondance régulière que nous achevons de publier. Sans doute, depuis la rentrée des princes en France, des lettres ont été encore échangées entre le duc d'Aumale et Cuvillier-Fleury, mais seulement au cours des incidents qui se présentaient ; l'un de ces incidents est la candidature et l'élection du duc d'Aumale à l'Académie française ; c'est à cette occasion que la correspondance reprend dès le mois de juillet 1871.

Randan, 10 juillet 1871.

Mon cher ami,

D'Haussonville a dit à un de mes neveux que, jeudi, on *causerait*, à l'Académie, des prochaines élections ; « il

reçoivent un obus de leurs batteries. » (Il s'agit de la lettre dans laquelle le comte de Chambord se déclarait résolu à rétablir le pouvoir temporel du Pape, s'il remontait sur le trône. Elle fut vivement exploitée contre les candidats de droite, lors des élections complémentaires de juillet 1871.) Cf. C.-N. Desjoyeaux, *la Fusion monarchique*, p. 214. Un vol. in-8°, Plon. 1913.

importe — aurait-il ajouté — que les véritables intentions de M. le duc d'Aumale soient connues pour ce jour. Son élection est sûre, s'il se présente. Désire-t-il remplacer un des confrères que nous avons perdus? Lequel? Préfère-t-il attendre que la mort ait fait quelque autre vide dans nos rangs? »

Je vous répète le propos tel qu'il m'a été rapporté ; fort en l'air, mais très flatteur dans sa crudité.

Il y aurait un peu d'outrecuidance à répondre directement à une question de ce genre, si question il y a ; mais je désire que vous soyez en mesure de parler en mon nom si la nécessité s'en présente, et si vous voulez bien y consentir.

Fausse modestie à part, je sais combien mon bagage littéraire est léger, et je ne me sens pas le droit de me présenter aux suffrages de vos confrères si je n'y suis pas invité par eux. Mais s'ils sont, en ce moment, disposés à m'appeler dans leur illustre compagnie, je le tiendrai à très grand honneur.

Je me sens encore moins autorisé pour faire choix d'un prédécesseur — rare occurrence en ce monde — et, je ne puis que le répéter, je me trouverai fort honoré de remplacer n'importe lequel de vos confrères. Mais si, très confidentiellement, on voulait bien me consulter, le nom de Montalembert viendrait naturellement sous ma plume. Prononcer son éloge serait une belle tâche ; mais ma vraie crainte serait de ne pouvoir m'élever à la hauteur du sujet ; comment discuter un orateur aussi éloquent lorsqu'on n'a jamais abordé la tribune? Et puis il y a des points délicats : la vivacité et la nature de ses opinions religieuses, certaines époques de sa vie politique, 1831 et 1851 ; mais nous avions tant de points de contact, il y avait tant d'élévation et de grandeur dans sa nature, que ceci m'embarrasserait moins. Somme, malgré d'incontestables

difficultés, la chose me tenterait fort, en supposant la première hypothèse admise, ce qui n'est pas de mon ressort.

Voyez, examinez, écoutez, éclairez-moi.

J'ai bien pensé à vous en revoyant ces beaux lieux ; que nous sommes loin de nos cavalcades sur le communal de Lhérat !

Mille amitiés.

H. O.

Paris-Passy, 11 juillet 1871.

Mon cher Prince,

Je recommence avec vous une nouvelle série de numéros pour ma correspondance, laquelle série datera de l'époque de votre heureux retour dans la patrie. Vous me direz, en réponse à cette lettre, si mes félicitations du 15 juillet doivent vous aller chercher à Randan, ou ailleurs, ou nulle part, si vous n'êtes pas sûr du lieu où vous serez alors. La Saint-Henri n'en sera pas moins célébrée entre nous ; non le 15 juillet, car je viens de recevoir pour ce jour-là une invitation à dîner, de M. Thiers, à laquelle je ne veux pas manquer, supposant que la réunion sera moins politique qu'académique. Dimanche, nous boirons à votre santé dans ma maisonnette sauvée des boulets de l'ordre et du pétrole des coquins.

Les paroles de d'Haussonville, sur les élections académiques, manquent, en un point, de justesse, et, surtout, elles sont arriérées.

C'est le jeudi 29 juin, jour de l'élection de notre nouveau *perpétuel*, qu'on a *causé* des élections à faire en remplacement des quatre décédés : Montalembert, Villemain,

Prévost-Paradol, Mérimée. Il a été décidé, après cette causerie où M. Guizot paraissait enclin à hâter cette séance électorale, où, prudemment, je lui ai insinué l'inconvénient qu'il y aurait, à cause de vous, à paraître pressé, il a été décidé, dis-je, que nos élections seraient renvoyées au mois de décembre prochain, après la réception de MM. Jules Janin, Marmier, Duvergier de Hauranne, Émile Ollivier (?), qui aurait lieu en octobre de façon à accroître d'autant le nombre des votants pour décembre. On ne reviendra pas sur cette *décision* prise par 23 membres présents. Il faut gouverner en ce sens.

Ce qu'a dit d'Haussonville, « que vous deviez vous prononcer », est vrai dans une certaine mesure ; il faut qu'on sache si vos intentions sont dans le sens d'une candidature prochaine ou ajournées à d'autres vacances. Mais cela est déjà connu ; on se l'est dit à l'oreille ; M. Guizot l'a insinué ; une de ses formules à propos de Montalembert — pour le fauteuil duquel vous êtes si particulièrement désigné à cause de la grande position, presque princière par l'opinion, de cet orateur et de ce politique — une de ses formules, c'est de dire « pour Montalembert nous ne trouvons personne ».

La famille est naturellement très exigeante ; et, quoi qu'on fasse, les grandes familles comptent pour quelque chose, par leurs préférences, dans le choix des candidats : c'est ainsi que M. de Falloux a succédé à M. Molé, et Duvergier de Hauranne au duc de Broglie. On se dit donc votre nom tout bas. Quelques-uns — Camille Doucet par exemple — le prononcent nettement ; Jules Janin, Augier, vos amis, et aussi quelques adversaires de la veille. Mon avis est qu'il faudrait laisser se faire ce premier travail, tout intérieur, de votre candidature, sans en livrer trop tôt la discussion à la presse ; puis, vers le milieu du mois d'octobre, vous enverrez à chacun des membres de l'Académie

la collection de vos œuvres, déjà nombreuses ; vous assisterez à une ou plusieurs de nos séances de réception ; enfin, vers la fin d'octobre, vous verrez chez moi, si vous voulez, quelques académiciens influents, et vous poserez votre candidature ouvertement, par des visites et des lettres. Personne ne manquera au rendez-vous que vous donnerez, j'en ai l'assurance ; notre courtoisie est proverbiale, et c'est une des qualités de notre race que nous avons mission de perpétuer.

Je n'ajoute rien. Je crois que le sentiment académique est pour vous ; je ne veux pas blesser votre modestie en vous disant que vous avez de très bons titres ; mais, d'un autre côté, je ne veux pas me montrer courtisan (à quoi ma vocation est incomplète) en vous assurant que votre titre de prince français aurait suffi autrefois et qu'il ne vous sera pas inutile aujourd'hui. Mais non, ce ne serait pas là se montrer courtisan à vos yeux, au contraire ! L'Académie a un certain tact, qui lui fait honorer dans les lettrés qui n'y sont pas engagés par une profession ou un goût exclusif, le culte des lettres. Je pourrais en citer plus d'un exemple dans le passé. On le reproche à l'Académie, quand le bagage est vraiment trop léger, et quand le lettré ne l'a été que par occasion ; quand les œuvres sont nombreuses, et qu'elles ont marqué, comme en général les vôtres, c'est fort différent.

Quant à la succession de Montalembert entre vos mains, tout y sourit ; les difficultés mêmes de la tâche sont une raison de plus. L'Académie aime les situations délicates : Guizot recevant le Père Lacordaire ; l'évêque d'Orléans succédant à M. Tissot ; Augier, désigné comme directeur, pour recevoir Émile Ollivier. Vous vous tirerez de cette délicatesse, gardez-vous d'en douter. Et moi aussi !

Le manifeste du comte de Chambord * est un vrai

* « 7 juillet, Communication du manifeste du comte de Chambord,

suicide. Il a voulu mourir tout entier, à la différence d'Horace, *non omnis moriar*. On dit que beaucoup de ses partisans resteront fidèles au drapeau tricolore, sous lequel ils ont combattu. Le drapeau blanc ne peut plus ombrager qu'un sépulcre.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 14 juillet 1871.

Mon cher Prince,

Vous avez reçu ma lettre du 11 courant, n'est-ce pas? Je n'ai à vous dire aujourd'hui que le bonjour, en mémoire de la Saint-Henri, qui est, de toute manière, un beau jour pour moi. Je me suis marié ce jour-là ; vous étiez là, et saint-Henri y était aussi, si j'en crois, parmi tant de tristesses publiques et privées, la constante bénédiction qui a plané sur l'union que votre présence honorait si particulièrement. Je suis mis dans l'impossibilité de la célébrer demain par une invitation qui appelle toute l'Académie française à Versailles autour de notre éminent confrère de l'Exécutif. On boira à l'élection récente de notre vieux secrétaire perpétuel Patin, né en 1793. J'ai frété une berline de compte à demi avec Émile Augier, ce qui m'aidera à *avaler* ce long voyage à la recherche d'un dîner. Le souvenir de Thiers ne nous en a pas moins été fort agréable. Thiers n'a jamais abusé de l'Académie, mais il en a usé. Il nous a donné Jules Favre, Émile Ollivier, Duvergier de Hauranne : nous ne nous en plaignons pas. Voici qu'il nous veut incliner vers Alexandre Dumas pour

et enterrement de la question *visite,* » dit l'*Agenda* du duc d'Aumale.

remplacer Mérimée, deux esprits si différents ! Qu'importe? Espérons qu'il ne fera pas obstacle à une autre candidature qui sera, je crois, la bienvenue quand elle s'annoncera : ni trop tôt, ni trop tard. Je vais m'occuper de faire la revue de ce qui reste des œuvres dudit candidat, et, s'il faut réimprimer les premières, je vous le dirai.

Rien de nouveau. J'ai vu M. Guizot avant-hier, chez moi, et je l'ai vu content. « Il est incroyable, me disait-il, à quel point tout le monde s'est bien conduit et s'est montré honnête, dans le grand désastre de la France : l'Assemblée, M. Thiers, les Princes, l'armée, le comte de Chambord. L'honnêteté de ce dernier est allée jusqu'au sacrifice (mot de M. de Falloux dans la note publiée par l'*Echo de l'Ouest*) ; mais il était impossible de se suicider plus loyalement. »

M. Guizot conclut, de cette émulation de vertu, une bonne situation morale pour la France aux yeux du monde, et il recommande plus que jamais l'abstention à ceux qui savent attendre.

J'ai assisté hier à la cérémonie, *in deserto* quoiqu'il y eût du monde, de la chapelle Saint-Ferdinand ; mais on dirait une chapelle du deuxième ou troisième siècle, dans quelque Thébaïde dévastée. Puis, j'ai parcouru le *Grand parc du Roi...* *. Dieu a sa main là, dans toutes ces maisons frappées et effondrées, sur le champ volé au juste. Avez-vous vu cela? Vous aurez fait la même réflexion.

CUVILLIER-FLEURY.

* Le domaine de Neuilly, compris dans la confiscation de 1852.

Bard-les-Epoisses, 12 septembre 1871.

Mon cher ami, cette vignette vous dit où je suis. Je vais passer trois ou quatre jours en plein dix-septième siècle, à Bussy, Bourbilly, Epoisses ; je verrai aussi Alise et quelques bons amis. Le 16, je serai à Randan, et, le 25, à Paris avec mon fils. Avant la fin du mois, je mettrai Guise entre les mains des « diagnostiqueurs » fournis par notre ami, le général Riffault *. Le 2 octobre, il entrera comme externe au lycée Condorcet (ex-Bonaparte, ex-Bourbon), probablement en mathématiques élémentaires ; il restera sous le gouvernement d'Allaire et, s'il plaît à Dieu, il passera, dans le cours de l'année scolaire, son baccalauréat ; à la fin de l'année, l'examen d'admission à quelque école militaire, je ne puis dire laquelle, dans ce chaos où nous sommes. Il sera installé dans une maison que je viens d'acheter rue du Faubourg Saint-Honoré, et où j'espère résider souvent avec lui **.

Voilà le gros de ce que j'ai réglé durant ma dernière

* Le général Riffault, ancien aide de camp du duc de Montpensier, commandait en 1871 l'École polytechnique.

** On sait que les paternelles espérances du duc d'Aumale ont été, cette fois encore, cruellement trompées : atteint de la fièvre scarlatine, le duc de Guise mourut le 25 juillet 1872. Il venait d'avoir dix-huit ans.

Élève au lycée Condorcet, il devait passer, ce même jour, l'examen du baccalauréat prévu dans la lettre précédente ; il avait mérité d'être plusieurs fois nommé et couronné à la distribution des prix qui suivit de très près sa mort.

En souvenir de « cette dernière flamme de son foyer », M. le duc d'Aumale a fondé un prix de mille francs, annuellement distribué, au lycée Condorcet, sous le titre de *Prix du duc de Guise.*

Déjà un prix d'égale valeur avait été fondé au lycée Henri IV en souvenir des années que le duc d'Aumale y avait passées. Ce prix est aussi décerné tous les ans.

apparition à Paris, et que je vous aurais conté, si vous vous y étiez trouvé en même temps que moi. Je profite de ma première halte pour vous en donner l'aperçu, remettant le détail à notre première, et j'espère prochaine, entrevue. Mandez-moi si je vous rencontrerai à Paris entre le 25 et le 30. J'ai bien besoin de causer un peu avec vous.

J'avais eu de bonnes nouvelles de vous par mes nièces ; mais Dumas me dit que vous avez été souffrant ; j'espère que ce n'est rien.

Igitur vale et me ama.

H. O.

Paris, 16 octobre 1871,
129, faubourg Saint-Honoré.

Mon cher ami,

Je lis votre article dans les *Débats* *. Entre vous et Trognon, vous m'avez fait pleurer ; je veux vous le dire tout de suite. J'ai manqué votre premier article ; j'ai passé en chemin de fer le jour où il a paru et n'ai pu remettre la main dessus.

Je crois décidément qu'il n'y a pas lieu de réimprimer ce que j'ai inséré dans les *Philobiblon's Miscellanées;* cela sentirait la réclame.

Demain et après-demain, je serai absent.

Écrit pour le cas où je ne vous verrais pas aujourd'hui.

Mille amitiés.

H. O.

* Sur le livre de M. Trognon, *la Vie de la reine Marie-Amélie.* Le volume venait de paraître.

Paris-Passy, mardi 24 octobre 1871.

Un mot seulement, mon cher Prince, pour accompagner la lettre ci-jointe de M. Guizot. Elle vous fera plaisir. Ne me la perdez pas, comme mon numéro du 14 octobre du journal des *Débats*, qu'au surplus, j'ai pu remplacer. Renvoyez-moi la lettre : ce sera, pour vous, une occasion de m'écrire un mot, comme l'ami Pierrot, et, pour moi, un grand plaisir d'avoir des nouvelles du *conseiller*, plus que du Conseil général *.

A propos de ce que m'écrit M. Guizot, je vous dirai que j'ai eu récemment, avec le seul opposant que j'avais rencontré, une bonne causerie à votre endroit. Je ne commence jamais ces sortes de causeries, mais je les accepte. C'est bien comme cela que vous l'entendez.

M. Laugel, que j'ai rencontré hier à cheval, au Bois, fort agréablement accompagné, et pendant qu'assis au milieu des ruines qui avoisinent la célèbre « mare » devenue un cloaque, je travaillais à ma réponse académique, M. Laugel vous aura donné de mes nouvelles, pour peu qu'il y ait songé. Nous nous portons bien ; le temps est beau, et ferme. Je vous en souhaite autant à Beauvais. Beauvais ! je crois n'y être plus jamais allé, depuis le temps où nous le traversions à six chevaux de poste, avec un grand bruit de grelots et de fouets, retentissant dans

* M. le duc d'Aumale venait d'être élu, comme représentant le canton de Clermont, au Conseil général de l'Oise. Il a été constamment réélu et maintenu par ses collègues à la présidence de cette assemblée, jusqu'au moment — 1886 — où les nouvelles lois d'exception sont venues le frapper.

les rues étroites. Celles-là auraient besoin d'être *Haussmannisées.*

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, dimanche 5 novembre 1871.

Mon cher Prince,

Je vous ai écrit lundi dernier. Le lendemain, j'ai fait visite à votre cher fils, que j'ai trouvé *very high spirited*, et en bonne santé. Mais vous en savez en ce moment plus que moi. Aujourd'hui, n'ayant rien à vous dire que vous ne sachiez, — car où sera-t-on bien informé si ce n'est au Conseil général de l'Oise, — je tiens seulement à vous rappeler que c'est jeudi prochain, à deux heures, que nous recevons Jules Janin à l'Académie, en séance publique. C'est un simple avis que je vous donne, pour le cas où vous voudriez et *pourriez* y venir. *Fiat certaminis hujus, cui destinatur, frequens spectator*... C'est un mot, je crois, du *De Oratore*. Jules Janin nous a récemment soumis son discours, en petit comité. Vous en jugerez, si vous l'entendez, ou si vous le lisez ; ses défauts y sont, ses qualités aussi ; mais il fallait, de Sainte-Beuve, un portrait gravé à l'eau-forte, non une image, si bien coloriée qu'elle fût.

Où êtes-vous ? Je présume bien que c'est à Beauvais. On dit grand bien de votre Conseil et de vous. Ici, les choses traînent en longueur un peu partout, et l'esprit public languit dans l'attente... de quoi ? Je n'en sais rien. Le provisoire est antipathique à notre nature. Le *définitif* est-il possible, et vaudrait-il, quoi qu'il fût, le provisoire, qui a au moins le mérite que, s'il gêne et arrête les impa-

tients, il n'engage pas l'avenir des hommes de bon sens. Songe-t-on que, si la France se prononce par le scrutin public, il *faudra marcher*, coûte que coûte ; et comment ne pas préférer une transition qui laisse aux partis la facilité de se faire accepter, approuver, ou rejeter, par le pays, de se trahir malgré eux, comme l'absurde bonapartisme, ou de rallier à eux de sérieuses espérances, comme les libéraux. Ce dernier mot est, peut-être, la dernière carte du pays, ami des libéraux de toutes les nuances, le blanc et le rouge exceptés.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, 20 novembre 1871.

Mon cher Prince,

L'évêque d'Orléans, qui m'écrit, à la date du 19, qu'il va venir passer quarante-huit heures à Paris, me demande votre adresse. La sienne est rue de Monsieur, 12. Ne pensez-vous pas que vous ferez bien, et pour cause, de le prévenir?

M. Guizot a dîné chez M. Thiers le lendemain du jour où il vous a vu. M. Thiers lui a dit qu'il voterait pour *son candidat*. Rémusat a dit la même chose, en ajoutant : « Votre candidat, qui est le mien à tous les titres, parlera convenablement du catholique et libéralement du libéral, dans l'éloge de Montalembert. » A l'Académie, on ne doute pas du succès de notre candidat ; Sacy disait : « Il sera élu à l'unanimité. » Cela veut peut-être dire qu'il ne viendra pas voter. Quant à Legouvé, « j'en fais mon affaire », a dit M. Guizot.

Je n'ajoute rien ; je ne sais rien de vous, et ne m'en plains pas ; vous avez autre chose à faire qu'à écrire des

lettres inédites. Il est bon, pourtant, que je vous voie quelquefois.

Je suis très occupé de mon discours en réponse à Marmier. Demain, je suis à l'impression. Rude tâche, de louer à brûle-pourpoint un vivant qui est là, lisant dans vos yeux ce que vous ne dites pas. Marmier m'est commode ; c'est un caractère.

CUVILLER-FLEURY.

Paris-Passy, 29 novembre 1871.

Mon cher Prince,

... Ici, nous végétons, et nous sommes dans l'attente de la réunion de l'Assemblée. Il me semble qu'il se fait un apaisement autour de M. Thiers, en ce sens qu'on l'attaque moins dans les régions où il était le moins ménagé, dans la *Société*, — celle qu'il a sauvée et qui a si peu concouru à son propre salut. On dit que les pointus du légitimisme reviennent plus aigus que jamais ; mais les raisonnables plus sensés, et les fous plus modérés, dans les autres fractions de la Chambre.

Le comte de Chambord est-il à Paris, chez un La Rochefoucauld, comme l'annonce ce matin le *Journal des Débats?* Qu'il y soit ou non, le travail fusionniste est en train. Je doute qu'il aboutisse, ailleurs que dans la cervelle de ceux qui le désirent pour en profiter. Le *Radeau républicain* et son pilote prédestiné sont toujours ce qu'il faut défendre, et qui vivra, verra.

J'ai déjeuné, le 22, chez le pilote, qui était fort en train, et nous a enchantés pendant une heure de conversation,

parlant de Henri IV avec enthousiasme, de Grégoire VII avec science et profondeur, de l'abbé de Pradt avec autant d'esprit qu'en avait l'abbé lui-même, et ce n'est pas peu dire. Il a été charmant pour moi...

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, jeudi 14 décembre 1871.

Mon cher Prince,

Votre lettre a été lue par Camille Doucet faisant fonction de secrétaire perpétuel *; très grande attention; silence après la lecture, mais silence recueilli et réfléchi. Après la séance je n'ai entendu que des éloges. « Lettre charmante », a dit Doucet. « Excellente et digne », a dit Legouvé. Nisard, Noailles, Sandeau, tous disaient à peu près la même chose. En général, ces lettres de candidature, simples formalités, ne sont l'objet de quelques réflexions que lorsqu'elles sont ridicules, ce qui arrive bien quelquefois; je puis affirmer que l'effet de la vôtre a été bon et général.

* Voici cette lettre :

« Monsieur le Secrétaire perpétuel,

« Pendant un long exil, les yeux tournés vers la patrie, j'avais préparé les titres que j'espérais pouvoir soumettre un jour au jugement de l'Académie française. Si modestes qu'ils soient, mes travaux témoignent du constant accord de mes études avec mon dévouement passionné à la France.

« Ce jour que j'avais si longtemps attendu est arrivé. Je viens présenter mon nom aux suffrages de votre illustre Compagnie. Je ne dirai rien de plus. Si vos éminents confrères m'invitent à m'asseoir au milieu d'eux, ils m'accorderont le plus grand honneur auquel j'aie jamais aspiré.

« Henri D'ORLÉANS. »

Aucune objection à la candidature même, chacun se réservant. Outre ceux que j'ai nommés, il y a Sacy, Lebrun, Mignet, Barbier, Marmier, Octave Feuillet, l'évêque d'Orléans. Lebrun m'a demandé si vos *Condés* se trouvaient à la bibliothèque : j'ai dit que oui, et je lui ai envoyé les deux volumes et *Alésia.* Je crois que vous ferez bien de faire un envoi pareil, le plus tôt possible, avec l'envoi d'auteur autographe, à Patin, Nisard, Sacy, Legouvé, Sandeau, Feuillet, Camille Doucet, Jules Favre, Claude Bernard, Barbier, Champagny... Je crois qu'il y a quelque importance à cette distribution. Viel-Castel a posé sa candidature... On est convenu à peu près que, le 28 décembre, la séance d'élection commencerait à midi, afin de faciliter aux législateurs académiciens le retour à Versailles.

Cuvillier-Fleury.

Paris, 15 décembre 1871.

Mon cher ami,

Merci de votre lettre d'hier.

La collection de mes œuvres, avec envoi autographe, a été expédiée aujourd'hui à MM. Lebrun, Patin, Nisard, de Sacy, Legouvé, Sandeau, Feuillet, Favre, Claude Bernard, Barbier, Champagny. N'y en a-t-il pas d'autres à envoyer?

J'ai fait, aujourd'hui, les visites suivantes :

Général de Ségur : pas trouvé ;

Autran : *idem.*

Jules Favre : trouvé ; très aimable « au revoir, bientôt, et, en tout cas, au revoir à l'Académie ».

Victor Hugo : trouvé ; très aimable.

Mignet, Legouvé, Barbier, Augier : pas trouvés.

Je vais tâcher de continuer ces jours-ci.

Merci de tout cœur.

H. O.

Je suis un peu souffrant et obligé de me soigner le matin, ce qui ne me permet de sortir que l'après-midi.

Paris, 16 décembre 1871.
(Au crayon.)

De mon lit, et pardon !

J'étais occupé à *articuler* pour M. Guizot. Cela me repose, de vous écrire. Sans ma sciatique, je serais chez vous ce matin ; mais je n'ai pu remuer la jambe hier, je suis mieux. Et vous? Que cet état de souffrance — que j'avais cru remarquer jeudi — m'afflige et *nous* contrarie ! j'aurais tant voulu que quelques-uns de nos confrères vous eussent vu ! Continuez, si vous pouvez ; mais vous avez plus que le temps d'ici à mardi ou jeudi.

Quant aux distributions, si vous avez envoyé à Lebrun, cela fait double emploi, puisque j'avais envoyé moi-même jeudi soir, mais sans votre nom. Vous présent à Paris, je n'avais pas cru devoir mettre la griffe.

Quod abundat non vitiat. Je vous avais engagé à envoyer à ceux que je savais, et pour cause, n'avoir pas été pourvus autrefois. Restent les autres. Il n'y a pas lieu de recommencer avec eux, c'est-à-dire : Ségur (?) Thiers, Guizot, Mignet, Hugo (envoyez à celui-là) Saint-Marc, l'évêque, Vitet, Rémusat, Noailles, Falloux, Augier, Broglie, Dufaure, d'Haussonville, Jules Janin, Duvergier de Hau-

ranne, Marmier (?). Là où je mets des points d'interrogation vous pouvez risquer un second envoi. Je n'ai pas ici mes listes, et ne puis vérifier.

Restent à pourvoir, dès qu'ils seront à Paris et auront une adresse certaine, Laprade, Carné, Gratry, Autran, Ollivier (hélas !) ; mais rien de pressé pour ceux-là. Carné est reparti jusqu'au 27 décembre, et il vit à l'hôtel ; Gratry est malade en Suisse, Laprade est à Lyon ; viendra-t-il à l'Assemblée où il est déjà votre collègue en attendant d'être votre confrère? Autran est à Marseille, et j'ignore où il descendra.

Est-ce tout? Vous verrez que vos trente-six futurs confrères y sont. Il n'y a donc plus grand'chose à faire. Ces envois si rapidement exécutés, c'est à merveille ; mais il faut, dans une maison comme la vôtre, que tout se fasse *vite et bien*.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, samedi soir, 16 décembre 1871.

Je continue l'historique de ma tournée, mon cher ami. Voici les noms de ceux de vos confrères auxquels j'ai fait visite aujourd'hui :

Ceux que je n'ai pas rencontrés : de Laprade, comte de Carné, comte de Champagny, Xavier Marmier, Saint-Marc Girardin, Jules Sandeau.

Ceux que j'ai trouvés chez eux : Lebrun, Camille Doucet, de Sacy ; tous trois fort aimables ; Doucet exprimant le regret que l'on ne m'ait pas réservé le fauteuil de Villemain ; les deux autres, se bornant à m'assurer, d'ailleurs, que personne ne me disputerait le fauteuil de M. de Montalembert.

Je ne ferai de nouvel envoi de mes œuvres que sur un avis de vous.

H. O.

Paris-Passy, 19 décembre 1871.

Mon cher Prince,

La réunion académique d'aujourd'hui s'est bien passée ; on a relu les lettres des candidats, la vôtre la dernière, à son rang de date. Littré n'a pas encore écrit la sienne. M. Guizot était là ; il a proposé, ou, pour mieux dire, posé votre candidature, car ces séances sont de simples causeries non suivies de vote. Il a parlé simplement et honorablement de vos œuvres, et a insisté sur ce point, que l'exil avait fait de vous, en attendant mieux, un véritable homme de lettres.

Legouvé, qui présidait, a pris la parole à son tour, et a très doucement poussé sa petite opposition, non à votre personne, dont il a fait un tel éloge qu'il semblait plaider d'avance contre ses conclusions ; non contre vos écrits, qu'il a poliment qualifiés ; mais contre l'opportunité d'une candidature qui pouvait prêter aux fâcheuses interprétations des partis, toujours disposés à nous donner tort dès que nous faisons mine de prendre un drapeau. Sur le mot d'opportunité, M. Guizot a très bien et très habilement répliqué, en disant qu'elle était toute pour vous ; que, vos titres à part, il n'était pas douteux que ceux qui voudraient mettre une cocarde à votre candidature, y mettraient celle qui plaît le plus au pays ; que, d'autre part, l'Académie prouverait son impartialité en prenant le républicain, ci-devant positiviste, Littré, pour lequel il s'est

déclaré. Puis, Sacy a parlé pour Littré, à sa manière, avec une vivacité un peu exubérante. L'affaire en est là, bien lancée, bien reçue par tous ; nous étions une quinzaine.

Jeudi, on se réunira à midi, pour avoir les parlementaires ; je n'ai que le temps de vous dire d'avoir confiance, et d'espérer.

Il y a une phrase de M. Guizot qui me revient, ma lettre écrite : il parlait des princes de la famille d'Orléans, ne se croyant pas obligés tous au même rôle, quoique inspirés par le même esprit, « les uns, pendant la guerre, se réservaient, après avoir offert leurs services ; les autres se jetaient dans la mêlée. Tout le monde sait la belle conduite du duc de Chartres ; et on sait aussi que, le prince de Joinville s'étant engagé dans l'armée de la Loire, il a fallu le *chasser* de France pour l'empêcher de se battre ». La phrase a fait sensation.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, mardi soir, 19 décembre 1871.

Mon cher ami, j'allais vous écrire hier soir, quand j'ai été interrompu par des visites et affaires urgentes que vous devinez. Je voulais vous dire que j'avais terminé, lundi, mes visites, moins les deux ministres, l'évêque d'Orléans, Feuillet, dont on avait mal copié l'adresse, Duvergier, Janin, et, enfin, M. Guizot. Outre ceux que je vous avais déjà nommés, j'ai rencontré Nisard et Patin ; excellents tous deux. Les autres, absents, ou malades...

H. O.

Paris-Passy, 21 décembre 1871.

Très vive séance de discussion des titres, mon cher Prince. L'évêque d'Orléans s'est attaqué à Littré avec une grande véhémence, pièces sur table. Vitet, de Broglie, étaient là. Ils s'associaient visiblement à l'évêque. Vous verrez, par la lettre ci-jointe, qu'ils ne sont pas les seuls dans la croisade. Elle me paraît redoutable. M. Guizot a très habilement répliqué. Il n'a plus été question de votre candidature que personne n'aurait voulu présenter comme la compensation de celle de Littré, quoique tout le monde ait cette pensée. M. Guizot a plaidé la question en politique, et de Sacy en académicien, en montrant les côtés purement professionnels du candidat combattu, érudit, linguiste, lexicographe, et, d'ailleurs, déjà membre de la classe de l'Institut qui se rapproche le plus de la nôtre. Il a été habile et assez décisif. Legouvé a un peu gâté l'affaire de Littré par exagération de sympathie. Puis, on a discuté les autres concurrents très froidement. Nous étions dix-huit ; Jules Janin était venu. Nous nous ajournons à mardi.

Renvoyez-moi, je vous prie, la lettre du comte de Falloux, je tiens à la montrer à M. Guizot. La croisade contre Littré va nous mettre dans un grand embarras, sans que vous soyez atteint en rien.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 22 décembre 1871.

Merci, mon cher ami, de tous les renseignements contenus dans votre lettre d'hier.

La lettre de M. de Falloux a été expédiée hier à M. Guizot.

J'ai essayé, plusieurs fois, de joindre l'évêque d'Orléans dans les couloirs de l'Assemblée ; mais il filait si prestement qu'il m'a été impossible de lui parler.

Toujours un peu souffrant, je ne puis aller aujourd'hui à Versailles et vais voir si je serai en état d'aller à Chantilly où j'ai grand besoin de me reposer quelques jours.

Mille amitiés.

H. O.

Chantilly, 26 décembre 1871.

Mon cher ami, je reprends ce soir le chemin de Paris, assez sombre d'esprit, mais mieux de santé.

Vous recevrez demain matin, avec ce billet, quatre lettres adressées à ceux de vos confrères avec lesquels je ne suis pas en règle. Si vous les approuvez, expédiez-les.

Mille amitiés.

H. O.

Le 30 décembre 1871, M. le duc d'Aumale fut élu membre de l'Académie française par 28 voix sur 29 votants ; il y eut un bulletin blanc.

APPENDICE

I

Sur la conduite du roi Louis-Philippe à l'égard de la famille Bonaparte.

(Se rapporte à la page 25.)

A

Extrait du livre de M. de Montalivet.

« ... Il ne suffit pas cependant de raconter la lutte soutenue par le roi Louis-Philippe contre la loi de bannissement des princes de la branche aînée ; il faut aussi montrer la famille de l'empereur Napoléon protégée tantôt contre les douleurs de l'exil par l'autorisation donnée à plusieurs de ses membres de revoir la France, tantôt contre elle-même par un généreux pardon, comme à l'époque de la tentative de Strasbourg, tantôt enfin contre les embarras d'une position malheureuse, comme en 1847 et 1848, au moment où les ministres avaient reçu du Roi l'ordre de demander aux Chambres un crédit annuel de 150 000 francs pour constituer au profit du prince Jérôme, l'ancien roi de Westphalie, une pension reversible, en partie, sur son fils Jérôme-Napoléon. Il y a plus : la munificence personnelle du Roi avait déjà protégé un autre Bonaparte. Le sacrifice d'argent ne fut pas considérable, sans doute ; il eut du moins, par la pensée qui l'inspirait, une véritable grandeur. Un membre de la famille de l'Empereur, jeune encore, éloigné des siens et voyageant en Belgique, était pressé par des créanciers exigeants, et sur le point d'être mis en prison

pour dettes. Il eut la pensée de faire connaître au roi Louis-Philippe les embarras d'une situation qui s'aggravait chaque jour, et bientôt la Cassette royale sauva la liberté du neveu de l'Empereur *. »

(M. de Montalivet, *le Roi Louis-Philippe et la liste civile*, p. 19.)

Paris, Michel Lévy, 1850.

B

Extrait de la « Lettre sur l'histoire de France ».

« ... Ah ! quand vous pensez à la révolution de Février, je conçois votre colère. Si elle eût éclaté quelques mois plus tard, elle eût trouvé votre père à la Chambre des pairs, pourvu d'une bonne dotation reversible sur votre tête. Auriez-vous, par hasard, oublié les démarches faites par le roi Jérôme et par vous, leur heureux succès en 1847, la faveur qui vous fut accordée de rentrer en France d'où la loi vous bannissait, et l'accueil plein de bienveillance qui vous fut fait à Saint-Cloud? Mais, parmi les huissiers qui remplissent l'antichambre de l'empereur, vous pourriez reconnaître celui qui vous introduisit dans le cabinet de Louis-Philippe, lorsque vous veniez le remercier de ses bontés, et en solliciter de nouvelles.

« Ouvrez l'*Annuaire militaire*, regardez la liste des généraux en retraite. Vous y trouverez le nom de l'aide de camp de ce même roi qui, en 1830, fut chargé de recevoir à Paris la reine Hortense et son fils, aujourd'hui votre empereur. Le Roi avait violé la loi en permettant à votre tante d'entrer en France, et, qui pis est, il l'avait fait à l'insu de ses ministres : c'est, je crois, le seul acte inconstitutionnel qu'on puisse lui reprocher. Mais il y a, dans cette aventure, quelques détails qui méritent de vous être rapportés.

« Le lendemain du jour où le roi des Français avait donné audience à la reine Hortense, il y avait conseil des ministres.

« — Quoi de nouveau, messieurs? dit le Roi en s'asseyant. —

* Le même neveu de l'Empereur profita encore de la Cassette royale après la tentative de Strasbourg. (Voir t. III, p. 205 de la présente Correspondance.)

« Une nouvelle fort grave, Sire, reprit le maréchal Soult ; je « sais, à n'en pas douter, par les rapports de la gendarmerie, « que la duchesse de Saint-Leu et son fils ont traversé le midi « de la France. » Le Roi souriait. — « Sire, dit alors M. Casimir « Périer, je puis compléter les renseignements que le maréchal « vient de vous fournir. Non seulement la reine Hortense a « traversé le midi de la France, mais elle est à Paris : Votre « Majesté l'a reçue hier. — Vous êtes si bien informé, mon « cher ministre, reprit le Roi, que vous ne me laissez pas le « temps de vous rien apprendre. — Mais moi, Sire, j'ai quelque « chose à vous apprendre. La duchesse de Saint-Leu ne vous « a-t-elle pas présenté les excuses de son fils, retenu dans sa « chambre par une indisposition? — En effet. — Eh bien! « rassurez-vous : il n'est pas malade ; à l'heure même où « Votre Majesté recevait la mère, le fils était en conférence « avec les principaux chefs du parti républicain, et cherchait « avec eux le moyen de renverser plus sûrement votre trône. » Louis-Philippe ne tint compte de cet avis ; mais, les menées continuant, le ministre, un peu plus indépendant que ceux qui exposent aujourd'hui si clairement aux Chambres les intentions de votre cousin, prit sur lui de mettre fin au séjour à Paris de la reine Hortense et de son fils. »

(*Lettre sur l'histoire de France*, adressée au prince Napoléon.
Paris, Dumineray, éditeur, 1861, p. 14-15.)

C

Note du duc de Nemours.

Après le séjour à Paris dont la lettre du duc d'Aumale a donné le récit, la reine Hortense a écrit au roi Louis-Philippe une lettre datée de Londres le 17 mai 1831, pour solliciter la permission de traverser de nouveau la France.

Après ce qui s'était passé la première fois, la permission ne fut pas accordée. Mais la lettre de la reine Hortense se termine par un passage significatif, qui peut faire réfléchir ceux qui voudraient contester l'exactitude de certaines assertions de la *Lettre sur l'histoire de France.*

On conserve, en effet, dans les papiers de Chantilly, une *Note* de la main du duc de Nemours ainsi conçue :

« Une lettre adressée de Londres, le 17 mai 1831, par la duchesse de Saint-Leu au roi Louis-Philippe, se termine par cette phrase :

« ... *Ce n'est pas la première obligation que je serai heureuse de contracter envers Votre Majesté; aussi est-elle assurée depuis longtemps de ma reconnaissance, et des sentiments que je lui ai voués.*

« *Hortense, duchesse de Saint-Leu.* »

(Documents relatifs à la *Lettre sur l'histoire de France*, page 477.)

II

Lettre de M. Jules Bonnet à M. Cuvillier-Fleury.

(Se rapporte à la page 55.)

Neuilly, 30 juin 1865.

Cher et honoré Monsieur,

J'ai déposé rue de Verneuil, 33, les deux précieux volumes que vous avez bien voulu me confier. J'ai à peine besoin de vous dire qu'ils ne sont pas sortis de mon cabinet, et que je les ai lus, relus, avec un intérêt extrême. J'y retrouve les qualités si françaises du prince, précision, noblesse, fermeté dans les jugements, et cette forme vive, heureuse, que nous admirions déjà en lui sur les bancs du collège. La figure du premier Condé est peinte avec vérité, comme enlevée, avec ce mélange de vertus et de faiblesses qui séduisit Calvin lui-même. Les pages militaires de sa vie sont touchées avec un rare talent. Le récit de la bataille de Dreux est un modèle du genre. On se souvient que l'auteur a tenu l'épée, et appris dans le métier de la guerre l'art de la raconter. L'intérêt du livre ne faiblit pas dans la période moins brillante du second et du troisième Condé, grâce à l'habileté avec laquelle Henri IV est mis en scène.

Ai-je tout dit? Non. J'aurais encore bien des éloges à faire pour être juste ; mais aussi, sur quelques points, des doutes

respectueux, de loyales réserves à soumettre au noble écrivain. En dépit du sentiment d'équité qui l'anime, est-il toujours impartial? N'a-t-il pas trop élevé Guise, sacrifié Coligny? Quelle que soit mon admiration pour le libérateur de Metz et de Calais, je ne puis oublier le massacre de Wassy, l'acte le plus froidement prémédité de l'histoire. L'homme qui n'a pas craint de déchaîner la guerre civile sur son pays dans l'intérêt de son ambition, a-t-il connu la vraie grandeur? Elle m'apparaît bien plus complète, je l'avoue, dans Coligny, ce héros du devoir, et je ne connais rien de plus beau que ces combats intérieurs, si bien retracés par d'Aubigné, cette lutte du patriotisme et de la foi, martyre anticipé qui aboutit à la Saint-Barthélemy.

Je n'avais voulu, cher Monsieur, que vous dire naïvement mes impressions, et me voilà presque sur le terrain de la controverse, singulier privilège d'un siècle qui nous passionne, comme les contemporains eux-mêmes. Nous sommes encore pour Guise ou Condé, et, ce qui vaut mieux, pour L'Hôpital. Merci pour le plaisir que je vous dois, avec mes remerciements au Prince pour les heures de noble intimité que j'ai goûtées en le lisant. Puissé-je les retrouver plus complètes sous ce toit de Twickenham qui fut, un jour, si gracieusement hospitalier pour moi, et où mes pensées retournent souvent !

Vous savez avec quels sentiments de respect et d'affection j'aime à me dire

Votre reconnaissant élève,

Jules Bonnet.

III

Trois lettres du comte de Montalembert au duc d'Aumale.

(Se rapportent aux pages 117, 262, 291).

A

Paris, 31 décembre 1866.

Monseigneur,

Enfin on me permet d'écrire un peu, et malgré la fatigue que j'en éprouve encore, je veux que Votre Altesse Royale

soit la première personne, hors de France, à laquelle j'adresse quelques lignes de mon écriture. Je veux aussi que cette triste année ne s'achève pas sans que je vous aie remercié, Monseigneur, de la touchante bonté que vous m'avez témoignée en m'écrivant il y a six mois, au moment où vous veniez d'être frappé du coup le plus imprévu et le plus cruel. Au milieu de mes propres souffrances, j'ai ressenti profondément ce coup si douloureux pour vous, pour votre auguste maison, pour tout ce qu'il reste encore d'honnête et de libéral en France. Mais c'est vous surtout que j'ai plaint, Monseigneur, atteint comme vous l'avez été, au milieu des épreuves de l'exil, par un malheur qui ne peut se comparer à aucun autre, parce que rien ne vous rendra ce fils que vous avez perdu dans sa fleur, et qui devait être, jusqu'à la fin de vos jours, votre orgueil et votre consolation. J'ai su la mâle et généreuse résignation avec laquelle vous avez supporté votre malheur : j'en ai remercié Dieu, et j'y ai reconnu l'âme noble et forte dont il vous a doué. Il n'est pas donné à vos amis, Monseigneur, de vous épargner les amertumes de cette vie, ni même de les adoucir ; mais ils ont toujours le droit d'être fiers et sûrs de vous. C'est un hommage que bien peu de princes ont mérité, dans tous les siècles et surtout dans le nôtre.

Oserai-je vous prier, Monseigneur, d'être auprès de Mme la duchesse d'Aumale l'interprète de ma respectueuse condoléance? Agréez, en même temps, tous mes vœux pour la nouvelle année et le sincère hommage de l'affectueux dévouement avec lequel je serai toujours, de Votre Altesse Royale, le très humble et reconnaissant serviteur,

Charles DE MONTALEMBERT.

B

Paris, 22 juin 1869.

Monseigneur,

Je viens bien tard remercier Votre Altesse Royale des deux premiers volumes de l'*Histoire des Princes de Condé*, qu'Elle a daigné me faire adresser. J'ai voulu les lire avant de vous en parler ; or je ne puis plus lire que bien peu, et plus du tout

écrire. Mais, dans ce misérable état, je n'éprouve pas de soulagement plus efficace que de pouvoir vivre de loin en loin, en une sorte de communauté avec les âmes généreuses et les esprits élevés, dans le présent, comme dans le passé. Ce soulagement, je vous le dois, Monseigneur, et je vous en rends de sincères actions de grâces. Je vous le dis sans phrases. J'ai beaucoup aimé et goûté votre livre. C'est d'abord, vous le concevez facilement, c'est l'auteur, qui me touche et m'attire. Le soldat condamné par l'exil au pauvre petit métier d'écrivain ; le prince de la plus glorieuse maison du monde, le petit-fils de Henri IV, réduit à raconter les hauts faits de ses immortels aïeux, après avoir débuté dans la vie par les imiter si bien, réduit à donner des coups de plume en guise de ces grands coups d'épée qui convenaient si bien à son caractère comme à son cœur. Voilà l'image qui s'est sans cesse dressée devant moi pendant que je vous lisais. J'admire surtout le calme et l'impartialité que vous conservez dans tous vos récits au milieu des amertumes de votre position actuelle, et cet empire sur vous-même, qui vous donne, comme à tous les véritables historiens, l'empire du bon sens et du bon droit sur les personnages et les événements que vous avez à juger. Je n'en aime pas moins les éclairs de passion qui jaillissent parfois de votre plume et qui révèlent le Bourbon, le proscrit, le cousin du dernier des Condé, lâchement assassiné, comme l'avait été le premier...

Je ne vois presque plus personne ; mais j'aime à croire que tous les bons juges seront d'accord avec moi pour vous féliciter surtout de vos jugements sur Henri IV. Chaque ligne que vous lui avez consacrée est frappée au bon coin. Tout en ayant le courage d'être sévèrement juste à l'endroit des tristes torts de sa vieillesse, vous avez su trouver de nouvelles preuves à l'appui de notre admiration et de notre attrait pour lui ; vous avez replacé au rang qui lui convenait, mais sans aucune exagération, son génie militaire trop méconnu ; vous avez eu raison d'insister sur ce qu'on oublie trop, sur la gloire immortelle, incomparable d'avoir, le premier, introduit la plus sainte des libertés, la liberté de conscience. Bref, vous vous êtes montré digne, dans ce livre comme ailleurs, d'avoir pour aïeul le plus charmant des grands hommes, et cet aïeul doit être content de vous.

... Il ne me reste plus ni la force ni le temps de vous parler des dernières élections. Depuis que j'ai écrit à M. le comte de Paris, les choses ont pris une meilleure tournure. Mais il y a encore bien des tristesses ; seulement il y a ceci de consolant, d'encourageant, et surtout d'honorable pour la maison d'Orléans, c'est que, chaque fois qu'on a rencontré chez un candidat une lueur d'intelligence, de modération et d'esprit pratique, il a été traité d'orléaniste. Garnier-Pagès accusé d'orléanisme par Raspail ! Ce sera un des traits caractéristiques de la lutte dont nous sortons.

Il m'a fallu recourir à la main de ma fille pour vous écrire ; mais je puis encore me signer le plus dévoué et le plus obligé des serviteurs de Votre Altesse Royale,

Charles de Montalembert.

C

La Roche-en-Brenil, Côte-d'Or,
12 décembre 1869.

Monseigneur,

Celui que vous avez honoré du titre de votre ami s'en croirait tout à fait indigne si, au risque de vous importuner, il ne cherchait pas à vous faire savoir qu'il souffre avec vous, et pour vous, dans cette nouvelle et si rude épreuve. Après le père, c'est l'époux, que Dieu frappe en vous, et c'est toujours l'exilé, dont ces cruelles catastrophes viennent aggraver la destinée.

Cette princesse généreuse, cette compagne si dévouée, si fidèle, si infatigable, de votre malheur, après l'avoir été de votre resplendissante aurore, va laisser dans votre vie un vide que rien ne comblera. Vous n'en êtes pas moins soumis à la volonté divine ; mais vous trouvez, comme disait votre auguste et vénérable mère, que, si ce n'est pas trop, c'est assez ; et tous ceux qui, comme moi, vous plaignent, vous admirent et vous aiment, doivent demander à Dieu de vous soutenir et de vous soulager au milieu des coups que vous inflige sa mystérieuse sévérité.

Mais, après les consolations que vous apportera votre foi de chrétien magnanime et sincère, je suis convaincu que vous en puiserez d'autres dans votre patriotisme toujours si actif et si éveillé. Moi-même, du fond de ce grabat d'incurable où s'éteint obscurément une vie qui n'a jamais été bien brillante, je me sens réchauffer, et en quelque sorte rajeunir, au spectacle de la résurrection politique et libérale de notre pays. A combien plus forte raison devez-vous être ranimé et consolé par ce réveil de la France, vous, Monseigneur, qui avez eu la gloire de porter si haut et si loin son drapeau, de courir, si jeune et avec tant d'éclat, sur les traces de ces quarante-deux princes de votre maison morts pour elle au champ d'honneur.

Petit-fils des vainqueurs de Bouvines, de Taillebourg et d'Ivry, vainqueur vous-même des ennemis de la France lorsque vous sortiez à peine de l'adolescence, vous êtes, à mes yeux, le prince français, le soldat français par excellence.

A ce double titre je ne puis pas croire qu'un grand destin ne vous soit encore réservé, et je veux que, comme nous tous, vous respiriez le souffle d'un meilleur avenir.

Pardonnez-moi cette confiance, Monseigneur, qui va peut-être trop contraster avec votre tristesse, et daignez agréer la respectueuse condoléance de celui qui sera toujours, de Votre Altesse Royale, le très humble, très dévoué et très obligé serviteur.

Charles de Montalembert.

IV

« Chansonnette de Nadaud »,
dite par lui chez Villemessant, à Nice.

(Se rapporte à la page 321.)

Parfois on trouve en sa mémoire
Des faits et des mots oubliés,
Qui seraient dignes de l'histoire
Et qu'on n'a pas appréciés.

Pendant la lutte électorale,
Certain aspirant-député
Vantait, d'une voix gutturale,
Son mérite et sa pureté.

Il avait démoli l'empire
Au profit de ses électeurs,
Disant ce qu'on ne peut pas dire :
Cela flatte les auditeurs.

Il lançait mainte et mainte insulte
A plus d'un vieux gouvernement,
Quand un maçon à barbe inculte
Lui cria d'un ton véhément :

« Citoyen, répondez bien vite,
Sans détours et sans faux-fuyants :
Vous avez fait une visite
A la famille d'Orléans? »

A cette apostrophe sonore
Que répondit le discoureur?
« J'étais si jeune ! » Et puis encore :
« C'est un hasard... c'est par erreur. »

O le candidat magnanime,
O le candidat de Paris,
Qui se défend comme d'un crime
D'une visite à des proscrits !

Ne pouvait-il donc pas répondre :
(Peut-être eût-il eu du succès)
« C'est vrai : je me trouvais à Londres
Et j'ai voulu voir des Français.

« Je désirais même connaître
Des princes assez renommés
Que vous n'aimez pas tous, peut-être,
Mais qu'on a toujours estimés.

« Je l'ai fait et je m'en honore,
Et dût ma fierté vous blesser,
Je recommencerais encore
Si j'avais à recommencer. »

Convenez qu'en un cas semblable
Vous eussiez ainsi répondu.
Quelqu'un l'a-t-il fait? C'est probable;
Mais je ne l'ai pas entendu.

(*Figaro*, 18 janvier 1870.)

V

Lettre du comte de Paris à M. Cuvillier-Fleury.

(Se rapporte à la page 327.)

Craycombe, 5 mars 1870.

Mon cher monsieur Fleury,

J'avais écrit la lettre que je vous ai adressée il y a une quinzaine de jours, de façon que vous pussiez en faire l'usage que vous croiriez utile dans le sens des idées que vous m'aviez exprimées. J'aurais voulu y ajouter une autre lettre où, m'exprimant avec toute la liberté qui est impossible dans un écrit appelé aux chances de la publicité, je vous aurais dit tout le plaisir que m'a causé votre lettre. Vous avez bien compris nos sentiments sur cette loi qui nous prive de nos droits de citoyens et grâce à laquelle nos enfants naissent sans avoir de patrie; vous les avez exprimés dans votre lettre avec une parfaite justesse; aussi cette lettre m'a-t-elle fait du bien à lire. Je vous serai reconnaissant, croyez-le bien, de tout ce que vous ferez pour propager les idées que vous avez exprimées, et vous pouvez, pour cela, compter que je vous soutiendrai de toutes mes forces.

Comme vous le dites, la plupart de nos amis, même les plus désintéressés, envisagent cette question de points de vue diamétralement opposés. S'il s'agissait d'une question politique, cette divergence de vues me préoccuperait beaucoup; mais il ne s'agit pas ici d'une question politique; c'est une question personnelle pour nous, et de justice pour la France. Nous ferons de la politique quand nous serons rentrés dans nos droits de citoyens; mais il n'y a pas de considérations poli-

tiques qui puissent nous faire accepter, sans protestation, l'exil, ne fût-ce que pour un seul jour.

D'ailleurs, il m'est impossible de voir en quoi l'incapacité légale qui nous frappe peut servir la cause libérale : l'exil, en effet, est à la fois une peine et une sorte de protection pour ceux qui mettent un droit quelconque au-dessus de la volonté nationale ; mais nous ne trouvons ni dans nos traditions de famille, ni dans nos propres sentiments, ni dans les idées que nous représentons, de motifs pour faire un Strasbourg ou un Boulogne, ou pour nous *mettre en révolution*, selon l'expression de M. Flourens. Nous ne pouvons prétendre que notre famille sera toujours la seule incarnation du libéralisme français ; mais nous prétendons qu'il n'y aura jamais de Français plus libéraux que nous, de citoyens plus dévoués aux principes qui peuvent assurer le bonheur de notre pays. Le rappel des lois d'exil ne nous imposerait aucune rétractation du passé, aucun changement de conduite pour l'avenir. Si nous le réclamons aujourd'hui, ce n'est pas que nous regardions l'Empire libéral comme définitivement fondé ; là n'est pas la question ; c'est uniquement parce qu'aujourd'hui l'opinion publique a recouvré une grande partie de sa légitime puissance, et que nous croyons pouvoir nous adresser à elle et plaider librement, devant elle, la cause de nos droits.

Nous devrions du moins pouvoir le faire, dans un moment où la presse jouit d'une incontestable liberté, et, cependant, elle semble vouloir rester fidèle à cette conspiration du silence organisée contre nous, qui était le mot d'ordre du pouvoir personnel. Chaque fois qu'on a attaqué les lois d'exception qui ne peuvent plus subsister sous le régime du suffrage universel affranchi, on a eu soin de taire cette loi exceptionnelle par essence, qui nous frappe d'une peine inqualifiable. Pas une voix ne s'est élevée pour en réclamer l'abrogation. Et lorsque l'excellente lettre de M. Bocher a paru, les journaux qui se sont crus obligés de la publier l'ont fait sans le moindre commentaire, sans y ajouter un mot d'adhésion.

Je ne puis croire, cependant, que les personnes qui se disent nos amis politiques, dont l'amitié pour nous est fondée sur des convictions et des espérances communes, se fassent illusion au point d'imaginer que notre exil sert, d'une manière quelconque, la cause libérale en France. Si nous étions les chefs d'un parti

fortement organisé et discipliné, travaillant avec ensemble et résolution à un objet parfaitement déterminé, notre éloignement de la France ne pourrait s'expliquer que si ce parti cherchait à atteindre un but révolutionnaire par des moyens violents. Mais si, au lieu d'être de vrais chefs de parti, nous sommes les représentants d'une opinion, ce qui est à la fois plus et beaucoup moins, vouloir la prolongation de notre exil, c'est nous réduire au rôle d'*en-cas*. Mais alors, quelle sera notre situation? Sur quoi nous appuierons-nous? Où trouverons-nous des auxiliaires, le jour où des événements imprévus pourront nous appeler à jouer un rôle dans notre pays? C'est à quoi les conservateurs feront bien de réfléchir.

Je sais bien que je n'avais pas besoin de vous écrire aussi longuement; mais c'était une satisfaction que je ne pouvais me refuser. Je termine en vous priant d'offrir mes hommages à Mme Fleury et de me croire toujours votre bien affectionné.

Louis-Philippe d'Orléans.

VI

Lettre de M. Bocher.

(Se rapporte à la page 330.)

A Monsieur le Rédacteur en chef du Figaro.

Paris, 27 février 1870.

Le *Figaro*, dans son numéro d'aujourd'hui, parle *d'une protestation en forme contre l'empire libéral inauguré par le régime Ollivier-Daru, qui aurait été signée par le duc d'Aumale, au nom de la famille, et soumise à ses amis les plus fidèles...*

Il faut que l'auteur de l'article connaisse bien peu ceux dont il parle, pour ignorer que leurs traditions, leurs actes, leurs paroles, leur vie tout entière enfin, protestent contre une pareille assertion.

Les princes d'Orléans sont trop sincèrement attachés à leur pays, trop généreusement dévoués à la cause libérale — qui est la leur — pour ne pas applaudir aux efforts de tous ceux qui

cherchent à la faire triompher, et souhaiter leur succès, quand ils devraient être seuls à n'en pas profiter.

Je suis sûr, Monsieur, que vous vous empresserez d'accueillir cette réclamation. Quand on persiste à fermer aux Princes les portes de la patrie, il est juste au moins que leurs idées y puissent pénétrer et que leurs vrais sentiments n'y soient point méconnus.

Et puisque j'ai dû relever, dans votre journal de ce matin, l'erreur, certainement involontaire, d'un de ses rédacteurs, qu'il me soit permis de rendre hommage à la généreuse inspiration d'un autre de vos collaborateurs et de répéter, en songeant à ceux que vous appelez les *exilés de Twickenham*, et au sort immérité qui leur est fait, ces paroles de M. Volff, écrites aujourd'hui à la même place où déjà le *Figaro* s'est élevé si éloquemment contre les lois de proscription... « On n'est un homme d'État, dans la noble acception du mot, qu'à la condition de rester toujours, non seulement dans la mesure du juste, mais dans la mesure de l'équité, et de ne jamais révolter l'instinct de générosité qui, chez les nations civilisées, doit dominer les passions politiques. »

Agréez, Monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de mes sentiments de considération distinguée.

Ed. Bocher.

VII

M. Prévost-Paradol à M. Cuvillier-Fleury.

(Se rapporte à la page 347.)

Paris, 21 mars 1870.

Mon cher ami,

Je vous prie d'être mon interprète auprès de Mgr le duc d'Aumale et de dire combien je suis reconnaissant de l'envoi de votre touchante oraison funèbre. Que de choses se sont passées depuis mon retour d'Écosse et d'Angleterre. Ce grand deuil, d'abord, et ici les événements importants et rapides qui nous ont imposé à tous le devoir de nous montrer conséquents

avec nous-mêmes et à notre langage habituel, en nous prêtant honnêtement à une tentative que nous avons si longtemps conseillée et réclamée. Ce qui en adviendra, qui le sait? Les choses vont vite, et selon la tournure qu'elles prendront, jamais Orléans-House n'aura été plus loin ou plus près du trône. C'est un grand courant, dans lequel les efforts individuels sont peu de chose, et, surtout, ce n'est pas en évitant d'y entrer qu'on le conduit. On doit, à présent, comprendre tout cela en Angleterre, mieux que je ne puis et ne veux le dire. Je n'ai à cœur qu'une chose, c'est qu'on sache bien, en ce qui me touche, que les affections et les sympathies ne changent pas avec les devoirs, et que si le sentiment de la chose publique domine tout en moi, il n'efface rien.

Tout à vous.

P. Paradol.

VIII

Lettre des Princes aux Députés.

(Se rapporte à la page 367.)

Twickenham, 19 juin 1870.

Messieurs les Députés,

Vous êtes saisis de la demande d'abroger les mesures d'exception qui nous frappent. En présence de cette proposition, nous ne devons pas garder le silence. Dès 1848, sous le gouvernement de la République, nous avons protesté contre la loi qui nous exile, loi de défiance, que rien ne justifiait alors. Rien ne l'a justifiée depuis, et nous venons renouveler nos protestations devant les représentants du pays.

Ce n'est pas une grâce que nous réclamons, c'est notre droit, le droit qui appartient à tous les Français, et dont nous sommes seuls dépouillés.

C'est notre pays que nous redemandons, notre pays que nous aimons, que notre famille a toujours loyalement servi, notre pays dont aucune de nos traditions ne nous sépare, et dont le

seul nom fait toujours battre nos cœurs ; car, pour les exilés, rien ne remplace la patrie absente.

Louis-Philippe D'ORLÉANS, comte de Paris ;
François D'ORLÉANS, prince de Joinville ;
Henri D'ORLÉANS, duc d'Aumale ;
Robert D'ORLÉANS, duc de Chartres.

IX

Le comte de Paris à M. Cuvillier-Fleury.

Twickenham, 19 juin 1870.

Mon cher monsieur Fleury,

La question du rappel des lois d'exil vient d'être posée devant le Corps législatif. Dans ces circonstances, je suis sûr que vous apprécierez mieux que personne les sentiments que ce fait nous inspire. Vous avez partagé notre opinion sur cette question ; vous nous avez soutenus de votre mieux dans la lutte obscure que nous avons entreprise contre les lois d'exception qui nous frappent. Vous nous approuverez donc certainement de saisir l'occasion qui s'offre à nous de faire à nos concitoyens un appel digne et loyal.

Le droit de recevoir des pétitions, rendu au Corps législatif, nous en donne le moyen. En présence des interpellations dont le Corps législatif vient d'être saisi, nous ne pouvons plus hésiter à en faire usage. Il ne s'agit plus pour nous, en effet, de discuter l'opportunité d'une telle démarche au lendemain du plébiscite, d'éviter une discussion dont l'issue est prévue : il s'agit de prendre notre terrain, au moment même où cette discussion est devenue inévitable, de parler *avant*, pour n'être pas obligé d'entrer, après, dans de difficiles explications.

La lettre que nous adressons au Corps législatif consacre de nouveau cette protestation constante contre l'exil, qui a été le mobile de tous nos actes et qui nous a souvent imposé de bien pénibles épreuves. Nous ne réclamons que le droit commun, mais nous réclamons tout le droit commun. Après un tel acte, tous ceux qui voudront, au nom de la justice natio-

nale, demander l'abrogation des lois d'exil, auront un document sur lequel ils pourront s'appuyer.

Je suis sûr que vous nous soutiendrez comme vous savez soutenir vos amis, au milieu des discussions que cet acte ne peut manquer de soulever. C'est avec cette confiance que je vous prie de me croire votre bien affectionné

Louis-Philippe d'Orléans.

X

Article du Journal des Débats, *1er juillet* 1870.

(Se rapporte à la page 376.)

Le *Journal des Débats* s'est interdit toute discussion au sujet de la pétition adressée au Corps législatif par les princes de la famille d'Orléans.

Le *Journal* ne voulait ni combattre cette pétition ni la soutenir. La combattre, on comprend de reste les motifs de délicate convenance qui l'en empêchent ; la soutenir contre son propre sentiment, c'était manquer à l'indépendance que le *Journal* entend conserver même à l'égard des plus illustres victimes de nos révolutions.

Mais nous tenons à établir deux faits particulièrement importants dans la question qui sera discutée, samedi, devant le Corps législatif.

Le premier, c'est que les princes d'Orléans n'ont pas pris l'initiative de cette question devant les Chambres. C'est M. le marquis de Piré, un partisan déclaré de l'Empire, qui l'a posée par des interpellations. Les princes d'Orléans n'ont fait que le suivre sur un terrain où il leur était difficile de faire défaut, puisque leurs intentions s'accordaient sur ce point avec les siennes. Ils ont accepté un débat désormais inévitable, et ils y sont entrés par le droit commun, récemment reconnu à tous les citoyens français, le droit d'adresser des pétitions au Corps législatif. Ajoutons que tout le temps qu'a duré la période du pur gouvernement personnel, les princes d'Orléans se sont résignés à un exil dont ils n'auraient pu être relevés que par une faveur ou un bienfait.

Ici se présente le second fait dont nous avons parlé.

On a dit que le pouvoir exécutif, dans sa plus haute expression, aurait dû être saisi le premier de la demande des princes d'Orléans, en revendication de leur droit. On oublie que c'est une loi votée par l'Assemblée Constituante en 1848, confirmée par l'Assemblée Législative en 1849, qui a prononcé l'exil des deux branches de la maison de Bourbon. Cette mesure n'avait pas le cachet d'une décision purement « autoritaire ». C'était un acte du pouvoir législatif qui ne pouvait alors et ne peut non plus aujourd'hui être réformé que par une loi. En s'adressant aux députés de la France pour obtenir cette abrogation, les princes d'Orléans n'ont pas seulement consulté leur dignité, mais la légalité la plus rigoureuse.

Quant à la prétention qu'on suppose aux princes d'Orléans d'avoir affecté, dans la signature de leur pétition, l'ordre de l'hérédité dynastique, on oublie que dans toute famille, royale ou princière, noble ou bourgeoise, le fils aîné devient chef de sa branche et qu'il lègue ce titre à ses aînés.

Le *Journal des Débats* n'a rien à ajouter à ce qui précède. Il attendra avec respect la décision du Corps législatif.

CUVILLIER-FLEURY.

P.-S. — Le signataire de cet article a parlé ici, on le voit assez, au nom du *Journal des Débats*, non au sien. S'il a parlé, sans avoir exprimé sa pensée tout entière, c'était afin de rétablir la vérité sur des faits accessoires mal interprétés.

XI

Extraits des Agendas du duc d'Aumale.

(Se rapportent à la page 382.)

AGENDA : *Lundi* 18 *juillet* 1870. — Bocher ; la guerre, mes angoisses ; mon retour.

1er *août.* — Bocher ; instructions pour la souscription :

« Je n'ai pas besoin de vous redire pour quelles raisons je désire me renfermer dans une réserve et un silence absolus ;

pourquoi je désire, en ce moment, n'émettre aucune parole, aucun écrit, ne faire aucun acte par lequel je paraisse chercher à attirer l'attention sur moi. Les femmes ont d'autres devoirs. Ma femme n'est plus de ce monde; mais je connaissais son cœur : elle vit dans mon souvenir. Ce qu'elle eût fait, vivante, je le ferai pour elle, morte. Je veux envoyer son offrande à nos soldats blessés, aux Français victimes de la guerre. Seulement, je veux attendre qu'il y ait des blessés, des veuves, des orphelins à secourir, pour leur envoyer cette offrande. Devancer ce moment, c'est faire une réclame. Dès qu'il y aura eu une action sérieuse, qui, hélas! ne remplira que trop nos ambulances, et ne jettera que trop de familles dans le deuil, je vous prie de faire usage du billet ci-joint et d'exécuter les instructions qu'il contient. Pas avant.

Le billet était ainsi conçu :

« Si la duchesse d'Aumale était encore de ce monde, elle eût été des premières à venir au secours de nos soldats blessés et des familles frappées par la guerre. En souvenir de celle qui n'est plus, envoyez, je vous prie, cinquante mille francs à la souscription nationale. »

H. O.

L'Agenda continue : 7 *août.* — Premières nouvelles de la défaite de Mac-Mahon à Wœrth.

9 *août.* — Écrit au ministre de la Guerre. Joinville et le duc de Chartres écrivent. |

Voici la lettre que le duc d'Aumale adressait au ministre de la Guerre :

Bruxelles, 9 août 1870.

Monsieur le Ministre, |

Vous venez d'appeler tous les Français à combattre pour la défense de la Patrie.

Je suis Français, soldat, et valide.

J'ai le grade de général de division.

Je demande à être employé à l'armée active.

Recevez l'assurance de ma haute considération.

H. d'Orléans.

En même temps que le duc de Chartres écrivait au ministre de la Guerre, il adressait au duc d'Aumale le billet que voici :

9 août 1870.

Mon cher Oncle,

Vous avez fait votre première campagne comme aide de camp de mon père ; je viens vous demander de m'accorder, si les circonstances le permettent, l'honneur d'être votre officier d'ordonnance pour la première campagne que je ferai dans l'armée française. Vous pourrez trouver beaucoup d'officiers plus instruits que moi, plus au fait des habitudes du service ; mais vous en trouverez peu de plus actifs, pas de plus dévoués que

Robert d'Orléans.

De Bruxelles, où étaient les Princes, leurs lettres furent apportées à Paris par un exprès, et remises, le 10 août, à un ami, le colonel Motet, ancien officier du génie, chargé de les remettre aux ministres.

Voici en quels termes il rend compte de sa mission :

Le 10 août, il écrit à M. Bocher :

« A deux heures, j'ai vu le chef du Cabinet, qui a refusé de recevoir et de transmettre les lettres. Son opinion est qu'il en sera de même du ministre.

J'ai insisté pour parler au ministre lui-même ; le chef du Cabinet m'a promis de lui faire part de mon désir, en lui faisant connaître l'objet de ma visite.

Je suis retourné au ministère à 6 heures, après la séance du Corps législatif, espérant trouver le général. Il n'est pas rentré, et ne rentrera probablement pas, car il ne dîne pas au ministère, et il y aura, ce soir, Conseil des ministres, qui se prolongera certainement jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

La seule chance que j'aie de faire quelque chose, c'est de retourner, ce soir, à 9 heures, chez le colonel, qui me dira peut-être quelque chose s'il a vu le ministre, ce qui est fort douteux, car il ne l'a aperçu qu'un instant dans la journée, et pas seul.

Si j'avais quelque chose à vous dire, je passerais, entre 9 et 10 heures.

Sinon, je retournerai au ministère, de très bonne heure, demain matin, et j'irai vous voir après. »

L'Agenda du 11 indique : Avis du refus du ministre de la Marine *.

Le colonel Motet écrit :

Paris, 11 août 1870.

Monseigneur,

« Depuis hier, 2 heures de l'après-midi, j'ai été en quelque sorte en permanence au ministère. Il m'a été absolument impossible d'aborder le ministre. Enfin, ce matin, à 9 heures, j'ai obtenu du chef du Cabinet qu'il se chargeât de remettre les deux lettres à son général. Je suis bien malheureux de n'avoir pu mieux remplir vos intentions ; mais je suis bien sûr que personne, à ma place, n'aurait fait plus. Je ne crois pas qu'on puisse espérer d'autre réponse que celle faite par le ministre de la Marine, et encore !...

Si j'avais eu quelque bonne nouvelle, j'aurais eu grande joie à vous la porter moi-même. Dans les circonstances où nous sommes, je crois qu'il est mieux de ne pas quitter Paris ; je pourrai peut-être servir un peu aux fortifications.

Croyez bien toujours, Monseigneur... »

Motet.

Et, le 13 août :

Monseigneur,

« Est-il besoin d'ajouter, en post-scriptum à ma lettre d'avant-hier, que je n'ai pas eu de réponse? Les lettres m'ont été renvoyées. Le ministre est donc le seul qui ne les aura pas lues, puisqu'elles sont maintenant connues de tout le monde.

J'ai été me présenter, ce matin, comme volontaire du génie, au général de Chabaud-Latour, qui est chargé de la défense de Paris.

Agréez... »

Motet.

* Le ministre de la Marine était l'amiral Rigault de Genouilly. Le ministre de la Guerre, le général Cousin-Montauban, comte de Palikao.

AGENDA : *Samedi* 3 *septembre*, désastre de Sedan !

Le 5, le duc d'Aumale fait connaître au duc de Guise, resté en Angleterre, sa résolution de venir à Paris :

5 septembre 1870.

« Mon cher enfant,

« Tu connais les événements. Je désire essayer de remplir mes devoirs de Français et de citoyen. J'ignore si je pourrai y réussir, j'ignore ce qui peut en résulter pour moi. Ne bouge pas de Twickenham jusqu'à nouvel ordre. Prends bien soin de ta grand'mère et fais-lui mes amitiés. Dis que je désire que tout se passe comme d'habitude dans la maison. Au revoir, bientôt, j'espère. En attendant, je t'aime et te bénis.

H. O.

Qu'on garde, jusqu'à nouvel ordre, toutes les lettres qui arriveraient pour moi. »

AGENDA : *lundi*, 5 *septembre*. Traversé la forêt de Chantilly !

Arrivée à Paris ; messages à Trochu, Jules Favre, Kératry. Leurs réponses.

Résolution de repartir ; promenade sur le boulevard ; scène à la gare du Nord ; départ à 11 h. 30 du soir.

Et le *mercredi* 7, rendant compte de la journée du mardi, l'AGENDA note : arrivée à Calais à 8 heures du matin.

Visites sympathiques à Twickenham ; Guise et famille chez Paris ; coucher dans mon triste *home*.

De nouvelles tentatives furent faites encore, repoussées toujours, ainsi qu'il résulte d'une note de l'AGENDA :

Lundi, 10 *octobre*, refus officiel du gouvernement.

Le duc d'Aumale revient à la charge, cependant.

Sous l'empire, il avait vu, à Londres, Gambetta, ministre de la Guerre au mois d'octobre 1870. Il lui écrit officiellement, et

joint à la demande officielle une lettre personnelle ; ces lettres étaient ainsi conçues :

Lettre officielle :

« Monsieur le Ministre,

« Veuillez vous rappeler que je me suis déjà mis, et que je me tiens à la disposition du gouvernement de la Défense nationale.

Agréez l'assurance de ma haute considération.

H. D'ORLÉANS. »

Lettre personnelle :

Monsieur,

« A la lettre officielle que j'expédie au ministre de la Guerre, je joins ces quelques mots qui s'adressent à vous personnellement, puisque j'ai le plaisir de vous connaître.

D'ailleurs, c'est à votre appel que je réponds encore une fois : les mesquines susceptibilités, les injustes méfiances ne sont plus de saison. Tout disparaît devant le péril croissant de la patrie. Plus que jamais il y a place pour tous les dévouements.

« Il faut que les républicains rompent avec la tradition jacobine, renoncent à l'esprit exclusif et sectaire », voilà ce que vous me disiez un jour, Monsieur. Voilà, j'en suis sûr, ce que vous voulez mettre en pratique. J'attends donc votre réponse avec confiance, et je vous prie d'agréer, etc...

H. D'ORLÉANS. »

Ces deux lettres allaient être remises à M. Laurier, délégué du gouvernement de Tours, venu à Londres pour la négociation d'un emprunt. M. Laurier fait, sur l'état de la France, sur les difficultés du gouvernement, sur l'impossibilité où il sera d'accueillir la demande, des observations telles que les deux lettres sont remplacées par la note suivante, remise le 24 octobre à M. Laurier par M. Laugel :

Richmond, 24 octobre 1870.

« J'ai fait part au duc d'Aumale de l'entretien que nous avons eu ensemble.

« Sur l'assurance que vous m'avez donnée que le gouvernement de la Défense nationale croyait être, pour le moment, dans l'impossibilité d'utiliser ses services militaires, il m'a autorisé à suspendre l'envoi de la lettre qu'il avait écrite au ministre de la Guerre, et que j'étais chargé d'expédier avant de vous avoir rencontré. Il lui répugne, en effet, de donner au gouvernement l'embarras inutile de répondre par un refus à une loyale démarche.

« D'ailleurs, il considère qu'il a déjà offert ses services et sa personne ; le gouvernement ne peut ignorer que, lui et tous les siens n'ont qu'un désir, se dévouer pour la France. Le duc d'Aumale ne peut admettre que son nom puisse jamais servir de drapeau ou de signal à une guerre civile ; il espère que tout le monde le reconnaîtra, et il vous prie donc de rappeler à M. Gambetta qu'il s'est déjà mis et qu'il continue de se tenir à la disposition du gouvernement de la Défense nationale. »

Aucune réponse.

Le 4 décembre, nouvelle lettre :

Monsieur le Ministre,

« Vous acceptez les services de tous, sans distinction d'opinion ni d'origine.

A nous seuls, qui n'avons donné à la France que des preuves d'abnégation et de dévouement, il est interdit de prendre part à cette lutte suprême.

Pourquoi persister dans cette exclusion injuste? Chaque jour qui s'écoule la rend moins explicable. Je mets le devoir au-dessus de toute autre considération. Comme je n'ai aucune arrière-pensée, comme je n'obéis qu'au sentiment de l'honneur et au cri de ma conscience, je viens, encore une fois, vous demander un emploi dans l'armée active.

Un mot à Laugel, par le télégraphe, et j'accours.

H. d'Orléans. »

Cette lettre aussi resta sans réponse.

A la fin du mois de décembre, un médecin militaire, le docteur Legouest, était venu à Londres ; il vit le duc d'Aumale, qui lui parla de cette dernière demande ; le docteur offrit de s'enquérir de son arrivée à destination ; une note de la main du Prince indique comment la lettre ci-dessus avait été expédiée :

30 décembre 1870.

(Docteur Legouest)

« Voici, mon cher docteur, la pièce dont je vous ai parlé hier.

L'original a été expédié, dans les premiers jours de ce mois, avec les dépêches confiées à un courrier, m'a-t-on assuré. Une copie a été transmise par la poste au ministre de la Guerre par intérim.

En présentant à qui de droit cette nouvelle copie, je vous prie de vous assurer que les expéditions précédentes sont bien arrivées à leur destination.

Je vous ai conté hier au soir les démarches qui ont précédé l'envoi de cette lettre ; je ne crois pas avoir besoin d'y revenir, ni de vous répéter le commentaire verbal que je vous en ai donné. »

En même temps que la lettre du Prince, le docteur Legouest en portait une de M. Laugel, pour M. de Freycinet, ancien élève, comme lui, de l'École polytechnique. Voici la réponse de M. de Freycinet :

Bordeaux, le 3 janvier 1871.

CABINET
DU
MINISTRE
DE LA GUERRE

Mon cher Camarade,

M. Gambetta a reçu, en son temps, la lettre de M. le duc d'Aumale ; je la lui ai rappelée en lui montrant la vôtre. Il m'a dit que les circonstances que vous connaissez, et, notam-

ment la dernière campagne de M. le Prince de Joinville, n'avaient pas permis d'y répondre favorablement.

Quant à moi, mon cher camarade, j'ai à peine besoin d'ajouter que les questions de haute politique sont étrangères à mon ressort.

Votre bien dévoué.

C. DE FREYCINET.

XII

Lettre du duc d'Aumale à M. Estancelin, publiée en fac-simile *dans le volume de M. F. Loliée* (la Comtesse de Castiglione).

(Se rapporte à la page 393.)

Jeudi.

Merci de votre lettre, mon cher ami. En ce qui me concerne, je ne puis que redire comme les Italiens : *Chi vuol patienza!* Vous savez que cela ne me manque pas.

Je ne crois pas le scrupule légal fondé. En admettant qu'une loi politique doive survivre au régime qui l'a faite, sans avoir été endossée et galvanisée par un nouveau gouvernement, — ce que je conteste, — on ne peut prouver que la loi de 1848 nous ait retiré l'éligibilité. On a beau dire : *Dura lex, sed lex;* si vous voulez appliquer la loi avec cette rigidité, vous ne pouvez lui faire dire que ce qu'elle dit formellement. Et toute la jurisprudence est d'accord pour établir que la loi de 1848 laisse intacts les droits qu'elle ne nous retire pas explicitement.

Mais ce n'est pas là la vraie question, et, de la vraie question, je n'ai rien à vous dire.

Les chances des Bonaparte sont mauvaises ; mais on peut leur en rendre. Vous savez que je n'ai jamais été complètement rassuré sur ce point. Les fractions de l'Assemblée qui songent à nous exclure ne se doutent pas qu'elles travaillent pour les Bonaparte ; mais c'est un fait. Et c'est là un danger bien plus grand que ma candidature fantastique à la présidence. Vous pensez bien qu'il ne m'est pas possible de me bombarder candidat en venant refuser d'avance ce que personne ne m'a offert. Mais lisez ma circulaire ; elle n'avait d'autre objet que de

décourager ceux qui pourraient penser à me charger d'une telle mission ; c'est aussi clair que possible. Quant à la déclaration « que nous n'avons pas d'objection à l'établissement d'une monarchie constitutionnelle réunissant toutes les forces monarchiques si telle est la volonté de la France », nous l'avons renouvelée si souvent, que c'est presque un lieu commun. Soyez tranquille, s'il n'y a pas d'autre obstacle que nous, l'union et la concorde se rétabliront facilement.

Je cause avec vous, mon cher ami ; mais il va sans dire que je ne vous fournis pas les éléments d'une négociation dont je n'ai le pouvoir de charger personne, et dans laquelle, en tout cas, je ne veux pas entrer.

Je crois être sûr que le comte de Paris n'a pas mis le pied en France.

H. O.

FIN DE L'APPENDICE

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPAUX NOMS PROPRES CITÉS DANS LA CORRESPONDANCE

N

O

P

Q

R

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 18580.





